Sémantique et pragmatique des verbes modaux du français

Données synchroniques, diachroniques et expérimentales

Thèse présentée à la Faculté des lettres et sciences humaines
Institut des sciences du langage et de la communication
Université de Neuchâtel

Pour l'obtention du grade de docteur en sciences humaines de l'Université de Neuchâtel et du grade de docteur en sciences du langage de l'Université du Littoral Côte d'Opale

Par

Cécile Barbet

Soutenue le 28 juin 2013

Thèse dirigée par :

Prof.	Louis de Saussure	Université de Neuchâtel
Prof.	Carl Vetters	Université du Littoral Côte d'Opale

Jury :

Prof.	Laurent Gosselin	Université de Rouen
Prof.	Marina Laganaro	Université de Genève
Dr	Anne Reboul	CNRS, Institut des sciences cognitives, Lyon
Prof.	Andrea Rocci	Université de Lugano

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Espace Louis-Agassiz 1
CH - 2000 Neuchâtel
Tél : +41 (0)32 718 17 00
Fax : +41 (0)32 718 17 71
secretariat.lettres@unine.ch

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de M. Louis de Saussure, co-directeur de thèse, professeur à l'Université de Neuchâtel ; M. Carl Vetters, co-directeur de thèse, professeur à l'Université du Littoral Côte d'Opale ; M. Laurent Gosselin, professeur, Université de Rouen ; Mme Marina Laganaro, professeure-assistante, Université de Genève ; Mme Anne Reboul, CNRS, Institut des sciences cognitives, Lyon ; M. Andrea Rocci, professeur, Université de Lugano, autorise l'impression de la thèse présentée par Mme Cécile Barbet en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 28 juin 2013

p. o Le doyen
Patrick Vincent

Mots clés : modalité, verbes modaux, sémantique, polysémie, diachronie, pragmatique expérimentale, oculométrie, psycholinguistique

Keywords: modality, modal verbs, semantics, polysemy, diachrony, experimental pragmatics, eye tracking, psycholinguistics

Résumé

Devoir et *pouvoir*, comme les verbes modaux d'autres langues, ont déjà fait l'objet d'une littérature abondante. Le fait qu'ils puissent recevoir des sens différents selon leur contexte d'emploi a particulièrement suscité l'attention des sémanticiens et des pragmaticiens. Cette thèse revient sur la question de la nature des différentes interprétations de *devoir* et *pouvoir*, et tente d'établir si leur plurivocité relève de la polysémie ou de la sous-spécification. L'hypothèse polysémique, la plus répandue dans la littérature française, implique qu'au moins le sens radical et le sens épistémique soient inscrits dans la langue et donc représentés en mémoire. Selon l'hypothèse de la sous-spécification, la multiplicité de sens relève de l'enrichissement contextuel d'un unique sens sous-spécifié stocké dans le lexique mental. L'état actuel des recherches, l'examen des différentes interprétations de *devoir* et *pouvoir* et de la sous-détermination potentielle de leur sens en contexte, comme l'étude de leur évolution sémantique en diachronie, ne permettent pas de falsifier l'une ou l'autre hypothèse. Des méthodes expérimentales, développées en psycholinguistique et en pragmatique expérimentale, sont donc convoquées. Notamment, l'examen des temps de traitement en lecture, dans une expérience d'*eye tracking* manipulant le sens et le contexte, suggère une représentation effectivement polysémique pour *devoir*, mais une représentation monosémique sous-spécifiée pour *pouvoir*. *Devoir* et *pouvoir* sont souvent traités ensemble, les études considérant que l'un constitue, dans son domaine modal, le pendant de l'autre. Nous relevons que le parallèle effectué n'est pas aussi motivé qu'il n'y paraît.

Abstract

Devoir and *pouvoir*, as modal verbs in other languages, have already been the subject of extensive literature. The fact that they can convey different meanings depending on the specific context in which they occur is of particular interest to semanticists and pragmaticians. This thesis focuses on the nature of the various interpretations of *devoir* and *pouvoir* and attempts to ascertain whether their meaning multiplicity is a result of their polysemy or of their underspecified semantics. The polysemy hypothesis, which is the prevalent view in the French literature, implies that at least both the root sense and the epistemic sense fully belong to the linguistic system and hence that both are represented in memory. On the contrary, according to the underspecification model, contextual enrichment of a unique underspecified meaning stored in the mental lexicon accounts for meaning multiplicity. The current state of research, the review of the several possible interpretations of *devoir* and *pouvoir*, the investigation of potential meaning underdetermination in context, as well as the study of their semantic evolution in diachrony, do not allow us to rule out any of the two hypotheses. Experimental methods, developed in psycholinguistics and in experimental pragmatics, are thus used. Notably, analysis of processing times in reading in an eye tracking experiment in which both meaning and context are manipulated favours a polysemic representation for *devoir*, but a monosemic and underspecified representation for *pouvoir*. The two modal verbs are traditionally examined together since it is assumed that one matches the other in its own modal domain. This thesis casts doubt on this assumption.

Remerciements

Cette thèse n'existerait pas sans les personnes qui m'ont donné les moyens matériels et intellectuels de la mener à bien.

Ma gratitude va en premier lieu à mes directeurs, Louis de Saussure et Carl Vetters, qui m'ont aidée, encouragée et soutenue pendant toutes ces années de thèse. Carl, qui m'a mise sur la piste de *devoir* et *pouvoir*, a en réalité dirigé mes recherches depuis ma maîtrise à l'Université du Littoral. Louis, dont j'ai été l'assistante à l'Université de Neuchâtel, a permis que cette thèse soit préparée dans des conditions enviables. Ils ont été des directeurs disponibles et patients, et je leur en suis infiniment reconnaissante.

Je remercie également Laurent Gosselin, Marina Laganaro, Anne Reboul et Andrea Rocci. J'éprouve un profond respect pour ces chercheurs et une grande admiration pour leurs travaux, je suis très heureuse qu'ils aient accepté d'évaluer mon travail.

Une partie de cette thèse doit beaucoup à Napoleon Katsos qui m'a fait une place dans son propre bureau à l'Université de Cambridge pendant plus d'un an et demi. Mon projet de recherche à Cambridge [1] n'aurait pu être mené à bien sans son aide concernant des aspects tant scientifiques qu'administratifs.

En réalité, cette thèse doit beaucoup à de nombreux collègues, de Suisse, de France et d'Angleterre.

Que soient ici nommément remerciés, pour m'avoir fait bénéficier de leurs compétences techniques, notamment quand il s'agissait de programmer le système d'*eye tracking*, E-Prime®, R ou LaTeX : Maarten van Casteren et Olaf Hauk du Cognition and Brain Sciences Unit de Cambridge, Denis Bitouzé de l'Université du Littoral Côte d'Opale, et Derek Smith de l'Université de Cambridge. Leur bienveillance a sans doute été plus précieuse encore que leurs compétences techniques.

Je dois aussi remercier nommément Mathieu Avanzi, Antoine Gautier, Cédric Gendrot, Julie Glickman, Yves Le Bozec, Violaine Michel Lange, Valelia Muni Toke, Steve Oswald, Cyril Perret, Julie Peuvergne, Alain Rihs, Noalig Tanguy et Alexandra Velissariou qui ont eu la gentillesse de relire des passages, pour certains particulièrement

1. Projet soutenu financièrement par le Fond national suisse de la recherche scientifique (FNS), que je remercie, pendant l'année 2011 (subside n° PBNEP1–134420) ; puis par le Service de l'égalité des chances de l'Université de Neuchâtel, que je remercie également, par le biais d'un subside tremplin jusqu'en juillet 2012.

conséquents, de ce manuscrit. Je leur sais également gré de leur amitié.

Tous les collègues de Neuchâtel, du 3.O.18, du Centre de sciences cognitives en général, ou de la Ruelle Vaucher, ont rendu ces années de thèse agréables.

J'ai encore une pensée particulière pour le groupe de NeuroPsychoLinguistique (Neuchâtel, 2008–2010) qui m'a initiée, avec patience et dans la bonne humeur, à la psycholinguistique, à la méthode expérimentale, aux statistiques, et au maniement de plusieurs programmes dont je ne saurais plus me passer maintenant.

En espérant n'avoir oublié personne, je tiens finalement à remercier ma famille, ma mère tout particulièrement, pour son soutien constant et inconditionnel.

Table des matières

Liste des abréviations et des symboles **xix**

Liste des tableaux **xxi**

Table des figures **xxiii**

Préambule **xxv**
(Dé)limitation de l'objet d'étude xxvi
Remarques sur le corpus xxvii
Architecture de l'étude xxviii

I État de la question critique **1**

1 La modalité **3**
1.1 Conceptions larges et restreintes 4
1.1.1 Tradition logique 5
1.1.1.1 Modalité et quantification 7
1.1.1.2 Mondes possibles 8
1.1.1.3 Univers de croyance et univers modaux 8
1.1.2 Définitions larges de la modalité 9
1.1.2.1 *Modus vs dictum* 10
1.1.2.2 Modalité *de re vs de dicto* 11
1.2 Catégories 12
1.2.1 Modalités logiques 13
1.2.2 Modalités épistémiques 14
1.2.3 Modalités déontiques 15
1.2.4 Modalités appréciatives 16
1.3 Conclusion 17

2 Les différentes interprétations de *devoir* et *pouvoir* 19
2.1 Introduction . . . 19
2.2 Interprétations radicales . . . 21
2.2.1 Interprétations déontiques . . . 23
2.2.2 Interprétations dynamiques . . . 24
2.2.2.1 Possibilité et nécessité externes . . . 25
2.2.2.2 Possibilité et nécessité internes . . . 26
2.3 Interprétations épistémiques . . . 28
2.4 Distinguer l'épistémique et le radical . . . 31
2.4.1 Modalité intra-prédicative *vs* extra-prédicative . . . 32
2.4.2 L'agentivité . . . 36
2.4.3 Véridicibilité et monstration . . . 39
2.4.4 Tripartition de la portée syntaxique . . . 41
2.4.5 La négation . . . 44
2.5 Interprétations aléthiques . . . 49
2.5.1 Interprétation aléthique de *devoir* . . . 51
2.5.2 Interprétation aléthique de *pouvoir* . . . 54
2.6 Interprétation sporadique . . . 56
2.7 Interprétations dites *discursives* . . . 63
2.7.1 Intensification . . . 64
2.7.2 Délibération . . . 65
2.7.3 Concession . . . 67
2.7.3.1 *Pouvoir* . . . 67
2.7.3.2 *Devoir* . . . 68
2.7.4 Légitimation . . . 69
2.8 Modalité et actes de langage . . . 70
2.8.1 Actes directifs . . . 71
2.8.1.1 Autres actes de langage indirects . . . 72
2.9 Modalité et temporalité . . . 74
2.10 Conclusion . . . 76

3 Modalité et évidentialité 79
3.1 Affinités conceptuelles . . . 80
3.2 Evidentialité inférentielle *vs* modalité épistémique . . . 82
3.3 Trois approches de la sémantique des modaux en lien avec l'évidentialité . 84
3.3.1 Approche évidentielle des interprétations épistémiques . . . 84
3.3.2 Approche évidentielle de *devoir* . . . 86
3.3.3 Des marqueurs mixtes . . . 88
3.4 Interprétations des verbes modaux et inférences . . . 89
3.4.1 Modalité épistémique et inférence . . . 89
3.4.2 Modalité radicale et inférence . . . 91
3.5 Conclusion . . . 93

4 Homonymie, polysémie, monosémie 95
4.1 Introduction . . . 95
4.2 Approche homonymique . . . 96
4.3 Approche polysémique . . . 98
4.3.1 L'analyse de Kronning (1996) . . . 99
4.3.2 L'analyse de Gosselin (2010) . . . 100
4.4 Approche monosémique . . . 105
4.4.1 Introduction . . . 105
4.4.2 Traditions formelles et pragmatiques . . . 107
4.4.2.1 Approche formelle . . . 108
4.4.2.2 Approche pragmatique (*théorie de la pertinence*) . . . 112
4.4.2.2.1 L'analyse de Papafragou (2000) . . . 114
4.4.2.2.2 L'analyse de Nicolle (1996, 1997, 1998) . . . 122
4.5 Synthèse et perspectives . . . 124
4.5.1 Distinguer le vague de l'ambigu . . . 125
4.5.2 Sous-détermination en contexte . . . 128
4.5.3 Perspectives . . . 130

II Étude diachronique 133

5 Multiplicité de sens et auxiliarité 135
5.1 Emplois auxiliaires et non-auxiliaires . . . 136
5.2 Statut grammatical des verbes modaux . . . 139
5.2.1 Gougenheim (1929) *vs* Damourette et Pichon (1911–1936) . . . 141
5.2.1.1 Critères morphologiques . . . 141
5.2.1.2 Critères syntaxiques . . . 142
5.2.1.3 Critère sémantique . . . 145
5.3 L'analyse de Damourette et Pichon . . . 146
5.3.1 Sublimation sémantique . . . 146
5.3.2 Acception égocentrique . . . 146
5.3.3 Congruence des compléments . . . 147
5.4 *Devoir* et *pouvoir* à l'aune des critères de Damourette et Pichon . . . 148
5.4.1 Remarques préliminaires . . . 148
5.4.2 Évaluation de l'auxiliarité de *devoir* et *pouvoir* . . . 150
5.5 Conclusion . . . 152

6 La théorie de la grammaticalisation 155
6.1 Remarques préliminaires . . . 155
6.2 Hypothèses . . . 156
6.2.1 Détermination par la source . . . 157
6.2.2 Unidirectionnalité . . . 158
6.2.3 Parcours universels . . . 158
6.2.4 Persistance du sens ancien . . . 158

6.2.5 Érosion sémantique et phonétique . . . 159
6.2.6 Stratification . . . 159
6.2.7 Causes de la grammaticalisation . . . 160
6.3 Cartes sémantiques de la modalité . . . 161
6.4 Mécanismes de changement sémantique . . . 168
6.4.1 Métaphorisation . . . 169
6.4.2 Conventionnalisation d'implicatures . . . 170
6.5 Perspectives . . . 171

7 *Devoir* et *pouvoir* en français médiéval 173
7.1 Introduction . . . 173
7.2 Interprétations en ancien et moyen français . . . 175
7.2.1 Interprétations radicales . . . 176
7.2.1.1 Possibilité ou nécessité interne au participant . . . 176
7.2.1.2 Possibilité et nécessité externes au participant . . . 177
7.2.2 Interprétations épistémiques . . . 182
7.2.3 Interprétations aléthiques . . . 183
7.2.4 Interprétations discursives ou post-modales . . . 187
7.2.4.1 Délibération . . . 189
7.2.4.2 Intensification . . . 190
7.2.4.3 Légitimation . . . 191
7.2.4.4 Concession . . . 191
7.2.5 Récapitulatif . . . 192
7.3 Parcours de grammaticalisation . . . 194
7.3.1 Du domaine lexical au domaine modal . . . 196
7.3.2 D'un sens modal radical à un autre . . . 197
7.3.3 Du sens radical au sens épistémique . . . 199
7.3.4 Démodalisation . . . 201
7.3.4.1 Emplois futurs de *devoir* . . . 201
7.3.4.2 Souhait . . . 201
7.3.4.3 Délibération . . . 202
7.3.4.4 Légitimation . . . 202
7.3.4.5 Intensification . . . 203
7.3.4.6 Concession . . . 203
7.3.5 Carte sémantique de *devoir* et *pouvoir* . . . 203

III Étude expérimentale 207

8 *Pouvoir* et la règle de conversion complémentaire 209
8.1 Introduction . . . 209
8.2 Le *sens ultime* de *pouvoir* . . . 210
8.3 Interprétations du modal et règle de conversion . . . 213
8.3.1 Légitimation . . . 213

8.3.2 Concession . . . 214
8.3.3 Intensification . . . 215
8.3.4 *Pouvoir* sporadique . . . 215
8.4 Les inférences scalaires . . . 216
8.4.1 Débat théorique . . . 216
8.4.2 Données expérimentales . . . 218
8.5 Expérience – tâche de raisonnement modal . . . 223
8.5.1 Méthode . . . 223
8.5.1.1 Matériel . . . 224
8.5.1.2 Participants . . . 225
8.5.1.3 Procédure . . . 225
8.5.2 Résultats . . . 226
8.5.3 Discussion . . . 228
8.5.3.1 Expérience contrôle . . . 229
8.5.4 Discussion générale . . . 229
8.6 Conclusion . . . 230

9 La multiplicité de sens en psycholinguistique 233
9.1 Introduction . . . 233
9.2 L'*Effet d'ambiguïté* . . . 235
9.2.1 L'*effet d'ambiguïté* sur la reconnaissance lexicale . . . 237
9.2.2 Plurivocité et effet d'amorçage . . . 245
9.2.2.1 Contribution du noyau de sens . . . 249
9.2.2.2 Contribution du lien sémantique . . . 253
9.2.2.3 Données d'EEG et de MEG . . . 255
9.2.3 *Effet d'ambiguïté* en contexte : données d'*eye tracking* . . . 260
9.3 La plurivocité verbale . . . 268
9.4 Conclusion . . . 273

10 Représentation des verbes modaux en mémoire 277
10.1 Précédentes études expérimentales . . . 278
10.2 Prédictions des trois théories (homonymie, polysémie et monosémie) . . . 281
10.3 Remarques générales sur la lecture et l'*eye-tracking* . . . 282
10.3.1 Les mouvements oculaires . . . 283
10.3.2 Mesures de lecture . . . 285
10.4 Présentation de l'expérience . . . 287
10.4.1 Test préliminaire . . . 287
10.4.2 Hypothèses . . . 289
10.4.3 Pré-tests . . . 296
10.4.3.1 Sélection des verbes . . . 296
10.4.3.2 Préférence de sens . . . 299
10.4.3.3 Paraphrase . . . 301
10.4.3.4 Complétion . . . 302
10.4.3.5 Force des contextes . . . 302

10.4.3.6 Discussion . . . 303
10.5 Expérience . . . 305
10.5.1 Méthode . . . 305
10.5.1.1 Participants . . . 305
10.5.1.2 Matériel . . . 305
10.5.1.3 Appareillage . . . 306
10.5.1.4 Procédure . . . 306
10.5.1.5 Pré-analyses . . . 307
10.5.2 Résultats . . . 314
10.5.2.1 Verbes modaux . . . 314
10.5.2.1.1 Mesures de traitement initial . . . 319
10.5.2.1.2 Mesures de traitement subséquent . . . 323
10.5.2.1.3 Discussion . . . 327
10.5.2.2 Verbes ambigus . . . 329
10.5.2.2.1 Mesures de traitement initial . . . 330
10.5.2.2.2 Mesures de traitement subséquent . . . 332
10.5.2.2.3 Discussion . . . 334
10.5.2.3 Verbes polysémiques . . . 334
10.5.2.3.1 Mesures de traitement initial . . . 335
10.5.2.3.2 Mesures de traitement subséquent . . . 339
10.5.2.3.3 Discussion . . . 343
10.5.2.4 Verbes univoques . . . 345
10.5.2.4.1 Mesures de traitement initial . . . 347
10.5.2.4.2 Mesures de traitement subséquent . . . 347
10.5.2.4.3 Discussion . . . 348
10.6 Discussion générale . . . 348

IV Sémantique et pragmatique des verbes modaux 351

11 Interprétations post-modales 353
11.1 Sporadicité . . . 354
11.2 Concession . . . 359
11.3 Légitimation . . . 364
11.4 Délibération . . . 368
11.5 Exclamation . . . 371
11.6 Remarques conclusives . . . 374

12 Conclusions et perspectives 377
12.1 Récapitulatif . . . 377
12.2 La (soi-disant) interprétation épistémique de *pouvoir* . . . 380
12.3 Discussion . . . 382
12.4 Perspectives . . . 384

Bibliographie **387**

Références **389**

Dictionnaires et grammaires **411**

Textes médiévaux et traductions **413**

Autres textes cités **415**

Annexes **417**

A Corpus d'occurrences de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval **419**
A.1 Corpus d'ancien français . . . 419
A.1.1 *La Vie de Saint Alexis* . . . 419
A.1.2 *La Chanson de Roland* . . . 423
A.1.3 *Le Roman de Renart* . . . 438
A.1.4 *Le Jeu de Robin et de Marion* . . . 458
A.1.5 *Le Jeu de la Feuillée* . . . 459
A.1.6 *Le Miracle de Théophile* . . . 461
A.2 Corpus de moyen français . . . 464
A.2.1 *Le Mesnagier de Paris* . . . 464
A.2.2 *Les Cent Nouvelles Nouvelles* . . . 484
A.2.3 Farces . . . 501

B Matériel – tâche de raisonnement modal **513**
B.1 Matériel – expérience contrôle . . . 515

C Matériel – pré-tests (expérience d'*eye tracking*) **517**
C.1 Test préliminaire . . . 517
C.2 Relation sémantique . . . 518
C.3 Fréquence relative . . . 519
C.3.1 *Pouvoir* . . . 519
C.3.2 *Devoir* . . . 522

D Matériel – expérience d'*eye tracking* **525**
D.1 Verbes modaux . . . 525
D.2 Verbes ambigus . . . 531
D.3 Verbes polysémiques . . . 538
D.4 Verbes univoques . . . 544

E Graphiques – expérience d'*eye tracking* **549**

F Analyses complémentaires – expérience d'*eye tracking* **553**
F.1 Verbes modaux 553
F.2 Verbes ambigus 556
F.3 Verbes polysémiques 556

Liste des abréviations et des symboles

$\blacklozenge$	possibilité bilatérale
$\cong$	congruence (relation de paraphrase)
$\equiv$	équivalence logique ou sémantique
$\exists$	quantificateur existentiel
$\forall$	quantificateur universel
$\gg$	implicitation (implicature)
$\in$	appartenance
$\wedge$	et
$\leqslant$	relation d'ordre (non strict)
$\neg$	négation
$\vee$	ou inclusif
$\Diamond$	opérateur de possibilité (unilatérale)
$\neq$	absence de relation de paraphrase
$\rightarrow$	implication logique
$\Box$	opérateur de nécessité
$\veebar$	ou exclusif
$^{?}$	acceptabilité douteuse
$^{??}$	acceptabilité très douteuse
*	agrammatical, inacceptable ou logiquement invalide
$_{\mathrm{A}}$	aléthique
$_{\mathrm{E}}$	épistémique

R	radical
S	sporadique
H_0	hypothèse nulle
(x)	$(\forall x)$
x	variable individuelle
O	opérateur d'obligation
p	proposition en général ou antécédent d'une conditionnelle
q	conséquent d'une conditionnelle
ET	écart-type
M	moyenne
N	nombre d'observations
VA	verbe ambigu
VP	verbe polysémique
VU	verbe univoque
Y	variable de prédicat

Liste des tableaux

2.1 Trois niveaux syntaxiques (d'après Gosselin 2010) 41
2.2 Interprétations radicales et épistémiques des verbes modaux 44
2.3 Interprétations radicales, épistémiques et aléthiques des verbes modaux . 57
2.4 Correspondances entre les catégories modales von Wright (1951) . . . 58

7.1 Interprétations de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval 192

9.1 Design des expériences 2 et 3 de Rodd *et al.* (2002) et de l'expérience de Beretta *et al.* (2005) 239
9.2 Design de l'expérience de Pylkkänen *et al.* (2006) 258

10.1 Scores test pilote proximité de sens 288
10.2 Design de l'expérience 293
10.3 Exemples de stimuli – expérience d'eye-tracking 295
10.4 Scores pré-test proximité de sens 298
10.5 Analyse scores pré-test proximité de sens 298
10.6 Fréquence des verbes 299
10.7 Mesures verbes modaux 316
10.8 Analyse fprt région 3 VM 320
10.9 Analyse fprt région 3 VM condition *pouvoir* 320
10.10 Analyse fprt région 4 VM 321
10.11 Analyse rbrc région 5 VM 321
10.12 Analyse rbrc région 6 VM 322
10.13 Analyse rbrc région 6 VM condition *devoir* 322
10.14 Analyse tft région 3 VM 323
10.15 Analyse tft région 4 VM 324
10.16 Analyse rrt (ms/car) région 7 VM 325
10.17 Analyse rrt région 7 VM condition *devoir* 326
10.18 Analyse tft région 7 VM 326
10.19 Analyse tft région 7 VM condition *pouvoir* 327

10.20 Mesures verbes ambigus . . . 331
10.21 Analyse RBRC région 5 VA . . . 331
10.22 Analyse RRT région 3 VA . . . 332
10.23 Analyse TFT région 3 VA . . . 332
10.24 Analyse RRT région 4 VA . . . 333
10.25 Analyse TFT région 4 VA . . . 333
10.26 Analyse TFT région 5 VA . . . 333
10.27 Mesures verbes polysémiques . . . 336
10.28 Analyse FPRT région 3 VP . . . 337
10.29 Analyse FPRT région 4 VP . . . 338
10.30 Analyse FPRT région 4 VP condition `contexte favorable` . . . 338
10.31 Analyse FPRT ms/car région 5 VP . . . 338
10.32 Analyse FPRT région 6 VP . . . 339
10.33 Analyse RRT ms région 3 VP . . . 340
10.34 Analyse RRT région 3 VP condition *voir* . . . 340
10.35 Analyse RRT région 4 VP . . . 341
10.36 Analyse RRT région 4 VP condition `contexte neutre` . . . 341
10.37 Analyse RRT région 4 VP condition `contexte favorable` . . . 342
10.38 Analyse RRT région 5 VP . . . 342
10.39 Analyse RRT région 5 VP condition *voir* . . . 343
10.40 Analyse TFT (ms) région 5 VP . . . 343
10.41 Analyse RRT région 6 VP . . . 344
10.42 Analyse TFT région 6 VP . . . 344
10.43 Mesures verbes univoques . . . 346
10.44 Analyse TFT région 5 VU . . . 347
10.45 Analyse RRT région 6 VU . . . 347

F.1 Analyse FPRT (ms/car) région 3 verbes modaux . . . 553
F.2 Analyse TFT (ms/car) région 3 VM . . . 554
F.3 Analyse RRT (ms) région 7 VM . . . 554
F.4 Analyse RRT (ms) région 7 VM condition *devoir* . . . 554
F.5 Analyse TFT (ms/car) région 7 VM . . . 555
F.6 Analyse TFT (ms) région 7 VM . . . 555
F.7 Analyse RBRC région 6 VA . . . 556
F.8 Analyse alternative RRT région 4 VA . . . 556
F.9 Analyse alternative RRT région 5 VA . . . 556
F.10 Analyse FPRT (ms/car) région 3 VP . . . 557
F.11 Analyse RRT ms/car région 3 VP . . . 557
F.12 Analyse RRT (ms/car) région 5 VP . . . 558
F.13 Analyse TFT (ms/car) région 5 VP . . . 558

Table des figures

1.1 Carré des modalités 5
1.2 Triangle des modalités 7
1.3 Carré des modalités déontiques 16

6.1 Carte sémantique de la possibilité 163
6.2 Carte sémantique de la nécessité 163
6.3 Carte sémantique de la possibilité et de la nécessité 164
6.4 Carte sémantique générale simplifiée de la modalité 168

7.1 Carte sémantique adaptée à *devoir* et *pouvoir* 193
7.2 Carte sémantique de *devoir* et *pouvoir* 205

E.1 Distribution des durées de fixation (expérience d'*eye tracking*) 550
E.2 FPRT (ms) région 3 condition `verbe modal` 550
E.3 TFT (ms) région 3 condition `verbe modal` 551
E.4 RRT (ms/car) région 7 condition `verbe modal` 551
E.5 TFT (ms/car) région 7 condition `verbe modal` 552

Préambule

Cette étude, consacrée aux verbes modaux *devoir* et *pouvoir* en français, poursuit un triple objectif. Nous voudrions en effet proposer :

(i) une description fine des divers emplois de *devoir* et *pouvoir* en français moderne ;

(ii) une étude diachronique de ces verbes [2] ;

(iii) une tentative originale d'élucidation de leur représentation en mémoire, *i.e.* dans le lexique mental.

En réalité, c'est la question, liée au dernier point, de la nature profonde homonymique, polysémique ou monosémique des verbes modaux, qui a guidé toutes les recherches présentées dans cette thèse. Notre but était, au départ, si l'on peut paraphraser Huot (1974, *cf.* section 4.2) [3], de vérifier que *devoir* et *pouvoir* sont réellement polysémiques comme le postule la plupart des travaux actuels s'intéressant aux verbes modaux du français, constatant et devant expliquer, à la fois le semblable et le différent dans leurs divers emplois et interprétations (*cf.* notamment chapitre 4).

Nous avions initialement pensé pouvoir amener des éléments déterminants pour répondre à cette question grâce à une étude des interprétations des verbes modaux en synchronie du français moderne ainsi qu'en diachronie. Cependant, nos recherches nous ont amenée à conclure que les outils traditionnels du linguiste, c'est-à-dire l'intuition linguistique et les paires minimales, l'argumentation conceptuelle ou l'analyse de corpus, ne suffisaient pas. Il s'avère ainsi difficile notamment de distinguer la réelle polysémie de la monosémie/sous-spécification (*cf.* chapitre 4). Les moyens d'analyse cités ne permettent en effet de formuler des hypothèses qu'à partir de l'interprétation finale d'un énoncé tandis que les processus interprétatifs eux-mêmes demeurent hors de leur portée.

Cette constatation nous a amenée à nous intéresser aux méthodes expérimentales. La pragmatique expérimentale est née d'une réflexion similaire (*cf. i.a.* Noveck et Sperber 2004 ; Sperber et Noveck 2004 ; Noveck et Sperber 2007 ; Katsos et Cummins 2010 ; Katsos 2012, et chapitre 8), et plus généralement la méthode expérimentale développée en psychologie cognitive afin de pouvoir identifier les causes d'un phénomène en évitant certains inconvénients ou en dépassant certaines limitations de l'observation naturelle et corrélationnelle.

2. Nous nous sommes concentrée, à des fins de faisabilité, sur une époque particulière, le français médiéval, pour les raisons qui sont exposées à la section 7.1.

3. « Mon but était (au départ) de vérifier si l'hypothèse qu'il existe deux verbes *devoir* différents se trouvait confirmée. » (Huot 1974, p. 14)

Néanmoins, la méthode d'analyse dépend évidemment de la question de recherche précise. Par exemple, l'expérimentation est utile pour tester certaines hypothèses, tandis qu'elle ne fournira pas de données sur la co-occurrence en contexte de tel et tel item linguistique. L'étude de corpus permet de récolter de tels renseignements, cependant, de l'absence d'un phénomène, elle ne peut déduire son impossibilité, comme elle ne peut conclure avec certitude de la corrélation de deux phénomènes un lien de cause à effet. L'intuition linguistique permet d'établir, dans une certaine mesure [4], l'agrammaticalité d'un phénomène dans une langue donnée ; la méthode expérimentale, grâce à la manipulation et au contrôle, permet de tester la relation de cause à effet entre deux phénomènes qui apparaissent corrélés. Chaque méthode a ses avantages, ses contraintes, et ses limites.

Selon les questions examinées, nous avons donc employé différents procédés de récolte et d'analyse des données linguistiques ou liées aux traitement cognitif des items linguistiques. Nous avons également essayé de croiser, tant que faire se peut, les données synchroniques, diachroniques et expérimentales ; mais aussi d'identifier et de signaler systématiquement les limitations potentielles des conclusions que l'on peut tirer de telle ou telle analyse, en fonction du recul que nous pouvons avoir sur les méthodes.

(Dé)limitation de l'objet d'étude

Cette thèse a pour objet premier les verbes modaux. L'extension de la classe des verbes modaux varie selon la perspective des études et la définition de la classe ainsi retenue. La modalité, et par là-même la délimitation de la catégorie des marqueurs modaux, a de plus reçu des définitions plus ou moins larges en linguistique (*cf.* chapitre 1).

Concernant les verbes modaux en particulier, on trouve, d'un côté, des perspectives telles que celles de Chu (2008), qui se dote d'une définition syntaxique [5] et qui inclut dans la classe des verbes modaux, qui compte dans son analyse treize membres, des verbes tels que *être en train de* ou *aller* (+ infinitif), que l'on considère habituellement, étant donné leur sens, comme des verbes ou périphrases aspectuels ou temporels. Dans cette thèse, qui s'inscrit avant tout dans un cadre sémantique et pragmatique, afin de pouvoir atteindre les objectifs fixés, est adoptée une définition de la modalité restreinte aux notions de nécessaire et de possible.

D'un autre côté, on trouve des analyses telles que celles de Benveniste (1974), qui croise critères morpho-syntaxiques et critères sémantiques, et qui ne retient ainsi que *devoir* et *pouvoir* comme verbes modaux, tous les autres verbes n'étant qu'occasionnellement modaux. Nous adoptons une perspective similaire et restreignons également l'extension de la classe des verbes modaux du français à *devoir* et *pouvoir*. Ces deux verbes sont en effet les seuls capables de communiquer tous les sens modaux (*i.e.* déontique, dynamique, épistémique et aléthique, *cf.* chapitres 1 et 2).

On trouve aussi des positions intermédiaires aux deux perspectives susmentionnées, telles celle de Gougenheim (1929, p. 156 *sqq.*). Ce dernier inclut dans la classe des

4. *Cf.* par exemple la discussion de la possibilité ou non de pronominaliser en *le* le syntagme infinitival régi par les verbes modaux selon leur interprétation à la section 2.4.1.

5. Les verbes modaux sont définis comme « des verbes sans et hors valence » (Chu 2008, p. 35).

auxiliaires de mode, à côté de *devoir* et *pouvoir*, notamment *oser* et *savoir*. Il eût pu être intéressant d'étudier également ces deux verbes qui peuvent avoir des emplois modaux, notamment en Suisse romande en ce qui concerne *oser* (interprétation déontique [6]), ou en Belgique concernant *savoir* (interprétation dynamique [7]).

L'étude d'autres marqueurs de modalité, notamment *il est possible/probable que*, ou des adverbes tels que *probablement*, *sans doute*, mais surtout *peut-être* ou la tournure impersonnelle *il se peut que*, manque à cette thèse, à certains endroits où nous aurions pu ainsi isoler plus précisément la contribution du verbe modal au sens des énoncés.

Devoir et *pouvoir* sont souvent traités ensemble ou en parallèle (*cf. i.a.* Sueur 1975, 1979, 1983 ; Tasmowski et Dendale 1994 ; Vetters 2003a, 2004, 2012). Nous relevons dans cette étude que le parallèle effectué induit en réalité en erreur. Les emplois des deux verbes modaux ne sont en effet pas toujours parallèles (*cf.* chapitres 2, 3 et 12). Bien plus, *devoir* et *pouvoir* ne sont vraisemblablement pas représentés en mémoire de la même façon (*cf.* chapitres 10 et 12), par conséquent, la récupération de leur sens en contexte ne relève pas des mêmes heuristiques de traitement.

Remarques sur le corpus

Nous n'avons réalisé un corpus relativement contrôlé d'occurrences de *devoir* et *pouvoir* qu'en français médiéval. L'entier de ce corpus, comprenant environ 800 occurrences de ces verbes en ancien et moyen français, se trouve dans l'annexe A. La présentation des textes choisis pour son élaboration est faite à la section 7.1.

Nous n'avons pas effectué d'étude de corpus à proprement parler de *devoir* et *pouvoir* en français moderne. Une réelle étude de corpus de ces verbes très fréquents et plurivoques serait une entreprise titanesque, et nécessiterait, dans un souci d'objectivité, des informateurs natifs non informés qui pourraient indiquer l'interprétation spontanée de l'énoncé.

La collection d'occurrences tirées de la base textuelle Frantext [8] (N=300), annotée par deux informateurs, mentionnée aux chapitres 4 et 10, a été utilisée afin d'examiner la potentielle sous-détermination ou ambiguïté du sens de *devoir* et *pouvoir* en contexte (*cf.* 4.5.2) et déterminer la fréquence relative des sens épistémique et radical (*cf.* 10.4.3.2).

Nous proposons néanmoins, le plus souvent possible, des exemples attestés. Ces exemples ont été relevés au gré de nos lectures personnelles, notés de conversations entendues, recherchés dans la base de données Frantext ou dans des moteurs de recherche internet [9]. S'il est souvent utile à la démonstration de fabriquer des exemples, les

6. *Cf.* par exemple *Maman, j'*ose *avoir des bonbons ?* ou *Dans les locatifs, on* n'ose pas [≅ on n'a pas le droit de] *faire de bruit après dix heures du soir.* (*Le petit dictinnaire suisse romand*).

7. *Cf.* par exemple *Je* ne sais plus *venir à l'entrainement de handball car je suis en blocus à partir de demain.* (`http://la-belgique.blogspot.ch/2010/12/savoir-vs-pouvoir.html`, consulté le 12 mai 2012).

8. *Cf.* `http://www.frantext.fr/`.

9. Les exemples tirés de *Envoyez la soudure!*, *Un pavé pour l'enfer* et *Le Vautour attend toujours* (*cf.* rubrique *Autres textes cités* dans la Bibliographie) ont été repérés par Carl Vetters que nous remercions.

énoncés attestés mettent parfois sur la piste d'éléments pertinents pour l'analyse auxquels on n'aurait peut-être pas pensé, ou de phénomènes réputés impossibles, tels que la négation de *pouvoir* épistémique (*cf.* Vetters 2003b, et sections 2.4.5 et 12.2).

Architecture de l'étude

La thèse est divisée en quatre grandes parties. La partie I est un état de la question critique qui porte essentiellement sur la modalité en linguistique, les descriptions qui ont été faites des diverses interprétations que *devoir* et *pouvoir* peuvent recevoir en français moderne, et les modélisations proposées pour rendre compte leur multiplicité de sens. Les chapitres ou sections d'état de la question en diachronie, ainsi qu'en pragmatique expérimentale et en psycholinguistique, sont reportés, à des fins de lisibilité, dans les parties concernées, respectivement II et III. La quatrième et dernière partie retourne à la linguistique synchronique.

Le chapitre suivant (chapitre 1), qui ouvre la partie I, est une introduction à la problématique générale de la modalité. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un historique de la notion, ni d'une tentative de définition, il a pour but de présenter différentes notions liées à la modalité en général qui sont pertinentes dans le cadre de cette thèse et qui reviendront régulièrement. Le chapitre 2 présente les différentes interprétations des verbes modaux, et examine la façon dont elles ont pu être décrites et différenciées dans la littérature. Le chapitre 3 tente de faire le point sur ce qui peut être considéré comme relevant de la modalité proprement dite et de l'évidentialité dans les emplois de *devoir* et *pouvoir*. Enfin, le chapitre 4 présente et discute différentes approches homonymiques, polysémiques et monosémiques qui ont été proposées dans la littérature, également anglo-saxonne, afin de rendre compte de la multiplicité de sens des verbes modaux.

Concluant à la fin de la première partie que l'état des recherches actuelles, comme l'examen de la sous-détermination potentielle du sens des verbes modaux en contexte (*cf.* section 4.5), ne permettent pas de falsifier avec certitude l'une ou l'autre hypothèse polysémique ou monosémique, ni même finalement d'écarter l'hypothèse homonymique en ce qui concerne *devoir*, les parties suivantes tentent de remplir une partie du programme de recherche suggéré par Croft (1998). Selon son analyse, il est en effet nécessaire de chercher et croiser des données synchroniques et diachroniques de corpus et des données psycholinguistiques afin de pouvoir établir l'indépendance des sens d'un item, leur caractère conventionnel ou non, ou le lien sémantique qu'ils peuvent entretenir.

La partie II est une étude diachronique de *devoir* et *pouvoir* basée, d'un point de vue théorique, sur la *théorie de la grammaticalisation*, et sur l'examen du corpus d'occurrences relevées dans des textes en français médiéval. Dans le chapitre 5, nous posons tout d'abord la question de savoir si l'on peut considérer *devoir* et *pouvoir* comme des auxiliaires, c'est-à-dire des items parfaitement grammaticalisés. Il ressort que ce n'est pas le cas, comme l'intuition, ainsi que les hésitations (ou les désaccords) dans les grammaires ou les études linguistiques entre les étiquettes *verbes*, *auxiliaires* ou *semi-auxilaires* pour désigner les verbes modaux, pouvaient le laisser penser. Nous nous basons principale-

ment dans ce chapitre sur les analyses de Gougenheim (1929) et de Damourette et Pichon (1911–1936). Ces études sont certes relativement anciennes, mais elles ont l'avantage de défendre deux points de vue opposées sur la question, et Damourette et Pichon répondent de façon systématique aux arguments avancés par Gougenheim. De plus, l'ouvrage de Gougenheim est extrêmement bien documenté, notamment d'un point de vue diachronique, et Damourette et Pichon font partie des rares auteurs à proposer des critères nécessaires et suffisants de l'auxiliarité, ainsi qu'à avoir défendu une approche monosémique des verbes modaux français. Le chapitre 6 présente ensuite les hypothèses principales de la *théorie de la grammaticalisation*, les cartes sémantiques (synchroniques et diachroniques) de la modalité proposées par van der Auwera et Plungian (1998), et les possibles mécanismes de changement sémantique à l'œuvre dans la grammaticalisation des marqueurs modaux. Enfin, le chapitre 7 se concentre sur les interprétations de *devoir* et *pouvoir* en ancien et moyen français et tente de reconstituer les parcours de grammaticalisation de ces verbes et de formuler des hypothèses sur les mécanismes de changement sémantique impliqués. Au terme de cette étude diachronique, il n'est néanmoins toujours pas possible de formuler d'hypothèse convaincante concernant la nature polysémique ou monosémique/sous-spécifiée des verbes modaux. On n'a en effet pas d'élément déterminant permettant de savoir si les verbes modaux ont, au fil des siècles, acquis des nouveaux sens, ou s'ils n'ont perdu leurs traits sémantiques spécifiques, et par là leurs contraintes d'emploi, pour ne garder qu'un sens sous-spécifié.

La partie III est une étude se basant sur la méthode expérimentale. Nous y testons en premier lieu, dans le chapitre 8, l'hypothèse de Sueur (1983) selon laquelle le *sens ultime* de *pouvoir* correspondrait à la règle de conversion complémentaire, c'est-à-dire que l'emploi de *pouvoir* communiquerait toujours qu'il est possible que $\neg p$, soit que p est non nécessaire. Ce contenu de sens n'apparaît pas pertinent dans tous les contextes. Nous faisons donc l'hypothèse qu'il s'agit d'une inférence scalaire qui n'est pas tirée par défaut mais seulement quand elle est pertinente, ce que semblent confirmer les résultats d'une tâche de raisonnement modal. *Pouvoir* n'encoderait ainsi que la possibilité unilatérale et non la possibilité bilatérale. Le chapitre 9 est un état de la question concernant la multiplicité de sens en psycholinguistique. Il s'avère que la polysémie et la monosémie/sous-spécification, quand la distinction est faite dans les travaux de psycholinguistique, ne sont pas non plus aisées à différencier expérimentalement. Nous proposons dans le chapitre 10 une manipulation, utilisant la méthode de l'*eye tracking* (oculométrie), susceptible de distinguer polysémie et monosémie/sous-spécification concernant les verbes modaux. Les résultats de l'expérience que nous présentons, une tâche de lecture, montrent que le traitement est facilité par la fréquence/familiarité relative des sens dans le cas de *devoir*, tandis qu'il ne se base pas sur fréquence dans le cas de *pouvoir*. Dans le cas de *pouvoir*, le traitement est même facilité par le sens épistémique, *i.e.* par le sens le moins fréquent/familier. Ces résultats suggèrent que les sens radical et épistémique de *devoir* sont représentés en mémoire, tandis qu'ils ne le sont pas dans le cas de *pouvoir*. Partant, une représentation réellement polysémique semble plus vraisemblable pour *devoir*, tandis qu'une représentation unique et sous-spécifié est plus vraisemblable pour *pouvoir*.

La partie IV, la dernière partie de cette thèse, revient à l'analyse plus spécifiquement linguistique. Nous y examinons d'abord dans le chapitre 11, les emplois dits *discursifs* ou *post-modaux* de *pouvoir* qui sont relativement peu documentés dans la littérature. Cet examen nous permet également de vérifier qu'une approche monosémique (hypothèse de la sous-spécification) est capable de décrire et expliquer toutes les interprétations en contexte de ce verbe modal. Finalement, dans le chapitre 12, la conclusion de la thèse, nous résumons les résultats obtenus dans les parties précédentes, revenons sur des questions laissées ouvertes, et discutons les conclusions que l'on peut tirer des différentes analyses effectuées et des éléments d'explication récoltés concernant le traitement de *devoir* et *pouvoir* en français moderne.

Première partie

État de la question critique

Chapitre 1

Remarques générales sur la modalité

La modalité est un sujet « vaste, mouvant, polymorphe, complexe » (David et Kleiber 1983a, p. 9) [1]. Le concept de modalité est en effet ancien et concerne différentes disciplines : logique, philosophie, linguistique. De plus, il a pu, pour le moins dans le domaine linguistique, recevoir des définitions et des traitements différents selon les sous-domaines, les modèles ou les théories.

Le but de ce chapitre n'est pas de proposer une définition précise et opérationnelle du concept de modalité qui satisferait tout le monde, linguistes, logiciens comme philosophes. Premièrement, nous nous inscrivons dans un cadre linguistique. Deuxièmement, de la même façon que le proposent Dendale et Van Bogaërt (2012) à propos de l'évidentialité – notion qui connaît elle aussi des acceptions diverses (*cf.* chapitre 3) – il est certainement préférable de se doter d'une définition relative au type d'étude envisagée plutôt que d'essayer de trouver *la* définition. Cependant, une telle stratégie n'est viable que si les buts de l'étude et la définition de la notion utilisée sont clairement définis. « Parler de *modalités*, sans plus de précision, c'est s'exposer à de graves malentendus », mettait déjà en garde Meunier en 1974.

L'objet d'étude de cette thèse étant l'analyse sémantique et pragmatique des verbes modaux *devoir* et *pouvoir*, nous pourrons assumer un certain réductionnisme sans nous exposer au risque de simplifier les données. La modalité sera donc entendue dans cette thèse dans un sens restreint aux notions de *nécessaire* et de *possible*. Nous ne chercherons pas à nous doter d'une définition syntaxique de la modalité qui nous amènerait vraisemblablement à inclure plus de verbes que les deux qui nous intéressent dans la catégorie des verbes modaux [2] (*cf.* Chu 2008), ou dont les critères nous pousseraient peut-être à n'accepter que certaines interprétations comme modales (*cf.* notamment chapitre 2 sur les comportements syntaxiques des différentes interprétations de *devoir* et *pouvoir*). Nous ne nous doterons pas non plus d'une définition dite *large* de la modalité (*cf.* 1.1.2),

1. *Cf.* aussi *i.a.* Meunier (1974), Geerts et Melis (1976), Gardies (1983), Le Querler (1996), Birkelund, Boysen et Kjaersgaard (2003), Rocci (2005a), Gosselin (2010).

2. Et Gardies (1983, p. 21) par exemple reconnaît lui-même que sa tentative de définition syntaxique de la modalité est un « échec ».

capable d'embrasser et de décrire aussi les emplois de certains adjectifs ou tiroirs verbaux, qui nous encombrerait sans doute plus qu'elle ne nous serait utile. Enfin, pour paraphraser Geerts et Melis (*cf.* 1976, p. 108), la notion de modalité en linguistique connaissant tellement d'extensions différentes, on peut partir de la constatation que la modalité en linguistique concerne au moins le nécessaire et le possible.

Dans ce chapitre, seront tout de même présentées différentes conceptions existantes de la modalité en linguistique [3]. Nous nous arrêterons plus spécifiquement sur certaines notions ou catégories qui relèvent de la modalité – qui sont nées ou ont pu être développées dans différentes traditions – qui seront utiles pour la compréhension du reste de la thèse. Seront ainsi introduits les opérateurs modaux de nécessité et de possibilité (1.1.1), les opérateurs de quantification universelle et existentielle (1.1.1.1), la notion de mondes possibles (1.1.1.2), de *modus vs dictum* (1.1.2.1), de portée *de re vs de dicto* (1.1.2.2), enfin seront introduits les grands types de modalité : aléthique, épistémique et déontique (1.2). Finalement, nous justifierons pourquoi nous n'adopterons pas la définition traditionnelle en linguistique de la modalité comme l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé (1.3).

1.1 Conceptions larges et restreintes de la modalité

On regroupe généralement [4] les différentes conceptions de la modalité en linguistique en deux grandes catégories :

(i) les conceptions *étroites* (Le Querler 1996 ; Gosselin 2010) – nous préférerons *restreintes* (Gardies 1983) – héritées de la tradition logique aristotélicienne et centrées sur les notions de *nécessaire* et de *possible* ;

(ii) les conceptions *larges*, qui définissent la modalité comme l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu de son énoncé, considérant la modalité comme « l'âme de la phrase » (Bally 1932, p. 36).

La situation est sans doute ici un peu caricaturée. Le Querler (1996, p. 52–54), par exemple, répertorie des définitions intermédiaires de la modalité, des « conceptions médianes ». On peut aussi différencier approches *onomasiologiques* et approches *sémasiologiques* (*cf.* Rocci 2005a, p. 60–62).

L'héritage logique, *i.e.* la définition restreinte, se rencontre aujourd'hui essentiellement en sémantique des mondes possibles (*cf.* notamment Kratzer 1981), mais aussi, dans une certaine mesure, en pragmatique dite *cognitive* (*cf.* par exemple Papafragou 2000a), en linguistique diachronique ou en grammaire fonctionnelle (*cf.* notamment van der Auwera et Plungian 1998 ; van der Auwera 2003). La littérature francophone adopte le plus souvent une définition large de la modalité (*cf.* notamment Le Querler 1996 ; Gosselin 2010).

3. Pour des présentations plus détaillées des diverses définitions qu'a pu recevoir la modalité en linguistique, *cf. i.a.* Meunier (1974), Le Querler (1996), ou Gosselin (2010).

4. *Cf. i.a.* Gardies (1983, p. 13), David et Kleiber (1983a, p. 10), Le Querler (1996, p. 50 *sqq.*) ou Gosselin (2010, p. 5 *sqq.*).

Dans les approches formelles (mais *cf.* aussi KRONNING 1996), les opérateurs modaux, le possible (◊) et le nécessaire (□), fonctionnent comme des quantificateurs, respectivement existentiel (∃) et universel (∀) (*cf.* 1.1.1.1) qui portent sur des mondes possibles (*cf.* 1.1.1.2). La motivation de telles approches, dites *restreintes* en ce qu'elles se privent de beaucoup d'items linguistiques que les perspectives plus larges adoptent comme modaux, est bien sûr de pouvoir formuler des règles prédictives et explicatives. Toute tentative de modélisation de la modalité linguistique dans son sens large n'est toutefois pas vouée à l'échec (*cf.* GOSSELIN 2010).

1.1.1 La tradition logique : le nécessaire et le possible

Dans *De Interpretatione*, ARISTOTE distingue ce que la tradition, notamment la scolastique médiévale, a appelé les propositions *de inesse* ou *assertoriques* des propositions *de modo* ou *modales*. Les premières attribuent une propriété à un sujet, elles servent à affirmer ou nier quelque chose. Les secondes précisent le « mode d'attribution, *nécessaire* ou *contingent* », elles sont « réalisées, par exemple, en *il est possible / nécessaire que P*, et les négatives correspondantes, où P est une proposition de inesse modifiée ou modalisée par l'introducteur » (MEUNIER 1979, p. 17).

La définition de MEUNIER du « mode d'attribution » fait référence au célèbre carré logique d'ARISTOTE (reproduit figure 1.1) [5] articulant le nécessaire, le possible et leurs négations (ou contradictions), respectivement le contingent et l'impossible.

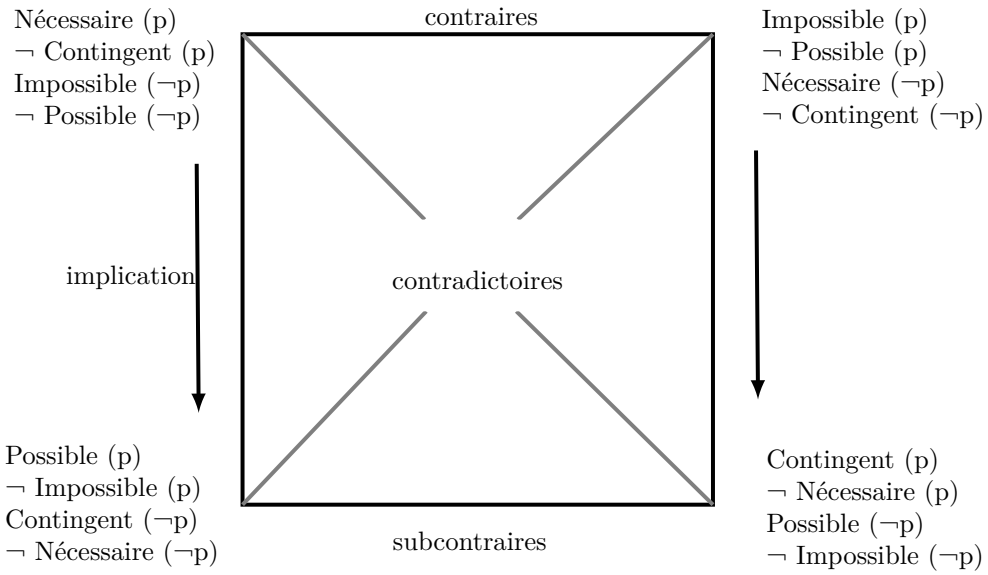

FIGURE 1.1 – Carré logique des modalités

Le *nécessaire* est défini dans la tradition logique comme ce qui est et ne peut pas ne

5. *Cf.* également par exemple GEERTS et MELIS (1976, p. 110), VAN DER AUWERA (1996, p. 182) ou GOSSELIN (2010, p. 83).

pas être, en d'autres termes ce qui est toujours vrai. Le *possible* est ce qui n'est pas mais pourrait être, *i.e.* ce qui est faux (ou non vérifié) mais pourrait être vrai. Le *contingent* est ce qui est mais pourrait ne pas être, *i.e.* ce qui est vrai mais pourrait être faux [6]. Enfin, l'*impossible* est ce qui n'est pas et ne peut pas être, *i.e.* ce qui est toujours faux.

Le carré des oppositions s'articule grâce au jeu des contradictions et contrariétés :

- Le nécessaire est la contradiction du contingent ;
- Le possible est la contradiction de l'impossible ;
- Le nécessaire est le contraire de l'impossible ;
- Le possible est le subcontraire du contingent.

Ce jeu s'exprime grâce au placement de la négation, qui porte sur l'opérateur en cas de contradiction, et sur la proposition dans les cas de contrariété (Aristote 1936, p. 124 *sqq.* ; Lyons 1977, 787–788 ; et figure 1.1) :

- la contradiction du nécessaire, soit le contingent : $\neg\Box\ p$;
- la contradiction du possible, soit l'impossible : $\neg\Diamond\ p$;
- le contraire du nécessaire, soit l'impossible : $\Box\neg p$;
- le subcontraire du possible, soit le contingent : $\Diamond\neg p$.

On peut prendre comme terme de départ le nécessaire ($\Box\ p$) et calculer toutes les autres valeurs grâce à la négation (*cf.* aussi par exemple Roulet 1980, p. 222–223) :

- le contingent : $\neg\Box\ p$;
- le possible : $\neg\Box\neg p$;
- l'impossible : $\Box\neg p$.

On peut tout aussi bien prendre le possible comme référence, puisque $\Diamond\ p \equiv \neg\Box\neg p$ et $\Box\ p \equiv \neg\Diamond\neg p$ (*cf. i.a.* Lyons 1977, p. 165 ; Rocci 2005a, p. 74), peu nous importe néanmoins ici de déterminer s'il vaut mieux un système basé sur la possibilité ou la nécessité.

Deux énoncés contradictoires ne peuvent être ni simultanément vrais ni simultanément faux. Les contraires ne peuvent être simultanément vrais, mais peuvent être simultanément faux. Enfin, les sous-contraires peuvent être simultanément vrais, mais ne peuvent être simultanément faux [7]. Nous retiendrons que le possible n'est pas la contradiction logique du nécessaire. En effet, ce qui est possible peut être nécessaire, ou, en

6. La différence entre possible et contingent peut se représenter ainsi : « l'homme qui marche peut marcher », c'est le contingent, et « l'homme assis peut marcher », c'est le possible (*cf.* Nef 1976, p. 29).

7. *Cf.* « L'opposition que j'appelle *de contradiction* est donc celle d'une affirmation exprimant un sujet universel <pris universellement> à une négation exprimant le même sujet non pris universellement. Par exemple : *Tout homme est blanc. – Quelque homme n'est pas blanc. Nul homme n'est blanc. – Quelque homme est blanc.* L'opposition *de contrariété* est celle de l'affirmation d'un sujet universel à la négation d'un sujet universel : par exemple, *Tout homme est blanc. – Nul homme n'est blanc. Tout homme est juste. – Nul homme n'est juste.* On voit que ces dernières propositions ne peuvent pas être vraies en même temps [mais peuvent être fausses en même temps], tandis que leurs opposées [c'est-à-dire les *subcontraires*] peuvent parfois être vraies en même temps [...]. Dans tout couple de contradictoires [...], l'une est nécessairement vraie, et l'autre nécessairement fausse. » (Aristote 1936, p. 90–91)

d'autres termes, si $\Box\ p$ est vrai, $\neg\Box\neg p$ est également vrai (*cf. i.a.* Rocci 2005a, p. 72). La contradiction du nécessaire est le contingent ($\neg\Box\ p$). Le possible du carré logique ($\neg\Box\neg p$) est ce que Horn (1972) appelle le *possible unilatéral*[8].

L'usage le plus fréquent en langue, notamment des verbes modaux exprimant la possibilité, ne serait cependant pas le *possible unilatéral*, mais le *possible bilatéral* (*cf. i.a.* Horn 1972 ; Geerts et Melis 1976). Ce dernier s'analyse, comme le possible unilatéral, comme la contradiction de l'impossible, mais également comme la contradiction du nécessaire, effaçant ainsi le contingent. Si l'on ne considère que la possibilité bilatérale comme catégorie pertinente[9], on obtient le *triangle* reproduit figure 1.2[10] (*cf. i.a.* Geerts et Melis 1976, p. 11 ; Le Querler 1996, p. 48)[11] :

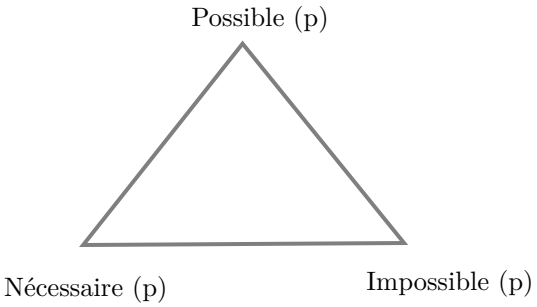

Figure 1.2 – Triangle des modalités

Cette représentation triangulaire a le désavantage d'effacer la possibilité unilatérale au profit de la seule possibilité bilatérale, ce qui peut poser problème pour la description de certains emplois des marqueurs modaux. Nous y reviendrons notamment au chapitre 8.

1.1.1.1 Modalité et quantification

La logique d'Aristote est une logique *bivalente*, c'est-à-dire que ne sont considérées que deux valeurs de vérité : le vrai et le faux. Cette logique repose ainsi sur trois principes :

(i) le principe de *non-contradiction* : p et $\neg p$ ne peuvent être vrais simultanément (*cf.* 1.1.1) ;

(ii) le principe de *bivalence* : toute affirmation est nécessairement soit vraie, soit fausse ;

8. Ou *pur possible* chez Blanché (1966) ou *possible large* chez Granger (1976) ou Gosselin (2010, p. 208).

9. Il a été argué que le possible et le contingent faisaient double emploi (*cf. i.a.* Le Querler 1996, p. 47).

10. Cette conception triangulaire viendrait, à l'origine, d'Abélard (*cf. i.a. ibid.*, p. 47–48).

11. Certains ont proposé des hexagones pour pouvoir rendre compte des « deux » possibilités (*cf.* notamment Blanché 1966). On trouvera un récapitulatif des différentes solutions adoptées dans la littérature dans Geerts et Melis (1976) ou van der Auwera (2001), et un exposé plus précis de la modalité dans la logique antique dans Rocci (2005a, p. 71–74).

(iii) le principe du *tiers exclu* : il n'y a pas d'intermédiaire entre p et $\neg p$, si p est vraie alors $\neg p$ est fausse, et si p est fausse, alors $\neg p$ est vraie. (*cf.* Gosselin 2010, p. 41)

Or, une proposition telle que « les hommes sont blancs » pose problème car elle est *contingente*, *i.e.* tantôt vraie, tantôt fausse. Aristote propose donc d'introduire la quantification pour réduire certaines propositions à la logique bivalente, et éliminer la contingence qui menace le principe de non-contradiction. La contingence disparaît en effet si l'on introduit les quantificateurs *universel* et *existentiel* : la proposition « tous ($\forall$) les hommes sont blancs » est fausse, et la proposition « quelques ($\exists$) hommes sont blancs » est vraie.

Cette perspective sera adoptée en logique modale (*cf.* 1.1 et 1.1.1.2) : la nécessité sera ainsi définie comme un quantificateur universel, et la possibilité comme un quantificateur existentiel. Toutefois, si l'on en reste là, la catégorie de la modalité est inutile car réductible à la quantification, et le possible pose toujours problème du point de vue de la logique classique vérifonctionnelle, car il n'est ni vrai ni faux.

1.1.1.2 Les mondes possibles

C'est l'introduction, au XX^{e} siècle, des *mondes possibles* en logique modale, notamment sous l'impulsion de Kripke et Carnap, qui permettra de résoudre ce problème. La notion de monde possible viendrait à l'origine de la métaphysique de Leibniz (*cf.* Lyons 1977, p. 165 ; Kalinowski 1983, p. 25) mais correspond en logique à « un ensemble de faits compatibles entre eux et susceptible d'être décrit par un ensemble de propositions régies strictement par la logique bivalente » (Gosselin 2010, p. 45 ; *cf.* aussi Lyons 1977, p. 165–166).

On peut donc faire porter la quantification sur les mondes possibles, et ainsi

- *est nécessaire ce qui est vrai dans tous* ($\forall$) *les mondes possibles*
- *est possible ce qui est vrai dans au moins un* ($\exists$) *monde possible*
- *est impossible ce qui est faux dans tous* ($\forall$) *les mondes possibles*
- *est contingent ce qui est vrai dans le monde réel mais faux dans au moins un* ($\exists$) *monde possible* (*cf. i.a.* Kalinowski 1983, p. 25)

Nous reviendrons en détail sur les mondes possibles au chapitre 4 et notamment aux sections 4.4.2.1 et 4.4.2.2. Notons pour l'instant que ces mondes possibles sont bien évidement « *stipulés*, ils ne sont pas *découverts* au moyen de puissants télescopes » (Kripke cité par Kronning 1996, p. 39). Néanmoins, il fallait trouver un moyen de les réduire, un énoncé modalisé ne pouvant convoquer une infinité de mondes possibles.

1.1.1.3 Les univers de croyance et les univers modaux

Différentes stratégies ont été mises en œuvre pour réduire l'infinité de mondes possibles. Nous détaillerons la solution adoptée en sémantique formelle à la section 4.4.2.1. La relativisation des mondes possibles à l'*arrière-plan conversationnel* de l'énoncé dans ce domaine appartient toutefois au même ordre d'idée que les solutions présentées ici.

Martin (1987) subordonne les mondes possibles à des*univers de croyance* définis comme des ensembles de propositions que le locuteur tient pour vraies au moment de l'énonciation. Un univers de croyance regroupe ainsi les propositions dites *décidables* (*ibid.*, p. 15 *sqq.*), *i.e.* auxquelles le locuteur est en mesure d'attribuer une valeur de vérité [12].

Toutes les propositions décidables ne sont cependant pas convoquées par le locuteur chaque fois qu'il s'exprime. L'ensemble de ces propositions constitue l'*univers virtuel*, les propositions qui sont impliquées au moment de l'énonciation ne sont qu'un sous-ensemble des propositions décidables par le locuteur et constituent l'*univers actuel*.

Les modalités sont ainsi relatives à des univers de croyance : est *nécessaire ce qui est vrai dans tous les mondes possibles de l'univers de croyance actuel* ; est *possible ce qui est vrai dans au moins un monde possible de l'univers de croyance actuel*.

De la même façon, Kronning (1996) subordonne les mondes possibles à des *univers modaux*. Ainsi, la nécessité exprimée par *devoir* qu'il étudie, est « le produit d'une composition inférentielle [nous y reviendrons chapitre 3] qui dénote l'universalité mondaine (« dans tous les mondes possibles ») *dans un certain univers modal* [13]. » (*ibid.*, p. 30). Les univers modaux sont « structurés » par des lois juridiques ou religieuses, des règles de jeu ou de grammaire, des lois sociales, morales, logiques ou mathématiques, des scénarios, *etc.* dits *régularités nomiques* (*cf. ibid.*, p. 34–35). C'est, on s'en doute, la nature des régularités convoquées qui expliquera pour beaucoup l'interprétation spécifique finale de l'énoncé modalisé. Dans l'analyse de Kratzer (1981), les différences entre modalités proviennent également des types d'arrière-plans conversationnels mobilisés (*cf.* 4.4.2.1).

1.1.2 Définitions larges de la modalité

En général, la notion de modalité en grammaire ou en linguistique est entendue dans un sens beaucoup plus large qu'elle ne l'est en logique ou en sémantique des mondes possibles (*cf. i.a.* Gosselin 2010, p. 5 ; Gardies 1983). On trouve par exemple dans la grammaire de Riegel, Pellat et Rioul (1994, p. 579) :

> La notion de modalité est empruntée à la logique modale, qui distingue la nécessité et la possibilité et ajoute à la logique des propositions les opérateurs correspondants. *Dans l'étude de la langue* [14], les modalités sont considérées comme des éléments qui expriment un certain type d'attitude du locuteur par rapport à son énoncé.

En linguistique, on entend ainsi plus habituellement la modalité comme « l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu de son énoncé » (*cf. i.a.* Le Querler 1996 ; ou dans le domaine anglophone, Palmer 1986). Cette modalité linguistique correspond à ce que l'on a appelé *modus*.

12. Les propositions *indécidables* (inintelligibles ou absurdes par exemple, *cf.* Martin 1987, p. 27 *sqq.*) ne peuvent appartenir aux univers de croyance.

13. Nous soulignons.

14. Nous soulignons.

1.1.2.1 *Modus vs dictum*

Le couple *modus/dictum* n'apparaît pas chez Aristote, qui reste assez vague sur la structure des énoncés modalisés. C'est la scolastique médiévale qui introduit ces notions : « Quando ergo dictum ponitur pro subjecto et modus pro praedicato, tunc est propositio modalis, ut cum dicitur "Socratem currere est possibile" » [15] (Thomas d'Aquin, cité par Meunier 1979, p. 17).

Littéralement, le *dictum* est « ce qui est dit », il attribue lui-même un prédicat à un sujet. Énoncer la modalité, ou *modus* du *dictum*, revient donc à énoncer une prédication sur une prédication.

La distinction s'est largement répandue en linguistique grâce à Bally (1932) notamment. Chez Bally, comme en linguistique en général, la définition de la modalité est considérablement large :

> [elle est] la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit. (Bally 1942, cité par Meunier 1974, p. 9)

Le « *dictum* [est chez Bally le] "contenu représenté" (proposition primitive exprimée par la relation sujet-prédicat) [et le] *modus* [une] "opération psychique", ayant pour objet le *dictum* » (*ibid.*, p. 9). Le *modus* se trouve ainsi « subjectivisé », quand les modalités logiques sont objectives.

En effet, comme le remarque Coates (1983, p. 18), les logiciens ont tendance à « objectiviser » la modalité (épistémique) tandis que les linguistes ont tendance à la « subjectiviser ». Elle note ainsi par exemple que (1) sera paraphrasé par les logiciens par (1-a.) tandis que les linguistes préfèreront une glose telle que (1-b.), les seconds mettant l'accent sur la subjectivité du locuteur tandis que les premiers tentent de l'effacer :

(1) *Paul must be in Liverpool by now.*
« Paul doit être à Liverpool maintenant. »
   a. *In the light of what is known*[16]*, it is necessarily the case that Paul is in Liverpool*
   « Étant donné ce que l'on sait, il est nécessairement le cas que Paul est à Liverpool »
   b. *I'm sure/I confidently assume that Paul is now in Liverpool.* (*ibid.*, p. 18)
   « Je suis sûr/Je suis convaincu que Paul est maintenant à Liverpool »

Si le *modus* est la modalité qui porte sur un *dictum*, paradoxalement, la définition large de la modalité n'embrasse plus les modalités déontiques ou radicales (*cf.* 2.2). En effet, selon l'analyse de Kronning (*cf. i.a.* 1996, p. 42, 53), *devoir* déontique fait toujours partie d'un *dictum*. *Devoir* ou *pouvoir* radicaux peuvent d'ailleurs se trouver

15. « Quand, par conséquent, ce qui est dit est mis pour sujet, et le mode pour prédicat, alors la proposition est modale, comme lorsque nous disons "Il est possible que Socrate coure" ».

16. Ce qui correspond à l'arrière-plan conversationnel épistémique de la sémantique des mondes possibles (*cf.* 4.4.2.1).

sous la portée d'un modal épistémique comme en (2), appartenant donc au *dictum*, et le modal épistémique au *modus* :

(2) *Si je l'ai trouvée, je* dois pouvoir *en dénicher d'autres.* (Desplechin, M., *L'Album vert*, Actes Sud, 2006, p. 30, FRANTEXT)
≅ Si je l'ai trouvée, il est probable que je sois capable d'en dénicher d'autres.

PALMER (1974, p. 101) note également que les « subject oriented modals » (« modaux orientés vers le sujet »), *i.e.* les modaux radicaux, ne sont pas des « "true" modals » car ils font partie du contenu propositionnel de l'énoncé. Les scolastiques avaient déjà remarqué que les modalités peuvent avoir des portées différentes *de re* ou *de dicto*.

1.1.2.2 Modalité *de re vs* modalité *de dicto*

Thomas d'Aquin notamment [17] distingue en effet modalité *de re* (« interne ») et modalité *de dicto* (« externe »). Chez cet auteur, la définition des modalités *de re* et *de dicto* est « grammaticalisante » comme le note MEUNIER (1979, p. 21) :

> [...] une modale *de dicto* consiste en une proposition dans laquelle le dictum tout entier est sujet et le modus prédicat [...]. Dans celle qui est *de re* (qui concerne « les choses » formule on ne peut plus vague), le modus interrompt (interponitur) le dictum [...].

L'analyse dépend entièrement de la linéarité de l'énoncé : la modalité est *de dicto* dans « Socratem currere est possibile », *de re* dans « Socratem possibile est currere » (*cf.* NEF 1976 ; KRONNING 1996, p. 79, note 246), et l'énoncé « Possibile est Socratem currere » est non modal car *possibile* occupe la position du sujet et non celle du prédicat (*cf.* MEUNIER 1979, p. 19).

On retrouve d'une certaine manière la même analyse chez VON WRIGHT (1951, p. 8 *sqq.*), selon qui, à propos des modalités aléthique et épistémique (*cf.* 1.2), la modalité est *de dicto* quand elle concerne la vérité (ou la fausseté) d'une proposition (ou la façon dont une proposition est sue ou non être vraie dans le cas de la modalité épistémique, *cf.* (1-a.)), et *de re* quand elle concerne quelque chose qui a (ou n'a pas) une certaine propriété ou est su avoir ou ne pas avoir une propriété dans le cas de la modalité épistémique. Ainsi, par exemple, la modalité est *de dicto* dans des expressions telles que *it is necessary that...* (« il est nécessaire que... ») ou *it is impossible that...* (« il est impossible que... ») dans le cas de la modalité aléthique (*cf. ibid.*, p. 8), ou *it is known that...* (« il est su que... »), *it is unknown whether...* (« on ne sait pas si... ») dans le cas de la modalité épistémique (*cf. ibid.*, p. 29) ; tandis qu'elle est utilisée *de re* dans un énoncé tel que (3) (modalité aléthique) ou (4) (modalité épistémique) :

(3) Jones is possibly (not possibly, necessarily) dead. (*ibid.*, p. 25)
« Jones est possiblement (impossiblement, nécessairement) mort. »

(4) Jones is (not) known (not) to be dead. (*ibid.*, p. 33)
« Jones est (n'est pas) su (ne pas) être mort. »

17. Pour une discussion, *cf.* MEUNIER (1979), LE QUERLER (1996).

Néanmoins, dès l'époque médiévale, les définitions se détachent de la forme de surface au profit de considérations plus abstraites renvoyant aux données logico-sémantiques.

En logique modale, les portées *de re* et *de dicto* sont illustrées dans la célèbre formule de Barcan [18], *cf.* (5), dont nous laissons de côté la controverse que son introduction en logique modale a suscitée (*cf.* Williamson 2010). Dans l'antécédent, la modalité est *de re* et elle est *de dicto* dans le conséquent ; on peut lire la formule : « s'il est vrai que tout x est nécessairement Y alors il est nécessairement vrai que tout x est Y » :

(5) $(x) \Box \mathrm{Y}x \rightarrow \Box ((x)\ \mathrm{Y}x)$ [19]

En linguistique, la distinction *de re*/*de dicto* a été reprise et interprétée de différentes façons. Chez Kronning (1996, p. 78–80), la modalité est *de re* quand l'agent du procès modalisé correspond à l'agent de l'obligation de faire (*cf.* 2.4.2), comme en (6), et *de dicto* quand l'agent de l'obligation de faire n'est pas exprimé et où aucune obligation de faire quoi que ce soit n'incombe donc au sujet grammatical, comme en (7) :

(6) *Il m'a dit qu'il* avait dû *s'extraire par la vitre.* (*Trois souris*, p. 39) [20]

(7) *Nous avons une loi et selon cette loi il* doit *mourir.* (Jean 19:7, *Bible* 1982, cité par *ibid.*, p. 79)

Le Querler (*cf.* 1996, p. 58, note 27) reprend la distinction entre portée *de re* et portée *de dicto* sous l'appellation *portée intra-prédicative* vs *extra-prédicative*. La distinction, abondamment utilisée dans la littérature (*cf. i.a.* Guimier 1989 ; Le Querler 1996, 2001 ; Vetters 2003a,b, 2004), et sur laquelle nous reviendrons plus précisément à la section 2.4.1, pose que la modalité peut porter soit « de l'intérieur, sur la relation entre le sujet et le verbe », elle est dans ce cas intra-prédicative, soit « de l'extérieur, sur l'ensemble de cette relation prédicative » (Le Querler 1996, p. 67), elle est alors extra-prédicative. Étant donné que selon Le Querler la modalité radicale est intra-prédicative, *devoir* en (6) comme (7) sera considéré comme intra-prédicatif. Ce point sera discuté à la section 2.4.1.

1.2 Catégories ou types de modalités

Les modalités classiques du carré logique sont des modalités *aléthiques* ou *ontologiques* (Meunier 1979, p. 18) ou encore *ontiques* (Le Querler 1996, p. 41 ; Gardies 1983, p. 13 [21]). Elles concernent la vérité des propositions (*cf.* 1.2.1).

18. *Cf. i.a.* Nef (1976), et pour d'autres illustrations, Gosselin (2010, p. 97) ou Kronning (1996, p. 79).

19. x représente une variable individuelle, Y une variable de prédicat et (x) est mis pour $(\forall x)$, sur la notation, *cf. i.a.* Lyons (1977, p. 138 *sqq.*).

20. Les références exactes des documents cités dont n'apparaissent que le titre et la page concernée se trouvent en bibliographie dans la rubrique *Autres textes cités*.

21. Chez Honeste (2004) les modalités « ontiques » sont les modalités « dynamiques », *i.e.* radicales non déontiques (*cf.* 2.2.2), qui sont aussi considérées comme aléthiques chez Gosselin (2010).

Dès l'époque d'Aristote (*cf.* Gosselin 2010, p. 43–44), mais surtout au XX^e siècle (*cf. i.a.* Lyons 1977, p. 791 ; Le Querler 1996, p. 41), d'autres systèmes de modalités seront développés qui ne concerneront plus uniquement la *vérité objective* (*cf.* Gosselin 2010, p. 314), mais aussi le savoir ou la *vérité subjective* (*cf. ibid.*, p. 325), *i.e.* les modalités dites *épistémiques* (*cf. i.a.* Palmer 1986, 102, *cf.* 1.2.2), ou qui ne relèvent plus de la vérité mais, par exemple, de la prescription (modalités dites *déontiques*, *cf.* 1.2.3), de la volonté, des désirs ou des souhaits (modalités dites *bouliques*) ou de l'appréciation morale (modalités *axiologiques*) ou affective ou esthétique (modalités *appréciatives*, *cf.* 1.2.4).

Nous ne présenterons ici que les trois premières modalités (aléthique, épistémique et déontique) et les modalités appréciatives auxquelles on a rattaché les différentes interprétations de *devoir* et *pouvoir*. Nous proposons des exemples avec *devoir* ou *pouvoir* puisque ce sont ces deux-là qui nous occupent, mais il va sans dire que les langues ont d'autres moyens que les verbes modaux pour exprimer la modalité.

1.2.1 Modalités logiques

Les modalités classiques, logiques, dites *aléthiques*[22], concernent la vérité que l'on peut dire *objective* des propositions (*cf. i.a.* Coates 1983, p. 18 ; Gosselin 2010, p. 314).

Ces modalités aléthiques ont souvent été ignorées des linguistes, pour le moins dans la littérature francophone, jusque Kronning (1996), pour des raisons que nous exposerons à la section 2.5. La notion même de vérité *objective* peut être remise en question. Si l'on pose que tout énoncé asserté est pris en charge par un locuteur par exemple, la vérité énoncée se trouve par là même subjective. Ducrot (1993) par exemple pose qu'il n'y a que du subjectif dans la langue. On peut cependant considérer que les langues ont au moins les moyens linguistiques de *présenter* des propositions comme objectivement vraies (*cf.* Saussure 2012, p. 134 ; et pour une discussion détaillée sur le rapport entre modalité et vérité, *cf.* Gosselin 2010, p. 15, 311–313).

Il faut déjà rappeler la distinction entre propositions*analytiques* (ou *tautologies*, *cf.* Lyons 1977, p. 787) et propositions *synthétiques*. Les premières sont vraies en vertu de leur forme logique et du sens des éléments qui la composent. Les secondes sont vraies (ou fausses) en vertu de l'expérience, *i.e.* de faits contingents, et leur vérité ne peut donc être déterminée par la seule analyse logique (*cf. i.a.* Lyons 1977, p. 147, 787 ; Kronning 1996, p. 70). Ainsi, (8) ou (9) sont des propositions analytiques car les concepts de « non marié » ou de « cause » sont impliqués par, respectivement, les concepts de « célibataire » ou d'« effet », ou, en d'autres termes, « non marié » ou « cause » font partie de la définition de *célibataire* ou d'*effet* :

(8) All bachelors are unmarried. (Lyons 1977, p. 147)
« Tous les célibataires ne sont pas mariés (sont non mariés). »

(9) Tout effet *doit* avoir une cause.

22. *Cf.* ἀλήθεια, « vérité » en grec ancien.

Les propositions en (10) ou (11) sont en revanche synthétiques, et non analytiques, étant donné que le concept du prédicat n'est pas inclus dans le concept du sujet :

(10) All men are less than nine feet tall. (Lyons 1977, p. 147)
« Tous les hommes sont plus petits que neuf pieds. »

(11) Si tu jettes une pierre en l'air, elle *doit* retomber (en vertu des lois de la pesanteur). (Gosselin 2010, p. 319)

L'exemple (11) de Gosselin fait référence à Kant et à la définition de l'analytique et du synthétique (nous laissons de côté la distinction kantienne entre synthétique *a priori* et synthétique *a posteriori* qui n'est pas pertinente ici) :

> Je puis d'avance connaître *analytiquement* le concept de corps par les caractères d'étendue, d'impénétrabilité, de figure, etc., qui sont tous *pensés dans ce concept*. Mais, si maintenant j'étends ma connaissance et que je reporte mes regards vers l'*expérience* qui m'a fourni ce concept de corps, j'y rencontre toujours la pesanteur réunie aux caractères dont je viens de parler, et je la joins par conséquent d'une manière *synthétique*, comme attribut au concept de corps. (Kant 1835, p. 47) [23]

La modalité aléthique concerne donc la vérité nécessaire (analytique) ou contingente (synthétique) des propositions [24]. Les propositions peuvent ainsi être nécessairement vraies ou non nécessairement fausses, *i.e.* possibles :

(12) Un triangle *doit* avoir trois angles. (Gosselin 2010, p. 322)

(13) Un triangle *peut* avoir un angle droit. (*ibid.*, p. 322)

1.2.2 Modalités épistémiques

Les modalités épistémiques concernent la vérité dite *subjective* – selon le point de vue souvent adopté en linguistique – ou le savoir [25] – selon le point de vue logique. Les modalités épistémiques marquent notamment le domaine du savoir, de la croyance, du doute.

Devoir et *pouvoir* peuvent communiquer une modalité épistémique, *cf.* respectivement (14) et (15). Comme nous l'avons évoqué à la section 1.1.2.1, les linguistes adopteront souvent des gloses de type (a.) tandis que les logiciens préfèreront des paraphrases de type (b.) (*cf. i.a.* Lyons 1977, p. 791–792) [26], paraphrases qu'on retrouvera en sé-

23. Les soulignements sont nôtres.

24. La modalité aléthique est parfois cantonnée en logique aux propositions analytiques (*cf.* Kronning 1996, p. 28).

25. *Cf.* ἐπιστήμη, « science, art ; savoir, habileté » en grec ancien.

26. Lyons (1977, p. 791–792) donne l'exemple (i) :

(i) Alfred must be unmarried.

a. « I (confidently) infer that Afred is unmarried » (*ibid.*, p. 791)

b. « In the light of what is known, it is necessarily the case that Afred is unmarried » (*ibid.*, p. 792)

mantique des mondes possibles (*cf.* 4.4.2.1) :

(14) – *Il* devait *être bien fatigué, pour cesser de lui écrire, se dit Eugénie en voyant la lettre arrêtée au milieu de cette phrase.* (*Eugénie Grandet*, p. 152)

a. J'en déduis/Je suis (presque) sûre qu'il était bien fatigué.
b. Étant donné ce que l'on sait, il est nécessairement le cas qu'il était bien fatigué.

(15) – *Il* pouvait *être une heure du matin, tout le monde s'était mis aux fenêtres, la chose se passait avec une certaine gravité.* (*La Chartreuse de Parme*, p. 312)

a. Je suppose qu'il était une heure du matin.
b. Étant donné ce que l'on sait, il est possiblement le cas qu'il était une heure du matin.

1.2.3 Modalités déontiques

Les modalités déontiques sont parfois qualifiées de modalités *impropres* (*cf.* Stahl 1983, p. 47). Le principal fondateur de la logique déontique même se demandait si la logique modale n'avait pas fait là une « fausse couche » (*cf.* von Wright 1951, cité par Kalinowski 1983, p. 27).

Les modalités déontiques (*cf.* δέον, « ce qu'il faut ; le devoir ; le besoin ») concernent, au sens strict, l'*obligatoire*, le *permis*, l'*interdit* et le *facultatif* (ou *indifférent* chez von Wright 1951) qui s'organisent sur le modèle du carré des oppositions, *cf.* figure 1.3 page suivante.

On peut calculer toutes les valeurs à partir de l'obligatoire (O), comme on calcule les modalités logiques à partir du nécessaire :

– le permis : $\neg O \neg p$;
– le facultatif : $\neg O\ p$;
– l'interdit : $O \neg p$.

Nous verrons au chapitre suivant (*cf.* 2.4.5) comment résoudre le problème de *devoir* déontique qui, nié, ne devrait pas pouvoir communiquer l'interdit, *cf.* (16), mais devrait toujours communiquer le facultatif, *cf.* (17) :

(16) *Pierre me réprimanda : « Une militante* ne doit pas *pleurer ! » La révolution jusque dans notre intimité !* (Brière-Blanchet, C., *Voyage au bout de la révolution : de Pékin à Sochaux*, Fayard, 2009, p. 135, Frantext)

(17) *Guevara avait résumé les trois leçons à tirer de Cuba « 1) Les forces populaires peuvent gagner une guerre contre l'armée régulière ; 2) on* ne doit pas *toujours attendre que soient réunies toutes les conditions pour faire la révolution : le foyer insurrectionnel peut les créer* [...] » (Debray, R., *Loués soient nos seigneurs : une éducation politique*, Gallimard, 1996, p. 155, Frantext)

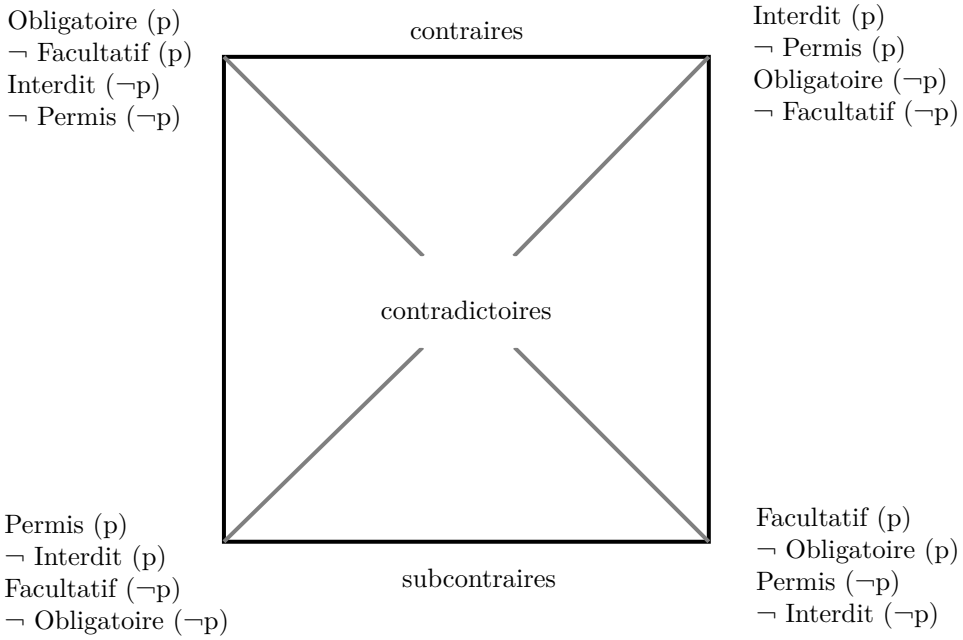

FIGURE 1.3 – Carré des modalités déontiques

La possibilité déontique, la permission, peut être communiquée par *pouvoir*, *cf.* (18), et la négation ne pose pas ici de problème, *cf.* (19) :

(18) – *Vos deux zèbres, vous* pouvez *me les amener, maintenant.*
– *Bien, chef.* (*Trois souris*, p. 29)

(19) *Il y a malheureusement certaines choses qu'il* ne peut pas *révéler, mais il implore l'aide du commissaire : il n'est pas possible de laisser tuer un innocent de cette façon !* (*Les Gommes*, p. 150)

1.2.4 Modalités appréciatives

Les modalités appréciatives relèvent de la subjectivité comme les modalités épistémiques, mais le locuteur ne communique pas ses croyances, son savoir ou des jugements de vérité, mais des *jugements de valeur* (*cf.* GOSSELIN 2010, p. 333).

L'appréciation du locuteur peut être marquée par divers substantifs (*bonheur* par exemple), adverbes (tels que *malheureusement*), ou autres constructions verbales (*je regrette que*, *il est heureux que*, *etc.*)[27]. Elle pourrait également être communiquée par *pouvoir* dans des énoncés tels que (20) (effet de sens de *justification de la relation prédicative*, *cf.* LE QUERLER 1996, p. 133) ou (21) (effet de sens d'*intensification*, *cf. ibid.*, p. 133) selon LE QUERLER (1996, 2001) car ils peuvent être paraphrasés, respectivement, par des tournures telles que « heureusement que… » ou « je trouve que x est

27. *Cf.* LE QUERLER (1996, p. 86–87), GOSSELIN (2010, p. 339–341).

particulièrement... » :

(20) *Elle* peut *être contente, elle n'a rien fait !* (oral)

(21) – *Oh ce que tu* peux *être embêtante.* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 114)

Nous reviendrons en détail sur ces emplois au chapitres suivant, notamment aux sections 2.7.4 et 2.7.1.

1.3 Conclusion : une définition de la modalité pour l'étude de *devoir* et *pouvoir*

La définition large, traditionnelle, de la modalité en linguistique comme indiquant l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel de son énoncé est insatisfaisante pour au moins deux raisons.

Premièrement, elle ne peut *a priori* pas prendre en charge les modalités intra-propositionnelles (bien qu'elle le fasse). La définition de la modalité adoptée par Le Querler (« expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé », 1996, p. 61) nous semble quelque peu en contradiction avec la distinction modalité intra-prédicative/extra-prédicative. En effet, si la modalité est définie comme l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel de son énoncé, il est difficile de comprendre comment une modalité *intra-prédicative*, appartenant donc par définition au contenu propositionnel, peut être modale.

Deuxièmement, une définition large de la modalité tend à confondre modalité et force illocutoire (ou modalité et modalisation, modalités d'*énoncé* et modalités d'*énonciation* chez Meunier 1974)), et par là même sémantique et pragmatique. Selon Le Querler (*cf. i.a.* 1996, p. 56, 65) par exemple, les injonctions par acte de langage indirect, *cf.* (22), font partie des modalités *intersubjectives* (qui marquent « le rapport que le locuteur entretient avec l'interlocuteur à propos du contenu propositionnel de son énoncé » *ibid.*, p. 65).

(22) *Peux*-tu fermer la fenêtre ? (*ibid.*, p. 65)

Les modalités peuvent contribuer à déterminer la force illocutoire d'un énoncé, mais il semble important de distinguer modalité et force illocutoire, une même force pouvant être exprimée par différentes modalités, *cf.* (22) et (23) par exemple :

(23) Tu *dois* fermer la fenêtre.

Le même acte *directif* est communiqué en (22) grâce à un marqueur de possibilité dynamique (*cf.* 2.2.2) et en (23) grâce à un marqueur d'obligation déontique (*cf i.a.* Roulet 1980). Nous reviendrons sur lesactes de langage et les verbes modaux au chapitre suivant à la section 2.8.

Finalement, comme le note Gosselin (2005, p. 42, note 5), la définition large de la modalité est en réalité trop étroite car elle ne concerne *a priori* que les modalités

subjectives. Elle concerne en effet « l'attitude du locuteur », donc la subjectivité (*cf.* aussi Lyons 1977, p. 792) [28].

Pour l'étude de *devoir* et *pouvoir*, il semble qu'une définition de la modalité restreinte au nécessaire et au possible soit suffisante. Les connexions entre nécessité aléthique et nécessité épistémique, ou entre possibilité aléthique et possibilité épistémique, sont, au moins intuitivement, suffisamment évidentes (*cf. ibid.*, p. 791). Le lien entre nécessité et obligation ou possibilité et permission est peut-être moins évident à première vue. La relation sémantique qui unit toutes les interprétations de *devoir* ou de *pouvoir* sera discutée notamment au chapitre 4. Les modalités appréciatives sont *a priori* exclues d'une définition restreinte de la modalité. Nous verrons au chapitre 2 suivant que *pouvoir* est de toute façon incapable de communiquer seul de telles modalités.

28. Le Querler (1996, 2001) isole néanmoins les trois grands types de modalisation suivants :

- **modalisation subjective** marquant le rapport que le locuteur entretient avec le contenu propositionnel de son énoncé, comprenant les *modalités épistémiques* (marquage du degré de certitude) et *appréciatives* (marquage de l'appréciation positive ou négative) ;
- **modalisation intersubjective** marquant le rapport que le locuteur entretient avec l'interlocuteur à propos du contenu propositionnel de son énoncé, comprenant notamment les *modalités déontiques* ;
- **modalisation objective** marquant le rapport que le locuteur établit entre le contenu propositionnel de son énoncé et des réalités objectives, comprenant les *modalités logiques ou aléthiques* mais aussi toutes les implications telles que les rapports de condition, conséquence, but, *etc.* (*cf.* Le Querler 1996, p. 63–67 ; 2001, p. 28).

Chapitre 2

Les différentes interprétations de *devoir* et *pouvoir* en français moderne

2.1 Une multiplicité de sens

Devoir et *pouvoir* manifestent une large *plurivocité sémantique* (Kronning 1996) ou *multiplicité de sens* (d'après Papafragou 2000a, p. 23). Ils peuvent en effet avoir plusieurs *significations* ou *sens* ou *effets de sens*[1], parlons pour le moment d'*interprétations* possibles[2]. Les dictionnaires proposent des listes d'acceptions parfois impressionnantes[3]. Par exemple, selon le *Littré*, *devoir*,

> suivi d'un verbe à l'infinitif, exprime qu'une chose arrivera infailliblement. *Tous les hommes doivent mourir*. [...] Il exprime une obligation morale. *Un bon fils doit respecter son père.* [...] Il marque qu'il y a une sorte de justice ou de raison à ce qu'une chose soit. *On devrait planter des arbres le long de la route.* [...] On s'en sert pour marquer l'intention. *Je dois aller demain à la campagne.* [...] Il marque aussi un futur indéterminé. [...] *Je dois prochainement recevoir de l'argent.* [...] *Devoir* exprime quelquefois une supposition. *C'est lui qui doit avoir fait cela, on suppose que c'est lui qui a fait cela.* Il indique en d'autres cas une simple croyance. [...] *Ces faits-là doivent être communs, je pense qu'ils sont communs.* [...].

1. Selon, entre autres, que l'on considère que leur plurivocité relève de l'homonymie, de la polysémie ou de la monosémie (sous-spécification). Cette question sera traitée aux chapitres 4, 9, 10 et 12.

2. En effet, l'interprétation finale de (i) par exemple :

(i) *En quittant son domicile Dupont n'était pas mort, il* pouvait *même marcher tant bien que mal* [...] (*Les Gommes*, p. 144)

sera toujours la capacité, que le verbe modal encode précisément la capacité, ou au moins un sens de possibilité de faire quelque chose sous-spécifiée, ou même un simple sens de possibilité sous-spécifiée.

3. Kronning (*cf.* 1996, p. 16-19) relève au total 37 acceptions différentes de *devoir* dans les dictionnaires et les grammaires.

Pouvoir quant à lui, toujours selon le *Littré*, peut avoir le sens de

> avoir la faculté de, être en état de. [...] *Sans songer où je vais, je me sauve où je puis*, Boil. *Sat.* VI [...] En parlant des choses, être capable de. [...] *L'honneur seul peut flatter un esprit généreux*, Rac. *Esth.* II, 5.[...] Avoir la permission, la liberté de. *Puis-je me plaindre à vous d'un retour inégal...* Corn. *Sertor.* IV, 2. [...] Souvent il exprime le doute, la possibilité. Avec un nom de personne pour sujet. *Non, non, ce cher objet à qui j'ai pu déplaire*, Corn. *Cid*, III, 1. [...] *Pourriez-vous n'être plus ce superbe Hippolyte, Implacable ennemis des amoureuses lois...* Rac. *Phèdre*, I, 1. Avec un nom de chose pour sujet. *Quelque juste pourtant que puisse être sa peine*, Corn. *Cid*, II, 8. [...] Il se dit aussi impersonnellement en ce sens. *Il pourra venir un temps meilleur.* [...] *Il peut être midi*, c'est-à-dire qu'il est probable qu'il est midi. [...] Se résoudre à. *Et je puis dans son sein enfoncer un poignard !* Corn. *Cinna*, III, 2. [...] Au subjonctif, il sert à exprimer un vœu, un souhait ; alors il se met en tête de la phrase, avec son sujet après lui. *Puisse périr comme eux quiconque leur ressemble !* Rac. *Athal.* IV, 2. [...]

Dès les premiers travaux sur les verbes modaux en français (*cf.* Gougenheim 1929 ; Sten 1954 ; Huot 1974 ; Sueur 1975), on a cependant tenté d'organiser cette multiplicité de sens. Certaines interprétations semblent en effet proches d'un point de vue sémantique comme syntaxique. On regroupe ainsi traditionnellement les différentes interprétations en deux grandes classes : interprétations *radicales* et interprétations *épistémiques*. Une troisième catégorie a été proposée plus récemment par Kronning (1996) : les interprétations *aléthiques*. S'est enfin également posée la question des emplois des verbes modaux dans des énoncés dans lesquels ils semblent plus contribuer à la force illocutoire qu'à exprimer une simple possibilité ou nécessité, introduisant divers actes de langage notamment (*cf.* Barbet et Vetters 2013).

De façon générale, la nécessité et la possibilité *épistémiques* (et *aléthiques*) concernent la *vérité de propositions* (*cf.* 1.2), tandis que la nécessité ou la possibilité *radicales* concernent *la nécessité ou la possibilité d'actions* (*cf. i.a.* Palmer 1986, p. 96 ; Lyons 1977, p. 823 ; von Wright 1951, p. 8, 29, 36). En marge de ces deux grandes catégories, existent d'autres interprétations dont la nature ou le statut sont plus débattus : interprétations*sporadiques*, *discursives* (Le Querler 1996, 2001), *futurales* (*cf.* respectivement 2.6, 2.7 et 2.9).

Si du point de vue de l'interprétation finale des énoncés, tous les emplois de *devoir* et *pouvoir* peuvent se distinguer les uns des autres, comme en témoignent les inventaires des dictionnaires, tous ne peuvent être distingués du point de vue de la syntaxe. Partant de cette constatation, Sueur (1975, 1979, 1983) propose de regrouper les interprétations qui ne diffèrent pas d'un point de vue syntaxique. Ceci l'amène à constituer les deux grandes classes d'interprétations radicales (*cf.* 2.2) et épistémiques (*cf.* 2.3). Ces deux catégories avaient été distinguées auparavant dans la littérature anglo-saxonne, mais Sueur (1975) semble être le premier à avoir opéré un tel regroupement dans la littérature française.

Les interprétations épistémiques sont en effet réfractaires à certaines constructions syntaxiques dans lesquelles sont en revanche possibles les interprétations radicale (*cf.*

2.3). Guimier (1989) ou Le Querler (1996, 2001) notamment, soutiennent, à propos de *pouvoir*, que les interprétations radicales sont intra-prédicatives tandis que les interprétations épistémiques sont extra-prédicatives, ce qui expliquerait une partie des compatibilités et incompatibilités avec certaines structures syntaxiques (*cf.* 2.4.1). Vetters (2003a, 2004), à propos de la modalité radicale, insiste sur le fait que les interprétations radicales sont *agentives* alors que les interprétations épistémiques ne le sont pas (*cf.* 2.4.2).

2.2 Les interprétations radicales

Lyons (1977), Roulet (1980) ou Kronning (1996) gardent le terme *déontique* issu de la logique (*cf.* 1.2.3) pour désigner la modalité non-épistémique. Comme le remarque Coates(1983), le terme prête cependant à confusion car la modalité non-épistémique ne concerne pas seulement la modalité déontique au sens logique (*cf.* 2.2.1). L'auteur préfère donc le terme *root* (*cf. ibid.*, p. 20-21). Le terme français *radical* semble copié de l'anglais *root*. Le terme *root* aurait été employé d'abord par Hofmann (1966) selon M. Perkins (1982, p. 248), Palmer (1986, p. 103), van der Auwera et Plungian (1998, p. 84) ou Rocci (2005a, p. 129). Le terme renvoie aux interprétations *basiques* (*cf.* Palmer 1986, p. 103). Il est récusé par van der Auwera et Plungian (1998, p. 84) car n'ayant pas été motivé, il peut faire référence aux interprétations basiques en diachronie comme en synchronie, et le deuxième point est discutable (*cf.* chapitre 4). Nous garderons le terme *radical*, largement répandu, pour désigner les interprétations non-épistémiques des verbes modaux, *i.e.* les interprétations déontiques « au sens strict » et « au sens large » (Roulet 1980, p. 223).

Selon Sueur (1975, 1979, 1983), les interprétations *radicales* de *pouvoir* communiquent une permission, *cf.* (1), et celles de *devoir* une obligation, *cf.* (2).

(1) Pierre peut venir.
≅ *x permet* à Pierre de venir. (Sueur 1975, p. 9)

(2) Pierre doit venir.
≅ *x oblige* Pierre à venir. (*ibid.*, p. 11–12)

Contrairement aux énoncés avec *permettre* ou *obliger* dans lesquels l'agent du prédicat est toujours exprimé, avec *pouvoir* ou *devoir*, cet agent n'est pas explicité. Le sujet grammatical ne correspond en effet pas à l'agent de la permission ou de l'obligation qui est ainsi noté x dans les paraphrases (*ibid.*, p. 9). C'est précisément la saturation contextuelle de ce x qui spécifie l'interprétation selon « la nature de l'agent ou causatif impliqué » (Sueur 1983, p. 176). Nous appellerons ce x *source* ou *cause* de la permission ou de l'obligation (*cf.* aussi Lyons 1977, p. 824-825) plutôt qu'*agent*, afin d'éviter les confusions avec l'agent du procès du verbe à l'infinitif (*cf.* 2.4.2).

Selon la nature de x, source de la possibilité, un énoncé avec *pouvoir* pourra communiquer une *capacité*, *cf.* (3), une *possibilité matérielle* (*cf. i.a.* Le Querler 1996), *cf.* (4), ou une *permission* proprement déontique, *cf.* (5) :

(3) *En quittant son domicile Dupont n'était pas mort, il* pouvait *même marcher tant bien que mal* [...] (*Les Gommes*, p. 144)
≅ En quittant son domicile Dupont n'était pas mort, il *était* même *capable* de marcher tant bien que mal.

(4) *Elle finit par convaincre l'obstination de l'avocat et se retrouva bientôt dans la rue avec le sentiment fort agréable de* pouvoir *dépenser sans compter et échafauder tous les projets qu'elle voudrait.* (*Le Train bleu*, p. 47-48)
≅ Elle finit par convaincre l'obstination de l'avocat et se retrouva bientôt dans la rue avec le sentiment fort agréable d'*avoir la possibilité matérielle/les moyens* dépenser sans compter et échafauder tous les projets qu'elle voudrait [le personnage vient de toucher une très forte somme d'argent].

(5) *La vieille a demandé si elle* pouvait *téléphoner. Bien sûr qu'elle* pouvait *; le patron lui a indiqué l'appareil accroché au mur.* (*Les Gommes*, p. 27)
≅ La vieille a demandé la *permission* de téléphoner. Bien sûr qu'elle *avait la permission* ; le patron lui a indiqué l'appareil accroché au mur.

Un énoncé avec *devoir*, quant à lui, pourra communiquer, selon la terminologie de Kronning (1996, 2001c), une *obligation théorique*, *cf.* (6), ou une *obligation pratique*[4], *cf.* (7) :

(6) *Ne faut-il pas de toute manière qu'il le retrouve ? Il en a reçu l'ordre. C'est cela qu'il* doit *faire.* (*Les Gommes*, p. 107)

(7) *Ils entraient partout pour faire leurs manigances et n'écoutaient même pas ce qu'on leur disait. Elle* a dû *les observer de près, de peur qu'ils n'emportent quelque chose, car leurs mines n'inspiraient guère confiance.* (*Les Gommes*, p. 89)

Nous n'avons pas indiqué, en (6) et (7), de paraphrase car, dans les deux cas, on utiliserait « être obligé de ». On voit bien néanmoins qu'en (6), un ordre a été reçu, tandis qu'en (7), ce sont les circonstances qui obligent le personnage à faire quelque chose.

Si l'on peut isoler ces différentes interprétations radicales, dans les faits, en contexte, elles ne sont pas toujours distinguables. Le Querler (2001, p. 20-21) note que l'interprétation du modal peut en rester à un certain degré d'indétermination[5]. Ainsi, « la nature du causatif impliqué », pour reprendre les termes de Sueur (1975, p. 13 ; 1979, p. 100-101), n'est pas toujours spécifiée, comme en (8) par exemple :

(8) On *a pu* voir hier le premier ministre au Salon de l'Agriculture. (Le Querler 2001, p. 20)

La question de l'ambiguïté en contexte sera traitée en détail à la section 4.5.2.

4. Gougenheim (1929), Roulet (1980) ou Vetters (2003a,b, 2012) ne parlent pas d'obligation pratique mais d'*obligation matérielle*, la terminologie sera motivée plus loin dans cette section.

5. *Cf.* aussi Fuchs et Guimier (1989, p. 8), Guimier (1989, p. 23), Kronning (1996, p. 126 *sqq.*), ou encore, à propos des modaux anglais, Coates (1983, p. 247).

2.2.1 Les interprétations déontiques

Le terme déontique, emprunté à la tradition logique, est souvent conservé dans la littérature anglo-saxonne (*cf.* par exemple Palmer 1986 ; van der Auwera et Plungian 1998). Dans la littérature francophone, on fait le plus souvent référence à l'interprétation déontique de *pouvoir* par le terme *permission* (*cf. i.a.* Sueur 1975, 1979, 1983 ; Le Querler 1996, 2001) et à celle de *devoir* par le terme *obligation* (*cf. i.a.* Sueur 1975, 1979, 1983) ou *obligation théorique* (Kronning 1996, 2001c) [6]. Traditionnellement, concernant *devoir*, on parle d'*obligation morale* (*cf.* Gougenheim 1929 ; Sten 1954).

La source de l'obligation *déontique* est une loi ou norme morale, légale, sociale, religieuse (*cf.* Kronning 1996, p. 114 ; Gougenheim 1929, p. 198). Telles sont également les sources de l'interprétation déontique de *pouvoir* qui ne se réduisent pas à un animé humain comme le suggèrent Sueur (1975, 1979, 1983) ou Le Querler (1996, 2001). Dans le modèle de Gosselin (2010), l'*instance de validation* de la représentation (*i.e.* le « sujet modal » ou l'« agent vérificateur », *cf. ibid.*, p. 60 *sqq.*, et section 4.3.2) des modalités déontiques exprimées par les verbes modaux est une *institution* : justice, morale, religion, famille, école… (*cf. i.a. ibid.*, p. 445–449).

En (9), des lois religieuses sont à l'origine de l'interdiction de rire des dieux et de la permission de rire des bouffons :

(9) *On* ne pouvait *rire des dieux, mais on* pouvait *rire des bouffons qui les copiaient de façon burlesque et qui les moquaient.* (Cuisinier, J., *La Danse sacrée en Indochine et en Indonésie*, P.U.F., 1951, p. 103, Frantext)

En (10), c'est une loi sociale – qui rencontre une loi morale personnelle – qui est à l'origine de l'obligation de protection des animaux :

(10) […] *le contrat qu'il avait passé avec la loi et avec lui-même lorsqu'il avait accepté d'être le maître et le gardien de cette brousse consacrée. Il* devait *protéger les animaux en toutes circonstances, excepté celle où un animal menaçait la vie d'un homme.* (Kessel, J., *Le Lion*, Gallimard, 1958, p. 262, Frantext)

En (11), ce sont les convenances qui permettent d'utiliser certains mots sous certaines conditions :

(11) *« […] il faut que tu saches t'exprimer aussi dans une autre langue, celle des gens importants », elle m'a expliqué un jour. Pourtant elle m'a dit qu'on* pouvait *employer de temps en temps les mots qui me venaient quand je causais à condition de les mettre entre guillemets.* (Seguin, F., *L'Arme à gauche*, Julliard, 1990, p. 41, Frantext)

Un être animé humain peut néanmoins être la source d'une permission ou d'une obligation :

6. Comme on l'a noté, chez Kronning (1990, 1996, 2001c, 2003a, 2005), *déontique* fait référence à l'interprétation radicale non-spécifique de *devoir*.

(12) Ses parents sont d'accord, il *peut* prendre la voiture. (Le Querler 2001, p. 24)

(13) – *Vos deux zèbres, vous* pouvez *me les amener, maintenant.*
– *Bien, chef.* (*Trois souris*, p. 29)

(14) Allô, allô, Vous *devez* m'écouter ! (`http://titi57.blog.fr/`, consulté le 15 septembre 2012)

Ainsi, comme en (13) et (14), les verbes modaux peuvent entrer dans des actes de langage *directifs*. Bybee, R. Perkins et Pagliuca (*cf.* 1994, p. 177–179) parlent dans ce cas précis de *modalité orientée vers le locuteur* (*speaker-oriented modality*) qu'ils distinguent de la *modalité orientée vers l'agent* (*agent-oriented modality*) car dans le second cas il s'agit de communiquer que certaines conditions permettent ou obligent le sujet à faire quelque chose, alors que dans le premier cas, le locuteur *impose* ces conditions au sujet.

Palmer (1986, p. 97 *sqq.*) semble considérer dans ce cas *may* (« pouvoir ») et *must* (« devoir ») comme des performatifs. Roulet (1980, p. 218) note que *devoir* et *pouvoir* ne sont pas des verbes performatifs, mais qu'ils peuvent *fonctionner* comme les verbes performatifs, comme des « marqueurs d'acte illocutoire » (*ibid.*, p. 219). Dans l'analyse de Kronning (*cf.* 1996, p. 81 *sqq.*), les actes de langage directifs avec *devoir* sont dérivés *pragmatiquement*. Le rapport entre verbes modaux et actes de langage sera traité à la section 2.8.

2.2.2 Les interprétations dynamiques

Le terme *dynamique* est proposé par Palmer (*dynamic*, *cf.* 1986, p. 102) pour distinguer les modalités non-épistémiques non-déontiques. Le terme est emprunté à von Wright (1951, p. 28) qui indique dans une note que les concepts modaux associés aux *facultés* (*abilities*) et aux *dispositions* (*dispositions*) peuvent être appelés *modalités dynamiques*[7]. Palmer (1986, p. 102-103) élargit les modalités *dynamiques* à toutes les modalités qu'il appelle *neutres* ou *circonstancielles*, c'est-à-dire tous les cas de modalité non-épistémique non-déontique. La réalisation d'actions ne dépend en effet pas toujours des seules facultés de l'agent mais aussi souvent des circonstances extérieures (*cf.* 7.3.2). La modalité dynamique ne concerne donc pas que les facultés, mais elle rend également compte de l'emploi de *must* en (15) par exemple, où le modal communique ce que nous avons appelé à la suite de Kronning (1996) une obligation pratique :

(15) You *must* go now if you wish to catch the bus. (Palmer 1986, p. 102)
« Tu dois partir maintenant si tu veux attraper le bus. »

Afin de distinguer les différents types de modalités au sein de la modalité dynamique, nous reprendrons la classification proposée par van der Auwera et Plungian (1998)

7. Vraisemblablement du grec ancien δύναμις , « puissance, pouvoir *dans tous les sens* : force *physique* ou intellectuelle ; [...] faculté, talent [...] ». Les modalités dynamiques font partie des modalités aléthiques (*cf.* 2.5) selon von Wright (1951). De même, chez Gosselin (2010, p. 319, 448), l'instance de validation des interprétations de capacité et de possibilité matérielle de *pouvoir* étant la réalité objective, elles sont aléthiques. Nous réserverons le terme aléthique aux interprétations *de dicto*.

qui nous semble assez claire : la modalité non-épistémique non-déontique peut renvoyer à une nécessité ou à une possibilité soit *externe* soit *interne* au participant (*participant-internal modality vs participant-external modality*, *ibid.*, p. 80) [8].

2.2.2.1 Possibilité et nécessité externes au participant

La modalité dite *externe au participant* inclut en réalité la modalité déontique dans l'analyse de VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (*cf. ibid.*, p. 81). Nous avons déjà traité cette dernière, nous nous intéressons ici aux autres cas où la source de la nécessité ou de la possibilité radicale non-déontique est extérieure au participant. Nous reprenons le terme un peu vague de *participant* pour ne pas préjuger pour l'instant de son rôle sémantique, typiquement *agent* ou non du procès exprimé par le verbe à l'infinitif (cette question sera traitée à la section 2.4.2).

Les circonstances, ou *conditions matérielles* selon LE QUERLER (2001, p. 22), peuvent constituer la source de la possibilité exprimée par *pouvoir*. Le verbe modal a dans ce cas une interprétation de *possibilité matérielle* (LE QUERLER 1996, 2001), *cf.* (16) ou (17) :

(16) – *Si. Il s'appelle Paravicini. J'ai pu constater que sa mallette... – je pense entre nous qu'il a fait exprès de l'entrebâiller pour que je* puisse *me rincer l'œil – est bourrée de billets de banque.* (*Trois souris*, p. 39)

(17) *Aujourd'hui que les remparts de la séduction sont tous lézardés, ses pieds réclament des soins qu'elle* ne peut pas *se payer.* (*Ma mère à boire*, p. 46)

On a souvent également décrit une *obligation matérielle* communiquée par *devoir* (*cf.* GOUGENHEIM 1929 ; ROULET 1980 ; VETTERS 2003a,b), *cf.* (18) ou (19) :

(18) *Tout est en ordre. Dupont n'a plus qu'à descendre dîner. Il* doit *paraître d'humeur égale pour que la vieille Anna ne soupçonne rien.* (*Les Gommes*, p. 142)

(19) – *Oui... voyez-vous, elle a été tuée dans un bombardement. Enterrée sous les décombres. Ils* ont dû... *ils* ont dû *creuser pour la dégager.* (*Trois souris*, p. 97)

KRONNING (1996) remarque que dans tous ces cas, *devoir* relève d'une *inférence pratique* et communique une nécessité de faire quelque chose afin d'atteindre un but (*cf.* aussi KRATZER 1981, p. 65) : ne pas éveiller les soupçons en (18) ou dégager la personne en (19). KRATZER (*ibid.*, p. 65) propose l'exemple d'inférence pratique reproduite ci-dessous :

I want to become mayor
« Je veux devenir maire »

8. Nous laissons pour d'autres chapitres (*cf.* 3 et 12) la question de savoir s'il vaut mieux se baser sur la source de la possibilité ou de la nécessité (*cf. i.a.* SUEUR 1975 ; LE QUERLER 1996 ; VETTERS 2004 ; GOSSELIN 2010) ou sur les inférences dont la possibilité ou nécessité exprimée serait le résultat (KRONNING 1996) pour discriminer les interprétations radicales.

I will become mayor only if I go to the pub regularly.
« Je ne deviendrai maire que si je vais au pub régulièrement. »

Therefore :
« Donc : »

I must go to the pub regularly.
« Je dois aller au pub régulièrement »

Kronning (1996, p. 112) représente les inférences pratiques sous la forme générale reproduite ci-dessous, avec *Ag*, l'*agent* du faire apodictique, *i.e.* non pas la cause ou la source de l'obligation, mais l'individu à qui il incombe de faire quelque chose :

Ag veut que *q* soit le cas.

Ag considère que *q* ne sera pas le cas sans qu'il fasse en sorte que *p* soit le cas.

Il est nécessaire que *Ag* fasse en sorte que *p* soit le cas.

Ainsi (20) peut être analysé comme étant le résultat du raisonnement (21) :

(20) *Pour atteindre le boulevard Montparnasse, j'*ai dû *me frayer un chemin à travers les couples dansants.* (Mauriac, cité par *ibid.*, p. 112)

(21) **But :** Je veux atteindre le boulevard Montparnasse.
Moyen : Je considère que je n'atteindrai pas le boulevard Montparnasse sans me frayer un chemin à travers les couples dansants.
Conclusion : Je *dois* me *frayer* un chemin à travers les couples dansants. (*ibid.*, p. 112)

Il faut donc un agent libre qui a la volonté ou l'intention (*cf.* « I want to » dans Kratzer 1981, p. 65) d'atteindre un but pour que l'interprétation d'obligation pratique se déclenche (*cf.* Kronning 1996, p. 113).

2.2.2.2 Possibilité et nécessité internes au participant

Les « qualités inhérentes du sujet de *pouvoir* » (Sueur 1975, p. 10 ; 1979, p. 99 ; 1983, p. 166) peuvent également être la source d'une possibilité radicale, on a dans ce cas une interprétation de *capacité* (*cf. i.a.* Le Querler 1996). Toutefois, le sujet n'est pas forcément humain comme en (3), ainsi que le note Sueur (1975, p. 10-11), qui propose les exemples (22) et (23) :

(22) La salle peut contenir deux mille personnes.
≅ Ses grandes dimensions permettent à la salle de contenir deux mille personnes. (*ibid.*, p. 11)

(23) Cette voiture peut atteindre le 180 à l'heure.
≅ La puissance de son moteur permet à cette voiture d'atteindre le 180 à l'heure. (*ibid.*, p. 11)

En (24), ce sont les qualités inhérentes au tabac qui causent la nuisance de ce dernier [9] :

(24) *Et nous, petits fantassins de sa fantaisie, nous allions avec des mines impersonnelles, au front d'acariâtres marchands de tabac, lui acheter sa bombe à retardement, en petites douilles au garde-à-vous dans un étui sur lequel il n'était pas encore écrit que le tabac* peut *nuire gravement à la santé.* (*Ma mère à boire*, p. 68)

Sueur (*cf. ibid.*, p. 14) ne reconnait pas d'interprétation de *devoir* dont la source de la nécessité correspondrait aux qualités inhérentes du sujet. On peut cependant arguer avec Vetters (2004, 2007) que *devoir* peut avoir une interprétation d'*auto-obligation*, parallèle à l'interprétation de capacité de *pouvoir*, une interprétation dans laquelle la source de l'obligation est une contrainte interne ou inhérente (*cf.* « some inner compulsion », Lyons 1977, p. 824), *cf.* (25) et (26) :

(25) *La femme du gardien eut pitié d'eux et leur proposa du café. Ils acceptèrent. Prévoyant une nuit blanche Aldo en avala plusieurs. Il pouvait avaler une boisson brûlante tandis que Anselme* devait *attendre qu'elle tiédisse.* (José Giovanni, *Le Ruffian*, cité par Vetters 2004, p. 664)

(26) Le tabagisme de mes étudiants devient de plus en plus inquiétant. Après une heure de cours ils s'énervent, car ils *doivent* absolument fumer leur cigarette. (Vetters 2007, p. 67)

Cette auto-obligation comble pour *devoir* le vide existant pour le sens de *nécessité interne au participant* (*participant-internal necessity*, van der Auwera et Plungian 1998, p. 82) ou *nécessité intérieure* (van der Auwera 2003, p. 111) – *cf.* (27) ou (28)– sur la carte sémantique de la modalité de van der Auwera et Plungian (1998) ou dans la grammaire de la modalité de van der Auwera (2003) [10].

(27) Boris needs to sleep ten hours every night for him to function properly. (van der Auwera et Plungian 1998, p. 80)
« Boris *a besoin de*/*doit* dormir dix heures par nuit pour être opérationnel »

(28) J'*ai besoin de* le voir. (van der Auwera 2003, p. 110)

9. On pourrait également faire ici une interprétation sporadique (*cf.* 2.6) du verbe modal : le tabac nuit *parfois* gravement à la santé.

10. Desclés et Guentchéva (2001, p. 103) se demandent où situer la valeur qu'ils nomment *auto-obligation* sur les cartes sémantiques de van der Auwera et Plungian (1998). Cependant, ce qu'ils appellent auto-obligation correspond aux valeurs de *se devoir de* et à une valeur proche de l'aléthique (analytique argumentatif, *cf.* Kronning 1996, p. 118) de *devoir* non pronominal qu'on trouve par exemple dans « Une clef digne de ce nom *doit* ouvrir les serrures » (*ibid.*, 118, note 370), *cf.* aussi Desclés (2003). Nous ne considèrerons pas *se devoir de* comme ayant des emplois proprement modaux, emplois que nous réservons aux structures *devoir* + verbe à l'infinitif. Le verbe, dans *se devoir de*, a son sens lexical plein de *devoir quelque chose à quelqu'un* (*cf.* chapitres 6 et 7).

La nécessité intérieure n'est toutefois pas envisagée comme un développement possible à partir d'une source lexicale de type *owe* (« devoir quelque chose à quelqu'un ») par VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (1998). Ce type de modalité se développe à partir de sources de type *need* (*ibid.*, p. 96, *cf.* chapitres 6 et 7). C'est d'ailleurs *need to* ou *avoir besoin de* qui sont utilisés comme exemples de marqueurs de nécessité intérieure, *cf.* (27) et (28). Toutefois, *devoir* est paraphrasable par « avoir besoin de » en (25) ou (26), et l'interprétation d'obligation dont la source est les qualités inhérentes du sujet est favorisé par le parallélisme dans l'énoncé (25) avec *pouvoir* de capacité (*cf.* aussi VETTERS et BARBET 2006, p. 195).

On peut néanmoins se demander avec GOSSELIN (2010, p. 447) s'il est pertinent de distinguer cet emploi radical de l'obligation pratique telle qu'elle est définie par KRONNING (1996, 2001c). L'obligation pratique se distingue en effet des autres emplois radicaux uniquement par son caractère téléologique et n'implique pas la nature de la source de l'obligation. L'obligation pratique se définit par le fait qu'un agent a la volonté d'atteindre un but. Le but est marqué par « pour boire » en (25) ou « pour assouvir ses besoins de nicotine » en (26).

2.3 Les interprétations épistémiques

Comme nous l'avons noté en introduction (*cf.* 2.1), la modalité épistémique ne concerne pas comme la modalité radicale une nécessité ou une possibilité d'accomplir des actions, mais une nécessité ou une possibilité qu'une proposition soit vraie. Plus précisément, afin de la distinguer de la modalité logique ou aléthique (*cf.* 1.2.1 et 2.5), on peut dire qu'elle concerne le jugement du locuteur [11], sa croyance ou sa connaissance [12], son « degré de certitude [...] sur le contenu propositionnel de son énoncé » (LE QUERLER 2001, p. 28) [13].

La modalité épistémique serait ainsi toujours *subjective* (*cf. i.a.* PALMER 1986, p. 102 ; VAN DER AUWERA 2003, p. 113). On peut cependant arguer qu'il existe une *modalité épistémique objective* (*cf.* LYONS 1977, p. 792, 797–799 ; COATES 1983 ; PAPAFRAGOU 2006), nous y reviendrons aux chapitres 3 et 12.

Depuis SUEUR (1975, 1979, 1983), on paraphrase habituellement les interprétations épistémiques de *devoir* et *pouvoir* par les adverbes, respectivement *sans doute* ou *probablement* (ou la tournure impersonnelle *il est probable que* [14]), *cf.* (29), et *peut-être* ou la tournure impersonnelle *il se peut que*, *cf.* (30) :

11. « a judgement of the speaker », VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (1998, p. 81).

12. « belief, knowledge » (PALMER 1986, p. 96) ; « a proposition is known (to be true) » (VON WRIGHT 1951, p. 29) ; « a particular proposition, or set of propositions, is known or believed » (LYONS 1977, p. 793).

13. *Cf.* aussi COATES (1983, p. 18) : « the speaker's confidence (or lack of confidence) in the truth of the proposition expressed ».

14. *Cf.* HUOT (1974) ou SUEUR (1979), ce qui est une erreur comme l'a montré KRONNING (1996, p. 42, note 118), *il est probable que* étant véridicible alors que l'interprétation épistémique de *devoir* ne l'est pas (*cf.* 2.4.3). Toutefois, la glose ne sera inadéquate que quand l'interprétation est épistémique subjective, l'interprétation épistémique objective étant véridicible, nous reviendrons sur ce point au chapitre 3.

(29) *Un silence complet* devait *régner dans ce pavillon, où tout est prévu pour l'étouffement du moindre bruit.* (*Les Gommes*, p. 94)

a. Un silence complet régnait *sans doute/probablement* dans ce pavillon, où tout est prévu pour l'étouffement du moindre bruit.

b. *Il est probable qu'*un silence complet régnait dans ce pavillon, où tout est prévu pour l'étouffement du moindre bruit.

(30) *Oui, je sais ; il semble qu'il y ait là une contradiction ; mais il* peut *avoir eu assez de force pour aller chercher son revolver et appeler à l'aide, et perdre ensuite beaucoup de sang pendant qu'il attendait l'ambulance : il y avait une tache relativement importante sur le dessus de lit.* (*Les Gommes*, p. 69)

a. Oui, je sais ; il semble qu'il y ait là une contradiction ; mais il a *peut-être* eu assez de force pour aller chercher son revolver et appeler à l'aide [...]

b. *Il se peut qu'*il ait eu assez de force pour aller chercher son revolver et appeler à l'aide [...]

Dans son interprétation épistémique, *pouvoir* exprimerait l'*éventualité*, et *devoir* la *probabilité*. L'éventualité est synonyme de *non-exclusion* dans l'analyse de Sueur (1975, 1979, 1983), c'est-à-dire que $\neg p$ n'est pas exclu. De plus, en énonçant (30) par exemple, un locuteur n'affirmerait pas plus *il a eu assez de force* que *il n'a pas eu assez de force*. En quelque sorte, il aurait aussi bien pu énoncer *il peut ne pas avoir eu assez de force*. L'hypothèse *il a eu assez de force* serait présentée grâce à *pouvoir* comme ayant autant de chance d'être vraie que l'hypothèse *il n'a pas eu assez de force* (ce que suggère également Guimier 1989 ; ou, à propos de *may* et *might*, Coates 1983, p. 149).

Affirmer que *pouvoir* épistémique communique que la proposition a autant de chances qu'être vraie que d'être fausse semble un peu excessif. En effet, *a priori*, on peut très bien utiliser le modal même si l'on pense que la proposition n'a que très peu de chances d'être vraie. De plus, *pouvoir* épistémique ne communique pas toujours que la proposition a aussi des chances d'être fausse. *Pouvoir* épistémique ne respecte pas systématiquement la règle de conversion complémentaire ($\Diamond\ p \rightarrow \Diamond\ \neg p$, *cf.* chapitre 8).

En utilisant *devoir*, le locuteur présenterait en revanche l'un des deux termes de l'alternative comme ayant un degré de vérité supérieur à l'autre, quoique *pouvoir* et *devoir* soient parfois jugés quasi-synonymes [15]. Par exemple, le locuteur énonçant (29), pense que l'hypothèse *un silence complet régnait dans le pavillon* a plus de chance d'être vraie que l'hypothèse *un silence complet ne régnait pas dans le pavillon* (*cf.* Sueur 1975, p. 29 ; Kronning 1996, p. 77). La différence entre *pouvoir* et *devoir* épistémiques, *i.e.* entre éventualité et probabilité, est manifeste en (31) :

(31) *D'ailleurs, comme, au bout du compte, une affaire pour laquelle se dérangeaient vingt-cinq ou trente citoyens* pouvait *et même* devait *être une affaire importante,*

15. *Cf.* par exemple la définition du Littré reprise en 2.1 : « *Il peut être midi*, c'est-à-dire qu'il est probable qu'il est midi », ou les paraphrases avec *devoir* : *Il devait être minuit...* de l'énoncé avec *pouvoir* épistémique *Il pouvait être minuit quand l'incendie se déclara* dans l'expérience de Caron, Le Goff et Caron-Pargue (1989, p. 119).

> *il ordonna que ceux qui désiraient lui parler fussent introduits.* (*La Comtesse de Charny*, p. 568)

Concernant la différence entre interprétations radicales et interprétations épistémiques, Sueur (1975, p. 30) note qu'au contraire des interprétations radicales, les interprétations épistémiques ne peuvent se trouver dans les interrogatives (*cf.* aussi Le Querler 1996, p. 81 ; ou à propos des modaux anglais, Coates 1983, p. 244–245 ; Papafragou 2006, p. 1691). Le locuteur posant la question (32) ne veut pas savoir « quelles interprétations on est peut-être (ou sans doute) en train de donner à la phrase en question » :

(32) Quelles interprétations peut-on/doit-on donner à ces phrases ? (Sueur 1975, p. 30)

Les interprétations épistémiques sont également exclues des énoncés exclamatifs, des subordonnées temporelles, ou des hypothétiques (*cf.* Huot 1974 ; Sueur 1975, 1979, 1983 ; Tasmowski 1988 ; Guimier 1989). On ne pourrait accéder à des interprétations épistémiques des verbes modaux en (33), (34) ou (35), mais seulement à des interprétations radicales :

(33) Pourvu qu'il puisse/doive faire cela demain ! (Sueur 1975, p. 31)

(34) Quand il peut/doit faire cela, il m'en informe toujours. (Sueur 1983, p. 167)

(35) Si tu pouvais/devais faire ce travail, je te le dirais (Sueur 1975, p. 33)

Précédé d'un pronom neutre *le*, mis pour le syntagme infinitif, le verbe modal ne pourrait recevoir qu'une interprétation radicale. *Devoir* ou *pouvoir* seraient ainsi interprétés comme radicaux en (36) :

(36) Pierre *le* peut/doit (*cf.* Sueur 1975, p. 31–32 ; 1979, p. 110)

Ce phénomène s'explique selon Guimier (1989) ou Le Querler (1996, 2001) du fait que les verbes modaux en emploi radical sont intra-prédicatifs tandis qu'ils sont extra-prédicatifs dans leurs interprétations épistémiques. Nous reviendrons en détail à la section 2.4.1 sur la distinction intra-prédicatif *vs* extra-prédicatif qui croise la distinction *prédicat à deux places*[16] *vs opérateur de phrase*[17] à laquelle recourt l'analyse de Sueur (1975, 1979).

Sueur (1975, 1979), moins catégorique que Guimier (1989) ou Le Querler (1996, 2001), remarque que *devoir* et *pouvoir*, dans leurs interprétations épistémiques, sont toujours *opérateurs de phrase*, tandis que dans leurs interprétations radicales, ils peuvent aussi être *prédicats à deux places*.

16. Le prédicat (logique) a *n* places, c'est-à-dire que le verbe est pourvu d'un ou plusieurs arguments qui sont réalisés syntaxiquement par son sujet et son ou ses compléments (*cf.* Lyons 1977, p. 149).

17. C'est-à-dire « un prédicat à une place dont le seul argument est une proposition » (Sueur 1983, p. 168). En d'autres termes, un opérateur de phrase est un *opérateur propositionnel* (*cf. i.a.* Gosselin 2010).

Par exemple, en (37), où le verbe modal a une interprétation radicale, il peut s'analyser soit comme portant sur « le procès tout entier » (Sueur 1983, p. 168), sauf quand *pouvoir* a une interprétation de capacité, *cf.* (37-a.), soit comme ayant deux arguments, *cf.* (37-b.) :

(37) Pierre peut/doit faire ce travail (car les circonstances ou quelqu'un le lui permet ou l'y oblige)
   a. POUVOIR/DEVOIR (FAIRE (PIERRE)(CE TRAVAIL)).
   b. POUVOIR/DEVOIR (PIERRE)(FAIRE (PIERRE)(CE TRAVAIL)). (d'après Sueur 1975, p. 20 ; 1983, p. 168)

En revanche, en (38), où le verbe modal a une interprétation épistémique, ce dernier ne peut être qu'*opérateur de phrase* :

(38) Pierre peut/doit (être en train de) faire ce travail (à l'heure qu'il est).
   a. POUVOIR/DEVOIR (FAIRE (PIERRE)(CE TRAVAIL)). (d'après Sueur 1983, p. 168)

Quand il reçoit l'interprétation de capacité, *pouvoir* est nécessairement prédicat à deux places : « ceci s'explique par le fait que dans les paraphrases avec *permettre*, le sujet doit représenter une *qualité inhérente* du sujet de *pouvoir* : la « *capacité* » est toujours propre à un ou plusieurs individu(s) » (Sueur 1975, p. 18), et la paraphrase (39-b.) est très bizarre, voire inacceptable :

(39) Pierre peut faire ce travail (car il est très intelligent)
   a. Sa grande intelligence permet à Pierre de faire ce travail. (*ibid.*, p. 19)
   b. ??Sa grande intelligence permet que Pierre fasse ce travail. (*ibid.*, p. 19)

von Wright (1951, p. 28) notait déjà que la modalité qu'il appelle *dynamique*, qui réfère à des dispositions ou des facultés, qui concerne donc l'interprétation de capacité de *pouvoir*, est toujours *de re* puisqu'elle concerne la façon dont un individu ou une chose a ou n'a pas une certaine propriété (*cf. ibid.*, p. 25).

Nous allons montrer dans la section suivante, à la suite de Kronning (1996, 2003b) et Gosselin (2010), qu'il convient en réalité de distinguer trois portées des verbes modaux : *de re*, prédicative et propositionnelle. Les verbes modaux pourront donc être, selon les cas, respectivement *opérateur prédicatif*, *métaprédicat* ou *opérateur propositionnel* (*ibid.*), *cf.* 2.4.3.

2.4 Distinguer les interprétations épistémiques et radicales

Les interprétations radicales semblent avoir une portée plus étroite que les interprétations épistémiques qui portent toujours sur la proposition (*cf.* 2.4.1). D'autres caractéristiques ont été mises en avant qui distingueraient les interprétations radicales des épistémiques. Par exemple, les interprétations radicales seraient *agentives*, *i.e.* réclameraient un agent

qui contrôle le procès dénoté par le prédicat principal (*cf.* 2.4.2). On a aussi montré qu'elles étaient *véridicibles* (*i.e.* justiciables d'une appréciation en termes de vérité ou de fausseté) quand les interprétations épistémiques ne sont que *montrables* (*cf.* 2.4.3). Finalement, on a posé que les secondes échappaient toujours à la négation (*cf.* 2.4.5).

2.4.1 Modalité *intra-prédicative vs extra-prédicative*

Une des distinctions fondamentales selon Le Querler (1996, 2001) concerne la différence de *portée* de la modalité [18], qui peut être soit *intra-prédicative* soit *extra-prédicative*. Selon cet auteur (*cf.* Le Querler 1996, note 27 p. 58, p. 81 ; 2001, p. 23), la distinction entre portée intra-prédicative et portée extra-prédicative correspond à la distinction des philosophes entre portée *de re* et *de dicto* (*cf.* 1.1.2.2), et les interprétations radicales seraient toujours intra-prédicatives tandis que les interprétations épistémiques sont extra-prédicatives.

Dans le cas de la portée intra-prédicative, « la modalité porte, de l'intérieur, sur la relation entre le sujet et le verbe ». Dans le cas de la portée extra-prédicative, « elle porte, de l'extérieur, sur l'ensemble de cette relation prédicative » (Le Querler 1996, p. 67), *i.e.* « sur l'ensemble du *dictum*, l'ensemble du contenu propositionnel » (*ibid.*, p. 81) :

portée intra-prédicative : Sujet – Possibilité/Nécessité – Verbe (d'après Le Querler 2001, p. 25)

portée extra-prédicative : Possibilité/Nécessité → [Sujet–Verbe] (d'après *ibid.*, p. 26)

Le Querler attire l'attention sur la différence entre l'aspect *syntaxique* et l'aspect *sémantique* de la distinction. Le verbe *pouvoir*, hormis dans la forme *il se peut que*, serait toujours syntaxiquement intra-prédicatif alors que sémantiquement, il peut être intra-prédicatif comme extra-prédicatif [19]. Afin de décider de la portée sémantique du modal, Le Querler (*ibid.*, p. 24) propose le « test » de la paraphrase :

> On peut utiliser un test qui permet de décider si la modalité est intra ou extra-prédicative : si un énoncé avec *pouvoir* est paraphrasable par un marqueur syntaxiquement extra-prédicatif, c'est que sémantiquement la portée de *pouvoir* est extra-prédicative [...]. Si au contraire un énoncé est paraphrasable par un marqueur syntaxiquement intra-prédicatif, c'est que sémantiquement sa portée est intra-prédicative. (*ibid.*, p. 24)

Cependant le test trouve rapidement ses limites. Il est en effet difficile de décider quelle serait la meilleure paraphrase, (40-a.) ou (40-b.), pour *pouvoir* déontique en (40) par exemple :

(40) Son père s'est laissé fléchir, il *peut* venir.
  a. *Il* lui *est permis* de venir. (1996, p. 126)

18. *Cf.* « l'interprétation de la portée de *pouvoir* est un paramètre essentiel à prendre en compte dans le processus d'interprétation de la signification du verbe modal [...] » (Le Querler 1996, p. 113).

19. Nous n'adhérons pas à la distinction entre niveau syntaxique et sémantique opérée par Le Querler (*ibid.*) qui semble confondre syntaxe et linéarisation de la phrase.

b. *Il est permis qu'*il vienne. (*ibid.*, p. 127)

La paraphrase (40-b.), avec un marqueur extra-prédicatif, est rejetée par l'auteur : elle est « possible, mais peu naturelle dans [le] contexte » (*ibid.*, p. 127). Cependant, dans le contexte (41) par exemple, une paraphrase avec le marqueur extra-prédicatif serait tout à fait naturelle :

(41) Cet homme *peut* être libéré.
≅ *Il est permis qu'*il soit libéré.

Dans l'article de 2001 (Le Querler 2001), les paraphrases avec *permettre*, qui rendent possible une double paraphrase avec le verbe intra-prédicatif ou extra-prédicatif disparaissent. L'énoncé (42) n'est plus paraphrasable que par « être autorisé à », *cf.* (42-a.), ou « avoir l'autorisation de », *cf.* (42-b.), soit des marqueurs qui supposent un agent volontaire et donc toujours intra-prédicatifs :

(42) Ses parents sont d'accord, il *peut* prendre la voiture.
a. Il *est autorisé à* prendre la voiture.
b. Il *a l'autorisation de* prendre la voiture. (*ibid.*, p. 24)

La distinction modalité intra-prédicative/extra-prédicative utilisée par Le Querler (*cf.* 1996, p. 58-59) semble être empruntée à Guimier (*cf.* Guimier 1988, cité dans Fuchs 1989a) qui l'a développée dans le cadre de la théorie guillaumienne de la psychomécanique du langage. Guimier (1989, p. 9-10) explique à propos de *pouvoir* que le verbe modal peut être introduit précocement ou tardivement dans la « genèse mentale de l'énoncé ». Concernant l'interprétation radicale de *pouvoir*, le modal serait introduit « lors de la genèse du prédicat ». Le prédicat est ainsi modalisé avant que ne soit « mise en œuvre la relation prédicative ». Dans le cas de l'interprétation épistémique, le modal serait introduit après la « genèse du prédicat » et la « mise en œuvre la relation prédicative ».

Guimier (*ibid.*, p. 10-11) fournit deux arguments syntaxiques pour appuyer son analyse : la négation, réputée impossible avec *pouvoir* épistémique, et la pronominalisation en *le* du syntagme infinitif (*cf.* 2.3), également réputée impossible avec l'interprétation épistémique.

Depuis Sueur (1975, 1983), on considère en effet qu'un énoncé tel que (43), avec le verbe modal nié, ne peut recevoir d'interprétation épistémique :

(43) Pierre *ne peut pas* aller à la pêche (Guimier 1989, p. 10)

Selon Guimier (*ibid.*, p. 10) le fait que *pouvoir* épistémique ne saurait se trouver sous la portée de la négation prouve qu'il est extra-prédicatif : « étant extra-prédicatif, il est obligatoirement introduit après [la négation] ». Cependant, il a été avancé depuis que *ne pas pouvoir* pouvait avoir une interprétation épistémique [20](*cf.* 2.4.5).

20. On peut également se demander, selon le raisonnement de Guimier comment il se fait que *ne pas devoir* peut recevoir une interprétation épistémique, *cf.* (i) :

(i) *Il était en train d'écrire, quatre mots tout en haut d'une page blanche : « ne peuvent pas empê-*

Le second test syntaxique est la pronominalisation en *le* du syntagme infinitif qui suit le modal. Elle serait en effet seulement possible avec les interprétations radicales (*cf. i.a.* Sueur 1975, p. 32 ; 1979, p. 110 ; Guimier 1989, p. 11 ; Le Querler 1996, p. 116 ; ou Kronning 1996, p. 54, 66, 73). On trouve, en (44), l'interprétation déontique de *devoir*, en (45), l'interprétation déontique de *pouvoir*, et en (46), l'interprétation de capacité :

(44) Chimène
Va je ne te hay point.
Rodrigue
Tu le dois.
Chimène
Je ne puis. (Corneille, P., *Le Cid*, Société des Textes Français Modernes, 1637, Frantext)

(45) Mon employeur peut-il m'obliger à arrêter ma formation si je donne ma démission en cours de stage ? « Oui, il *le peut* tout à fait si la formation a bien été demandée et démarrée avant l'annonce officielle de la démission », explique Philippe Bernier, de Caraxo. (`www.pourseformer.fr`, consulté le 20 septembre 2012)

(46) La photo ne sauvera pas notre planète, mais l'éducation *le peut*.
(`www.agora2.arte.tv/forum/showthread.php?p=26725`, consulté le 20 septembre 2012)

Selon Guimier (*cf.* 1989, p. 11), l'impossibilité de l'interprétation épistémique du modal précédé du pronom neutre *le*, *cf.* (47) ou (48), s'explique par le fait que ce pronom ne peut fonctionner comme prédicat à part entière, il a besoin d'un support verbal, support que ne peut lui fournir le modal extra-prédicatif :

(47) Pierre $doit_{\text{E}}$ [21] travailler. > *Il le $doit_{\text{E}}$. (Kronning 2003a, p. 239)

(48) Marie $peut_{\text{E}}$ (+ a peut-être) avoir de l'angoisse. > *Elle le $peut_{\text{E}}$. (*ibid.*, p. 239)

Selon Busquets et Denis (2001), il y aurait une forte corrélation entre le type d'interprétation de *devoir* ou *pouvoir* et la possibilité d'élider son complément verbal (avec ou sans reprise pronominale) : seule la lecture radicale autoriserait l'élision. Ils proposent les exemples suivants :

(49) Capacité : Jerry peut résoudre l'énigme et Kramer peut aussi.

---

cher »... C'est à ce moment là qu'il est descendu dîner, il n'a pas dû *trouver le mot qui venait ensuite.* (*Les Gommes*, p. 26)

L'auteur répondrait sans doute à cette objection que *devoir* épistémique échappe à la négation qui porte en réalité sur l'infinitif (« il a dû ne pas trouver le mot qui venait ensuite ») et qui est montée. Toutefois, dans ce cas, on se demande pourquoi la négation ne pourrait pas monter aussi dans le cas d'énoncés avec *pouvoir* épistémique. Nous reviendrons en détail sur le problème de la négation section 2.4.5.

21. E est mis pour *épistémique*.

Permission : J. peut venir à la soirée et K. peut aussi.
Obligation : J. doit faire ses devoirs et K. doit aussi. (*ibid.*, p. 69)

(50) Possibilité : *J. peut arriver d'un moment à l'autre et K. peut aussi.
Probabilité : *J. doit être malade et K. doit aussi.
Nécessité : *J. doit (absolument) venir et K. doit aussi. (*ibid.*, p. 69)

Les auteurs relèvent tout de même un contre-exemple, en (51), *devoir* serait épistémique bien que le syntagme infinitif soit élidé :

(51) *Sa fille alors ?*
– Mais oui... le dirait pas. Elle a de l'allure tout de même, sa Florentine.
– Emmanuel sait ?
– Il doit*. De toute façon, cela ne le rebuterait pas.* (G. Roy, *Bonheur d'occasion*, cité par *ibid.*, p. 70)

La portée propositionnelle des verbes modaux dans leur interprétation épistémique fait l'unanimité. Leur portée quand l'interprétation n'est pas épistémique pose plus de problèmes : elle est forcément intra-prédicative pour Le Querler (1996) ou Guimier (1989), mais Sueur (1975) note comme on l'a vu, que les modaux, dans certaines de leurs interprétations radicales, peuvent également être opérateurs de phrase (*cf.* 2.3).

Que les modaux radicaux seraient toujours intra-prédicatifs est contestable quand le modal a en réalité une portée *de dicto*, cas que nous avons évoqué à la section 1.1.2.2, remarqué par Kronning (1996, p. 79), qui donne l'exemple (52) :

(52) *Nous avons une loi et selon cette loi il* doit *mourir.* (Jean 17:9, *Bible* 1982, cité par *ibid.*, p. 79)

Dans le cas de (52), le modal ne peut porter « de l'intérieur sur la relation entre le sujet et le verbe » (Le Querler 1996, p. 67) étant donné que le procès dénoté par *mourir* n'est pas intentionnel (supposant un agent conscient et volontaire, *cf.* Gosselin 2010, p. 304, 306), et qu'il est impossible de contraindre quelqu'un à accomplir un procès non intentionnel (*cf. ibid.*, p. 304).

Si l'impossibilité de pronominaliser en *le* le syntagme à l'infinitif s'explique par la portée extra-prédicative du modal (assimilée à une portée *de dicto* par Le Querler 1996, 2001), on s'attend à ce que l'infinitif d'occurrences telles que (52) ne soit pas pronominalisable, or il semble que ce ne soit pas le cas, cinq locuteurs interrogés ont accepté (53) :

(53) A : Selon notre loi, doit-il mourir ?
B : Oui, il *le doit*.

En réalité, le test de la pronominalisation n'est pas évident, l'intuition des locuteurs varie selon les énoncés proposés. Seulement trois des cinq locuteurs interrogés acceptent franchement (54), et seulement deux (55) :

(54) A : Est-ce que cet homme peut être libéré ?

B : Oui, il *le peut*.

(55) A : Est-ce que il peut facilement être corrompu ?
B : Oui, il *le peut*.

Le passif semble poser problème dans ce cas. Cinq locuteurs supplémentaires interrogés à propos de la grammaticalité de (54) trouvent l'énoncé tout à fait naturel, correct mais « très soutenu », non naturel (passant pour un anglicisme ou comme ayant été acceptable avec une simple ellipse « il peut »), voire agrammatical. L'impression de style soutenu rejoint la remarque de Chu (2008, 38, *cf.* aussi p. 49) selon qui (56) relève d'un style « recherché » :

(56) Il peut porter cette caisse
→ il le peut (*ibid.*, p. 38)

Dix locuteurs supplémentaires, interrogés à propos de (53), légèrement modifié sous la forme (57), trouvent l'énoncé parfaitement acceptable (3 d'entre eux), acceptable mais d'un style un peu soutenu (1) ou non spontané (6 dont 3 auraient utilisé « il le faut » et un une simple ellipse).

(57) Nous avons une loi et selon cette loi il doit mourir. Oui, il *le doit* !

Le test de la pronominalisation est délicat car semblent entrer en jeux des variables sans rapport avec la portée du verbe modal. Par exemple, selon Kronning (2003a, note 19 p. 237 ; *cf.* aussi 1996, note 234 p. 72), la bizarrerie d'énoncés tels que (58) tient à la thématisation de l'infinitif et non à la pronominalisation de l'infinitif :

(58) ?Partir, Pierre *le doit*.

Que le test de la pronominalisation soit fiable ou non, la règle selon laquelle *devoir* ou *pouvoir* extra-prédicatifs seraient toujours épistémiques nous semble trop forte. Elle ne prend pas en compte les cas où, bien que la modalité soit radicale (communiquant une obligation, une permission ou une possibilité de faire quelque-chose), sa portée est *de dicto*, le sujet grammatical ne pouvant être l'agent qu'un procès non intentionnel.

2.4.2 L'agentivité

On définit souvent la modalité radicale comme concernant la *nécessité ou la possibilité d'actions accomplies par des agents moralement responsables* [22]. Elle est ainsi considérée comme *orientée vers l'agent*, c'est-à-dire exprimant l'existence de conditions intérieures ou extérieures portant sur un agent conditionnant la réalisation de l'action exprimée par le prédicat [23].

22. « deontic modality is concerned with the necessity or possibility of acts performed by morally responsible agents » (Lyons 1977, p. 823).

23. « Agent-oriented modality reports the existence of internal or external conditions on an agent with respect to the completion of the action expressed in the main predicate » (Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 177). *cf.* aussi : « The core meanings of the Root modals are crucially associated

Selon Roulet (1980, p. 22), Guimier (1989, p. 40-41), Vetters (*cf. i.a.* 2004, 2007) ou Le Querler (1996, p. 130 *sqq.*), l'interprétation radicale nécessite un sujet agentif et les énoncés suivants ne sauraient relever de la modalité radicale, le voleur ne pouvant contrôler son âge en (59) par exemple :

(59) *Le voleur doit être un jeune homme.* (Roulet 1980, p. 222)

(60) Jan Ulrich *peut/doit* avoir une tendinite au genou. (Vetters 2007, p. 65)

(61) Cette histoire *peut* être vraie. (Guimier 1989, p. 41)

(62) *Il* devait *être aux environs de huit heures, huit heures et demie ; je ne saurais pas le dire exactement.* (*Les Gommes*, p. 150)

(63) *La journée était belle, il* pouvait *être six heures du matin : il avait emprunté un vieux fusil à un coup, il tira quelques alouettes* [...]. (*La Chartreuse de Parme*, p. 254)

La modalité radicale est ainsi, contrairement à la modalité épistémique, définie comme *agentive*, c'est-à-dire qu'« un processus qui échappe au contrôle du sujet, qui ne suppose aucune intervention active de sa part, ne peut pas relever de la modalité radicale (Vetters 2007, p. 65).

Une lecture radicale est donc réputée impossible avec les verbes impersonnels (*cf.* Huot 1974, p. 40). Toutefois, comme le remarquent Kronning (2003a, p. 243) ou Chu (2008), si un énoncé de type (64) est prononcé par un metteur en scène à son régisseur par exemple, on peut tout à fait accéder à une interprétation radicale (tu peux/dois envoyer le son de la pluie maintenant) :

(64) Il *peut/doit* pleuvoir maintenant.

De plus, une interprétation radicale est possible avec des prédicats référant à des états permanents si le sujet est générique, *cf.* (65), par exemple (*cf.* Boissel et al. 1989, p. 41–42) ; ou si l'état (transitoire) est « présenté comme le résultat d'une action contrôlée par un agent » (Vetters 2007, p. 66 ; Boissel et al. 1989, p. 44), *cf.* (66) :

(65) Un mannequin *peut* être petit (à condition d'être mince et d'avoir un port de reine). (Boissel et al. 1989, p. 41)

(66) S'il est autorisé à participer au Dauphiné et à la Route du Sud, Jan Ulrich *peut* être en forme pour le Tour de France. (Vetters 2007, p. 66)

Étant donné que le sujet n'assume pas toujours le rôle sémantique d'agent, comme en (67) ou (68), van der Auwera et Plungian (1998) préfèrent l'appellation *modalité intérieure/extérieure au participant* (*participant internal/external modality*), *i.e.* modalité orientée vers le *participant*, plutôt que modalité orientée vers l'*agent*.

with Agentivity, that is, the action referred to in the main predication is carried out by someone (or something) using their own energy » (Coates 1983, p. 245).

(67) *I* can *be bribed easily.* (VAN DER AUWERA et PLUNGIAN 1998, p. 83)
« Je *peux* facilement être corrompu/on *peut* facilement me corrompre. »

(68) La table *doit* quitter la pièce. (ROULET 1980, p. 222)

Néanmoins, dans ces exemples, on peut récupérer un agent contextuellement, que l'infinitif soit passif, comportant un sujet animé subjacent (*cf.* BOISSEL et al. 1989, p. 35), ou non : la personne qui déplacera la table en (68), ceux qui corrompent en (67), le régisseur en (64) ou ceux qui mettront à mort l'homme en (52). Selon ROULET, (1980), il y aurait ainsi toujours un prédicat FAIRE subjacent avec la modalité radicale, que Y et Z soient co-référentiels ou non :

(69) *devoir* : CAUSE (X, OBLIG(FAIRE(Y, PRÉDICAT(Z)))) (d'après *ibid.*, p. 222)

(70) *pouvoir* : CAUSE (X, NÉG(OBLIG(NÉG(FAIRE(Y, PRÉDICAT(Z)))))) (d'après *ibid.*, p. 223)

On retrouve ce prédicat FAIRE dans l'analyse de ANTINUCCI et PARISI (1971) des modaux anglais dont s'inspire ROULET (1980) [24], mais aussi dans l'analyse de KRONNING (1996, 2001c) dans laquelle *devoir* radical exprime une « nécessité de FAIRE ÊTRE » tandis que *devoir* épistémique exprime une « nécessité d'ÊTRE ». De même, *pouvoir* radical exprime, selon KRONNING (1996, p. 32), une « possibilité de FAIRE ÊTRE » et *pouvoir* épistémique une « possibilité d'ÊTRE ». Enfin, on retrouve le prédicat FAIRE dans l'analyse de VETTERS (*cf. i.a.* 2003b, 2007, 2012), dans laquelle la modalité radicale est une « modalité du FAIRE » tandis que la modalité épistémique une « modalité de l'ÊTRE ».

Cependant, en (65) page précédente, par exemple, aucun agent n'est récupérable, *être petit* n'est pas intentionnel, et, dans ce contexte, on ne peut récupérer aucun agent qui ferait en sorte que le sujet soit petit, comme en (71) où il est question d'un ordinateur portable, les constructeurs pouvant faire en sorte de réduire la taille, et le poids, de l'objet :

(71) Il *doit être petit* pour se glisser dans une sacoche, léger pour se faire oublier. (`www.lepoint.fr/html/guide-du-numerique/ordinateurs-nomades.php`, consulté le 11 janvier 2013)

En conclusion, les distinctions binaires modalité intra-prédicative *vs* extra-prédicative, portée *de re vs de dicto*, opérateur de phrase *vs* prédicat à deux places, modalité agentive *vs* non agentive, apparaissent insuffisantes à discriminer modalité radicale et modalité épistémique.

Si la modalité déontique peut parfois avoir une portée *de dicto* (extra-prédicative) [25], elle reste sémantiquement différente de la modalité épistémique, et elle entre de plus

24. Sur l'analyse de la sémantique des verbes modaux comme incluant un prédicat CAUSE initiée par ANTINUCCI et PARISI (1971), *cf.* aussi ROCCI (2005a, p. 144-151).

25. Ainsi que la modalité pratique, *cf. Pour être efficace, un râteau à gazon* doit *être souple et léger* (GOSSELIN 2010, p. 446), ou (70). Toutefois, ces énoncés expriment une nécessité aléthique anankastique plus qu'une obligation pratique (*cf.* 2.5.1).

dans des constructions réfractaires à cette dernière (*cf.* 2.3) telles que les interrogatives partielles, *cf.* (72), ou les hypothétiques, *cf.* (73) :

(72) Quand est-ce que Paul *peut* être libéré ?

(73) Si cette table *devait* quitter la pièce, tu le dirais.

Pour rendre compte des différentes interprétations possibles de verbes modaux, il faut croiser les distinctions modalité intra-prédicative *vs* extra-prédicative, *de re* vs *de dicto*, modalité agentive *vs* non agentive, avec celle proposée par Kronning (1996, 2001c, 2003a) entre modalité véridicible non véridicible mais *montrable*, ce que nous allons expliquer dans la section suivante.

Nous abandonnons la terminologie de Guimier (1989) ou Le Querler (1996, 2001), ou celle de Sueur (1975, 1979, 1983). Les distinctions qu'ils ont proposées ne peuvent en effet rendre compte des cas où le sujet grammatical n'est pas l'agent du procès mais où le marqueur modal ne se trouve pas pour autant opérateur propositionnel. En (74) par exemple, *cet homme* ne peut être l'agent du procès non intentionnel *mourir*, mais le modal *devoir* n'en a pas pour autant une portée propositionnelle, portée saturée par *pouvoir*, *cf.* (74-a.) :

(74) Étant donné la gravité de ses crimes, cet homme *peut devoir* mourir.
pouvoir(*devoir*(M*h*))

2.4.3 Véridicibilité *vs* monstration

Que la modalité radicale soit *véridicible* signifie qu'elle est « justiciable d'une appréciation en termes de vérité ou de fausseté » (Ducrot 1984, cité par Kronning 1996, p. 28, 41), *cf.* (75) :

(75) Paul *doit/peut* prendre le bus 8 pour aller à la piscine.
a. *C'est vrai/Oui*, il *doit/peut* prendre le bus 8.
b. *C'est faux/Non*, il *ne pas doit/ne peut pas* prendre le bus 8.

Devoir et *pouvoir* épistémiques ne sont pas justiciables de telles appréciations, ils sont donc pas véridicibles mais *montrables* (Kronning 1996, 2001c). En effet, étant donné que la modalité épistémique sert à communiquer un savoir ou une croyance du locuteur, à moins de pouvoir avoir accès à toutes les hypothèses [26] que ce dernier entretient, elle reste « insondable de l'extérieur » (« externally inscrutable », Papafragou 2006, p. 1698).

Le locuteur peut revoir son propre jugement, cf. (76) :

(76) *D'ailleurs, comme, au bout du compte, une affaire pour laquelle se dérangeaient vingt-cinq ou trente citoyens* pouvait *et même* devait *être une affaire importante, il ordonna que ceux qui désiraient lui parler fussent introduits.* (*La Comtesse de Charny*, p. 568)

26. C'est-à-dire les représentations à forme propositionnelle entretenues comme vraies par le locuteur.

Mais l'interlocuteur ne peut ni questionner ni approuver le jugement du locuteur (*cf. i.a.* Lyons 1977, p. 799 ; Papafragou 2006, p. 1691) :

(77) Ce professeur *doit* être brillant s'il a obtenu ce poste.
  a. *C'est vrai ? (= Est-ce le cas que ce professeur doit être brillant ?)
  b. *Je ne le crois pas. (= Je ne crois pas que ce professeur doit être brillant)
  c. *Ce n'est pas vrai. (= Ce n'est pas vrai que ce professeur doit être brillant)
  d. *Je suis d'accord. (= Je suis d'accord que ce professeur doit être brillant)
  (adapté de Papafragou 2006, p. 1691)

Il le peut tout à fait quand le modal a une interprétation radicale :

(78) Ce professeur *doit* prendre le train pour venir à l'université parce qu'il habite loin.
  a. C'est vrai ? (= Est-ce le cas que ce professeur doit prendre le train pour venir ?)
  b. Je ne le crois pas. (= Je ne crois pas que ce professeur doive prendre le train pour venir)
  c. Ce n'est pas vrai. (= Ce n'est pas vrai que ce professeur doit prendre le train pour venir)
  d. Je suis d'accord. (= Je suis d'accord que ce professeur doit prendre le train pour venir)

En d'autres termes, *devoir* et *pouvoir*, dans leurs interprétations épistémiques, font toujours partie du *modus* tandis que dans leurs interprétations radicales, ils appartiennent toujours au *dictum* (*cf.* 1.1.2.1 ; Kronning 1996, p. 41 *sqq.*) :

(79) Il *doit devoir* travailler le dimanche.
  [Probablement/il est probablement vrai que]$_{\text{MODUS}}$ [il est obligé de travailler le dimanche]$_{\text{DICTUM}}$ (*cf. ibid.*, p. 42)

(80) Il *doit* travailler ce dimanche afin de finir sa dissertation.
  [Il est vrai que]$_{\text{MODUS}}$ [il est obligé de travailler ce dimanche afin de finir sa dissertation]$_{\text{DICTUM}}$

Appartenant au *modus*, les interprétations épistémiques sont toujours « consubstantielles au *hic et nunc* énonciatif » (Kronning 2001c, p. 72), à l'*ici–maintenant* du locuteur. En d'autres termes, elles sont *indexicales* (*cf.* à propos des modaux anglais, Papafragou 2000a, p. 119 ; ou à propos de *dovere* (« devoir ») en italien, Rocci 2005b, p. 238 *sqq.*).

Le fait que les interprétations radicales de *devoir* et *pouvoir* sont véridicibles tandis que les interprétations épistémiques ne le sont pas, explique que les premières peuvent se rencontrer dans les temporelles, les subordonnées en *puisque*, les interrogatives partielles, *etc.* tandis que les secondes ne peuvent s'y rencontrer (*cf.* 2.3). Ces structures ne peuvent en effet accueillir aucune représentation appartenant au *hic et nunc* du locuteur car elles nécessitent que leur contenu soit au moins partiellement présupposé (*cf.* Kronning 1996,

2001c ; Papafragou 2000a).

2.4.4 Tripartition de la portée syntaxique des verbes modaux

En croisant la distinction modalité véridicible *vs* montrable développée par Kronning (1996, 2001c), et l'opposition de portée *de re vs de dicto*, Gosselin (2010, p. 98) obtient trois niveaux syntaxiques.

L'opposition modalités véridicibles *vs* montrables « correspond *grosso modo* à la distinction entre *modalités* (« opérateurs », « attitudes ») *propositionnelles* et *modalités* (« opérateurs », « attitudes ») *non propositionnelles* » (Kronning 1996, p. 42, note 118). On pourrait penser qu'elle correspond à la distinction modalité *de re vs de dicto*. Cependant, certaines modalités *de dicto* sont véridicibles et peuvent ainsi entrer dans le champ de la négation ou de l'interrogation, *cf.* (81) *vs* (82) :

(81) *Il n'est pas possible que* l'avion ait atterri.
Est-il possible que l'avion ait atterri ? (Vet 1997 : 406, cité par Gosselin 2010, p. 98)

(82) ??L'avion *n'a pas peut-être* atterri.
??Est-ce que l'avion a peut-être atterri ? (Vet 1997 : 406, cité par *ibid.*, p. 98)

On obtient donc trois niveaux : les marqueurs modaux peuvent être *opérateurs prédicatifs*, formant avec le prédicat un *prédicat complexe*, *métaprédicats* (ou *prédicats sémantiques*, *i.e.* prédiquant sur une prédication, *cf. ibid.*, p. 99, 179), ou *opérateurs propositionnels* (*ibid.*, p. 96–102, 178–179, 445–449). Les premiers sont véridicibles et ont une portée *de re*, les deuxièmes sont également véridicibles mais ont une portée *de dicto*, et les derniers ont une portée *de dicto* mais ne sont pas véridicibles (*cf.* tableau 2.1).

Tableau 2.1 – Niveaux syntaxiques occupés par les marqueurs modaux selon leur portée logique et leur véridicibilité (d'après *ibid.*, p. 98 *sqq.* ; 445–449)

Portée	Véridicibilité	Niveau syntaxique
de re	véridicible	opérateur prédicatif
de dicto	véridicible	métaprédicat
de dicto	non véridicible	opérateur propositionnel

Selon l'analyse de Gosselin (*ibid.*, p. 445–449), *devoir* et *pouvoir* sont *opérateurs prédicatifs* dans leurs interprétations déontiques *de re* (*cf.* respectivement (6) page 22 ou (5) page 22). Ils sont *métaprédicats* quand ils ont une interprétation déontique *de dicto* (*cf.* respectivement (52) page 35 et (65) page 37). *Pouvoir*, dans ses interprétations dynamiques (*i.e.* capacité, *cf.* (3) page 22, et possibilité matérielle, *cf.* (4) page 22), ne peut avoir qu'une portée *de re* et fonctionne ainsi toujours comme *opérateur prédicatif* (*ibid.*, p. 448).

Comme le notent Sueur (1975, p. 18) ou von Wright (1951, p. 25), la capacité a en effet nécessairement une portée *de re* étant donnée qu'elle concerne les propriétés

d'une entité, qu'elle soit animée ou non. Gosselin (2010) ne prévoit pas de lecture *de dicto* possible de la possibilité matérielle. Toutefois, dans l'exemple (83), si le couteau ne peut pas couper car on ne l'a pas aiguisé, le modal semble avoir un sens proche de la possibilité matérielle :

(83) Ce couteau *ne peut pas* couper. (d'après Kratzer 1981, p. 55)

Néanmoins, la portée du modal est *de dicto*, le couteau ne peut être l'agent volontaire de *couper*. Gosselin (2010, p. 448-449) propose que le modal a dans ce cas un effet de sens de possibilité qui se rattache à la modalité aléthique dont nous traiterons en 2.5.

Concernant *devoir*, dans son interprétation d'obligation pratique, il pourrait être *opérateur prédicatif* (*cf.* (7) page 22) ou *métaprédicat* (*cf. ibid.*, p. 446), *cf.* (84) :

(84) Pour être efficace, un râteau à gazon *doit* être souple et léger. (*ibid.*, p. 446)

Le râteau ne peut être dans l'obligation d'être souple ou léger, la modalité est donc *de dicto*. Elle reste néanmoins véridicible (elle peut être interrogée par exemple : Est-ce que pour être efficace, un râteau doit être souple et léger ?). Kronning (1996) rattacherait cependant ce type d'exemple à la modalité aléthique (*cf. ibid.*, p. 117-118). Nous reviendrons sur ce point à la section 2.5 consacrée à cette modalité. Notons toutefois que le râteau ne pouvant être l'agent de sa souplesse ou de sa légèreté, on interprète effectivement (84) comme communiquant une nécessité plus qu'une obligation.

Kronning (1996, p. 60 *sqq.* ; 2003a, p. 236 *sqq.*) propose également une tripartition des verbes modaux et des semi-auxiliaires de temps et d'aspect en (i) *coverbes*[27] *grammaticaux* ou *rhématiques*, (ii) *auxiliaires ad-rhématiques* et (iii) *auxiliaires adfocaux*. Ils peuvent donc (i) appartenir au *rhème* (*comment*), prédiquant quelque chose à propos du *thème* (*topic*, *cf.* Kronning 1996, p. 50, 61), (ii) porter sur ce dernier tout en restant véridicibles (appartenant au *dictum*, *cf. ibid.*, p. 52), ou (iii) porter sur le *dictum*, constituant donc le *modus* de l'énoncé.

La tripartition de l'analyse de Kronning (1996, 2003a) correspond à première vue à celle proposée par Gosselin (2010). Cependant, *devoir* déontique semble être toujours considéré comme *coverbe grammatical* dans l'analyse de Kronning (*cf.* 1996, p. 63), tandis qu'il n'est opérateur prédicatif que quand il a une portée *de re* dans l'analyse de Gosselin (2010, p. 445-446), il est métaprédicat quand sa portée est *de dicto*.

Néanmoins, si le coverbe grammatical (rhématique) doit appartenir au rhème (*i.e.* au prédicat), *devoir* déontique *de dicto* (*cf.* exemple (52) page 35) n'est pas coverbe grammatical. Kronning (1996, 2003a) considère *devoir* (ou *pouvoir*) déontique comme un coverbe grammatical car il est notamment focalisable, ce qui permet la pronominalisation en *le* (ou l'ellipse, *cf.* Kronning 1996, p. 66) du syntagme contenant le verbe à l'infinitif, *cf.* (44) page 34 ou (85) ci-dessous :

(85) David : *Voiez en quel péril mon malheur vous entraine : Oublions-nous*
Jonathas : *Cruel !*

27. Sont *coverbes*, dans l'analyse de Kronning (2003a, p. 232), tous les verbes qui se construisent avec un infinitif, un participe passé ou un participe présent.

DAVID : *Vous* le devez
JONATHAS : *Vous* le pouvez *?* (Charpentier, 1688, cité par *ibid.*, p. 54)

Haïr dans l'exemple du *Cid* en (44) ou *oublier* en (84) n'étant *a priori* pas des verbes intentionnels, la portée du modal devrait être *de dicto* et la pronominalisation en *le* devrait être impossible. Cependant, les deux procès sont ré-interprétés comme intentionnels : tu dois *faire en sorte* de me haïr, tu dois *faire en sorte* de m'oublier.

Nous avons relevé, dans la base de données FRANTEXT, 35 occurrences de *tu le dois* dans lesquelles le verbe n'a pas son sens plein « devoir quelque chose à quelqu'un » ni dans lesquelles le pronom est le complément de l'infinitif qui pouvait se placer devant le verbe modal dans les textes anciens. Dans six occurrences, le pronom est mis pour un procès *a priori* non intentionnel tel que *savoir*, *cf.* (86), *être digne*, *cf.* (87) ou *vivre*, *cf.* (88)

(86) *Mais l'assassiné du parvis notre-dame avait-il des héritiers ? Je me l'étais, malgré moi, posée bien souvent, cette question, et toujours j'avais fait se taire la voix qui me disait, maintenant, avec la plus impérieuse affirmation, au terme de cette longue analyse : « tu pourrais le savoir, s'il y a ou non des héritiers, et, si tu le peux,* tu le dois. *» le savoir ? Chercher du moins à le savoir.* (Bourguet, P., *Nos actes nous suivent*, L'Illustration, Paris, 1926, FRANTEXT)

(87) *Sois digne ;* tu le dois. *Mais moi, je le ménage ; j'ai découvert son faible, et j'en prends avantage.* (Delavigne, C., *Les enfants d'Édouard*, Didier, Paris, 1854, FRANTEXT)

(88) *Toi, mourir !. . . si je fus et barbare et jaloux,*
Si la peur de te perdre égara mon courroux,
Tremble, n'augmente point le trouble où je me livre.
Ton coeur est innocent, il est pur, tu dois vivre.
Tu le dois*, je le veux.* (Colardeau, C.-P., *Caliste*, Ménard et Raymond, Paris, 1813, FRANTEXT)

En (86), il semble que *savoir* ait le sens de *chercher à savoir*, en (87), *être digne* est, dans le contexte, mis pour *se comporter dignement*, et *vivre* a, dans le contexte de (88), le sens de *ne pas se tuer*.

En résumé, il semble que la modalité déontique *de dicto* ne concerne en réalité que les cas où le procès non intentionnel ne peut être interprété comme intentionnel et dont l'agent ne serait pas le sujet grammatical du verbe modal. Dans l'énoncé (52), tiré de Jean 19 :7, *Bible* 1982 (*il doit mourir*), on comprend que le verbe *mourir* a dans le contexte un sens factitif : quelqu'un doit faire mourir la personne désignée par *il*, cependant, cette personne n'est pas l'agent de *faire mourir*, la portée de la modalité est donc *de dicto*.

La tripartition, dans les analyses de GOSSELIN (2010) ou KRONNING (1996, 2003a), de la portée des marqueurs rappelle les distinctions de la grammaire fonctionnelle : *niveau du prédicat*, *niveau de la prédication* et *niveau de la proposition* (*cf.* DIK 1997 ; VAN DER AUWERA 2003).

Dans DIK (1997) par exemple, on retrouve une scission de la modalité déontique, qui

peut se situer au niveau du prédicat comme au niveau de la prédication, selon, respectivement que le *participant* se trouve dans l'obligation ou est autorisé à faire quelque chose (niveau 1 du prédicat, modalité *de re*) ou selon que la nécessité ou possibilité de l'*état de choses* (*state of affairs*) est évaluée selon les termes d'un système de normes morales, légales ou sociales (niveau 2 de la prédication, *cf.* Dik 1997, p. 241–242).

Selon van der Auwera (2003, p. 114), la distinction n'est pas très « intéressante », la portée, selon les définitions de Dik (1997), étant indécidable en (89) par exemple. Que le militaire soit un militaire particulier ou le militaire en général, il se trouve dans l'obligation d'obéir conformément à un système légal, le règlement militaire.

(89) Le militaire *doit* obéir. (2003, p. 114)

Selon l'analyse que nous venons de proposer, la portée est décidable en (89) : la modalité déontique porte sur le prédicat intentionnel dont le sujet est l'agent.

Les interprétations possibles des verbes modaux selon leur portée logique, leur caractère véridicible ou montrable, et le niveau syntaxique qu'ils occupent, est résumé dans le tableau 2.2.

Tableau 2.2 – Interprétations radicales et épistémiques de *devoir* et *pouvoir* selon la portée logique du verbe modal, son caractère véridicible ou non et le niveau qu'il occupe dans la hiérarchie syntaxique.

Modalité		Portée	Véridicibilité	Syntaxe	Interprétation	
					pouvoir	*devoir*
radicale (*cf.* 2.2)	déontique (*cf.* 2.2.1)	*de re*	véridicible	opérateur prédicatif	permission *cf.* (5)	obligation théorique *cf.* (6)
		de dicto	véridicible	métaprédicat	permission *cf.* (65)	obligation théorique *cf.* (52)
	dynamique (*cf.* 2.2.2)	*de re*	véridicible	opérateur prédicatif	possibilité matérielle *cf.* (4) capacité *cf.* (3)	obligation pratique *cf.* (7)
épistémique (*cf.* 2.3)		*de dicto*	non véridicible	opérateur propositionnel	éventualité *cf.* (30)	probabilité *cf.* (29)

2.4.5 La négation

Dans l'analyse de Gosselin (*cf. i.a.* 2010, p. 99, 118), *devoir* et *pouvoir*, dans leur interprétation épistémique, étant *opérateurs propositionnels*, ne peuvent entrer dans le champ de la négation.

Concernant les modaux anglais épistémiques, Coates (1983, p. 244-245) suggère que la négation affecte la *prédication principale* et non la *prédication modale* comme c'est le cas pour les modaux radicaux (sauf *must*). Ainsi, par exemple, *may* et *might* se rencontrent avec la négation, mais cette dernière ne porte pas sur le modal, *cf.* respectivement (90) et (91) :

(90) *they say he* may never *work again because he's got a schizophrenia* (*Survey of English Usage*, cité par *ibid.*, p. 137)
« il disent qu'il pourrait ne jamais retravailler parce qu'il a une schizophrénie »

(91) *well... I might see you or I* might not (*Survey of English Usage*, cité par *ibid.*, p. 149)
« bon... il se peut que je te vois ou il se peut que je ne te vois pas »

On ne peut traduire dans ces exemples *may not* ou *might not* par *ne pas pouvoir*, seul *pouvoir ne pas*, ou *il se peut que ne pas*, est possible.

La question de la négation concernant les modalités épistémiques comme radicales a fait couler beaucoup d'encre. Il faut notamment expliquer pourquoi l'énoncé (92) reçoit spontanément une interprétation épistémique tandis que la lecture épistémique de (93) est plus difficile, à tel point que l'on a longtemps défendu l'idée que *ne pas pouvoir* ne pouvait recevoir d'interprétation épistémique (*cf. i.a.* Sueur 1975 ; Guimier 1989 ; Le Querler 1996). On s'est également demandé pourquoi (94) communique une interdiction alors que la négation d'une obligation devrait produire le facultatif (*i.e.* le non-obligatoire). Il faut enfin expliquer pourquoi la négation peut s'interpréter comme portant sur le syntagme infinitif en (92), mais pas en (93) :

(92) Il *ne doit pas* être en avance.
$\cong$ Il doit *ne pas être en avance.*

(93) Il *ne peut pas* être en avance.
$\neq$ Il peut *ne pas être en avance.*

(94) Vous *ne devez pas* sortir avant la fin de l'épreuve.

On trouve dès les travaux de Sueur (1975, 1979) l'affirmation selon laquelle *ne pas pouvoir* n'a jamais d'interprétation épistémique. Comme on l'a mentionné en 2.3, selon cet auteur, l'interprétation épistémique de *pouvoir* communiquerait que la proposition sous la portée du verbe modal a autant de chances d'être vraie que d'être fausse. Partant, si nier une possibilité est possible (l'impossible), nier un tel sens (autant de chances d'être vrai que d'être faux) « n'aurait pas de signification » (*cf. i.a.* Sueur 1979, p. 108 ; 1983, p. 181). La possibilité épistémique analysée par Sueur (1975, 1979) correspond à la possibilité bilatérale. Comme on peut le voir dans le *triangle* des modalités (*cf.* figure 1.2 page 7), le possible bilatéral, s'opposant tout à la fois au nécessaire et à l'impossible, n'a en effet pas de négation [28]. Reste à déterminer si *pouvoir* est effectivement cantonné à

28. Si l'on nie le possible bilatéral $((\neg\Box\ \neg p) \wedge (\neg\Box\ p))$, on obtient une contradiction, la proposition

la possibilité bilatérale ou s'il peut aussi exprimer une possibilité unilatérale.

Ne pas devoir, *cf.* (95), pourrait en revanche recevoir une interprétation épistémique puisque *devoir* (non nié) montrerait que « l'un des termes de l'alternative », *cf.* (96), a « plus de chances de se produire ou d'être vrai » (Sueur 1975, p. 29), (96-a.) en (96) :

(95) Mathieu *ne doit pas* être au bureau.

(96) Mathieu doit être au bureau.
   a. Mathieu est au bureau.
   b. Mathieu n'est pas au bureau.

Cependant, si la négation porte sur la probabilité, elle fait que l'un des termes de l'alternative « n'est guère plus probable que l'autre », c'est-à-dire que les deux termes sont « équiprobables » (Kjærsgaard 2003, p. 105). Or, *ne pas devoir*, en (95) par exemple, ne communique pas qu'il y a autant de chances que Mathieu soit au bureau que Mathieu n'y soit pas, mais bien qu'il y a plus de chances que Mathieu n'y soit pas.

Devoir épistémique semble donc échapper à la négation (*cf.* aussi à propos de l'italien *dovere*, Rocci 2005b, p. 237). Sueur (1979, p. 107) remarque que le sens de (97) par exemple, ne serait pas fondamentalement différent si la négation portait sur l'infinitif :

(97) Pierre *ne doit pas* travailler.
   ≅ Pierre *doit ne pas* travailler.

Selon Gougenheim (1929) ou Birkelund (2005), l'hypothèse selon laquelle la négation ne porterait jamais sur le verbe modal serait également vraie avec les emplois déontiques [29], idée que nous contesterons plus bas dans cette section.

Concernant *pouvoir*, l'impossibilité de nier l'interprétation épistémique est reprise par Guimier (1989) ou Le Querler (1996, 2001). Nous en avons déjà expliqué les raisons selon Guimier (*cf.* 2.4.1) : extra-prédicatif, le modal épistémique serait forcément introduit « dans la genèse mentale de l'énoncé » après la négation.

Cependant, l'impossibilité de nier *pouvoir* épistémique a été remise en question dès la discussion qui suivit l'intervention de J.-P. Sueur au colloque de Metz en 1981 (*cf.* David et Kleiber 1983a, p. 181–182). A. Borillo suggéra par exemple que l'on peut faire une interprétation épistémique de l'énoncé (98), pour lequel elle propose les paraphrases (98-a.) ou (98-b.) :

(98) Il *ne peut pas* avoir dit cela.
   a. Il ne se peut pas qu'il ait dit cela.
   b. Je ne peux pas croire qu'il ait dit cela. (A. Borillo, citée dans *ibid.*, p. 182)

serait en effet à la fois impossible et nécessaire : $\neg((\neg\Box\ \neg p) \wedge (\neg\Box\ p))$, ou par réduction de la négation : $\Box\ \neg p \wedge \Box\ p$.

29. *cf.* « [Dans] tous les cas où *devoir* est accompagné d'une négation, celle-ci tombe non sur *devoir* mais sur l'infinitif qui suit » (Gougenheim 1929, p. 201) ; « le verbe modal *devoir* avec la valeur déontique accepte donc un déplacement de la négation *ne... pas* sans en être affecté ; *devoir* reste toujours hors de la portée de la négation et n'est donc pas lui même modifiable par l'opérateur de négation au plan linguistique » (Birkelund 2005, p. 105).

C. Dobrovie-Sorin renchérira en proposant l'énoncé (99) avec la locution « être en train de » qui favorise l'interprétation épistémique :

(99) Il *ne peut pas* être en train de travailler.

J.P. Sueur (*cf. ibid.*, p. 181–182) répétera que la négation d'une non-exclusion n'a pas signification, mais n'apportera pas d'explication à l'intuition d'épistémicité des locuteurs avec des énoncés tels que (98) ou (99).

Vetters (*cf. i.a.* 2003b, 2007) relance la discussion et défend, exemples attestés à l'appui, que l'interprétation épistémique peut se déclencher avec le modal à la forme négative. Il propose ainsi par exemple l'énoncé (100) :

(100) *Vous* pouvez pas *êt' aussi mauvaise que l'nèg que vous voyez là, déclara Doosy, la langue un peu épaisse.* (Richard Jessup, *Un bruit de chaînes*, cité par Vetters 2007, p. 75).

Si *ne pas pouvoir* peut bel et bien avoir une interprétation épistémique, il devient délicat d'expliquer pourquoi *devoir* épistémique échapperait quant à lui toujours à la négation. Il est encore plus délicat de considérer *pouvoir* épistémique comme un opérateur propositionnel. Nous reviendrons sur la question de l'interprétation épistémique de *ne pas pouvoir* aux chapitres 8 et 12.

Concernant les interprétations radicales, si *ne pas pouvoir* a les interprétations radicales qu'on attend (*cf.* carré logique des modalités déontiques, figure 1.3 page 16), *ne pas devoir* pose plus de problèmes.

La permission, la capacité ou la possibilité matérielle, *cf.* (101), se transforment comme on s'y attend en, respectivement interdiction, incapacité ou impossibilité matérielle sous l'effet de la négation, *cf.* (102) :

(101) Tu peux sortir (parce que le règlement t'y autorise/parce que tu es guéri/parce qu'il y a une issue de secours).

(102) Tu ne peux pas sortir (parce que le règlement te l'interdit/parce que tu es trop malade/parce qu'il n'y a pas d'issue de secours).

Pouvoir ne pas exprime comme on s'y attend le facultatif :

(103) *La météo marine n'annonçait que 4 ou 5 en matinée, faiblissant ensuite.*
– La mer remonte. À mon avis, ça va forcir avec le flot. Mais on peut ne pas *y aller si tu es fatiguée. » Fatiguée ? Pour toute réponse, Plic saute du lit.* (Groult, B., *Mon Évasion*, Grasset, 2008, p. 300, Frantext)

Et *ne pas pouvoir ne pas* exprime l'obligatoire :

(104) *C'était juste. Le seul problème, c'est que l'être humain* ne peut pas ne pas *dormir.* (Linhart, V., *Le Jour où mon père s'est tu*, Les Éditions du Seuil, 2008, p. 165, Frantext)

En revanche, avec *ne pas devoir*, on n'obtient pas toujours le facultatif prévu par le carré des opposition. La négation de l'obligatoire devrait toujours être le facultatif, c'est-à-dire le non-obligatoire, *cf.* (105) et (106), et non pas l'interdit, *cf.* (107)[30] :

(105) *Pour une fois, la vieille distinction entre* explication *et* compréhension *suffirait à trancher ce nœud : on* ne doit pas *comprendre (de l'intérieur, par* Einfühlung*) le nazisme, ou toute autre horreur historique, mais on doit chercher à l'expliquer* [...] (Genette, G., *Bardadrac*, Les Éditions du Seuil, 2006, p. 19, FRANTEXT)

(106) *Guevara avait résumé les trois leçons à tirer de Cuba « 1) Les forces populaires peuvent gagner une guerre contre l'armée régulière ; 2) on* ne doit pas *toujours attendre que soient réunies toutes les conditions pour faire la révolution : le foyer insurrectionnel peut les créer* [...] (Debray, R., *Loués soient nos seigneurs : une éducation politique*, Gallimard, 2000, FRANTEXT)

(107) *Pierre me réprimanda : « Une militante* ne doit pas *pleurer ! » La révolution jusque dans notre intimité !* (Brière-Blanchet, C., *Voyage au bout de la révolution : de Pékin à Sochaux*, Fayard, 2009, p. 135, FRANTEXT)

Différentes solutions ont été proposées pour expliquer ce phénomène, phénomène d'autant plus intéressant du fait que les deux interprétations – facultatif et interdit – sont possibles selon les cas.

La solution traditionnelle de la grammaire générative, adoptée par BIRKELUND (2005), est la montée de la négation (*neg-raising*, *cf.* LAKOFF 1970). Le mouvement *neg-raising* fait monter la négation qui porte, en structure profonde, sur un élément, à un constituant de rang supérieur en structure de surface, de la subordonnée à la principale par exemple en (108) :

(108) Je *ne veux pas* qu'il vienne.
≡ Je *veux* qu'il *ne vienne pas*.

Dans les énoncés avec *devoir* radical, la négation se déplacerait dont du prédicat à l'opérateur prédicatif modal. L'hypothèse transformationnelle, si elle explique bien que la négation de *ne pas devoir* épistémique ne porte sur le modal qu'en surface, elle peut être écartée concernant *devoir* radical car elle ne rend compte que d'une seule interprétation possible : l'interdit, et n'explique pas que le facultatif reste possible.

La solution pragmatique (*cf.* HORN 1989 ; VAN DER AUWERA 2001) consiste à voir dans l'interdit une inférence à partir du facultatif, inférence tirée selon le principe général d'informativité. Ainsi, on tirerait le sens $O\ \neg p$ – plus informatif – du sens $\neg O\ p$[31]. O

30. Le non obligatoire est sans doute même une interprétation plus rare de *ne pas devoir* radical que l'interdit. C'est vraisemblablement ce qui fait écrire à GOUGENHEIM (1929, p. 200-201) que la négation porte toujours en réalité sur l'infinitif qui suit. Tous les cas qu'il a relevé dans les textes communiquaient apparemment une interdiction.

31. Cette inférence scalaire (*cf.* chapitre 8) serait complètement conventionnalisée pour *ne pas falloir* (*cf. Il ne faut pas que tu partes tout de suite*) qui n'aurait plus que le sens de $O\ \neg p$ alors qu'il avait encore les deux interprétations en moyen français (*cf.* HORN 1989, p. 261–262).

$\neg p$ est plus informatif que $\neg O\ p$ car il l'implique mais n'est pas impliqué par ce dernier (ce point et les inférences scalaires en général seront traitées plus en détail au chapitre 8). Pour représenter les choses plus formellement :

$\neg O\ p \gg^{32} O\ \neg p$

Négation contradictoire $\gg$ négation contraire (*cf.* carré logique figure 1.3)

Selon Gosselin (2010, p. 426), l'hypothèse générative comme l'hypothèse pragmatique ne peuvent prédire quels items sont touchés par la montée de la négation ou par l'implicature. La solution qu'il adopte implique néanmoins un principe pragmatique lié à l'exigence d'informativité [33] selon lequel :

> « Toute modalité de valeur *Positif large* [...] ou *Négatif large* [...] qui n'est pas dans la portée d'un autre opérateur (interrogation, négation, comparaison, ...), et qui fait donc directement l'objet de l'assertion (lorsque l'énoncé est assertif) se rétracte (par implicature) sur la valeur Positif strict [...] [*i.e. grosso modo* l'obligatoire] ou Négatif strict [...], [*i.e. grosso modo* l'interdit] par exclusion de l'indétermination de la force [de validation] [...] qui contrevient à l'exigence minimale d'informativité. (*ibid.*, p. 426-427)

Pour expliquer le fait qu'avec certains verbes, les deux interprétations sont possibles, Gosselin pose que le négatif large (*i.e.* le facultatif) se déclenche quand la négation est *polémique*, c'est-à-dire quand elle ne porte pas sur la *force de validation* mais sur l'*engagement du locuteur* (*ibid.*, p. 429). La négation serait donc polémique en (105) ou (107).

2.5 Les interprétations aléthiques

Dans la littérature francophone, il semble que Kronning (1996, 2001c) ait été le premier à contester la dichotomie traditionnelle modalité radicale *vs* modalité épistémique. Il propose une troisième modalité pour rendre compte des emplois du verbe modal *devoir* : la modalité *aléthique*, redonnant ainsi d'une certaine façon sa légitimité linguistique à la catégorie de la logique traditionnelle (*cf.* chapitre 1).

Dans la littérature linguistique anglo-saxonne, la modalité aléthique (ou logique) est peut-être moins souvent ignorée que dans la littérature francophone mais elle est souvent considérée comme non pertinente pour l'analyse linguistique. Elle serait marginale en langue ou réductible à la modalité épistémique (*cf. i.a.* Palmer 1986 ; E. Sweetser 1990 ; van der Auwera et Plungian 1998).

L'aléthique est souvent assimilé à l'épistémique, Palmer (1986) ou van der Auwera et Plungian (1998) par exemple, ne font pas de différence entre la modalité épistémique et la modalité aléthique. Palmer (1986, p. 11) note que l'on pourrait voir une nécessité aléthique dans l'énoncé (109) :

32. Nous adoptons la notation de Katsos, Breheny et Williams (2005) pour distinguer les implicatures ($\gg$) des implications ($\rightarrow$). Les implicatures ne sont en effet pas des implications logiques (*cf.* chapitre 8).

33. L'exigence d'informativité dans l'analyse de Gosselin (*cf.* 2010, p. 419) correspond *grosso modo* à la *maxime de quantité* de Grice (1968) ou au *principe de pertinence* de Sperber et Wilson (1995).

(109) He is a bachelor, so he *must* be unmarried.
« Il est célibataire, donc il doit être non-marié. »

Mais il n'y a pas de différence grammaticale formelle en anglais, et peut-être dans aucune autre langue, entre la modalité aléthique et la modalité épistémique qui justifierait qu'on les distingue [34]. Nous verrons dans cette section que les interprétations aléthiques ne sont cependant pas impossibles dans les constructions (interrogatives, *si-p*, *etc.*) qui rendent impossible une interprétation épistémique.

VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (1998) ou VAN DER AUWERA (2003) confondent quant à eux les deux modalités selon des critères plus sémantiques. Ils assimilent certitude et probabilité à la nécessité épistémique [35] et rejettent l'*épistémique objectif* de COATES (qu'elle semble assimiler à l'aléthique, *cf.* 1983, p. 18, p. 22 note 2) : « la certitude personnelle du locuteur peut être absolue, pour des raisons de logique, mais cela reste quand même – c'est peut-être trivial – la certitude du locuteur » (VAN DER AUWERA 2003, p. 113) [36].

Concernant la marginalité de la nécessité logique *marquée*, il est vrai que, comme le remarque KRONNING (1990, p. 306), « il est relativement rare que l'on ait besoin de dire que quelque chose est nécessairement le cas, d'autant plus que les vérités nécessaires, qu'elles soient analytiques ou non, sont le plus souvent exprimées par des assertions catégoriques ».

Ainsi, PALMER (1986) [37] ou VETTERS (2003a) remarquent que le verbe modal aléthique est en quelque sorte optionnel, *cf.* (110) :

(110) *Tous les hommes* doivent *mourir*. (Furetière, cité par KRONNING 1996, p. 34)
≅ Tous les hommes meurent.

Selon ROCCI (2005b, p. 230), hormis dans les ouvrages de logique modale, les marqueurs de nécessité tels que des verbes modaux ne sont jamais utilisés pour communiquer une nécessité analytique, *i.e.* ce qui est vrai par définition, une proposition vraie en vertu de son sens (*cf.* 1.2.1). Il est vrai que *devoir* n'apporte pas d'information supplémentaire dans l'énoncé (111) par rapport au même énoncé sans le modal :

(111) Un triangle *doit* avoir trois angles.
≅ Un triangle a trois angles.

34. « But there is no formal grammatical distinction in English, and perhaps, in no other language either, between alethic and epistemic modality. » (PALMER 1986, p. 11).

35. [...] « certainty and a relatively high degree of probability thus amount to epistemic necessity » (VAN DER AUWERA et PLUNGIAN 1998, p. 81).

36. *cf.* aussi : « For reasons of logic, the speaker's certainty as expressed with *must* [dans : *Certainly if there is endeavour to x, there* must *be attention to x* (COATES 1983, p. 42)] happens to be absolute, but it remains the certainty of the speaker » (VAN DER AUWERA et PLUNGIAN 1998, p. 117).

37. « [...] it could be argued that there is alethic modality (necessity) in : *He is a bachelor, so he must be unmarried.*[...] It should be noted that we might equally say : *He is a bachelor, so he is unmarried.* There is no distinction between the uses of *is* to state what is logically true and what the speaker believes, as a matter of fact, to be true. ». (PALMER 1986, p. 11).

Cependant, comme le notait déjà Lyons (1977), le fait que *must* (« devoir ») soit rarement utilisé dans la langue de tous les jours pour exprimer une nécessité logique (*cf.* aussi Coates 1983, p. 18, 42) n'implique pas que la notion est inutile pour la sémantique descriptive [38].

2.5.1 L'interprétation aléthique de *devoir* (Kronning 1996, 2001c)

Selon l'analyse de Kronning (1996, 2001c), la différence de sens existant entre la *nécessité* (interprétation aléthique) et la *probabilité* (interprétation épistémique) est trop importante pour être ignorée. De plus, les interprétations aléthique et épistémique de *devoir* se distinguent également au plan syntaxique.

L'interprétation aléthique de *devoir* ne communique ni la *probabilité* comme l'interprétation épistémique, ni l'*obligation* comme l'interprétation radicale. Il est en effet impossible de paraphraser *devoir* aléthique, *cf.* (112), avec un adverbe épistémique, *cf.* (112-a.), ou de le reprendre anaphoriquement avec le substantif *obligation* [39], *cf.* (112-b.) :

(112) *Tout ce à quoi on réfère* doit *exister. Appelons cela l'axiome d'existence.* (Searle, cité par Kronning 2001c, p. 68)

a. *Tout ce à quoi on réfère existe *probablement*. Appelons cela l'axiome d'existence. (*ibid.*, p. 69)

b. Tout ce à quoi on réfère doit exister. Appelons cela (+ **cette obligation*) l'axiome d'existence. (*ibid.*, p. 69)

Devoir aléthique exprime une modalité d'être, comme *devoir* épistémique, mais à la différence de *devoir* radical. Il est de plus *véridicible*, à l'instar de *devoir* radical, mais contrairement à *devoir* épistémique. Véridicible, *devoir* aléthique est compatible avec les interrogatives partielles, *cf.* (113), ou les subordonnées en *puisque*, *cf.* (114) :

(113) *Que* doivent *être l'homme et le monde pour que le rapport soit possible entre eux ?* (Sartre, 1943, cité par *ibid.*, p. 73)

(114) *Par l'intermédiaire de la ressemblance de famille, la théorie du prototype devient une version étendue qui trouve à s'appliquer à tous les phénomènes de*

38. « The fact that sentences like (10) [*Alfred must be unmarried*] are rarely used in everyday discourse to express logically modalized propositions [...] does not in any way detract from the applicability or utility of the notion of logical necessity in descriptive semantics. » (Lyons 1977, p. 789)

39. À noter que le test de la reprise anaphorique (*cf.* Conte 1995), comme le souligne lui-même Kronning (2001c, p. 68, note 4 ; 2001a, p. 100-101), n'est cependant pas toujours décisif : l'obligation pratique se laisse par exemple exprimer dans le domaine nominal tant par le substantif *obligation* que par le substantif *nécessité*, *cf.* (i), nous reviendrons sur ce point plus loin dans cette section.

(i) *Dès 1823, la modicité du loyer dans les maisons condamnées à disparaître, avait engagé la cousine Bette à se loger là, malgré* l'obligation *que l'état du quartier lui faisait de se retirer avant la nuit close. Cette* nécessité *s'accordait d'ailleurs avec l'habitude villageoise qu'elle avait conservée de se coucher et de se lever avec le soleil.* (Balzac, cité par Kronning 2001c, p. 68, note 4)

> *catégorisation polysémique, c'est-à-dire à tous les phénomènes de sens multiple dont les acceptations,* puisque *enchaînement au moins il* doit *y avoir, présentent un lien ou des liens entre elles.* (Kleiber, 1990, cité par KRONNING 2001c, p. 73)

La modalité aléthique, dans l'analyse de KRONNING (1996), recouvre plus de cas que la modalité aléthique des logiciens, souvent cantonnée à l'analytique, *i.e.* à ce qui est vrai par définition, aux propositions vraies en vertu de leur sens (*cf.* 1.2.1). L'aléthique chez KRONNING (*ibid.*) rend également compte des propositions *synthétiquement* vraies, *i.e.* vraies en vertu de l'expérience (*cf.* 1.2.1), *cf.* (115), ou celles argumentativement analytiques, c'est-à-dire dont l'analycité est « construite par le locuteur a des fins argumentatives » (*ibid.*, p. 118), *cf.* (116) :

(115) Si tu lances une pierre en l'air, elle *doit* retomber. (Gosselin, 1991, cité par *ibid.*, p. 115)

(116) Un regret, ça *doit* être inutile, ou alors ce n'est plus un vrai regret. (Beauvoir, citée par KRONNING 2001c, p. 77)

La modalité aléthique recouvre également les interprétations « futurales » (*cf.* 2.9), qu'elles communiquent une prévision, *cf.* (117), un futur du passé dit *subjectif*, *cf.* (118), ou un futur du passé *objectif* (le futur du passé des historiens) comme en (119) (*cf.* KRONNING 1996, p. 116 ; 2001c, p. 78) :

(117) Le typhon Arthur *doit* atteindre la Réunion dans les heures qui viennent. (Picoche, 1993, cité par KRONNING 1996, p. 64)

(118) Cependant, pour Lisbeth, la date du départ approchait ; elle *devait* quitter Paris le dimanche suivant. (Martin du Gard, cité par *ibid.*, p. 116)

(119) Surpris, le cambrioleur, Y. C., vingt-trois ans, tenta de fuir. M. Charles fit feu à deux reprises. « Sans viser » a-t-il précisé. Le malfaiteur *devait* succomber à ses blessures. (*Le Figaro*, cité par *ibid.*, p. 117)

KRONNING (*cf.* 1996, p. 115, 117-118 ; 2001c, p. 79) inclut également dans la catégorie aléthique ce qu'il appelle *nécessité anankastique* d'après VON WRIGHT et CONTE (1995). Cette nécessité communique une *condition nécessaire*[40], *cf.* (113) page précédente ou (120) ci-dessous :

(120) La conclusion [d'un syllogisme] est tirée de l'ensemble des deux prémisses, et *doit* posséder, pour être valide, une légitimité *vi formae* (caractère *formel*) et *vi materiae* (caractère matériel) (Anscombre 1990, cité par KRONNING 1996, p. 115)

La nécessité anankastique n'est pas évidente à distinguer de l'obligation pratique de

40. « A statement to the effect that something is (or is not) a necessary condition of something else I shall call an anankastic statement. » (von Wright 1963, p. 10, cité par CONTE 1995, p. 5).

par son caractère également téléologique. De la même façon que l'obligation pratique peut être reprise anaphoriquement par le substantif *nécessité*, *cf.* note 39 page 51, la nécessité anankastique, quand le sujet grammatical peut servir d'agent, *cf.* (121) *vs* (122), peut être reprise anaphoriquement par le substantif *obligation*. En (121), le couple ne peut être l'agent, on n'oblige pas ici un couple à gagner moins d'une certaine somme. En revanche, en (122), on peut interpréter l'énoncé comme communiquant une obligation de faire quelque chose, *cf.* (122-a.), ou comme communiquant une nécessité, *cf.* (122-b.) :

(121) *Resta nei livelli stabiliti dalla legge un single che nel 1992 abbia guadagnato meno di 30 milioni lordi : Mentre una coppia* deve *stare sotto i 42. Con un figlio a carico si arriva a 50.* (Conte 1995, p. 6)
« Reste dans les limites fixées par la loi une personne célibataire qui en 1992 a gagné moins de 30 millions bruts, alors qu'un couple doit rester sous les 42 millions. Avec un enfant à charge, on arrive à 50 millions. »

(122) Il registro di laurea *deve* essere firmato dagli 11 membri della commissione. (*ibid.*, p. 7)
« Le registre des diplômes doit être signé par les 11 membres de la commission. »

a. Il registro di laurea *deve* essere firmato dagli 11 membri della commissione. Nessun commissario può sottrarsi a *quest'obligo*. (*ibid.*, p. 8)
« Le registre des diplômes doit être signé par les 11 membres de la commission. Aucun membre ne peut se soustraire à cette obligation. »

b. Il registro di laurea *deve* essere firmato dagli 11 membri della commissione. *Questo requisito* per la validità del verbale è ineliminabile. (*ibid.*, p. 8)
« Le registre des diplômes doit être signé par les 11 membres de la commission. Ce pré-requis à la validité du rapport est inévitable. »

Dans l'analyse de Kronning (*cf.* 1996, p. 118), la nécessité anankastique est la présupposition logique de la seconde prémisse de l'inférence pratique dont le résultat est l'obligation pratique qui suppose l'intention ou la volonté d'un agent (*cf.* 2.2.2.1). La nécessité anankastique fournit donc « le moyen dont se sert l'agent de l'obligation pratique pour atteindre son but » (Kronning 2001c, p. 80). Selon cette analyse, l'exemple d'obligation pratique *de dicto* cité par Gosselin (*cf.* (84) page 42 repris ci-dessous) exprime une nécessité aléthique anankastique, le râteau ne pouvant être l'agent de *être souple et léger* :

(123) Pour être efficace, un râteau à gazon *doit* être souple et léger. (Gosselin 2010, p. 446)

Cette remarque nous amène à considérer toutes les modalités dynamiques *de dicto* comme aléthiques, elles ne communiquent plus une obligation mais une nécessité (d'être) dans le cas de *devoir*, et une possibilité (d'être) plus qu'une possibilité matérielle ou une capacité dans le cas de *pouvoir*. Néanmoins, l'interlocuteur peut retrouver contextuellement les raisons matérielles ou pratiques de telles ou telles nécessités ou possibilités

aléthiques. Cette analyse permet de comprendre le lien qui peut exister entre capacité et possibilité aléthique dans un énoncé tel que (124). On peut ainsi en expliquer les phénomènes de portée syntaxique et logique sans réduire le sens communiqué à une simple possibilité sous-spécifiée.

(124) Ce couteau *ne peut pas* couper (parce qu'il est trop vieux).

Tous les énoncés cités par Kronning (1996, 2001c), qu'ils communiquent une nécessité logique analytique ou synthétique, une nécessité future ou anankastique, partagent les mêmes propriétés linguistiques, communiquent tous une *nécessité d'*être *véridicible*. Kronning (1996, 2001c) ne voit donc pas de raison de ne pas inclure tous ces emplois dans la catégorie de la modalité aléthique. Nous sommes d'accord avec cette analyse, nous insisterons néanmoins sur les conditions pragmatiques de telles interprétations et reviendrons sur les interprétations futurales de *devoir* à la section 2.9.

2.5.2 L'interprétation aléthique de *pouvoir* (Kronning 1996 ; Vetters 2007 ; Gosselin 2010)

Kronning (1996, p. 32) suggère que *pouvoir* a également des interprétations aléthiques : la « possibilité » et la *sporadicité* ressortiraient à la modalité aléthique. L'interprétation sporadique de *pouvoir*, *cf.* (125), est connue depuis au moins Kleiber (1983) dans la littérature francophone (nous en traiterons en détail à la section 2.6) :

(125) *Je* pouvais *ne pas venir au collège pendant deux mois, puis revenir pour une ou deux semaines, puis m'absenter à nouveau.* (*Je suis à l'Est!*, p. 45)
≅ *Il m'arrivait de* ne pas venir au collège pendant deux mois, puis de revenir pour une ou deux semaines, puis de m'absenter à nouveau.

Kronning (1996, note 92 p. 32) rappelle les exemples donnés par Kleiber (1983, *cf.* section 2.6) de l'interprétation sporadique de *pouvoir*. Il ne donne en revanche aucun exemple de la « possibilité » qui serait aléthique. Étant donné qu'il cite la permission et la capacité dans la catégorie déontique, ce qui correspond à la modalité radicale dans son analyse, et l'éventualité sous la catégorie épistémique, la dernière interprétation traditionnellement reconnue restante et qui pourrait donc constituer un candidat potentiel à la « possibilité » est la possibilité matérielle (*cf.* 2.2.2.1). Cette conclusion semble toutefois en partie erronée, la possibilité matérielle étant une possibilité de faire et non une possibilité d'être quand elle a une portée *de re* comme en (126) par exemple :

(126) *Comme il n'y avait pas d'annuaire dans la cabine de verre qui se trouvait là, Wallas a demandé au vendeur de limonade où il* pouvait *en consulter un.* (*Les Gommes*, p. 228)

Vetters (2007) suggère qu'il est pertinent de distinguer une interprétation aléthique de *pouvoir* qu'il définit comme une possibilité d'être *objective*. Il interprète en effet l'aléthique comme étant objectif, quand l'épistémique serait toujours *subjectif*. Comme on l'a vu à la section précédente (2.5.1), ce n'est toutefois pas tant l'objectivité de la

nécessité d'ÊTRE qui distingue l'aléthique de l'épistémique chez KRONNING (1996), le futur du passé aléthique pouvant être subjectif, *cf.* (118), l'analytique argumentatif, *cf.* (116), pouvant également être considéré comme subjectif, que la *véridicibilité*, qui n'est néanmoins pas sans rapport avec l'objectivité. Nous rediscuterons de la définition de l'objectivité qu'il est pertinent de se donner au chapitre 3.

Selon VETTERS (2007), l'interprétation aléthique de *pouvoir* communique donc une possibilité *objective*, il propose des exemples tels que (127) ou (128) :

(127) Un mélange de X et Y *peut* s'enflammer à basse température. (*ibid.*, p. 71)

(128) – *Peut*-il être coupable ?
– À mon avis, il est innocent.
– D'accord, je le sais, mais la question n'est pas là : je ne t'ai pas demandé si tu croyais ou non qu'il était coupable, mais s'il *peut* être coupable.
– Je dois admettre, tout en croyant à son innocence, qu'il *peut* avoir volé le Van Gogh. (*ibid.*, p. 71–72)

Ces emplois sont compatibles avec l'interrogation totale, *cf.* (128), ou partielle, *cf.* (129). Ils sont également compatibles avec les subordonnées en *puisque*, *cf.* (130). Ils ne peuvent donc pas relever de la modalité épistémique, montrable, qui est réfractaire à ces deux constructions (*cf.* 2.4.3).

(129) Sous quelles conditions un mélange de X et Y *peut*-il s'enflammer à basse température ?

(130) *Puisque* Luc *peut* être impliqué dans cette affaire délicate, il vaut mieux ne pas le proposer pour le poste de directeur. (*ibid.*, p. 72)

Les interprétations radicales, véridicibles elles aussi, sont cependant également possibles dans les interrogatives ou les subordonnées en *puisque*, il n'est, de ce fait, pas toujours évident de distinguer interprétations radicales et interprétations épistémiques. La différence entre ces deux types d'interprétations se situe au niveau de la portée du verbe modal, *de re* dans le cas des radicales et *de dicto* dans le cas des aléthiques (*cf.* tableau 2.3).

Pour distinguer interprétations aléthiques et interprétations déontiques *de dicto*, il faut se fier au sens communiqué : possibilité ou nécessité dans le cas des premières, et permission ou obligation théorique dans le cas des secondes. Elles se distinguent également, selon GOSSELIN (2010), au niveau de l'*instance de validation* : *réalité objective* dans le cas des interprétations aléthiques, et *institution* dans le cas des interprétations déontiques.

On a déjà noté que le test de la pronominalisation en *le* était délicat pour vérifier la portée des verbes modaux. On a aussi déjà noté que le test de la reprise anaphorique n'était pas décisif, mais on voit bien qu'en (129) ou (130), on pourrait difficilement reprendre le verbe modal par le substantif *permission*. Les substantifs *capacité* ou *possibilité matérielle* semblent moins aberrants selon les cas, *cf.* (131) et (132) :

(131) Un mélange de X et Y *peut* s'enflammer à basse température. * *Cette permission* / ? *Cette capacité* (*propriété* serait peut-être plus adapté)/ ? *Cette possibilité matérielle* explique pourquoi du X et du Y dans le combustible Z.

(132) D'accord, je le sais, mais la question n'est pas là : je ne t'ai pas demandé si tu croyais ou non qu'il était coupable, mais s'il *peut* être coupable. * *Cette permission* / * *Cette capacité* / ? *Cette possibilité matérielle* rendrait sa défense plus compliquée.

Cependant, selon Vetters (*cf. i.a.* 2007, p. 77), si l'activité dénotée par le prédicat n'est pas contrôlée par un agent, la modalité relève nécessairement du domaine de l'être, en d'autres termes de la modalité aléthique ou épistémique. Étant donné que (131) et (132) sont véridicibles, ils ne peuvent relever de la modalité épistémique, comme une reprise anaphorique avec le substantif *permission* n'est pas possible, ils ne peuvent relever de la modalité déontique, et comme *s'enflammer* est un événement *a priori* non contrôlable et *être coupable* un état, ils ne peuvent relever de la modalité dynamique, le modal dans (131) et (132) doit donc être aléthique.

La possibilité aléthique peut également évidemment être analytique, *i.e.* vraie par définition, *cf.* (133), comme le note Gosselin (2010) :

(133) Un triangle isocèle peut avoir un angle droit. (*ibid.*, p. 448)

Comme nous l'avons noté au début de cette section, Kronning (1996, p. 32) suggère que l'interprétation sporadique de *pouvoir*, que nous allons examiner dans la section suivante, appartient également à la modalité aléthique.

On peut déjà compléter le tableau des interprétations de *devoir* et *pouvoir* selon leur portée logique et syntaxique et leur véridicibilité (*cf.* tableau 2.3 page ci-contre).

2.6 L'interprétation sporadique de *pouvoir* (Kleiber 1983 ; Vetters 2007 ; Gosselin 2010)

Le terme *sporadique* est repris par Kleiber (1983) à Boyd et Thorne (1969) qui traitent des modaux anglais. Selon ces derniers, dans certains énoncés tels que (134), *can* n'a pas un sens modal, mais un sens *aspectuel sporadique* (*sporadic aspect ibid.*, p. 72-73) proche de celui d'un quantificateur tel que *parfois* (*sometimes ibid.*, p. 72) :

(134) Cocktail parties *can* be boring. (*ibid.*, p. 72)
« Les cocktails *peuvent* être ennuyeux »

Cette interprétation particulière du modal est notée également par Leech (1969), Antinucci et Parisi (1971), ou Palmer (1979, 1986). Ce dernier parle d'*existential can* se référant à la *modalité existentielle* de von Wright (1951) :

> Quatrièmement, il y a les modes existentiels ou modes d'existence. Leur étude est parfois appelée théorie de la quantification et n'est habituellement pas considérée comme une branche de la logique modale. Que l'*universalité*,

TABLEAU 2.3 – Interprétations radicales, épistémiques et aléthiques de *devoir* et *pouvoir* selon la portée logique et syntaxique du verbe modal et sa véridicibilité.

Modalité		Portée	Véridicibilité	Syntaxe	Interprétation	
					pouvoir	*devoir*
radicale (*cf.* 2.2)	déontique (*cf.* 2.2.1)	*de re*	véridicible	opérateur prédicatif	permission *cf.* (5)	obligation théorique *cf.* (6)
		de dicto	véridicible	métaprédicat	permission *cf.* (65)	obligation théorique *cf.* (52)
	dynamique (*cf.* 2.2.2)	*de re*	véridicible	opérateur prédicatif	possibilité matérielle *cf.* (4) capacité *cf.* (3)	obligation pratique *cf.* (7)
aléthique (*cf.* 2.5)		*de dicto*	véridicible	métaprédicat	possibilité *cf.* (133)	nécessité *cf.* (116)
épistémique (*cf.* 2.3)		*de dicto*	non véridicible	opérateur proposition-nel	éventualité *cf.* (30)	probabilité *cf.* (29)

> l'*existence* et le *vide*[41] doivent être ou non considérés comme des attributs modaux est largement une question de commodité terminologique. Cependant, il ne faut pas manquer d'observer qu'il existe des similarités essentielles entre, d'une part, les modalités aléthiques, épistémiques et déontiques, et d'autre part, les quantificateurs. (d'après *ibid.*, p. 2)[42]

L'auteur propose donc le tableau que nous traduisons et reproduisons en 2.4 page suivante.

Il est frappant de voir, d'une part, qu'aucune modalité épistémique ne correspond à la modalité aléthique du *possible* (nous reviendrons sur ce point au chapitre 12), et d'autre part, que le sporadique est absent. Il n'y a pas de correspond existentiel au contingent, au non-décidé ou à l'indifférent (*i.e.* facultatif) dans la typologie de VON WRIGHT (1951), tandis que selon GOSSELIN (2010, p. 448), le sporadique n'est autre que le contingent, nous y reviendrons à la fin de cette section.

41. Nous soulignons.

42. « Fourthly, there are the existential modes or modes of existence. Their treatement is sometimes called quantification theory and is usually not regarded as a branch of modal logic. Whether universality, existence, and emptiness should be counted as modal attributes or not, is largely a matter of terminological convenience. One should, however, not fail to observe that there are essential similarities between alethic, epistemic and deontic modalities on the one hand and quantifiers on the other hand. » (VON WRIGHT 1951, p. 2).

Tableau 2.4 – Correspondances entre les catégories modales selon von Wright (1951, p. 2).

Modalité			
Aléthique	Epistémique	Déontique	Existentielle
nécessaire	vérifié	obligatoire	universel
possible		permis	existant
contingent	non-décidé	indifférent	
impossible	falsifié	interdit	vide

Dans la littérature anglo-saxonne, on a proposé des exemples de *can* sporadique tels que :

(135) This *can* mean, but it doesn't always mean that... (Palmer 1988 : 116)
« Ceci *peut* signifier, mais ça ne signifie pas toujours que... »

(136) Welshmen *can* be tall (Boyd et Thorne 1969, p. 72 ; Antinucci et Parisi 1971, p. 38, note 3)
« Les Gallois *peuvent* être grands »

(137) Lions *can* be dangerous (Leech 1969, p. 223)
« Les lions *peuvent* être dangereux »

On peut penser également au célèbre exemple de Chomsky (1957), qui ne servait toutefois pas à exemplifier l'interprétation sporadique de *can* mais l'ambiguïté syntaxique :

(138) Flying planes *can* be dangerous.
« Piloter des avions peut être dangereux. / Des avions en vol peuvent être dangereux. »

L'interprétation sporadique se rencontre le plus souvent avec *can*, mais on peut aussi la trouver avec *may*, le plus souvent dans la langue écrite scientifique (*cf.* Huddleston 1971, p. 297–298 ; Palmer 1979, p. 154 ; 1986, p. 11–12 ; 1988, p. 116) :

(139) [...] the lamellae *may* arise de novo from the middle of the cell and migrate to the periphery. (Huddleston 1971, p. 297–298 ; cité aussi par Palmer 1986, p. 11–12)
« les lamelles peuvent se développer de nouveau depuis le milieu de la cellule et migrer vers la périphérie. »

Huddleston (1971) rapproche ces structures qui expriment des *généralisations relatives* (*qualified generalizations*, *ibid.*, p. 297–298) de la modalité épistémique car elles expriment des généralisations qui s'appliquent *au moins* à certains membres de la population en question sans garantie qu'elles s'appliquent à tous. Cette absence de garantie fait le lien, pour chaque individu de la classe concernée, avec le sens épistémique de

possibilité ou incertitude [43]. De la même façon, pour PALMER (1986) « *can* existentiel » peut être considéré comme appartenant à la modalité épistémique comme les phrases avec « It may be that… » (« Il se peut que … »).

Que l'interprétation sporadique de *can* est un cas particulier de modalité épistémique est également l'hypothèse avancée par ANTINUCCI et PARISI (1971). Il faut cependant, pour que l'interprétation sporadique se déclenche, que le premier argument de CAUSE_{XY}, *cf.* (140), soit les propriétés intrinsèques au sujet grammatical, *cf.* (141) d'après (136) :

(140) CAUSE(X)(NEG(BIND(NEG(BELIEVE(Y(Z)))))) (*ibid.*, p. 32)
« CAUSE(X)(NEG(OBLIG(NEG(CROIRE(Y(Z)))))) » (*cf.* ROULET 1980)

(141) CAUSE(propriétés inhérentes aux Gallois)(NEG(OBLIG(NEG(CROIRE)(locuteur (les Gallois sont grands))))))

L'interprétation sporadique de *can*, *may* ou *pouvoir* semble donc se situer quelque part entre l'interprétation radicale de capacité et l'interprétation épistémique. Selon Pullum et Wilson (1977, cités par M. PERKINS 1982, p. 248) par exemple, le sens de (142) est ambigu entre capacité, *cf.* (142-a.), et possibilité épistémique, *cf.* (142-b.), nous reviendrons sur ce point dans cette section et à la section 11.1.

(142) Elephants *can* kill crocodiles. (Pullum & Wilson, 1977, cités par *ibid.*, p. 248)
« Les éléphants *peuvent* tuer des crocodiles. »
a. Elephants have the ability to kill crocodiles. (Pullum & Wilson, 1977, cités par *ibid.*, p. 248)
« Les éléphants sont capables de tuer des crocodiles. »
b. It can happen that an elephant kills a crocodile. (Pullum & Wilson, 1977, cités par *ibid.*, p. 248)
« Il peut arriver qu'un éléphant tue un crocodile. »

Le modal, en anglais comme en français, semble jouer le même rôle qu'un adverbe de quantification existentielle ($\exists$). KLEIBER (1983) a distingué deux sporadicités : la *sporadicité temporelle* et la *sporadicité référentielle*. Ainsi, en (143), la quantification est temporelle – x est *parfois* Y – car elle porte sur les états ou les événements dénotés par le prédicat. *Pouvoir* indique dans ce cas un « aspect habituel existentiel » (*ibid.*, p. 190). En (144), la sporadicité est référentielle – *certains* x sont Y – car le quantificateur existentiel porte sur les individus de la classe dénotée par le syntagme nominal sujet. Le sujet doit dans ce dernier cas être générique :

(143) Jean *peut* être odieux.
$\cong$ Jean est *parfois* odieux. (*ibid.*, p. 184)

(144) Les Alsaciens *peuvent* être obèses.

43. « […] the generalization expressed […] is said to apply to at least some members of the relevant population, but that it is not guaranteed to hold for all members […]. The link between "qualified generalization" and "uncertainty" is that for any individual member of the population the generalization may hold in the uncertainty/possibility sense » (HUDDLESTON 1971, p. 298).

≅ *Certains* Alsaciens sont obèses. (Kleiber 1983, p. 184)

C'est l'interprétation sporadique temporelle que l'on retrouve dans les énoncés attestés suivants :

(145) *Ça doit être captivant, non, le métier que vous faites ?*[44]
– Il peut *l'être. . . , répondit Cigüe en jetant un regard discret sur les jambes de sa voisine.* (*Un pavé pour l'enfer*, p. 106)

(146) *Nous avions appris à déchiffrer un empire de signes – le plus souvent néfastes – avant même de reconnaître les lettres de l'alphabet. Nous avons eu peur du sel, celui qui* pouvait *s'échapper de la salière à la faveur d'un geste mal contrôlé.* (*Ma mère à boire*, p. 14)

Et l'interprétation sporadique référentielle en (147) :

(147) *L'article rappelle opportunément qu'un cocotier adulte* peut *mesurer jusqu'à 35 mètres, et que la noix de coco* peut *peser jusqu'à 4 kilogrammes. Voyez les dégâts au pied de l'arbre.* (*Au fond du labo*, p. 85–86)

On utilise parfois, au lieu d'un quantificateur, la glose plus générale « il arrive que » pour paraphraser l'interprétation sporadique. Par exemple dans l'expérience de paraphrase de Caron, Le Goff et Caron-Pargue (1989, p. 119), (148) a souvent été glosé par les participants par *Il arrive que des hommes habiles dans l'analyse. . .* [45].

(148) Des hommes habiles dans l'analyse *peuvent* être privés d'imagination. (*ibid.*, p. 125)

Dans l'analyse de Le Querler (*cf.* 2001, p. 29), l'interprétation sporadique se rattache au domaine épistémique car la relation prédicative a des chances d'être validée comme de ne pas l'être, comme le remarquait Huddleston (1971) cité *supra*. Les Alsaciens ne sont pas en effet *tous* obèses en (144) ou Pierre n'est pas *toujours* odieux en (143). Cependant, comme le notait déjà Kleiber (1983, p. 185), l'interprétation sporadique de *pouvoir* semble avoir basculé du côté de la *certitude* : (144) asserte qu'il y a des Alsaciens obèses et (143) que Jean est parfois odieux. De plus, l'interprétation sporadique est possible dans les hypothétiques introduites par *si* avec le verbe modal à l'imparfait, comme le note Guimier (1989, p. 21) qui donne l'exemple (149), alors que l'interprétation épistémique en serait exclue (*cf. i.a.* Sueur 1979) , *cf.* (150) :

(149) *Si les Alsaciens pouvaient être obèses, ça se saurait !*

44. On remarquera ici l'interprétation épistémique de *devoir* dans une interrogative dans laquelle elle ne devrait pas se trouver (*cf.* 2.3). Cependant il ne s'agit pas ici d'une demande d'information mais d'une demande de confirmation (*cf.* Kronning 1996, p. 89, note 278), demande à laquelle l'interlocuteur ne peut répondre que « oui, il l'est/non, il ne l'est pas » ou comme ici « il l'est parfois », mais pas « oui, il *doit*/non, il *ne doit pas* l'être ».

45. *cf.* aussi Kleiber (1983) ou Le Querler qui ajoute même *parfois* : *il arrive parfois que. . .* (1996, p. 26).

(150) *S'il pouvait$_{\text{E}}$ être minuit quand l'incendie se déclara...

De ce point de vue-là, *pouvoir* sporadique se rapproche donc plus des interprétations radicales que des interprétations épistémiques. Il a notamment été relevé que l'interprétation sporadique n'était pas totalement distincte de la capacité qu'elle implique parfois (*cf.* Kleiber 1983, p. 191, note 20 p. 198), dans (151) par exemple [46] :

(151) Jean *peut* lire des nuits entières. (*ibid.*, p. 191)

Selon Kronning (1996), l'interprétation sporadique de *pouvoir* est aléthique. Il n'argumente pas sa position mais on peut facilement imaginer pourquoi il formule une telle hypothèse. La sporadicité ne relève *a priori* pas d'une possibilité de faire mais plutôt d'une possibilité d'être comme en témoignent les parallèles souvent faits entre interprétation sporadique et interprétation épistémique [47]. Il a une portée large *de dicto* et non *de re*. Toutefois, il est véridicible, on pourra le trouver dans les interrogatives partielles (selon Vetters 2007 ; contra Guimier 1989, p. 16) ou les subordonnées en *puisque*, *cf.* (153) :

(152) Quand Luc *peut*-il être odieux ? (Vetters 2007, p. 72)

(153) *Puisque* Luc *peut* être odieux, il vaut mieux ne pas l'inviter. (*ibid.*, p. 72)

Gosselin (*cf.* 2010, p. 448–449) considère comme Kronning (1996) l'interprétation sporadique comme aléthique. Vetters (2007) ne partage pas cet avis, la sporadicité ne pourrait être rattachée selon lui ni à la modalité du faire ni à celle de l'être.

Comme le remarque Kleiber (1983) toute interprétation sporadique disparaît quand *pouvoir* est paraphrasé par « ses qualités permettent » ou « être capable » [48], *cf.* (154-a.) et (154-b.), mais Vetters (2007, p. 73) accepte une reprise anaphorique avec le substantif *capacité*, *cf.* (155) :

(154) Jean peut être odieux.
  a. Ses qualités permettent à Jean d'être odieux.
  b. Jean est capable d'être odieux. (Kleiber 1983, p. 187)

(155) Pierre *peut* être charmant. Cela / Cette capacité fait de lui un collègue très apprécié. (Vetters 2007, p. 73)

Capacité et sporadicité ne sont pas sans lien, la seconde impliquant parfois la première. On retrouve ici le même lien que celui noté entre l'obligation pratique et la nécessité anankastique à la section 2.5.1. La reprise anaphorique avec le substantif *capacité* serait par contre impossible dans le cas de la sporadicité référentielle :

(156) Les Alsaciens *peuvent* être obèses. *Cette capacité... (*ibid.*, p. 73)

46. *cf.* aussi Boissel et al. (1989, 43–45, p. 48) ou Fuchs (1989b, p. 90).
47. *cf.* aussi Guimier (1989, p. 12) dans l'analyse de qui *pouvoir* sporadique est extra-prédicatif.
48. Selon nous, (154-b) peut toujours être enrichi d'une interprétation sporadique (*cf.* section 11.1).

Cependant, en (156), la possibilité sporadique semble plus proche de la possibilité matérielle que de la capacité, c'est le régime des Alsaciens qui semble être la cause de leur potentielle obésité. Néanmoins, une reprise avec le syntagme *cette possibilité matérielle* ne serait pas très satisfaisante non plus (*cf.* 2.5.2). Le test de la reprise anaphorique reste de toute façon limité, les substantifs modaux étant eux aussi plurivoques (*cf.* KRONNING 2001a, p. 100–101). On peut aussi penser que dans le cas de (155) par exemple, l'anaphore ne reprend que l'implication.

La sporadicité temporelle comme la sporadicité référentielle disparaîtraient avec l'infinitif accompli, à l'instar des interprétations radicales mais au contraire des interprétations épistémiques :

(157) Pierre *peut* avoir été charmant. (≠ sporadique) (VETTERS 2007, p. 73)

Elles disparaissent également quand le verbe modal est à la forme négative (*cf.* aussi BOISSEL et al. 1989, p. 66 ; GUIMIER 1989, p. 12), à la différence des interprétations radicales :

(158) Les Alsaciens *ne peuvent pas* être obèses.
≠ *Certains* Alsaciens ne sont pas obèses. (VETTERS 2007, p. 74)

(159) Luc *ne peut pas* être odieux.
≠ *Parfois*, Luc n'est pas odieux. (*ibid.*, p. 74)

Cependant, si la négation devait porter sur la sporadicité, ce n'est pas « certains x ne sont pas Y » ou « parfois, x n'est pas Y » que l'on attendrait mais « *aucun* x n'est Y » ou « x n'est *jamais* Y » puisque *pouvoir* sporadique communique que « au moins un x est Y » ou que « x est Y à au moins un moment t ». Et ce sont effectivement, d'une certaine façon, les interprétations que l'on obtient : si (158) ou (159) communiquent qu'il est impossible que x soit Y, en toute logique, *aucun* x n'est Y et x n'est *jamais* Y.

Nous reviendrons sur ces faits à la section 11.1. Résumons pour l'instant que selon VETTERS (2007, 2003b), les interprétations sporadiques *temporelles* se rapprochent de la modalité du FAIRE de par leur agentivité mais s'en éloignent à cause de leur incompatibilité avec la négation. On peut déjà remarquer que l'agentivité n'est pas une condition nécessaire au déclenchement d'une interprétation sporadique temporelle. Les prédicats *faire froid* en (160) ou *être fraîches* en (161) ne supposent pas d'agent :

(160) *Il* peut *faire très froid la nuit dans les plaines, même au printemps.* (*Un tout petit monde*, p. 332)

(161) *Mais ce raisonnement présentait une faille : les nuits africaines* peuvent *être fraîches. Au coucher du soleil, la fourrure ne devenait-elle pas un sacré avantage évolutif ?* (*Au fond du labo*, p. 44)

Toujours selon l'analyse de VETTERS (2007), les interprétations sporadiques *référentielles*, ni agentives ni compatibles avec la négation, se rapprocheraient plutôt de la modalité de l'ÊTRE, mais leur incompatibilité avec les infinitifs accomplis va toutefois à l'encontre de cette hypothèse .

Selon Gosselin, le sporadique n'est autre que le contingent (*cf.* 1.1.1) qu'il définit comme une valeur aléthique (2010, p. 448–449). Dans son analyse, *pouvoir* sporadique fonctionne donc comme un métaprédicat, la modalité qu'il communique est *de dicto* (non paraphrasable par une expression supposant un agent telle que *avoir la capacité/possibilité/permission de ...*) et véridicible, *i.e.* supportant la négation et l'interrogation. On a vu que tous les auteurs n'étaient pas d'accord concernant l'interrogation, qu'elle soit totale (*cf.* Guimier 1989, p. 14) ou partielle (*cf. ibid.*, p. 16). La question de la négation est délicate : la négation du contingent devrait logiquement produire le nécessaire (*cf.* carré logique des modalités en figure 1.1 page 5), mais la négation de *pouvoir* sporadique produit l'impossible. Cependant, si l'on admet que *pouvoir* sporadique est compatible avec l'interrogation totale et que cette interrogation a valeur de demande d'information et non de confirmation, *cf.* (162), *pouvoir* sporadique a une valeur positive *large* (le facultatif), et selon le principe pragmatique cité à la section 2.4.5, le positif large peut se rétracter sur le positif strict.

(162) *Peut*-il faire froid la nuit dans les plaines ?

En d'autres termes, le contingent, qui aurait une valeur positive large, se rétracterait sur une valeur positive stricte, et sa négation aurait donc une valeur négative stricte, l'impossible.

Nous proposerons une analyse de l'interprétation sporadique de *pouvoir* à la section 11.1 qui reprendra une partie des éléments suggérés dans Barbet et Saussure (2012).

2.7 Les interprétations dites *discursives* ou *post-modales*

Les verbes modaux n'ont pas que des interprétations finales radicales, épistémiques, aléthiques ou sporadiques. Les différents actes de langage dans lesquels on peut trouver un verbe modal sont traités, ainsi que les interprétations temporelles de *devoir*, respectivement en 2.8 et 2.9. Nous nous concentrons d'abord sur certaines interprétations spécifiques de *pouvoir* : *concession* (*cf.* 2.7.3, nous évoquons également dans cette section *devoir* dans les concessives), *délibération* (*cf.* 2.7.2), *légitimation* (*cf.* 2.7.4) et *intensification* (*cf.* 2.7.1) [49].

Ces interprétations sont « largement passées sous silence » notaient déjà Fuchs et Guimier (1989, p. 7), et les derniers travaux sur la modalité laissent encore en suspens la question de « ce qui revient au contexte dans leur formation » (Gosselin 2010, p. 449). Nous tenterons d'apporter une réponse à cette question au chapitre 11. Dans le présent chapitre seront présentées ces différentes interprétations « discursives » ou « post-modales » et soulevées les questions qu'elles peuvent poser concernant leur calcul.

Le Querler (2001, p. 22 ; *cf.* aussi 1996, p. 128) qualifie ces interprétations d'« effets de sens discursifs » car l'effet de sens ne serait pas marqué par le verbe modal seul mais serait « la résultante de la prise en compte de l'énoncé dans son ensemble, voire même

49. *cf.* Fuchs et Guimier (1989) ; Guimier (1989) ; Boissel et al. (1989) ; Le Querler (1996, 2001) ; Defrancq (2001) ; Honeste (2004) ; Gosselin (2010) ; Barbet et Vetters (2013) ; Barbet (2012a,c,d).

d'une partie plus large du discours, ou encore de la communication ». Nous les avons appelées « post-modales » (Barbet et Vetters 2013) dans une perspective diachronique. L'appellation est reprise de van der Auwera et Plungian (1998) et motivée par le fait que ces interprétations sont dans la plupart des cas historiquement postérieures aux autres, et se sont développées à partir d'interprétations proprement modales (*cf.* chapitre 7).

2.7.1 Intensification

On peut commencer l'inventaire des interprétations post-modales de *pouvoir* par son emploi dans les exclamatives qui n'est pas sans rappeler souvent l'interprétation sporadique dont nous venons de traiter. Damourette et Pichon (1911–1940, t. V, p.160) sont les premiers à avoir relevé ces emplois de *pouvoir*, *cf.* (163), dans lesquels le modal véhiculerait une « nuance sémantique spéciale » ; ils n'en disent malheureusement pas plus.

(163) *Regarde, Maman, ce que cela* peut *pleuvoir !* (Mme A, le 2 août 1925, citée par *ibid.*, t. V, p.160)

Selon Le Querler, qui est une des rares linguistes à avoir consacré quelques lignes à *pouvoir* dans les exclamatives (*cf.* aussi dans une moindre mesure Guimier 1989 ; Boissel et al. 1989 ; Kleiber 1983), le modal aurait dans ce type d'énoncés un « effet de sens d'intensification » (*cf. i.a.* 1996, p. 124 ; 2001, p. 22, 26). Nous reproduisons son exemple et sa paraphrase en (164) :

(164) Ce qu'il *peut* être agaçant !
≅ Je trouve qu'il est particulièrement agaçant. (2001, p. 29)

Comme le suggère la glose, la portée du modal serait dans ce cas extra-prédicative. Cependant, la paraphrase utilise aussi l'adverbe *particulièrement* — qui paraphrase l'intensification nous semble-t-il – et qui porte sur l'adjectif *agaçant*. De plus, glosant et le modal et l'exclamation, la paraphrase ne renseigne pas sur le rôle de l'un et l'autre.

Toujours selon le même auteur, cette interprétation de *pouvoir* ressortit à la catégorie plus générale de la modalité *appréciative*, qui marque l'appréciation positive ou négative du locuteur sur le contenu propositionnel de son énoncé (*cf.* section 1.2). Cependant, l'exclamation marque aussi la réaction affective, qui peut être de différentes natures, mais notamment une réaction positive ou négative du locuteur face à un événement.

L'exclamation a aussi à voir avec l'expressivité, l'affectivité, l'intensification, le haut degré (*cf. i.a.* Riegel, Pellat et Rioul 1994, p. 387 ; Grevisse et Goosse 2007). L'intuition demeure tout de même que *pouvoir* renforce l'exclamation. Boissel et al. (1989, p. 43) parlent de « valeur de haut degré exclamatif » (*cf.* aussi Victorri et Fuchs 1996, p. 54). Selon Gérard (1980, p. 133), le modal ne jouerait d'ailleurs plus qu'« un rôle de renforcement de l'exclamation ». La question demeure de savoir de quelle façon le modal vient renforcer l'exclamation.

Dans de nombreux exemples, *pouvoir* peut recevoir une interprétation sporadique *temporelle*, et l'« intensification » ou le « haut degré » pourraient n'être imputables qu'à l'exclamation :

(165) *Qu'est-ce qu'il* a pu *souffrir ! Un grand martyr, vraiment, tu peux me croire, patron, j'en sais quelque chose !* (*Alexis Zorba*, p. 246)
≅ Qu'est-ce qu'il a souffert *parfois* !

(166) *– Alors, madame en a pris plein ses miches ? gouailla Rachel.*
Sa fille haussa les épaules :
– Ce que *tu* peux *être mal embouchée, ma pauvre mère ! Tu ne t'exprimes correctement que pour parler politique.* (*Les Soupers du Prince*, p. 18)
≅ Ce que tu es mal embouchée *parfois* !

Kleiber (1983), dans son article sur l'emploi sporadique, mentionne l'existence de ces énoncés exclamatifs avec *pouvoir*. Comme Le Querler (1996, 2001), il fait référence à l'*appréciation* du locuteur, mais ne parle pas d'intensification, simplement d'un « emploi appréciatif de *pouvoir* dans les phrases exclamatives » (1983, p. 197). Il donne l'exemple et la paraphrase suivants :

(167) Qu'est-ce qu'il *peut* être odieux !
≅ Ce n'est pas possible ce qu'il est odieux ! (*ibid.*, p. 197)

La glose de Kleiber paraît plus satisfaisante que celle de Le Querler qui paraphrase et le modal et l'exclamation. Reste à comprendre maintenant comment on interprèterait la possibilité exprimée par *pouvoir* en impossibilité (*ce n'est pas possible. . .*), nous avons ébauché une explication dans Barbet (2012d) que nous développerons à la section 11.5.

2.7.2 Délibération

Les interrogatives avec *pouvoir* peuvent être de vraies demandes d'information, ou peuvent avoir une valeur plus « exclamative ou ruminative » (Guimier 1989, p. 16), *cf.* (168) ou (169) :

(168) *Qu'est-ce qui* peut *bien se passer là-haut ! murmura-t-il.* (*Alexis Zorba*, p. 303)

(169) *Est-ce que Giles ne serait pas déjà rentré ? Est-ce qu'il ne serait pas en train de se demander où elle* avait bien pu *passer ?* (*Trois souris*, p. 12)

Selon Le Querler (*cf.* 1996, p. 128–129 ; 2001, p. 26–27), l'« effet de sens délibératif » de *pouvoir* serait, comme les autres « effets de sens discursifs », extra-prédicatif car il autorise une paraphrase avec un marqueur syntaxiquement extra-prédicatif, *cf.* (170-a.), et est incompatible avec la négation, *cf.* (170-b.). Il se rattacherait de plus à la modalité épistémique car il marque « le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel » (2001, p. 29 ; *cf.* aussi 1996, p. 133), *cf.* (171) :

(170) Je me demande où j'*ai pu* mettre mes clefs.

a. ≅ Je me demande où *il se peut que* j'ai mis mes clefs. (Le Querler 1996, p. 128)
b. ?Je me demande où je *n'ai pas pu* mettre mes clefs. (*ibid.*, p. 129)

(171) Où *ai-je bien pu* mettre mes clefs ?
≅ *Je ne sais pas* où j'ai mis mes clefs.

Comme on le voit en (171) ou en (169), le verbe modal peut être accompagné de l'adverbe *bien*. Guimier (1989) ou Defrancq (2001) ont noté l'affinité qu'entretiennent le modal et l'adverbe dans les interrogatives. Selon le second, l'interrogative avec *pouvoir bien* (désormais « interrogative PB » pour reprendre son étiquette) est un type particulier de question rhétorique, et selon le premier, elle est, comme on l'a déjà mentionné, « exclamative ou ruminative » : bien qu'il y ait « dans la question avec *pouvoir* une demande d'information, [...] elle est secondaire car le locuteur indique en plus qu'il ne s'attend pas à obtenir de réponse » (Guimier 1989, p. 16).

On est légitimement amené à penser que les interrogatives PB sont en effet des questions rhétoriques quand on considère les exemples nombreux tels que (172) ou (173). En (173), ainsi qu'en (168), le point d'interrogation a d'ailleurs disparu au profit d'un point exclamation :

(172) *Pfff, qu'est-ce que ça* peut bien *faire ? On s'en fiche.* (Bayon, B., *Le Lycéen*, Quai Voltaire, 1987, Frantext)

(173) [...] *Dormons encore un peu.*
– Non, j'ai quelqu'un à voir. Oh, ce n'est pas une fille !... Qu'est-ce que ça peut bien *me faire ! Je fourre mon nez dans l'épaule de Julien* [...] (Sarrazin, A., *L'Astragale*, Pauvert, 1986, p. 166, Frantext)

Pouvoir n'est pas toujours accompagné de *bien* dans les interrogations qui ne sont pas à proprement parler des demandes d'information, mais il semble y avoir une certaine gradation entre l'interrogative, l'interrogative avec *pouvoir*, et l'interrogative PB (*cf.* Barbet et Vetters 2013) :

(174) Qui vient à cette heure ?

(175) Qui *peut* venir à cette heure ?

(176) on entend la sonnette de la porte d'entrée.
Corte, (avec appréhension).
qui est-ce ?
La Mère
qui peut bien *venir à cette heure ?* (Camus, A., *Un cas intéressant*, Gallimard, 1962, p. 626, Frantext)

Dans le contexte décrit en (176), l'énoncé (174) ne véhiculerait que la présupposition que quelqu'un vient ; (175) semble communiquer en plus que le locuteur n'attend personne à cette heure, et l'interrogative PB en (176) qu'il a même déjà annulé toutes les hypothèses concernant les visites possibles à cette heure. Comme concernant l'intensification,

il s'agira, à la section 11.4, d'expliquer comment une possibilité, interrogée cette fois, semble interprétée comme communiquant une impossibilité.

2.7.3 Concession

2.7.3.1 Concessives avec *pouvoir*

Dans certains énoncés, tels (177) ou (178), *pouvoir* semble communiquer une *concession* (*cf.* Boissel et al. 1989 ; Guimier 1989 ; Le Querler 1996, 2001 ; Barbet et Vetters 2013) :

(177) *Dieu sait ce qui se passe dans leurs entrailles ! Tu* peux *être moche, boiteux, bossu, mais si tu as la voix douce et que tu sais chanter, tu leur fais tourner la tête.* (*Alexis Zorba*, p. 121)

(178) *À quoi ça sert que Sarkozy et sa ministre des Finances se décarcassent ? Le Président* a beau *exhorter les banquiers à modérer leur voracité, Christine Lagarde* peut *bien menacer de leur couper les vivres, rien n'y fait. Les établissements financiers continuent, en toute discrétion, d'augmenter les marges qu'ils réalisent sur les crédits aux entreprises et aux particuliers.* (*Le Canard Enchaîné*, 21 janvier 2009)

Dans ce cas, *pouvoir* pourrait être paraphrasé par *même si* (*cf.* Boissel et al. 1989 ; Le Querler 1996, 2001) :

(179) Il peut bien venir me voir, je ne lui parlerai pas.
≅ Même s'il vient me voir, je ne lui parlerai pas. (Boissel et al. 1989, p. 66)

Dans certains énoncés, on paraphraserait plutôt le modal par *bien que*, en (178) par exemple (« *bien que* Christine Lagarde menace de leur couper les vivres »).

L'interprétation concessive apparaît dans des structures inter-propositionnelles. *Pouvoir* figure dans une proposition indépendante, éventuellement coordonnée à la première au moyen de *mais* par exemple, mais aucune marque de subordination syntaxique ne réunit les deux propositions.

Étant donné que le modal ne peut être nié, *cf.* (180-a.), et que la pronominalisation est difficile voire impossible, *cf.* (180-b.), Guimier (1989) conclut que *pouvoir* est, dans son interprétation concessive, extra-prédicatif. La paraphrase possible avec l'adverbe épistémique *peut-être*, *cf.* (180-c.) rapproche l'interprétation concessive de l'interprétation épistémique bien que la vérité de la proposition ne soit pas questionnée (*cf. ibid.*, p. 12–13).

(180) Pierre peut aller à Paris demain, je ne l'accompagnerai pas. (*ibid.*, p. 12)
- a. *Pierre *ne peut pas* aller à Paris demain, je ne l'accompagnerai pas.
- b. ?*Aller à Paris demain ? Pierre *le peut*, mais je ne l'accompagnerai pas.
- c. Il va *peut-être* à Paris demain, mais moi je ne l'accompagnerai pas. (*ibid.*, p. 13)

Guimier (1989, p. 13) décrit la valeur argumentative que prendrait dans ce cas le modal ainsi :

> [...] dans son argumentation, le locuteur [...] met en balance les deux termes de l'alternative [$\Diamond\ p$ et $\Diamond\ \neg p$] [...] même s'il sait pertinemment que l'un de ces deux termes seulement est vérifié. En quelque sorte, il triche en affirmant ne pas connaître la réalité. Cela donne plus de poids à l'assertion qui suit, laquelle est présentée comme n'étant en aucune façon conditionnée par la valeur de vérité de la première proposition.

L'auteur rapproche nettement *pouvoir* dans cette interprétation concessive de son interprétation épistémique. On trouve souvent l'adverbe *bien* accompagnant le verbe modal dans les propositions concessives, *cf.* (181) ou (182). Cet adverbe aurait pour effet de rompre l'équilibre « chances d'êtres / chances de ne pas être » (*ibid.*, p. 13–14), rendant ainsi explicite le fait que le locuteur sait lequel des deux termes de l'alternative est validé mais que sa position ne change pas pour autant :

(181) *Et quand on a un cœur, on* peut *bien avoir tous les nez et les yeux qu'on veut, tout ça fout le camp !* (*Alexis Zorba*, p. 248)

(182) *Les femmes raffolent de ces manières-là, elles en raffolent, les garces, et tu* peux *bien être bossu, tu* peux *bien être un vieux débris, moche comme un pou, elles oublient tout.* (*Alexis Zorba*, p. 172)

Nous traiterons l'interprétation concessive de *pouvoir* à la section 11.2. Il est en tout cas clair que la concession (dite *logique*, *cf.* Morel 1996, p. 6–9) montre que la proposition principale n'est pas niée comme on s'y attendrait par le fait ou l'état de choses exprimé dans la première proposition ($p \rightarrow \neg\ q$, mais dans le système concessif : bien que/même si $p \rightarrow q$, *cf. i.a.* Soutet 1990 ; Morel 1996). Avec *devoir*, la concession n'est pas logique mais *argumentative*.

2.7.3.2 Concessives avec *devoir*

Devoir peut apparaître dans des concessives : « l'imparfait du subjonctif, placé en tête de la phrase, s'emploie dans le sens de *quand même* » (Littré), *cf.* (183) ou (184) :

(183) *Il n'avait jamais été capable en parlant à une fille de lui dire ce que son cœur désirait qu'il dît, jamais jamais, il avait toujours été un balourd, mais maintenant quelque chose débordait, maintenant oui,* dût-il *se condamner, il parlerait, c'était une question de vie ou de mort, il ne pouvait plus continuer ainsi.* (*Un Amour*, p. 627)

(184) *Jamais nous ne l'admettrons comme héritier du trône,* dussions-nous *nous battre pour lui en interdire l'accès !* (*Les Soupers du Prince*, p. 221)

Cependant, il ne s'agit pas avec *devoir* de concessives logiques comme avec *pouvoir* (*cf.* 2.7.3.1), mais de concessives *argumentatives*. Une hypothèse p implique une conséquence négative q : parler entrainera une condamnation en (183), ne pas admettre

l'héritier entrainera une bataille en (184). La concessive communique dans ce cas que le locuteur reconnaît la conséquence négative mais que cette dernière n'affaiblira pas sa détermination : « certes q, mais p » (*cf.* Morel 1996, p. 15–19).

Il nous semble que *devoir* marque la relation d'implication entre p et q et que c'est l'imparfait du subjonctif et l'inversion du sujet qui sont responsables de l'effet concessif. On peut remplacer ces derniers par un marqueur concessif mais le modal reste, *cf.* (185) ou (186) d'après, respectivement (184) et (183), ce qui n'était pas le cas avec les concessives avec *pouvoir* :

(185) Jamais nous ne l'admettrons comme héritier du trône, *même si* nous *devons* nous battre pour lui en interdire l'accès !

(186) . . . mais maintenant quelque chose débordait, maintenant oui, *même s'*il *devait* ainsi se condamner, il parlerait, c'était une question de vie ou de mort, il ne pouvait plus continuer ainsi.

De la même façon, il semble que ce soit le subjonctif qui est responsable de l'effet optatif de certaines exclamatives avec *pouvoir*, *cf.* (187). Les souhaits peuvent s'exprimer avec le subjonctif seul sans le modal, comme en (188) :

(187) *« Où aller, pensai-je. Je suis bien ici.* Puisse *cette minute durer des années ! »* (*Alexis Zorba*, p. 20)

(188) Le roi est mort, *vive* le roi !

2.7.4 Légitimation

Pouvoir peut encore communiquer une « justification de la relation prédicative » (Le Querler 1996, 2001) ou « légitimation » Fuchs et Guimier, *cf.* (189) :

(189) *– Enfin le vin est bon, n'est-ce pas ?*
Il peut *l'être, au prix qu'ils le comptent, répondit aigrement Shalik qui détestait gaspiller son argent.* (*Le Vautour attend toujours*, p. 29)

Dans des énoncés tels que (189) ou (190), le verbe modal serait paraphrasable par *heureusement que* ou *encore heureux que* selon Le Querler (1996, 2001) :

(190) Il *peut* être bon à ce prix-là.
≅ *Heureusement/encore heureux qu'*il est (soit) bon, à ce prix-là. (Le Querler 2001, p. 29)

La paraphrase avec un marqueur extra-prédicatif justifierait ici encore l'hypothèse selon laquelle *pouvoir* aurait une portée extra-prédicative. L'adverbe ou l'adjectif utilisés dans la glose montreraient quant à eux que le modal se rattache à la modalité *appréciative*.

Cependant, comme le remarque aussi Honeste (2004, p. 154), la justification provient surtout du contexte (*cf.* « à ce prix-là » en (190) ou « au prix qu'ils le comptent » en (189)). De plus, la paraphrase en *heureusement/encore heureux que* ne fonctionne pas

toujours, typiquement dans les cas où le prédicat a un sens négatif tel qu'*être grognon* en (191) ou *être odieux* en (192) :

(191) Il peut bien être grognon, après ce qu'on lui a fait ! (Fuchs et Guimier 1989, p. 7)
≠ Heureusement/encore heureux qu'il est grognon après ce qu'on lui a fait !

(192) Jean peut être odieux ! Il y a de quoi, après tous les ennuis qu'on lui a causés ! (*ibid.*, p. 6)
≠ Heureusement/encore heureux que Jean est odieux, après tous les ennuis qu'on lui a causés !

Ce qui est intéressant avec cet emploi du modal est que *pouvoir* y semble communiquer plus une *nécessité* qu'une *possibilité*. Coates (1983) relève d'ailleurs le même genre de légitimation avec *ought to*, marqueur de nécessité :

(193) *A : its a jolly good beer*
NS : is it
A : well it ought to be at that price (*ibid.*, p. 78)
« A : c'est une sacrée bonne bière
NS : vraiment ?
A : bon elle doit/peut l'être à ce prix-là »

Avec les énoncés contenant *pouvoir*, nous aurions affaire à une *antiphrase* selon Honeste (2004, p. 154) : « il est possible que p » serait à comprendre comme « il est impossible que non-p », en d'autres termes comme « il est nécessaire que p ». Que l'on comprenne par antiphrase que le possible communique le nécessaire suppose que l'on fasse du nécessaire la contradiction du possible, ce qui est logiquement invalide. Nous discuterons l'hypothèse de Honeste (*ibid.*) à la section 11.3 (*cf.* aussi Barbet 2012a). Nous sommes toutefois d'accord sur l'effet ironique (Honeste 2004, p. 154) que les constructions avec le modal produisent. La présupposition ($\Diamond\ p \equiv \neg\Box\ p$), largement répandue dans la littérature francophone, sera discutée au chapitre 8.

2.8 Les verbes modaux et les actes de langage

Tous les emplois décrits dans la section précédente peuvent être considérés comme renforçant la *force illocutoire* de l'énoncé (*cf.* Searle 1972, 1982 ; Austin 1975). Examinant des exemples de concession avec *may* en anglais, *cf.* (194) par exemple, E. Sweetser (1990) propose même une catégorie modale particulière : *speech-act modality* (« modalité illocutoire »), à côté des catégories radicale et épistémique traditionnelles.

(194) He *may* be a university professor, but he sure is dumb. (*ibid.*, p. 70)
« Il est peut-être [50] professeur à l'université, mais il est stupide. »

50. Il nous semble que l'énoncé avec l'adverbe *peut-être* est plus naturel en français que l'énoncé avec *pouvoir* : il peut être professeur…

Selon l'analyse de Papafragou (2000a,b), il ne s'agit là que d'un cas de métareprésentation [51], (*cf.* section 11.2).

Le lien entre interprétations de *devoir* ou *pouvoir* et actes illocutoires est très étroit quand les verbes modaux entrent dans des actes de langage *directifs*. On a noté que *devoir* déontique exprime une obligation, quand le sujet grammatical est la deuxième personne, il peut prendre une « valeur impérative » (Gougenheim 1929, p. 302), *cf.* (14) page 24 ou (195). Cependant, Grize par exemple, note que « *Partez !* n'est qu'un ordre, *Vous devez partir* fait savoir que l'ordre a une raison » (Grize, 1996, p. 113, cité par Gilbert 2001, p. 123).

2.8.1 Actes directifs avec *devoir* et *pouvoir*

Des énoncés tels que (195) ou (196) sont très proches d'énoncés avec des performatifs explicites, *cf.* (195-a.) et (196-a.).

(195) Vous *devez* m'écouter. (Navarre, cité par Kronning 1996, p. 17)
a. ≅ *Je vous demande* de m'écouter.

(196) – *Vos deux zèbres, vous* pouvez *me les amener, maintenant.*
– *Bien, chef.* (*Trois souris*, p. 29)
a. ≅ *Je vous permets* d'amener vos deux zèbres.

Devoir et *pouvoir* déontiques peuvent ainsi servir à réaliser des actes directifs, respectivement d'injonction ou de permission.

À propos de *devoir*, Kronning (*ibid.*, p. 88) note que « ce modal ne fait que contribuer [dans le cas d'actes directifs tel que l'ordre ou le conseil notamment], avec le contexte, la situation de discours et les propriétés sémantiques des éléments grammaticaux et lexicaux de la phrase, à déterminer la valeur illocutoire de l'énoncé ». Ni *devoir* ni *pouvoir* ne peuvent être considérés comme des verbes performatifs (*cf.* Roulet 1980).

Dans l'analyse de Kronning (1996), *devoir* ne marque qu'indirectement les actes de langage. Dans les actes d'injonction, le modal garde sa valeur déontique d'obligation de faire quelque chose selon des lois morales, légales, *etc.* De même, quand il apparaît dans des énoncés communiquant un conseil, *cf.* (197), un reproche, *cf.* (198), ou un regret, *cf.* (199), *devoir* garde sa valeur radicale et ne marque qu'*indirectement* ces actes de langage (*ibid.*, p. 87–89). Le conditionnel est pour une bonne part responsable du déclenchement de l'acte de langage dans le cas des conseils, reproches et regrets :

(197) *D'ailleurs, il faudra évidemment que vous alliez voir ce docteur. Vous* devriez *également demander des éclaircissements à cette dame, Madame… (il consulte une feuille du dossier) Madame Smite ; ses explications ont été quelque peu embrouillées* […]. (*Les Gommes*, p. 69)

51. La *théorie de la pertinence* distingue usage *descriptif* et usage *interprétatif* du langage. Quand un énoncé a un usage *descriptif*, sa forme propositionnelle représente un état de choses réel ou désirable. En usage *interprétatif*, un énoncé représente une autre représentation à forme propositionnelle (*cf.* Sperber et Wilson 1989, p. 336 *sqq.*).

(198) *Une fois on a dormi dans une espèce de grange, le matin un vieux nous a dit : vous* auriez dû *taper à la porte, et sa femme nous a fait à manger.* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 190)

(199) *Wallas pense maintenant qu'il* aurait dû *savoir convaincre le commissaire.* (*Les Gommes*, p. 174)

Concernant *pouvoir*, qui peut entrer dans des actes directifs de permission, *cf.* (200), ou des demandes de permission, *cf.* (201), on a simplement affaire ici à son interprétation radicale de permission si l'on considère qu'un être animé humain peut être la source de la possibilité exprimée par le modal (*cf. i.a.* Sueur 1975, 1983 ; Le Querler 1996, 2001). Si l'on applique à l'interprétation de permission de *pouvoir*, la même explication qu'à l'interprétation d'obligation théorique de *devoir*, l'acte de langage permissif sera considéré comme dérivé, le modal n'exprimant qu'une possibilité de faire quelque chose selon des lois ou règles sociales, religieuses, *etc.*.

(200) *Vous* pouvez *vous asseoir, dit Airelle. Par terre par exemple, c'est tout ce qui reste* [...]. (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 165)

(201) *Il était entré dans le café et avait demandé à un type au comptoir, je* peux *prendre du sucre ?* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 163)

Pouvoir sert aussi parfois à suggérer de faire quelque chose (acte directif d'invitation). Le Querler (*cf. i.a.* 2001, p. 30) suggère que *pouvoir* a, dans ce cas, un effet de sens de « suggestion de faire » qui se rattache à la modalité qu'elle appelle *intersubjective*, *cf.* (202) ou (203) [52] :

(202) *Si vous descendez sur Muzilles, dit Tchouc, vous* pouvez *pousser jusqu'aux Praux, cette maison, là je vous fais les dessins.* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 167)

(203) Tu *peux* passer ce soir si tu veux. (*ibid.*, p. 30)

Mais ici encore, l'effet de sens directif est dérivé pragmatiquement.

En résumé, ni *devoir* ni *pouvoir* ne sont des performatifs, et les actes de langage qu'ils peuvent parfois communiquer ne le sont qu'indirectement, ce sont donc des *actes de langage indirects*.

2.8.1.1 Autres actes de langage indirects avec *pouvoir*

Pouvoir peut également apparaître dans des actes de langage indirects de *requête* tels que (204) ou (205). La formule de politesse *s'il vous plaît*, qui apparaît en (205), montre

52. À rapprocher de cette interprétation celle que nous avons appelé dans Barbet et Vetters (2013) « pouvoir de volonté ou candidature » (*cf.* « willigness uses of *can* », Palmer 1974, p. 116-117), *cf.* (i) :

(i) – Le cours de sémantique diachronique est vacant, suite au congé de Mr Dubois.
– Je *peux* assurer ce cours, si vous voulez. (Barbet et Vetters 2013, p. 328)

qu'on a bien ici affaire à une requête (*cf.* Searle 1982, p. 91).

(204) *Pouvez*-vous me passer le sel ? (*ibid.*, p. 84)

(205) – *Pardon Monsieur, dit une voix timide, est-ce que vous* pourriez *m'accompagner là-dedans* s'il vous plaît *? Je ne peux pas y aller toute seule* [...]. (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 112)

Selon l'analyse de Le Querler (1996), ces actes de langage indirects de requête, mais aussi d'ordre, *cf. infra*, sont conventionnalisés et *pouvoir* ne communique plus de capacité ou de possibilité matérielle, mais appartient à la modalité dite intersubjective. Il est vrai que certaines formules (notamment « pouvez-vous... ? » ou « pourriez-vous... ? ») peuvent être considérées comme des idiotismes car elles « tendent [...] à s'établir conventionnellement en formules idomatiques-types pour les actes de langage indirects » (Searle 1982, p. 91). Ces actes de langage indirects avec un marqueur de possibilité se retrouvent néanmoins dans de nombreuses langues, au moins européennes. De plus, comme le note lui-même Searle (*cf. ibid.*, p. 91–92), ces marqueurs gardent leur sens littéral et n'ont pas de sens impératif. Preuve en est que l'on peut esquiver la requête en répondant littéralement à la question (*cf.* Searle 1982, p. 84 ; Roulet 1980, p. 219), *cf.* (206). Le sens littéral reste donc accessible, la valeur illocutoire de requête doit être dérivée pragmatiquement.

(206) Pouvez-*vous fermer la porte ?*
Non, je ne peux pas, je suis désolé, je n'ai pas le temps ! (Roulet 1980, p. 219)

Si « pouvez-vous... ? » ou « pourriez-vous... ? » sont des formules de politesse consacrées dans certaines langues, et donc d'une certaine façon conventionnelles, leur valeur de requête n'en est pas pour autant lexicalisée. L'auteur de (207), bien qu'autiste de haut niveau, s'il maitrise parfaitement la langue, *i.e.* le code arbitraire et conventionnel, les explicatures lui échappent :

(207) *L'exemple le plus classique est peut-être la fameuse blague du contrôleur dans le train qui arrive et vous demande : « Est-ce que je* peux *voir votre billet ? » Et vous, vous répondez : « Non, vous* ne pouvez pas *le voir, il est dans ma poche. »* (*Je suis à l'Est!*, p. 113)

Pouvoir peut également servir à faire des actes de langage indirects d'injonction. Comme le notait déjà Gougenheim, « un droit, une autorisation accordée par une certaine personne sur un certain ton équivaut à un ordre » (1929, p. 303), *cf.* (208) et (209) :

(208) *Mignon ! Ça va ! Tu* peux *lâcher ! cria Régina de sa voix la plus sombre* [...]. (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 122)

(209) – *Je vous remercie, dit la princesse. Vous* pouvez *vous vêtir.* (*Les Soupers du Prince*, p. 182)

On trouve encore des actes de langage indirects d'injonction au caractère atténuatif discutable, dans des interrogatives dans lesquelles *pouvoir* est à la forme négative, *cf.* (210) ou (211) :

(210) *Eh tu* peux pas *faire attention où tu mets les pieds t'as marché sur mon œuf.* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 159)

(211) – *Vous* ne pouvez pas *arrêter de la houspiller ? s'interposa Giles, furibond.* (*Trois souris*, p. 86)

De même qu'avec les actes de langage indirects de requête avec *pouvoir*, la réponse littérale à la question serait sous-informative dans les contextes où elle est posée [53] (*cf.* étape 4 de Searle 1982, p. 88) : on est normalement capable de passer le sel, d'accompagner un enfant, de faire attention où l'on marche, d'arrêter d'houspiller quelqu'un. La non-pertinence de la demande d'information dans le contexte rend manifeste le but du locuteur.

2.9 Modalité et temporalité : interprétations futurales de *devoir*

Comme on l'a noté section 2.5.1, *devoir* peut avoir des interprétations « futurales », comme en (212) par exemple. Traditionnellement, on considère que le modal y est épistémique, communiquant une « probabilité dans l'avenir » (Dendale 1999, p. 10 ; *cf.* aussi Huot 1974 ; Sueur 1975 ; 1979).

(212) – *Monsieur le Commissaire, on* doit *m'assassiner ce soir !* (*Les Gommes*, p. 149)

Kronning (1996, 2001c) conteste cette analyse (*cf.* 2.5.1), *devoir* n'y est pas épistémique mais aléthique *lato sensu*. Il remarque d'abord que *devoir* n'est pas toujours paraphrasable par *probablement*, *cf.* (213), mais surtout que le modal y est *véridicible*, contrairement à l'interprétation épistémique. Il est ainsi compatible avec l'interrogation partielle, *cf.* (214) qui se situe dans le même contexte d'assassinat planifié que (212), ainsi que les subordonnées en *puisque*, *cf.* (215) :

(213) *Elle le regarda escalader les marches tapissées de moquette élimée. Après coup, elle* devait *déclarer « qu'il lui avait fait une drôle d'impression »*. (*Trois souris*, p. 7-8)
≠ Après coup, elle déclarerait *probablement* qu'il lui avait fait une drôle d'impression.

(214) *Il demande des précisions : qui* doit *tuer Marchat ? Où ? Pourquoi ? Et comment le sait-il ?* (*Les Gommes*, p. 150)

53. Le contexte est très important. Comme le note Searle (1982, p. 83), l'énoncé « Pouvez-vous attraper le sel ? » peut en effet être posé comme une vraie question concernant les capacités de l'interlocuteur, par exemple par un médecin à son patient qui a été blessé au bras.

(215) *La phénoménologie est, sous un de ses aspects, une méditation sur le désespoir et la mort. Simplement, ce désespoir se veut méthodique* puisqu'il doit *se transfigurer à la fin de l'histoire dans la satisfaction et la sagesse absolues.* (Camus, A., *L'Homme révolté*, Gallimard, 1952, p. 173, FRANTEXT)

Toutefois, comme nous l'avons remarqué dans VETTERS et BARBET (2006), les interprétations radicales sont également véridicibles, et dans les énoncés où *devoir* communique le *convenu* (DAMOURETTE et PICHON 1911–1940, t. V, p. 152 ; ou la *convention* GOUGENHEIM 1929, p. 68), *cf.* (216) ou (217), le sens est plus proche d'une obligation de FAIRE que d'une nécessité d'ÊTRE (*cf.* VETTERS et BARBET 2006, p. 202-204) :

(216) *Je* dois *aller à Paris pour mes affaires, et je pourrais alors me charger de...* (*Eugénie Grandet*, p. 143)

(217) *– Ne lâche pas le chien et ne dors pas, nous avons à travailler ensemble. À onze heures, Cornouiller* doit *se trouver à ma porte avec le berlingot de Froidfond.* (*Eugénie Grandet*, p. 143)

En ce qui concerne le *futur dans le passé dit objectif* (*cf.* KRONNING 2001c, p. 78), *cf.* (218) ou (219), le rattachement de *devoir* à la modalité aléthique ne pose pas de problème (*cf.* VETTERS et BARBET 2006, p. 201–202 ; GOSSELIN 2010, p. 441, 447).

(218) *Pourtant, je* devais *découvrir plus tard, quand je quittai la maison, que nombre de saveurs, de bouquets, d'effluves, d'arômes associés à des souvenirs gourmands avaient été écrasés par un excès d'épices, d'aromates ou de condiments, le goût de ma mère étant déjà gravement altéré par la cigarette.* (*Ma mère à boire*, p. 27)

(219) *Ainsi se passa la journée solennelle qui* devait *peser sur toute la vie de la riche et pauvre héritière dont le sommeil ne fut plus aussi complet ni aussi pur qu'il l'avait été jusqu'alors.* (*Eugénie Grandet*, p. 123)

GOSSELIN (2010) conteste en revanche que *devoir* en (220) (*futur aléthique* dans l'analyse de KRONNING 1996, 2001c) ou en (221) (*futur aléthique du passé dit subjectif* selon KRONNING 1996, 2001c) ne marque pas la probabilité épistémique :

(220) Il *doit* y avoir de l'orage ce soir. (GOSSELIN 2010, p. 442)

(221) *Une distance de cent cinquante milles sépare le fort Indépendance des rivages de l'Atlantique. À moins de retards imprévus, et certainement improbables, Glenarvan en quatre jours* devait *avoir rejoint le* Duncan. (J. Verne, cité par *ibid.*, p. 447)

GOSSELIN (*ibid.*) ne nie pas que le modal a une portée *de dicto* et qu'il est véridicible, en d'autres termes qu'il fonctionne comme *métaprédicat* (*cf.* 2.4.3). L'auteur dissocie simplement le niveau occupé dans la hiérarchie syntaxique par la modalité et l'*instance de validation* qui est proprement sémantique (*cf. ibid.*, p. 64 *sqq.*). Il distingue les caractéristiques *conceptuelles* des caractéristiques *fonctionnelles* (*cf. ibid.*, p. 38). Ainsi, quoique

devoir futural soit toujours métaprédicat, au niveau sémantique, il peut appartenir à la modalité déontique quand l'instance de validation est une *institution* (justice, morale, religion...), à la modalité épistémique quand c'est la *subjectivité*, et à la modalité aléthique quand c'est la *réalité* (ou *vérité objective*, *cf.* 2010, p. 445–446).

2.10 Conclusion : essai de synthèse

On s'accorde dans la littérature pour reconnaître au moins deux grandes catégories d'interprétations de *devoir* et *pouvoir* : les interprétations *radicales* et les interprétations *épistémiques*. Les premières concernent l'expression de la nécessité ou la possibilité d'actions, et les secondes l'expression de degré de certitude avec lequel le locuteur entretient certaines hypothèses. Il y a moins de consensus sur la manière de les définir et de les délimiter (*cf.* 2.4).

Les verbes modaux épistémiques sont propositionnels puisqu'ils portent sur des représentations à forme propositionnelle. Les verbes modaux radicaux, s'ils ont le plus souvent une portée *de re*, peuvent aussi avoir une portée *de dicto*. *Devoir* et *pouvoir*, en interprétation épistémique, communiquent respectivement une nécessité ou une possibilité d'ÊTRE. Dans leurs interprétations radicales, ils communiquent une nécessité ou une possibilité de FAIRE, ou de FAIRE ÊTRE quand la portée est *de dicto*. En effet, le sujet du modal radical n'est pas toujours l'agent du FAIRE. On a vu qu'une tripartition des niveaux de portée sémantico-syntaxique semblait préférable à la bipartition plus traditionnelle modalité intra-prédicative *vs* extra-prédicative car quand le procès du verbe infinitif n'est pas intentionnel, que l'agent n'est pas le sujet, le modal ne saurait être intra-prédicatif, mais ne s'en trouve pas pour autant propositionnel (*cf.* 2.4).

Au sein même de la catégorie radicale, la reconnaissance ou délimitation, ou même l'étiquetage, des différentes interprétations spécifiques pourra varier selon le critère pertinent retenu : source de la nécessité ou de la possibilité (*cf. i.a.* SUEUR 1975, 1983 ; FUCHS 1989a ; LE QUERLER 1996, 2001 ; VETTERS 2003a, 2007), inférence dont l'énoncé modalisé serait le résultat (*cf.* KRONNING 1996, 2001c) ou instance de validation (GOSSELIN 2010).

Les interprétations radicales sont en tout cas *véridicibles* quand les interprétations épistémiques sont seulement *montrables* (*cf.* 2.4.3). Cependant, les interprétations aléthiques sont également véridicibles. La délimitation de la catégorie des interprétations aléthiques, quand elles sont prises en compte et non réduites à l'épistémique (*cf.* 2.5), va dépendre aussi du critère pertinent retenu. Soit l'on considère l'instance de validation, la *réalité*, et pourront ainsi même être incluses dans cette catégorie certaines interprétations radicales telle que la capacité (*cf. ibid.*) ; soit l'on considère également des critères syntaxiques (*cf.* KRONNING 1996, 2001c) et les toutes interprétations radicales seront exclues du domaine aléthique.

La variation des critères de définition explique aussi la variation quant à l'appréciation de la nature des interprétations sporadiques (*pouvoir*) ou temporelles (*devoir*). Elles sont toutes aléthiques pour KRONNING (1996, 2001c). VETTERS (2006 ; 2007) ne parvient pas à les ranger dans l'une ou l'autre des trois catégories (radicale, épistémique ou

aléthique), les différents critères retenus menant à des conclusions contradictoires. Enfin, si Gosselin (2010) considère l'interprétation sporadique de *pouvoir* comme aléthique, les interprétations « futurales » de *devoir* seront radicales, épistémiques ou aléthiques selon la nature de l'instance de validation (respectivement institution, subjectivité ou réalité objective).

Dans ce chapitre, nous avons essayé de distinguer les différentes interprétations, qui, comme nous l'avons noté en introduction, ne sont toutefois que les interprétations finales d'énoncés contenant *devoir* ou *pouvoir*. Il semble assez clair que certaines interprétations sont pragmatiques et entièrement dépendantes du contexte, dans les actes de langage indirects par exemple, mais concernant toutes les autres, il faut encore faire la part entre ce qui relève de la sémantique et ce qui relève de la pragmatique. Le chapitre 4 sera consacré aux différentes hypothèses qui ont été émises concernant le calcul de ces interprétations. Elles peuvent être le résultat de l'enrichissement contextuel d'un sens sous-spécifié de nécessité pour *devoir* ou de possibilité pour *pouvoir* (hypothèse de la monosémie ou sous-spécification). Le contexte peut aussi avoir un rôle plus proche du filtre, sélectionnant une interprétation parmi plusieurs représentées en mémoire (hypothèse de la polysémie, voire de l'homonymie), interprétation qui peut ensuite encore entrer dans un processus d'enrichissement contextuel.

Avant de traiter cette question, nous examinons d'abord dans le chapitre suivant (chapitre 3) le lien entre modalité exprimée par *devoir* ou *pouvoir* et évidentialité. On a en effet suggéré que les verbes modaux, notamment en emploi épistémique, étaient en réalité des marqueurs évidentiels indiquant les sources du savoir du locuteur. Nous revenons également sur la distinction épistémique subjectif *vs* épistémique objectif évoquée dans le présent chapitre mais non développée.

Chapitre 3

Modalité et évidentialité dans les interprétations de *devoir* et *pouvoir*

Ce chapitre traite du rapport entre modalité exprimée par *devoir* et *pouvoir* et évidentialité (*cf.* Barbet 2012b). Nous avons noté au chapitre 2 que les interprétations épistémiques des verbes modaux communiquent le degré de certitude avec lequel le locuteur entretient une hypothèse. Que l'on ait, comme les logiciens, une vision plutôt objective de la modalité épistémique, *cf.* (1-a.), ou une vision de cette modalité comme fondamentalement subjective (*cf.* 1.1.2.1 et 1.2.2), *cf.* (1-b.) ; en d'autres termes, que l'on fasse référence au locuteur qui tire une conclusion, *cf.* (1-b.), ou seulement aux *evidences*[1] qui déterminent la nécessité épistémique, *cf.* (1-a.), une *inférence* est toujours présente :

(1) Alfred must be unmarried. (Lyons 1977, p. 789)
« Alfred doit être célibataire. »

a. "*In the light of what is known*[2], it is necessarily the case that Alfred is unmarried" (*ibid.*, p. 792)
« À la lumière de ce qui est connu, il est nécessairement le cas qu'Alfred est célibataire. »

b. "*I* (confidently) *infer*[3] that Alfred is unmarried" (*ibid.*, p. 792)
« J'en déduis (avec confiance) qu'Alfred est célibataire. »

Il semble que c'est au terme d'un raisonnement logique que le locuteur pose que *p* est probable (ou possible avec *pouvoir*). Ce raisonnement serait une *déduction* (*cf. i.a.* Dendale 1994 ; Dendale et De Mulder 1996 ; Kronning 1996 ; Gosselin 2010). Ce pourrait également être une *abduction* selon Desclés et Guentchéva (2001) ou

1. C'est-à-dire les signes, indices ou preuves, mais nous garderons l'anglais *evidence* dont la traduction en français est incertaine.
2. Nous soulignons.
3. Nous soulignons.

Vetters (2012) (*contra* Dendale 1994 ; Dendale et De Mulder 1996). Gosselin (2010) montre que le raisonnement abductif (dont la conclusion est seulement *plausible* et non nécessaire) peut constituer la prémisse majeure du raisonnement déductif dont l'énoncé modalisé avec *devoir* épistémique serait le résultat, *cf.* (2) :

(2) Caroline a mauvaise mine, elle *doit* être malade.
   a. Il est plausible que : Caroline est malade → Caroline a mauvaise mine ; Caroline a mauvaise mine ; donc Caroline est malade
   b. Caroline a mauvaise mine
   c. Caroline est malade (d'après *ibid.*, p. 451)

Comme en (2), dans les énoncés contenant un verbe modal, le raisonnement apparaît souvent sous la forme d'un enthymème : la prémisse majeure, relevant du savoir supposé partagé, n'est pas exprimée. En (3) par exemple, la prémisse majeure, qui doit être quelque chose comme « quand une affaire est mauvaise, on la tait à ses parents » si le raisonnement est abductif, ou, si le raisonnement est déductif, « si l'on tait une affaire à ses parents, c'est que c'est une mauvaise affaire » (*cf.* Dendale 1994 ; Dendale et De Mulder 1996) ou encore « il est plausible que quand une affaire est mauvaise, on la tait à ses parents » selon l'explication de Gosselin (2010), n'est pas explicitée :

(3) – *Cette affaire* doit *être mauvaise, si vous ne pouvez pas la dire à votre père, mademoiselle Grandet.* (*Eugénie Grandet*, p. 194)

Le caractère inférentiel des verbes modaux épistémiques a été relevé, notamment à propos de *devoir* ou de ses équivalents dans d'autres langues, par de nombreux auteurs [4]. Le caractère inférentiel de *pouvoir* épistémique est moins consensuel quoique soutenu par Tasmowski et Dendale (1994) ou Vetters (2012) et suggéré par Kronning (1996). Enfin, Kronning (*ibid.*) a suggéré que les interprétations radicales étaient également de nature inférentielle (évidentio-modale plus précisément, *cf.* 2.2.2), de même Rossari et al. (2007) à propos de *devoir*. Le but de ce chapitre est d'essayer de faire la part des choses entre modalité et évidentialité inférentielle dans la sémantique des verbes modaux.

3.1 Affinités conceptuelles entre évidentialité et modalité

Le problème de la modalité se trouve donc concerné par un autre ensemble de faits connus sous le nom d'*évidentialité*. L'*évidentialité* (ou *médiation* [5]) comme la modalité, connait

4. *Cf. i.a.* Kronning (1996), Dendale et De Mulder (1996), Desclés et Guentchéva (2001), Gosselin (2010), Vetters (2012), à propos de *dovere* en italien, *cf.* Rocci (2005b), de *must* en anglais, *cf. i.a.* Coates (1983), Palmer (1986), Papafragou (2000a).

5. Ce terme est préféré par une partie des chercheurs francophones (*cf.* notamment Guentchéva 1994, 1996), celui d'évidentialité, calqué sur l'anglais, évoquant *évidence* qui est d'un sens très différent de l'anglais *evidence*. Quoiqu'il désigne le même phénomène, le terme *médiation* met davantage l'accent sur la distanciation ou le désengagement du locuteur par rapport à son énoncé que sur la source de l'information proprement dite (*cf.* Dendale et Tasmowski 2001).

deux définitions, l'une *large* et l'autre *restreinte*. La *modalité*, dans une conception large, concerne l'ensemble des attitudes du locuteur par rapport au contenu de son énoncé, tandis que dans un sens restreint, elle se conçoit comme l'expression du possible et du nécessaire (*cf.* 1.1). L'*évidentialité*, quant à elle, concerne, dans un sens restreint, l'indication par le locuteur de la *source de l'information* véhiculée par son énoncé (*cf. i.a.* Dendale et Tasmowski 1994, 2001, qui font également un historique de la notion), et dans un sens plus large, l'indication de la *fiabilité de l'information* communiquée (*cf. i.a.* Mithun 1986 ; Chafe 1986).

L'évidentialité peut être *directe*, correspondant à ce que le locuteur a perçu lui-même, ou *indirecte*, c'est-à-dire soit reprise d'autrui (ouï-dire ou folklore par exemple), soit obtenue par inférence. L'inférence peut être fondée sur des faits concrets comme en (4) ou être de pur raisonnement (*cf. i.a.* Willett 1988, p. 57). La modalité épistémique, en tout cas en ce qui concerne *devoir* et *pouvoir* en français, croise l'évidentialité au niveau de l'évidentialité *inférentielle*, *cf. infra*.

(4) Pierre *doit* être au bureau, j'ai vu sa voiture dans le parking.

On peut considérer que modalité et évidentialité sont (i) exclusives, (ii) que l'une (souvent l'évidentialité) subsume l'autre (mais Palmer (*cf.* 1986, p. 70) considère que la modalité épistémique l'emporte sur l'évidentialité dans le système modal anglais), ou encore (iii) qu'elles ont des propriétés communes (*cf.* pour des présentations récentes de ces différentes approches, Cornillie 2009 ; Portner 2009, p. 167 *sqq.*). La troisième position est celle par exemple de van der Auwera et Plungian, reprise dans Vetters (2012), qui considèrent que modalité et évidentialité se chevauchent au niveau de l'évidentialité inférentielle (1998, p. 85-86).

Dans ce chapitre, nous adopterons une définition stricte de l'évidentialité qui sera donc entendue comme le marquage de la *source* de l'information communiquée. Concernant les verbes modaux qui nous intéressent, s'ils peuvent être considérés comme évidentiels, c'est en tant qu'ils marqueraient que la source de l'information transmise par l'énoncé modalisé est une inférence. Ils ne peuvent en effet pas montrer que le locuteur a perçu quelque chose (évidentialité directe) ou que l'information est empruntée à autrui. *Devoir* s'oppose sur ce dernier point à son correspondant néerlandais *moeten* qui peut avoir des emplois dans lesquels il marque l'ouï-dire (*cf.* 3.2, Vetters 2012, p. 45). L'énoncé (5) ne peut pas communiquer que l'information est reprise d'autrui :

(5) Le voleur *doit* être un proche de la famille.
≠ Le voleur *serait* un proche de la famille.
≅ Le voleur *est probablement* un proche de la famille.

Virtuellement toutes les positions théoriques sont représentées dans la littérature concernant le lien existant entre la modalité telle qu'elle peut être exprimée par *devoir* et *pouvoir* et l'évidentialité. Traditionnellement, ces verbes sont dits *modaux* (*cf. i.a.* Sueur 1979 ; Le Querler 1996, 2001 ; Vetters 2004) ; on les a également décrits comme *mixtes*, *i.e.* évidentio-modaux (Kronning 1996, 2003b) ; ou évidentiels en ce qui concerne leurs interprétations épistémiques (Dendale 1994 ; Tasmowski et Dendale

1994 ; Dendale et De Mulder 1996 ; Vetters 2012) ; et Rossari et al. (2007) ont fait de *devoir* un marqueur fondamentalement évidentiel.

Ces différentes positions sont présentées dans ce chapitre (*cf.* 3.3.1, 3.3.2 et 3.3.3) au terme duquel nous suggérerons que *devoir* et *pouvoir* sont bien avant tout des marqueurs modaux. Ils marquent la *nécessité* ou la *possibilité* plus que la *source de l'information* communiquée, *i.e.* l'*inférence* dont l'énoncé modalisé serait le résultat. Néanmoins, nous ne nierons pas qu'il y a une part d'inférence dans le calcul du sens communiqué en contexte par les verbes modaux, comme virtuellement par toute expression en contexte (*cf.* Saussure 2012, p. 140). Nous défendrons simplement que le marquage d'une inférence à la source de l'information communiquée n'est pas le sens *encodé*, ou le *seul sens encodé*, par *devoir* ou *pouvoir*. La section suivante justifie d'abord pourquoi il est possible, et souhaitable, de distinguer modalité épistémique et évidentialité inférentielle.

3.2 De la pertinence de distinguer évidentialité inférentielle et modalité épistémique

Depuis les premières études sur l'évidentialité, évidentialité inférentielle et modalité épistémique sont plus ou moins confondues (*cf. i.a.* Dendale et Tasmowski 1994, 2001). Selon Palmer (1986, p. 70), il serait même futile d'essayer de les distinguer [6]. S'il est vrai que modalité épistémique et évidentialité inférentielle sont souvent imbriquées [7], il semble qu'il est pertinent de distinguer les deux notions afin de rendre compte des emplois de certains marqueurs (*cf.* aussi *i.a.* Haan 1999, 2001 ; Cornillie 2009).

Ainsi par exemple, *moeten* en néerlandais, connait deux emplois, l'un épistémique, *cf.* (6), et l'autre évidentiel d'emprunt qui n'indique rien du degré de certitude avec lequel le locuteur entretient l'information communiquée, *cf.* (7) :

(6) *Ik denk dat hij thuis* moet *zijn.* (oral, cité par Cornillie 2009, p. 56)
« Je pense qu'il doit être à la maison. » [8]

(7) *Naar verluidt* moet *minister Stevaert ooit tijdens een losse babbel de volgende gevleugelde uitpraak hebben gedaan.* (*Uitweg* n°25, cité par *ibid.*, p. 56)
« D'après ce qu'on dit, le ministre Stevaert aurait un jour prononcé dans une discussion à bâtons rompus, les paroles historiques suivantes. » [9]

Comme nous l'avons rappelé à la section précédente, dans une conception restreinte, l'évidentialité ne concerne que le marquage par le locuteur de la *source* de l'information qu'il transmet, et exclut donc *a priori* la modalité ; tandis que dans un sens large où elle correspond à l'indication par le locuteur de la *fiabilité* de l'information, l'évidentialité est

6. « It would be a futile exercise to try to decide whether a particular system (or even a term in a system in some cases) is evidential rather than a judgement. » (Palmer 1986, p. 70).

7. « There is often no very clear distinction because speakers' judgments are naturally often related to the evidence they have. » (*ibid.*, p. 70).

8. Notre traduction, d'après la traduction anglaise donnée par Cornillie (2009, p. 56)

9. Traduction de Carl Vetters, que nous remercions.

considérée comme un hyperonyme de la modalité épistémique. Elle inclut en effet dans ce cas et l'indication de la source de l'information et le degré de certitude avec lequel le locuteur entretient l'hypothèse.

Selon Cornillie (*ibid.*), la définition large de l'évidentialité est le résultat d'une confusion conceptuelle et terminologique : le lien entre modalité épistémique et évidentialité inférentielle n'est pas nécessaire. Notamment, comme il le souligne, ainsi que Plungian (2001), s'il y a toujours une part d'évidentialité dans le marquage épistémique, l'inverse n'est pas vrai. Ainsi en (8) par exemple, le conditionnel indique que la source de l'information est quelqu'un d'autre que le locuteur, mais le locuteur ne signale par là rien de son degré de certitude concernant cette information (comme en (7) avec *moeten*) [10].

(8) *Une grande partie de la Libye* serait *tombée.* (`www.liberation.fr`, consulté le 26 février 2011)

De plus, si intuitivement un lien existe entre (fiabilité de la) source de l'information et degré de certitude du locuteur (on s'attend en effet à ce qu'il entretienne avec plus de certitude une information obtenue d'une source fiable ou déduite de prémisses sûres), ce lien n'est pas causal (*cf.* Haan 2001 ; Cornillie 2009). Autrement, on ne saurait expliquer pourquoi différents modaux épistémiques peuvent être utilisés alors que les *evidences* sont les mêmes, *cf.* (9) et (10) :

(9) John *doit* être à la maison. Les lumières sont allumées. [11]

(10) John *peut* être à la maison. Les lumières sont allumées. [12]

Si nous partons du principe qu'il est pertinent de distinguer *source* et *plausibilité* de l'information, nous n'en convenons pas moins que, conceptuellement, les valeurs modales de nécessité et de possibilité sont difficilement dissociables de l'inférence, et donc d'une certaine manière de l'évidentialité. Kronning (1996, p. 29-39) soutient que la nécessité ou la possibilité telles qu'elles sont exprimées, respectivement par *devoir* ou *pouvoir*, sont toujours le résultat d'une composition inférentielle (hypothèse à laquelle s'oppose Saussure 2012, *cf.* p. 138-140).

Les approches formelles ou pragmatiques (*cf.* 4.4.2 ; mais aussi l'approche de Gosselin 2010, *cf.* p. 449-450) [13], si elles ne traitent pas les verbes modaux en termes éviden-

10. À moins de considérer avec Kronning (2003b) que le conditionnel « journalistique » a aussi une valeur de modalisation « zéro » (qui n'équivaut pas à une absence de modalisation), et communique ainsi une attitude modale de non prise en charge. Cependant, il nous semble que si l'on peut dériver pragmatiquement de la valeur évidentielle d'emprunt la valeur de non prise en charge – ce que nous pensons, et non l'inverse (que la valeur d'emprunt est dérivée de la valeur modale) comme Abouda (2001) – il n'est pas nécessaire de lui ajouter une valeur sémantique modale. Nous appliquerons ce type de principe économique aux verbes modaux.

11. Exemple utilisé par Haan (2001) et Cornillie (2009). Traduction sous notre responsabilité.

12. Exemple utilisé par Haan (2001) et Cornillie (2009). Traduction sous notre responsabilité.

13. Les verbes modaux ont toutefois une *relativité* simplement *indiquée* et non *maximale*, c'est-à-dire que les prémisses ne doivent pas nécessairement être retrouvées pour interpréter l'énoncé. En cela, les verbes modaux s'opposent par exemple à certains connecteurs tels que *donc*. Par exemple, *donc* assigne

tiels, comme elles postulent des sens de *compatibilité*, pour les marqueurs de possibilité, et de *conséquence logique* ou *implication*, pour les marqueurs de nécessité, entre la proposition exprimée dans l'énoncé et un ensemble d'autres propositions, elle sous-entendent une forme de raisonnement inférentiel par lequel le locuteur admet une proposition comme, respectivement nécessaire ou possible, en vertu de sa relation avec d'autres propositions déjà tenues pour vraies (*cf.* Groefsema 1995, p. 62-63).

3.3 Trois approches de la sémantique des verbes modaux en lien avec l'évidentialité

Suit la présentation des trois perspectives notées à la section précédente : (i) les interprétations épistémiques de *devoir* et *pouvoir* sont évidentielles et non modales (3.3.1), (ii) *devoir* est un marqueur evidentiel dans toutes ses interprétations (3.3.2) et (iii) les verbes modaux sont des marqueurs mixtes évidentio-modaux (3.3.3).

Nous essayerons de montrer que *devoir* et *pouvoir* encodent, respectivement une nécessité et une possibilité, et non que l'information communiquée a été obtenue par inférence. En effet, si l'on se contente d'une sémantique évidentielle inférentielle, on ne peut distinguer les deux verbes modaux, et étant donné que la part évidentielle inférentielle ne permet pas de distinguer les deux verbes, par économie, nous ne la ferons pas entrer dans leur sémantique. De plus, le fait qu'elle est moins facile à isoler dans les interprétations radicales (*cf.* 3.4.2) plaide en faveur d'une sémantique fondamentalement plus modale qu'évidentielle. Il nous semble néanmoins que les inférences jouent un rôle important à un niveau que nous poserons *a priori* pragmatique pour l'interprétation des différents sens que peuvent communiquer en contexte les verbes modaux (*cf.* 3.4.1 et 3.4.2).

3.3.1 Approche évidentielle des interprétations épistémiques de *devoir* et *pouvoir* (Dendale et Tasmowski 1994 ; Dendale 1994)

Dendale et Tasmowski (1994) et Dendale (1994) soutiennent que *devoir* et *pouvoir épistémiques* sont des marqueurs évidentiels et non modaux. Notamment, selon Dendale (*ibid.*, p. 34), étant donné que la valeur modale de *devoir* épistémique n'est pas stable (parce qu'elle varie de la nécessité à la probabilité), la valeur de base de *devoir* épistémique ne peut être une valeur modale. Il propose les exemples suivants qui exhiberaient, respectivement une « nécessité », une « (quasi-)certitude », et une « probabilité » :

une relativité maximale à *pleuvoir* en (i), tandis que *devoir*, en (ii), ne lui assigne qu'une relativité indiquée :

(i) *Donc*, il pleut.

(ii) Il *doit* pleuvoir.

Le locuteur doit retrouver les prémisses ou conditions en (9) pour pouvoir interpréter l'énoncé, tandis qu'en (10), l'énoncé reste interprétable même si les conditions ou prémisses du jugement ne sont pas récupérées. (*cf.* Gosselin 2010, p. 279).

(11) Cette figure *doit* être un cercle puisque la distance de chaque point de la circonférence au centre est partout identique. (*ibid.*, p. 34)

(12) Cette jeune fille *a dû* avoir des rapports sexuels avec un séropositif ou avoir été en contact avec du sang contaminé puisqu'elle est séropositive. (*ibid.*, p. 34)

(13) *Oui, l'enfer* doit *être ainsi : des rues à enseignes et pas moyen de s'expliquer.* (Camus, cité par *ibid.*, p. 34)

Le fait que le modal puisse avoir ces différentes valeurs épistémiques amène Dendale (*ibid.*, p. 34) à postuler qu'il « n'a pas de valeur modale propre » et que sa valeur modale doit donc être conditionnée par sa valeur évidentielle.

Selon nous, le modal est aléthique en (11) comme en (12), et ces énoncés expriment tous deux une nécessité (ou une certitude si l'on veut). En (11), le raisonnement est basé sur une prémisse analytique telle que « toute courbe plane fermée dont tous les points sont à égale distance d'un centre » (*Le Petit Robert*) est un cercle ; tandis qu'il est basé sur une prémisse synthétique en (12) telle que le sida se transmet par voie sexuelle ou sanguine. L'énoncé (13) est épistémique, le modal encode toujours une nécessité, mais la prémisse majeure du raisonnement est non sûre, et la valeur de probabilité dérive ainsi des prémisses selon la loi de Théophraste (*cf.* Gosselin 2010, p. 450-451 ; Saussure 2012, p. 137). Nous détaillerons ces analyses en 3.4.1.

Nous sommes en désaccord avec l'analyse de Dendale (1994), non sur le fait que les différentes interprétations épistémiques sont liées aux prémisses convoquées, mais sur le fait que le sens propre des verbes modaux épistémiques est évidentiel et non modal. L'analyse évidentielle de Dendale (*ibid.*) ou de Tasmowski et Dendale (1994) est rendue possible par une conception particulière de l'évidentialité. Elle se trouve en effet définie comme « l'expression du mode de création et/ou de récolte de l'information » (*ibid.*, p. 4) qui inclut une étape finale d'évaluation des conclusions obtenues par inférence, *i.e.* une évaluation des chances que ces conclusions soient correctes. Dendale (1994, p. 27) note par exemple concernant l'interprétation épistémique de *devoir* :

> L'opération de création d'information qui sous-tend l'emploi de devoir$_E$ [est] une opération mentale complexe, qui consiste
>
> 1. À générer ou à activer une série de prémisses (majeures et mineures) en fonction de la situation extra-linguistique donnée,
> 2. À inférer de ces prémisses une ou plusieurs conclusions virtuelles et
> 3. À évaluer ces conclusions – éventuellement à la lumière d'autres prémisses que le locuteur aura cherchées – sur les chances qu'il y a à ses yeux que ces conclusions soient correctes et à rejeter toutes les conclusions inférées, sauf une, qui est présentée par lui comme la seule conclusion valable (au moment de l'énonciation), si les prémisses activées sont correctes.

La dernière étape de l'opération de création de l'information permet de discriminer *devoir* et *pouvoir* épistémiques : alors qu'au terme de son raisonnement inférentiel, le locuteur

ne retient qu'une seule hypothèse avec *devoir*, avec *pouvoir*, il montrerait qu'il n'exclut pas d'autres conclusions.

Cependant, si l'on considère que l'évidentialité se restreint au marquage de la source de l'information, la dernière étape n'est pas évidentielle. Ainsi, si la différence entre les deux verbes modaux se situe bien au niveau de l'évaluation du locuteur (seule conclusion possible *vs* une des conclusions possibles), elle se situe donc au niveau de la quantification modale (universalité *vs* existence mondaine (Kronning 1996, 2003b), *i.e.* vrai dans tous les mondes possibles *vs* vrai dans au moins un monde possible, *cf.* 1.1.1.2).

La conception de Dendale ou Dendale et Tasmowski implique, de plus, une forte polysémie de *devoir* et *pouvoir* puisque la valeur de *base* évidentielle n'y semble concerner que les emplois épistémiques, les emplois radicaux resteraient quant à eux modaux. Cette polysémie, proche d'un cas d'homonymie si l'on postule une frontière franche entre évidentialité et modalité, peut être réduite en considérant avec Kronning (1996) que les modaux, dans leurs emplois épistémiques comme radicaux, sont des marqueurs mixtes évidentio-modaux (*cf.* 3.3.3). Une autre position, qui offre elle aussi une alternative à une approche trop polysémique est l'approche évidentielle proposée par Rossari et al. (2007) concernant *devoir*.

3.3.2 *Devoir* comme marqueur évidentiel (Rossari et al. 2007)

À la différence de Dendale (1994), Rossari et al. (2007) posent que si *devoir* est évidentiel, il n'est pas inférentiel, et que si *devoir* épistémique est évidentiel, *devoir* radical l'est aussi. Selon ces auteurs, la valeur évidentielle du modal serait le renvoi à une *source*, qui consisterait en une *règle* dans les emplois radicaux, et en un *fait* dans les emplois épistémiques. Rossari et al. (*ibid.*, p. 3) proposent les exemples suivants, avec une interprétation déontique (obligation théorique, *cf.* 2.2.1) en (14) et une interprétation épistémique en (15) :

(14) Paul *doit* se laver les dents.
Règle : Toute personne qui a de l'hygiène se lave les dents.

(15) Avec cette chaleur, tu *dois* être fatigué.
Fait mentionné dans le discours : la chaleur
Conclusion : le destinataire est fatigué.

La référence à un *fait* dans le cas des interprétations épistémiques déclencherait un *raisonnement* dont la conclusion serait l'énoncé modalisé. Aucun raisonnement n'interviendrait dans le cas des interprétations radicales, serait simplement appliquée dans ce cas une *règle* à un objet de discours, tel que Paul en (14).

Leur analyse a le mérite de réduire la polysémie du modal à une signification unique évidentielle. Cependant, elle soulève plusieurs questions. Premièrement, la *source* dans le cas des interprétations déontiques pourrait aussi s'analyser comme déclenchant un raisonnement comme dans le cas des interprétations épistémiques. En effet, leur règle peut s'interpréter comme la prémisse majeure d'un raisonnement dont l'énoncé modalisé serait la conclusion telle que *Toute personne qui a de l'hygiène se lave les dents* ; *Paul*

veut avoir de l'hygiène ; donc *Paul doit se laver les dents* (*cf.* 3.3.3). Parallèlement, si la nature de la source (*fait* ou *règle*) est facilement identifiable contextuellement, la récupération d'un raisonnement uniquement dans le cas des interprétations épistémiques est moins évidente.

Enfin, tout comme avec les analyses de Dendale et Tasmowski (1994) ou de Dendale (1994) (*cf.* 3.3.1), si l'on applique leur analyse à *pouvoir*, on n'arrive plus à distinguer les deux verbes modaux en emploi épistémique sans un recours à des caractéristiques non évidentielles. En effet, dans une perspective à la Rossari et al. (2007), *pouvoir* encoderait comme *devoir* le renvoi à une *source*, à savoir un *fait* dans le cas des épistémiques, duquel on dériverait par *raisonnement* le sens pertinent. En d'autres termes, *pouvoir* épistémique aurait à cet égard la même sémantique que *devoir* épistémique.

Une alternative possible consisterait à considérer *devoir* comme un marqueur évidentiel tandis que *pouvoir* resterait un marqueur modal, hypothèse qui suscite encore d'autres difficultés. Notamment, nous ne voyons pas ce qui justifierait de considérer *devoir* en (16) comme évidentiel mais pas *pouvoir* en (17), *cf.* aussi (9) et (10), ou *devoir* comme évidentiel en (18) mais pas *pouvoir* qui le précède (*cf.* aussi Tasmowski et Dendale 1994, p. 43) :

(16) – *Il* doit *être bien fatigué, se dit-elle en regardant une dizaine de lettres cachetées* [...]. (*Eugénie Grandet*, p. 149)

(17) – *Il* a *très bien* pu *se suicider, vous savez. Il s'est tiré une balle de revolver – ou plusieurs – sans réussir à se tuer tout à fait ; ensuite il a changé d'avis, comme cela arrive souvent, et il a demandé du secours, essayant alors de camoufler sa tentative manquée en agression.* (*Les Gommes*, p. 69-70)

(18) *D'ailleurs, comme, au bout du compte, une affaire pour laquelle se dérangeaient vingt-cinq ou trente citoyens* pouvait *et même* devait *être une affaire importante, il ordonna que ceux qui désiraient lui parler fussent introduits.* (*La Comtesse de Charny*, p. 568)

Dans l'analyse de Saussure (2012), l'interprétation épistémique de *devoir* convoque nécessairement une inférence évidentielle inférentielle pour expliquer que l'on passe de la *nécessité* encodée par le verbe modal à la *probabilité* communiquée par l'interprétation épistémique. Étant donné que l'interprétation épistémique de *pouvoir* communique toujours la *possibilité*, une inférence évidentielle inférentielle n'est pas nécessaire. Saussure (*cf. ibid.*, p. 138) ne considère pas pour autant dans son analyse que *devoir encode* l'évidentialité inférentielle. Cette dernière reste une *inférence*, certes nécessaire à l'interprétation épistémique, mais relevant de la pragmatique et non de la sémantique du modal.

Dans Rocci (*cf.* 2005b, p. 234-235), on trouve également une analyse des correspondants italiens de *devoir* et *pouvoir*, respectivement *dovere* et *potere*, qui les oppose sur un point similaire à celui suggéré par Saussure (2012) : ni l'un ni l'autre n'*encodent* l'évidentialité, mais le premier suggère des relations inférentielles en discours entre propositions, tandis que le second n'en suggèrerait aucune.

3.3.3 *Devoir* et *pouvoir* comme marqueurs mixtes évidentio-modaux (Kronning 1996, 2003b)

Selon Kronning (1996, p. 30), toutes les « significations » de *devoir* participent d'une seule et même « nécessité apodictique » qu'il définit comme « *le produit d'une composition inférentielle* qui dénote *l'universalité mondaine* (« dans tous les mondes possibles ») dans un certain *univers modal* U_M » (*cf.* 1.1.1.3). Selon cette définition, toutes les interprétations – épistémiques comme radicales – du modal sont de nature et modale et évidentielle inférentielle. De la même façon, toutes les « significations » de *pouvoir* ressortissent à la « problématicité », définie, tout comme l'*apodicticité*, en termes d'inférence, mais contrairement à cette dernière, en termes d'existence mondaine (« dans au moins un monde possible ») (*ibid.*, p. 32-33). Ainsi des énoncés tels que (19) ou (20) peuvent être décomposés comme suit :

(19) Aaron *a dû* l'étrangler.
Dans tous les mondes possibles (∀m) d'un certain univers modal U_M, l'état de choses *p* ("Aaron l'avoir étranglé(e)") est le cas. (*ibid.*, p. 31)

(20) Aaron *a pu* l'étrangler.
Dans au moins un monde possible (∃m) d'un certain univers modal U_M, l'état de choses *p* ("Aaron l'avoir étranglé(e)") est le cas.(d'après *ibid.*, p. 31)

La composition inférentielle à l'origine de l'énoncé modalisé (21), qui est l'énoncé attesté à l'origine de l'exemple (19), peut être (22) :

(21) [...] *On a bien vu qu'il y avait des ecchymoses autour de cou de Clara. Il* avait dû *l'étrangler.* [...] (Martin du Gard, cité par *ibid.*, p. 32)

(22) *Si quelqu'un a été tué et qu'il y ait des ecchymoses autour du cou de la victime, celle-ci a été tuée par strangulation.*
Aaron a tué Clara.
Il y a des ecchymoses autour du cou de Clara.
Aaron a dû *l'étrangler.* (*ibid.*, p. 32)

L'universalité mondaine (nécessité) dénotée par *devoir* et l'existence mondaine (possibilité) dénotée par *pouvoir* étant toutes deux le produit d'une inférence, le caractère évidentiel des modaux ne constitue pas un critère discriminant (*cf.* aussi Kronning 2003b, p. 141). Si nous partageons la conception de Kronning (1996, 2003b) selon laquelle les modaux se distinguent en termes de *quantification modale* et non en termes d'*évidentialité*, il nous semble qu'un trait évidentialité n'a *a priori* pas besoin d'entrer dans la sémantique de *devoir* ou *pouvoir*.

Nous ne considérons pas, par économie, mais aussi car l'analyse évidentio-modale des interprétations radicales pose certaines difficultés (*cf.* 3.4.2), les verbes modaux comme des marqueurs mixtes : ils restent simplement modaux, encodant une nécessité ou une possibilité. Cependant, cette position n'empêche pas que l'interlocuteur puisse, par in-

férence, retrouver des prémisses lui permettant de spécifier l'interprétation.

3.4 Interprétations de *devoir* et *pouvoir* et inférences

On avance souvent que les modaux épistémiques, tels que *must* en anglais, sont en réalité des marqueurs évidentiels car ils ne contribuent pas aux conditions de vérité de l'énoncé (*cf.* discussion dans Portner 2009, p. 167-168). Nous verrons à la section 4.4.2.2, qu'en réalité, les verbes modaux épistémiques participent aux conditions de vérité de l'énoncé qui les contient.

Nous poserons que la composante évidentielle inférentielle des verbes modaux n'intervient que secondairement dans le processus interprétatif : le destinataire décode une possibilité ou une nécessité, et dérive si besoin telle ou telle interprétation en considérant les *evidences* qu'il a pu récupérer contextuellement. Nous proposerons donc ci-dessous une analyse pour laquelle les verbes modaux suscitent des inférences évidentielles au niveau pragmatique. Nous considèrerons d'abord les inférences évidentielles dérivables à partir des interprétations épistémiques (3.4.1), puis celles dérivables à partir des interprétations radicales (3.4.2).

3.4.1 Modalité épistémique et inférence

Comme nous l'avons signalé à la section 1.2.2, et rappelé en introduction du présent chapitre, tous les auteurs ne définissent pas la modalité épistémique comme fondamentalement *subjective*. Dans la tradition logique notamment, la modalité épistémique concerne le savoir en général (*cf. In the light of what is known*, « étant donné ce qui est connu », dans la paraphrase (1-a) proposée par Lyons 1977, p. 792). Ce savoir peut être plus ou moins partagé, et la modalité épistémique peut par là même être plus ou moins subjective.

Dans l'analyse de Lyons (*ibid.*), un énoncé tel que (23) sera interprété comme *épistémique objectif* si dans le contexte est accessible par exemple l'information qu'Alfred appartient à un groupe de personnes dont la plupart est célibataire. Si une telle information n'est pas accessible, l'énoncé sera interprété comme communiquant une probabilité *subjective*.

(23) Alfred *doit* être célibataire. (d'après *ibid.*, p. 797)

Papafragou (2000a, 2006) reprend la distinction épistémique objectif *vs* épistémique subjectif. Selon elle, par exemple, dans sa lecture subjective, (24) exprime l'avis de quelqu'un qui raisonne sur la base d'indices personnels (et peut-être faillibles et incomplets), tandis que dans sa lecture objective, l'énoncé sert à formuler une conclusion fondée sur des données scientifiques et des mesures (plus fiables et plus complètes) :

(24) Il *peut* pleuvoir demain. (d'après Papafragou 2006, p. 1691)

La distinction rend compte du fait qu'un énoncé tel que (24) peut communiquer l'incertitude du locuteur à propos d'un fait hypothétique (qu'il pleuve demain) ou le fait qu'il

y a des chances (mesurables) que le fait se produise.

En (25), la possibilité épistémique exprimée est objective, les indices sur la base desquels le locuteur raisonne sont explicités :

(25) *Premièrement il y avait deux agresseurs et non un seul : l'homme aux petites mains (empreintes digitales numéro 3) et aux petits pieds (traces sur la pelouse) qui faisait de si petits pas,* ne peut *être celui, nécessairement grand et fort, qui a tordu la tige de contact de la sonnerie électrique, à la grille du jardin* [...]. (*Les Gommes*, p. 201-202)

Si le locuteur avait simplement énoncé « L'homme auxquelles appartiennent les empreintes digitales numéro 3 ne peut avoir tordu la tige de contact de la sonnerie électrique », la modalité épistémique aurait été subjective (*cf.* aussi les exemples donnés par Vetters 2007, p. 75).

La distinction entre interprétations épistémiques subjectives et objectives rend compte du fait que des modaux épistémiques peuvent se rencontrer dans des conditionnelles par exemple, *cf.* (26) :

(26) *If it may be raining, you should take your umbrella* (Lyons 1977, p. 805)
« S'il peut pleuvoir, tu devrais prendre ton parapluie »

La modalité épistémique objective est en effet *véridicible* (*cf.* 2.4.3), appartenant au contenu propositionnel (*ibid.*, p. 806), à la différence de la modalité épistémique subjective, (*cf.* Papafragou 2006).

Maintenant, on peut se demander ce qui distingue modalité épistémique objective et modalité aléthique (*cf.* 2.5). Il n'est pas sûr que l'on puisse faire une différence entre épistémique objectif et aléthique concernant *pouvoir*. Concernant *devoir*, l'épistémique objectif communique une *probabilité*, *cf.* (27), tandis que l'aléthique communique une nécessité absolue.

(27) En l'espace de trois ans, de 1278 à 1281, 35 448 charrettes de pierres, très exactement, furent véhiculées de la carrière au chantier. Une charrette *devait* quitter la carrière à peu près tous les quarts d'heure. (Gimpel 1980, p. 57, cité par Kronning 1996, p. 120)

Nous voudrions attirer l'attention sur le fait que c'est le caractère accessible ou non des *evidences* qui permettra une interprétation objective ou subjective d'un modal épistémique. Nuyts (2001), qui développe cette idée, préfère pour cette raison l'appellation *intersubjective* à l'appellation *objective* : la modalité épistémique sera objective si et seulement si les *evidences* sont partagés. Si les *evidences* ne sont pas partagés, l'interlocuteur ne peut savoir sur quelles bases le locuteur raisonne, et la modalité exprimée reste *externally inscrutable* (Papafragou 2006), c'est-à-dire insondable de l'extérieur (*cf.* 2.4.3), donc *subjective*.

Concernant l'interprétation aléthique de *devoir* (*cf.* 2.5.1), qui ne se distingue pas toujours facilement de l'épistémique objectif (*cf. i.a.* Lyons 1977), l'accès aux *evidences*

est ici aussi déterminant. S'il est vrai que *devoir* aléthique communique une nécessité *absolue*, celle-ci ne pourra cependant être communiquée que sous certaines conditions. Par exemple si le récepteur de (28) est un extra-terrestre qui vient de débarquer sur terre n'ayant aucune expérience de l'humanité, il pourra comprendre (28) comme communiquant une probabilité :

(28) *Tous les hommes* doivent *mourir.* (Furetière, cité par Kronning 2001c, p. 78)

Enfin, *devoir* aléthique et épistémique objectif, tous deux véridicibles, se différencient cependant par la force de la prémisse majeure, qui souffre d'exceptions en (29) mais non en (30) :

(29) On distingue sur la carte des cumulonimbus au dessus de New York, il *doit* pleuvoir.

(30) Toute courbe plane fermée dont tous les points sont à égale distance d'un centre est un cercle, tous les points de cette figure sont à égale distance du centre, donc cette figure *doit* être un cercle.

La récupération des *evidences* est toujours importante. Si, plutôt que (30), un locuteur énonçait simplement (31), et que son interlocuteur ignorait tout de la géométrie et n'avait pas de définition de *cercle* disponible, il pourrait interpréter (31) comme communiquant une probabilité plutôt qu'une nécessité.

(31) Tous les points de cette figure sont à égale distance du centre, donc cette figure *doit* être un cercle.

Cette probabilité reste néanmoins dans ce contexte *objective* ou *intersubjective*, *i.e.* véridicible, et l'on pourrait rétorquer au locuteur de (31) (dans un autre monde) :

(32) Tu te trompes, cette figure *peut* être un cercle, tu sais bien que tous les points du schmilblick sont également à égale distance de son centre.

3.4.2 Modalité radicale et inférence

Selon Kronning (1996, *cf.* 3.3.3), la nécessité dénotée par *devoir* et la possibilité dénotée par *pouvoir*, qu'elles que soient les interprétations spécifiques en contexte, sont toutes deux le produit d'une inférence. Par exemple, selon cet auteur, l'énoncé (33), dans lequel *devoir* communique une nécessité déontique, est le produit de la composition inférentielle (34) :

(33) Louis XIV *doit* être honoré. (*ibid.*, p. 31)

(34) Les rois doivent être honorés ;
Louis XIV est roi ;
Donc Louis XIV doit être honoré. (*ibid.*, p. 31)

La reconnaissance du raisonnement inférentiel dont procède le modal en emploi radical permettrait de distinguer les différents effets de sens. Ainsi *devoir* communique une *obligation théorique* (*cf.* 2.2.2.1) quand il procède d'une inférence *théorique*, *i.e.* dont la prémisse majeure est une norme morale, légale, religieuse, etc., comme en (33), tandis qu'il communique une obligation pratique (*cf.* 2.2.2.1) quand il procède d'une inférence *pratique* (*cf.* 2.2.2.1), comme en (35) ou (36) :

(35) Pour atteindre le boulevard Montparnasse, j'*ai dû* me frayer un chemin à travers les couples dansants.
But : Je veux atteindre le boulevard Montparnasse.
Moyen : Je considère que je n'atteindrai pas le boulevard Montparnasse sans me frayer un chemin à travers les couples dansants.
Conclusion : Je dois me frayer un chemin à travers les couples dansants. (Kronning 1996, p. 112)

(36) *Elle était issue d'une bonne famille, mais son père avait perdu toute sa fortune, et très tôt, elle* avait dû *travailler* pour *gagner sa vie.* (*Le Train bleu*, p. 37)

L'obligation pratique se caractérise donc par sa composante téléologique : le modal établit un lien de nécessité entre un but recherché – atteindre le boulevard en (35) ou gagner sa vie en (36)– et les moyens d'y parvenir – se frayer un passage à travers les couples en (35) ou travailler en (36).

On peut étendre dans une certaine mesure l'analyse évidentio-modale à *pouvoir* (*cf.* Vetters 2012, p. 39), et retrouver ainsi par exemple l'inférence théorique dont procède *pouvoir* déontique en (37) :

(37) *L'agent spécial* ne peut pas *continuer d'agir seul maintenant qu'il y a un cadavre.* (*Les Gommes*, p. 253)
Les agents spéciaux sont autorisés à mener leurs enquêtes seuls tant qu'il n'y a pas de cadavre ;
Il y a un cadavre ;
Donc l'agent spécial ne peut pas continuer d'agir seul.

Concernant la possibilité matérielle, certaines occurrences, telles que (38), semblent clairement le résultat d'une inférence pratique :

(38) *Pas de problème : pour venir chez moi, tu* peux *atterrir sur la piste de Nizas. Elle est assez longue, mais en herbe. Si tu viens en hélico, tu* peux *te poser devant la maison.* (`www.michel-edouard-leclerc.com`, consulté le 10 décembre 2011)
But : Tu veux venir chez moi.
Moyen : Je considère que la piste de Nizas est assez longue pour atterrir en avion et qu'un hélicoptère peut se poser devant la maison.
Conclusion : Tu peux atterrir sur la piste de Nizas si tu viens en avion ou te poser devant la maison si tu viens en hélicoptère.

Cependant, un raisonnement, avec une composante téléologique ou théorique, n'est pas toujours présent, ou pour le moins, n'est pas toujours facilement récupérable. Par exemple, l'information « il pouvait marcher » communiquée en (39), semble le résultat d'une observation plus que d'une inférence quelconque :

(39) *En quittant son domicile Dupont n'était pas mort, il* pouvait *même marcher tant bien que mal – le docteur était forcé de le signaler, pour ne pas être contredit par la gouvernante.* (Robbe-Grillet 1954, p. 144)

L'analyse des inférences à la base des interprétations radicales mériterait d'être approfondie. Néanmoins, on remarque qu'une conception évidentio-modale des emplois radicaux soulève une difficulté que note lui-même Kronning (1996, p. 36) : elle peut donner lieu à une régression à l'infini. Ainsi, par exemple, la loi en (34) *Les rois doivent être honorés* est elle-même modalisée. Elle procède donc également d'un raisonnement inférentiel, qui comporte peut-être lui aussi une loi modalisée, résultat d'un raisonnement inférentiel, et ainsi de suite.

3.5 Conclusion : pour une sémantique modale de *devoir* et *pouvoir*

Une conclusion semble donc s'imposer, qui confirme notre hypothèse : les composantes évidentielles du sens de *devoir* ou *pouvoir* sont produites sur la base de la dérivation première d'une composante modale, et n'entrent donc pas dans la détermination de cette composante fondamentale. Qui plus est, alors que les composantes modales semblent intuitivement très fortement présentes et bien circonscrites, les composantes évidentielles inférentielles ne sont pas sans soulever des problèmes de délimitation, notamment du fait que tout énoncé est virtuellement une représentation évidentielle d'inférences.

Dans la littérature, on a successivement considéré les verbes *devoir* et *pouvoir* comme essentiellement modaux ; évidentiels en ce qui concerne leurs emplois épistémiques (*cf.* 3.3.1) ; évidentio-modaux dans tous leurs emplois (*cf.* 3.3.3) ; ou encore fondamentalement évidentiel en ce qui concerne *devoir* (*cf.* 3.3.2). Dans ce chapitre, nous avons défendu une approche finalement assez traditionnelle : les verbes modaux sont fondamentalement modaux.

Faire de *devoir* et *pouvoir* épistémiques des marqueurs évidentiels conduit à une impasse en ce qu'on n'a plus dès lors de caractéristique discriminatoire, les deux verbes se retrouvent avec la même sémantique si on ne fait intervenir des caractéristiques non évidentielles (au sens restreint). En faire des marqueurs mixtes nous semble inutile en ce que leur part évidentielle peut être dérivée de leur sémantique modale et du contexte.

Néanmoins, notre analyse tire profit des études modernes évidentialisantes en montrant l'importance que revêt dans le processus interprétatif la récupération des *evidences* sur lesquelles le locuteur s'est fondé pour poser une possibilité ou une nécessité épistémique (au sens large) exprimée, respectivement par *pouvoir* ou *devoir*. Nous reviendrons sur ce point au chapitre 12, mais nous pouvons déjà relever que la distinction véridicible *vs*

montrable apparaît insuffisante pour distinguer épistémique et aléthique, l'épistémique objectif étant comme l'aléthique véridicible ; on pourrait arguer qu'aléthique et épistémique objectif peuvent être confondus, mais nous préférons garder les deux catégories afin de rendre compte du fait que l'interprétation aléthique de *devoir* communique le *nécessaire*, tandis que l'interprétation épistémique objective communique le *probable*.

Finalement, nous avons traité dans ce chapitre *devoir* et *pouvoir* en parallèle, et dans une perspective plutôt monosémiste, d'autres hypothèses pourraient être avancées dans d'autres perspectives. On pourrait par exemple faire l'hypothèse que *pouvoir* est un marqueur modal tandis que *devoir* est évidentio-modal par exemple, ou que les interprétations épistémiques en général sont évidentio-modales mais que les interprétations radicales sont seulement modales. Nous pourrons affiner notre position dans le dernier chapitre (12), après avoir présenté dans le chapitre suivant (4) les différentes approches homonymique, polysémique et monosémique des verbes modaux, et les avoir confrontées à des données diachroniques (partie II) et expérimentales (partie III). Le présent chapitre avait pour but de montrer que la sémantique des verbes modaux ne pouvait être *réduite* à l'évidentialité.

Chapitre 4

Homonymie, polysémie, monosémie : la question de la représentation de la multiplicité de sens des verbes modaux

4.1 Trois options théoriques pour rendre compte de la multiplicité de sens

La question souvent posée au début des monographies consacrées aux verbes modaux (*cf. i.a.* Sueur 1975 ; Kronning 1996 ; Papafragou 2000a) concerne la représentation de leur multiplicité de sens. On s'accorde souvent sur le fait que trois options sont envisageables, comme le notent Kronning (1996, p. 15-16), Papafragou (2000a, p. 22-39), Rocci (2005a, p. 127-128) ou Gosselin (2010, p. 443) : *homonymie* (ou *ambiguïté*), *polysémie*, et *monosémie* (ou *sous-spécification*[1]).

Plusieurs problèmes émergent cependant rapidement. Tout d'abord, on peut se demander quelle est la différence entre polysémie et monosémie. Gosselin (*ibid.*) résume les deux perspectives comme suit :

> l'analyse *polysémique*, [...] isole un noyau de sens invariant, lequel donne lieu à divers effets de sens en contexte ;
> la perspective *monosémique*, [...] n'associe au morphème considéré que le noyau de sens invariant, considérant que la diversité des effets de sens n'est attribuable qu'aux éléments du contexte et ne doit rien au marqueur considéré. (*ibid.*, p. 443)

Approches polysémique et monosémique s'accordent donc sur le fait que les verbes modaux possèdent un invariant sémantique et que les effets de sens sont contextuels, mais le point de divergence entre ces analyses n'est pas très clair. L'approche polysémique,

1. Monosémie et sous-spécification ne sont en réalité pas toujours synonymes : un sens unique n'est pas forcément sous-spécifié, nous y reviendrons à la section 4.5 ; pour le moment, nous considérerons les deux termes comme équivalents.

contrairement à l'approche monosémique, n'associe pas à l'item en question qu'un noyau de sens invariant, on ne sait cependant pas ce qu'elle y associe en plus, si elle y associe seulement certains effets de sens ou le moindre effet de sens contextuel notamment. On ne sait pas non plus comment ce qui est associé en plus de l'invariant sémantique y est associé, ni comment s'effectue la récupération des effets de sens dans l'approche polysémique.

On peut se demander finalement s'il existe une réelle différence entre les deux approches. Dans certains travaux, on oppose en effet à l'approche homonymique une seule perspective dite *polysémique*, ignorant l'hypothèse monosémique (*cf. i.a.* Fuchs et Guimier 1989 ; Fuchs 1989b). Fuchs et Guimier (1989, p. 4) défendent par exemple :

> une perspective « polysémique » : les diverses significations rencontrées étant alors conçues comme autant de variations sémantiquement apparentées, induites par le contexte et procédant d'un « socle » commun qu'il s'agit de reconstituer hypothétiquement. (. . .)

Leur perspective polysémique n'est toutefois pas clairement distinguable en l'état d'une perspective monosémique.

Dans ce chapitre, sont exposées différentes perspectives homonymiques (*cf.* 4.2), polysémiques (*cf.* 4.3) et monosémiques (*cf.* 4.4) des verbes modaux adoptées dans la littérature. Nous examinons ensuite quelle sous-détermination ou ambiguïté en contexte on peut trouver avec *devoir* et *pouvoir* (*cf.* 4.5.2). Finalement, nous verrons quels sont les tests disponibles pour différencier l'*ambigu* du *vague* en général (*cf.* 4.5.1).

4.2 L'approche homonymique

Le point de vue homonymique de Huot (1974) ou Sueur (1975, 1979) leur est plus attribué par leurs successeurs et commentateurs qu'il n'est réellement défendu ou avoué dans leurs travaux mêmes. Si l'on en croit Gosselin (2010, note 50, p. 443) qui cite Kronning (1996, note 2, p. 15) qui cite lui-même un commentateur allemand de Sueur, ce dernier défendrait une analyse homonymique des verbes modaux dans ses premiers travaux (*i.e.* Sueur 1975, 1979), analyse qu'il abandonnerait, selon Kronning (1996) et Gosselin (2010), par la suite (dans Sueur 1983). La question de la représentation de la multiplicité de sens des verbes modaux – réduite chez Sueur à la distinction entre homonymie ou polysémie puisqu'il ne considère pas l'option de la sous-spécification (*cf.* Sueur 1975, p. 7) – est bien posée par l'auteur dès les premières pages de sa thèse (*ibid.*, p. 3). Il parle bien de « séries d'interprétations distinctes » (*cf.* aussi Sueur 1979, p. 97) mais sa position semble assez clairement exposée dès la fin du chapitre 2 (Sueur 1975, p. 43) :

> Faut-il, enfin, considérer que le français comporte *deux* verbes *devoir* et *deux* verbes *pouvoir* ? Les chapitres suivants viendront corroborer les arguments précédents, et nous verrons qu'il n'est possible de rendre compte de certains faits syntaxiques, d'établir certaines règles d'interprétation sémantique, de

> prédire certaines *non-acceptabilités* que si la *grammaire*[2] comporte une distinction entre *pouvoir I* [radical] et *pouvoir II* [épistémique], *devoir I* [radical] et *devoir II* [épistémique]. Nous verrons que la distinction entre les interprétations *d'opérateur de phrase* et de *prédicat à deux places* est tout aussi utile pour les mêmes raisons.
> Mais s'il est nécessaire de « *décomposer* » ainsi ces verbes, une telle décomposition nous paraît insuffisante. Les interprétations que nous avons isolées *ne sont pas indépendantes*[3] : certains rapports existent entre elles. [...] Ce serait en effet *se méprendre que de croire que c'est un pur hasard*[4] si plusieurs interprétations – si ces interprétations-là – sont exprimées par le même verbe, et *qu'il ne s'agit que d'un banal phénomène d'homonymie*[5]. Sans doute l'ambiguïté doit-elle être au contraire considérée comme une *propriété* des verbes *devoir* et *pouvoir* – propriété utile dans le fonctionnement de la langue, et non comme une *carence*, un inexplicable « défaut de fabrication » des langues naturelles...

Les interprétations « ne sont pas indépendantes », « certains rapports existent entre elles », « il ne s'agit pas d'un banal phénomène d'homonymie », écrit-il. Partant, ou il s'agit d'un phénomène d'homonymie peu banal, ou il s'agit d'un phénomène de polysémie.

Concernant l'analyse d'Huot (1974), elle pose certes l'hypothèse de l'homonymie dès l'introduction : « Mon but était (au départ) de vérifier si l'hypothèse qu'il existe deux verbes DEVOIR différents se trouvait confirmée [...]. » (*ibid.*, p. 14), mais elle emploie le passé, et à la lecture de son texte, on ne trouve pas de vérification. Sa réputation d'homonymiste est pourtant faite quand Kronning (1996, p. 15) la cite indirectement via Fuchs et Guimier (1989) qui la citent eux-mêmes de façon tronquée en omettant le conditionnel qu'elle employait. Ce qu'écrit Huot (1974, note 4, p. 14-15) concernant l'hypothèse homonymique qu'elle pensait au départ pouvoir vérifier :

> Hypothèse qui repose sur la constatation du locuteur francophone natif non informé, que DEVOIR suivi d'un infinitif exprime tantôt l'obligation, tantôt la probabilité ou le futur. Le premier verbe DEVOIR serait un verbe au sémantisme plein, exprimant l'obligation [...] ; l'autre serait un auxiliaire, dépourvu de sémantisme propre, et dont le rôle serait seulement de modaliser l'énoncé dans lequel il apparaît (probabilité, incertitude liée au futur).

devient en effet sous la plume de Fuchs et Guimier (1989, note 2, p. 4) :

> l'auteur oppose (pp. 14-15) « *deux verbes* devoir *différents* », à savoir *devoir*1, « *verbe au sémantisme plein exprimant l'obligation* » (déontique) et *devoir*2 « *auxiliaire dépourvu de sémantisme propre, dont le rôle serait seulement de modaliser l'énoncé dans lequel il apparaît (probabilité, incertitude liée au futur)* » (épistémique).

2. Nous soulignons.
3. Nous soulignons.
4. Nous soulignons.
5. Nous soulignons.

On notera toutefois que si Huot (1974) n'essaye finalement pas de vérifier son hypothèse de départ, elle la maintient tout le long de son ouvrage, tout en notant en conclusion qu'elle est toujours à valider (*cf. ibid.*, p. 169).

Finalement, les perspectives considérées comme homonymiques de Huot (*ibid.*) ou de Sueur (1975) n'ont jamais tenu les différentes interprétations des verbes modaux pour « autant de significations différentes épinglées en contexte, autant de sens étrangers les uns aux autres assignés à l'unité lexicale *pouvoir* [ou *devoir*] – voire même autant d'unités distinctes restituées *(pouvoir 1, pouvoir 2, . . . pouvoir n* [ou *devoir 1, devoir 2, . . . devoir n*]*)* » (Fuchs et Guimier 1989, p. 4) [6]. Les études de Huot (1974) ou de Sueur (1975) ont surtout relevé les différences sémantiques et syntaxiques existant entre les emplois radicaux et épistémiques des verbes modaux (*cf.* citation de Sueur *supra*). Sueur (*ibid.*, p. 42) souligne bien que les différentes « sous-catégorisations définies [les différentes interprétations radicales notamment] ne sont pas intrinsèques mais extrinsèques aux verbes *devoir* et *pouvoir* ». Les interprétations radicale et épistémique correspondent par contre à « deux sens fondamentaux qui sont tous deux *intrinsèques* aux verbes *devoir* et *pouvoir* ». Il fait donc de *devoir* et *pouvoir* des verbes ayant deux sens, un radical et un épistémique, et les interprétations spécifiées de ces sens sont purement contextuelles. Les différences sémantiques et de comportement syntaxique entre interprétations radicales et épistémiques ont également été soulignées par les tenants de l'approche polysémique.

4.3 L'approche polysémique

Kronning (1996) et Gosselin (2010) défendent explicitement leur approche polysémique. Kronning (1996, p. 92-97), concernant principalement *devoir*, argumente en effet tant contre une approche homonymique que contre une approche monosémique (*cf.* 4.3.1). Gosselin (2010, p. 444) expose quant à lui les trois options et ne prend pas parti *a priori* pour l'une ou l'autre hypothèse. Ce n'est qu'après avoir examiné les différentes interprétations des verbes modaux qu'il conclut à la polysémie (*cf. ibid.*, 454 ; 4.3.2).

Les approches polysémiques de Sueur (1983), Le Querler (1996, 2001), ou celles adoptées en général dans le numéro de *Langue Française* consacré à *pouvoir* (Fuchs 1989a) nous paraissent plus floues. Est ainsi souvent opposée à une approche homonymique des verbes modaux une vision polysémique, mais la polysémie qu'ils évoquent n'est pas clairement différenciée de la monosémie (sous-spécification).

Le Querler (1996, 2001) par exemple, parle de polysémie tout en faisant une analyse de *pouvoir* qui ressemble à une analyse monosémique. Elle insiste notamment sur le fait que la portée du modal n'est pas toujours décidable en contexte (1996, p. 117, 121, 126 ; 2001, p. 18,20), que la différence entre sens radical et épistémique peut être non pertinente pour la compréhension de l'énoncé (1996, p. 121, 126 ; 2001, p. 20), que le modal a donc une « valeur de base sous-déterminée » (1996, p. 120-126 ; 2001, p. 20-21), que les « effets de sens » sont des « valeurs surdéterminées » en contexte (1996, p. 120 ; 2001, p. 21). On est proche d'une approche monosémique qui n'attribuerait

6. Papafragou (*cf.* 2000a, p. 22-25) fait le même reproche, qui nous semble modérément fondé, à l'approche qu'elle considère comme homonymique de Palmer (1979) par exemple.

à l'item qu'un sens sous-spécifié qui peut se trouver spécifié en contexte. L'auteur fait d'ailleurs constamment référence à M. Perkins (1982), qui envisage la sémantique des modaux anglais dans une perspective monosémique (*cf.* 4.4) dont la « démarche est particulièrement intéressante, face à l'éclatement de la polysémie de *pouvoir* dans la littérature » (Le Querler 1996, p. 117-118 ; *cf.* aussi Le Querler 2001, p. 19).

Cette position hésitante semble symptomatique des approches polysémiques, ou de la polysémie en général (*cf.* section 4.5), qui peine à se situer entre l'ambigu et le vague, *i.e.* entre l'homonymie et la sous-spécification :

> [...] dans certains énoncés, soit les deux interprétations [radicale ou épistémique] sont possibles (il y a ambivalence [*i.e.* ambiguïté]), soit le choix entre l'une et l'autre importe peu pour l'interprétation de l'énoncé (il y a neutralisation [*i.e.* vague]) (Le Querler 1996, p. 126 ; *cf.* aussi Le Querler 2001, p. 24).

4.3.1 L'analyse polysémique de Kronning (1996)

L'homonymie est traditionnellement définie comme un fait purement accidentel, dû aux hasards de l'évolution phonétique. Deux items partagent ainsi la même forme sans qu'aucun lien étymologique et sémantique ne les relie. Comme le note Croft (1998, p. 153), cette définition qui semble pourtant consensuelle en linguistique cognitive est en réalité loin de refléter la réalité. En effet, l'identité de forme n'est accidentelle bien souvent que pour le locuteur contemporain (nous y reviendrons à la section 4.5).

Le fait que beaucoup de langues, qui peuvent appartenir à des familles différentes, possèdent des morphèmes qui peuvent communiquer aussi bien la modalité radicale que la modalité épistémique (*cf. i.a.* Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994 ; Kronning 1996 ; van der Auwera et Plungian 1998), plaide contre l'accident (contre le *pur accident*, *cf.* 4.5), et donc contre l'homonymie (*cf. i.a.* M. Perkins 1982, p. 246 ; Kronning 1996, p. 94).

Plaide également contre la pure homonymie le fait que l'on puisse isoler un invariant sémantique (*cf.* 4.5.1), « un dénominateur commun » (Kronning 1996, p. 94), *grosso modo* de *nécessité* ou de *possibilité* pour les verbes modaux qui nous intéressent (*cf. i.a.* Fuchs 1989a ; Le Querler 1996 ; Kronning 1996, *cf.* 8.1).

Une approche homonymique manquerait ainsi de « plausibilité cognitive » (Kronning 1996, p. 94), faisant de la plurivocité des verbes modaux un fait accidentel, pour le moins sous-estimant le lien sémantique qui existe entre les différentes interprétations possibles. L'analyse monosémique manquerait également de plausibilité cognitive selon Kronning (*ibid.*, p. 97) :

> Bien que l'approche monosémique de la plurivocité modale soit à bien des égards supérieure à l'approche homonymique, elle n'est guère satisfaisante : la faible saillance cognitive de l'invariant sémantique [7] la prive de plausibilité

7. La *saillance cognitive* est définie chez Kronning (*cf.* 1996, p. 95-97) selon les termes de la théorie du prototype de Rosch (1977, 1978). La plus forte saillance d'un item correspond ainsi à son *niveau de base* qui maximise l'économie cognitive en étant le plus informatif par rapport à son coût de traitement

> cognitive ; trop puissante, elle est empiriquement inadéquate ; impuissante, nous l'avons vu, à expliquer pourquoi *devoir*$_{\text{D}}$, *devoir*$_{\text{A}}$ et *devoir*$_{\text{E}}$ ont des propriétés syntaxiques différentes, sa valeur explicative est singulièrement réduite.

L'invariant sémantique disqualifiait toute approche homonymique, il disqualifie également les approches monosémiques : il est trop abstrait pour être cognitivement saillant et pour prédire les différents effets de sens. Nous verrons dans la section 4.4 comment les approches monosémiques expliquent les différences entre les emplois radicaux, épistémiques ou aléthiques.

Dans l'approche de Kronning (*cf.* 1996, p. 29-30), comme nous l'avons évoqué au chapitre 3, toutes les « significations fondamentales de *devoir* – déontique, aléthique et épistémique [...] – [...] participent d'une seule et même « NÉCESSITÉ » [...] « apodictique » [...] définie comme (a) *le produit d'une composition inférentielle* (b) qui dénote *l'universalité mondaine* (« dans tous les mondes possibles ») dans un cerain *univers modal* U_M. ». De la même façon, toutes les « significations » de *pouvoir* relèvent de la *problématicité* qui « se définit en termes d'existence mondaine (« dans au moins un monde possible », $\exists m$) et d'inférence » (*ibid.*, p. 33).

Les différentes significations sont autant de *nœuds* d'un *réseau schématique* dont le *prototype* est, pour le moins pour *devoir*, la signification déontique (*i.e.* radicale). Elle constitue en effet l'instance typique, *i.e.* la plus fréquente et connaissant le moins de restriction d'emploi, et l'instance première en diachronie comme en acquisition (*cf. ibid.*, p. 97-98, 134 *sqq.*). Les nœuds déontique, épistémique et aléthique représentent le *niveau de base* (*ibid.*, p. 99) du réseau à partir desquels sont dérivés « des nœuds subordonnées qui représentent des emplois contextuels et situationnels récurrents » (*ibid.*, p. 109). Ces *nœuds subordonnés*, emplois récurrents, sont, pour *devoir*, l'obligation théorique, l'obligation pratique, la nécessité anankastique, les différentes interprétations « futurales », *etc.* (*cf.* chapitre 2).

L'apodicticité (*devoir*) ou la problématicité (*pouvoir*) représentent les invariants sémantiques qui sont « d'une abstraction extrême », dont « la réalité cognitive [...] est sujette à caution » (*ibid.*, p. 95). Les nœuds du niveau de base – reliés par le noyau de sens invariant – seraient plus saillants, d'où l'hypothèse de la polysémie (*cf. ibid.*, p. 98, 122). Quant aux interprétations correspondant aux *nœuds subordonnés* qui s'élaborent par *spécification* des schémas de base déontique, épistémique ou aléthique (*cf. ibid.*, p. 109), il semble qu'elles aient une certaine saillance cognitive puisqu'elles ont le statut de nœud (*cf. ibid.*, p. 123).

4.3.2 L'analyse polysémique de Gosselin (2010)

L'analyse polysémique des verbes modaux de Gosselin (*ibid.*) est différente de la perspective polysémique de Kronning (1996). En effet, *devoir* et *pouvoir* n'encoderaient pas qu'un simple noyau de sens invariable, ils ne pourraient être considérés comme *purement* monosémiques, mais seraient polysémiques dans le sens où ils contraindraient

(les items qui dénotent des catégories de base sont les plus courts et les plus fréquents).

« sévèrement [leurs] effets de sens possibles (sans que ces contraintes soient directement déductibles du noyau de sens) » (Gosselin 2010, p. 454). Des restrictions de nature linguistique, exprimées par des *règles couplées*, seraient également inscrites dans la signification des verbes modaux.

Dans l'analyse de Gosselin (*cf. ibid.*, p. 449-450), le noyau de sens de *devoir* est la *quasi-implication* et celui de *pouvoir* la *compatibilité*. Le premier indique que la modalité sur laquelle il porte est *quasi-impliquée* par un ensemble de prémisses tandis que le second indique qu'elle est *compatible* avec un ensemble de prémisses. Les ensembles de prémisses n'ont néanmoins pas besoin d'être récupérées pour interpréter l'énoncé (*cf.* note 13 chapitre 3).

Gosselin (*ibid.*, *cf. i.a.* p. 60, 135 ou 467-470) a adopté une définition large de la modalité entendue comme le « mode de validation d'un contenu représenté », elle ne concerne donc pas de fait que les marqueurs de possibilité et de nécessité. La théorie générale des modalités qu'il propose, la *théorie modulaire des modalités*, s'articule en un système de règles qui créent des valeurs modales et assignent des valeurs aux *paramètres* qui les constituent (pour un résumé des paramètres, *cf. i.a. ibid.*, p. 57-59). Nous réduisons la présentation du système proposé par l'auteur aux points qui concernent directement les verbes modaux.

L'énoncé (1) peut être représenté comme (1-a.) dans l'analyse de Gosselin :

(1) Bien qu'il ne l'ait jamais fait, Paul *doit pouvoir* plonger. (*ibid.*, p. 451)

a. $(\mathrm{mod}_i(\mathrm{mod}_j(\mathrm{mod}_k(\mathit{plonger}(x)))))$ (d'après *ibid.*, p. 452)

La modalité épistémique exprimée par *devoir* (mod_i) porte sur la modalité « capacitive » exprimée par *pouvoir* (mod_j) qui porte elle-même sur la modalité aléthique (mod_k) intrinsèque portée par le prédicat *plonger*. *Devoir* indique que mod_j est quasi-impliquée par un ensemble de prémisses et *pouvoir* indique que mod_k est compatible avec un autre ensemble de prémisses (*cf. ibid.*, p. 452).

Sont associées aux verbes modaux, comme à n'importe quelle modalité linguistique, des *règles d'entrée* et des *règles couplées*. Des *métarègles* interviennent également au cours du processus interprétatif, mais ce sont des règles générales qui peuvent toucher tous les items (*cf. ibid.*, p. 298 *sqq.*).

Les *règles d'entrée* prennent pour *input* l'item même associé à certains contextes morpho-syntaxiques (*devoir* est suivi d'un syntagme nominal ou d'un infinitif par exemple, *cf. ibid.*, p. 290, 453). Elles créent une modalité (mod_i par exemple) dont elles contraignent les valeurs possibles d'un certain nombre de paramètres et assignent une valeur qui correspond au noyau de sens à la modalité mod_j sur laquelle mod_i porte et l'indique comme relative à un ensemble de prémisses. La modalité mod_i est elle-même relative à un ensemble de prémisses (dont fait partie par exemple la concessive en (1), *cf. ibid.*, p. 452).

La description des interprétations des verbes modaux requerrait la mise en œuvre des paramètres I (*instance de validation*), D (*direction d'ajustement*), F (*force de validation*) et N (*niveau syntaxique*). I, D et F sont des paramètres *conceptuels*, tandis que N est un paramètre *structurel*.

L'*instance de validation* (I) est un paramètre à trois pôles : la *subjectivité* (représen-

tant la croyance ou les désirs), la *réalité* et l'*institution* (*cf.* Gosselin 2010, p. 68 *sqq.*). La *réalité* est *objective* ou *de convention*, *i.e.* les vérités sont synthétiques ou analytiques (*cf.* 1.2.1). L'*institution* correspond à l'ensemble des formes ou structures sociales telles qu'elles sont établies par la loi ou la coutume, elle peut donc correspondre à la justice comme à la morale, à la religion, à la famille, au syndicat, *etc.*

La *direction d'ajustement* (D) est un paramètre hérité de la pragmatique des actes de langage de Searle (1972, 1982) et transposé au domaine de la sémantique linguistique. Le paramètre a deux pôles : soit la direction va du monde à l'énoncé, c'est-à-dire que la prédication s'ajuste au monde et la modalité est *descriptive*, soit D va de l'énoncé au monde, le monde est donc envisagé comme s'ajustant à la prédication et la modalité est *injonctive* (*cf.* Gosselin 2010, p. 72 *sqq.*). Entre les deux pôles, il existe des degrés intermédiaires, notamment la *prescription*, constitutive des modalités déontiques par exemple, qui a une valeur prioritairement injonctive et secondairement descriptive (*cf. ibid.*, p. 202 *sqq.*).

La *force de validation* (F) rend compte de la relation de validation entre une subjectivité et un contenu représenté dans l'énoncé. F peut aller de l'exclu au certain pour la modalité épistémique (*cf. ibid.*, p. 82, 213-214), de l'impossible au nécessaire pour la modalité aléthique (*cf. ibid.*, p. 206-214), et de l'interdit à l'obligatoire pour la modalité déontique (*cf. ibid.*, p. 216-217, 368).

Enfin, le *niveau syntaxique* (N) détermine le niveau dans la hiérarchie syntaxique des modalités. Les marqueurs de modalités *extrinsèques* (des modalités peuvent être *intrinsèques* au lexèmes, *cf.* analyse de *plonger* en (1), ou *cf. lâche* qui est porteur d'une modalité axiologique négative, *cf. ibid.*, p. 96) peuvent être *opérateurs prédicatifs*, *métaprédicats* ou *opérateurs propositionnels* (*cf. ibid.*, p. 98-99, et section 2.4.4).

Ainsi, par exemple, en (2), I est une *institution*, D la *prescription*, F l'*obligatoire* (au sens large, *fort* quand le modal est à l'indicatif et *faible* quand il est au conditionnel), et le modal est *opérateur prédicatif* (*cf. ibid.*, p. 445) :

(2) Vous *devez / devriez* fermer la porte ! (*ibid.*, p. 440)

En (3), I est la *subjectivité*, D la *description*, F la *probabilité*, et le modal est *opérateur propositionnel* (*cf. ibid.*, p. 445) :

(3) Vous *devez* avoir faim. Il est quatorze heures. (Tutescu 2005, cité par *ibid.*, p. 440)

Aux règles d'entrée, qui créent une modalité aux valeurs possibles restreintes et qui assignent une valeur relative à la modalité sur laquelle la modalité créée porte, s'ajoutent des *règles couplées* qui vont partiellement déterminer l'effet de sens en faisant « jouer les restrictions de combinatoire des valeurs des paramètres » (*ibid.*, p. 453). Ainsi, si le procès du prédicat principal n'est pas intentionnel, l'interprétation déontique *de re* sera exclue au profit d'une interprétation *de dicto* (*cf. ibid.*, p. 454). C'est ce qui se produit dans l'exemple (4), signalé par Kronning (1996), que nous avons déjà commenté à la section 2.4 :

(4) *Nous avons une loi et selon cette loi il* doit *mourir.* (Jean 17:9, cité *ibid.*, p. 79)

Aux règles d'entrée, et à ces règles couplées, s'ajoutent encore des *métarègles* qui sont des principes généraux qui peuvent potentiellement s'appliquer à tout item linguistique. Les règles d'entrée s'appuient sur les marques linguistiques, les règles couplées sur certains marqueurs et des valeurs déjà calculées, et les métarègles sur des valeurs déjà obtenues (*cf.* Gosselin 2010, p. 289). Les règles couplées sont « des sortes de métarègles qui ne sont pas totalement généralisables, qui ne s'appliquent que lorsque certaines valeurs assignées à des attributs sont exprimées par certains marqueurs linguistiques » (*ibid.*, p. 305)

Finalement, le contexte, au sens large, *i.e.* discursif, précisant l'arrière-plan conversationnel, n'intervient qu'en dernier lieu pour « choisir entre des possibilités d'interprétation qui n'ont pas encore été éliminées par des critères purement phrastiques » (*ibid.*, p. 454).

Ce qui motive la perspective polysémique de Gosselin (*ibid.*) est le fait que certaines valeurs ne pourraient être calculées sans les règles *couplées*, comme la valeur déontique *de dicto* en (4). Le fait qu'un marqueur déontique, normalement *de re*, puisqu'on ne peut contraindre ou autoriser quelqu'un à accomplir un procès non intentionnel (*métarègle*), puisse avoir une interprétation *de dicto* quand le procès n'est pas intentionnel, *cf.* aussi (5), doit être inscrit dans la sémantique du marqueur sous la forme d'une règle couplée car tous les marqueurs déontiques ne peuvent être avoir de valeur déontique *de dicto*, *cf.* (6) ou (7). La règle selon laquelle un marqueur déontique est interprété comme ayant une valeur *de dicto* si le procès n'est pas intentionnel ne peut donc constituer une règle générale, *i.e.* une métarègle [8].

8. On trouve cependant des exemples attestés de (6), (i) par exemple dans lequel le locuteur explique qu'à un certain niveau d'un jeu, le personnage doit être de petite taille pour passer quelque part, il s'agit donc ici toutefois d'une obligation pratique (ou d'une nécessité anankastique), et non d'une obligation proprement déontique :

(i) Il *est obligé* d'être petit pour passer par là [...] (`www.hooper.fr`, consulté le 13 janvier 2013)

Ce type d'exemple rejoint certains exemples cités à la section 2.4.2 où l'on récupère un agent du faire (être) qui n'est pas le sujet grammatical, mais le joueur qui réduit son personnage en (i) ou les hommes qui mettront à mort la personne en (4). On trouve cependant aussi des exemples avec des verbes impersonnels, *cf.* (ii), ou (iii) avec *devoir*, où il est par définition impossible de récupérer un agent :

(ii) Le lendemain, malédiction oblige, les copains arrivants (sic), il *est obligé de... pleuvoir*. (`olivier-latete-a-lenvers.blogspot.ch`, consulté le 20 mars 2013)

(iii) En ce moment, et à juste titre, on parle beaucoup de sécheresse sur ce forum, on dit que c'est inquiétant, qu'il *doit* absolument *pleuvoir*, etc... Mais vous avez peur de quoi concrètement ? (`forums.infoclimat.fr`, consulté le 6 janvier 2013)

Toutefois, (iv) reste impossible :

(iv) *Il est dans l'obligation de pleuvoir.

Selon Vetters (*cf.* 2007, p. 66), (v) ne serait pas acceptable en français car *devoir* radical nécessiterait un sujet agentif :

(v) ?Il *doit* absolument pleuvoir demain, sinon la récolte sera perdue.

(5) Il *doit* être petit.
≅ il est obligatoire que cette personne soit petite (s'il s'agit par exemple, de recruter un jockey) (Gosselin 2010, p. 306)

(6) ??Il est obligé d'être petit. (*ibid.*, p. 306)

(7) ??Il est dans l'obligation d'être petit. (*ibid.*, p. 306)

Il ne nous semble toutefois pas nécessaire d'inclure une règle couplée dans la sémantique de *devoir* pour rendre compte du fait qu'une lecture déontique *de dicto* est possible avec ce dernier mais non avec *être obligé de* ou *être dans l'obligation de*.

Dans l'exemple (4) page 102, « selon cette loi » sature le paramètre I, l'instance de validation ne peut être qu'une institution, la loi, le verbe modal ne peut donc être que déontique. Le procès *mourir*, non-intentionnel, exclut la portée *de re*. Conformément à la métarègle selon laquelle on ne peut être contraint ou autorisé à accomplir un procès non intentionnel (*ibid.*, p. 304), le sujet grammatical ne peut en effet pas être l'agent de *mourir*, la portée du verbe modal est donc *de dicto*, le paramètre N est saturé, le verbe modal ne peut être que métaprédicat. L'agent de l'obligation déontique de FAIRE (ÊTRE dans ce cas) doit être cherché ailleurs que dans le sujet grammatical. Que l'énoncé (8) soit impossible en français n'implique ainsi pas forcément qu'une règle couplée doive être inscrite dans la sémantique de *devoir* pour expliquer que (4) est possible.

(8) *Nous avons une loi et selon cette loi il est dans l'obligation de mourir.

Les règles couplées interviendraient également pour déterminer que *devoir* (non futural), s'il se trouve dans le champ d'une interrogation totale, ne peut être opérateur de phrase et ne peut donc pas recevoir d'interprétation épistémique (*ibid.*, p. 453-454). Néanmoins, cette impossibilité de lecture épistémique dans une interrogation qui est une véritable demande d'information peut être considérée comme relevant d'une règle générale selon laquelle questionner ses propres jugements n'a pas de sens (*cf.* 2.4 et 4.4.2.2).

Certaines restrictions d'emploi des verbes modaux, ou certains effets de sens particuliers qu'ils prennent parfois, peuvent être expliqués autrement que par une sémantique riche comme l'ont proposé les analyses monosémiques (*cf.* notamment 4.4.2.2). Néanmoins, rien n'empêche que certaines routines ou que certains sens soient enregistrés en mémoire, l'économie de l'explication théorique n'égale pas forcément l'économie des processus cognitifs (*cf.* chapitre 9).

Comme on l'a noté à la section 2.4.2, la contrainte du sujet agentif est trop forte. Les énoncés avec *devoir* régissant un verbe impersonnel relèvent néanmoins plus souvent de généralités que de cas particuliers, et se rattachent ainsi à la nécessité anankastique, *cf.* (vi), plus qu'à l'obligation pratique :

(vi) Les beaux jours en « hiver » sont d'ailleurs une préoccupation pour certains Californiens car il *doit* absolument pleuvoir durant cette période pour remplir les nappes phréatiques afin d'éviter le rationnement d'eau en été. (`www.franceservice.com`, consulté le 6 janvier 2013)

Nous reviendrons sur ces questions au chapitre 12.

4.4 L'approche monosémique

4.4.1 Introduction

Les approches monosémiques des verbes modaux sont pour ainsi dire inexistantes dans la littérature francophone [9], ou pour le moins peu développées (*cf.* Sten 1954 ; Honeste 2004 ; Saussure 2012). On peut pourtant penser que Damourette et Pichon (1911–1940) avaient posé les premiers jalons d'une approche monosémique, au moins concernant *pouvoir* :

> L'idée exprimée par *pouvoir*, quoique très générale et très vaste, n'en a pas moins pour les Français une *unité*[10] parfaite. Ce verbe exprime une adéquation entre une substance ou un phénomène particuliers et le reste du monde reste pris, selon le contexte, en entier ou pour partie. (1911–1936, p. 457).

Toutefois, la question qui intéressait ces auteurs était celle de savoir si l'on pouvait parler d'auxiliaires modaux concernant le français (nous reviendrons sur ce point au chapitre 5) ; ils ne développent donc pas leur conception de la sémantique de *pouvoir*.

Sten (1954, p. 263) note à propos des interprétations radicale et épistémique de *devoir* :

> Évidemment il ne s'agit pas, à proprement parler, de deux « sens » différents [obligation et probabilité], mais d'irradiations d'un seul et même sens, celui d'obligation (ou de nécessité).

L'auteur remarque que l'existence de cas d'ambiguïté ou de vague en contexte – « cas-limites », écrit-il (*ibid.*, p. 264) – dont il cite un exemple repris en (9), sont prédits par l'hypothèse que toutes les interprétations de *devoir* sont bien « des nuances de la même chose » (*ibid.*, p. 264) et non des sens différents :

(9) *On entend la voix d'un élève qui a dû appliquer sa bouche au trou de la serrure. Il crie :* [...] (*ibid.*, p. 264)

L'argument du « cas-limite » est *a priori* un bon argument contre l'approche homonymique. Gosselin (2010, p. 454) le note également : « les effets de sens restent souvent partiellement indéterminés en contexte (ce qui condamne toute approche homonymique de la signification de [*devoir* et *pouvoir*]) ». La question de la sous-détermination ou ambiguïté en contexte des verbes modaux sera traitée à la section 4.5.2, mais notons tout de même que des cas d'ambiguïté contextuelle peuvent toujours exister avec certains homonymes, il suffit de penser à un énoncé tel que (10) par exemple, ou peut-être l'exemple (11) donné par Lyons (1977) :

(10) La pie *vole*.

(11) They passed the *port* at midnight. (*ibid.*, p. 397)
« Ils passèrent le port/le porto à minuit. »

9. Si l'on fait abstraction de quelques études en sémantique formelle (*cf.* par exemple Mari 2012).
10. Nous soulignons.

Vetters (2003b, 2007) ou Kronning (*cf.* 1996, p. 16) voient dans la position de Sten (1954) un point de vue monosémique, mais il est difficile de se prononcer étant donné que l'auteur ne développe pas sa position. Il s'oppose en tout cas à une approche homonymique, mais les « cas-limites » qu'il note ne sont pas une preuve de non polysémie. Les approches polysémiques peuvent en effet concevoir que seul le noyau de sens est parfois activé, ou un nœud du réseau qui subsume d'autres nœuds ou sens plus spécifiques (*cf.* Gosselin 2010, p. 454 ; Le Querler 2001, p. 20-21 ; Kronning 1996, p. 126-131).

Plus récemment, mais à propos de *pouvoir* cette fois, Honeste (2004, p. 146) essaye de montrer le « caractère illusoire de la polysémie de *pouvoir* ». Comme elle se base dans sa démonstration sur sa propre théorie, la *théorie des schémas conceptuels* (Honeste 2000, 2003, 2004 cités par *ibid.*), il n'est pas aisé de mettre sa position en perspective avec d'autres approches existantes [11]. *Pouvoir* n'encoderait selon l'auteur que le « schéma conceptuel intégré » d'« expérience du possible » suivant :

> (i) existence de contraintes : la réalisation de P est perçue par l'énonciateur comme susceptible d'être entravée ;
>
> (ii) levée des contraintes : les entraves envisagées sont considérées par l'énonciateur comme ne bloquant pas la réalisation de P. (*ibid.*, p. 151)

Les modalités traditionnellement attribuées au modal seraient *contextuelles* (*ibid.*, p. 149). Les différents sens ou effets de sens ne seraient donc pas inscrits dans la sémantique du modal mais dérivés pragmatiquement [12].

Dans une perspective également pragmatique, Saussure (2012, p. 139) pose une hypothèse similaire :

> Si le lexique est économique et sous-déterminé alors que les mécanismes inférentiels de modulation et d'enrichissement contextuels sont riches, il convient de partir du principe que *pouvoir* recouvre sémantiquement le simple sens de possibilité abstraite, et que les différents effets de sens rencontrés ne sont que les résultats d'inférences pragmatiques, donc dépendantes du contexte, à l'instar de ce que nous venons de suggérer pour *devoir*.

L'auteur rejoint les positions de la *théorie de la pertinence* (Sperber et Wilson 1995), qui postule une *sous-spécification* du lexique et de la forme logique en général (*cf.* 4.4.2.2).

11. On trouvera un résumé de l'approche de la polysémie de Honeste dans la thèse de Mazaleyrat (2010, p. 107 *sqq.*). Nous ne pouvons adhérer à l'idée d'Honeste selon laquelle on ne peut faire en synchronie de deux emplois d'une expression plurivoque des homonymes même si la parenté des sens n'est plus perçue par les locuteurs (*cf.* 4.5). La position de Honeste ne nous semble pas psychologiquement réaliste, et il nous semble également que c'est le travail du poète de remotiver le signe, et non celui du linguiste.

12. *Cf.* aussi Gilbert (2001) qui propose, dans une perspective culiolienne, à propos du modal anglais *will* « un traitement homogène et cohérent de l'ensemble des valeurs du modal » susceptible d'être appliqué également aux autres verbes modaux dans lequel « l'apparition des différents effets de sens [est] interprétée comme le résultat des déformations imposées par le contexte [au] schéma de base ». Son modèle permettrait de « sortir du cadre étroit et sclérosant de la traditionnelle distinction sémantique entre valeurs épistémiques et valeurs radicales des modaux » (*ibid.*, p. 138).

4.4.2 Traditions formelles et pragmatiques

Ne seront présentées ici que les approches les plus convaincantes, développées ou récentes. Les premières tentatives d'analyse monosémique des modaux en anglais sont assez anciennes (*cf.* références données par M. Perkins 1982). Nous présenterons d'abord l'analyse de Kratzer (*cf.* 1977, 1981), issue de la sémantique des mondes possibles, qui est sans doute l'approche la plus influente en sémantique formelle. Puis seront décrites deux analyses développées dans le cadre de la *théorie de la pertinence* (Sperber et Wilson 1995). On trouve, dans ce cadre, d'assez nombreuses études des verbes modaux (*cf.* notamment Klinge 1993 ; Groefsema 1995 ; Nicolle 1996 ; Papafragou 2000a).

M. Perkins (1982) remarque que ses prédécesseurs tels que Palmer (1974) ont décrit le sens des phrases dans lesquelles se trouvaient les modaux plus que le sens des modaux eux-mêmes, et que la contribution des modaux dans le sens des phrases reste ainsi non définie. Il propose la sémantique (12) pour *can* (« pouvoir ») où K représente des lois naturelles, C des circonstances empiriques et X l'occurrence d'un événement e ou la vérité d'une proposition p :

(12) $K(C$ does not preclude $X)$ [13] (M. Perkins 1982, p. 252)
« $K(C$ n'empêche pas $X)$ »

Ainsi, quand *can* est interprété de façon déontique comme en (13), C est une source déontique (une personne ou une institution qui crée une permission ou une obligation) et K représente des lois sociales fixées par une autorité, une institution légale ou le statut social. Lorsque *can* est interprété de façon épistémique, *cf.*(14), C représente les *evidences* (*cf.* chapitre 3) et K des principes rationnels d'inférence et de déduction.

(13) You *can* go now. (*ibid.*, p. 253)
« Tu *peux* y aller maintenant. »

(14) There *can* only be one outcome of a nuclear war. (*ibid.*, p. 253)
« Il ne *peut* y avoir qu'une seule issue à une guerre nucléaire. »

Must (« devoir ») a le sens (15) :

(15) $K(C$ entails $X)$ (*ibid.*, p. 255)
« $K(C$ a pour conséquence $X)$ »

May (« pouvoir ») a quant à lui la même sémantique que *can*, *cf.* (12). *Can* et *may* sont ainsi des variantes contextuellement déterminées d'un même noyau de sens. S'ils ont le même noyau de sens, les paramètres K et C dans leurs contextes d'emploi *typiques* sont différents (*cf. ibid.*, p. 255-259). Les deux verbes sélectionnent ainsi des contextes d'emploi différents. De même, dans d'autres approches monosémiques, formelles ou issues de la *théorie de la pertinence*, la *relation modale* encodée par *can* et *may* est la même, leur différence vient des *arrière-plans conversationnels* (*cf.* 4.4.2.1) ou *domaines* (*cf.* 4.4.2.2)

13. Ou : $K(C$ does not entail that not $X)$, « $K(C$ n'implique pas que non $X)$ » (M. Perkins 1982, p. 255).

accessibles.

4.4.2.1 Approche formelle

En sémantique des mondes possibles, les modaux sont interprétés selon un *arrière-plan conversationnel* (*conversational background*) et selon une *relation modale* (*modal relation*, *cf.* Kratzer 1977, 1981) qui détermine la force de la conclusion (*compatibilité* ou *conséquence logique*). Les modaux sont ainsi dépendants du contexte puisque leur interprétation dépend de l'arrière-plan conversationnel qui est fourni par la situation d'énonciation.

En sémantique des mondes possibles, les énoncés expriment des propositions qui sont identifiées par l'ensemble des *mondes possibles* dans lesquels elles sont vraies. Une proposition correspond donc un ensemble de mondes possibles (*cf. i.a.* Kratzer 1977, p. 344). Kratzer (1981, p. 42) donne l'exemple (16) dans lequel la proposition exprimée correspond à l'ensemble des mondes possibles dans lesquels le locuteur a bu assez de bière dans le pub de Fink jusqu'au moment de l'énonciation :

(16) *Bis jetzt hab' ich dir genug Bier weggesoffen.*
« Jusqu'à maintenant, je t'ai bu assez de bière. » [14]

Plus formellement, si W est un ensemble de mondes possibles et qu'une proposition p est un sous-ensemble de W, alors la *vérité* de p est définie comme en (17) :

(17) Une proposition p est vraie dans un monde $w \in$ [15] W si, et seulement si, $w \in p$, autrement p est fausse dans w. [16] (*cf. ibid.*, p. 42)

La *conséquence logique* se définit comme en (18), la *cohérence* comme en (19), et la *compatibilité logique* comme en (20) :

(18) Une proposition p est la conséquence logique d'un ensemble de propositions A ssi [17], p est vraie dans tous les mondes de W où toutes les propositions de A sont vraies. [18] (*cf. ibid.*, p. 43)

(19) Un ensemble de propositions A est cohérent ssi il existe un monde dans W où toutes les propositions de A sont vraies. (*cf. ibid.*, p. 43)

(20) Une proposition p est compatible avec un ensemble de propositions A ssi $A \cup$ [19] $\{p\}$ est un ensemble cohérent de propositions. (*cf. ibid.*, p. 43)

14. Notre traduction d'après la traduction mot à mot en anglais donnée par Kratzer (1981, p. 42) : *Up to now have I you enough beer boozed away.*

15. $\in$ marque l'appartenance.

16. Ou : une proposition p est vraie dans un monde w de W si, et seulement si, w est un membre de p. Sinon, p est fausse dans w (*cf.* Kratzer 1977, p. 344).

17. Nous abrégeons dorénavant « si, et seulement si » en « ssi ».

18. Ou : une proposition p est la conséquence logique de A ssi il n'y a pas de monde possible où toutes les propositions de A sont vraies mais p fausse. (*cf.* Kratzer 1977, p. 344).

19. $\cup$ marque la conjonction.

Les *arrière-plans conversationnels* sont des ensembles de propositions. Les ensembles de propositions changent d'un monde possible à l'autre, et un arrière-plan conversationnel est considéré comme une *fonction* qui assigne des ensembles de propositions à des mondes possibles. Les *relations modales* de possibilité et de nécessité peuvent se définir, respectivement comme suit :

(21) Une proposition est une *simple* possibilité dans un monde w en ce qui concerne l'arrière-plan conversationnel f ssi elle est *compatible* avec $f(w)$. (*cf. ibid.*, p. 43)

(22) Une proposition est une *simple* nécessité dans un monde w en ce qui concerne l'arrière-plan conversationnel f ssi elle est la *conséquence* de $f(w)$. (*cf. ibid.*, p. 43)

La modalité est donc définie comme *relative* : elle exprime une relation de *compatibilité* ou de *conséquence* entre une proposition et un ensemble de propositions vraies dans un certain ensemble de mondes possibles [20]. Les arrière-plans conversationnels sont de différentes natures :

- ils sont *réalistes* (« realistic ») : *étant donné les faits tels et tels...* (« in view of facts of such and such kind... ») ;
- *totalement réalistes* (« totally realistic ») : *étant donné ce qui est le cas...* (« in view of what is the case... ») ;
- *épistémiques* (« epistemic ») : *étant donné ce qui est su...* (« in view of what is known... ») ;
- *stéréotypiques* (« stereotypical ») : *étant donné le cours normal des événements...* (« in view of the normal course of events... ») ;
- *déontiques* (« deontic ») : *étant donné ce qui est ordonné...* (« in view of what is commanded... ») ;
- *téléologiques* (« teleological ») : en lien avec un but à atteindre (*cf.* 2.2.2.1) ;
- *bouliques* (« buletic ») : en lien avec des souhaits ;
- ou *vides* (« empty ») : il s'agit du cas extrême où un ensemble vide de propositions est assigné à un monde possible (*cf. ibid.*, p. 45).

La sémantique des verbes modaux peut donc être décrite selon deux axes : l'un spécifie une *relation modale* (possibilité/compatibilité ou nécessité/conséquence logique) et l'autre, les arrière-plans conversationnels admissibles. Ainsi *muβ* en allemand (« devoir »), exprimerait la nécessité et ne connaîtrait aucune restriction au niveau des arrière-plans conversationnels tandis que *darf* (« pouvoir ») exprimerait la possibilité et son emploi serait restreint aux arrière-plans conversationnels déontique, boulique et téléologique (*cf. ibid.*, p. 45-46). Les arrière-plans conversationnels forment la *base modale*

20. Le concept de modalité relative ne date cependant pas de Kratzer et remonte à l'antiquité (*cf.* G. Lampert et M. Lampert 2000, p. 162-163).

(*modal base*), à laquelle s'ajoutent d'autres arrière-plans conversationnels qui forment un *ordering source*[21].

Un *ordering source* est nécessaire car tous les mondes possibles d'un arrière-plan conversationnel ne sont pas pris en compte lors de l'interprétation d'un énoncé contenant un verbe modal (*cf.* 1.1.1.3). Par exemple, quand il interprète (23), l'interlocuteur ne considère pas les mondes possibles de l'arrière-plan conversationnel épistémique dans lesquels James traverse une crise anti-sociale par exemple, ou serait devenu tout à coup muet et ne pourrait donc répondre au téléphone (*cf.* Papafragou 2000a, p. 30) :

(23) James *doit* être au travail ; il ne répond pas au téléphone. (d'après *ibid.*, p. 29)

Ces mondes possibles ne sont pas considérés par l'interlocuteur car ils constituent des mondes possibles trop éloignés du cours *idéal* des choses. L'*ordering source* classe les mondes possibles selon leur distance avec l'idéal. En (23), la base modale épistémique détermine pour chaque monde l'ensemble de mondes qui sont épistémiquement accessibles depuis ce dernier. L'autre arrière-plan conversationnel, l'*ordering source*, qui est ici un arrière-plan conversationnel *stéréotypique*, induit un ordre d'accessibilité des mondes possibles accessibles et exclut les mondes possibles trop éloignés du cours normal des choses.

Dans l'analyse de Kratzer (*cf.* 1981, p. 47), un monde w est au moins aussi proche de l'idéal représenté par l'ensemble de propositions A qu'un monde z si, et seulement si, toutes les propositions de A qui sont vraies dans z sont également vraies dans w[22].

Le champ sémantique des différents verbes modaux se trouve donc défini selon trois axes : une *relation modale*, des conditions portant sur la *base modale* et des conditions portant sur l'*ordering source* (*ibid.*, p. 51). La base modale détermine l'ensemble de mondes accessibles et l'*ordering source* détermine un ordre d'accès à ces mondes. On peut redéfinir la nécessité (humaine) qui peut être exprimée par *muβ* (« devoir ») par exemple : une proposition est nécessaire si, et seulement si, elle est vraie dans tous les mondes possibles accessibles les plus proches de l'idéal[23]. Les mondes accessibles sont déterminés par la base modale et l'idéal est fourni par l'*ordering source*.

Parallèlement, une proposition est une possibilité humaine si sa négation n'est pas

21. C'est-à-dire une source d'agencement ou d'ordonnancement des mondes possibles, nous gardons cependant l'anglais faute de trouver une traduction réellement satisfaisante de *ordering source*.

22. Pour tous les mondes w et $z \in \mathrm{W}$:

$w \leqslant_A z$ ssi, $\{p : p \in A \text{ et } z \in p\} \subseteq \{p : p \in A \text{ et } w \in p\}$

$\leqslant$ marque la relation d'ordre (non strict) et $\subseteq$ l'inclusion ou l'égalité.

23. Une proposition p est une nécessité humaine dans un monde w en ce qui concerne une base modale f et une *ordering source* g ssi :

Pour tout $u \in \cap f(w)$, il y a un $v \in \cap f(w)$ tel que

(i) $v \leqslant_{g(w)} u$ et que

(ii) pour tout $z \in \cap f(w)$: si $z \leqslant_{g(w)} v$, alors $z \in p$. (*cf.* Kratzer 1981, p. 47-48).

$\cap f(w)$ marque l'ensemble de mondes possibles accessible dans le monde w selon l'arrière-plan conversationnel f (*cf. ibid.*, p. 46).

une nécessité :

> Une proposition p est une possibilité humaine dans un monde w en ce qui concerne une base modale f et une *ordering source* g ssi $\neg p$ n'est pas une nécessité dans w en ce qui concerne f et g (*cf. ibid.*, p. 48).

Dans ce cadre, les interprétations radicales et épistémiques s'expliquent selon la base modale accessible : circonstancielle dans le cas des radicales et épistémique dans le cas des épistémiques (bases modales qui sont toutes deux *réalistes*, *cf. supra*). Les différentes interprétations radicales viendront des différents *ordering sources*. Kratzer (*ibid.*, p. 54) donne l'exemple (24) qui, selon les circonstances dans lesquelles il est énoncé, communiquera différentes choses :

(24) *Ich kann nicht Posaune spielen.*
« Je ne peux pas jouer de trombone. »

Entre autres interprétations possibles, si l'énoncé est prononcé par un locuteur asthmatique qui respire difficilement, étant donné la condition physique de ce dernier, l'énoncé communiquera une incapacité physique ; s'il est prononcé sur une île déserte, par un rescapé d'un naufrage dans lequel il a perdu son instrument, l'énoncé communiquera une impossibilité matérielle.

De même pour les interprétations épistémiques, l'*ordering source* est rarement vide, et les verbes modaux épistémiques communiquent rarement une *simple* nécessité ou possibilité. Si un locuteur énonce (25) par exemple :

(25) *Das muß die Bürgermeister–Weiß–Straße sein.* (*ibid.*, p. 57)
« Ce doit être la rue Bürgermeister Weiß. »

il peut raisonner selon différentes sources d'information, plus ou moins fiables : les indications données par un ami, un guide touristique, de vagues souvenirs, *etc.* Ces sources d'information forment différents *ordering sources* pour la base modale épistémique.

La différence entre interprétations épistémique subjective et épistémique objective est également expliquée par le type d'*ordering source* : stéréotypique dans les deux cas, mais *subjective* dans le premier et *objective*, *i.e.* se basant sur des faits scientifiques par exemple, dans le second. Nous avons envisagé autrement la différence entre interprétations épistémique subjective et épistémique objective (*cf.* 3.4.1).

La sémantique des mondes possibles ne se veut pas une théorie cognitive, elle a cependant été critiquée car elle serait psychologiquement peu plausible. La réalité psychologique des mondes possibles a en effet été questionnée parce qu'ils supposent que nous manipulions (mentalement) constamment un grand nombre d'alternatives, ce qui serait peu plausible (*cf.* Papafragou 2000a, p. 33). Toutefois, un ensemble de mondes possibles ne requiert pas forcément une représentation mentale pour chacun de ses membres. Un ensemble de mondes possibles pourrait en effet être représenté sous une seule description (*cf. i.a.* Kratzer 1980, citée par *ibid.*, note 8, p. 33).

De plus, la relation d'ordre ($\leqslant_A$, *cf.* note 22 page précédente), censée mesurer de façon objective la proximité entre les mondes, serait également peu plausible : la similarité entre

les mondes possibles, si ces derniers ont une réalité cognitive, sera forcément subjective puisqu'elle dépend des locuteurs (*cf.* Papafragou 2000a, p. 34).

Finalement, Papafragou (*ibid.*) conteste l'analyse logique de la modalité épistémique comme *réaliste*, impliquant *ce qui est su*, qui est un sous-ensemble de *ce qui est le cas*. D'un point de vue cognitif, il faudrait plutôt parler de *ce qui est cru*, *i.e.* ce qui est su d'un point de vue individuel, du point de vue du locuteur (*cf. ibid.*, p. 35). Ceci constitue un point de divergence récurrent entre analyses logiques et linguistiques (*cf.* 1.2.2, ou introduction du chapitre 3).

4.4.2.2 Approches inscrites dans le cadre de la *théorie de la pertinence*

La *théorie de la pertinence* (Sperber et Wilson 1995) est une théorie pragmatique post-gricéenne qui s'inscrit dans le cadre des sciences cognitives de tradition Chomsky-Fodor. Cette théorie reprend l'idée de Grice (1968) : la communication n'est pas qu'une affaire de *code*, elle est aussi une affaire d'*inférence*. La *théorie de la pertinence* est basée sur l'idée d'*économie*, que l'esprit humain (ou *cognition*) est un organisme orienté vers la *pertinence*, *i.e.* le rendement *optimal*. Selon cette théorie, toute communication comporte au moins une *présomption*, si ce n'est une *garantie*, de pertinence.

La communication linguistique est définie comme une communication *ostensive-inférentielle*. C'est-à-dire qu'elle communique deux niveaux d'information : l'information contenue dans l'énoncé, et l'information que la production de cet énoncé est *intentionnelle*. Ainsi, quand il s'exprime, le locuteur produit un stimulus qui rend *mutuellement manifeste* au locuteur et à l'interlocuteur que le premier veut rendre manifeste (ou plus manifeste) au second, au moyen de ce stimulus, un ensemble d'hypothèses.

Le fait que le locuteur ait choisi de rendre manifeste son intention de rendre manifeste un ensemble d'hypothèses, ainsi que cet ensemble d'hypothèses lui-même, implique que son acte de communication ostensive-inférentielle s'accompagne d'une présomption de pertinence optimale. Le *principe de pertinence* est donc le suivant : *tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale* (Sperber et Wilson 1989, p. 237). Il garantit simplement que le destinataire traite le message, s'engage dans le processus interprétatif, réputé (cognitivement) coûteux. L'ensemble d'hypothèses que le locuteur entendait communiquer est suffisamment pertinent pour que cela vaille la peine pour l'interlocuteur de traiter le stimulus ostensif. Ce stimulus ostensif est censé être le plus pertinent que le locuteur pouvait utiliser pour communiquer cet ensemble d'hypothèses. En résumé, l'acte de communication linguistique communique *ipso facto* et par définition la présomption de sa propre pertinence optimale.

La pertinence d'une hypothèse dans un contexte donné se mesure aux effets qu'elle produit et aux efforts qu'elle implique. Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, plus une hypothèse produit d'*effets contextuels* (ou *effets cognitifs*), plus elle est pertinente ; et, toutes choses égales d'ailleurs, moins une hypothèse demande d'*efforts de traitement* (ou *efforts cognitifs*), plus elle est pertinente (*cf. ibid.*, p. 191 *sqq.*). Les efforts de traitement sont liés à la longueur de l'énoncé, à l'accès aux connaissances encyclopédiques, *etc.* Les effets contextuels se mesurent quant à eux à l'*ajout* ou la *suppression* d'une hypothèse

chez l'interlocuteur, ou à la *modification* de la force avec laquelle une hypothèse était entretenue. Nous retiendrons que la pertinence est basée sur un *équilibre* efforts/effets, nous aurons l'occasion d'y revenir, notamment au chapitre 8. La stratégie adoptée par les destinataires serait la suivante : suivre le principe du moindre effort pour calculer les effets contextuels, s'arrêter quand le niveau de pertinence attendu est atteint [24].

La modalité et les verbes modaux ont fait l'objet de différentes études dans le cadre de la *théorie de la pertinence* (*cf. i.a.* Klinge 1993 ; Groefsema 1995 ; Nicolle 1996, 1997, 1998 ; Berbeira Gardón 1998 ; Papafragou 2000a, 2006). Nous présenterons en 4.4.2.2.1, l'analyse de Papafragou (2000a), qui est peut-être la plus développée. Puis, succinctement, en 4.4.2.2.2, l'approche procédurale de Nicolle (1996), que nous mentionnerons de nouveau, notamment au chapitre 6, car elle formule des prédictions intéressantes pour l'étude diachronique, proposant de voir la grammaticalisation comme une *procéduralisation*.

Selon la *théorie de la pertinence*, on peut faire deux usages du langage : un usage *descriptif* ou un usage *interprétatif*[25]. En usage descriptif, on décrit simplement un état de choses, tandis qu'en emploi interprétatif, on représente une hypothèse ou la représentation d'une hypothèse, en d'autres termes, l'on *métareprésente* (*cf. infra*). Les représentations, quelles qu'elles soient, sont dérivées en contexte sur la base d'éléments *conceptuels* et d'éléments *procéduraux*. Les premiers sont vériconditionnels et sont porteurs d'informations conceptuelles, tandis que les seconds ne sont pas vériconditionnels, ne véhiculent aucun concept mais participent à la pertinence de l'énoncé en contraignant la façon dont les propositions doivent être interprétées. Ils guident ainsi le calcul des *implicatures*.

Les *implicatures* ou *implicitations* sont des inférences qui ne font pas partie des conditions de vérité de l'énoncé. Elles ne peuvent être tirées de la seule forme propositionnelle et sont *défaisables* (*cf.* Grice 1968). Par exemple, la réponse de B en (26) implicite « Je ne veux pas regarder la télé », implicature que B peut défaire, *cf.* (27) :

(26) A : Tu veux regarder la télé ?
B : Il n'y a rien d'intéressant à cette heure-ci.

(27) A : Tu veux regarder la télé ?
B : Il n'y a rien d'intéressant à cette heure-ci, mais je veux bien regarder quand-même.

Les implicatures de la *théorie de la pertinence* correspondent aux implicatures conver-

24. Pour d'autres présentations en français de la *théorie de la pertinence*, *cf. i.a.* Moeschler et Auchlin (1997, p. 174 *sqq.*), Moeschler et Reboul (1998, p. 71 *sqq.*), Saussure (2003, p. 117 *sqq.*)

25. *Cf.* « Toute représentation ayant une forme propositionnelle, en particulier tout énoncé, peut servir à représenter de deux manières. Elle peut représenter un état de choses en vertu du fait que sa forme propositionnelle est vraie de cet état de choses ; dans ce cas, nous diront que la représentation est une *description*, ou qu'elle est utilisée *descriptivement*. Ou bien la représentation peut représenter une autre représentation, dotée elle aussi d'une forme propositionnelle – une pensée, par exemple – en vertu d'une ressemblance entre les deux formes propositionnelles ; dans ce cas, nous dirons que la première représentation est une *interprétation* de la seconde, ou qu'elle est utilisée *interprétativement*. » (Sperber et Wilson 1989, p. 343)

sationnelles de Grice, cependant, leur déclenchement n'est pas le fait du respect ou de l'exploitation d'une maxime conversationnelle. Elles sont simplement le fait de la recherche de pertinence qui serait automatiquement associée au processus d'interprétation. Ces implicatures ne sont cependant pas les seuls contenus non-littéraux calculés à partir de la forme logique ou propositionnelle et des hypothèses contextuelles.

Les énoncés communiquent également des *explicatures* ou *explicitations*. À la différence des implicatures, les explicatures, comme leur nom l'indiquent, sont, quoique non-littérales, *explicites* et correspondent *grosso modo* aux conditions de vérité des énoncés [26]. Ce sont des développements de la forme logique de l'énoncé. Assigner un référent à une variable, désambiguïser un item ambigu, interpréter une expression indexicale [27], combler une ellipse, *etc.* constituent autant d'explicitations ou explicatures. Par exemple, (28-a.) est l'implicature que l'on peut tirer de la réponse de B en (28) ; et les parties en italiques en (28-b.) en sont les explicatures :

(28) A : C'était bien la fête ?
B : Il n'y avait pas assez à boire et tout le monde est parti tôt. (d'après Carston 2009, p. 47)

a. La fête n'était pas très bien.
b. Il n'y avait pas assez *de boissons alcoolisées* à boire *pour satisfaire les personnes présentes à la fête* et *donc* tout le monde *qui était venu à la fête* est parti tôt *de la fête*.

Comme nous l'avons noté, les expressions procédurales, qui ne représentent pas de concept mais déclenchent un traitement cognitif, aident l'interlocuteur à tirer des implicatures. Elles peuvent toutefois également aider l'interlocuteur à tirer les *explicatures*. On a d'abord en effet décrit en termes procéduraux des expressions telles que des connecteurs (par exemple *but* (« mais »), *so* (« aussi, donc ») ou *after all* (« après tout »), *cf.* Blakemore 1987). Ensuite, les pronoms, par exemple, qui contraignent les explicatures, donc le contenu explicite, ont également été traités comme des éléments procéduraux.

La distinction procédural/conceptuel fait encore l'objet de débats (*cf. i.a.* Blakemore 2007 ; Saussure 2011 ; Escandell-Vidal, Leonetti et Ahern 2011), tout comme la distinction sens implicite/explicite d'ailleurs (*cf. i.a.* Récanati 2004 ; Carston 2009). Certains suggèrent notamment que virtuellement toute expression linguistique encode les deux types d'information, conceptuelle et procédurale (*cf.* Moeschler 2002) ; ou qu'elle encode trois sortes d'information : procédurale, conceptuelle, et combinatoire (*combinatorial*) qui indique quels constituants peuvent se combiner et de quelle manière afin de produire des structures sémantiques plus complexes (*cf.* Fraser 2006).

26. La frontière entre implicatures et explicatures ne recouvre toutefois pas exactement celle qui sépare les contenus vériconditionnels et non-vériconditionnels (*cf. i.a.* Moeschler et Reboul 1998, p. 90 *sqq.*).

27. Les expressions indexicales (ou déictiques) sont des expressions qui tirent leur sens de leur contexte d'emploi, *cf.* typiquement *maintenant*, *je*, *ici* qui tirent leurs sens, respectivement du moment de l'énonciation, du locuteur et du lieu de l'énonciation.

4.4.2.2.1 L'analyse de Papafragou (2000a) Dans l'optique de la *théorie de la pertinence*, comme en sémantique des mondes possibles, les verbes modaux sont des expressions dont le sens dépend du contexte (*cf. i.a.* Groefsema 1995 ; Nicolle 1996 ; Papafragou 2000a). Leur sémantique est *sous-spécifiée*. Dans l'analyse de Papafragou (2000a), elle consiste en deux éléments : une relation logique R (*cf. modal relation* dans l'analyse de Kratzer 1981), typiquement de conséquence logique ou de compatibilité, et un domaine D de propositions (*modal base* dans l'analyse *ibid.*). Ce que l'on peut représenter :

R(D, *p*)

En d'autres termes, les verbes modaux expriment qu'une proposition *p* entretient une certaine relation R avec un ensemble de propositions appartenant à un domaine D.

Papafragou (*cf.* 2000a, p. 43) propose la sémantique suivante pour les modaux anglais *can*, *may*, *must* et *should*, où *p* est la proposition sous la portée du modal et D un ensemble de propositions dans un domaine :

- *Can* : *p* is compatible with D_{factual}
  « *p* est compatible avec D_{factuel} »
- *May* : *p* is compatible with $D_{\text{unspecified}}$
  « *p* est compatible avec $D_{\text{non-specifié}}$ »
- *Must* : *p* is entailed by $D_{\text{unspecified}}$
  « *p* est impliqué par $D_{\text{non-specifié}}$
- *Should* : *p* is entailed by $D_{\text{normative}}$
  « *p* est impliqué par D_{normatif} »

Papafragou (*cf. ibid.*, p. 25) refuse une perspective homonymique (qu'elle attribue à Coates 1983 ; ou Palmer 1986) car elle ne rend compte ni du chevauchement sémantique entre les différents sens des verbes modaux (*cf.* aussi Groefsema 1995, p. 59-60), ni de toutes les interprétations en contexte à moins de compliquer la sémantique des verbes modaux ou de faire appel à des conventions d'usage ou des extensions pragmatiques.

Ce sont des arguments similaires à ceux avancés dans la littérature francophone contre l'approche homonymique (*cf.* 4.2 et 4.3.1). Cependant, si les différentes interprétations radicales se chevauchent souvent en contexte, Papafragou donne d'ailleurs l'exemple (29) où une possibilité matérielle subsume une capacité, l'interprétation est beaucoup plus rarement ambiguë entre interprétation radicale et épistémique en contexte (*cf.* 4.5.2) ; et c'est surtout sur cette dernière distinction que les perspectives dites homonymiques insistent (*cf.* 4.2 et Coates 1983, p. 244-247).

(29) Mary *can* speak German at the meeting because everybody will understand. (Papafragou 2000a, p. 23)
« Marie *peut* parler allemand à la réunion car tout le monde comprendra. »

Papafragou (*ibid.*) rejette également l'approche polysémique telle que proposée par E. Sweetser (1990) car, bien que plus satisfaisante que l'approche homonymique

comme elle rend compte de la proximité entre les différentes interprétations, le lien métaphorique (conventionnalisé) qu'elle postule ne serait pas satisfaisant.

Dans l'analyse de E. Sweetser (1990), la polysémie des verbes modaux est motivée par un transfert métaphorique du monde socio-physique extérieur concret vers le monde psychologique interne abstrait, *i.e.* du monde « réel » au monde « épistémique » des croyances (*cf.* E. Sweetser 1990, p. 64 ; Mortelmans 2010). Par exemple, *must*, dans une phrase telle que (30), dans son interprétation radicale, exprime qu'une force [28] du monde réel (*real-world force*) imposée par le locuteur ou un autre agent oblige le sujet de la phrase ou quelqu'un d'autre à faire l'action décrite par le prédicat principal ; et dans son interprétation épistémique, le modal exprime qu'une force épistémique venant d'un ensemble de prémisses oblige le locuteur à en arriver à la conclusion exprimée par la proposition :

(30) John *must* go to all the department parties. (E. Sweetser 1990, p. 64)
« John *doit* aller à toutes les fêtes du département. »

May quant à lui, exprime l'absence d'obstacle, dans le monde réel pour exécuter une action, ou dans le monde épistémique pour arriver à une conclusion. L'argumentation de E. Sweetser (*ibid.*) se base sur l'hypothèse que la polysémie est souvent le résultat d'un transfert métaphorique (ce qui est contestable, *cf.* chapitres 6, 7 et 9, mais a été très longtemps soutenu, *cf.* Traugott et Dasher 2001, p. 28 ; Nicolle 1998, p. 19-20) et que les interprétations radicales sont plus basiques, premières en diachronie (*cf.* chapitre 6) comme en acquisition.

Selon Papafragou (2000a), les sens radicaux et épistémiques ne sont pas assez distincts et indépendants pour refléter un transfert métaphorique (*cf.* chapitre 6). De plus, la théorie de E. Sweetser ne prédit pas l'absence d'interprétation épistémique de *can* [29]. Ensuite, l'argument diachronique – la primauté historique du radical sur l'épistémique – ne serait pas valable pour tous les verbes modaux. *May* aurait d'abord eu un sens épistémique (*cf.* Papafragou 2000a, p. 148 ; *contra i.a.* Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 197-199). Finalement, si la primauté du radical sur l'épistémique est vérifiée, rien n'empêche que les verbes modaux aient évolué vers un sens unique et sous-spécifié plutôt que vers la polysémie (*cf.* Papafragou 2000a, p. 148 ; Groefsema 1995, p. 59).

En définitive, c'est surtout l'approche métaphorique que rejette Papafragou (2000a), elle n'a pas vraiment d'argument pour disqualifier l'hypothèse polysémique. Que la métaphore ne puisse expliquer tous les développements sémantiques, d'une interprétation radicale à l'autre par exemple (*cf. ibid.*, p. 28), ou tous les emplois des verbes modaux, n'est pas suffisant pour rejeter l'hypothèse polysémique. Cette hypothèse pose avant tout que certains sens sont conventionnels et représentés en mémoire, peu importe finalement le processus par lequel ils se sont développés ou la nature du lien sémantique ou conceptuel qu'ils entretiennent encore les uns avec les autres.

28. Sur les *forces* en linguistique cognitive, *cf.* notamment Talmy (1988). Pour une présentation plus détaillée de l'analyse de E. Sweetser (1990) et des verbes modaux en sémantique cognitive, *cf.* Rocci (2005a, p. 151 *sqq.*).

29. Selon M. Perkins (1982) par exemple, *can* peut avoir une interprétation épistémique (*cf.* 4.4).

Papafragou (*ibid.*) propose néanmoins une analyse monosémique des verbes modaux anglais. Les verbes modaux qu'elle étudie ont les sens sous-spécifiés donnés *supra*. Comme on l'a noté en 4.4.2.2, la *théorie de la pertinence* distingue usage *descriptif* et usage *interprétatif* du langage. Un énoncé en usage *descriptif* est une représentation d'un état de chose sréel ou désirable. Les propositions sont dans ce cas considérées par Papafragou (*cf. ibid.*, p. 41-42) comme appartenant au *domaine factuel*, ou elles relèvent de systèmes de lois ou règles sociales, religieuses ou de quelque nature que ce soit, c'est-à-dire qu'elles appartiennent à des domaines *normatifs*. En usage *interprétatif*, une proposition correspond à une *hypothèse* (une représentation abstraite) ou à la représentation abstraite d'une représentation, *i.e.* une *métareprésentation*. Dans le cas des interprétations épistémiques des verbes modaux, la proposition sous la portée du modal serait une métareprésentation, nous détaillerons ce point un peu plus loin dans cette section.

Les relations logiques de *conséquence* ou *compatibilité* encodées par les verbes modaux s'appliquent à l'intérieur des domaines, ces domaines sont *grosso modo* les équivalents des arrières-plan conversationnels de Kratzer (1981) ou des *espaces mentaux* de la linguistique cognitive (*cf. i.a.* Fauconnier 1994, p. 16-22 ; 2010). Les domaines restreignent l'application des relations logiques dénotées par les modaux. Dans le cas de *can* ou *should* la relation, respectivement de compatibilité ou de conséquence logique, est effectivement restreinte aux domaines, respectivement factuels ou normatifs. Dans le cas de *may* ou *must*, Papafragou ne prévoit pas de domaine particulier : ils encodent, respectivement une relation de compatibilité ou de conséquence logique, entre une proposition p et un domaine qui n'est pas spécifié. Ces derniers requièrent donc une *saturation* pragmatique de leur sémantique sous-spécifiée, quand les premiers, *can* et *should*, demandent un *enrichissement* pragmatique libre de leur sémantique plus spécifiée mais *vague* (*cf.* Papafragou 2000a, p. 43-44).

Les différentes interprétations des verbes modaux dépendent en tout cas toujours du contexte, *i.e.* du domaine modal que l'interlocuteur reconnaît. Ce dernier peut d'ailleurs se tromper. Papafragou donne l'exemple (31) où le locuteur A parlait de sa capacité et où l'interlocuteur B comprend la relation modale comme opérant dans un domaine normatif :

(31) A : I *can't* leave my husband penniless.
B : Of course you *can* – the law allows you to. (*ibid.*, p. 50)
« A : Je *ne peux pas* laisser mon mari sans un sou.
B : Bien sûr que tu *peux*, la loi te le permet. »

La pertinence de l'énoncé dépend également de la spécification des domaines. Papafragou argue que (33) par exemple est plus pertinent que (32)

(32) Do you want quick and accurate medical advice ? Now you *can* have it. (*ibid.*, p. 51)
« Voulez-vous des conseils médicaux rapides et précis ? Maintenant vous *pouvez* les obtenir. »

(33) Do you want quick and accurate medical advice ? Now you *can* have it free on our web site.
« Voulez-vous des conseils médicaux rapides et précis ? Maintenant vous *pouvez* les obtenir gratuitement sur notre site internet. »

Seul (33) produirait quelque effet cognitif (effet contextuel, *cf.* 4.4.2.2). L'énoncé (32), dans lequel *can* communique seulement son sens invariant sous-spécifié, ne serait pas très pertinent car l'interlocuteur ne sait pas comment il peut obtenir les conseils médicaux.

Contrairement à l'analyse en sémantique des mondes possibles, l'analyse de Papafragou ne reconnaît qu'un *restricteur* : les domaines, qui correspondent *grosso modo* à la base modale de l'analyse de Kratzer. Rien n'est prévu pour suppléer à l'*ordering source* qui fournissait un ordre d'accessibilité des mondes possibles au sein de la base modale. Dans la perspective de Papafragou (*cf.* 2000a, p. 65), des principes cognitifs généraux d'économie et de plausibilité suppléent à l'*ordering source*. En effet, dans la plupart des cas, afin d'atteindre une pertinence optimale, les représentations convoquées d'un certain domaine ne sont pas simplement possibles mais aussi *potentielles*, c'est-à-dire suffisamment proches de l'état de choses décrit, actuel, réel, afin d'être, de devenir ou d'avoir été, des représentations réelles elles aussi (*cf. ibid.*, p. 66). On a noté que la pertinence était fondée sur un équilibre effort/effet (*cf.* 4.4.2.2). Du point de vue de l'effort cognitif à fournir pour traiter un énoncé, il est économique de ne considérer que les représentations alternatives d'états de choses qui sont proches de notre représentation de la réalité (*cf. ibid.*, p. 66). C'est-à-dire que nous ne considérerions que les hypothèses les plus accessibles et pour lesquelles nous avons le plus de preuves, plutôt que toutes les hypothèses alternatives possibles.

La particularité des interprétations épistémiques est que la proposition sous la portée de l'opérateur modal est une métareprésentation, on a donc affaire ici à un usage *interprétatif* du langage, *cf. supra*. On reconnait différents cas d'usages interprétatifs : un usage *méta-communicatif*, un usage *méta-logique* et un usage *méta-cognitif*. L'usage *méta-communicatif* concerne la représentations d'énoncés ou d'hypothèses produits par le locuteur ou une autre personne à un autre moment. L'usage *méta-logique* concerne la manipulation de représentations afin de vérifier leur validité, détecter les contradictions, juger de leur cohérence, *etc.* Enfin, en usage *méta-cognitif*, les représentations sont des représentations d'état mentaux, de croyance ou de désirs. Il est basé sur la capacité humaine de projeter ses propres états mentaux ou ceux d'autrui (*cf. ibid.*, p. 69). Cette capacité méta-cognitive est une manifestation de notre *théorie de l'esprit* (*cf. i.a.* Baron-Cohen 1997). Dans l'analyse de Papafragou, les interprétations épistémiques subjectives relèvent de l'usage méta-cognitif, tandis que les interprétations aléthiques ou épistémiques objectives relève de l'usage méta-logique.

Dans leurs interprétations épistémiques subjectives, les verbes modaux sont en usage interprétatif méta-cognitif car ils communiquent une relation logique entre une proposition et les croyances du locuteur. La proposition sous la portée du modal n'est pas une représentation d'un état de choses comme dans le cas des interprétations radicales, mais une représentation d'une hypothèse abstraite qui est considérée comme compatible avec les croyances du locuteurs ou comme une conséquence logique de celles-ci (*cf.* Pa-

PAFRAGOU 2000a, p. 70-71). Ainsi, (34), par exemple, a la forme logique enrichie (35) où la métareprésentation q est la conséquence logique d'un ensemble de propositions appartenant au domaine épistémique des croyances du locuteur :

(34) Some of the neighbours *must* have seen the burglars. (*ibid.*, p. 72)
« Certains voisins ont dû voir les cambrioleurs. »

(35) $[_q$[Some of the neighbours have seen the burglars]] is entailed by D_{bel} (*ibid.*, p. 72)
« $[_q$[Certains voisins ont vu les cambrioleurs]] est une conséquence logique de D_{croy} »

Les interprétations aléthiques ou épistémiques objectives (*cf.* section 4.4.2.1 et chapitre 3) font appel, selon PAPAFRAGOU, à notre capacité de métareprésentation métalogique. Les interprétations épistémiques objectives se produisent quand le domaine logique est équivalent au domaine épistémique, *i.e.* quand les croyances ou connaissances du locuteur s'avèrent équivalentes à toutes les possibilités logiques (*cf. ibid.*, p. 82). Ainsi en (36) par exemple, si un crime a eu lieu dans un hôtel, ou en (37), si tous les occupants de l'hôtel ont un alibi valable pour la nuit du crime sauf celui de la chambre 31, les connaissances du locuteur correspondent aux possibilités logiques :

(36) Le client de la chambre 31 peut être le coupable. (d'après *ibid.*, p. 82)

(37) Le client de la chambre 31 doit être le coupable. (d'après *ibid.*, p. 82)

Il est communément admis que les verbes modaux, en anglais comme en français, sont des opérateurs à une place (ou « opérateurs de phrase », SUEUR 1975, 1983 ; marqueurs « extra-prédicatifs », GUIMIER 1989 ; LE QUERLER 1996) en emploi épistémique ; tandis que ce sont des opérateurs à deux places (ou « prédicats à deux places », SUEUR 1975, 1983 ; marqueurs « intra-prédicatifs », GUIMIER 1989 ; LE QUERLER 1996) en emploi radical (*cf.* 2.4). Les verbes modaux radicaux auraient donc une portée étroite et les verbes modaux épistémiques, une portée large, propositionnelle. À l'appui de cette hypothèse, différents arguments ont été avancés : la portée de la négation, les contraintes d'ordre, la possibilité de se trouver ou pas dans une interrogative, les propriétés du sujet et du complément verbal (*cf. i.a.* TASMOWSKI 1988 ; BOISSEL et al. 1989 ; VETTERS 2007, et 2.4).

Ainsi, les interprétations épistémiques sont réputées échapper à la négation (*cf.* 2.4.5). Les verbes modaux épistémiques peuvent avoir dans leur portée un verbe modal radical, *cf.* (38) et (39), mais l'inverse est impossible, *cf.* (40) et (41) :

(38) *Le « sacrifice » du deuil en prend acte et en fait le sujet même de ce spectacle incroyablement cruel où la perte s'accepte comme telle. On* doit pouvoir *faire plus simple encore. J'aimerais pouvoir y parvenir.* (Forest, P., *Tous les enfants sauf un*, Gallimard, 2007, p. 126, FRANTEXT)

(39) *Le récit* peut devoir *s'interrompre momentanément pour une tout autre raison, peut-être plus fondamentale encore, sur le chemin forestier de la prose.* (Rou-

baud, J., *Le Grand incendie de Londres : récit, avec incises et bifurcations*, Les Éditions du Seuil, 1989, p. 34, FRANTEXT)

(40) Jean doit pouvoir venir.
≠ Jean est obligé de peut-être venir.

(41) Jean peut devoir venir.
≠ Jean a la possibilité de probablement venir.

Les interprétations épistémiques, au contraire des interprétations radicales, ne peuvent se trouver dans des interrogatives totales (*cf.* 2.4). Les interprétations radicales ne pourraient avoir de sujet impersonnel (*cf.* 2.4.2).

Selon PAPAFRAGOU (2000a), ces comportements syntaxiques sont en réalité non vérifiés, ou peuvent avoir des raisons conceptuelles plus que syntaxiques. Concernant la négation, elle note que *must* ou *should* échappent en réalité toujours à cette dernière, indépendamment de leur interprétation épistémique ou radicale (*cf. ibid.*, p. 92-93) [30]. Les verbes modaux tels que *can* ou *could* peuvent quant à eux se trouver sous la portée de la négation (*cf. ibid.*, p. 93). Étant donnée la différence de comportement d'un modal à l'autre vis-à-vis de la négation, cette dernière ne peut être un argument valable pour distinguer formellement les interprétations radicales et épistémiques. La portée des modaux par rapport à la négation serait donc indépendante de leur interprétation. Cependant, la portée de *may* ou *might* par rapport à la négation varie bel et bien selon que l'interprétation est épistémique, *cf.* (42), ou radicale, *cf.* (43) :

(42) You may/might not be given this opportunity again.
« Il se peut que tu cette opportunité ne te soit plus offerte. »
"It is possible that you will not be given..."
« Il est possible que ne te soit plus offerte... »
*"It is not possible that you will be given..." (*ibid.*, p. 94)
*« Il n'est pas possible que ne te soit plus offerte... »

(43) You may/might not enter.
« Tu ne peux pas entrer. »
"You are not allowed to enter"
« Tu n'es pas autorisé à entrer. »
*"You are allowed not to enter..." (*ibid.*, p. 94)
*« Tu es autorisé à ne pas entrer. »

PAPAFRAGOU (*cf. ibid.*, p. 94) n'a pas d'explication disponible pour ces faits.

En ce qui concerne les contraintes d'ordre dans la linéarité de l'énoncé (le radical après l'épistémique), elles s'expliquent par le fait qu'une hypothèse considérée comme compatible avec les croyances du locuteur, ou comme étant la conséquence de ces dernières, ne peut être sujette à une obligation, une permission, ou tout autre sens radical.

30. Cet argument ne vaut pas pour le français : nous avons noté à la section 2.4.5 que *devoir* radical en français peut se trouver sous la portée de la négation, exprimant dans ce cas-là le facultatif.

L'impossibilité de trouver une interprétation épistémique dans une interrogative totale s'explique également conceptuellement : hormis quand le locuteur se pose la question à lui-même, il ne peut demander à autrui si une conclusion est nécessaire ou possible selon son propre ensemble de croyances, ensemble auquel l'interlocuteur n'a pas – pour le moins entièrement – accès (*cf.* 2.4.3).

Concernant les contraintes sur le sujet grammatical, comme on l'a noté à la section 2.4.2, une interprétation radicale est possible avec des sujets inanimés, voire impersonnels. La portée logique d'un modal déontique n'est en effet pas obligatoirement *de re*. Papafragou (*ibid.*) de conclure que les arguments syntaxiques en faveur d'une distinction radical/épistémique ne sont ni nécessaires ni suffisants.

L'argument peut-être le plus intéressant de l'analyse de Papafragou (2000a, 2006) est sa démonstration de la véri conditionnalité des verbes modaux épistémiques, et l'hypothèse selon laquelle les verbes modaux épistémiques sont *insondables de l'extérieur,* (*externally inscrutable* Papafragou 2006).

Traditionnellement, on considère que les modaux radicaux participent au contenu véri conditionnel de l'énoncé, tandis que les modaux épistémiques n'y participent pas : ils expriment une sorte de commentaire *subjectif* sur la proposition. Ceci expliquerait que l'on ne peut les accepter, les récuser, *etc.* car ils constituent des jugements personnels du locuteur que l'interlocuteur ne peut contester, questionner ou approuver (*cf.* 2.4.3 et Lyons 1977, p. 799) [31].

En réalité, les modaux épistémiques doivent contribuer aux conditions de vérité. Papafragou (2000a, 2006) montre que dans le cas des énoncés en (44) par exemple, s'il s'avère que la presse n'a pas trouvé l'histoire intéressante, si les modaux épistémiques ne participaient pas aux conditions de vérité des énoncés dans lesquels ils apparaissent, il s'en suivrait que les énoncés (44-a.) et (44-b.) seraient faux comme (44). Ils ne le sont pas, le locuteur a simplement dit que, pour autant qu'il sache, il était possible ou nécessaire que la presse trouve l'histoire intéressante.

(44) La presse trouve cette histoire intéressante.
   a. La presse peut trouver cette histoire intéressante.
   b. La presse doit trouver cette histoire intéressante. (d'après Papafragou 2000a, p. 110)

Les verbes modaux, dans leurs interprétations épistémiques, tout comme dans leurs interprétations radicales, font partie des conditions de vérité de l'énoncé (*contra* Lyons 1977 ; question que laissait en suspens Kratzer 1981, p. 58 ; *cf.* aussi Portner 2009, p. 145 *sqq.*). L'interlocuteur ne peut les contester, les questionner ou les approuver parce

31. « The speaker is committed by the utterance of an objectively modalized utterance to the factuality of the information that he is giving to the addressee: he is performing an act of telling. What he states to be the case can be denied or questioned (*That's not true*; *Is that so?*; *I don't believe you*; etc.); it can be accepted as a fact by the addressee (*I agree*; *Yes, I know*; etc.); it can be hypothesized in a real conditional statement; and it can be referred to by the complement of a factive predicator (*I knew that Alfred must be unmarried*). In all these respects, objective modalization differs from subjective modalization [...]. » (Lyons 1977, p. 799).

qu'ils sont *insondables de l'extérieur* (*externally inscrutable* Papafragou 2006), *i.e.* non véridicibles mais seulement montrables (*cf.* 2.4.3), et non parce qu'ils seraient non-vériconditionnels.

L'analyse monosémique de Papafragou (2000a) explique en évitant l'hypothèse de la polysémie la plupart des restrictions d'emploi des verbes modaux dans certains contextes ainsi que les effets de sens particuliers qu'ils prennent parfois. Elle n'explique néanmoins pas le phénomène de portée différente de la négation avec certains verbes modaux. L'hypothèse de la métareprésentation dans le cas des interprétations épistémiques explique leur portée plus large par rapport aux interprétations radicales qui ne relèvent pas de l'usage interprétatif du langage. Néanmoins, dans son analyse, toutes les interprétations, épistémiques comme radicales, portent toujours sur des propositions, partant, les modaux devraient toujours échapper à la négation (*cf.* Gosselin 2010, p. 99), le fait que certains modaux radicaux puissent être niés ne s'explique donc pas.

4.4.2.2.2 L'analyse procédurale de Nicolle (1996, 1997, 1998) Comme on l'a noté dans l'introduction de cette section, le sens conceptuel contribue à la construction de représentations conceptuelles, tandis que le sens procédural fournit des instructions quant à la façon dont il faut manipuler ces représentations conceptuelles afin d'atteindre une pertinence optimale. Nicolle (1996) notamment (*cf.* aussi Klinge 1993) propose une analyse procédurale des verbes modaux anglais. Il développe l'idée selon laquelle si des items peuvent contraindre la manipulation de représentations à forme propositionnelle (ainsi les connecteurs), d'autres items peuvent contraindre la manipulation de représentations *sub-propositionnelles* (*cf.* Nicolle 1996, 1997, 1998). Ces derniers sont des marqueurs grammaticaux, notamment des marqueurs de temps, d'aspect et de modalité.

Nicolle (1996) reprend l'analyse faite des verbes modaux anglais par Groefsema (1995) [32]. Dans l'analyse de Groefsema (*ibid.*), *can*, *may*, *must* et *should* ont les sémantiques représentées ci-dessous où p est la proposition exprimée par le reste de l'énoncé modalisé et où les propositions qui ont une incidence sur p correspondent aux *evidences* ou prémisses du raisonnement modal (*cf. ibid.*, p. 62-63) :

- *Can* : p is compatible with the set of all propositions which have a bearing on p.
  « p est compatible avec l'ensemble de toutes les propositions qui ont une incidence sur p. »
- *May* : There is at least some set of propositions such that p is compatible with it.
  « Il y a au moins quelques propositions avec lesquelles p est compatible. »
- *Must* : p is entailed by the set of all propositions which have a bearing on p.
  « p est la conséquence de l'ensemble de toutes les propositions qui ont une incidence sur p. »
- *Should* : There is at least some set of propositions such that p is entailed by it.
  « Il y a au moins quelques propositions dont p est la conséquence. »

32. Cette dernière, comme Papafragou (2000a), ne se réclame cependant pas d'une perspective procédurale.

Seulement, dans l'analyse de NICOLLE (*cf.* 1996, p. 153), *p* n'est pas une représentation à forme propositionnelle complète. Il s'agit de ce qu'il appelle une *représentation de situation* (*situation representation* (SR), *cf. ibid.*, p. 112 *sqq.*). Les SR sont des représentations conceptuelles d'une situation ou d'un événement qui sont manipulées par un *opérateur*. Elles sont définies relativement à l'opérateur qui porte directement sur elles (*cf. ibid.*, p. 115). Ainsi, (45) par exemple, a trois SR puisqu'il y a trois opérateurs : un opérateur d'aspect progressif, un opérateur temporel d'antériorité et un opérateur modal :

(45) Mary will have been working.
« Mary aura travaillé »
a. WILL[ANTERIOR[PROGRESSIVE[$_{SR}$MARY WORK]]]
b. WILL[ANTERIOR[$_{SR}$MARY BE WORKING]]
c. WILL[$_{SR}$MARY HAVE BEEN WORKING](*ibid.*, p. 115)

En (45-a.), l'opérateur aspectuel porte sur la SR [MARY WORK] qui est dérivée du contenu propositionnel [MARY WORK] enrichi inférentiellement pour identifier le référent « Mary ». L'opérateur temporel porte quant à lui sur la SR dérivée du contenu propositionnel enrichi et de l'opérateur aspectuel, *cf.* (45-b.). Finalement, l'opérateur modal porte sur la SR dérivée du contenu propositionnel enrichi, de l'opérateur aspectuel et de l'opérateur temporel, *cf.* (45-c.), (*cf. ibid.*, p. 115).

En résumé, une *représentation de situation* est une représentation conceptuelle subpropositionnelle d'une situation ou d'un événement qui est déterminée relativement à l'opérateur qui porte directement sur elle. L'opérateur est une expression qui encode une *information procédurale* qui contraint l'interprétation de la représentation.

Les différentes interprétations des verbes modaux dépendent entièrement du contexte. Par exemple, (46) a la forme logique (46-a.) et l'on peut le paraphraser comme en (46-b.) :

(46) Freddie can recite a poem.
« Freddie peut réciter un poème. »
a. CAN[FREDDIE RECITE A POEM]
« POUVOIR[FREDDIE RÉCITER UN POÈME] »
b. [$_{SR}$Freddie recite a poem] is compatible with the set of assumptions which have a bearing on [$_{SR}$Freddie recite a poem] (*ibid.*, p. 154)
« [$_{SR}$Freddie réciter un poème] est compatible avec l'ensemble des hypothèses qui ont une incidence sur [$_{SR}$Freddie réciter un poème] »

L'interprétation de capacité ou de permission par exemple dépendra de la situation de discours, *i.e.* du locuteur, de l'interlocuteur, *etc.*. Finalement, son analyse n'est donc pas tellement différente de celle de GROEFSEMA (1995) ou de PAPAFRAGOU (2000a), mais le fait qu'elle prévoit que les modaux peuvent porter sur des représentations subpropositionnelles évite l'écueil soulevé dans le paragraphe précédent concernant les analyses qui posent que les verbes modaux portent toujours sur des propositions.

Nous reviendrons sur les questions de portée des verbes modaux et sur le problème de la négation au chapitre 12.

4.5 Synthèse et perspectives : remarques générales sur l'ambiguïté ou sous-détermination, l'homonymie, la polysémie et la monosémie

Le débat concernant la représentation de la multiplicité de sens des verbes modaux n'est pas étonnant : les frontières entre homonymie (ambiguïté), polysémie et monosémie (ou sous-spécification) sont floues. Théoriquement, les choses sont on ne peut plus claires (*cf. i.a.* Lyons 1977 ; Tuggy 2006) : l'homonymie concerne des lexèmes différents, la polysémie un seul lexème mais qui a des sens différents et distincts, et la monosémie un seul lexème qui n'a qu'un seul et unique sens (qui peut être sous-spécifié).

Le problème vient du fait que la polysémie fait figure de cas intermédiaire entre l'homonymie et la monosémie, entre l'ambigu et le vague, entre la différence et l'identité. Dans la pratique, les choses se compliquent immédiatement dès que l'on essaye de déterminer la nature d'un item.

La plurivocité est partout en langue, et aucun locuteur ne rencontre de difficulté pour traiter les items qui peuvent avoir différents sens. L'analyste, en revanche, a du mal à en rendre compte, c'est ce qu'on a appelé le *paradoxe de la polysémie* (*polysemy paradox*, *cf. i.a.* Taylor 2003 ; Falkum 2009).

La définition consensuelle des homonymes est qu'il partagent une forme par accident. Un exemple souvent cité est celui de la forme [avɔka] qui peut désigner un fruit ou une profession (ou [bæŋk] en anglais qui peut désigner la banque ou la rive). Les deux substantifs *avocat* ont une origine différente, et la forme qu'ils partagent est un pur fait du hasard de l'évolution phonétique. Cependant, cette situation idéale est rarement le cas (*cf.* aussi Croft 1998).

Ainsi, par exemple, *voler* et *voler*, ou *parer* et *parer*, qui ont deux entrées dans le dictionnaire comme *avocat* et *avocat*, ont en fait la même étymologie [33]. *Voler* signifiant « dérober » vient de *voler* signifiant « se soutenir et se déplacer dans l'air au moyen d'ailes » employé au Moyen-Âge à propos du faucon qui attaque un autre oiseau (*cf. Le Petit Robert*). *Parer* signifiant « se défendre ou se protéger contre quelque chose » et *parer* signifiant « arranger, orner » ont le même étymon latin *parare*. Cependant le premier est passé par l'italien tandis que le second est arrivé en français directement depuis le latin, ce qui explique une évolution sémantique différente pour un même lexème d'origine.

Si les homonymes sont considérés comme homonymes, c'est que les locuteurs, qui, de plus, ne sont pas tous avertis de l'étymologie de tous les mots de leur langue, ne ressentent plus de parenté de sens entre les deux mots. *A priori*, l'idée de Huot (*cf.* 1974, p. 14-15) de suivre l'intuition des locuteurs natifs « naïfs » n'était ainsi pas si aberrante.

33. *Cf.* aussi l'exemple de *sentence* en anglais, qui peut désigner la phrase ou la sentence (*cf.* Tuggy 2006, p. 172).

Sten (1954), Le Querler (1996, 2001), Papafragou (2000a) ou Gosselin (2010) (*cf.* 4.3 et 4.4) avancent comme preuve de la non-homonymie des verbes modaux que ceux-ci peuvent se trouver sous-déterminés en contexte. Des auteurs tels que Palmer (1979) ou Coates (1983) à propos des verbes modaux anglais, ou Kronning (1996) à propos de *devoir*, notent néanmoins que les cas de sous-détermination entre interprétation radicale et interprétation épistémique sont beaucoup plus rares que les cas de sous-indétermination entre différentes interprétations radicales (*cf. ibid.*, p. 128). Si sous-détermination il y a, elle existe donc *a priori* plutôt entre les différentes interprétations radicales qu'entre les interprétations radicales et les interprétations épistémiques. Si tel est le cas, l'argument de l'indétermination partielle possible n'est pas un argument contre l'approche homonymique qui postule une frontière forte entre interprétations radicales et épistémiques.

4.5.1 Distinguer le vague de l'ambigu

On se base traditionnellement sur trois tests pour distinguer le *vague* (un seul lexème) de l'*ambigu* (deux lexèmes différents). Selon le *test logique* ou vériconditionnel de Quine (1960, cité par Geeraerts 1993 ; Tuggy 2006 ; Kronning 1996), un item est ambigu s'il peut être simultanément vrai et faux d'un même référent. Le fait que (47), (48), ou (49), seraient acceptables [34] mais pas (50), indiquerait que *bank*, *port* ou *avocat* sont ambigus tandis que *tante* est vague :

(47) This is the bank [river edge] but this is not the bank [financial institution]. (Tuggy 2006, p. 167)
« Ceci est le rivage mais ce n'est pas la banque. »

(48) Sandeman is a port [in a bottle], but not a port [with ships]. (Geeraerts 1993, p. 229)
« Sandeman est un porto mais ce n'est pas un port. »

(49) Ceci est un avocat [un fruit] mais ce n'est pas un avocat [un homme exerçant la profession d'avocat].

(50) *J'ai une tante [sœur de ma mère] mais je n'ai pas de tante [sœur de mon père]. (d'après Tuggy 2006, p. 167)

Selon le *test de la définition* (qui remonterait à Aristote, *cf.* Geeraerts 1993 ; Tuggy 2006), si un sens commun peut être trouvé à deux interprétations, alors l'item est vague, tandis que si un sens commun ne peut être trouvé, l'item est ambigu. Ainsi, on confirme le vague de *tante* – « sœur de ma mère » et « sœur mon père » partagent le sens de « sœur d'un parent » – comme l'ambiguïté de *bank*, *port* [35] ou *avocat* qui ne

34. Nous partageons les réserves de Tuggy concernant l'acceptabilité de tels énoncés qui ne sont pas naturels (*ibid.*, p. 167 et note 1, p. 179) : sans intonation particulière, ces énoncés sont difficiles, de même que l'exemple de Geeraerts (1993, p. 237) *Lady is a dog* [Canis familiaris] *alright, but she is not a dog* [male Canis familiaris] (« Lady est un chien d'accord, mais ce n'est pas un chien »). Ces énoncés restent cependant interprétables.

35. Bien que *port* et *port* aient une origine commune (*cf.* Lyons 1977, p. 551).

partagent que leur forme.

Le troisième test est le test linguistique de l'*anaphore* (*cf. i.a.* Lakoff 1970, cité par Geeraerts 1993 ; Tuggy 2006) ou *« to do so too » test* (*cf.* Kempson 1977, cité par Williams 1992, p. 194). Une reprise anaphorique implique l'identité sémantique, donc, si elle ne provoque pas de zeugme, c'est que l'item est vague. (51) par exemple, est tout à fait ordinaire, tandis que (52) est zeugmatique :

(51) J'ai une tante [sœur de ma mère] et Paul aussi [sœur de son père]. (d'après Tuggy 2006, p. 167)

(52) I went to the bank [financial institution] and so did Bill (go to the bank [river edge]) (*ibid.*, p. 167-168)
« Je suis allé à la banque et Bill aussi (au rivage). »

Les items ambigus peuvent ainsi servir à faire des jeux de mots (*cf.* Kempson 1977, cité par *ibid.*, p. 168) [36], pas les items vagues.

Cependant, ainsi que l'ont montré Geeraerts (1993) ou Tuggy (2006), ces tests sont limités. Ils peuvent en effet chacun amener à des conclusions différentes concernant un même item, et, en jouant avec le contexte, chaque test peut produire des résultats divergents.

Tuggy (*ibid.*) prend l'exemple du verbe *paint* (« peindre » [37]). *Paint* peut être utilisé, entre autres, pour « peindre un portrait », « peindre un mur intérieur ou extérieur », « peindre un meuble », « peindre une flèche sur une pancarte », « appliquer du maquillage sur un visage », « appliquer du désinfectant avant une incision » (*cf. ibid.*, p. 169). Ces interprétations partagent un invariant sémantique tel que « appliquer une substance colorée sur une surface ». Selon le critère de la définition, *paint* a donc un sens vague. Conclusion à laquelle on arrive également grâce au test de l'anaphore concernant *certains emplois seulement*, *cf.* (53) *vscf.* (54) [38] :

(53) *I have been painting* [a watercolor landscape] *and so has Jane* [a portrait in oils]. (*cf. ibid.*, p. 169)
« J'ai peint [un paysage à l'aquarelle] et Jane aussi [un portrait à l'huile]. »

(54) *I have been painting* [stripes on the road] *and so has Jane* [a portrait in oils]. (*cf. ibid.*, p. 169)
« J'ai peint [des bandes blanches sur la route] et Jane aussi [un portrait à l'huile]. »

36. *Cf.* « a pirate burying his gold at the edge of the river could be said to be *putting his money in the bank* » (« on pourrait dire d'un pirate enterrant son or au bord d'une rivière qu'*il met son argent à la banque* ») (Tuggy 2006, p. 168).

37. Nous ne transposons pas l'exemple en français car *peindre* n'a pas le sens de « se maquiller » par exemple, et *paint* n'a pas le sens figuré de « représenter par le discours, en s'adressant plus spécialement à l'imagination » (*cf. Le Petit Robert*).

38. Le test logique de Quine, quoique plus difficilement applicable à des verbes qu'à des substantifs, donne également des résultats contradictoires selon les emplois (*cf. ibid.*, note 1, p. 179).

L'énoncé (54) ressemble fort en effet à une plaisanterie (également si l'on associe le sens « peindre un portrait » au sens de « se maquiller » ou « appliquer du désinfectant avant une incision »), comme l'exemple *Il a joué demi de mêlée l'après-midi et Hamlet le soir* donné par Lyons (1977, p. 554). L'association des sens « peindre un portrait » et « peindre un mur » ou « peindre un meuble » serait peut-être moins zeugmatique que (54).

Concernant les verbes modaux, le test de la définition plaide en faveur du *vague* : on a vu dans ce chapitre (*cf.* aussi 8.1) que l'on pouvait retrouver, au moins théoriquement, un invariant sémantique de *nécessité* ou *quasi-implication* pour *devoir* et de *possibilité* ou *compatibilité* pour *pouvoir*.

Le test logique de Quine est difficilement applicable avec les verbes modaux, ces derniers n'ayant pas d'extension (*cf.* Kronning 1996, p. 126 ; Tuggy 2006, p. 179). Si l'on applique le test linguistique de l'anaphore, les interprétations radicales apparaissent plutôt vagues, *cf.* (55) ou (56) par exemple :

(55) Paul *doit* ranger sa chambre [pour retrouver ses affaires] et Marc aussi [parce que ses parents l'y obligent].

(56) Paul *peut* nettoyer sa chambre [comme l'aspirateur est réparé] et Marc aussi [parce qu'il a le temps].

En revanche, l'interprétation épistémique et l'interprétation radicale, apparaissent plutôt ambiguës, (57) ou (58) nous semblent en effet difficilement interprétables :

(57) ??Paul *doit* ranger sa chambre [pour retrouver ses affaires/parce que ses parents l'y obligent] et Marc aussi [range probablement sa chambre].

(58) ??Paul *peut* ranger sa chambre [il en a la capacité/l'aspirateur est réparé] et Marc aussi [range peut-être sa chambre].

Selon Croft (1998, p. 170-171), les tests logique de Quine ou linguistique de l'anaphore (*to do so too test*), renseignent plus sur la similarité de sens nécessaire à la coordination ou à l'anaphore que sur la proximité réelle entre les sens. Il est en tout cas difficile de savoir si l'interprétabilité d'énoncés tels que (59), tient à l'ambiguïté du verbe modal ou à la négation métalinguistique :

(59) Paul *doit* ranger sa chambre [pour retrouver ses affaires] mais il *ne doit pas* ranger sa chambre [parce que ses parents l'y obligent].

La bizarrerie de (57) ou (58) tient peut-être au fait que l'ellipse de l'infinitif régi serait difficile avec l'interprétation est épistémique (*cf.* 2.4.1). Néanmoins, quand on inverse l'ordre d'apparition des sens, on obtient un résultat peut-être encore moins interprétable. Il ne nous semble pas que l'on arrive à accéder au sens radical dans la seconde proposition en (60) ou (61) :

(60) ??Paul *doit* ranger sa chambre [range probablement sa chambre] et Marc aussi [pour retrouver ses affaires/parce que ses parents l'y obligent].

(61) ??Paul *peut* ranger sa chambre [range peut-être sa chambre] et Marc aussi [il en a la capacité/l'aspirateur est réparé].

En résumé, le test de l'anaphore plaiderait pour l'ambiguïté entre le sens radical et le sens épistémique, ou en tout cas pour le non vague. Dans la section suivante, nous testons cette hypothèse en corpus.

4.5.2 La sous-détermination du sens de *devoir* et *pouvoir* en contexte

L'exemple de Sten (1954), cité en (9) et repris en (62), serait sous-déterminé entre interprétation épistémique (il a sans doute appliqué sa bouche au trou de la serrure) et interprétation radicale (il a été obligé d'appliquer sa bouche au trou de la serrure pour qu'on l'entende) :

(62) *On entend la voix d'un élève qui a dû appliquer sa bouche au trou de la serrure. Il crie :* [...] (*ibid.*, p. 264)

Toutefois, si l'on en croit les études de corpus de Palmer (1979), Coates (1983) ou de Kronning (1996) (*cf. ibid.*, p. 128), de tels exemples restent très rares.

Nous avons tenté de vérifier cette affirmation en examinant le taux d'accord et de désaccord entre deux informateurs [39] qui ont annoté 150 occurrences de *devoir* et 150 occurrences de *pouvoir* sélectionnées au hasard parmi toutes les occurrences de ces verbes dans le corpus de textes postérieurs à 1950 de la base de données Frantext. Les occurrences de *devoir* et *pouvoir* étaient des occurrences de *devait* et *pouvait*, c'est-à-dire de la troisième personne de l'imparfait de ces verbes, pour les besoins d'une expérience (*cf.* 10.4.3.2). Nous avons fourni aux annotateurs les listes d'interprétations possibles de *pouvoir* et *devoir* accompagnées d'exemples reportées dans l'annexe C.3.

Sur les 150 occurrences de *devait*, les deux annotateurs ont donné 98 réponses identiques, soit un taux d'accord de 65,4 %. Sur les 42 (annotateur 1) ou 43 (annotateur 2) occurrences de *devait* notées comme épistémiques, les deux annotateurs se sont accordés sur 38 occurrences. Concernant les 9 occurrences notées comme épistémiques par l'un mais non par l'autre, dans 2 cas, l'interprétation a été jugée aléthique par l'annotateur qui ne l'a pas considérée comme épistémique, dans 2 cas également, elle a été jugée ambiguë entre épistémique et aléthique, dans un cas elle a été jugée comme relevant du futur, dans 2 cas, elle a été jugée ambiguë entre épistémique et radicale, et enfin, dans 2 cas, elle a été jugée radicale (sous-spécifiée). On voit donc que l'interprétation épistémique est, premièrement, rarement ambiguë (plus de 80 % d'accord entre les annotateurs), et deuxièmement, que quand ambiguïté il y a, c'est le plus souvent entre sens épistémique et sens aléthique.

Concernant les interprétations radicales d'obligation pratique, obligation théorique ou d'obligation sous-spécifiée, les annotateurs ne s'accordent que dans moins de 50 %

39. Il s'agit de deux assistants-doctorants de la chaire de linguistique et analyse du discours de l'Université de Neuchâtel, linguistes mais non spécialistes de la modalité, qui ont été rémunérés pour cette tâche d'annotation.

des cas. Sur les 33 désaccords, 15, soit environ la moitié, concernent l'interprétation radicale spécifique (dans 6 cas, l'un note une obligation pratique et l'autre une obligation théorique, et dans 9 cas, l'un note une obligation pratique ou une obligation théorique et l'autre une interprétation radicale sous-spécifiée). Dans les 18 cas restants, 6 occurrences ont été jugées aléthiques, 3 ambiguës entre interprétation épistémique et aléthique, 2 épistémiques, 5 comme relevant du futur (3 du futur « convenu », une du futur de « destinée » et une du futur non spécifié) et deux comme totalement ambiguës. On voit donc que l'ambiguïté se situe surtout entre interprétations radicales spécifiques, ou entre interprétation radicale et futurale ou aléthique. On a noté au chapitre 2 la proximité entre interprétations radicales et aléthiques (*cf.* 2.5) ou futurales (notamment concernant le « convenu », *cf.* 2.9 et Vetters et Barbet 2006).

En ce qui concerne le corpus d'occurrences de *pouvait*, le taux d'accord est beaucoup moindre que dans le cas de *devait* : il n'est que de 32,7 % (49 réponses congruentes sur 150). Sur les 31 (annotateur 1) ou 41 (annotateur 2) occurrences de *pouvait* notées comme épistémiques, les deux annotateurs se sont accordés sur seulement 17 occurrences. Concernant les désaccords (38), quand l'un a noté une interprétation épistémique, l'autre a noté une possibilité matérielle dans 13 cas, une interprétation radicale sous-spécifiée dans 9 cas, une interprétation sporadique dans 4 cas, une capacité dans 4 cas également, une fois une concession, 2 fois une permission, 2 fois une « délibération », une fois un souhait, et deux fois que le contexte était insuffisant et l'interprétation totalement ambiguë. L'interprétation de *pouvoir* semble dont souvent ambiguë entre épistémique et radicale.

On notera notamment l'ambiguïté fréquente entre interprétation épistémique et possibilité matérielle ou possibilité radicale sous-spécifiée. Pendant la discussion qui suivit la communication de Sueur au colloque de Metz (*cf.* David et Kleiber 1983b, p. 181-182), il avait été demandé à plusieurs reprises de clarifier la différence entre interprétation épistémique et interprétation radicale « III », *i.e.* ni capacité ni permission, ce que l'on a appelé par la suite possibilité matérielle dans la littérature, mais qui est plutôt une interprétation radicale sous-spécifiée. Apparemment, la frontière entre interprétation épistémique de *pouvoir* et possibilité matérielle ou possibilité radicale sous-spécifiée n'est pas claire non plus pour les locuteurs.

Concernant les interprétations radicales, 48 cas de désaccord entre annotateurs portent sur les interprétations radicales spécifiques. Dans 28 autres cas, l'un a jugé l'occurrence radicale et l'autre épistémique, *cf. supra*. Enfin, l'interprétation est ambiguë entre sens radical et sporadique dans 2 cas, entre radical et délibération dans un cas et le contexte est jugé insuffisant dans 5 cas. Concernant les interprétations radicales, comme avec *devoir*, l'ambiguïté se situe donc majoritairement entre interprétations radicales spécifiques. On trouve cependant avec *pouvoir* beaucoup de cas d'ambiguïté entre interprétation radicale et interprétation épistémique.

En résumé, ce petit test avec 150 occurrences de chaque verbe modal et deux informateurs, confirme ce que Kronning (1996) trouve dans son corpus : il y a très peu de cas d'ambiguïté ou sous-détermination entre interprétation épistémique et radicale avec *devoir*. Concernant *pouvoir*, la sous-détermination en contexte entre interprétation

épistémique et radicale existe en revanche bel et bien [40].

Partant, on pourrait penser que l'homonymie ou la polysémie seraient de bons candidats pour expliquer la multiplicité de sens de *devoir*, tandis que la polysémie ou la sous-spécification seraient de meilleurs candidats pour rendre compte de la multiplicité de sens de *pouvoir*. Il faut néanmoins davantage d'éléments pour avancer une telle hypothèse, et pouvoir distinguer de façon satisfaisante la polysémie de l'homonymie comme de la sous-spécification. Ces résultats sont toutefois intéressants en ce qu'ils laissent penser que la multiplicité de sens de *devoir* et la multiplicité de sens de *pouvoir*, que l'on analyse souvent parallèlement (*cf. i.a.* Sueur 1975, 1979, 1983 ; Vetters 2003a, 2004, 2012), ne sont peut-être pas de même nature.

4.5.3 Perspectives

Différents modèles de représentation mentale du sens sont envisageables. Croft (1998) en énumère quatre. Étant donnée une forme *a* ayant deux usages U1 et U2 dans une langue, le rapport entre U1 et U2 peut s'expliquer selon les modèles suivants :

(i) *Modèle des entrées indépendantes* ou *homonymie* (au moins en synchronie) : deux unités distinctes sont représentées en mémoire [a/U1] et [a/U2].

(ii) *Modèle polysémique* : [a/U1] et [a/U2] sont deux unités représentées de façon indépendante dans le lexique mental mais U1 et U2 entretiennent un lien sémantique au sein d'un réseau. *L'identité de* a *dans [a/U1] et [a/U2] doit également être reconnue par les locuteurs*, sinon [a/U1] et [a/U2] sont à analyser selon le modèle des entrées distinctes.

(iii) *Modèle dérivationnel* : seule l'unité [a/U1] est représentée dans le lexique mental, le sens (a/U2) est dérivé par certaines règles spécifiques qui doivent être représentées en mémoire. U2 est donc calculé et non enregistré comme dans le cas du modèle polysémique.

(iv) *Modèle pragmatique* : seule une entrée [a/U] est représentée en mémoire. Les sens (a/U1) et (a/U2) sont dérivés du sens général U selon des principes cognitifs généraux. (d'après *ibid.*, p. 152-154)

Les modèles pragmatique et dérivationnel sont des modèles monosémiques. Les principes cognitifs généraux impliqués dans le modèle pragmatique sont, pour la théorie de la pertinence, typiquement la *spécification* et l'*élargissement* (*cf. i.a.* Sperber et Wilson 1995 ; Wilson 2004).

En ce qui concerne les verbes modaux, seuls les modèles de l'homonymie, de la polysémie et le modèle monosémique pragmatique ont été considérés dans la littérature. Le modèle de la métaphore de E. Sweetser (1990) peut faire penser au modèle dérivationnel. Toutefois, (i) la métaphore relève de principes cognitifs généraux et (ii) comme il pose que le sens métaphorique épistémique est conventionnalisé, le modèle de E. Sweetser appartient au modèle de la polysémie.

40. Le même phénomène est relevé par Rocci (2005b) concernant *dovere* (« devoir ») et *potere* (« pouvoir ») en italien.

Pour disqualifier l'application du modèle pragmatique à un item linguistique, il suffit, selon Croft (Croft 1998), de comparer l'item en question avec ses équivalents dans d'autres langues. Étant donné que le modèle pragmatique se base sur des principes cognitifs généraux, donc universels, si (a/U1) et (a/U2) sont possibles dans la langue A mais que seul (a/U1) est possible dans la langue B, alors la règle dérivant U2 doit être considérée comme spécifique à la langue A. On a en effet noté que les différents sens d'un item vague se retrouvaient d'une langue à l'autre (*cf.* 4.5.1). En ce qui concerne les verbes modaux, un très grand nombre de langues possèdent des verbes modaux plurivoques mais des différences existent. Par exemple *may* en anglais n'a pas de sens de capacité comme *pouvoir* en français, ou *can* en anglais n'a pas de sens épistémique [41]. Faut-il pour autant renoncer à expliquer la sémantique des verbes modaux selon le modèle pragmatique ? Le critère inter-linguistique proposé par Croft (*ibid.*), quoique valable, ne semble ni nécessaire ni suffisant car il ne prend pas en compte la cohabitation d'items dans une langue donnée, par exemple le fait que le français n'a que deux verbes modaux tandis que l'anglais a, entre autres, *may*, *can*, *must* et *should*.

Croft (*ibid.*, p. 162 *sqq.*) propose d'autres critères introspectifs tels que la régularité dans la relation dérivationnelle (*cf.* aussi test de la définition, test logique et test de l'anaphore) pour éliminer l'un ou l'autre modèle de représentation mentale. Ces critères ne sont pas toujours applicables dans le cas des verbes modaux. Ils s'avèrent en tout cas insuffisants à ne retenir qu'une seule hypothèse pour un item donné (*cf. ibid.*, p. 168). Selon Croft (*ibid.*), il faut chercher des données en corpus et des données psycholinguistiques afin de déterminer l'indépendance des sens, leur caractère conventionnel ou non ou le lien sémantique qu'ils peuvent entretenir.

Dans l'analyse de Tuggy (2006), tout ce qui ce situe entre l'ambigu (homonymie) et le vague (monosémie), considéré comme formant un continuum, relève de la polysémie. Cependant les items ni ambigus ni vagues peuvent avoir un noyau de sens plus ou moins saillant. Nous partirons du principe que si les sens d'un item sont plus saillants que son noyau de sens, alors cet item relève de l'homonymie et que si le noyau de sens est plus saillant que les sens, l'item relève de la monosémie. Dans cette perspective, la vraie polysémie est réduite aux cas où sens et noyau de sens ont une saillance cognitive à peu près égale. En effet, si le noyau de sens ne sert pas de base à l'interprétation, polysémie et homonymie ne sont plus distinguables dans les faits (*cf.* chapitre 9). Notons encore que toutes les interprétations d'un item plurivoque n'ont pas forcément le même statut. On peut notamment penser que plus un emploi est dépendant du contexte, moins il a de chance d'être conventionnel (*cf.* notamment les emplois discursifs ou post-modaux, *cf.* 2), ou en d'autres termes, plus il a de chances d'être purement contextuel (pragmatique).

Nous suivrons le programme suggéré par Croft (1998) dans les parties suivantes (II et III). Aux chapitres 8, 9 et 10, nous tenterons de déterminer quels comportements lors du traitement des items plurivoques prédisent les différentes théories, et quels comportements l'on obtient effectivement avec *devoir* et *pouvoir*. Un partie consacrée à l'étude de *devoir* et *pouvoir* en diachronie (partie II) précède la partie expérimentale. En effet, le continuum posé par Tuggy (2006) de monosémie à homonymie peut refléter

41. Selon Papafragou (2000a) (*cf.* 4.4.2.2), ce que récuserait M. Perkins (1982) (*cf.* 4.4).

l'évolution diachronique des items linguistiques (*cf.* Tuggy 2006, p. 179 ; Croft 1998, p. 171). Par exemple, un item avec un sens donné [a/U] peut être employé en contexte selon des principes cognitifs généraux avec un sens U1 (monosémie), ce sens U1 peut se conventionnaliser (polysémie), les locuteurs peuvent finir par ne plus percevoir le lien sémantique entre U et U1, et [a/U1] peut finalement être considéré comme un lexème différent (homonymie) (*cf.* Croft 1998, p. 117). L'étude diachronique peut renseigner sur le stade auquel un item est arrivé, et par quels processus il a acquis les sens U1, U2, Un.

Deuxième partie

Étude diachronique

Chapitre 5

Multiplicité de sens et auxiliarité

« Grammairien cherche
auxiliaire. Étudie toute
proposition. »

Pierre Dac

Nous avons conclu, au terme de la partie précédente, qu'il s'avère difficile de distinguer, en pratique, la réelle polysémie du vague comme de l'ambigu. De plus, il semble que la multiplicité de sens de *devoir* penche du côté de l'ambiguïté, tandis que la multiplicité de sens de *pouvoir* penche du côté du vague. Dans la deuxième partie qu'introduit ce chapitre, nous tentons donc de récolter des données concernant l'évolution sémantique des deux verbes modaux susceptibles d'éclairer la question de leur représentation en mémoire en français moderne. En effet, selon la *théorie de la grammaticalisation*, l'étude diachronique peut renseigner l'analyse en synchronie (*cf.* chapitre 6). Notamment, s'il s'avère que le passage du sens radical au sens épistémique s'est effectué par métaphorisation du sens, l'hypothèse polysémique est plus probable (*cf.* E. Sweetser 1990, et 4.4.2.2.1).

La partie II est donc une étude diachronique de *devoir* et *pouvoir*. Elle s'inscrit dans le cadre général de la théorie de la grammaticalisation, présentée dans le chapitre 6. Nous y discutons les hypothèses qu'elle a fourni pour rendre compte de l'évolution des marqueurs modaux dans les langues et les mécanismes de changement sémantique à l'œuvre. Dans le chapitre 7, nous essayons de déterminer vers quelles époques et par quels processus se sont développées les différentes interprétations de *devoir* et *pouvoir*. L'étude diachronique proprement dite se base notamment sur une étude des emplois de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval, pour les raisons qui sont exposées en 7.1.

Nous tenterons ainsi, dans cette partie, de vérifier les hypothèses générales développées dans le cadre de la *théorie de la grammaticalisation* concernant l'évolution des marqueurs modaux, de reconstituer le parcours de grammaticalisation des deux verbes modaux en français, et d'apporter des éléments de réponse à la question de savoir s'ils

ont, au fil des siècles, acquis des nouveaux sens, ou s'ils n'ont perdu leurs traits sémantiques spécifiques, et par là leurs contraintes d'emploi, que pour ne garder qu'un sens sous-spécifié.

Dans le présent chapitre, nous essayons d'abord de déterminer quel stade de grammaticalisation *devoir* et *pouvoir* ont atteint, et s'ils peuvent être considérés, en français contemporain, comme des auxiliaires, en d'autres termes comme des items parfaitement grammaticalisés. Leur grammaticalisation achevée semble néanmoins peu probable étant donné les hésitations dans les grammaires ou les études linguistiques entre les étiquettes *verbe*, *auxiliaires* ou *semi-auxilaires* pour désigner ces verbes modaux. Nous nous basons principalement dans ce chapitre sur les analyses de Gougenheim (1929) et Damourette et Pichon (1911–1936). Ces études, certes anciennes, ont l'avantage de défendre deux points de vue opposées sur la question, et Damourette et Pichon Damourette et Pichon répondent systématiquement à tous les arguments avancés par Gougenheim (1929) en faveur du statut d'auxiliaire des verbes modaux. De plus, Damourette et Pichon (1911–1936) proposent des critères nécessaires et suffisants pour établir qu'un verbe a un *emploi* auxiliaire (*cf.* 5.1). De nombreux critères, notamment syntaxiques, ont été proposés dans la littérature, mais aucun n'apparaît ni nécessaire ni suffisant (*cf.* 5.5), peut-être parce que l'on cherche à définir *l'*auxiliaire plutôt que *l'emploi* auxiliaire. De ce point de vue, l'approche de Damourette et Pichon (*ibid.*) est intéressante. Nous montrerons à la section 5.4 que l'interprétation *épistémique* de *devoir* ou *pouvoir* remplit en réalité les conditions proposées par Damourette et Pichon (*ibid.*) pour déterminer qu'un verbe a emploi auxiliaire.

5.1 Emplois auxiliaires et non-auxiliaires des verbes modaux

L'appellation *emplois auxiliaires* est empruntée à Damourette et Pichon (*ibid.*). Ces derniers écrivent en effet que « les auxiliaires ne sont que des taxiomes [= morphèmes grammaticaux] occasionnels. Il ne faut donc pas, pour s'exprimer proprement, parler de verbes auxiliaires, mais d'emplois auxiliaires de certains verbes, et l'on dira qu'un verbe est employé comme auxiliaire d'un autre verbe quand il ne sert qu'à apporter à cet autre verbe, appelé l'auxilié, des précisions d'ordre grammatical » (*ibid.*, p. 9). Toutefois, en parlant d'emplois auxiliaires de *devoir* et *pouvoir* nous allons à l'encontre de ces auteurs selon qui il n'existe pas d'auxiliaire modal en français et pour qui *devoir* et *pouvoir* ne peuvent donc en aucun cas prétendre au statut d'auxiliaire.

Dans ce chapitre, où nous posons la question du statut grammatical de *devoir* et *pouvoir*, nous présentons d'abord l'approche grammaticale traditionnelle et les arguments de Gougenheim (1929) en faveur de l'établissement d'une catégorie grammaticale d'auxiliaires modaux en français (section 5.2). Damourette et Pichon (1911–1936) s'opposant catégoriquement à la reconnaissance d'une telle classe, nous présentons ensuite leurs propres critères de définition de l'auxiliarité en général (section 5.3). En appliquant leurs critères à *devoir* et *pouvoir*, nous montrons qu'ils auraient dû accorder un statut d'emploi auxiliaire aux emplois épistémiques (5.4). Finalement, à la section

5.5, nous arrivons à la même conclusion que Lamiroy (1994) ou Kronning (2003a) : il convient de reconnaître différents *degrés d'auxiliarité*, de la même façon qu'il convient de parler d'*emplois auxiliaires* plutôt que d'auxiliaires.

Cependant, si *devoir* et *pouvoir* peuvent régir un verbe à l'infinitif, et dans ce cas éventuellement être considérés comme ayant des emplois auxiliaires, ils ont également des emplois *pleins*, assurément non-auxiliaires. Ce sont ces emplois lexicaux, que nous avons pour l'instant ignorés, que nous voudrions rappeler dans la suite de cette section. Nous traiterons évidemment dans les sections suivantes, des emplois avec un infinitif régi, les seuls susceptibles de prétendre à un statut d'auxiliaire. Néanmoins, les emplois pleins (lexicaux) des verbes modaux, étant les emplois premiers, ont leur importance pour l'étude de la grammaticalisation de *pouvoir* et *devoir* (*cf.* chapitre 6).

En emploi plein, *devoir* a le sens de « devoir quelque chose à quelqu'un ». À l'origine, il signifie « être débiteur », sens qu'il a toujours en français moderne, *cf.* (1) et (2) :

(1) *Vous* deves *.XII. saus a mi.* (*Robin*, p. v. 972) [1]
« Vous me devez douze sous. »

(2) *Et une rente c'on li* doit
De grain seur un molin a vent (*Robin*, p. v. 628-629)
« et une rente qu'on lui doit
en grain sur un moulin à vent »

Dans un sens figuré, *devoir* suivi d'un substantif signifie « être redevable », « être obligé à, être tenu à » (*Le Petit Robert*) :

(3) *Tout cela est fort beau et fort bien inventé, se dit Fabrice ; je* dois *une reconnaissance éternelle au comte et à la duchesse ; ils croiront peut-être que j'ai peur, mais je ne me sauverai point.* (*La Chartreuse de Parme*, p. 464)

(4) [...] *Smuts exerçait une réelle influence sur les dirigeants de Londres. Il* devait *ce privilège, non seulement au fait qu'il incarnait aux yeux des anglais la réussite de leur conquête, mais encore à l'amitié de Chruchill* [...]. (Ch. de Gaulle, *Mémoires de guerre*, Plon, 1956, Frantext)

(5) *Le romancier nous* devait *tous les détails de l'inversion du songe allant du chez soi à l'univers pour découvrir l'être.* (G. Bachelard, *La Poétique de l'espace*, P.U.F., 1957, Frantext)

En emploi non-auxiliaire ou plein, *pouvoir* signifie « être fort, être puissant » (*cf.* Gougenheim 1929, p. 226 ; Buridant 2000, p. 293), « avoir de l'autorité, de l'influence sur » (*Le Petit Robert*). Il pouvait être employé de manière absolue :

(6) *Et cil, qui le mouton aporte,*
Li dist : « Sire, cil Dieus vous saut,
Qui sor toz hommes puet *et vaut !* » (Rec. Fabl., t. III, p. 231, LXXXIV, v. 122 ;

1. Les textes médiévaux dont n'apparaissent que le titre et les vers ou les lignes concernées se trouvent dans la bibliographie dans la catégorie *Textes médiévaux et traductions.*

cité par Gougenheim 1929, p. 226)
« Et celui-ci, qui apporte le mouton,
lui dit : « Seigneur, que ce Dieu vous sauve
qui sur tous les hommes a pouvoir et force ! »

Cependant, dans son sens plein, *pouvoir* est généralement accompagné d'un complément, le plus souvent, un adverbe de quantité :

(7) *Suz ciel n'ad gent ki* plus poissent *en camp.* (*Roland*, v. 3049)
« Nul peuple au monde n'est plus fort au combat »

(8) *– Mon père, je vous connais plus que vous ne pensez. Vous* pouvez beaucoup *par la foi. Mes voies ne sont pas aussi saintes, mais elles ne sont pas diaboliques.* (*Manuscrit trouvé à Saragosse*, p. 185)

(9) *Fabrice, de son côté, croyait qu'un homme de son rang était au-dessus des lois ; il ne calculait pas que dans les pays où les grands noms ne sont jamais punis, l'intrigue* peut tout*, même contre eux.* (*La Chartreuse de Parme*, p. 284)

(10) *Si vous tenez à la vie, lui dit-il le soir, en prenant congé d'elle après le spectacle, faites que je ne sache jamais que le jeune prince a pénétré dans votre maison. Je* ne puis rien *sur lui, morbleu ! mais ne me faites pas souvenir que je* puis tout *sur vous !* (*La Chartreuse de Parme*, p. 303)

(11) *Le Phalloblaster coûte dans les 3 000 euros, mais* ne peut rien *pour vous : ça ne marche qu'avec les insectes.* (*Au fond du zoo*, p. 45)

(12) *Mais maman il fait beau et c'est mercredi j'*en peux plus[2] *moi ! dit Alice, et se mit à pleurer.* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 236)

Pouvoir peut se trouver en emploi absolu *en surface*, l'infinitif régi n'étant pas exprimé. Par exemple, l'infinitif est sous-entendu lorsque le verbe est déjà exprimé dans la phrase, le plus souvent dans l'expression du superlatif (*cf.* pour une étude détaillée de l'ellipse modale Busquets et Denis 2001) :

(13) *Kar chevalchez a quanque vos* püez *!* (*Roland*, p. v. 1175)
« Chevauchez donc le mieux que vous pouvez ! »

(14) *Le visiteur s'assoit dans le fauteuil qu'on lui désigne mais, le trouvant trop éloigné, il reste sur le bord et se penche en avant le plus qu'il* peut*, de manière à se faire comprendre sans élever la voix.* (*Les Gommes*, p. 148-149)

(15) *Ils refusèrent aussi de retourner en classe. Vraiment, ils* ne pouvaient plus *!* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 255)

Même si le verbe n'est pas déjà exprimé dans la phrase, on trouve parfois *pouvoir* sans infinitif en ancien français « lorsqu'il est déterminé par une expression de mouvement,

2. L'origine et le sens du *en*, dans ce que *Le Petit Robert* considère comme une locution (« n'en pouvoir plus »), qui daterait du XIV^{e}, siècle, demeurent mystérieux.

qui est presque uniquement *(en) avant* » (Gougenheim 1929, p. 229) :

(16) *Sun petit pas s'en turnet cancelant :*
Il est si fieble qu'il ne poet en avant. (*Roland*, v. 2227-2228)
« À petits pas il va en chancelant,
il est si faible qu'il ne peut plus avancer. »

(17) Las est li reis, kar la peine est mult grant :
Endormiz est, *ne pout mais en avant*. (*Roland*, v. 2519-2520)
« Le roi est las, car ses peines sont très grandes :
il n'en peut plus, il est endormi. »

L'infinitif *aller*, *avancer*, ou d'un autre verbe de mouvement serait sous-entendu, ainsi que dans le cas commenté par Vaugelas (1647, p. 146) :

> On se sert de ce verbe d'une façon bien estrange, mais qui néantmoins est si ordinaire à la Cour, qu'il est certain qu'elle est très-Françoise. On dit en parlant d'une table, ou d'un carrosse, *il y peut huit personnes*, pour dire, *il y a place pour huit personnes*, ou *il y peut tenir huit personnes* ; car asseurément quand on dit, *il y peut huit personnes*, on sous-entend le verbe *tenir*.

De même, le verbe *faire* serait sous-entendu dans l'exemple suivant, que nous empruntons, ainsi que sa glose, à Damourette et Pichon :

(18) *Il sait, à une planche près, combien il* peut *de tonneaux si la récolte est bonne.*
(Balzac, Eugénie Grandet, cité par Damourette et Pichon 1911–1936, p. 159)
« combien il peut faire de tonneaux avec le bois qu'il récolte. »

Les emplois avec élision du verbe de mouvement ou du verbe tenir ne se rencontrent plus en français moderne. On remarquera également que si *devoir* garde en français moderne son emploi plein (« devoir quelque chose à quelqu'un ») qui est très courant, celle de *pouvoir* semble cantonné à quelques expressions, et le sens « être fort, puissant » en emploi absolu ne se rencontre guère plus. Finalement, le verbe *faire* est peut-être sous-entendu dans les emplois de *pouvoir* sans infinitif suivi d'un adverbe de quantité.

5.2 Du statut grammatical des verbes modaux

Riegel, Pellat et Rioul (1994, p. 252) constatent que « les auxiliaires aspectuels et modaux [...] ne sont pas reconnus au même titre qu'*être* et *avoir* par la tradition, qui les qualifie de semi-auxiliaires ». Néanmoins, ils les enregistrent « comme auxiliaires dans la mesure où, comme *être* et *avoir*, leur sémantisme se réduit à une indication grammaticale (à la différence de verbes de sens « plein ») et où la construction *auxiliaire + infinitif* semble bien parallèle à la construction *avoir/être + participe passé* ».

Les grammairiens (*ibid.*, p. 252) émettent toutefois une réserve et notent que « la liste de ces auxiliaires n'est pas fermée : si certains ont indiscutablement un statut

comparable à celui d'*avoir* et *être*, d'autres possèdent un sens lexical qui les rapproche plutôt d'un verbe ordinaire. ». Ils ne précisent pas quels verbes ont *indiscutablement* un statut grammatical comparable à *être* ou *avoir* et quels verbes ont un sens lexical.

D'autres auteurs parlent de *coverbes* (*cf.* Kronning 1996, 2003a ; Gosselin 2010). Dans l'analyse de Kronning (*cf.* 2003a, p. 232), sont *coverbes* tous les verbes qui se construisent avec un infinitif, un participe passé ou un participe présent. Chez Gosselin (2010), la catégorie *coverbes* inclut tous les verbes qui peuvent se construire avec un verbe à l'infinitif, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une préposition (*cf.* aussi Kronning 2003a, p. 232). Les *coverbes* sont donc des verbes qui précèdent une autre forme verbale, typiquement un infinitif, avec laquelle ils forment une *séquence verbale* (*ibid.*, p. 232).

Chu (2008), qui propose une définition syntaxique des verbes modaux comme étant « des verbes sans et hors valence », inclut dans sa classe de verbes modaux, des verbes que l'on qualifie habituellement d'aspectuels (*cf.* Préambule). L'auteur refuse à tous ses verbes modaux le statut d'auxiliaire. La classe des verbes auxiliaires du français se restreint selon l'auteur à *avoir* et *être*.

Traditionnellement, on inclut souvent *devoir* et *pouvoir* à la classe des auxiliaires (*cf.* notamment Benveniste 1974 ; Buridant 2000). Cependant, ils ne sont pas suivis du participe passé comme *être* et *avoir*, et ils sont moins systématiques (*cf.* Chu 2008, p. 23).

Selon Damourette et Pichon (1911–1936, p. 145), l'appellation *auxiliaires de mode* employée par Gougenheim (1929), c'est-à-dire auxiliaires modaux, est copiée des grammaires germaniques qui regroupent sous ce nom des verbes qui ont « effectivement un comportement grammatical particulier ». Les prétendus auxiliaires modaux français n'auraient donc pas de comportement grammatical particulier qui les distinguerait des autres verbes. Selon Ruwet (*cf.* 1967, p. 180), il n'y a pas non plus d'auxiliaires modaux en français. Les points de vue divergent car la définition même de la catégorie des auxiliaires ne semble pas tout à fait stabilisée. Afin de déterminer si les verbes modaux sont des auxiliaires, il faudrait savoir ce qu'est un auxiliaire.

Sans prendre une position aussi tranchée que Damourette et Pichon, Chu ou Ruwet, on peut remarquer avec Palmer (1986) que, sémantiquement, les verbes modaux français sont bien parallèles aux auxiliaires modaux anglais par exemple, mais qu'il est plus compliqué de distinguer les modaux français des autres verbes qu'il ne l'est des modaux anglais dont le statut grammatical semble moins douteux[3]. Selon Palmer (*ibid.*, p. 6), on dispose de peu de critères formels indiquant le statut grammatical des verbes modaux français. Il propose néanmoins un test avec *tout* qui montrerait qu'ils sont plus étroitement liés au verbe qui les suit que les autres verbes. Il donne les exemples suivants avec *vouloir* que nous transposons avec *devoir* et *pouvoir* :

(19) Elle a pu/dû lire *tout*.

(20) Elle a pu/dû *tout* lire.

3. *Cf.* [...] "modal" verbs of French are far less easily distinguished from other verbs than the modal verbs of English, whose grammatical status is not seriously in doubt » (Palmer 1986, p. 5).

(21) Elle a *tout* pu/dû lire.

Le troisième type de phrase, *cf.* (21), est également possible avec *faillir*, *vouloir* ou *oser*, mais impossible avec *avouer* ou *déclarer*, *cf.* (22) *vs* (23) :

(22) Elle a *avoué/déclaré tout* mépriser.

(23) *Elle a *tout avoué/déclaré* mépriser.

Tout étant le complément de *lire* ou *mépriser*, le fait qu'il puisse précéder *devoir* ou *pouvoir* mais non *avouer* ou *déclarer*, suggèrerait que les premiers sont des auxiliaires, tandis que les derniers n'en sont pas.

On peut remarquer simplement que l'infinitif qui suit *avouer* ou *déclarer* peut être mis en relation avec une complétive, *cf.* (24), ce qui n'est pas le cas de l'infinitif régi par les verbes modaux, *cf.* (25). Les verbes dont l'infinitif ne peut être mis en correspondance avec une complétive sont traditionnellement appelés *semi-auxiliaires* (*cf. i.a.* Riegel, Pellat et Rioul 1994, cités *supra* ; Lamiroy 1994, p. 65).

(24) Elle va avouer/déclarer *qu'elle méprise tout*.

(25) *Elle a pu/dû *qu'elle lit tout*.

Si ces tests montrent que le verbe modal est plus étroitement lié à l'infinitif qui suit que d'autres verbes, ils sont insuffisants pour faire de *devoir*, *pouvoir* ou d'autres verbes des auxiliaires. On remarque d'ailleurs que *vouloir*, considéré comme auxiliaire modal par Palmer (1986), peut être suivi d'une complétive, au contraire des autres verbes modaux français considérés par l'auteur. Ces arguments restent toutefois insuffisants pour considérer *devoir* et *pouvoir* comme des auxiliaires

5.2.1 Ce qui montrerait que les verbes modaux sont des auxiliaires : analyse de Gougenheim (1929) et réponses de Damourette et Pichon (1911–1936)

5.2.1.1 Critères morphologiques

Les *auxiliaires de mode* (*i.e. devoir*, *pouvoir*, *savoir*, *vouloir* et *oser*, *cf.* Gougenheim 1929, p. 155 *sqq.*) ont tout d'abord des points communs morphologiques. Ainsi *devoir*, *pouvoir*, *savoir* et *vouloir* ont un infinitif en *-oir* et un participe passé en *-u*. Gougenheim (*ibid.*, p. 156) signale le passage exceptionnel dans certaines régions de *oser* à *osoir* et de *osé* à *osu* qui constitue pour lui une « preuve de la vitalité » du groupe des auxiliaires modaux. Cependant, comme le remarquent Damourette et Pichon (1911–1936), le phénomène ne s'est pas étendu et n'est pas entré dans la langue. De plus, *devoir*, *pouvoir*, *savoir* et *vouloir* ne sont pas les seuls verbes à posséder un infinitif en *-oir* et un participe passé en *-u*.

En remontant au latin, Gougenheim relève encore que *posse* (ainsi que *velle*) s'est aligné en latin vulgaire :

> Les auxiliaires de mode ont pris une flexion commune : à côté de *debere* et *solere*, on a dit *potere* au lieu de *posse*, *volere* au lieu de *velle*, de même *sapere* avec un *e* long. (1929, p. 156)

Ajoutons encore que le *–v–* intervocalique de *pouvoir* (*pooir* en ancien français) serait apparu par analogie avec *devoir* et *avoir* (*cf.* Picoche 1994). Néanmoins, les arguments morphologiques restent très faibles.

5.2.1.2 Critères syntaxiques

Outre ces ressemblances morphologiques, « plusieurs particularités syntaxiques [seraient] communes à tout ou une partie de ce groupe de verbes » (Gougenheim 1929, p. 56). Ces particularités trouveraient « leur origine dans un affaiblissement du sens propre de l'auxiliaire qui le prédispose à subir certaines attractions et à être employé comme simple exposant modal » (*ibid.*, p. 57).

La première particularité, qui est un archaïsme comme le reconnaît lui-même Gougenheim, est que *pouvoir* et *oser* (et accessoirement *savoir* dans la locution *je ne saurais*) acceptent d'être pleinement niés par le discordantiel (*ne*) seul. Cependant, la possible économie du forclusif (*pas*) ne concerne pas *devoir*, mais touche en revanche d'autres verbes tels que *bouger* ou *cesser* :

(26) *Il ne cessa de lui faire des contes délicieux de la vie que l'on menait parmi les hommes.* (J. Lemaître, *En marge des vieux livres*, cité par Damourette et Pichon 1911–1936, p. 145)

La place du pronom personnel complément de l'infinitif devant l'auxiliaire modal en français médiéval, *cf.* (27), et en français classique, serait également le témoin de la liaison étroite entre l'auxiliaire et le verbe régi (*cf.* aussi Riegel, Pellat et Rioul 1994, p. 336) :

(27) *Cil s'en repairent a Rome la citét,*
Nuncent al pedre que nel pourent *truver* (*Saint Alexis*, v. 126-127)
« Ceux-ci regagnent la cité de Rome,
Ils informent le père qu'ils ne le purent trouver. »

Toutefois, cette construction, qui était également de mise pour les verbes autres que les auxiliaires modaux susceptibles de se placer devant un infinitif tels que les verbes de mouvement *venir*, *aller*, *courir*, *etc.*, était due à l'impossibilité, en ancien français, d'admettre un pronom atone devant l'infinitif (*cf. i.a.* Buridant 2000, REF).

Gougenheim repère encore chez les auxiliaire modaux une sensibilité particulière à l'attraction modale et temporelle. *Devoir* ou *pouvoir* se rencontrent en effet au conditionnel présent ou passé, ou au subjonctif en ancien français, temps verbaux spécifiques du potentiel et de l'irréel, alors que l'obligation ou la possibilité a réellement existé :

(28) *Cette pâle Angleterre, il la tient donc enfin !*
Qui pourrait *la sauver ?* [...]

Qui pourrait *délier ce faisceau de son poing ?* (V. Hugo, cité par Gougenheim 1929, p. 187)

Seul l'infinitif est dans ce cas irréel et le latin utilisait *debere* ou *posse* à l'indicatif. Le français classique offre une tournure plus logique selon Gougenheim, usant par exemple du passé composé où le français moderne met le conditionnel ou l'imparfait :

(29) *Je dois vanger sur luy tous les maux se la guerre,*
Le punir des mal-heurs qu'il a pû *prévenir* (Racine, *Alexandre le Grand*, cité par Damourette et Pichon 1911–1936, p. 146)

Selon Damourette et Pichon, les différences d'usages des temps verbaux avec les auxiliaires modaux entre langues ancienne ou classique et langue contemporaine ne relèvent pas d'un phénomène d'attraction. Les « tiroirs toncaux[4] [...] report[ant] l'esprit au moment où le phénomène s'effectuait, se déroulait, où il n'avait pas atteint son terme », *pouvait* ou *devait* expriment, respectivement, « une puissance actuelle » ou « un destin en formation » pouvant ne pas aller jusqu'à leur terme (*ibid.*, p. 147). En d'autres termes, on ne trouve pas *devoir* ou *pouvoir* à l'imparfait ou au conditionnel parce que l'irréalité du procès à l'infinitif a déteint sur eux, mais parce qu'ils expriment une possibilité ou une obligation bien réelle, mais dont rien n'est dit quant à son résultat.

Le plus troublant est sans doute l'équivalence entre *avoir pu/dû* + infinitif et *devoir/pouvoir* + *avoir* + participe passé, nous y reviendrons en 5.4.1. Damourette et Pichon (*ibid.*, p. 146) remarquent cependant que l'équivalence *il a dû aimer* ≡ *il doit avoir aimé* est loin de s'étendre à tous les prétendus auxiliaire modaux. C'est ainsi que « *il a voulu aimer* n'équivaut jamais à *il veut avoir aimé*. Cette équivalence ne justifie donc pas la création du groupe que l'on prétend constituer ».

Vient enfin la formation avec *être*, en moyen français, des temps composés des verbes modaux. En effet, le verbe auxilié et non le modal contrôlait le choix de l'auxiliaire de composition, *cf.* (30) :

(30) *La flambe du puis où elle* estoit deue *cheoir.* (*La Tour Landry*, cité par Gougenheim 1929, p. 172)
« ... où elle avait dû (mot à mot : elle était due) tomber. »

Également, jusqu'au XVII^{e} siècle, précédé d'un pronom réfléchi, l'auxiliaire modal se conjugue avec l'auxiliaire *être* (*cf. ibid.*, p. 183). La construction est toujours en vigueur en italien :

(31) Si sarebbe potuto *fare una tesi sul simbolo in Freud e Jung* [...] (U. Eco, *Come si fa una tesi di laurea*, Bompiani (1ère éd. 1980), I Grandi Tascabili, Manuali, 441, 1996, p. 22)
« On aurait pu faire (mot à mot : Se serait pu faire) une thèse sur le symbole

4. Toncal : groupe de formes verbales comprenant les « imparfaits » simples et composés (indicatif et subjonctif) et les conditionnels : *je faisais, j'avais fait, je fisse, j'eusse fait, je ferais, j'aurais fait* (Damourette et Pichon 1911–1940, Glossaire, p. 16).

dans Freud et Jung [...] »

(32) *In tal modo, come* si è potuto *vedere sin dalla prima nottata di pesca con le « lampare »* [...] (*Il Secolo*, 4.05.2006)
« Ainsi, comme on a pu le voir (mot à mot : comme il s'est pu voir) depuis la première nuit de pêche avec les « lampare » [...] »

Il n'y a pas d'exemple tel que (30) dans notre corpus (*cf.* 7.1), dans lequel on ne trouve d'ailleurs que quatre occurrences de *pouvoir* – aucune de *devoir* – en moyen français – aucune en ancien français – à un temps composé, sur plus de sept cent cinquante occurrences de ces deux verbes. Dans les quatre exemples, *pouvoir* y est conjugué avec l'auxiliaire *avoir* qui est également réclamé par l'infinitif régi. Nous avons néanmoins trouvé une occurrence de *savoir* (au sens proche de *pouvoir*, *cf.* 7.2.1.1) conjugué à un temps composé avec *être* :

(33) *Or sans qu'elle fut attouchée,*
*Tel enfant n'*est sceu *concepvoir* (*Jenin*, *Farces*, v. 421-422)
« Or, si personne ne l'a touchée, cet enfant n'a pu être conçu. »
Mot à mot : ... un tel enfant n'est su concevoir.

Damourette et Pichon (*cf.* 1911–1936, p. 148) concèdent que cette construction est propre aux auxiliaires modaux, mais invoquent sa nature facultative et sa disparition en français pour ne pas la considérer.

La construction avec *être*, comme le remarque Gougenheim (1929), se rencontre toujours en italien, *cf.* (34) ou (35) :

(34) *Secondo fonti diplomatiche, l'uomo* sarebbe dovuto *arrivare ieri sera, mentre il premier ha fatto riferimento a martedi.* (*Leggo*, 30.03.2006)
« Selon des sources diplomatiques, l'homme aurait dû arriver (mot à mot : l'homme serait dû arriver) hier soir, alors que le premier ministre avait fait référence à mardi. »

(35) *Il passeggero non* era potuto *salire sul volo della Skrilankan Airlines, che non aveva ricevuto dell'Enac l'autorizzazione ad atterrare per neve.* (*Leggo*, 7.04.2006)
« Le passager n'avait pas pu monter (mot à mot : le passager n'était pas pu monter) à bord du vol Skrilankan Airlines, qui n'avait pas reçu l'autorisation de l'ENAC pour atterrir à cause de la neige. »

Cependant, on signale, d'une part que l'on peut employer l'auxiliaire *avere* (« avoir ») si l'on veut mettre l'accent sur l'idée de possibilité ou de nécessité [5], et d'autre part que « dans la langue parlée, on peut trouver *avere* pour des verbes se conjuguant habituellement avec *essere* : Ho dovuto/ho potuto/ho voluto andare. » (Ferdeghini et Niggi 2005, p. 171).

5. « Si nota tuttavia che quando si vuol mettere in particolare rilievo l'idea di possibilità, di volontà e di necessità espressa dai tre verbi [respectivement *potere*, *volere* et *dovere*], si usa l'ausiliare *avere*, anche con verbi che richiederebbero l'ausiliare *essere* » (*Dizionario grammaticale*, p. 55).

Afin d'expliquer pourquoi la construction avec *être* ne s'est pas maintenue en français, Gougenheim (1929, p. 173) évoque une « tendance de la langue à rendre l'auxiliaire indépendant du verbe ». Il parle un peu plus loin d'« un effort inconscient pour désarticuler en ses éléments logiques le groupe auxiliaire de mode-infinitif » (*ibid.*, p. 174). Selon lui, « une réaction lente et plus ou moins consciente semble s'être produite depuis le XVI^{e} siècle pour rendre à ces verbes [les auxiliaires modaux] la personnalité dont ils s'étaient vidés » (*ibid.*, p. 155). Si son hypothèse est juste, elle remettrait quelque peu en question l'hypothèse du caractère unidirectionnel de l'évolution sémantique posée par la *théorie de la grammaticalisation* (*cf.* Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, et section 6.2.2). On pourrait avoir ici affaire à un cas de *dégrammaticalisation* par lequel un item grammatical assume un statut moins grammatical qu'à un stade précédent (*cf.* B. Heine 2003, p. 593). Nous reviendrons sur l'hypothèse de l'unidirectionnalité et le phénomène de dégrammaticalisation à la section 6.2.2.

5.2.1.3 Critère sémantique

Finalement, Gougenheim (1929, p. 160) soutient que les auxiliaires modaux sont souvent employés de façon *pléonastique* (phénomène de *complementation* dans l'analyse de van der Auwera et Plungian 1998, *cf.* 6.3), ce qui constituerait une preuve de leur affaiblissement sémantique. Ils se rencontreraient ainsi dans des formules dans lesquelles ils sont inutiles « au point de vue rationnel et [ne font] que répéter une idée déjà exprimée ».

Gougenheim mentionne l'énoncé (36), dans lequel *devoir* épistémique se trouve dans une subordonnée introduite par *supposer* :

(36) *On* suppose qu'il a dû *glisser et se tuer sur le coup.* (*Le Journal*, 22 août 1925, cité par Gougenheim 1929, p. 170)

Pouvoir peut quant à lui se rencontrer avec des verbes signifiant « permettre » ou « empêcher » par exemple, ou après des expressions signifiant « avoir, trouver le moyen » :

(37) *Aux autres [terreurs] il n'y a* aucun moyen *de s'en* pouvoir *garantir.* (*Deluge et inundation...*, 1579, cité par *ibid.*, p. 165)

Damourette et Pichon (1911–1936, p. 145–146) affirment, sans argumenter, que « leur emploi n'a rien de plus pléonastique que celui de beaucoup d'autres verbes ; bien plus, ils [...] paraissent apporter chacun une nuance sémantique spéciale. L'extrême généralité de sens du verbe *pouvoir*, qui exprime seulement une adéquation, une compatibilité, peut seule faire illusion sur ce point ».

Damourette et Pichon refusent clairement la constitution d'une classe homogène d'auxiliaires modaux en français. Cependant, ils n'évaluent pas les verbes considérés comme des auxiliaires modaux par Gougenheim (1929) à l'aune de leurs propres critères d'auxiliarité. C'est donc ce que nous allons faire à la section 5.4, suite à la présentation desdits critères.

5.3 L'analyse de Damourette et Pichon (1911–1936)

Comme nous l'avons mentionné en 5.1, Damourette et Pichon (*ibid.*, p. 9) jugent impropre la dénomination *auxiliaire*, et lui préfèrent l'expression *emploi auxiliaire*. Un verbe n'est en effet jamais exclusivement auxiliaire, *avoir* ou *être* eux-mêmes ont des emplois pleins.

Damourette et Pichon établissent cinq conditions pour reconnaître un *emploi auxiliaire* à un item. Deux conditions, la *complémentation du verbe par lui-même* et la *situation constructive* (la liaison entre l'auxiliaire et l'auxilié), sont cependant jugés accessoires par les auteurs car ni nécessaires ni suffisants. La *congruence des compléments et de l'auxilié*, est, nous semble-t-il (*cf.* 5.3.3) la conséquence des deux premières conditions : *la sublimation sémantique* (*cf.* 5.3.1) et l'*acception égocentrique* (*cf.* 5.3.2).

5.3.1 Sublimation sémantique

La *sublimation sémantique* cherche à expliquer la naissance des emplois auxiliaires :

> On peut se demander si ce n'est pas par une sorte de transformation, d'amenuisement, de sublimation de leur sens que certains verbes peuvent accéder à l'auxiliarité. Tel verbe qui exprime normalement quelque action matérielle et particulière verra son sens se distiller, se dépouiller, se spiritualiser et acquérir ainsi assez de généralité pour convenir à l'expression de modalités pouvant toucher tous les phénomènes. (*ibid.*, p. 9)

L'idée qu'un affaiblissement sémantique intervienne pour offrir au verbe le statut d'auxiliaire apparaît déjà chez Antoine Meillet (*cf.* 1912, p. 140), ou chez Gougenheim (*cf.* 1929, p. 157), et parcourt toute la littérature sur la grammaticalisation (*cf.* chapitre 6). Cependant, comme il a été montré dans le cadre de la *théorie de la grammaticalisation*, s'il intervient toujours un gain, la perte de sens lexical, *i.e.* de l'emploi lexical ou moins grammatical, n'est pas indispensable au processus de grammaticalisation, et les emplois premiers des items ne disparaissent pas nécessairement quand apparaissent les nouveaux emplois (*cf.* phénomène de *divergence* B. Heine 2003, p. 589 ; *cf.* aussi Bybee 2003, p. 607). On rejoint clairement la remarque de Damourette et Pichon pour lesquels, s'exprimant précisément, on mentionne l'*emploi auxiliaire* d'un verbe, et non un *auxiliaire*.

L'originalité des auteurs réside peut-être dans la précision de la nature de la transformation de l'emploi plein en emploi auxiliaire. Plus qu'un simple affaiblissement du sens premier du verbe, il s'agit d'une *sublimation*, d'une *spiritualisation*. Ce que Damourette et Pichon nomment *spiritualisation* n'est pas l'extension du sens concret au sens abstrait, il fait référence à l'*acception égocentrique*.

5.3.2 Acception égocentrique

L'*acception égocentrique* – ou *subjectivation nynégocentrique* (*cf. infra*) car liée au phénomène de *réinvasion nynégocentrique* – est une « sorte de libération du sémantisme de

l'auxiliaire par rapport à son repère grammatical » (Damourette et Pichon 1911–1936, p. 12) – *i.e.* le sujet syntaxique – différenciant les emplois auxiliaires des emplois pleins.

Damourette et Pichon (*ibid.*, p. 12) posent que « le langage est naturellement centré sur le moi-ici-maintenant, c'est-à-dire sur la personne qui parle s'envisageant au moment même où elle parle ; c'est ce qu'on peut appeler le nynégocentrisme naturel du langage ». Ils constatent cependant que « l'esprit fait effort pour s'évader de ce centrage, pour se référer à un autre centre [et] créer des allocentrismes ». Toutefois, « l'évasion de l'esprit hors du nynégocentrisme n'est [...] jamais qu'imparfaite [et] il se produit en quelque sorte une perpétuelle oscillation de la pensée entre un pôle nynégocentrique et un pôle idéalement détaché du moi, avec des évasions et de réinvasions très complexes » (*ibid.*, p. 12).

L'auxiliaire, s'affranchissant de son sujet grammatical, fait du locuteur le seul « agent du phénomène [qu'il exprime] ». Ce retour au *moi-ici-maintenant*, est un des cas les « plus intéressants de réinvasion nynégocentrique » selon les auteurs (*ibid.*, p. 12). Bien que le réinvestissement du locuteur n'est pas le propre des verbes en emploi auxiliaire (de fait, il concerne également les *struments de temps*, opposant par exemple *demain* déictique et *le lendemain* détaché du *hic et nunc* énonciatif), Damourette et Pichon (*ibid.*, p. 13) concluent :

> Il n'est pas douteux que cette subjectivation nynégocentrique ne soit très caractéristique de l'auxiliarité ; qu'un verbe soit en acception égocentrique est une condition suffisante pour qu'on doive le tenir pour auxiliaire.

L'acception égocentrique renaît sous d'autres formes dans la littérature ultérieure, notamment dans la *théorie de la grammaticalisation*, dans laquelle la *subjectivation* — ou *subjectification* — est un moteur essentiel de la grammaticalisation (*cf. i.a.* Traugott 1989 ; Traugott et Dasher 2001 ; Marchello-Nizia 2006, p. 26 *sqq.*). Cette dernière naîtrait d'une tendance générale des langues à exprimer des attitudes du locuteur par une opération de subjectivation appliquée à des items qui ne portaient pas de charge subjective.

On reconnaît encore l'acception égocentrique chez Kronning (1996) qui montre que *devoir*, en emploi épistémique, est attaché au *hic et nunc* énonciatif (*cf.* 2.4.3), ou chez Papafragou (2000a,a) selon qui les interprétations épistémiques des modaux anglais sont *indexicales* (*cf.* 4.4.2.2.1). Nous revenons sur ce point à la section suivante (5.4).

5.3.3 Congruence des compléments et de l'auxilié

Le dernier critère, le meilleur selon ses auteurs, est « le fait que les compléments fixant les circonstances du phénomène se rapportent à l'auxilié et non pas à l'auxiliaire, quoique grammaticalement celui-ci soit le régent et dût, semble-t-il, s'annexer les compléments » (Damourette et Pichon 1911–1936, p. 13–14). Ils donnent l'exemple :

(38) Je *viens de* perdre sa mère *il y a quatre mois*. (Un homme amenant sa filette à l'Hôpital des Enfants Malades, le 10 mai 1933, cité par *ibid.*, p. 14)

En (38), le complément *il y a quatre mois* porte sur *perdre sa mère*, en (39), sur *être rentré*, et non sur *venir de*, en (38), ou *devoir* en (39) :

(39) Il *doit* être rentré *il y a quatre mois*.

Ce phénomène de congruence des compléments nous semble une conséquence logique de l'acception égocentrique : à partir du moment où toutes les interprétations auxiliaires sont attachées au *hic et nunc* de l'énonciateur, tous les compléments qui n'y appartiennent pas ne peuvent que porter sur le syntagme verbal à l'infinitif.

5.4 *Devoir* et *pouvoir* à l'aune des critères de Damourette et Pichon

5.4.1 Remarques préliminaires

Devoir et *pouvoir* présentent en français moderne toutes les particularités des *auxiliaires de mode* de Gougenheim (1929), à l'exception bien entendu des archaïsmes. Les deux exhibent en particulier la caractéristique que Damourette et Pichon (1911–1936) peinent à nier (*cf.* 5.2.1.2) : l'équivalence *il a dû/pu aimer* avec *il doit/peut avoir aimé*. Cette équivalence ne concerne toutefois que leur interprétation épistémique (*cf.* 2.3), *cf.* (40) *vs* (41) :

(40) Il *a dû/pu rater* son train.
≅ Il *doit/peut avoir raté* son train.

(41) Il *a dû/pu prendre* le bus pour aller à l'école car la voiture était en panne/car la route était déneigée.
≠ Il *doit/peut*$_{\text{PM}}$ *avoir pris* le bus pour aller à l'école…

Damourette et Pichon écartent évidemment l'emploi plein de *devoir* (*Je te dois dix francs*, *cf.* 5.1), qui ne saurait prétendre à un statut grammatical. Dans les emplois examinés, susceptibles d'être des emplois auxiliaires, *devoir* exprimerait une *destinée* (*ibid.*, p. 151–153), selon une triple définition :

– ce qui est conforme [aux] obligations morales [du repère [6] de *devoir*] :

(42) *Fais ce que* dois*, advienne que pourra.*

– ce qui a été convenu (*cf.* 2.9) :

(43) *Il* devait *mener les élèves jusqu'à la bouche Nord-Sud.* (M. GG, le 19 février 1928, cité par *ibid.*, p. 152)

– La destinée […] conçue comme assimilée par une inférence pensée légitime, à ce qui est jugé probable :

6. Repère : sujet, en tant seulement qu'il sert de support à l'objet et aux compléments indirects. (Damourette et Pichon 1911–1940, Glossaire, p. 13).

(44) *Il est près de midi, n'est-ce pas ? Si on ne l'a pas détourné en route, ton frère* doit *être à moins d'une lieue d'ici.* (Colette, *La Maison de Claudine*, citée par *ibid.*, p. 152)

Damourette et Pichon (*ibid.*, p. 153–154) tentent de réfuter l'équivalence *avoir dû* ≅ *doit avoir* en arguant que (45) communique que « sa destinée présente, induite des probabilités, est d'avoir été sur le point de… », tandis que (46) communique que « selon toute probabilité, [il] a eu dans sa destinée antérieure, dans son histoire, un moment où [il l'a dit] » :

(45) Elle *doit avoir été* sur le point de me demander quelque chose. (M. Maeterlinck, *Intérieur*, cité *ibid.*, p. 153)

(46) Il *a* déjà *dû* le dire. (Colette, *Les Vrilles de la Vigne*, cité *ibid.*, p. 153)

En (45), la destinée est donc présente, alors qu'en (46), elle est passée. Damourette et Pichon considèrent la probabilité comme une inférence (« La destinée […] conçue comme assimilée par une inférence pensée légitime, à ce qui est jugé probable », *cf. supra*), tandis que *devoir* garde son sens de « destinée ». Les auteurs tentent donc de réduire les emplois de *devoir* à un sens unique de « destinée ». Ils en font en d'autres termes une analyse monosémique, de la même façon qu'ils analysent *pouvoir* (*cf.* 4.4.1) qui semble néanmoins leur poser moins de difficultés.

Selon Damourette et Pichon,

> [l]'idée exprimée par *pouvoir*, quoique très générale et très vaste, n'en a pas moins pour les Français une unité parfaite. Ce verbe exprime une adéquation entre une substance ou un phénomène particuliers et le reste du monde [qui] reste pris, selon le contexte, en entier ou pour partie. (*ibid.*, p. 157)

L'énoncé (47) communiquerait ainsi que « servir n'est pas adéquat à mon caractère », qu'il y a inadéquation entre un caractère qui est le mien (phénomène particulier) et l'activité de servir (partie du reste du monde).

(47) *L'amour véritable, pour une femme, c'est de servir, de servir avec bonheur, et mon caractère fait que je ne peux pas servir.* (A. Maurois, *Le Cercle de famille*, cité par *ibid.*, p. 157)

L'unité sémantique *parfaite* du modal suppose un continuum sans rupture sémantique, l'emploi *a priori* plein de *pouvoir* (*cf.* 5.1), *cf.* (48), ne semble pas gêner Damourette et Pichon (*cf. ibid.*, p. 159–160) :

(48) *Fabrice, de son côté, croyait qu'un homme de son rang était au-dessus des lois ; il ne calculait pas que dans les pays où les grands noms ne sont jamais punis, l'intrigue* peut *tout, même contre eux.* (*La Chartreuse de Parme*, p. 284)

Si l'on suit les auteurs, l'énoncé (48) communiquerait que l'intrigue est en adéquation (totale) avec les pays en question. Néanmoins, l'adéquation est un concept si vaste qu'il peut englober beaucoup de choses. Par ailleurs, on se demande si la notion épuise le sens de *pouvoir* dans l'exemple précédent, que l'on interprète spontanément en termes de « l'intrigue est toute puissante ». La même question surgit à propos de *pouvoir* dans certaines exclamatives (*cf.* 2.7.1) :

(49) Ce que *ça* peut *être ennuyeux de dîner en ville !* (Proust, *À la Recherche...*, cité par Damourette et Pichon 1911–1936, p. 160)

Fins observateurs de la langue et de ses usages, Damourette et Pichon (*ibid.*, p. 160) remarquent les premiers, à notre connaissance, cet emploi du modal, mais se contentent d'une description sommaire en termes de « nuance sémantique spéciale ». Nous reviendrons en détail dans la section 11.5 sur cet emploi de *pouvoir* dans les exclamatives.

Sur l'équivalence *avoir pu/peut avoir*, Damourette et Pichon (*ibid.*, p. 161) affirment simplement que « la répartition de l'antériorité entre *pouvoir* et son infinitif régime ne pose en réalité pas de question. Plus nettement encore qu'avec *devoir*, on aperçoit que chacun des verbes porte l'indice grammatical de la nuance temporelle qui lui convient », et livrent au lecteur une série d'exemples sans explication.

5.4.2 Évaluation de l'auxiliarité de *devoir* et *pouvoir* selon les critères de Damourette et Pichon

Damourette et Pichon proposent des critères *suffisants* d'auxiliarité, mais, paradoxalement, décrivent des cas particuliers qu'ils nomment *pénéauxiliarité*. Tel serait le cas par exemple de *devoir* faisant office de futur dans les hypothétiques, *cf.* (50) :

(50) *Si je* ne dois pas *vous revoir bientôt, je vous enverrai et vous soumettrai quelques petits morceaux* [...] (Lamartine, *Correspondance*, cité par *ibid.*, p. 157)

Ils précisent « qu'il s'agit ici de l'expression d'un futur et non pas d'un ultérieur, ce qui distingue nettement, dans l'ordre des auxiliaire de temps, la pénéauxiliarité de *devoir* de l'auxiliarité d'*aller* » (*ibid.*, p. 156). L'ultérieur étant défini comme le « temps du verbe dont le chef de file est : "Je vais faire" » (Damourette et Pichon 1911–1940, Glossaire, p. 16), il semble qu'il faille comprendre que *devoir* ne peut être considéré comme ayant de réels emplois auxiliaires car il ne produit qu'un sens futur ordinaire, et ne servirait en quelque sorte que de pansement quand le futur simple ne peut être employé, quand *aller* produit un temps verbal original.

Le concept de *sublimation sémantique* n'étant pas théorisé plus avant dans *Des mots à la pensée*, nous n'attaquerons pas de front ce problème, car cela ne nous mènerait qu'à spéculer sur les intentions des auteurs. On peut néanmoins penser qu'entre le sens lexical des sources de *devoir* et *pouvoir* (respectivement « devoir quelque chose à quelqu'un » et « être fort, puissant », *cf.* 5.1) et les sens modaux de, respectivement nécessité et possibilité, un processus type sublimation sémantique, c'est-à-dire d'amenuisement ou de généralisation sémantique (*cf.* 5.3.1), s'est opérée (*cf.* Lamiroy 1994, p. 71).

Le second critère de l'auxiliarité, l'*acception égocentrique* (*cf.* 5.3.2), est présenté par ses auteurs comme une condition suffisante à considérer qu'un verbe a un(des) emploi(s) auxiliaire(s). En acception égocentrique, quelle que soit la personne grammaticale, c'est toujours le locuteur « l'agent du phénomène exprimé » par l'auxiliaire (Damourette et Pichon 1911–1936, p. 13). Nous avons déjà suggéré comment, dès lors que *devoir* exprime une probabilité (interprétation épistémique), il réinvestit le *moi-ici-maintenant* du locuteur, et se trouve donc en acception égocentrique. Nous pouvons étendre cette remarque à l'interprétation épistémique de *pouvoir*, *cf.* (51) :

(51) Pierre *doit/peut* avoir fait son travail à l'heure qu'il est.

En (51), Pierre est le sujet grammatical des verbes modaux, l'agent de *avoir fait son travail*, mais la probabilité ou l'éventualité exprimée par les verbes modaux émane du locuteur. Nous avons déjà signalé que, comme le remarque Kronning (2001c, p. 76) à propos de *devoir*, l'interprétation épistémique est attachée au *hic et nunc* énonciatif (*cf.* 2.4.3).

La *congruence des compléments* (le fait que « les compléments fixant les circonstances du phénomène se rapportent à l'auxilié et non pas à l'auxilaire, quoique grammaticalement celui-ci soit le régent et dût, semble-t-il s'annexer les compléments » (Damourette et Pichon 1911–1936, p. 13), *cf.* 5.3.3) est le meilleur critère de l'auxiliarité selon ses auteurs. Les compléments circonstanciels portent toujours sur le syntagme verbal infinitif, et non sur *devoir* ou *pouvoir* quand ils reçoivent une interprétation épistémique :

(52) Il *peut/doit* avoir perdu/*a* $dû_{\mathrm{E}}$/pu_{E} perdre sa mère il y a quatre mois.

Devoir ou *pouvoir* en interprétation radicale se comportent différemment (*cf.* aussi Kronning 2003a, p. 242). Ce qui a eu lieu il y a quatre mois en (52), est bien l'obligation ou la possibilité de vendre (quand la lecture est radicale) :

(53) Il *a* $dû_{\mathrm{R}}$/pu_{R} vendre sa maison il y a quatre mois.

Devoir et *pouvoir épistémiques* remplissent donc le meilleur critère de l'auxiliarité. Selon l'analyse de Damourette et Pichon, *devoir* et *pouvoir*, n'ayant jamais d'emploi auxiliaire, devraient *a priori* toujours « s'annexer les compléments ».

Damourette et Pichon présentent la *complémentation du verbe par lui-même* comme une condition ni nécessaire – *être* est auxiliaire mais on ne peut pas dire (54)– ni suffisante – *aimer* n'est pas auxiliaire mais on trouve (55)– pour considérer qu'un verbe a un emploi auxiliaire :

(54) *je *suis été*

(55) – *Maman, est-ce que tu « aimes aimer » ?* (A. Marcou, *Vénus ou l'Amour*, dans le *Mercure de France*, cité par Damourette et Pichon 1911–1936, p. 11)

Si *devoir* et *pouvoir* peuvent se prendre eux-mêmes pour compléments, la suite verbale ainsi formée a toujours la forme *devoir/pouvoir* épistémique + *devoir/pouvoir* ra-

dical/*devoir*/*pouvoir* verbe plein, *cf.* (56) et (57) :

(56) Regarde bien, je *dois te devoir* du transport. (Mme EJ, le 12 novembre 1928, citée par Damourette et Pichon 1911–1936, p. 11)

(57) Certainement, hier soir, il *a pu ne pas pouvoir* [venir]. (M. HV, le 27 février 1927, cité par *ibid.*, p. 11)

Quand *devoir* ou *pouvoir* est suivi de lui-même, la première occurrence est épistémique et implique une seconde occurrence en emploi plein ou radical. Pareillement dans les suites *Je vais aller*... ou *J'ai eu*..., où l' emploi auxiliaire précède l'occurrence non auxiliaire [7].

En résumé, si Damourette et Pichon avaient évalué *devoir* et *pouvoir* selon leurs propres critères, ils auraient dû consentir à ces verbes un statut d'emploi auxiliaire en emploi épistémique.

5.5 Conclusion

Si l'on considère les emplois épistémiques de *devoir* et *pouvoir* comme des emplois auxiliaires, on rejoint la position de Kronning (1996, 2003a) qui distingue différents degrés de grammaticalité et d'auxiliarité des verbes modaux. Ainsi, *devoir* ou *pouvoir* dans leur interprétation radicale sont des *coverbes* non auxiliaires (ainsi que *vouloir* ou *commencer à* par exemple, *cf.* Kronning 2003a, p. 236–237), tandis que dans leur interprétation épistémique, ils sont auxiliaires (*cf.* Kronning 1996, 2003a).

Blanche-Benveniste (2001) par exemple, remarque que les auxiliaires et les verbes modaux et aspectuels sont *transparents*, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de valence, *i.e.* ne contrôlent ni sujet ni compléments. Chu (2008, p. 35) précise que ce qu'il appelle des verbes modaux (catégorie qui inclut les verbes aspectuels) sont « des verbes sans et hors valence » : ils n'ont pas eux-mêmes de valence, et ne participent pas à la saturation valencielle d'un autre verbe. Il ajoute que le locuteur est le « rôle thématique des verbes modaux » (*ibid.*, p. 59). Cependant, ni Blanche-Benveniste (2001) ni Chu (2008) ne tiennent l'absence de valence pour suffisante à considérer un verbe comme auxiliaire.

Blanche-Benveniste (2001, p. 86) affirme que « ces verbes dits « transparents » sont un peu moins transparents que les auxiliaires ». Ils peuvent en effet subir la négation par exemple, *cf.* (59), à l'inverse d'*être* ou *avoir* :

(58) *Il [n'y est pas] [pas parvenu] (*ibid.*, p. 80)

(59) Il ne peut pas ne pas y aller. (*ibid.*, p. 80)

Toutefois, comme on l'a noté à la section 2.4.5, les interprétations épistémiques, au moins de *devoir*, semblent toujours échapper à la négation qui ne porte qu'en surface

7. Sauf dans le cas de *J'ai eu* occurrence de passé surcomposé ou *bisantérieur* (Damourette et Pichon 1911–1936), *cf.* par exemple :

(i) *J'ai été si violemment agité depuis que j'*ai eu parlé *à Mme de Maintenon, que j'ai eu peur de me commettre à tout le temps de la matinée.* (Saint-Simon, *Mémoires*, cité par *ibid.*, p. 293).

sur le verbe modal. Nous reviendrons sur la question de la négation à la section 12.2.

Lamiroy (*cf.* 1994, p. 70-71) passe en revue tous les critères de l'auxiliarité proposés dans la littérature [8] pour en conclure (i) que l'« on trouve pour presque tous les critères des contre-exemples », (ii) que « certains critères apparemment valables pour l'ensemble de la classe ne sont pas exclusifs de celle-ci », tel le critère selon lequel le premier verbe porte les marques personnelles du verbe, et (iii) que « certains critères sont peu opérationnels parce que difficiles à tester » (*ibid.*, p. 71), ainsi le critère sémantique de la désémantisation, il est en effet parfois difficile de savoir quand une forme s'est entièrement vidée de son sens de départ.

De la même façon que Kronning (2003a), Lamiroy (1994, p. 72) conclut qu'il convient de parler de degrés d'auxiliarité. Une telle conclusion s'insère parfaitement dans le cadre de la *théorie de la grammaticalisation* qui pose que la grammaticalisation est un processus graduel et que l'on ne passe pas directement du domaine lexical au domaine grammatical mais qu'il existe des stades où une forme est plus grammaticale que la précédente, ou moins grammaticale que la suivante, et que chaque emploi à chaque stade peut perdurer. Le chapitre suivant présente les grandes hypothèses de cette théorie.

8. L'auxiliaire porte les marques flexionnelles du verbe ; il a une flexion irrégulière ; ce n'est pas une locution mais un verbe simple ; la négation et les clitiques s'attachent à lui ; il est suivi d'une forme verbale non finie ; il a un comportement syntaxique différent des autres constituants ; il n'impose pas de restriction de sélection ; il exprime le temps, l'aspect, le mode ou la voix ; son sens grammatical est différent de son sens lexical, *etc.* (*cf.* Lamiroy 1994, p. 70-71).

Chapitre 6

Approche diachronique et interlinguistique : la *théorie de la grammaticalisation*

6.1 Remarques préliminaires

La *théorie de la grammaticalisation* telle que nous l'entendrons ici, n'est ni une théorie du langage ni une théorie du changement linguistique ; son but est de décrire la *grammaticalisation*, c'est-à-dire la façon dont les formes grammaticales apparaissent et se développent à travers le temps et l'espace, et de d'expliquer pourquoi elles sont structurées comme elles le sont (*cf.* B. Heine 2003, p. 575) [1].

La grammaticalisation est ainsi le processus qui mène une forme du lexique à la grammaire. La théorie de la grammaticalisation doit donc s'intéresser aux environnements pragmatiques et morpho-syntaxiques dans lesquels le processus s'opère. Finalement, si elle trouve ces fondements dans l'étude diachronique, elle a une dimension synchronique aussi bien que diachronique (*cf. ibid.*, p. 575).

Dans ce cadre, Bybee, R. Perkins et Pagliuca ont étudié les morphèmes de temps, d'aspect et de modalité dans de nombreuses langues (soixante-seize exactement) non apparentées (*cf.* pour la description détaillée de leur méthodologie, Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 27 *sqq.*), parmi lesquelles on ne trouve cependant pas le français.

Ils observent d'abord que les morphèmes grammaticaux se développent *graduellement* (*cf. ibid.*, p. 24). Par exemple, concernant les items qui nous intéressent, *devoir*, *debere* en latin, vient de la combinaison d'une préposition et d'un auxiliaire (*de* + *habere*, « avoir de », *cf.* Kronning 1990), ou *pouvoir*, *posse* en latin, de la combinaison d'un adjectif et d'un auxiliaire (*potis* + *esse*, « être puissant », *cf. Dictionnaire étymologique du français*,

1. « Grammaticalization theory is neither a theory of language nor of language change ; its goal is to describe grammaticalization, that is, the way grammatical forms arise and develop through space and time, and to explain why they are structured the way they are. » (B. Heine 2003, p. 575).

van der Auwera et Plungian 1998, p. 106).

Les morphèmes lexicaux – qui appartiennent donc au lexique qui est une classe ouverte tandis que la grammaire est une classe fermée – ont un sens riche et déterminé qui restreint leurs contextes d'emploi. Les entrées lexicales qui donnent par la suite des morphèmes grammaticaux (ou *grammèmes*), qui entrent donc dans un processus de grammaticalisation, sont souvent les plus générales. En effet, une *désémantisation* étant nécessaire à la grammaticalisation [2], moins le sens du lexème de départ est spécifique, plus la généralisation, voire la perte, de ce sens est facile. Damourette et Pichon (1911–1936, p. 14) expliquent par exemple, à propos d'*être*, que « ce verbe, en vertu de son sens extrêmement général, pût devenir auxiliaire avec un minimum d'adaptation ».

Ce sont donc des entrées lexicales au sens plus ou moins général qui se vident de leur sens propre pour ne garder qu'un sens très général abstrait ou *relationnel* qui donnent naissance à des morphèmes grammaticaux. Un terme relationnel est un « terme n'ayant pas en principe d'existence indépendante et qui en appelle un autre par sa valence lexicale » (Buridant 2000, p. 766). Un auxiliaire appelle un auxilié, un participe passé notamment en français, formant avec lui le syntagme verbal et ne pouvant en être désolidarisé, *cf.* (1) :

(1) As-tu mangé ? *Oui, j'ai.

L'affaiblissement du sens lexical [3] est nécessaire à la grammaticalisation mais l'emploi lexical ne se perd pas forcément pour autant. Par exemple, *être*, *avoir* ou *aller* (ainsi que *devoir* et *pouvoir*, si tant est qu'ils ont des emplois auxiliaires, *cf.* chapitre 5) ont également un emploi *plein*. « Les auxiliaires ne sont que des taxiomes [= morphèmes grammaticaux] occasionnels » comme le soulignent Damourette et Pichon (1911–1936, 9 ; *cf.* 5.3).

6.2 Hypothèses

Bybee, R. Perkins et Pagliuca (1994) basent leur analyse sur notamment six hypothèses générales que nous allons présenter et commenter brièvement :

(i) la détermination par la source

(ii) le caractère unidirectionnel de l'évolution sémantique

(iii) les parcours universels

2. « Desemanticization » ou « bleaching », réduction sémantique (*cf. i.a.* B. Heine 2003, p. 579). Gougenheim parle à propos des verbes modaux, d'« un affaiblissement du sens propre de l'auxiliaire qui le prédispose à subir certaines attractions et à être employé comme simple exposant modal » (1929, p. 156–157). L'hypothèse de la désémantisation a cependant été discutée (*cf. i.a.* Traugott et König 1991).

3. « Semantic generalization », « reduction », « erosion » (Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 6). Damourette et Pichon (1911–1936, p. 12) parlent « d'abstraction, d'amenuisement, de sublimation, de distillation, de spiritualisation du sens », et Buridant (2000, p. 766) de « subduction » (« opération de dématérialisation et de désémantisation des mots perdant de leur sens plein pour devenir grammaticaux, comme pour les auxiliaires »).

(iv) la persistance du sens ancien

(v) la réduction sémantique et phonétique

(vi) la stratification

6.2.1 Détermination par la source

Selon la première hypothèse, la *détermination par la source* (*cf. ibid.*, p. 9 *sqq.*), la source lexicale d'un grammème détermine le parcours [4] de sa grammaticalisation. Les lexèmes qui sont à l'origine des morphèmes grammaticaux, plus qu'un sens général (*cf.* 6.1) ont surtout un statut particulier.

Ils encodent des notions repères dans l'expérience humaine [5]. C'est ainsi la référence à des notions basiques irréductibles – qu'il s'agisse de l'existence, de mouvement dans l'espace, d'états psychologiques ou sociaux, de perspectives ou d'événements – qui sert de base à la signification grammaticale dans les langues humaines [6]. Bybee, R. Perkins et Pagliuca (*cf. ibid.*, p. 250 *sqq.*) donnent l'exemple de verbes tels que des verbes de volonté qui peuvent constituer la source lexicale d'un morphème de futur (en inuit ou en danois par exemple dans le cas de verbes sources signifiant « vouloir », on pense également à l'anglais *will* ou à l'allemand *wollen* [7]).

Ce sont également des items déjà fréquents dans une langue qui ont le plus de chance de constituer la source d'un morphème grammatical (*cf.* Bybee 2003). Leur fréquence est vraisemblablement due au moins en partie au statut particulier du concept qu'ils encodent.

En ce qui concerne *devoir* et *pouvoir*, il semble que les concepts d'« être redevable » (*devoir quelque chose à quelqu'un*) et de puissance ou de pouvoir (*être fort, puissant*) exprimées par leurs lexèmes de base (*cf.* 6.1 et 5.1) aient également un statut et un rôle social privilégié en tant qu'ils encodent des notions qui interviennent dans l'organisation certains rapports entre les hommes.

Plusieurs sens grammaticaux peuvent se développer à partir de la même source, nous avons vu par exemple que *devoir* et *pouvoir* ont beaucoup d'interprétations différentes (*cf.* 2). Certaines de ces interprétations ne sont pas attestées en français médiéval (*cf.* 7). Les différentes interprétations ou sens d'un grammème, qui se sont développés à différentes époques, constituent autant d'étapes d'un même parcours de grammaticalisation. Autrement dit, une source lexicale ne détermine pas un sens grammatical mais le parcours de grammaticalisation. Le ou les sens d'un grammème sont préfigurés, conditionnés, par le sens lexical de la source. Nous y reviendrons à la section 6.3.

4. On trouve dans la littérature dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation différentes appellations : *path*, *pathway*, *cline*, *chain* (pour une discussion, *cf.* B. Heine 2003, p. 589–590).

5. « encode major orientation points in humain experience » (Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 10).

6. « it is the reference plane of basic, irreducible notions – whether they concern existence or movement in space or psychological or social states, perspectives, and events – which serves as the basis for grammatical meaning in humain languages » (*ibid.*, p. 10).

7. À noter également l'emploi de *vouloir* en Suisse romande : *Si je mange ça, je veux* ≅[vais] *tomber malade. Le petit dictinnaire suisse romand.*

6.2.2 Unidirectionnalité

Selon la deuxième hypothèse, l'*unidirectionnalité*, le fait que l'évolution sémantique décrit un parcours *unidirectionnel* qui va du sens le plus concret et spécifique (lexical) au sens le plus général et abstrait (grammatical) serait un trait linguistique universel (*cf. i.a.* Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 12–14 ; B. Heine 2003). Le caractère unidirectionnel de cette évolution tient à l'érosion graduelle du sens : la perte de sens subie par l'item linguistique au cours de son évolution est définitive, la langue ne peut revenir en arrière [8].

Cette hypothèse a été abondamment discutée dans la littérature, on a notamment avancé des cas de *dégrammaticalisation* ou de *lexicalisation* comme contre-exemples à l'unidirectionnalité. Cependant, le processus de grammaticalisation n'est en réalité pas *réversible*, on ne revient jamais au lexème de départ, bien qu'un morphème grammatical puisse être la source d'un lexème par exemple (*cf. to up*, « augmenter », en anglais par exemple, *cf. i.a.* Marchello-Nizia 2006, p. 32–34 ; B. Heine 2003, p. 582).

6.2.3 Parcours universels

Les deux premières hypothèses posées, Bybee, R. Perkins et Pagliuca (*cf.* 1994, p. 14–15) peuvent en former une troisième, qui est la combinaison des deux précédentes. En effet, le caractère déterminant de la source, expression de notions irréductibles dans l'expérience humaine et donc universelles, associé au principe d'unidirectionnalité, permet de prédire que les parcours de développement du sens grammatical seront plus ou moins universels.

On retrouve ainsi des grammaticalisations similaires dans plusieurs langues. On s'attend en effet à ce que les grammaticalisations qui commencent à partir du même sens source, ou de sens sources similaires, suivent le même parcours de changement sémantique [9].

L'hypothèse des parcours de grammaticalisation universels n'exclut pas pour autant la variation inter-linguistique ou la singularité de certaines grammaticalisations. Telle langue aura par exemple grammaticalisé telle notion qui n'est pas grammaticalisée dans d'autres langues (*cf. i.a. ibid.*, p. 300–301).

6.2.4 Persistance sémantique

La *théorie de la grammaticalisation* suggère qu'un affaiblissement du sens lexical originel, spécifique et concret, est nécessaire à la grammaticalisation, et elle pose l'hypothèse de la détermination par la source, il en résulte la quatrième hypothèse de Bybee, R. Perkins et Pagliuca (*cf. ibid.*, p. 15–17) : la *persistance sémantique* (*cf.* aussi B. Heine 2003, p. 589 ; ou, dans une perspective pragmatique inscrite dans la *théorie de la pertinence*, Nicolle 1998).

8. La grammaticalisation n'empêche pas le maintien du sens premier, en parallèle du sens qui évolue (*cf.* 5)

9. « any grammaticizations that begin with the same or similar source meaning can be expected to follow the same course of change » (Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 14).

Selon cette hypothèse, un grammème reste marqué par son sens originel et sa désémantisation n'est pas nécessairement complète. Il pourrait ainsi rester des traces du sens source, même aux stades le plus avancés de la grammaticalisation. Les auteurs donnent l'exemple de *will* et *shall* en anglais, *cf.* (2) *vs* (3) :

(2) *Shall* I call you a cab ? (Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 16)

(3) *Will* I call you a cab ? (*ibid.*, p. 16)

On dira ainsi plutôt (2) que (3) car *will* est encore marqué de l'idée de désir ou de volonté. Il semblerait en effet étrange que le locuteur demande s'il veut appeler un taxi.

Même les morphèmes les plus grammaticalisés pourraient ainsi rester marqués par leur sens lexical originel. Bybee, R. Perkins et Pagliuca (*cf. ibid.*, p. 17–19) considèrent donc que, bien que que les grammèmes ne sont plus que des éléments relationnels, il est certainement plus utile d'étudier les différents sens d'un grammème, comme autant de maillons d'une même chaîne, l'un ayant donné naissance à l'autre, et d'essayer de comprendre les mécanismes qui ont conduit un grammème d'un contexte d'emploi à un autre, que d'essayer de trouver le noyau sémantique abstrait, le dernier dénominateur commun entre tous les sens d'un grammème, *i.e.* que de ne regarder un élément grammatical qu'à un moment donné, n'avoir qu'un point de vue synchronique. La diachronie permettrait ainsi de comprendre les restrictions d'emploi de *will* par exemple, *cf. supra*. Une des hypothèses fortes de la *théorie de la grammaticalisation* est que l'étude diachronique d'un morphème grammatical peut aider à comprendre son fonctionnement en synchronie (*cf.* aussi B. Heine 2003, p. 577).

6.2.5 Érosion sémantique et phonétique

L'hypothèse de l'*érosion* vient du constat que les éléments grammaticaux d'une langue sont d'ordinaire plus courts que les éléments lexicaux, et que les éléments les plus fréquents d'une langue sont souvent plus courts que les éléments plus rares. Il semble donc qu'une réduction du matériel phonique accompagne souvent la perte du matériel sémantique (*cf.* aussi *ibid.*).

L'hypothèse est en effet que le développement du sens grammatical est caractérisé par la co-évolution dynamique du sens et de la forme [10]. Les grammèmes seront donc souvent dans les premiers stades de leur évolution des expressions périphrastiques, et, dans les derniers stades, des affixes.

6.2.6 Stratification

Enfin, Bybee, R. Perkins et Pagliuca (*cf.* 1994, p. 21–22) notent que souvent, dans une langue, il existe plusieurs morphèmes grammaticaux qui peuvent exprimer un sens grammatical similaire. Par exemple, l'idée de futur peut être exprimée par *will*, *shall*, *be going to* en anglais.

10. *Cf.* « our hypothesis is that the development of grammatical material is characterized by the dynamic coevolution of meaning and form » (*ibid.*, p. 20).

Le phénomène montrerait que le développement d'un marqueur grammatical n'est pas conditionné par la perte ou le dysfonctionnement de ses prédécesseurs [11] (*cf.* aussi *i.a.* B. Heine 2003, p. 589).

En français, à côté de *devoir* + infinitif, pour exprimer une nécessité, on peut utiliser *falloir* + infinitif ou *avoir à* + infinitif. On remarque cependant que chaque marqueur a ses spécificités, comme on pourrait aussi arguer qu'il ne s'agit pas à proprement parler de sens futurs similaires *supra*. Les spécificités des marqueurs au sens similaires peuvent être en partie dues, si l'on suit les hypothèses de Bybee, R. Perkins et Pagliuca (1994, *cf.* 6.2.1), au fait que chacun vient de sources lexicales différentes (*falloir* exprimait initialement le manque, sens que ne garde aujourd'hui que l'expression *s'en falloir de*, *avoir* exprime la possession et *devoir* le fait d'être redevable). *Falloir* + infinitif exprimant la nécessité est attesté depuis le XV^{e} siècle et *avoir à* + infinitif depuis le XI^{e} siècle Robert, Rey-Debove et Rey ; Picoche, *cf. Debere* (*devoir*) + infinitif était déjà utilisé en latin pour marquer une obligation (ainsi que la probabilité selon Kronning 1990, p. 304 ; ou Bertocchi et Orlandini 2001, p. 54, *cf.* 7.3), et en latin, on employait également l'adjectif verbal pour exprimer l'obligation.

6.2.7 Causes de la grammaticalisation

L'hypothèse de la *stratification* ou des *couches* (*layering*, *cf.* Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 21), c'est-à-dire l'hypothèse selon laquelle l'arrivée d'un nouveau marqueur n'implique pas la disparition d'un marqueur plus ancien, ou n'est pas due à la disparition du marqueur précédent, subsume l'hypothèse fondamentale de Bybee, R. Perkins et Pagliuca selon laquelle les langues ne développent pas des catégories grammaticales par *besoin* (communicatif, hypothèse souvent avancée, *cf. i.a.* B. Heine 2003, p. 578 ; Marchello-Nizia 2006, p. 21) :

> (i) On ne peut pas affirmer qu'une langue a BESOIN de tel ou tel marqueur grammatical car aucun n'est universel. [...]
>
> (ii) Deux marqueurs ou plus peuvent parfois remplir des besoins communicatifs très similaires. Ceci ne devrait pas se produire si seuls les besoins communicatifs motivaient la grammaticalisation.
>
> (iii) Les marqueurs flexionnels sont souvent redondants en contexte, ce qui suggèrent que les locuteurs n'ont pas vraiment BESOIN de leur présence.
>
> (iv) Finalement, le cas présenté dans Bybee 1985, repris de Silva-Corvalán 1985, montre que la propagation du conditionnel en espagnol au détriment de l'imparfait du subjonctif, a en réalité CRÉÉ de l'ambiguïté plus qu'elle n'a augmenté l'expressivité. (d'après Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 298) [12]

11. « the rise of a new marker is not contingent on the loss or dysfunction of its predecessors » (Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 21).

12.

(i) We cannot claim that a language NEEDS a particular gram-type because no gram-type is universal. [...]

La grammaticalisation, ne répondant pas à un besoin, constitue donc pour Bybee, R. Perkins et Pagliuca un processus plus *mécanique* que *fonctionnel*. Cette idée nous paraît très juste, cependant, il nous semble que, premièrement, des éléments grammaticaux peuvent avoir des sens proches mais sont rarement synonymes au sens strict et possèdent chacun subséquemment des contextes d'emploi privilégiés. Deuxièmement, un grammème jugé plus commode ou plus approprié (plus pertinent peut-être (au sens de la *théorie de la pertinence*, *cf.* 4.4.2.2)) qu'un autre par les locuteurs dans tel contexte d'emploi finira par éliminer, par l'usage, son concurrent. Autrement, on explique mal la disparition de certains marqueurs, tels que l'adjectif verbal latin ou l'emploi de *devoir* « auxiliaire du futur prochain » (*cf.* 7.2.3).

Plus récemment, dans le cadre de *théorie de la pertinence*, on a suggéré que le *principe de pertinence* (*cf.* 4.4.2.2) pouvait être un élément déclencheur du processus de grammaticalisation (*cf. i.a.* Nicolle 1996, 1998, 2011 ; De Mulder 2008). En effet, dans ce cadre, la grammaticalisation est décrite comme un processus de *procéduralisation* qui rend compte du passage d'un sens conceptuel à un sens procédural. Les informations procédurales réduisant le coût de traitement en fournissant des indications sur la manière de manipuler les représentations (*cf.* 4.4.2.2), elles augmentent la pertinence de l'énoncé.

Cependant, comme le souligne très justement De Mulder (2008, p. 363), si la *théorie de la pertinence* permet d'avancer des hypothèses intéressantes concernant les raisons de la grammaticalisation ou le point de départ du processus, elle ne peut rendre compte du processus complet, et notamment de la phase de conventionnalisation puisqu'elle considère que toutes les implicatures sont contextuelles et qu'elle a ainsi tendance à rejeter l'idée qu'il existe des implicatures conversationnelles généralisées. Si la *théorie de la pertinence* ne nie pas que des contenus de sens qui sont originellement des enrichissements pragmatiques peuvent finir par être encodés par les items linguistiques (*cf.* Wilson 2004), elle n'a pas traitée ce type de processus.

6.3 Cartes sémantiques diachroniques et synchroniques de la modalité (van der Auwera et Plungian 1998)

Se fondant sur les recherches, et les cartes sémantiques succinctes, de Bybee, R. Perkins et Pagliuca (*cf.* 1994, p. 176 *sqq.*), van der Auwera et Plungian (1998) tracent des cartes sémantiques précises de la modalité. Ces cartes sémantiques sont des représentations inter-linguistiquement valables des liens synchroniques et diachroniques existant

(ii) Two or more markers can arise to fulfill very similar communicative needs. This would apparently not occur if only communicative need were motivating grammaticization.

(iii) Inflectional markers are often redundant in context, suggesting that speakers do not really NEED them to be there.

(iv) Finally, a case is presented in Bybee 1985 from Silva-Corvalán 1985 which shows that the spread of Conditional marker in Spanish at the expense of the Imperfect Subjunctive actually CREATES ambiguity rather than increasing expressiveness.

entre les sens ou emplois modaux, pré-modaux et post-modaux (*cf.* VAN DER AUWERA et PLUNGIAN 1998, p. 79). La *théorie de la grammaticalisation* a en effet une dimension à la fois synchronique et diachronique bien que son fondement soit diachronique (*cf.* B. HEINE 2003, *cf.* 6.1).

VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (*cf.* 1998, p. 86, 88) ne traitent pas la question de la représentation du sens en mémoire et parlent d'*emplois ou sens* (*meanings or uses*). En effet, certains sens ou emplois sont plus conventionnalisés dans certaines langues que dans d'autres, et les cartes sémantiques ne peuvent représenter les liens d'homonymie, de polysémie ou de simple enrichissement pragmatique qui peuvent exister entre les différents marqueurs ou sens des marqueurs.

Ils proposent la carte reproduite en 6.1 page ci-contre de la *possibilité* et la carte reproduite en 6.2 page suivante de la *nécessité*. À gauche du rectangle sont représentées les sources lexicales entourées d'une ligne discontinue ; à droite figurent les sens ou emplois post-modaux. Le rectangle sert à délimiter les emplois ou sens proprement modaux. Les sources lexicales ne sauraient en effet être considérées comme modales puisqu'elles appartiennent au lexique [13] et que, selon la définition de la modalité adoptée par VAN DER AUWERA et PLUNGIAN, cette dernière ne concerne que le domaine sémantique de la *nécessité* et de la *possibilité*. Ceci explique également que les emplois ou sens post-modaux sont considérés comme tels : ils communiquent des notions, par exemple temporelles ou évidentielles, qui sortent du champ strict de la possibilité et de la nécessité. Les flèches entre les différents emplois ou sens indiquent la direction du développement sémantique. La carte représentée en 6.3 page 164 fusionne les deux cartes précédentes, des emplois ou sens post-modaux étant communs à la nécessité et à la possibilité (*cf. ibid.*, p. 98), et ajoute les autres emplois ou sens post-modaux relevés par VAN DER AUWERA et PLUNGIAN qu'ils ne font pas figurer sur leurs cartes.

En ce qui concerne la modalité du possible en français communiquée par *pouvoir*, on peut suivre le parcours de grammaticalisation supposé sur la carte 6.1 ou 6.3 en partant du sens source pré-modal « be strong » (« être fort », *cf.* 5.1). Cette source mène d'abord à la possibilité intérieure au participant (*cf.* 2.2.2.2). À partir de cette possibilité intérieure, peut se développer une possibilité extérieure au participant (*cf.* 2.2.2.1). Cette dernière peut se *spécialiser* (*cf. ibid.*, 88 ; 92–93, et 6.4) en possibilité déontique (*cf.* 2.2.1). La possibilité épistémique (*cf. i.a.* 2.3) se développe à partir de la possibilité radicale extérieure au participant.

Concernant la nécessité en français exprimée par *devoir*, le parcours de grammaticalisation supposé, *cf.* cartes 6.2 ou 6.3, commence à partir de la source lexicale « owe » (« devoir quelque chose à quelqu'un », *cf.* 5.1). À partir de cette source peut se développer un sens de nécessité déontique (*cf.* 2.2.1) qui peut se *généraliser* (*cf.* 6.4) à son tour en nécessité extérieure au participant (*cf. ibid.*, p. 88, 95, et 6.4). Enfin, à partir de la nécessité extérieure au participant, qui englobe la nécessité déontique (*cf.* 2.2.2), peut se développer le sens de nécessité épistémique (*cf. i.a.* 2.3).

13. La question du statut grammatical des marqueurs modaux n'est pas remise en question par VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (1998). En général, dans la théorie de la grammaticalisation, on considère que les items peuvent être plus ou moins grammaticaux (*cf.* B. HEINE 2003).

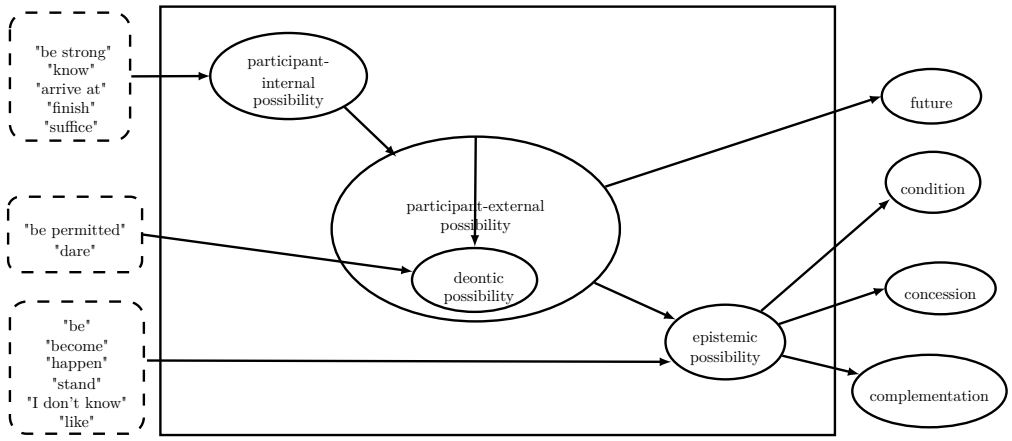

FIGURE 6.1 – Carte sémantique de la possibilité (*To possibility and beyond*, *ibid.*, p. 94)

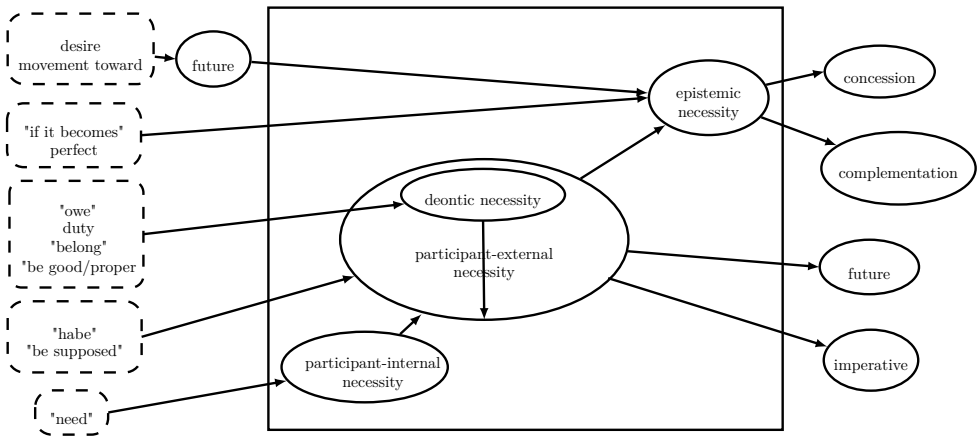

FIGURE 6.2 – Carte sémantique de la nécessité (*To necessity and beyond*, *ibid.*, p. 97)

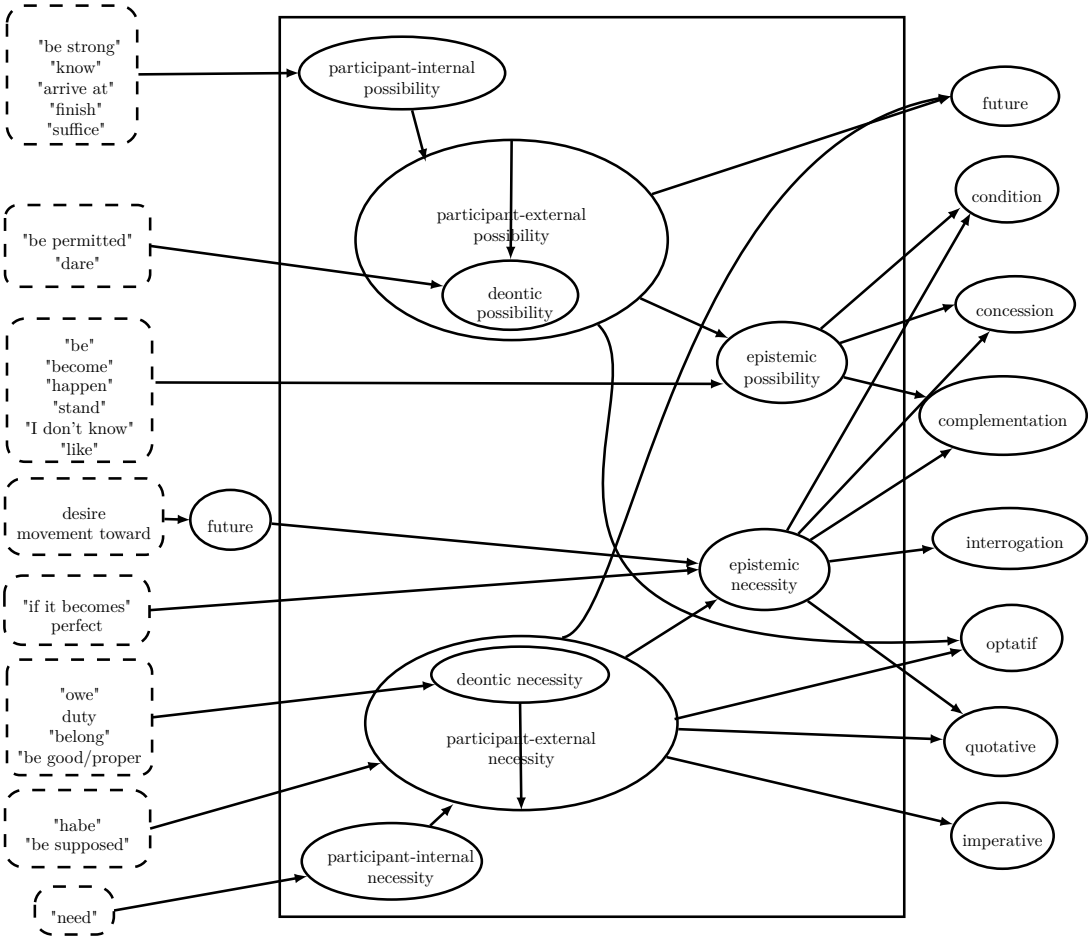

FIGURE 6.3 – Carte sémantique de la possibilité et de la nécessité (d'après VAN DER AUWERA et PLUNGIAN 1998, p. 98)

Comme on le voit sur les cartes 6.1, 6.2 ou 6.3, les emplois ou sens post-modaux (*cf.* 2.7) peuvent trouver leur origine dans des sens ou emplois radicaux comme épistémiques[14]. Les sens ou emplois de *condition*, *concession* et de *complémentation* peuvent se développer à partir de la possibilité ou de la nécessité épistémique. Les sens ou emplois futur et optatif se développent à partir de la possibilité ou de la nécessité radicale extérieure au participant.

L'emploi ou sens de *condition* fait référence à certains emplois, par exemple, de *mocht* en néerlandais ou *should* en anglais, *cf.* (4), dans lesquels le marqueur signale que la proposition qu'il introduit est une conditionnelle. Ni *pouvoir* ni *devoir* en français ne peuvent remplacer un *si* hypothétique :

(4) Mocht ik ziek worden, zoek dan een vervanger.
might I sick become search then a substitude
« Should I get sick, look then for a substitute. » (*ibid.*, p. 93)
« Si je tombe malade/Si je devais tomber malade, alors cherchez un remplaçant. »

L'emploi ou sens de *concession* concerne par exemple *mogen* en néerlandais ou *may* en anglais (ou *pouvoir* en français, *cf.* 2.7.3.1), *cf.* (5) :

(5) Hij mag dan een genie zijn, dat is een fout.
he may then a genius be that is a mistake
« He may be a genius, yet that is a mistake. » (*ibid.*, p. 93)
« C'est peut-être un génie, mais ça c'est une erreur[15]. »

On a vu à la section 2.7.3 que *devoir* (avec l'aide du subjonctif toutefois et une inversion du sujet) comme *pouvoir* ont des emplois concessifs, *cf.* respectivement (6) et (7) :

(6) *Je vous le dit monsieur, et,* dût-il *m'en coûter la vie, je vous le répèterais encore : vous avez tort envers votre fille, elle est plus raisonnable que vous ne l'êtes.* (*Eugénie Grandet*, p. 198)

(7) *Il* peut *bien être Bulgare ou Grec, je ne fais pas de différence.* (*Alexis Zorba*, p. 255)

La *complémentation* renvoie aux emplois de certains marqueurs qui se trouvent associés *quasi* automatiquement à certaines subordonnées sans que leur contribution au niveau du sens soit notable, il s'agit de cas d'*harmonie*[16] (*cf.* Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 219 *sqq.*). van der Auwera et Plungian (1998, p. 96) donnent comme exemple, concernant le domaine modal de la nécessité, *should* en anglais associé au verbe *suggest* :

(8) I suggest that you should call immediately.
je suggère que tu devrais appeler immédiatement

14. Pour une étude plus détaillée des emplois ou sens post-modaux en français en rapport avec les emplois ou sens identifiés par van der Auwera et Plungian, *cf.* Barbet et Vetters (2013).

15. L'énoncé avec *peut-être* nous semble plus naturel que « Il peut être un génie, ... ».

16. *Harmonic modality* ou *modal concord* (*cf.* Portner 2009, p. 149).

« Je suggère que tu appelles immédiatement. »

En français, avec les verbes modaux, on ne trouve pas vraiment de cas clair de complémentation, c'est-à-dire d'association *systématique* de *devoir* ou *pouvoir* à telle ou telle subordonnée ou construction syntaxique. *Pouvoir* et *devoir* peuvent néanmoins se trouver dans des subordonnées avec un sens quelque peu redondant par rapport à celui du verbe de la principale (*cf.* 5.2.1.3), quand *pouvoir* se trouve dans une subordonnée avec un verbe signifiant « permettre » dans la principale par exemple, *cf.* (9) ou (10) :

(9) *Par ta mercit, se tei plaist, me* cunsent
Que mun nevold poisse *venger, Rollant !* (*Roland*, v. 3108–3109)
« Par ta bonté, accorde-moi de pouvoir,
je t'en supplie, venger mon neveu Roland. [17] » [18]

(10) *Ne* permets *point aussi qu'on* puisse *te moquer* (Montchrestien, *Aman*, cité par Gougenheim 1929, p. 164)

Les exemples fournis par Gougenheim (*cf. ibid.*, p. 163–170) sont peut-être parfois discutables (*cf.* 5.2.1.3). En (10) par exemple, *pouvoir* a peut-être plus un sens proche de « avoir l'occasion » qu'un sens pléonastique de permission.

Des marqueurs de possibilité ou nécessité radicale peuvent développer des sens ou emplois *futurs*. Dans le domaine sémantique de la possibilité, on trouve cependant peu d'exemples de marqueurs ayant développé un tel sens dans les langues étudiées par Bybee, R. Perkins et Pagliuca (1994) (*cf.* van der Auwera et Plungian 1998, p. 94). *Pouvoir* en français ne semble pas avoir d'interprétation future possible. Selon Gougenheim (1929, p. 79–80), le modal peut toutefois servir de « suppléant du futur seulement si, en analysant l'idée à exprimer, la pensée y découvre une nuance de possibilité ou d'éventualité. Son emploi est donc beaucoup moins général que celui de *devoir*, tout en étant possible dans les cas où *devoir* aurait une tout autre valeur (ainsi dans les propositions finales) ». Ainsi en (11), si l'on suit le raisonnement de Gougenheim, le modal servirait de suppléant au subjonctif futur :

(11) *Alez vous en seürement ;*
Maugrez qu'il en puissent *avoir,*
Vous ferai vostre honor ravoir. (*Théophile*, v. 94–96)
« Allez-vous-en rassuré ;
Si mécontent qu'on en soit,
je vous ferai recouvrir votre honneur. »

En français, c'est surtout *devoir* qui a développé des emplois futurs (*cf.* 2.9), dès l'ancien français (*cf.* 7.2.3).

L'emploi ou sens *optatif* trouve son origine dans la nécessité ou la possibilité radicale selon van der Auwera et Plungian. On le trouve par exemple en anglais avec *may*,

17. Sauf mention contraire, les traductions fournies des textes du corpus sont celles présentées à la section 7.1.

18. Littéralement : « consens que je puisse… »

cf. (12), ou en allemand avec *mögen*, *cf.* (13). Dans les deux cas, on peut traduire le souhait en français avec *pouvoir* au subjonctif :

(12) May *he live a hundred years!* (VAN DER AUWERA et PLUNGIAN 1998, p. 107)
« *Puisse*-t-il vivre cent ans ! »

(13) Möchten doch alle eure guten Wünsche in Erfüllung gehen !
might still all your good wishes in fulfillment go
« May all your good wishes become true ! » (Drosdowski 1984, cité par *ibid.*, p. 107)
« *Puissent* tous tes vœux devenir réalité ! »

Le souhait communiqué grâce à un marqueur de nécessité est également attesté en russe (*cf. ibid.*, p. 107). En français, *devoir* n'a pas d'emploi optatif, même au subjonctif.

Des marqueurs de nécessité peuvent finalement développer des emplois ou sens post-modaux injonctifs, évidentiels d'ouï-dire ou d'interrogation. L'emploi injonctif fait référence à la modalité orientée vers l'agent (*cf.* BYBEE, R. PERKINS et PAGLIUCA 1994, p. 177-179), que nous avons traitée, à la suite de KRONNING (1996), comme un sens dérivé pragmatiquement de la modalité déontique (*cf.* 2.8.1).

Devoir en français (ou *must* en anglais) n'a pas d'emploi évidentiel d'ouï-dire (*cf.* BARBET et VETTERS 2013 ; BARBET 2012b) comme *moeten* en néerlandais par exemple, *cf.* (14) :

(14) Het moet een goede film zijn.
it must a good film be
« It is said to be a good film. » (VAN DER AUWERA et PLUNGIAN 1998, p. 109)
« Il paraît que c'est un bon film. »

Devoir n'a pas non plus d'emploi interrogatif. Cet emploi ou sens fait référence à certains marqueurs de nécessité en danois ou suédois par exemple qui seraient utilisés comme particules interrogatives (*cf. ibid.*, p. 109). Nous reviendrons sur les différents sens ou emplois qu'ont pu développer les verbes modaux français à la fin du chapitre 7, après l'étude des interprétations de ces verbes en français médiéval.

Pour résumer les hypothèses de BYBEE, R. PERKINS et PAGLIUCA (1994) et VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (1998) concernant la modalité en général, on peut proposer le parcours diachronique schématisé représenté en 6.4 page suivante, qui va donc du sens lexical au domaine sémantique post-modal (qui ne communique plus à proprement parlé des sens liés à la modalité du nécessaire ou du possible) en passant par la modalité radicale et la modalité épistémique.

La modalité aléthique est absente des cartes de VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (*ibid.*). Comme nous l'avons noté à la section 2.5, ces auteurs considèrent que la modalité épistémique peut être subjective ou objective et qu'elle inclut la certitude. La modalité épistémique subsume donc sur leurs cartes modalités épistémique subjective, épistémique objective et aléthique.

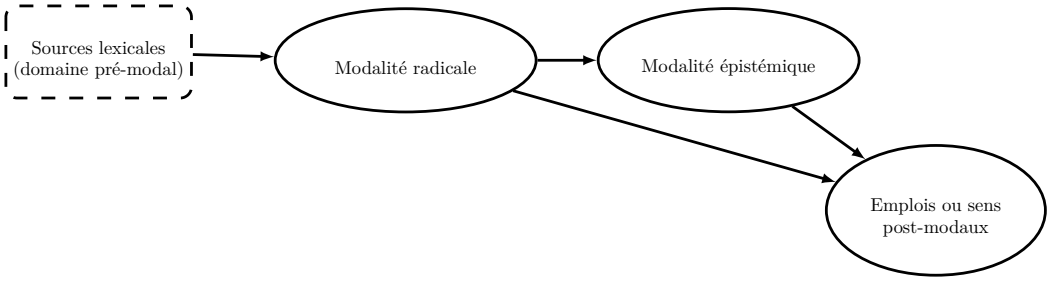

FIGURE 6.4 – Carte sémantique diachronique générale simplifiée de la modalité (d'après BARBET et VETTERS 2013, p. 319)

6.4 Les mécanismes de changement sémantique

Des mécanismes de changement sémantique de natures différentes [19] sont à l'origine du développement des divers sens grammaticaux en général et des sens modaux en particulier. Certains mécanismes de changement sémantique exigent toutefois que le marqueur source possède encore un matériel sémantique suffisant. Certains mécanismes de changement sémantique vont donc plutôt opérer avec une source lexicale, ou à des stades précoces de la grammaticalisation, tandis que d'autres opèreront à des stades plus avancés, où la généralisation (*cf. infra*) ou la métaphorisation (*cf.* 6.4.1) du sens par exemple ne peuvent plus intervenir, l'item ayant déjà un sens général sous-spécifique (*cf. i.a.* VAN DER AUWERA et PLUNGIAN 1998, p. 285).

Comme on l'a évoqué à la section précédente, certains sens peuvent se *spécialiser* ou, à l'inverse, se *généraliser* pour donner naissance à d'autres emplois ou sens [20]. Ce serait le cas par exemple, selon VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (*ibid.*), de la possibilité radicale extérieure au participant qui se spécialise en possibilité déontique, ou de la nécessité déontique qui se généralise en nécessité radicale extérieure au participant (*cf.* 6.3).

Les phénomènes de spécialisation et généralisation peuvent être mis en rapport avec, respectivement la *spécification* (*narrowing*) et l'*élargissement* (*loosening*, *broadening*) traités dans le cadre de la pragmatique lexicale de la *théorie de la pertinence* (*cf. i.a.* WILSON 2004 ; WILSON et CARSTON 2007). Ces processus sont des processus pragmatiques généraux qui permettent de communiquer en contexte un concept différent de celui encodé par le mot utilisé.

19. *Cf.* « our examination of a large number of cases in the domains of tense, aspect, and modality suggests that there is no one simple mechanism of change that produces grammatical meaning, but rather that there are several mechanisms or types of change » (BYBEE, R. PERKINS et PAGLIUCA 1994, p. 24).

20. On parle de façon générale, dans la théorie de la grammaticalisation, d'*extension* ou de *généralisation* contextuelle (*cf. i.a.* Antoine MEILLET 1912 ; B. HEINE 2003, p. 579–580 ; BYBEE 2003, p. 605) qui réfère simplement au fait qu'un item, au cours du processus de grammaticalisation, va se trouver employé dans des nouveaux contextes dans lesquels il ne pouvait pas être employé précédemment. Au terme du processus de grammaticalisation, les items ont toutefois souvent un sens plus général qui leur permet d'être utilisés dans de plus nombreux contextes différents et donc plus fréquemment (*cf. i.a.* BYBEE, R. PERKINS et PAGLIUCA 1994 ; BYBEE 2003).

La *spécification* met en évidence une sous-partie du sens encodé linguistiquement. C'est ainsi que l'on comprend par exemple que *boire* en (15) signifie « boire de l'alcool » :

(15) Je ne *bois* pas ce soir. (d'après Wilson et Carston 2007)

L'*élargissement* – dont l'*approximation*, ainsi que l'*extension métaphorique*, sont des sous-catégories – implique l'emploi d'un item dans un sens plus général que le sens encodé. Par exemple, *vide* en (16) peut être employé alors que la bouteille n'est pas totalement vide mais suffisamment vide pour justifier telle ou telle action telle que prendre la bouteille pour la mettre dans la benne pour le recyclage :

(16) Cette bouteille est *vide*. (d'après *ibid.*)

Ces processus pragmatiques généraux sont utilisés abondamment dans le langage sans qu'ils ne produisent nécessairement la création de nouveaux sens (conventionnels ou encodés), voire de nouveaux items. Il est notamment nécessaire que le sens élargi ou réduit soit suffisamment répété pour se *conventionnaliser*. La fréquence est déterminante à différents niveaux dans le processus de grammaticalisation (*cf.* Traugott et Dasher 2001 ; Bybee 2003 ; De Mulder 2008). Nous noterons simplement ici qu'un phénomène doit être répété pour avoir quelque influence sur les représentations mentales (*cf.* Bybee 2003, p. 622 ; De Mulder 2008, p. 363).

6.4.1 Métaphorisation

On peut concevoir, quoiqu'on ne puisse le pas prouver selon Bybee, R. Perkins et Pagliuca (1994) le phénomène ne laisse pas de traces, une *extension métaphorique*, c'est-à-dire un déplacement de sens du domaine du concret vers le domaine de l'abstrait, par exemple du monde physique et social vers le monde des croyances et du raisonnement (*cf. i.a.* Traugott et König 1991, p. 213 ; Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 24–25, 283–285 ; Traugott et Dasher 2001, p. 28).

En ce qui concerne les verbes modaux, l'hypothèse métaphorique est défendue par E. Sweetser (1990) à propos de verbes modaux anglais (*cf.* 4.4.2.2). Ainsi, par exemple, *may* exprime l'absence d'obstacle soit dans le monde réel pour exécuter une action (sens littéral radical), soit dans le monde épistémique pour arriver à une conclusion (sens métaphorique épistémique).

Concernant *must*, Bybee, R. Perkins et Pagliuca (1994, p. 284) considèrent que dans le domaine radical déontique, le locuteur affirme que le sujet est obligé de faire quelque chose, tandis que dans le domaine épistémique le locuteur affirme que la proposition est obligée d'être vraie et donc qu'elle est probablement vraie. Ce processus de métaphorisation répond aux critères de Heine *et al.* (1991, cités par *ibid.*, p. 286) selon lesquels un changement sémantique ne peut être une métaphorisation du sens que si le transfert se fait du plus concret au plus abstrait et que si la structure relationnelle, ou image-schéma, du sens est conservée. Les paraphrases de E. Sweetser ou de Bybee, R. Perkins et Pagliuca concernant *must* rappellent les noyaux de sens de *may* et *can*,

cf. (17), et *must*, *cf.* (18), définis M. Perkins (1982, 253, *cf.* 4.4.2) :

(17) *may*/*can* : $K(C$ does not perclude $X)$
« $K(C$ n'empêche pas $X)$ »

(18) *must* :$K(C$ entails $X)$
« $K(C$ a pour conséquence $X)$ »

Selon cette sémantique, la structure relationnelle est la même que *may* (et *can*) ou *must* aient une interprétation radicale ou épistémique. Cependant, dans une interprétation radicale, X représente l'occurrence d'un événement et dans une interprétation épistémique, il représente la vérité d'une proposition. K est un ensemble de lois, naturelles et sociales quand il s'agit d'interprétations radicales, et rationnelles quand il s'agit d'interprétations épistémiques. C représente toujours quant à lui un ensemble de circonstances (*cf.* 4.4.2).

Si Bybee, R. Perkins et Pagliuca (*cf.* 1994, p. 199–200, 283–284) pensent que l'évolution du sens radical au sens épistémique s'est effectué par métaphorisation du sens en ce qui concerne *must*[21], les deux lectures – radicale et épistémique – n'étant jamais possibles dans le même contexte (*cf.* aussi données section 4.5.2 bien qu'elles soient moins catégoriques), pour ce qui est de *may*, leur étude des emplois de ce verbe modal en moyen anglais les pousse à défendre que l'évolution de *may* radical à *may* épistémique s'est faite, non par métaphorisation, mais par conventionnalisation d'implicature.

6.4.2 Conventionnalisation d'implicature

La conventionnalisation d'implicature est selon Bybee, R. Perkins et Pagliuca (*ibid.*), au contraire de la métaphorisation, un processus lent qui laisse des traces. En effet, pour qu'une implicature devienne conventionnelle, il faut que les situations dans lesquelles elle est présente soient assez récurrentes pour qu'elle finisse par être considérée comme faisant partie intégrante du sens. On s'attend donc à trouver un premier stade où le premier sens implique le second, un deuxième stade durant lequel les deux sens sont présents ensemble, et enfin, au dernier stade, le second sens doit se rencontrer seul. Au contraire, quand le changement sémantique se fait par extension métaphorique, le changement n'est pas progressif mais soudain.

On trouve en moyen anglais beaucoup d'occurrences de *may* dont le sens radical implique un sens épistémique, ainsi en (19) :

(19) Ze ar a sleper ynslyze, þat mon may slyder hider (*Sir Gawain and the Green Knight*, l. 1209)
« You are so unwary a sleeper that someone can sneak in here » (*ibid.*, p. 198)
« Vous êtes un dormeur si imprudent que quelqu'un peut se glisser ici »

Selon Bybee, R. Perkins et Pagliuca (*ibid.*, p. 198), « someone *can* sneak in here » (« quelqu'un peut_{R} se glisser ici ») implique « someone *may* sneak in here » (« quelqu'un peut_{E} se glisser ici »). Environ un tiers des occurrences de *may* dans le *Gawain* peut

21. Analyse remise en cause par Traugott et Dasher (2001, p. 130-132) notamment.

être interprété comme communiquant une possibilité radicale aussi bien qu'épistémique et les deux tiers restant sont sans ambiguïté radicaux. L'interlocuteur/lecteur est donc en droit d'inférer, dans un nombre substantiel de cas, un sens de possibilité épistémique accompagnant le sens littéral de possibilité (*ibid.*, p. 198). Les auteurs pensent donc que l'évolution du sens radical de *may* à son sens épistémique s'est faite par *conventionnalisation d'implicature* ou *inférence*.

Le concept de conventionnalisation d'implicature a été développé notamment par Traugott et Dasher (*cf. i.a.* Traugott et Dasher 2001 ; Traugott 2008) sous le nom de *Invited Inference Theory of Semantic Change* (IITSC).

Les inférences invitées (*invited inferences*) ont d'abord été proposées dans un tout autre contexte que celui de la *théorie de la grammaticalisation* par Geis et Zwicky (1971) pour rendre compte du fait que par exemple (20) sera interprété comme communiquant (20-b.) alors que (20-a.) n'est pas une implication de (20) :

(20) Si tu tonds la pelouse, je te donnerai cinq francs. (d'après *ibid.*)
   a. Si tu ne tonds pas la pelouse, je ne te donnerai pas cinq francs.
   b. Si et seulement si tu tonds la pelouse, je te donnerai cinq francs.

La conditionnelle en (20) se trouverait, par inférence invitée, interprétée par le destinataire comme une bi-conditionnelle (20-b.).

Traugott et Dasher généralisent, dans la IITSC, les inférences invitées [22] aux implicatures conversationnelles (*cf.* Grice 1968). Les implicatures conversationnelles particularisées sont renommées, dans cette théorie, *inférences invitées*, et les implicatures conversationnelles généralisées (*cf. ibid.*, et 8.4.1), *inférences invitées généralisées*. Quand une inférence invitée devient plus saillante dans la communauté, quand elle devient une inférence invitée *généralisée*, le second sens (l'implicature) peut se conventionnaliser (*cf.* Traugott et Dasher 2001 ; Traugott 2008). Les inférences invitées émergeraient quand le locuteur formule son énoncé de telle façon que le destinataire se sente invité à tirer l'implicature, garantissant ainsi que l'implicature est entendue comme faisant partie du sens communiqué (*cf.* Traugott 2008 ; Nicolle 2011).

La conventionnalisation d'inférences (invitées) a parfois été décrite comme une forme de *métonymisation* (*cf. i.a.* Traugott et König 1991 ; De Mulder et Vanderheyden 2010, *cf.* 7.3.5).

6.5 Perspectives

La *théorie de la grammaticalisation* est une théorie [23] puissante en ce qu'elle permet de faire des prédictions (i) sur les différentes interprétations que les marqueurs grammaticaux en général, et modaux en particulier pour ce qui nous intéresse, peuvent recevoir en synchronie dans une langue, comme (ii) sur leurs parcours d'évolution sémantique.

22. Marchello-Nizia (*cf.* par exemple 2006, p. 37) traduit *invited inferences* par *inférences suggérées*.
23. Son statut de *théorie* a été remis en question (*cf.* par exemple pour un résumé des discussions B. Heine 2003). Ce débat théorique dépasse cependant le cadre de cette thèse.

Dans le chapitre suivant (7), à partir de l'étude de leurs emplois en français médiéval, nous tenterons de vérifier les prédictions de Bybee, R. Perkins et Pagliuca (1994) et van der Auwera et Plungian (1998) concernant le développement des sens ou emplois modaux. Nous proposerons également des hypothèses relatives aux mécanismes de changement sémantique à l'œuvre dans leur évolution.

Chapitre 7

Interprétations de *devoir* et *pouvoir* en ancien et moyen français

7.1 Introduction : motivation de l'époque choisie

Cette étude diachronique se concentre sur les périodes de l'ancien et du moyen français pour trois raisons. La première est que depuis Gougenheim (1929) on s'est peu intéressé aux interprétations des verbes modaux à cette époque, on a donc peu de données et il semblait intéressant, si ce n'est nécessaire, d'étudier les interprétations de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval grâce aux outils qu'ont pu fournir les études linguistiques depuis 1929.

Deuxièmement, l'étude de Huot (*cf.* 1974, p. 181) concluant à une absence de changements remarquables concernant les interprétations de *devoir* entre l'époque classique et le français moderne, il semblait nécessaire d'examiner une époque antérieure.

Enfin, le choix de l'époque est également motivé par l'hypothèse de Gougenheim (1929, p. I) selon laquelle « le véritable développement des périphrases verbales est seulement d'époque romane » et que, si « ces périphrases modales n'étaient pas inconnues du latin, elles se sont développées et fortifiées en ancien et en moyen français, l'auxiliaire tendant à devenir une sorte d'exposant modal » (*ibid.*, p. 155).

Ces remarques nous ont laissé penser que le français médiéval pouvait être une des époques clefs qu'évoquent Bybee, R. Perkins et Pagliuca (1994). Afin de comprendre comment certains changements particuliers se produisent et les mécanismes qui les sous-tendent, écrivent-ils, il est souvent nécessaire d'examiner l'emploi des grammèmes dans les textes à des périodes durant lesquelles ils subissent des changements particuliers [1] (*cf. ibid.*, p. 24). L'étude des emplois de *devoir* et *pouvoir* dans les textes médiévaux peut donc être en mesure d'éclairer leur évolution diachronique et les changements sémantiques qui y sont en jeu.

1. « to understand how particular changes proceed and the mechanisms that drive them, it is often necessary to look at the use of grams in text at periods in which they are undergoing particular changes » (Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 24).

Réciproquement, comme le suggère la *théorie de la grammaticalisation*, nous sommes partie du principe que l'étude de l'évolution sémantique de *devoir* et *pouvoir* aiderait à la compréhension de leur fonctionnement en français moderne (*cf.* 6.1 et 6.2.4). Notamment, si c'est bien vers cette époque que s'effectue le véritable développement des verbes modaux comme le suggère Gougenheim (*cf. supra*), l'étude des emplois de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval pourrait apporter des données concernant les mécanismes de changement sémantique. Il semble en effet important d'essayer de déterminer si la métaphore ou la métonymie, ou quelque autre mécanisme de dérivation du sens, est à l'origine des interprétations épistémiques ou post-modales, et vers quelle époque elles se sont développées.

Le but de cette étude des verbes modaux en français médiéval est donc, premièrement, de vérifier les hypothèses de Bybee, R. Perkins et Pagliuca (1994) ou van der Auwera et Plungian (1998) (*cf.* notamment 6.3) concernant le français puisqu'ils n'ont pas de données dans cette langue ; et deuxièmement, de tester l'hypothèse métaphorique de notamment E. Sweetser (1990) (*cf.* 4.4.2.2 et 6.4.1) concernant l'anglais, à propos du français. Nous verrons au chapitre 9 que le lien, métaphorique ou métonymique, qui peut unir les différents sens d'un item polysémique peut avoir des conséquences sur sa représentation en mémoire.

L'étude se base un corpus d'environ 800 occurrences relevées dans des textes en ancien et moyen français que l'on trouve, accompagnées de leurs traductions, dans l'annexe A. Les références des textes et des traductions se trouvent dans la bibliographie à la rubrique *Textes médiévaux et traductions*. Le corpus comporte environ 500 occurrences de *pouvoir* et 300 occurrences de *devoir*. Il est constitué à partir des textes énumérés ci-dessous. Ces textes relèvent de genres, de formes et de tons différents, nous avons ainsi essayé d'obtenir un échantillon relativement représentatif des emplois de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval :

(i) *La Vie de Saint Alexis*, poème hagiographique anonyme en décasyllabes composé vers 1040. L'édition de Perugi utilisée se base sur sept manuscrits, dont le plus ancien et le plus complet, en anglo-normand, a été rédigé entre 1115 et 1123. Les traductions fournies sont de Mermier et Melhado White (dans Perugi 1972).

(ii) *La Chanson de Roland*, poème épique anonyme en décasyllabes, composé vers 1080. L'édition de Segre utilisée suit le manuscrit d'Oxford, en anglo-normand, rédigé vers 1125. Nous avons également consulté l'édition et la traduction de L. Gautier. La traduction qui figurera sous le texte en ancien français est cependant, sauf mention contraire, celle de Short.

(iii) *Le Roman de Renart* (branches I, Ia, Ib et II ; texte établi et traduit par Dufournet et Méline), rédigé par différents auteurs entre 1171 et 1250.

(iv) *Le Jeu de Robin et de Marion* et *Le Jeu de la Feuillée* (édition et traduction de Dufournet), pièces en vers de Adam de la Halle, dont le manuscrit, rédigé en picard, date de la fin du XIII^{e} siècle ou du début du XIV^{e} siècle.

(v) *Le Miracle de Théophile* de Rutebeuf (édition et traduction de Dufournet), pièce en vers écrite vers 1260.

(vi) *Le Mesnagier de Paris* (édition de Brereton et Ferrier avec traduction de Ueltschi), texte en prose du XIV^e^ siècle, ouvrage didactique, à la fois livre de morale et traité d'économie domestique, dont les manuscrits datent du XV^e^ siècle. Nous avons relevé, approximativement, les dix premières occurrences de *devoir* et *pouvoir* de chaque article, chacun traitant de sujets très divers, de la contenance à l'église aux recettes de cuisine en passant par la chasse à l'épervier.

(vii) *Les Cent Nouvelles Nouvelles*, recueil de nouvelles en prose, dont l'auteur – ou les auteurs, mais un rédacteur unique semble plus plausible – reste inconnu. Les nouvelles ont été réunies en un volume au plus tard en 1467, on trouve une description du manuscrit dans un inventaire dressé à cette date des livres de la bibliothèque du duc de Bourgogne. L'unique manuscrit connu aujourd'hui aurait été copié une vingtaine d'années plus tard. La langue de ce manuscrit, selon l'éditeur F. P. Sweetser « contient un assez grand nombre de formes archaïsantes, des régionalismes caractéristiques du nord de la France ». Nous avons relevé les occurrences de *devoir* et *pouvoir* dans les vingt premières nouvelles. Les traductions proposées sont de Dubuis.

(viii) *Farces du Moyen Âge*, recueil présenté et traduit par Tissier, regroupant les farces *Le Cuvier*, *Le Chaudronnier*, *Le Savetier Calbain*, *Le Pâté et la tarte*, *Maître Mimin étudiant*, *Jenin fils de rien*, *Le Badin qui se loue*, *Un Amoureux*, *Le Ramoneur de cheminée*, *Le Meunier dont le diable emporte l'âme en enfer*, *Le Bateleur*, et *Les Gens Nouveaux*. Ces textes, vraisemblablement rédigés à la fin du XV^e^ siècle, nous sont parvenus par des éditions du XVI^e^ siècle, sauf *Le Meunier dont le diable emporte l'âme en enfer*, farce d'André de La Vigne, qui était destinée à être un épisode divertissant du *Mystère de saint Martin* représenté en 1496, et dont nous conservons le manuscrit original.

Suite à la description des interprétations de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval (section 7.2), nous tenterons de reconstituer les parcours de grammaticalisation de ces verbes modaux et les mécanismes qui ont sous-tendu leurs évolutions sémantiques (section 7.3).

7.2 Interprétations de *devoir* et *pouvoir* en ancien et moyen français

Les interprétations radicales de *devoir* et *pouvoir* sont largement majoritaires dans notre corpus (*cf.* 7.2.1). Les interprétations épistémiques, si elles ne sont pas inconnues du français médiéval, sont beaucoup plus rares (*cf.* 7.2.2). Pour *devoir* notamment, nous n'avons relevé qu'une seule occurrence épistémique en moyen français et une occurrence ambiguë en ancien français. Concernant *pouvoir*, la plupart des interprétations épistémiques semblent relever plus de l'épistémique objectif ou de l'aléthique que de l'épistémique subjectif (*cf.* 7.2.3). On trouve en revanche déjà certaines interprétations discursives ou post-modales des verbes modaux en français médiéval (*cf.* 7.2.4).

7.2.1 Interprétations radicales

7.2.1.1 Possibilité ou nécessité interne au participant

L'interprétation radicale de capacité de *pouvoir* (ou incapacité quand le modal est nié) est très bien représentée dans le corpus. Le sujet peut être un être animé, *cf.* (1), un être animé humain, *cf.* (3), (4), (5) et (6), comme un objet, *cf.* (2) :

(1) *Siet el ceval qu'il cleimet Salt Perdut :*
Beste nen est ki poisset *curre a lui.* (*Roland*, v. 1554–1555)
« Il monte le cheval qu'il appelle Saut-Perdu ;
il n'y a bête qui puisse courir aussi vite que lui. »

(2) *Plus qu'arcbaleste* ne poet *traire un quarrel,*
Devers Espaigne en vait en un guarét. (*Roland*, v. 2265–2266)
« Plus loin encore qu'une portée d'arbalète, [2]
il se dirige vers l'Espagne, dans un guéret. »

(3) *S'ele veit home a son plaisir,*
Ne puet pas *son voloir tessir* (*Renart*, I, Ia et Ib, v. 2001–2002)
« si elle trouve un homme à son goût,
elle est incapable de réprimer son désir »

(4) *Dont regarda Sarre qu'elle estoit brehaigne et* ne pouoit *avoir enfant, dont elle estoit moult dolante.* (*Mesnagier*, I, v, l. 106–108)
« Sarah considéra alors qu'elle était stérile et qu'elle ne pouvait avoir d'enfant, ce qui l'affligea fort. »

(5) *Et ainsi vous conseille je que ce que vostre mary dira en conseil, que vous ne le revelez point a quelque personne, tant soit privee de vous, et vainquez en ce la nature des femmes qui est telle, sicomme l'en dit, qu'elles* ne peuent *riens celer.* (*Mesnagier*, I, viii, l. 40–45)
« Ainsi, je vous conseille de ne révéler à personne ce que votre mari vous confiera, pas même à un de vos proches ; ce faisant vous triompherez de la nature des femmes dont le propre, d'après ce qu'on dit, est d'être incapable de cacher quoi que ce soit. »

(6) *Je sçay de vray, s'elle entendoit*
Par trop parler ou sermonner
Que ne peusse plus *ramonner ,*
Vela Jehan du Houx rué jus. (*Farces*, *Le ramoneur de cheminées*, v. 113–116)
« Je sais que si elle apprenait, à nous entendre trop parler, que je ne puis plus ramoner, voilà Jean Lehoux terrassé. »

Nous n'avons pas repéré d'occurrence d'*auto-obligation* (*cf.* 2.2.2.2). Si l'on considère que cette interprétation n'est qu'un cas d'*obligation pratique* (*cf.* 2.2.2.2), son absence

2. Littéralement : « Plus loin qu'une arbalète ne peut tirer une flèche »

s'explique aussi par le fait que l'obligation pratique reste relativement dans notre corpus (*cf.* 7.2.1.2).

7.2.1.2 Possibilité et nécessité externes au participant

L'interprétation d'obligation pratique de *devoir* est attestée en français médiéval. Elle est cependant peu répandue dans les textes en ancien français du corpus. Nous n'en avons en effet relevé que deux occurrences, très proches, dans le *Le Roman de Renart* :

(7) *Mez, einz qu'en* doive *vendenger,*
Quit ge Renart movoir tel gerre
Ne le garra ne clef ne serre
Ne mur ne fosse desfensable. (*Renart*, I, Ia et Ib, v. 250–253)
« Mais, avant le temps des vendanges,
je compte lancer une guerre si terrible contre Renart
que rien ne pourra le préserver : ni clé, ni serrure,
ni muraille ni fossé de défense. »

(8) *Lor pere quident bien venger*
Ainz que l'en doive *vendenger.* (*Renart*, I, Ia et Ib, v. 2825–2826)
« Ils espèrent avoir vengé leur père
avant le moment des vendanges. »

On peut, en (7) et (8), interpréter *devoir* comme communiquant une obligation pratique car on est obligé de vendanger quand le moment est venu pour ne pas perdre la récolte. On remarque que le modal a disparu des traductions au profit de « avant le temps/le moment des vendanges ». On peut rapprocher cet emploi de *devoir* de ce que Buridant (2000, p. 294) appelle l'*habituel* qu'il glose par « ce qui doit arriver de manière prévisible », il donne l'exemple repris en (9) :

(9) *Ceo fu el tens que paen* durent *seer* (PoèmeAN AT, 4842, cité par *ibid.*, p. 294)
« C'était la saison où les païens avaient l'habitude de faire la moisson »

L'interprétation habituelle peut être due au fait que certaines obligations pratiques, telles que vendanger ou moissonner, se renouvellent chaque année au même moment. L'habitude vient du fait que c'est toujours au même moment que l'on est obligé de faire quelque chose, et ces obligations pratiques deviennent en quelque sorte, comme dans les exemples (7), (8) ou (9), des repères temporels. Dans un contexte où un verbe comme *vendenger* ou *seer* régi par le modal est associé à un repère temporel (*el tens* en (9) ou *einz que* en (8) et (7)), *devoir* d'obligation pratique peut avoir un effet de sens d'habituel.

Dans le corpus, l'obligation pratique[3] communiquée par *devoir* est surtout bien représentée en moyen français, notamment dans *Le Mesnagier de Paris*, dans les articles qui traitent du jardinage, de la chasse à l'épervier et de la cuisine, *cf.* (10), (11), (13), (14) et (15). Le caractère téléologique de cette obligation est explicite, les énoncés contiennent souvent un complément marquant le but, comme dans (10) à (12) ; :

(10) *Et les* doit *l'en actachier et faire leurs gistes et leur lit dessoubz ou encoste la perche ou son esprevier sera percié quant il l'avra,* afin que lors l'esprevier les voye continuellement [et congnoisse], et aussi qu'ilz congnoissent l'esprevier [...]. (*Mesnagier*, III, ii, l. 30–34)
« Il faut donc les attacher et préparer la niche où ils dorment sous ou à côté de la perche sur laquelle se trouvera l'épervier, une fois capturé : l'oiseau doit voir continuellement les chiens et les connaître, et vice versa. »

(11) *Item,* pour garder que ton potage ne s'aourse *tu le* doiz *remuer ou fons du pot et regarder que les tisons ne touchent au fons ; et s'il est ja commencé a aourser tu* doiz *tantost rechanger en ung autre pot.* (*Mesnagier*, II, v, l. 6–9)
« Item, pour empêcher ton potage d'attacher, tu dois remuer le fond du pot en veillant à ce que les tisons ne le touchent pas ; s'il a déjà commencé à attacher, tu dois aussitôt le verser dans un autre pot. »

(12) [...] *prie a monseigneur, pour Dieu ! que de sa grace il luy veille enseigner qu'elle* doit *faire* pour garder ce pouvre devant de cheoir. (*Les Cent Nouvelles Nouvelles*, *La Troysiesme nouvelle*, l. 51–54)
« elle prie monseigneur, au nom de Dieu, de lui faire la grâce de bien vouloir lui enseigner ce qu'elle doit faire pour empêcher ce pauvre devant de tomber. »

Dans d'autres cas, est indiqué ce qui arrive si l'on ne se plie pas à l'obligation pratique, c'est-à-dire le contraire du but à atteindre :

(13) *Et de toutes icelles les premieres venues sont les plus chieres ; et* doivent *estre mengees le jour qu'elles sont escossees,* ou autrement elles deviennent noires et aigres. (*Mesnagier*, II, ii, l. 19–22)
« Ces premières fèves sont les plus chères. On doit les manger le jour même où on les écosse, autrement elles deviennent noires et aigres. »

(14) *Nota que marjoleine et violectes que l'en veult garder en yver contre la froidure l'en* ne *les* doit mie *mectre soudainement de froit a chault ne de moite a froit ;* car qui longuement les garde l'iver en ung celier moite et soudainement les mect au sec, il les pert. (*Mesnagier*, II, ii, l. 23–27)
« Nota que la marjolaine et les violettes que l'on veut préserver en hiver du froid, il faut éviter de les passer brusquement du froid au chaud, et d'une atmosphère

3. Selon Gougenheim (1929, p. 201), l'obligation pratique, qu'il nomme *obligation matérielle*, marque « une nécessité matérielle, exprimée d'ordinaire par le tour passif *être obligé de* », et cet emploi de *devoir* serait répandu en particulier dans le nord de la France et en Belgique. Kronning (1996, p. 111) note quant à lui que « dans le français moderne standard, tel qu'il se reflète dans [son] corpus, cet emploi est parfaitement normal et fréquent ».

humide au froid : celui qui pendant l'hiver les garde longtemps dans un cellier humide puis les met brusquement dans un endroit sec, il les perd. »

(15) *Item, carpe* doit *estre trescuite,* ou autrement c'est peril de la menger. (*Mesnagier*, II, iv, l. 126–127)
« Item, la carpe doit être très cuite, sinon il est dangereux d'en manger. »

Comme nous l'avons noté à la section 3.4.2, il n'est pas toujours possible de trouver un raisonnement téléologique à la base d'une occurrence de *pouvoir* communiquant une possibilité matérielle. La plupart des occurrences de *pouvoir* communiquant une possibilité externe au sujet n'a pas le caractère téléologique de la modalité pratique. L'énoncé (16) est un des rares exemples qui ait attiré notre attention, dans lequel le modal pourrait avoir un effet de sens de possibilité pratique. On peut en effet retrouver une prémisse téléologique car l'auteur y explique que l'on peut faire six choses différentes pour ne pas avoir de puces dans son lit l'été :

(16) *Et en esté gardez que en vostre chambre ne en vostre lit n'ait nulles puces : ce que vous* pouez *faire en six manieres, sicomme j'ay oy dire.* (*Mesnagier*, I, vii, l. 79–81)
« En été, veillez à ce qu'il n'y ait point de puces dans votre chambre ou dans votre lit : pour l'éviter, vous avez six possibilités [4], d'après ce que j'ai entendu dire. »

On rencontre en revanche beaucoup d'occurrences de *pouvoir* radical dont la source est formée par des circonstances externes au sujet, *i.e.* des conditions matérielles, mais qui n'ont pas le caractère téléologique de la possibilité pratique :

(17) *De tutes parz l'unt si avirunét,*
C'est avis unches hom n'*i* poet *habiter.* (*Saint Alexis*, v. 574–575)
« De tous côtés ils l'ont entouré
De telle sorte que nul ne le peut approcher. »

(18) *Vos li durrez urs e leons e chens,* [. . .]
Ben en purrat *lüer ses soldeiers.* (*Roland*, v. 30–34)
« envoyez-lui des ours, des lions, des chiens, [. . .]
il en pourra bien payer ses soldats. »

(19) *Et a l'endroit du secret mal fut fait ung beau pertus, par le quel damp cordelier le* povoit *apertement choisir.* (*Les Cent Nouvelles Nouvelles*, *La secunde nouvelle*, l. 111–113)
« A l'endroit du mal caché fut fait un beau trou par lequel messire Cordelier pouvait aisément l'apercevoir. »

Concernant la possibilité ou la nécessité radicale *déontique*, elle est courante dans le corpus. Comme nous l'avons définie en 2.2.1, la modalité déontique (*théorique* chez

4. Littéralement : « ce que vous pouvez faire de six manières ».

Kronning 1996, 2001c) trouve sa source dans une norme ou loi sociale, morale, religieuse, *etc. Devoir* communique une obligation *morale* en (20) et (21) :

(20) *Mais jasoit-ce que plourer atrempéement soit permis, toutesvoies plorer desmesuréement est deffendu, et pour ce l'on* doit *garder la mesure que Sénèque met.* (*Mesnagier*, I, ix, l. 58–61)
« Cependant, s'il est permis de pleurer avec modération, il est défendu de pleurer sans retenue : voilà pourquoi il convient d'observer cette mesure prônée par Sénèque. »

(21) *Garde bien dessoubz et desseure ;*
Se autrement faicte, soyez seure,
Que doit *faire preude femme,*
Je compteray au retourner. (*Farces*, *Un Amoureux*, v. 23–26)
« Veillez minutieusement à tout. Si vous agissez autrement, soyez sûre que ce que doit faire une honnête femme, j'en demanderai compte au retour. »

L'obligation théorique est *légale* en (22), *sociale* en (23) et *religieuse* en (24) ou (25) :

(22) *Mes se ne fust bone creance*
Dont nus ne doit *avoir dotance,* [...]
La cort quidast ce fust mençoingne. (*Renart*, I, Ia et Ib, v. 465–468)
« Mais, s'il ne s'était agi d'un article de loi
que nul ne doit mettre en doute [...]
la cour aurait cru que c'était un mensonge. »

(23) *Et ne laissera, pour rien que luy puist advenir, qu'il ne l'advertisse de tout ce que loyal serviteur* doit *faire a son maistre.* (*Les Cent Nouvelles Nouvelles*, *La XIIIe nouvelle*, l. 150–153)
« Aussi, quoiqu'il lui puisse arriver, il ne laissera pas de faire son rapport sur tout ce qu'un loyal serviteur doit rapporter à son maître. »

(24) *E dist al rei : « Salvét seiez de Deu,*
Le glorius, que devuns *aürer !* (*Roland*, v. 123–124)
et dit au roi : « Salut au nom de Dieu,
Dieu le glorieux que nous devons adorer !

(25) *Aprez fait on l'offrande, en laquelle on* doit *offrir en la main du prestre aucune chose en signiffiance que l'en offre son cuer a Dieu* [...] (*Mesnagier*, I, iii, l. 73–75)
« Ensuite on fait l'offrande : on doit poser quelque chose dans la main du prêtre pour signifier que l'on offre son cœur à Dieu »

Est communiquée en (26) ou (27) une possibilité déontique (permission) *religieuse* :

(26) *Onc, foi que doi sainte Marie,*
Ne fis de mon cors puterie

Ne mesfet ne maveis afere
Q'une none ne poïst *fere.* (*Renart*, I, Ia et Ib, v. 175–178)
« jamais, par la foi que je dois à sainte Marie
je n'ai livré mon corps à la débauche
ni au dévergondage, ni à rien
qu'une nonne n'aurait pu faire. »

(27) *Ensi* n'*en* poes *vous aler,*
Car, puis que sainte eglise apaire
Deus gens, che n'est mie a refaire. (*Feuillée*, v. 47–49)
« Vous ne pouvez pas partir ainsi,
car, dès que la Sainte Eglise unit
deux personnes, impossible de rien changer. »

Comme le note Kronning (*cf.* 1996, p. 128) à propos de *devoir*, ces catégories ne sont cependant pas toujours discrètes, lois morales, légales, sociales et religieuses s'entremêlant parfois. Ainsi, par exemple, l'obligation que l'on pourrait appeler féodo-vassalique, *cf.* (28), très présente dans *La Chanson de Roland*, se situe entre l'obligation légale, l'obligation sociale et l'obligation morale :

(28) *Hom sui Rollant, jo ne li* dei *faillir.* (*Roland*, v. 801)
« Homme de Roland, je ne lui ferai pas défaut. »
« Je suis l'homme de Roland, et ne dois point lui faillir » (Traduction de L. Gautier 1876)

Finalement, dans le corpus, on rencontre encore beaucoup d'occurrences de *pouvoir* que l'on peut paraphraser par « avoir lieu de, avoir sujet de, avoir des raisons de », que Gougenheim (1929, p. 222) rapproche de l'emploi de *pouvoir* « pour donner ou demander à autrui la faculté d'accomplir une action », *i.e.* de la modalité déontique orientée vers le locuteur (*cf. i.a.* Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 179, et 2.2.1). La source de cette permission, que l'on pourrait dire *affaiblie* ou *généralisée*, n'est plus ni le locuteur ni une loi éthique, sociale, *etc.* mais un état de choses ou une série de faits :

(29) *Pleindre* poüms *France dulce, la bele*
De tels barons cum or remeint deserte ! (*Roland*, v. 1695–1696)
« Nous pouvons plaindre France la douce, la belle,
si démunie à présent de tels chevaliers ! »

(30) *Il n'a beste en la cort le roi*
Qui ne *se* püist *pleindre de moi.* (*Renart*, I, Ia et Ib, v. 1071–1072)
« Il n'y a pas de bête à la cour du roi
qui n'ait une raison de se plaindre de moi [5]. »

5. Littéralement : « qui ne puisse se plaindre de moi ».

Nous reviendrons sur cet emploi de *pouvoir* à la section 7.2.4.2 car il est souvent proche d'interprétations telles que l'intensification (*cf.* 2.7.1) ou la légitimation (*cf.* 7.2.4.3), comme en (29).

7.2.2 Interprétations épistémiques

Les interprétations épistémiques de *pouvoir* et *devoir* sont attestées en français médiéval. Nous avons repéré plusieurs occurrences dans le corpus, certes peu nombreuses, et plus courantes avec *pouvoir*, *cf.* (31) à (36), qu'avec *devoir*, *cf.* (37), mais clairement épistémiques :

(31) *Dïent paien : « Issi* poet *il ben estre ».* (*Roland*, v. 61)
« Les paiens disent : « C'est peut-être bien vrai ! [6] »

(32) *Naimes li dux puis establist la sedme*
De Peitevins e des barons d'Alverne ;
.XL. milie chevalers poeent *estre.* [7] (*Roland*, v. 3061–3063)
« Puis le duc Naimes établit le septième
de Poitevins et de barons d'Auvergne ;
ils peuvent bien être quarante mille chevaliers. »

(33) *Bien* puet *estre qu'il nous donra.* (*Feuillée*, v. 884)
« Peut-être bien qu'il nous en donnera. »

(34) *Il* peult *bien estre ;*
Par Dieu, aussy on le m'a dit. (*Farces*, *Jenin, fils de rien*, v. 44–45)
« Ce peut bien être ; pardieu ! on me l'a déjà dit. »

(35) *En bonne foy, il* peult *bien estre*
Que ce soit il. (*Farces*, *Jenin, fils de rien*, v. 284–285)
« En bonne foi, il peut bien être que ce soit lui. »

(36) *Or attendez, bien se* peult *faire*
Que j'ay failly par advanture. (*Farces*, *Jenin, fils de rien*, v. 398–399)
« Là, attendez. Il peut bien se faire que par hasard je me sois trompé. »

(37) *Il n'eut gueres esté en son logis* [...] *qu'il ne perceust tantost que la chambriere de leans estoit femme qui* devoit *faire pour les gens.* (*Les Cent Nouvelles Nouvelles*, *La XVIII^e^ nouvelle*, l. 7–10)
« Il ne lui fallut pas bien longtemps [...] pour s'apercevoir que la femme de chambre qui était là était une personne qui devait avoir des bontés pour son prochain. »

6. Littéralement : « il peut bien être ainsi ».

7. *Pouvoir* exprime ici l'*approximation* selon Gougenheim (1929, p. 222) : « espèce particulière de la possibilité, l'approximation se marque fréquemment par le verbe *pouvoir* ». C'est le contexte numéral qui créé l'approximation, d'ailleurs présentée comme une sous-catégorie de la *possibilité* (*i.e.* possibilité épistémique) par Gougenheim.

L'exemple (38) est un extrait de chanson dont le texte ne donne que les deux vers suivants :

(38) *Aveuc tele compaignie*
doit *on* bien *joie mener.* (*Robin*, v. 421–422)
« Avec telle compagnie
On doit bien joie mener. »

Il manque à cette occurrence de *devoir* son contexte large. On peut toutefois faire une interprétation épistémique si l'on considère que l'adverbe *bien* porte sur le syntagme à l'infinitif qui suit le modal et non sur *devoir*. Une interprétation épistémique de *devoir bien* est en effet difficile (*cf.* Barbet 2012c). Le sens de *joie mener* oriente vers l'interprétation épistémique car il est difficile d'obliger quelqu'un à se réjouir ou se conduire joyeusement (*cf.* métarègle de Gosselin 2010, *cf.* 4.3.2). Nous avons cependant relevé une occurrence de *devoir joie mener* déontique :

(39) [. . .] *selon ce que dit saint Pol l'apostre en l'epistre aux Rommains, on* doit mener joye *avec ceulx qui ont joye et mainnent, et doit-on plourer avec ceulx qui pleurent.* (*Mesnagier*, I, ix, l. 55–58)
« comme le dit saint Paul dans l'Epître aux Romains : on doit se réjouir avec ceux qui sont heureux et qui se réjouissent, et pleurer avec ceux qui pleurent. [8] »

La lecture déontique de re est néanmoins annulée en (38) ou (39).

Pouvoir épistémique quant à lui, régit exclusivement le verbe *être*, *cf.* (31) à (36). Ce qui n'est pas surprenant quand on sait que l'adverbe épistémique *peut-être* s'est lexicalisé vers le XIII[e] siècle (Gougenheim 1929, p. 221). L'adverbe provient de l'agglutination de *puet (cel) estre*, « cela peut être » (*cf. Dictionnaire étymologique du français*).

On remarque la présence à plusieurs reprises de l'adverbe *bien* accompagnant *pouvoir* épistémique, *cf.* (31), (33), (34), (35) ou (36). Nous avons suggéré dans Barbet (2012c), à la suite de Martin (1990), que *pouvoir bien* épistémique était épistémique objectif (*cf.* 3.4.1, et *ibid.*, p. 88). Les interprétations épistémiques objectives de *pouvoir* ne sont pas évidentes à distinguer, si tant est qu'il est pertinent de les distinguer, de l'interprétation aléthique (*cf.* 3.4.1). Les occurrences de *pouvoir bien* citées ci-dessus pourraient trouver leur place dans la section suivante, consacrée aux emplois aléthiques.

7.2.3 Interprétations aléthiques

Dans l'extrait ci-dessous *pouvoir* communique une possibilité aléthique ou épistémique objective, *i.e.* une possibilité d'être *véridicible* (*cf.* 2.5 et 3.4.1). Le locuteur se base sur une observation réputée fiable :

(40) *Et pour bien juger ton urine*
Qui est clere comme verrine,
Il peult *bien estre, par ma foy,*

8. Saint Paul prêche pour la sympathie au sens étymologique.

Ton pere ; pourtant je ne sçay. (*Farces*, *Jenin*, v. 361–363)
« Et en jugeant bien ton urine, qui est claire comme une vitrine, il peut bien être, par ma foi, ton père ; pourtant je ne sais pas. »

Dans le corpus, ce sont surtout des occurrences de *ne pas pouvoir être* qui se laissent clairement interpréter comme épistémiques objectives/aléthiques :

(41) Ne poet *estra altra, turnent el consirrer,*
Mais la dolur ne pothent ublïer. (*Saint Alexis*, v. 156–157)
« Il ne peut en être autrement, elles se résignèrent ;
Mais elles ne peuvent oublier leur douleur. »

(42) *Andreit Tarson espeiret ariver*
Mais ne puet *estra, ailurs l'estot aller :*
Andreit a Rome les portet li orez. (*Saint Alexis*, v. 193–195)
« On espère arriver droit à Tarse,
Mais ce ne peut être, ailleurs il faut aller :
Le vent les porte droit à Rome. »

(43) *Voillent o nun sil laissent metra an terre :*
Co peisent els, mais altre ne puet *estra.* (*Saint Alexis*, v. 579–580)
« Qu'on le veuille ou non, on le laisse mettre en terre ;
Cela leur pèse, mais il n'en peut être autrement. »

(44) *Il* ne poet *estre qu'il seient desevrez :*
Seinz hume mort ne poet estre afinét. (*Roland*, v. 3913–3914)
Nul ne pourrait dès lors les séparer
le duel ne peut finir sans que l'un d'eux meure.

Nous n'avons pas relevé dans le corpus d'occurrence de *pouvoir* communiquant la sporadicité qui est aléthique selon Kronning (1996) ou Gosselin (2010) (*cf.* 2.6). Nous n'avons pas non plus repéré d'occurrences de *devoir* aléthique *stricto sensu* (*cf.* 2.5). On trouve par contre de nombreuses occurrences de *devoir futural*, aléthique selon Kronning (1996) (*cf.* 2.9).

Devoir futural peut avoir différentes interprétations, dont la *convention* (Gougenheim 1929, p. 68) (ou *convenu* chez Damourette et Pichon 1911–1940, t. V, p. 152) et l'*intention* (Gougenheim 1929, p. 68) qui ne sont pas toujours facilement distinguables en contexte. On trouve en (45) le *convenu*, un rendez-vous a en effet été fixé [9] :

(45) *Or devez vous savoir que tantdiz que les chevaliers se devisoient, madame se alla mettre dans le lict ou monseigneur* devoit *trouver sa chambriere* [...] (*Les Cent Nouvelles Nouvelles*, *La neufiesme nouvelle*, l. 79–81)
« Or il faut que vous sachiez que, pendant que les deux chevaliers bavardaient

9. *Cf. Elle charge a sa damoiselle que a la premiere foiz que monseigneur viendra pour la prier d'amours, que, trestous refuz mis arriere, elle luy baille jour a lendemain se trouver devers elle dedans sa chambre et en son lict* (l. 33–38).

entre eux, madame alla se mettre dans le lit où monseigneur devait retrouver sa chambrière »

En (46), il est malaisé, et il ne semble pas pertinent, de décider entre *convenu* et *intention* :

(46) *La main*
Luy mectrez dessus la poitryne,
En luy affermant que demain
Le doibt *venir voir sa cousine* (*Farces*, *Le meunier*, v. 194–197)
« Vous lui mettrez la main sur la poitrine, en lui affirmant que sa cousine viendra le visiter demain »

Gougenheim (*ibid.*, p. 68) regroupe convention et intention sous la même catégorie *convention* : « une convention pose pour l'avenir une obligation morale. Il en est ainsi pour une convention formelle telle que les clauses d'un traité [...] ou d'une convention moins formelle, mais non moins réelle [...]. Partant de là, *devoir* peut exprimer une intention d'exécuter une décision prise, dans un avenir plus ou moins lointain ».

Devoir futural peut aussi exprimer la *destinée* (*ibid.*, p. 70), comme en (47) par exemple :

(47) *An la sameine qued il s'en* dut *aller*
Vint une voiz treis feiz en la citét (*Saint Alexis*, v. 291–292)
« Au cours de la semaine qui devait voir sa mort,
Une voix par trois fois se fit entendre dans la cité »

La *destinée* est « ce qui a été voulu par Dieu, ce qui est écrit, ce qui est prédit » (Damourette et Pichon 1911–1940, t. V, p. 152). La mort d'Alexis est décidée par Dieu [10]. L'interprétation de *destinée* qui marquerait « l'obligation qui résulte d'une destinée à laquelle on ne peut se soustraire et qui a décidé à l'avance ce qui s'accomplira » (Gougenheim 1929, p. 70) est à rapprocher du *futur aléthique* et du *futur aléthique du passé, dit objectif* de Kronning (1996, 2001c, *cf.* 2.5).

En français médiéval, *devoir* futural a également un emploi très intéressant, dans lequel il a une interprétation de *futur prochain* (Gougenheim 1929, p. 85) ou d'*imminence* (Buridant 2000, p. 354–355). Il est ainsi utilisé pour exprimer l'idée d'« être sur le point de », *cf.* (48) :

(48) *Quant le* dut *prendre, si li caït a tere.* (*Roland*, v. 333)
« quand il alla pour le saisir, il lui tomba des mains. »

Quand il communique qu'un procès était « sur le point de se réaliser mais ne s'est pas réalisé effectivement par suite d'une péripétie qui l'a contrecarrée » (*ibid.*, p. 355), il est traduit par « manquer de, faillir » :

10. *cf. Or set il bien qued il s'en* deit *aller, / Cel son servant ad a sei apelét* (v. 279–280), « Il sait bien maintenant qu'il lui faut s'en aller : il a rappelé à lui son serviteur ».

(49) *Dahez ait vostre cosinage !*
Il me dut *torner a damage.* (*Renart*, I, Ia et Ib, v. 455–456)
« La peste soit de votre cousinage !
Il a failli m'en cuire. »

(50) *Ainsi conme la voie change,*
Lez un vergier d'un essart clos,
La dut *estre Renars enclos.* (*Renart*, I, Ia et Ib, v. 1218–1220)
« À un tournant de la route,
près d'un verger clôturé, dans un essart,
Renart faillit être encerclé. »

(51) *Tiecelin saut tos esmaiés,*
Qui dut *estre molt mal paiés* (*Renart*, II, v. 993–994)
« Tiécelin s'écarte, boulversé
par tant d'ingratitude.[11] »

Ce futur prochain ou imminent exprimé par *devoir* semble spécifique au français médiéval. On peut le rapprocher du futur périphrastique *aller* + infinitif (*cf.* Vetters et Barbet 2006). Le français médiéval ignorait cette périphrase qui ne se développera qu'à partir du XV^e^ siècle (*cf.* Buridant 2000, p. 354). Le français médiéval utilisait donc le futur comme en latin, où le français moderne emploie *aller* + infinitif, ou, dans certains cas, *devoir* (*cf.* Gougenheim 1929, p. 85). *Devoir* employé où l'on utiliserait *aller* communiquait un futur aspectuel, indiquant la *phase imminentielle* d'un procès (*cf.* Buridant 2000, p. 354).

On peut encore classer comme aléthiques les occurrences des verbes modaux non radicales au conditionnel (*cf.* Kronning 2001b). Ces occurrences, *cf.* (52) à (55) par exemple, semblent, à première vue, exprimer respectivement une probabilité ou une éventualité future :

(52) *Li soens orgoilz le* devreit *ben cunfundre,*
Kar chascun jur de mort si s'abandunet. (*Roland*, v. 389–390)
« Un tel orgueil devrait bien le perdre,
car tous les jours il s'expose à la mort. »

(53) *Et est assavoir que tous espaignolz qui sont bons pour la chasse du lievre ne sont pas bons pour le deduit de l'esprevier ; car ceulx qui sont bons pour le lievre queurent apres et le chacent et quant ilz l'ataignent le mordent, arrestent et tuent se a ce sont duiz, et autel* pourroient *il faire a l'esprevier.* (*Mesnagier*, III, ii, l. 34–40)
« Mais il faut savoir que les épagneuls qui se distinguent dans la chasse au lièvre ne sont pas de bons chiens pour la chasse à vol avec l'épervier. Car dressés à courir après le lièvre et à le chasser, puis à le mordre quand ils l'ont atteint, à l'immobiliser et à le tuer, ils pourraient agir de la même manière avec l'épervier. »

11. Littéralement : Tiécelin s'écarte bouleversé, qui avait failli être bien mal payé.

(54) *Si s'advisa que a l'adventure il s'estoit bouté dedans quelque busson pour paître, ou dedans aucun fossé herbu, dont il* pourroit *bien saillir quand il auroit le ventre plain.* (*Les Cent Nouvelles Nouvelles*, *La XII^e nouvelle*, l. 42–45)
« Aussi, lui vint-il à l'idée qu'il était bien possible que son veau se soit enfoncé au cœur de quelque buisson pour y paître ou au creux d'un fossé herbeux d'où il pourrait bien sortir quand il aurait le ventre plein. »

(55) *Toutes voyes de ce devez vous a part secrectement parler a moy et faire par mon conseil, pour ce que vous estes trop jeune et y* pourriez *bien estre deceue par vos gens mesmes.* (*Mesnagier*, II, iii, l. 99–102)
« Cependant, vous devez m'en informer en privé et agir selon mon conseil, parce que vous êtes très jeune encore ; vous pourriez être abusée par vos gens mêmes. »

Kronning (*ibid.*) et Dendale (1999) s'accordent sur l'hypothèse que *devrait* non radical relève du conditionnel hypothétique. Pour Kronning (2001b, p. 253), *devrait* non radical, serait « la conjonction à première vue aporétique de la nécessité et de l'hypothèse » (*ibid.*, p. 273), et dénoterait la « modalité hypothético-aléthique ». Selon son analyse, *devrait* non radical peut être paraphrasé par « si tout ce passe normalement (ce qui est probable), il sera nécessairement le cas que… » (*ibid.*, p. 253). L'adverbe *certes* (« assurément », *cf. Dictionnaire de l'ancien français*) en (56) oriente l'interprétation vers l'aléthique plutôt que l'épistémique, ainsi que l'adverbe *bien* en (54) ou (55).

(56) *Se mon sennor le roi plesoit*
Et une chose me fesoit
Qu'il voussist que je fusse moines, […]
Et me laissast vestir la haire,
Certes ce li devroit *molt plaire.* (Renart, I, Ia et Ib, v. 2007–2012)
« Si le bon plaisir de monseigneur le roi
était d'accepter
que je devinsse moine, […]
et de consentir que je revêtisse la haire,
il ne pourrait qu'en éprouver une vive satisfaction. »

7.2.4 Interprétations discursives ou post-modales

On trouve en français médiéval les verbes modaux dans différents actes de langage (*cf.* 2.8) tels que le *reproche*, *cf.* (57), ou le *regret*, *cf.* (58), dans lesquels *devoir* est au subjonctif (où le français moderne emploierait le conditionnel) :

(57) – *Iceste cose nus* doüses *nuncier,*
A tut le pople ki ert desconseilét :
Tant l'as celét, mult i as grant pechét. (*Saint Alexis*, v. 318–320)
« Tu aurais dû annoncer cette nouvelle,
A nous et tout le peuple qui était désemparé ;
Tu l'as tant caché que c'est grand péché de ta part. »

(58) *Se Deu ploüst, sire en* doüsses *estra.* (*Saint Alexis*, v. 420)
« S'il avait plû à Dieu, tu aurais dû être Seigneur. »

On les trouve également dans des actes directifs d'*injonction* (*devoir*), *cf.* (59), ou de *permission* (*pouvoir*), *cf.* (60) et (61) :

(59) *L'enseigne Carle n'i* devum *ublïer.* (*Roland*, v. 1179)
« Qu'on n'oublie pas le cri de guerre de Charles ! »

(60) *Si vous prie et requier qu'encores se* peust *passer ceste nuyt sans aultre chose a faire, attendant sur ce fait la grace de Dieu* [...] (*Les Cent Nouvelles Nouvelles*, *La XIIIIe nouvelle*, l. 146–149)
« Aussi, je vous demande instamment que cette nuit encore puisse se passer sans que rien soit accompli, dans l'attente, sur ce point, de la grâce divine. »

Ces modalités déontiques « orientées vers le locuteur » (*cf.* 2.2.1) apparaissent dans des contextes qui déclenchent une dérivation illocutoire (*cf.* 2.8). Ainsi, dans l'exemple (61), le mari donne la permission à sa femme de faire les oraisons au moment de la matinée qui lui convient le mieux :

(61) *Ces oroisons* pouez *vous dire a matines ou a vostre esveilier du matin, ou a l'un et a l'autre* [...] (*Mesnagier*, I, i, l. 125-126)
« Vous pouvez dire ces oraisons soit à l'heure de matines, soit quand vous vous réveillez, ou les deux »

Mais il se fait plus le porte-parole d'une licence religieuse qu'il ne donne lui-même une permission. Le mari n'est pas la source modale de la permission. Comme le note Nølke (2003, p. 183), « dans l'énoncé, *il n'est pas permis de fumer sur ce vol*, l'hôtesse n'est pas la source modale de l'interdiction ».

Les deux exemples qui suivent sont des demandes de permission :

(62) *Par ta mercit, se tei plaist, me cunsent*
Que mun nevold poisse *venger, Rollant !* (*Roland*, v. 3108–3109)
« Par ta bonté, accorde-moi de pouvoir,
je t'en supplie, venger mon neveu Roland. »

(63) *Quant Ysengrin m'accusera,*
De quanqu'il me demandera,
Que je li puisse *reson rendre*
Ou del noier ou del defendre (*Renart*, I, Ia et Ib, v. 1133–1136)
« lorsque Isengrin m'accusera ;
permets que je me justifie
point par point
en niant ou en me défendant »

En (63), l'énoncé est très proche du *souhait*, *cf.* (64), le souhait est toutefois souvent exprimé avec le subjonctif seul en ancien français.

(64) *Retenez ! Que malle rongne*
Vous puisse *tenir par le corps !* (*FarcesCuvier*, v. 199–200)
« Tenez bien le linge vers vous ! Que la gale puisse te ravager le corps ! »

Pouvoir peut se trouver encore dans des *suggestions de faire* (*cf.* Le Querler 1996, 2001) qui sont des actes directifs d'*invitation*, *cf.* (65). Ils peuvent également servir à proposer sa *candidature* (Barbet et Vetters 2013, *cf.* 2.8.1), *cf.* (66) et (67) :

(65) *Quant il dira « Renars l'enporte »,*
« Maugrez vostre », ce poes *dire.*
Ja nel porres mais deconfire. (Renart, branche II, v. 426–428)
« Quand il dira : « Renart l'emporte ! »
vous pouvez lui rétorquer : « Bien malgré vous ! »
Rien ne pourrait le mortifier davantage. »

(66) *« Seignurs baruns, qui purruns enveier*
Al Sarrazin ki Sarraguce tient ? »
Respunt Rollant : « Jo i puis *aller mult* ben *! »* (*Roland*, v. 252–254)
« Seigneurs barons, qui donc pourrons-nous envoyer
au Sarrasin qui tient Saragosse ? »
Roland répond : « Moi, je puis très bien y aller ! »

(67) *Se li reis voelt, jo i* puis *aler* ben. (*Roland*, v. 258)
« Si le roi veut, je puis bien y aller. »

Nous n'avons par contre repéré aucune occurrence de *pouvoir* dans des actes de langage indirects tels que *Peux-tu. . . ?* Comme nous l'avons vu à la section 2.8, les actes de langage dans lesquels apparaissent *devoir* ou *pouvoir* peuvent être analysés comme dérivés, *devoir* n'a pas de sens injonctif par exemple. Nous nous attarderons maintenant sur les emplois post-modaux de *pouvoir* suffisamment récurrents en français moderne pour avoir été traités dans la littérature (*cf.* 2.7).

7.2.4.1 Délibération

Gougenheim relève des interprétations *délibératives* de *devoir* en ancien français. Dans ce cas, l'énoncé exprimerait l'« incertitude sur la conduite à tenir » (Gougenheim 1929, p. 283). Cette interprétation surgit quand *devoir* radical se trouve dans une interrogative, directe, *cf.* (68), ou indirecte, *cf.* (69) :

(68) *Miserable, que* doy*-je fere ?* (*Farces*, *Les gens nouveaux*, v. 252)
« Malheureux, que dois-je donc faire ? »

(69) *Or ne sai je que fere* doi (*Théophile*, v. 42)
« Je ne sais plus ce que je dois faire »

La *délibération* est courante avec *pouvoir* également, *cf.* (70) et (71). Dans ce cas, comme en français moderne, le verbe modal est souvent suivi de l'adverbe *bien* (*cf.* 2.7.2,

11.4 et notamment Defrancq 2001 ; Barbet 2012c), *cf.* (71).

(70) *Mais que grant dyable* pourray-*je faire,*
Je ne sçay, pour le bien parfaire ? (*Farces*, *Savetier*, v. 395-396)
« Mais que diable pourrais-je faire, je ne sais, pour bien terminer cela ? »

(71) *Mais, quant je regarde à mon cas,*
Où la pourray-*je* bien *avoir mise ?* (*Farces*, *Savetier*, v. 386–387)
« Mais quand j'examine mon cas, où pourrais-je bien l'avoir mise ? »

7.2.4.2 Intensification

Comme on l'a noté à la section 7.2.1.2, on rencontre dans le corpus des occurrences de *pouvoir* que l'on peut paraphraser par « avoir lieu de, avoir sujet de, avoir des raisons de ». Ces occurrences se trouvent souvent dans des exclamatives comme en (72) :

(72) *Pleindre* poüms *France dulce, la bele :*
De tels barons cum or remeint deserte ! (*Roland*, v. 1695–1696)
Nous pouvons plaindre France la douce, la belle,
si démunie à présent de tels chevaliers !

Toutefois, même quand il n'apparaît pas dans des exclamatives, *pouvoir* peut avoir une interprétation d'intensification, *cf.* (73) :

(73) *E ! gentils hom, cum marie* puis *estra :*
Jo atendeie de te bones noveles,
Ore les vei si graimes e si pesmes. (*Saint Alexis*, v. 478–480)
Oh ! bon ami, comme je suis triste !
J'attendais de bonnes nouvelles de toi,
Mais, maintenant, je les vois pénibles et mauvaises !

Buridant (2000, p. 293) rapproche des interprétations de *pouvoir* « avoir lieu de, avoir raison de », des emplois du modal régissant le verbe *amer* « dans des vers formulaires en particulier », il donne l'exemple :

(74) *Il lo baise et acole, que mout lo* puet amer
« Il l'embrasse et le serre dans ses bras, car il a bien des raisons de l'aimer/lui qu'il aime tant » (Parise, v. 3058, cité par *ibid.*, p. 293–294)

On trouve dans *La Chanson de Roland* :

(75) *Li quens Rollant, quant il veit mort ses pers*
E Oliver, qu'il tant poeit amer*,*
Tendrur en out, cumencet a plurer. (*Roland*, v. 2215–2217)
« Le comte Roland, quand il voit ses pairs morts,
et Olivier qu'il aimait tant, ô combien !

il s'attendrit et commence à pleurer. »

Dans ces énoncés où le modal régit le verbe *aimer* en français médiéval, tournure qui serait l'ancêtre de notre « ce que tu peux… ! » selon Damourette et Pichon (1911–1940, *cf.* 2.7.1), pour Gougenheim ou Buridant (2000, p. 293), *pouvoir* n'y aurait qu'« un sens quasiment effacé ». Il sert, dans ces formules *quasi* figées, d'intensif à côté de *mout* ou *tant*. On trouve également dans *La Chanson de Roland*, le verbe *soloir* qui, dans le même co-texte, semble jouer le même rôle, *cf.* (76) ou (77) :

(76) *Sun filz ad mort qu'il tant* suleit *amer* (*Roland*, v. 2782)
« Il lui a tué son fils qu'il aimait tellement »

(77) *Ja est ço Rollant, ki tant vos* soelt *amer !* (*Roland*, v. 2001)
« Je suis Roland qui vous ai toujours aimé ! »

7.2.4.3 Légitimation

L'énoncé (78) peut recevoir une interprétation de *légitimation* ou *justification de la relation prédicative* (*cf.* 2.7.4). De même l'occurrence (72) page ci-contre.

(78) *Dïent Franceis : « Car il le* poet ben *faire !*
Se lui lessez, n'i trametrez plus saive ». (*Roland*, v. 278–279)
« Les Français disent : « Il peut bien le faire.
Le refuser, c'est envoyer quelqu'un de moins avisé. »

7.2.4.4 Concession

L'interprétation concessive de *pouvoir*, *cf.* (79), n'a été rencontrée qu'une seule fois dans le corpus, *cf.* (80) :

(79) *À quoi ça sert que Sarkozy et sa ministre des Finances se décarcassent ? Le Président* a beau *exhorter les banquiers à modérer leur voracité, Christine Lagarde* peut *bien menacer de leur couper les vivres, rien n'y fait.* (*Le Canard Enchaîné*, 21 janvier 2009)

(80) *Tel os* poes *vos bien ronger,*
S'aucun de vos me mene orgoil,
Ce meïme vos pent a l'ueil. (*Renart*, branche I,Ia et Ib, v. 230–232)
« Si l'un de vous fait le malin devant moi [12],
de ce plat de votre façon
vous goûterez aussi. »

12. Littéralement : « Vous pouvez bien ronger cet os ».

7.2.5 Récapitulatif des interprétations de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval

Le tableau 7.1 récapitule les différentes interprétations de *devoir* et *pouvoir* que nous avons relevé dans le corpus selon l'époque (ancien français et moyen français) et par rapport aux interprétations possibles en français moderne.

TABLEAU 7.1 – Interprétations de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval dans le corpus selon l'époque (ancien français ou moyen français) et par rapport aux interprétations possibles en français moderne

Verbe	Emploi	Interprétation		
		français moderne	ancien français	moyen français
devoir	radical	obligation théorique	✓	
		obligation pratique	?	✓
	aléthique	aléthique *stricto sensu*	∅	
		futur (convenu ou destinée)	✓	
		?	futur prochain (phase imminentielle)	
	épistémique	épistémique objectif	∅	
		épistémique subjectif	?	✓
pouvoir	radical	capacité	✓	
		possibilité matérielle	✓	
		permission	✓	
	épistémique	épistémique objectif/aléthique	✓	
		épistémique subjectif	✓	
	post-modal	délibération	✓	
		légitimation	✓	
		concession	✓	?
		intensification	✓ (?)	∅

Note. ✓ signifie que nous avons trouvé des attestations de l'interprétation dans le corpus en français médiéval, ∅ que nous n'en avons pas repéré, et ? que les attestations en français médiéval repérées sont sensiblement différentes des attestations en français moderne.

En ce qui concerne les emplois post-modaux repérés par VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (1998, *cf.* 6.3) mais non reportés dans le tableau 7.1, seul l'emploi *optatif* se rencontre dès l'ancien français. Il se rencontre néanmoins avec *pouvoir*, l'emploi s'est donc développé à partir d'un marqueur de possibilité, et non avec un marqueur de nécessité comme VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (*ibid.*) le prévoient sur leur carte.

On pourrait encore ajouter la *complémentation* (quoique le caractère systématique de l'association des verbes modaux avec certaines subordonnées soit discutable, *cf.* 5.2.1.3) car on trouve des exemples tels que (62) page 188.

Nous proposons la carte sémantique 7.1 page suivante qui est l'adaptation à *devoir* et

pouvoir des cartes de VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (*ibid.*) (*cf.* 6.3) selon les emplois ou sens attestés en français moderne et en français médiéval. Nous conservons pour l'instant la terminologie en anglais, une carte en français sera proposée à la section 7.3.5. La carte se lit comme les cartes de VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (*ibid.*) (*cf.* 6.3)

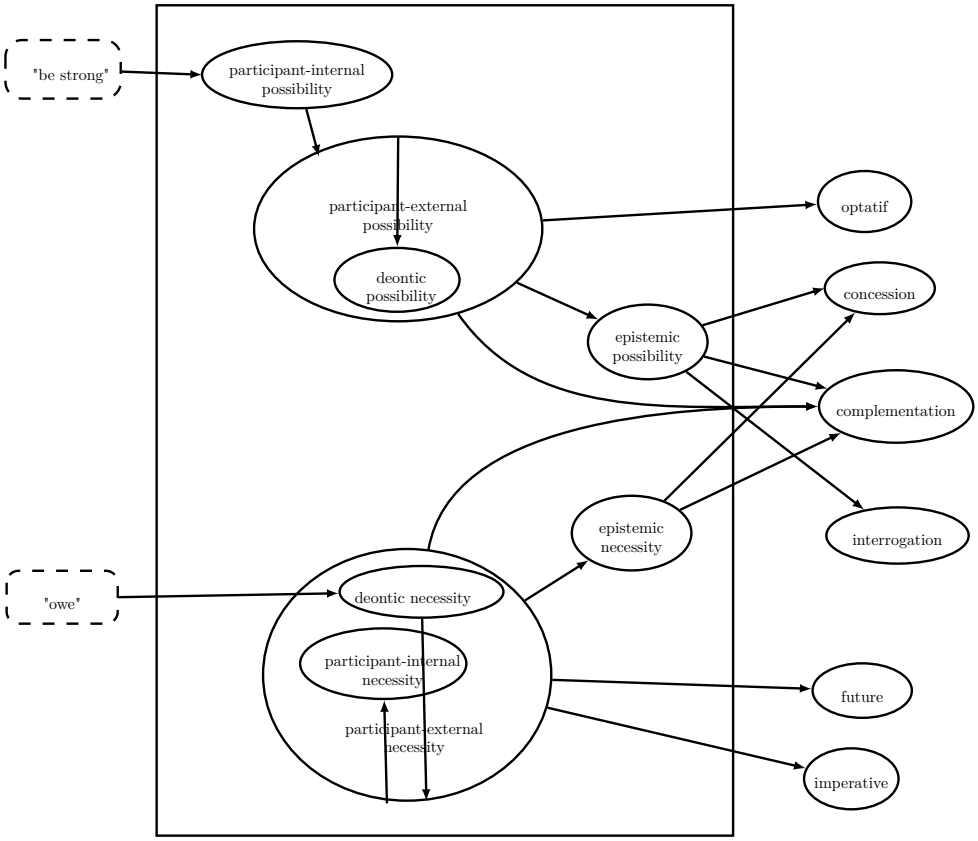

FIGURE 7.1 – Carte sémantique diachronique de la nécessité et de la possibilité adaptée à *devoir* et *pouvoir*.

Nous avons déplacé la nécessité interne au participant (ou *auto-obligation*) à l'intérieur de la nécessité externe au participant. VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (*ibid.*, *cf.* cartes 6.2 ou 6.3) prévoient qu'un emploi ou sens de nécessité interne peut se développer à partir d'un sens source de type « need » (« besoin »). Ils ne prédisent pas qu'un emploi puisse se développer à partir d'un sens source de type « owe » (« devoir quelque chose à quelqu'un »). Cependant, on a noté à la section 2.2.2.1 que l'auto-obligation était une sous-catégorie de l'obligation pratique (nécessité externe au participant sur les cartes de VAN DER AUWERA et PLUNGIAN). Nous partons donc du principe qu'une obligation pratique peut se spécifier en auto-obligation.

Nous avons laissé sur la carte l'emploi ou sens *impératif* bien que les injonctions avec *devoir* ne soient que des actes de langage dérivés et que *devoir* n'ait pas de sens injonctif (*cf.* 2.8.1). La connexion entre la nécessité radicale et l'emploi ou sens *optatif* a été supprimée, *devoir* ne pouvant en français communiquer le souhait. L'emploi ou sens d'*interrogation* a été connecté au domaine de la possibilité plutôt qu'au domaine de la nécessité en référence à l'interprétation de *délibération* de *pouvoir*. La connexion a été gardée entre le domaine épistémique et l'emploi ou sens d'interrogation car selon Le Querler (2001, p. 29) notamment, la délibération appartient au domaine épistémique. Nous reviendrons sur la pertinence d'un tel lien à la section 11.4. Nous avons ajouté des liens entre la possibilité ou la nécessité radicales et la *complémentation*, Gougenheim (1929, p. 163-170, *cf.* aussi 5.2.1.3) propose en effet une série d'exemples d'emploi pléonastique de *devoir* et *pouvoir* dans des subordonnées introduites par des verbes ou des locutions dont le sens se rapproche aussi bien du domaine radical que du domaine épistémique. Finalement, l'emploi ou sens de *condition*, l'emploi ou sens *citationnel* (*quotative*) et la connexion entre le futur et la modalité du possible ont été supprimés.

La carte 7.1 reste incomplète car elle ne tient pas compte de la modalité aléthique. Dans la section suivante, nous tenterons de reconstituer plus précisément les parcours de grammaticalisation de *devoir* et *pouvoir* afin de améliorer la carte.

7.3 Essai de reconstitution des parcours de grammaticalisation de *devoir* et *pouvoir*

En ce qui concerne le domaine latin, le *Gaffiot* signale pour *debere* (*devoir*) le sens de « être débiteur », un sens figuré de « être redevable » (*vitam alicui*, devoir la vie à quelqu'un) et un autre sens figuré de « être obligé à » (*gratiam alicui debere*, devoir de la reconnaissance à quelqu'un). Dans ce dernier sens figuré, *debere* peut être suivi d'un infinitif, *cf.* (81) ; dans un emploi poétique, il peut aussi signifier « être destiné [par le destin, par la nature, *etc.*] à », *cf.* (82) ; et parfois, il peut encore communiquer une *obligation logique* (« être contraint par la logique de »), *cf.* (83) :

(81) *numne* ferre *contra patriam arma* debuerunt *?*
« étaient-ils tenus de porter les armes contre leur patrie ? » (Cicéron, *Lælius, de amicitia*, cité par Gaffiot 1934, p. 469)

(82) *cui regnum ItaliæRomanaque tellus* debentur
« à qui sont dûs (réservés) le royaume d'Italie et la terre romaine » (Virgile, *Æneis*, cité par *ibid.*, p. 469)

(83) *quoniam...* existimare debetis*...*
« puisque... vous devez logiquement penser que... » (Cicéron, *Catilinam orationes IV*, cité par *ibid.*, p. 469)

En partant de ces définitions et des travaux de Kronning (1990, 1996), on peut reconstituer l'évolution sémantique pré-modale de *debere* :

> Avoir quelque chose, de l'argent ou tout autre objet, en le tenant de quelqu'un (*de habere*, *cf.* 6.1) > opération de restriction : avoir quelque chose à titre de prêt ou de don > implication : être dans l'obligation de restituer l'objet reçu à titre de prêt ou de récompenser le donateur (*debere*, être débiteur) > métaphore : devoir quelque chose d'abstrait à quelqu'un (être redevable, être obligé, tenu à) (d'après Kronning 1990, p. 306)

Debere en latin peut déjà être suivi d'un infinitif. Il peut s'employer « avec un infinitif complément pour marquer l'obligation de faire une chose, et, dans ce sens peut être impersonnel, comme *oportet*. La valeur d'obligation a tendu à s'affaiblir, et parfois *debeo* à basse époque ne sert qu'à former une sorte de futur périphrastique, ou à introduire une hypothèse » (*Dictionnaire étymologique de la langue latine*). En d'autres termes, l'interprétation d'obligation théorique, l'interprétation future et l'interprétation épistémique semblent déjà attestées en latin. Concernant les interprétations épistémiques, Kronning (*ibid.*) ou Bertocchi et Orlandini (2001) proposent des exemples tels que (84) et (85) :

(84) – *Plane* – *inquam* – *hic* debet *seruus esse nequissimus*.
« Vraiment cet esclave doit être le dernier des vauriens. » (Petronius, *Satyricon* 49, 7, cité par *ibid.*, p. 54)

(85) *Sex pondo et selibram* debet *habere.* (Petronius, *Satyricon* 67, 6, cité par Kronning 1990, p. 304)
« Elle doit avoir sur elle six livres et demie d'or. »

Selon Kronning (*ibid.*, p. 307), l'interprétation aléthique se rencontre également à cette époque, *cf.* (86) :

(86) *Ex hac igitur illud efficitur, si mortalium tanta multitudo sit, esse immortalium non minorem, et si quae interimant innumerabilia sint, etiam ea quae conversent infinita esse* debere. (Cicero, *De natura deorum*, I, 50, cité par *ibid.*, p. 307)
« De ce principe, il s'ensuit que si le nombre des mortels est si grand, il doit exister un nombre non moins important d'immortels, et que si les causes de destruction sont innombrables, les causes de conservation doivent également être infinies. »

Le latin, pour exprimer une nécessité, utilisait aussi l'adjectif verbal :

(87) *Mihi colenda est virtus.*
« Je dois pratiquer la vertu », « Il faut que je pratique la vertu » (mot à mot : La vertu est <devant être pratiquée en ce qui me concerne>) (Morisset et al. 1994, p. 142)

(88) *Pugnandum est.*
« Il faut combattre », « On doit combattre. » (*ibid.*, p. 142)

(89) *Omnibus hominibus moriendum est.*
« Tous les hommes doivent mourir. » (*ibid.*, p. 142)

L'exemple (89) montre que l'adjectif verbal pouvait aussi communiquer une nécessité aléthique. Morisset et al. (1994, p. 142) notent encore que « par affaiblissement [du] sens d'obligation, l'adjectif verbal peut exprimer [...] l'intention », tout comme *devoir* (*cf.* 7.2.3). Ceci est compatible avec l'hypothèse de la détermination par la source (*cf.* 6.2.1) selon laquelle des marqueurs issus de sens sources similaires ont tendance à évoluer vers les mêmes emplois ou sens.

Concernant *posse* (*pouvoir*), le *Gaffiot* donne le sens de « avoir du pouvoir, de l'influence, de l'efficacité » (*unus potest omnia*, un seul a tout le pouvoir, est tout puissant), et le sens de « pouvoir, être capable de ». Il est, dans le second cas, suivi d'un infinitif, *cf.* (90) :

(90) *timor igitur ab iis ægritudinem* potuit repellere*, ratio* non poterit *?*
« ainsi donc la crainte a pu éloigner d'eux l'affliction, la raison ne le pourra pas ? » (Cicero, *Tusculanæ disputationes* 3, 66, cité par Gaffiot 1934, p. 1206)

Sont signalées encore les expressions impersonnelles *fieri potest* (« il peut arriver que ») et *potest* (« il se peut que »), *cf.* (91), expressions qui ne sauraient être radicales.

(91) *Minor est Serenus meus : quid ad rem pertinet ? post me mori debet, sed ante me* potest.
« Ce Sérénus que j'aime est plus jeune que moi. Qu'est-ce que cela signifie ? Il devrait mourir après moi, mais il se peut qu'il meure avant moi. » (Seneca, *Epistulæ morales ad Lucilium*, 63, 15, cité par Bertocchi et Orlandini 2001, p. 54)

L'interprétation radicale de capacité ainsi que l'interprétation épistémique (exprimant la possibilité unilatérale comme la possibilité bilatérale, *cf. ibid.*, 59–60 ; mais relevant toujours de la modalité objective, *cf.* p. 62) sont donc déjà attestées en latin avec *posse*.

Cette rapide revue des interprétations de *debere* et *posse* plaide en faveur de l'hypothèse selon laquelle les interprétations radicales sont antérieures aux interprétations épistémiques (*cf. i.a.* Traugott 1989 ; Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994 ; van der Auwera et Plungian 1998 ; Traugott et Dasher 2001). Les interprétations épistémiques (et aléthiques) de *posse* et *debere* semblent en effet restreintes aux tournures impersonnelles (*fieri*) *potest* et *debet*. Toutes les interprétations radicales ne semblent toutefois pas déjà attestées en latin.

7.3.1 Du domaine lexical au domaine modal

Peu de données et d'hypothèses sont disponibles concernant le passage du domaine lexical au domaine radical. On lit dans van der Auwera et Plungian (1998, p. 93), sans plus d'explications, que tous les changements sémantiques du domaine pré-modal au domaine modal seront représentés sous la forme de métaphorisation ou de métonymisation du

sens [13]. KRONNING (1990, p. 306) suggère quant à lui que l'on serait passé de *debere*, « devoir quelque chose à quelqu'un », à *debere* + infinitif par une opération d'*abstraction*. Si l'on considère qu'un processus de métaphorisation du sens rend compte du passage du domaine concret au domaine abstrait (*cf.* 6.4.1), l'opération d'abstraction susdite est une opération de métaphorisation.

Concernant *devoir*, GOUGENHEIM (1929, p. 197) suggère que « le sens le plus voisin de sa valeur originelle [est] l'obligation morale », soit l'obligation théorique. Nous ne contesterons pas cette hypothèse étant donné, premièrement, la suprématie quantitative en français médiéval de l'interprétation déontique, et deuxièmement sa proximité sémantique avec le sens lexical de « être redevable, être obligé à ». En effet, dans son sens déontique, *devoir* exprime le fait d'avoir une espèce de dette, morale, religieuse ou légale envers quelqu'un ou une institution.

En ce qui concerne *posse*, étant donné la proximité de sens entre *potis esse*, « être fort, puissant » [14] et *posse* exprimant la capacité, ce dernier, qui plus est, semble le seul emploi radical attesté en latin, doit être le premier sens modal de *posse* [15].

Néanmoins, on ne sait pas comment on est passé exactement de « devoir quelque chose à quelqu'un » à « devoir faire quelque chose » ou « être fort, puissant » à « être capable de faire quelque chose ». Pour paraphraser KRONNING (1990, 1996), les deux verbes modaux, pour passer d'un sens lexical à un sens modal radical, ont dû acquérir le FAIRE, dont ils devront se débarasser ensuite pour acquérir l'ÊTRE, *i.e.* un sens épistémique.

7.3.2 D'un sens modal radical à un autre

Nous partons donc du principe que la capacité ou possibilité interne au participant est le premier sens modal de *pouvoir* et que l'obligation théorique ou nécessité déontique, est le premier sens modal de *devoir*.

L'obligation pratique (nécessité externe au participant sur les cartes de VAN DER AUWERA et PLUNGIAN 1998) étant *quasi* absente en ancien français, on peut en effet supposer qu'elle est postérieure à l'obligation théorique. Elle est d'ailleurs encore considérée comme un régionalisme (répandue dans le nord de la France et en Belgique) par GOUGENHEIM (*cf.* 1929, p. 201–202).

Nos données ne nous permettent que de spéculer sur le développement de l'obligation pratique à partir de l'obligation théorique. On imagine par exemple que *devoir* communiquant une obligation théorique a pu se trouver de façon récurrente dans des énoncés dans lesquels apparaissait également un complément de but, ou simplement dans des contextes dans lesquels il y avait un but à atteindre, où l'on était obligé, selon les lois

13. « all the changes from premodal to modal will be represented with the format for metaphor or metonymy » (VAN DER AUWERA et PLUNGIAN 1998, p. 93).

14. Le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* note à l'article *potis* que son « sens premier "maître de, possesseur de" d'où "qui exerce le pouvoir sur, puissant" » a été éliminé au profit de *potens* et s'est spécialisé dans le sens de « qui peut, capable ».

15. GOUGENHEIM (1929, p. 218) écrit que « le verbe *pouvoir*, au contraire de *devoir*, continue, dans un grand nombre de cas, le latin classique *posse*. Le sens qui apparaît comme primitif est [...] "avoir la faculté de, être en état de" ».

morales, sociales ou religieuses de faire quelque chose et où il y avait, par ailleurs, un objectif à atteindre. Le passage de l'obligation théorique à l'obligation pratique n'aurait ainsi le format ni de la spécification ni de l'élargissement ni de la métaphore. Il se laisserait plutôt décrire comme une conventionnalisation d'implicature ou d'inférence invitée (*cf.* 6.4.2). En ce qui concerne l'auto-obligation, elle est simplement une sous-catégorie de l'obligation pratique.

Concernant *pouvoir*, on part donc de la capacité, et l'on doit arriver à la possibilité matérielle et à la permission déontique. On serait passé de la capacité à la possibilité extérieure à l'agent par une opération de *généralisation* selon Bybee, R. Perkins et Pagliuca (1994) concernant *can* en anglais. En effet, les conditions qui permettent à un agent de réaliser une action ne résidant pas entièrement dans les capacités de l'agent, mais dépendant aussi du monde extérieur, les marqueurs de capacité ont pu être utilisés dans des cas où les conditions permettant la réalisation de l'acte dépendaient à la fois des qualités inhérentes de l'agent et des conditions extérieures [16] (*cf. ibid.*, p. 192).

En (92), on trouve ce genre de contextes dans lesquels propriétés de l'agent et propriétés d'éléments extérieurs conditionnent la possibilité, le personnage est en effet grand et la cage à poussins petite, bien que dans le contexte, seules les propriétés du personnage soient mises en avant :

(92) *Il est si grand, si espaullu,*
Si formé et si potelu,
Que à peine pourroit-*il entrer.* (*Farces*, *Mimin*, v. 283–286)
« il est si grand, si fort d'épaules, si formé et si potelé, qu'à peine il y pourrait entrer. »

Le processus de généralisation du sens de capacité de *pouvoir* commence avant que le modal ne puisse faire référence à une possibilité externe au participant. La généralisation du sens est visible au sein même du sens de capacité. En effet, selon toute vraisemblance, *posse*/*pouvoir* ne pouvait avoir au départ qu'un sujet humain (« le thème indo-européen **poti–*, désignait le chef d'un groupe social de toute dimension, famille clan, tribu », *Dictionnaire étymologique du français*), puis il a été employé avec des sujets animés non humains et inanimés (*cf.* 7.2.1.1).

Le développement de la possibilité déontique s'explique par *spécialisation* du sens selon van der Auwera et Plungian (1998), puisqu'ils considèrent la possibilité déontique comme un sous-type de possibilité externe au participant : les conditions permettant la réalisation d'une action peuvent être n'importe quelle condition extérieure en ce qui concerne la possibilité externe alors qu'elles sont restreintes à une autorité ou des normes en ce qui concerne la possibilité déontique [17] (*cf. ibid.*, p. 88). Nos données

16. *Cf.* « since the enabling conditions for an agent to perform an act do not lie entirely in the agent, but also depend on the external world, *can* would also be used in cases in which the enabling conditions are both in the agent and outside the agent, as in *I can ride that horse* or *I can play that sonata*. In these cases the properties of the horse and the sonata are of some significance in determining the agent's ability, since horses can be more or less difficult to ride, sonatas can be more or less difficult to play. » (Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 192).

17. *Cf.* « precisely because deontic possibility is a subtype of participant-external possibility, we can

n'invalident pas cette hypothèse.

7.3.3 Du sens radical au sens épistémique

On a vu à la section 6.4 que des processus de différentes natures avaient été proposés pour expliquer le passage du domaine sémantique radical au domaine épistémique, notamment la métaphorisation du sens ou la conventionnalisation d'implicature.

Concernant *pouvoir*, on a noté en 7.2.2 que la plupart des occurrences épistémiques avaient la forme impersonnelle *il peut être* ou *il se peut faire que*[18]. On trouve ainsi en ancien français la même situation qu'en latin (*cf. supra*). Le français médiéval ne nous renseignera pas sur la perte d'agentivité de *postest/peut*.

Pour expliquer le développement d'interprétations épistémiques avec des sujets personnels, l'hypothèse de la conventionnalisation d'implicature émise par Bybee, R. Perkins et Pagliuca (1994) à propos de *may* en anglais (*cf.* 6.4.2) s'accorde cependant avec nos données. On trouve en effet, en ancien français, beaucoup d'occurrences où l'on peut tirer une implicature épistémique d'un énoncé contenant *pouvoir* radical, *cf.* (93), ou d'énoncés dans lesquels possibilité radicale et épistémique semble coexister, *cf.* (94) :

(93) *Ge connois tant les arz Renart*
Plus tost vos puet *il fere ennui,*
Honte et damaje que vos lui. (*Renart*, Branche I, Ia et Ib, v. 260–262)
« Je connais suffisamment les tours de Renart pour affirmer
qu'il peut causer tourment, honte et dommage
beaucoup plus vite que vous ne le pouvez vous-même. »

(94) *Jo ai tel gent, plus bele ne verreiz :*
Quatre cenz milie chevalers puis *aveir.* (*Roland*, v. 564–565)
« j'ai une armée, vous n'en verrez pas de plus belle ;
je peux avoir quatre cent mille chevaliers. »

Toutefois, si l'hypothèse de la conventionnalisation d'implicature ou d'inférence invitée est exacte, c'est d'abord un sens épistémique objectif qu'aura développé *pouvoir*. Si l'on tire l'inférence que quelque chose est possible car les conditions matérielles ou autres à la réalisation de ce quelque chose sont réunies, la possibilité est d'abord objective. Le grand nombre d'interprétation épistémiques objectives de *pouvoir* en ancien français, comparé aux interprétations épistémiques subjectives, corrobore cette hypothèse.

consider a change from the latter into the former as semantic shrinking or specialization : whereas with participant-external possibility the enabling condition can be any circumstance external to the participant, with deontic possibility this external condition has to refer to autority and norms. » (van der Auwera et Plungian 1998, p. 88).

18. On trouve vraisemblablement ici l'origine de la locution *il se peut que* : le verbe vicaire *faire* a pu facilement disparaître laissant derrière lui son pronom *se* qui se plaçait en ancien français devant le verbe modal.

Concernant *devoir*, KRONNING (1990, 1996) suggère un stade intermédiaire entre sens radical et sens épistémique : le sens aléthique. Il paraît en effet sensé de concevoir un passage d'une nécessité de FAIRE *véridicible* à une nécessité d'ÊTRE non véridicible mais montrable par l'intermédiaire d'une nécessité d'ÊTRE véridicible (*cf.* 2.4.3). Le développement de l'aléthique à l'épistémique se serait effectué par *acquisition de la monstration*, c'est-à-dire par l'extension de l'emploi de *devoir* « à de nouveaux contextes et à de nouvelles situations discursives qui ne permettent pas à un locuteur soucieux de véracité d'accomplir avec sincérité l'acte véridictoire d'assertion aléthique » (*cf.* KRONNING 1990, p. 309). Il est plus facile d'imaginer les choses du point de vue de l'interlocuteur : si le locuteur énonce une nécessité aléthique mais que l'interlocuteur ne partage pas déjà toutes les informations (ou *evidences*, *cf.* chapitre 3) qui permettent de conclure à une nécessité absolue, il en tirera une nécessité relative aux hypothèses du locuteur, et ce qui est nécessaire selon le locuteur devient probable pour l'interlocuteur.

Le fait que l'on trouve en français médiéval beaucoup d'occurrences de *devoir* communiquant le futur ou de *devoir* non radical au conditionnel, interprétations aléthiques *lato sensu* selon KRONNING (1996, 2001c, *cf.* 2.5), mais presque pas d'occurrences épistémiques (*cf.* 7.2.3), plaide en faveur de l'hypothèse d'un stade intermédiaire aléthique. « L'antériorité empirique de l'interprétation aléthique par rapport à l'interprétation épistémique [reste toutefois difficile à prouver étant donné qu'] il est relativement rare que l'on ait besoin de dire que quelque chose est nécessairement le cas, d'autant plus que les vérités nécessaires, qu'elles soient analytiques ou non, sont le plus souvent exprimées par des assertions catégoriques » (*cf.* KRONNING 1990, p. 306). La nécessité d'ÊTRE absolue semble néanmoins plus pertinente à marquer quand elle concerne un événement futur.

En ce qui concerne le passage de la nécessité radicale à la nécessité aléthique, dû à « une opération d'*abstraction* qui élimine le FAIRE » selon KRONNING (*ibid.*, p. 308), soit il a effectivement le format d'une métaphorisation, soit il s'opère, ainsi qu'on l'a proposé pour *pouvoir* (*cf. supra*) ou comme le suggèrent TRAUGOTT et DASHER (2001, p. 127 *sqq.*) à propos de *must*, par conventionnalisation d'implicature ou inférence invitée. Bien que la nécessité ne soit pas une *implication* logique de l'obligation, on peut tirer l'implicature que Yx est nécessaire à partir de l'assertion que x a l'obligation de faire Y. Comme on l'a noté à la section 2.5.1 *obligation* et *nécessité* ne sont d'ailleurs pas toujours discriminables en contexte (*cf.* test de la reprise anaphorique).

BYBEE, R. PERKINS et PAGLIUCA (1994) proposent la métaphorisation du sens pour expliquer le passage du sens radical au sens épistémique de *must* en anglais car ils ne repèrent pas de cas où la première interprétation implicite la seconde, ou alors où les deux interprétations coexistent pour le même énoncé. La situation est la même dans notre corpus en français médiéval. Cependant, le passage du sens radical au sens épistémique peut paraître abrupte – et donc mieux expliqué comme relevant d'un processus de métaphorisation – parce que l'étape par le sens aléthique n'est pas prise en considération.

7.3.4 La « démodalisation » : vers les emplois post-modaux

Le terme *démodalisation* est utilisé par VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (1998) pour désigner les voies qui mènent hors de la modalité [19], c'est-à-dire hors du champ strict de la nécessité et de la possibilité. Ces voies mènent ainsi aux emplois post-modaux, notamment temporels, argumentatifs ou évidentiels (*cf.* 6.3). Nous ne traitons ici que des emplois post-modaux pour lesquels nous avons des données en français médiéval. Le chapitre 11 sera consacré aux emplois post-modaux de *pouvoir*.

7.3.4.1 Emplois futurs de *devoir*

On peut supposer que d'un sens d'obligation présente, on ait pu passer à un sens de *convenu* pour l'avenir ou d'*intention* de faire dans le futur. Si ce futur est proche, on peut dériver vers un sens de futur prochain ou de phase imminentielle (*cf.* 7.2.3).

Concernant le sens futur *convenu*, il semble proche du sens radical, tandis que le sens futur de *destinée* semble plus proche du sens aléthique (*cf.* VETTERS et BARBET 2006, et 2.9). On peut dès lors penser que le premier s'est développé à partir de l'interprétation radicale de *devoir*, tandis que le second est dérivé de l'interprétation aléthique.

7.3.4.2 Souhait

Sur les cartes de VAN DER AUWERA et PLUNGIAN (1998), un emploi ou sens *optatif* peut se développer à partir de la possibilité externe au participant (*cf.* 6.3). Nos données concordent avec cette hypothèse.

On trouve en effet des demandes de permission avec *pouvoir* au subjonctif dans des subordonnées introduites par un verbe de permission, *cf.* (95) ; des demandes de permission avec *pouvoir* au subjonctif seul, *cf.* (96) ; et des *souhaits* avec *pouvoir* au subjonctif (*cf.* 7.2.4), *cf.* (97) et (98) :

(95) *Par ta mercit, se tei plaist, me* cunsent
Que mun nevold poisse *venger, Rollant !* (*Roland*, v. 3108–3109)
« Par ta bonté, accorde-moi de pouvoir,
je t'en supplie, venger mon neveu Roland. »

(96) *Quant Ysengrin m'accusera,*
De quanqu'il me demandera,
Que je li puisse *reson rendre*
Ou del noier ou del defendre (*Renart*, I, Ia et Ib, v. 1133–1136)
« lorsque Isengrin m'accusera ;
permets que je me justifie
point par point
en niant ou en me défendant »

(97) *Sire, bien* puissiez *vous venir !* (*Théophile*, v. 320)
« Seigneur, soyez le bienvenu ! »

19. « the tracks that leads out of modality » (VAN DER AUWERA et PLUNGIAN 1998, p. 79).

(98) *Retenez ! Que malle rongne*
Vous puisse *tenir par le corps !* (*FarcesCuvier*, v. 199–200)
« Tenez bien le linge vers vous ! Que la gale puisse te ravager le corps ! »

Quand le verbe de permission n'est pas explicité, quand le verbe modal ne se trouve pas dans une subordonnée, selon le contexte, la personne à qui est demandée une permission peut être plus ou moins évidente à reconnaître. Non reconnue, les demandes de permission peuvent être interprétées comme des demandes ou prières au destin.

7.3.4.3 Délibération

En français moderne, selon notamment Le Querler (1996, 2001) (*cf.* 2.7.2, et Defrancq 2001, quoiqu'il s'intéresse plus particulièrement aux cas où *pouvoir* est associé à *bien* dans les interrogatives), *pouvoir* peut avoir un sens de délibération. Il est dans ce cas souvent associé à l'adverbe *bien*, *cf.* (99). On trouve déjà ce type d'interprétation en français médiéval comme on l'a noté en 7.2.4.1, *cf.* (100).

(99) *– Des bas nylon ? murmura Molly. Du foie gras ? Qu'est-ce que* peut bien *être Mr Paravicini ? Le Père Noël ?* (*Trois souris*, p. 125)

(100) *Mais, quant je regarde à mon cas,*
Où la pourray*-je* bien *avoir mise ?* (*Farces*, *Savetier*, v. 386–387)
« Mais quand j'examine mon cas, où pourrais-je bien l'avoir mise ? »

Nous n'avons que peu de données concernant cet emploi en français médiéval. Nous partirons ici du principe qu'il se rattache à la possibilité épistémique *objective* (*cf.* Barbet 2012c) et reviendrons en détail sur l'emploi de *pouvoir* dans les interrogatives à la section 11.4.

7.3.4.4 Légitimation

Le sens ou emploi de légitimation ou justification de la relation prédicative (*cf.* 2.7.4) est déjà très courant en français médiéval. Le verbe modal *pouvoir* y est, comme en français moderne (*cf. ibid.*, et 11.3), souvent associé à l'adverbe *bien* :

(101) *E l'amena en est enz el paradis Deu,*
Bien poet *liez estra chi si est alüéz.* (*Saint Alexis*, v. 544–545)
« Et son âme est auprès de Dieu, au Paradis :
Celui peut bien être heureux qui est aussi logé. »

(102) *Dist li Paiens : « Mult me* puis *merveiller*
De Carlemagne ki est canuz e vielz :
Men escïentre, dous cenz anz ad e mielz. (*Roland*, v. 537–539)
« Le païen dit :« J'ai bien sujet d'être étonné
par Charlemagne qui est chenu et vieux :
il a, je pense, plus de deux cents ans. »

(103) *Ceste bataille,* ben *la* puum *tenir,*
Kar de Franceis i ad asez petit. (*Roland*, v. 1238–1239)
« Nous pouvons bien poursuivre ce combat,
car des Français, il y en a bien peu. »

(104) Bien *vous* poes *estre vanté,*
C'onques mais si bien dit ne fu. (*Feuillée*, v. 1027–1028)
« Vous avez eu raison de vous vanter,
Car jamais on ne chanta si bien. »

(105) *Vous le* pouez bien *faire moyennant la doctrine dessusdite qui vous fera grant adventaige : les autres femmes ne l'eurent onques tel.* (*Mesnagier*, II, i, l. 32–34)
« Vous y réussirez bien grâce aux enseignements dispensés ci-dessus qui vous apporteront un grand avantage : jamais les autres femmes n'en reçurent de semblables. »

Comme nous l'avons noté en 7.2.1.2, ces interprétations sont très proches de l'emploi ou sens de « avoir lieu de, avoir des raisons de » (*cf.* les raisons explicitées en (102), (103), (104) ou (105)) que Gougenheim (1929, p. 222) rattache à l'interprétation déontique. Nous considèrerons donc que la légitimation peut être un développement de la permission déontique, mais aussi de la possibilité externe au participant en général, ce qui permet de mieux rendre compte d'occurrences telles que (103) ou (105). Nous reviendrons sur cette interprétation à la section 11.3.

7.3.4.5 Intensification

Dans le corpus, la seule occurrence de *pouvoir* que l'on peut clairement rattacher à l'effet de sens d'intensification régit le verbe *aimer* (*cf.* 7.2.4.2) et a un sens proche de « avoir lieu de, avoir des raisons de ». Nous connecterons donc cet emploi ou sens à la possibilité externe au participant comme nous l'avons fait pour la légitimation. L'interprétation de *pouvoir* dans les exclamatives sera traitée plus en détail à la section 11.5.

7.3.4.6 Concession

L'unique occurrence de *pouvoir* qui peut se laisser interpréter comme communiquant une concession repérée dans le corpus (*cf.* 7.2.4.4) ne nous permettra pas ici non plus de prédire quelque parcours d'évolution sémantique. On trouve beaucoup plus d'occurrences claires en français moderne. Cette interprétation sera traitée en détail dans le chapitre 11, nous partons pour l'instant du principe qu'elle peut être rattachée la possibilité déontique comme de la possibilité épistémique (*cf.* 11.2).

7.3.5 Carte sémantique de *devoir* et *pouvoir*

Pour résumer, on peut proposer la carte sémantique 7.2 page 205. Elle se lit comme les cartes de van der Auwera et Plungian (1998) (*cf.* 6.3).

Nous avons ajouté deux grandes ellipses pour la possibilité d'ÊTRE et pour la nécessité d'ÊTRE qui nous permettent de regrouper les interprétations aléthiques, épistémiques objectives et épistémiques subjectives. Ces ellipses permettent également de faire partir des flèches de ces macro-catégories quand nous n'avons pas de données suffisantes pour spécifier une source épistémique objective ou épistémique subjective par exemple, comme c'est le cas pour l'emploi de concession, ou quand, comme dans le cas de la *complémentation* (*cf.* GOUGENHEIM 1929, p. 163–170), le sens source peut aussi bien être l'épistémique objectif que l'épistémique subjectif ou l'aléthique.

Nous avons indiqué l'emploi futur comme pouvant se développer soit à partir de la nécessité radicale soit à partir de la nécessité aléthique en pensant, respectivement au sens futur de *convenu* et au sens futur de *destinée* (*cf.* 7.3.4.1).

En ce qui concerne la concession avec *devoir*, qui est une concession *argumentative* (certes q, mais p) et non *logique* (bien que p, q) comme la concession avec *pouvoir* (*cf.* 2.7.3.2), nous avons défendu dans le chapitre 2 que *devoir* marque la relation d'*implication* entre p et q, nous rattachons donc cet emploi ou sens à la nécessité aléthique.

Finalement, pour en revenir aux mécanismes de changement sémantique, peu d'évolutions peuvent être représentées sous le format de la métaphore, hormis le passage du domaine pré-modal au domaine modal radical (*cf.* 7.3.1). Concernant le processus de métaphorisation qui expliquerait le développement du sens de nécessité épistémique à partir de la nécessité radicale, on a noté que si l'on introduit une étape par le sens aléthique, un processus de conventionnalisation d'implicature ou d'inférence invitée est plus probable (*cf.* 7.3.3).

Comme le notent BYBEE, R. PERKINS et PAGLIUCA (1994, p. 283–285), la plupart des changements sémantiques qui peuvent être représentés par une métaphorisation ont lieu à des stades précoces du processus de grammaticalisation. La métaphorisation apparaît comme un mécanisme de changement sémantique qui concerne le domaine lexical ou des sens grammaticaux proches des sources lexicales. Elle nécessite en effet que le marqueur ait une structure sémantique claire capable de traverser les domaines cognitifs, et une telle structure est plus disponible près du pôle lexical du continuum que représente la grammaticalisation [20].

La métaphore semble donc concerner plus la lexicalisation que la grammaticalisation proprement dite. On a vu par exemple au chapitre 5 que *devoir* et *pouvoir* radicaux se comportent plus comme des verbes ordinaires que comme des auxiliaires. La métaphorisation peut également apparaître comme le *résultat* d'un changement sémantique plutôt que comme le *moteur* de ce changement (*cf.* MARCHELLO-NIZIA 2006, p. 37), ainsi qu'il apparaît avec *devoir* épistémique (*cf. supra*).

20. *Cf.* « We have found very few examples of changes that can be accomodated in the metaphorical model. Those that we have found occur very early on the grammaticization paths and are perhaps best understood as similar to lexical changes » (BYBEE, R. PERKINS et PAGLIUCA 1994, p. 283), « [...] the evidence at hand, then, suggests that metaphor is a mechanism of semantic change for lexical meaning and for grammatical meaning closer to the lexical end of the scale [...]. The reason is that metaphor requires a clear image-schematic structure that crosses cognitive domains. Such structures are more available near the lexical pole of the grammaticization continuum » (*ibid.*, p. 285).

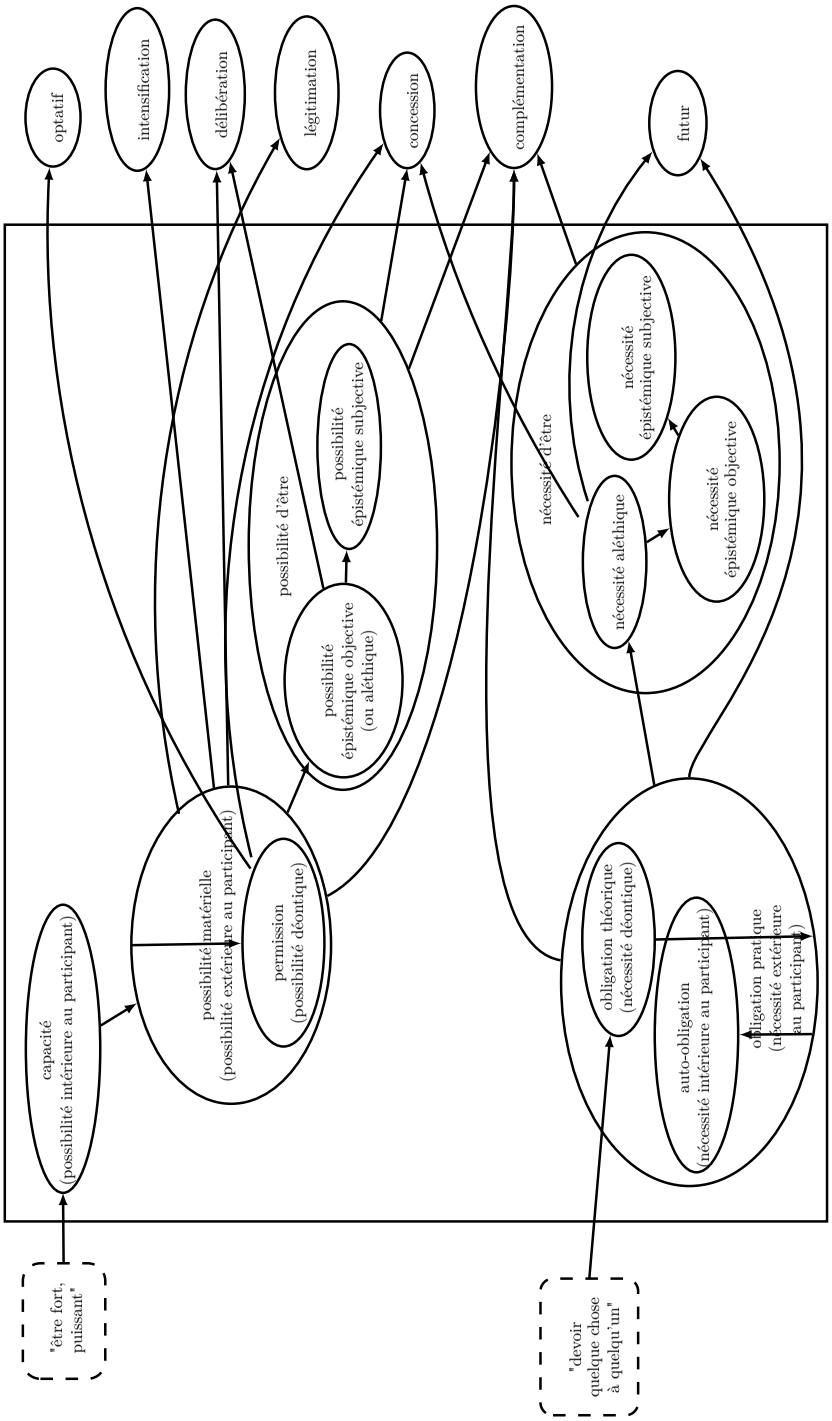

FIGURE 7.2 – Carte sémantique diachronique de *devoir* et *pouvoir*

La conventionnalisation d'implicature est traitée comme une forme de *métonymisation* du sens par notamment Traugott et König (1991). Contrairement à la métaphore, qui mène un item d'un domaine cognitif à un autre (de l'espace au temps par exemple [21]), le changement par métonymisation va « dans le sens du mot » (Marchello-Nizia 2006, p. 37), on passe ainsi par exemple, par synecdoque, d'une partie au tout (*cf.* chapitre 9 pour des exemples de métonymies et métaphores). Traugott et König (1991, p. 211) proposent d'étendre la notion de métonymie et de rendre compte sous ce format de la conventionnalisation d'implicature, *i.e.* du passage de l'implicature qui accompagne un item à l'implicature seule qui devient le sens conventionnel de l'item.

Si l'on a pu reconstituer les parcours de grammaticalisation de *devoir* et *pouvoir*, ils ne nous renseignent pas sur leur représentation en mémoire (dans le lexique mental) en français moderne. On ne peut pour l'instant pas juger à quel point tous les emplois ou sens décrits sont conventionnalisés. On n'a pas de renseignement non plus concernant le matériel sémantique qui peut rester aux deux verbes modaux. Plusieurs hypothèses sont envisageables. On peut penser que les nouveaux sens qui se développent et se conventionnalisent compliquent la polysémie des items. Les nouveaux sens peuvent aussi s'éloigner suffisamment de leur sens source pour devenir des homonymes. Enfin, l'item qui peut se rencontrer dans des contextes toujours plus nombreux, peut ne plus encoder qu'un sens sous-spécifié.

La revue critique au chapitre 4 des différentes approches homonymique, polysémique et monosémique de la sémantique des verbes modaux ne nous a pas permis de trancher en faveur de l'une ou l'autre position théorique. L'étude de la grammaticalisation de ces marqueurs ne nous renseigne pas non plus sur ce point. Dans la partie III suivante, au chapitre 10 notamment, il s'agira de récolter des données expérimentales afin d'éclairer la question de la représentation en mémoire de *devoir* et *pouvoir*.

21. Qu'un processus de métaphorisation du sens explique le passage en français de *aller* verbe de mouvement à *aller* + infinitif, marqueur du futur, a été contesté (*cf.* De Mulder et Vanderheyden 2010).

Troisième partie

Étude expérimentale

Chapitre 8

Pouvoir et la règle de conversion complémentaire

8.1 Introduction : les noyaux de sens

Que l'on étudie les verbes modaux dans une perspective polysémique ou monosémique (*cf.* chapitre 4), on s'accorde sur le fait que toutes les interprétations possibles d'un verbe modal partagent un noyau de sens commun (cet invariant sémantique sous-spécifié est le seul sens encodé dans l'approche monosémique). Les définitions des invariants sémantiques diffèrent cependant d'un auteur à l'autre, peut-être même davantage que d'une approche à l'autre, et restent parfois relativement vagues.

On peut se demander par exemple comment se définit exactement la *possibilité abstraite* qu'évoquent Le Querler (1996, 2001), Vetters (*i.a.* 2003a, 2004, 2007) ou Saussure (2012) qui serait l'invariant sémantique de *pouvoir*.

Concernant *devoir*, la *nécessité abstraite* est définie par Vetters (*cf.* 2012, p. 31) en référence à Kronning (1996). Chez Kronning (*cf. ibid.*, p. 30), la nécessité dont relèverait toutes les interprétations de *devoir* n'est toutefois pas dite *abstraite* mais *apodictique* et définie comme « *le produit d'une composition inférentielle* qui dénote *l'universalité mondaine* (« dans tous les mondes possibles ») dans un certain *univers modal* » (*cf.* chapitre 3). La nécessité apodictique correspond à la *nécessité logique* (ce qui est vrai dans tous les mondes possibles, *cf.* 1.1.1) ou *conséquence logique* (*cf.* 4.4.2.1) additionnée d'une composante inférentielle. Saussure (2012) suggère cependant que la nécessité encodée par *devoir* ne correspond pas forcément à la nécessité logique. Selon lui, il peut s'agir d'une « nécessité « au sens intuitif », vague et qui se spécialise en contexte » (*ibid.*, p. 138).

Nous nous concentrerons toutefois dans ce chapitre sur la problématique de l'invariant sémantique de *pouvoir*. Ce qui nous intéresse ici est que la *possibilité abstraite* peut renvoyer à la *possibilité bilatérale* comme à la *possibilité unilatérale*. Ces deux options nous semblent décidables, non pas théoriquement, mais expérimentalement.

On a noté à la section 1.1.1 que la *possibilité unilatérale* (Horn 1972) – appelée aussi *pur possible* (Blanché 1966) ou *possible large* (Granger 1976) – renvoie à ce qui n'est pas nécessairement pas ($\neg\Box\ \neg p$). La *possibilité bilatérale* renvoie quant à elle, également à la contradiction de l'impossible, mais aussi à la contradiction du nécessaire, englobant ainsi et la possibilité unilatérale et le contingent ($(\neg\Box\ \neg p) \wedge (\neg\Box\ p)$). On peut noter la possibilité bilatérale $\blacklozenge$ pour la différencier de la possibilité unilatérale que l'on note $\Diamond$ (*cf.* van der Auwera 2001).

La *problématicité* qu'évoque Kronning (1996, p. 32–33), dont relèveraient toutes les interprétations de *pouvoir*, renvoie à la possibilité unilatérale (à laquelle s'ajoute une composante évidentielle, *cf.* chapitre 3). Elle est en effet définie « en termes d'existence mondaine (« dans au moins un monde possible », $\exists m$) » (*ibid.*, p. 33). De même, le sens isolé par Damourette et Pichon (1911–1936, p. 457 ; *cf.* 4.4 et chapitre 5) pour *pouvoir* d'*adéquation*, ou le sens de *compatibilité* isolé par Gosselin (2010, p. 449–450) [1] ou par Papafragou (2000a), Groefsema (1995) ou Nicolle (1996) pour *can* ou *may* en anglais (*cf.* 4.4.2.2), n'inclut pas dans la sémantique du modal la non-nécessité. La définition négative proposée par Boissel et al. (1989, p. 63) : « rien n'empêche que » ou par Fuchs et Guimier (1989, p. 5) : « rien ne s'oppose à la réalisation du procès », correspond également plutôt à la possibilité unilatérale qu'à la possibilité bilatérale.

Au contraire, le « sens ultime » de *pouvoir* isolé par Sueur (1983, p. 176), la règle de conversion complémentaire ($\Diamond\ p \rightarrow \Diamond\ \neg p$), renvoie à la possibilité bilatérale ($\blacklozenge$) et inclut dans la sémantique du modal la non-nécessité (*cf.* 8.2). La situation est en réalité peu claire dans la plupart des cas où l'on parle de possibilité. Même quand ils ne le précisent pas, les auteurs semblent considérer la possibilité encodée par *pouvoir* comme une possibilité bilatérale. Ainsi, pour Guimier (1989, p. 13) par exemple, le sens de base de *pouvoir* correspond aux « deux termes de l'alternative » : $\Diamond\ p$ et $\Diamond\ \neg p$.

8.2 Le « sens ultime » de *pouvoir*

Depuis Sueur (1983), on considère généralement que dans son emploi épistémique, *pouvoir* respecte la *règle de conversion complémentaire* : $\Diamond\ p \rightarrow \Diamond\ \neg p$, soit : il est possible que p implique qu'il est possible que non-p. Ainsi, l'énoncé (1) peut se paraphraser par (1-a.) et impliquerait (1-b.) :

(1) Paul peut être à la maison à cette heure-ci.
   a. Il est possible que Paul soit à la maison à cette heure-ci.
   b. Il est possible que Paul ne soit pas à la maison à cette heure-ci.

De la sorte, bien qu'il ne soit pas indifférent d'énoncer l'une ou l'autre forme, affirmative ou négative (*cf. ibid.*, note 12, p. 178), l'énoncé (2) serait « sémantiquement équivalent » à (3) (*ibid.*, p. 174) :

1. Dans l'analyse de Gosselin (*cf.* 2010, p. 426–427), le possible large (possible unilatéral) peut communiquer le possible strict (possible bilatéral) selon un principe général *pragmatique* lié à l'exigence d'informativité.

(2) Pierre *peut* venir.

(3) Pierre *peut ne pas* venir.

Selon Sueur (1979 ; 1983, p. 166), dans son emploi épistémique, *pouvoir* aurait donc un effet de sens d'*éventualité* ou *non-exclusion* : le locuteur pense qu'il y a autant de chances que p soit vraie que p soit fausse (hypothèse un peu excessive, *cf.* 2.3) [2]. De ce fait, *ne pas pouvoir*, comme en (4) par exemple, ne pourrait recevoir d'interprétation épistémique, nier une non-exclusion n'ayant pas de sens. La possibilité considérée par Sueur (1983), qui respecte la règle de conversion complémentaire, est en effet la possibilité bilatérale qui n'a pas de contradiction (*cf.* triangle des modalités, figure 1.2 page 7).

(4) Pierre *ne peut pas* venir.

Cependant, on a noté à la section 2.4.5 que cette impossibilité de nier *pouvoir* épistémique, bien qu'elle serve chez certains de test pour différencier les emplois extra-prédicatifs des emplois intra-prédicatifs, et de cette façon les emplois épistémiques des emplois radicaux (*cf. i.a.* Guimier 1989 ; Le Querler 1996, 2001), a été remise en question car elle n'est pas conforme aux faits (*cf.* notamment Vetters 2003b, 2007).

Les interprétations radicales du verbe modal, selon Sueur (1983, p. 174–175), qui se réfère à Horn (1972), respecteraient également la règle de conversion complémentaire. Dans le cas de l'interprétation de permission par exemple, « permettre à un individu de réaliser un acte p, c'est aussi lui permettre de ne pas réaliser cet acte p, sinon ce n'est plus une permission mais un ordre » (Sueur 1983, p. 174). Ainsi (5) peut se paraphraser par (5-a.) et impliquerait (5-b.) :

(5) Tu peux sortir à midi.
   a. Il t'est permis de sortir à midi.
   b. Il t'est permis de ne pas sortir à midi.

Avoir la capacité, la possibilité matérielle ou la permission de faire quelque chose impliquerait donc la possibilité de ne pas faire cette chose. Cependant, dans le cas des interprétations radicales, formes affirmatives et formes négatives ne sont pas équivalentes, par exemple (6) n'est pas équivalent à (7) :

(6) Pierre *peut* répondre à Paul. (*ibid.*, p. 175)

(7) Pierre *peut ne pas* répondre à Paul. (*ibid.*, p. 175)

2. De plus, à la limite, si le locuteur montrait toujours avec *pouvoir* que les deux termes de l'alternative sont équiprobables, le scripteur en (i) aurait pu arrêter sa phrase après le premier *vrai* :

(i) *Quand quelqu'un me parle, j'envisage souvent les deux hypothèses : cela peut être vrai ou pas vrai.* (*Je suis à l'Est!*, p. 108)

En effet, avoir la permission, la capacité ou la possibilité matérielle de répondre à quelqu'un n'équivaut pas à avoir la permission, la capacité ou la possibilité matérielle de ne pas répondre à quelqu'un (*cf.* 2.4.5). Sueur conclut tout de même que « la conversion complémentaire est, en définitive, le sens ultime de *pouvoir* » (1983, p. 176). En d'autres termes, on ne pourrait employer le verbe modal *pouvoir* que si la non-réalisation de l'acte p est considérée comme non-exclue.

Le « sens ultime », commun à tous les emplois de *pouvoir*, son invariant sémantique donc, serait ainsi (puisque $\Diamond\ \neg p \equiv \neg\Box\ p$) la *possibilité bilatérale* (*cf.* aussi Sueur 1983, note 13, p. 178 ; Kleiber 1983, p. 185). Le possible bilatéral est en effet ce qui est ni impossible ni nécessaire (*cf.* 1.1.1), que nous avons noté $(\neg\Box\ \neg p) \wedge (\neg\Box\ p)$, ou $\blacklozenge$.

Chez Horn (1972), ou Geerts et Melis (1976, p. 110–111), la *possibilité unilatérale* (ce qui n'est pas nécessairement pas – $\neg\Box\ \neg p$ ou $\Diamond$ – *cf.* 1.1.1) est la *définition sémantique* de la possibilité, et la *possibilité bilatérale* la *définition d'emploi* du verbe modal qui s'expliquerait par le respect de la maxime conversationnelle de quantité de Grice (1968). En effet, selon la maxime de quantité, les énoncés doivent être aussi informatifs que possible, c'est-à-dire qu'ils doivent contenir autant d'informations qu'il est requis (*cf. ibid.*). La possibilité bilatérale est plus informative car elle a moins de conditions de vérité que la possibilité unilatérale. La première n'est vraie que si une proposition n'est ni impossible ni nécessaire, tandis que la seconde est également vraie si une proposition est nécessaire [3]. Or, si un locuteur sait qu'une chose est nécessaire, il ne dira pas qu'elle est possible, mais bien qu'elle est nécessaire.

En réalité, concernant les interprétations épistémiques, il est souvent difficile de savoir, par exemple en (8), si le locuteur veut communiquer une possibilité bilatérale (il est possible mais non-nécessaire/probable que p) ou une possibilité unilatérale (il est possible et peut-être même nécessaire/probable que p), nous reviendrons sur les contextes dits neutres à la section 8.4.1. C'est la seconde lecture qui nous semble la plus pertinente en (9), peut-être favorisée par *fort bien* :

(8) – *L'assassin* a pu *continuer jusqu'à Nice, suggéra Poirot.* (*Le Train bleu*, p. 74)

(9) *Il ne faudrait pas exclure, monsieur, déclara-t-il enfin,* qu'il *puisse* fort bien être déjà dans la place. (*Trois souris*, p. 66)

Certes, si le locuteur savait que p était nécessaire ou probable, il emploierait *devoir*, mais s'il ne sait pas si p est nécessaire ou probable, il ne peut qu'utiliser *pouvoir*, ce qui n'implique pas qu'il exclut la nécessité ou la probabilité de p.

Nous reviendrons en détails sur ces points à la section 8.4 qui traite précisément des implicatures ou inférences dites *scalaires*, qui sont tirées en vertu du respect de la maxime de quantité, ou de façon plus générale en vertu du respect du principe d'informativité. Nous voudrions montrer d'abord que tous les emplois de *pouvoir* ne respectent pas la règle de conversion complémentaire et ne s'analysent donc pas tous aisément en termes de possibilité bilatérale.

3. En d'autres termes, une expression est plus forte qu'une autre si elle implique mais n'est pas impliquée par cette autre expression (*cf. i.a.* Horn 1972), vous y reviendrons en 8.4.1.

Enfin, nous présenterons les résultats d'une étude expérimentale [4] cherchant à apporter des données concernant la question de savoir si *pouvoir* encode une possibilité bilatérale comme le pense notamment Sueur (1983) ou plutôt une possibilité unilatérale. Dans le second cas, la règle de conversion complémentaire ne serait pas le « sens ultime » du modal, ou pour le moins le sens épistémique du modal [5], mais une inférence contextuelle.

8.3 Interprétations de *pouvoir* et respect de la règle de conversion complémentaire

Depuis les travaux de Sueur, l'inventaire des interprétations possibles de *pouvoir* a été considérablement élargi (*cf.* chapitre 2). On distingue maintenant, en plus des interprétations radicales et épistémiques, des « effets de sens discursifs » (*cf. i.a.* Le Querler 1996, 2001), dits aussi parfois *post-modaux* (*cf.* 2.7), et un emploi *sporadique* (depuis Kleiber 1983).

Toutes ces interprétations du verbe modal ne respectent pas la règle de conversion complémentaire. Si l'on veut maintenir l'hypothèse que le sens de base de *pouvoir* est bien la possibilité bilatérale, il faut expliquer comment dans certains cas, l'implication $\Diamond \neg p$ peut être annulée. Certains ont fait des tentatives dans ce sens, Honeste (2004, p. 154) par exemple, à propos de l'emploi de *pouvoir* de *légitimation* (*cf.* 2.7.4 et 8.3.1 ci-dessous), dans lequel elle voit une antiphrase. D'autres ont essayé de montrer que le principe de conversion complémentaire était en réalité préservé, c'est par exemple le cas de Kleiber (1983) à propos de *pouvoir* sporadique (*cf.* 2.6 et 8.3.4).

8.3.1 La légitimation ou justification de la relation prédicative

Le Querler propose l'énoncé (10) accompagné d'une glose pour exemplifier l'interprétation qu'elle nomme *justification de la relation prédicative* (Le Querler 1996, 2001, *cf.* 2.7.4) :

(10) Il *peut* être bon, à ce prix-là.
Heureusement / encore heureux qu'il est bon, à ce prix-là. (Le Querler 2001, p. 26)

On remarque qu'en (10), comme dans les exemples attestés (11) à (13) page suivante, la possibilité de $\neg p$ ne semble pas envisagée par le locuteur, ou si elle l'est, c'est précisément pour être rejetée.

(11) J'ai mis tellement de temps pour le faire ça *pouvait* être bien. (oral)

4. Ce chapitre reprend et développe des données présentées dans Barbet, Perret et al. (2010).

5. En effet, comme on l'a noté, la règle de conversion complémentaire s'adapte moins bien au modal radical. Concernant la problématique des inférences scalaires dans le domaine radical, on se reportera à Verstraete (2005).

(12) – Elle [une maison] a l'air vachement belle
– Elle *peut* au prix où je vais la payer (Film *La maison du bonheur*, Boon, D., 2005)

(13) Elle *peut* être contente, elle n'a rien fait. (oral)

Ainsi, quand le modal a une interprétation de justification de la relation prédicative ou *légitimation* (Fuchs et Guimier 1989), la possibilité exprimée par le verbe modal rejoint le nécessaire. Une paraphrase avec *devoir* ne semble pas inacceptable, *cf.* (14) à (17) d'après les exemples précédents. *Pouvoir* ne semble donc pas exprimer ici une possibilité bilatérale.

(14) Il *doit* être bon, à ce prix-là.

(15) J'ai mis tellement de temps pour le faire ça *devait* être bien.

(16) – Elle [une maison] a l'air vachement belle
– Elle *doit* l'être au prix où je vais la payer.

(17) Elle *doit* être contente, elle n'a rien fait.

Nous reviendrons en détail sur cette interprétation à la section 11.3.

8.3.2 La concession

En ce qui concerne l'effet de sens dit de *concession* (Le Querler 1996, 2001 ; Fuchs et Guimier 1989), la possibilité de $\neg p$ n'est pas toujours envisagée (*cf.* 2.7.3). Le procès de la protase régi par le modal peut être réalisé, factuel, ce que remarquent Boissel et al. (1989, p. 66) qui proposent l'exemple (18) :

(18) *Ma tante* pouvait *lui dire vingt fois en une minute : « c'est la fin, ma pauvre Eulalie », vingt fois Eulalie répondait : « Connaissant votre maladie comme vous la connaissez, madame Octave, vous irez à cent ans [...] »* (M. Proust, cité par *ibid.*, p. 66)

Dans l'énoncé (19), également attesté, à valeur concessive, la relation prédicative sur laquelle porte *pouvoir* est bien réalisée :

(19) *Alors, je* pouvais *toujours me moquer de Christa. Elle était peut-être prétentieuse et vaine et sotte, mais elle au moins, elle se faisait aimer.* (*Antéchrista*, p. 43)

Comme le remarque Spevac (2005) ou Garde (1991), les concessives peuvent être *conditionnelles* (Spevac 2005) ou *éventuelles* (Garde 1991), comme *simples* (Spevac 2005) ou *réelles* (Garde 1991). L'exemple fourni par Le Querler (2001, p. 30), repris en (20), peut avoir les deux interprétations selon le contexte, l'énoncé peut exprimer une concession conditionnelle/éventuelle, *cf.* (20-a.), ou simple/réelle, *cf.* (20-b.) :

(20) Elle *peut* pleurer, je n'irai pas la voir.

a. *Même si* elle pleure, je n'irai pas la voir.
b. *Bien qu*'elle pleure, je n'irai pas la voir.

L'interprétation concessive de *pouvoir* sera étudiée en détail à la section 11.2, pour le moment, nous noterons simplement que la règle de conversion complémentaire n'est pas respectée quand la concession avec *pouvoir* est de type *bien que*.

8.3.3 *Pouvoir* dans les exclamatives ou *pouvoir* d'intensification

Dans l'exemple (21), le modal aurait un effet de sens d'*intensification* (*cf. i.a.* Le Querler 1996, 2001 ; Fuchs et Guimier 1989, et 2.7.1). Nous reviendrons en détail sur cette interprétation particulière du modal dans les exclamatives à la section 11.5.

(21) – *Ce que tu* peux *être mal embouchée, ma pauvre mère ! Tu ne t'exprimes correctement que pour parler politique.* (*Les Soupers du Prince*, p. 18)

En (21), comme dans les exemples suivants (22) à (25), le modal porte sur un fait avéré. L'effet de sens d'intensification se rencontre en effet dans les exclamatives, et comme le montrent Zanuttini et Portner (2003), l'exclamation porte sur un fait avéré.

(22) – *Oh ce que tu* peux *être embêtante.* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 114)

(23) *Ce qu'on* peut *en voir des choses quand on est tout seul.* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 161)

(24) *Ce que tu* peux *être grincheux tout de même. Quand je pense que je voulais te demander un service...* (*Un Amour*, p. 608)

(25) *Regarde, Maman, ce que cela* peut *pleuvoir !* (Mme A., le 2 août 1925, citée par Damourette et Pichon 1911–1936, p. 160)

Les locuteurs ne considèrent pas dans ces emplois la possibilité de $\neg p$. La règle de conversion complémentaire $\Diamond\ p \rightarrow \Diamond\ \neg p$ n'est donc pas respectée : *pouvoir* ne communique pas ici que p est possible mais non nécessaire.

Kleiber (1983), dans son article sur l'emploi sporadique de *pouvoir*, mentionne l'existence de cette interprétation. Il ne parle pas d'*intensification* mais d'un « emploi appréciatif de *pouvoir* dans les phrases exclamatives » (*ibid.*, p. 197). Il opère un rapprochement entre cet emploi du modal et son emploi sporadique.

8.3.4 *Pouvoir* sporadique

Comme nous l'avons noté à la section 2.6, *pouvoir* dit *sporadique* a une interprétation proche d'un quantificateur existentiel ($\exists$) tel que *parfois*, *cf.* (26) :

(26) Jean *peut* être odieux.
Jean est *parfois* odieux. (*ibid.*, p. 184)

Nous reviendrons sur cette interprétation sporadique du modal à la section 11.1 ; notons simplement pour le moment que, comme le remarque Kleiber (1983, p. 185), *pouvoir* sporadique semble avoir basculé du côté du certain : il n'exprime pas la possibilité de tel événement mais porte sur un fait avéré. Le modal en emploi sporadique ne respecte pas la règle de conversion complémentaire $\Diamond\, p \rightarrow \Diamond\, \neg p$. En effet, « Jean *peut* être odieux », n'implique pas que « Jean *peut ne pas* être odieux ».

Cependant, selon Kleiber (*ibid.*, p. 194–195), le principe de conversion complémentaire est tout de même préservé avec *pouvoir* sporadique si l'on considère que « Jean *peut* être odieux », en d'autres termes, « Jean est *parfois* odieux », implique : « Jean n'est *parfois pas* odieux ».

Le rapprochement fait entre le verbe modal et des quantificateurs tels que *parfois* (ou *certains*, *cf.* 2.6), invite à relier le problème de *pouvoir* et du respect de la règle de conversion complémentaire à la problématique plus générale des termes scalaires, dont fait partie le modal *pouvoir*, et des *inférences scalaires* qu'ils peuvent déclencher.

8.4 Les inférences scalaires

De la même façon que *pouvoir* communique souvent la non nécessité plutôt que la simple possibilité unilatérale, pour les raisons rappelées en introduction du chapitre que nous allons expliciter ci-dessous, *parfois* permet souvent de communiquer « pas toujours », *certains*, « pas tous », *ou*, « l'un ou l'autre mais pas les deux », *etc.* La question se pose alors de savoir si ces contenus de sens sont communiqués par défaut, c'est-à-dire qu'ils seraient automatiquement associés à *pouvoir*, *parfois*, *certains*, *etc.*, ou non.

Nous venons de noter que *pouvoir*, dans certains de ses emplois, ne respecte pas nécessairement la règle de conversion complémentaire. Il ne communique donc pas toujours une possibilité bilatérale. Cependant, on pourrait considérer que la possibilité bilatérale est bien le sens par défaut du modal, qui se trouverait annulé au profit de la simple possibilité unilatérale dans certains contextes, ou bloqué par certaines structures, par l'exclamation par exemple dans le cas de *pouvoir* d'*intensification* (*cf.* 8.3.3).

8.4.1 Débat théorique

Certaines expressions linguistiques, dites *scalaires*, forment des échelles d'implication dans lesquelles les termes à une extrémité, dits *forts*, sont plus informatifs que les termes à l'autre extrémité, dits *faibles*, l'informativité se mesurant au nombre d'implications. De telles échelles, avec le terme faible à gauche et le terme fort à droite, sont par exemple : <ou, et>, <certains, tous>, <bon, excellent>, <un, deux, trois, . . . >. Les termes forts impliquent logiquement les termes faibles : *Quatre étudiants sont venus* implique par exemple que *trois étudiants sont venus* qui implique lui-même que *deux étudiants sont venus*, *etc.*

Les termes faibles peuvent déclencher ce que l'on a appelé des implicatures ou inférences scalaires, notées $\gg$ ci-dessous [6] quand leur assertion implicite la négation d'un

6. Nous reprenons ici la notation de Katsos, Breheny et Williams (2005) pour distinguer les

terme plus fort, *cf.* (27).

(27) A : As-tu vu tous tes étudiants ?
B : J'en ai vu *certains/ quelques-uns*[7].
≫ Je n'ai pas vu tous mes étudiants.

Étant données les présomptions d'informativité et de pertinence de l'énoncé (*cf.* Sperber et Wilson 1995), ou le principe de coopération (Grice 1968), dans les circonstances adéquates, le destinataire infère que si le locuteur a asserté le terme faible de l'échelle (par exemple *certains* plutôt que *tous*, *ou* plutôt que *et*, ou *pouvoir* plutôt que *devoir*), c'est qu'il n'était pas en mesure d'asserter un terme plus fort. Il respecte ainsi la maxime conversationnelle de quantité de Grice (*ibid.*) ou plus généralement le principe de pertinence (Sperber et Wilson 1995). Le locuteur infère ainsi, dans les contextes qui le permettent, *plus qu'un mais pas tous* de *certains*, *l'un ou l'autre mais pas les deux* de *ou*, ou encore *possible mais non nécessaire* de *pouvoir*.

Dans certains contextes, l'énoncé n'est pas pertinent sans inférence scalaire, *cf.* (27) *supra* ou (28) ci-dessous :

(28) Le menu inclut aussi un fromage *ou* un dessert, qu'est-ce que vous prendrez ?
≫ Le menu inclut aussi un fromage ou un dessert mais pas les deux, qu'est-ce que vous prendrez ?

Tandis que d'autres contextes, notamment les hypothétiques ou les interrogatives, bloquent l'inférence scalaire :

(29) Si *certains/ quelques* étudiants viennent, il sera content.
*≫ Si pas tous les étudiants viennent, il sera content.

(30) Est-ce que *certains/ quelques* étudiants sont venus ?
*≫ Est-ce que pas tous les étudiants sont venus ?

Dans les contextes tels que (27) ou (28), l'inférence scalaire est nécessairement générée. Dans les contextes tels que (29) ou (30), l'énoncé est au contraire pertinent sans l'inférence scalaire. Enfin, d'autres contextes, moins contraignants, sont neutres. En (31) par exemple, il n'est pas pertinent de savoir si « pas tous » est vrai ou non :

(31) Marie : Pourquoi le professeur est-il déçu ?
Jane : *Quelques/ Certains* étudiants ont raté le test. (d'après Katsos, Breheny et Williams 2005, p. 1108)

Le débat qui opposent les chercheurs en pragmatique concerne, entre autres, la question de savoir si ces inférences scalaires doivent encore être considérées comme des implicatures dépendantes du contexte (*cf. i.a.* Sperber et Wilson 1995 ; Carston 1995),

inférences (ou implicatures ou implicitations) scalaires des implications.

7. Sur la différence entre *certains* et *quelques*(*-uns*), *cf.* Noveck (2001), Barbet (2011), Barbet, Hauk et al. (2013).

ou si ce sont des implicatures générées par défaut sauf contraintes structurelles, indépendamment du contexte (*cf. i.a.* Levinson 2000 ; Chierchia 2004).

Des études menées en pragmatique expérimentale ont fourni des données généralement favorables à la première hypothèse : les inférences scalaires sont des implicatures particularisées, générées seulement quand le contexte le requiert.

8.4.2 Données expérimentales

L'hypothèse « structurelle » (*cf. i.a.* Levinson 2000 ; Chierchia 2004) selon laquelle l'inférence scalaire est générée par défaut sauf en cas de contraintes structurelles (interrogatives ou conditionnelles par exemple, *cf. supra*) prédit que la génération d'une inférence scalaire n'est pas coûteuse mais que son annulation, le cas échéant, l'est. L'hypothèse « contextuelle » (*cf. i.a.* Sperber et Wilson 1995 ; Carston 1995), au contraire, prédit que c'est la génération de l'inférence scalaire, qui ne s'effectue jamais par défaut, qui est coûteuse le cas échéant. Cette dernière hypothèse ne prévoit pas de cas d'annulation d'inférence scalaire puisque quand de telles implicatures ne sont pas pertinentes dans le contexte, elles ne sont pas tirées.

Les deux théories font deux prédictions contradictoires facilement testables expérimentalement. En effet, selon le principe de la chronométrie mentale qui postule que la mesure du temps de réaction fournit un indice du temps de traitement d'un stimulus donné [8], on s'attend à ce qu'un énoncé avec une inférence scalaire pertinente soit plus long à traiter que le même énoncé sans inférence scalaire selon l'hypothèse contextuelle, tandis qu'on s'attend au phénomène inverse selon l'hypothèse structurelle.

Les deux hypothèses concurrentes ont été abondamment testées dans différentes tâches de jugement vrai/faux (*truth value judgement task*, *cf.* par exemple Bott et Noveck 2004 ; Chevallier et al. 2008), de lecture auto-segmentée [9] (Katsos, Breheny et Williams 2005 ; Breheny, Katsos et Williams 2006), ainsi que dans des expériences d'*eye tracking* (oculométrie) utilisant le *visual world paradigm* [10] (Huang et Snedeker 2009 ; Grodner et al. 2010) et dans une étude associant temps de réaction et données d'électroencéphalographie (Noveck et Posada 2003).

Dans Bott et Noveck (2004), dans la première tâche de jugement vrai/faux, les participants mettent significativement moins de temps à donner leur réponse à un stimulus tel que (32) dans la condition logique dans laquelle ils ont reçu l'instruction de traiter *certains* « logiquement », *i.e.*. avec le sens « certains et peut-être tous » (plus qu'un), par rapport à la condition pragmatique dans laquelle ils ont reçu l'instruction de traiter le quantificateur comme signifiant « certains mais pas tous ».

(32) Certains éléphants sont des mammifères.

8. *Cf.* par exemple Lemaire (2006, p. 31 *sqq.*).

9. Dans les tâches de lecture auto-segmentée, le participant appuie sur une touche du clavier de l'ordinateur pour faire apparaître un mot ou un groupe de mots, et appuie de nouveau pour faire apparaître le mot ou le groupe de mots suivant et faire disparaître le précédent.

10. *Grosso modo*, les participants regardent des images tandis que des instructions orales leur sont données, par exemple « Cliquez sur la fille qui a tous les ballons » (*Click on the girl who has all of the balloons*, Grodner et al. 2010).

L'interprétation avec inférence scalaire serait donc plus coûteuse, contrairement aux prédictions de l'hypothèse structurelle. Cependant, dans la condition logique, la réponse des participants est « vrai » alors qu'elle est « faux » dans la condition pragmatique. Comme on sait qu'il est toujours plus rapide d'accepter comme vrai quelque chose que de le refuser comme faux, le type de réponse peut créer un biais et les résultats peuvent s'expliquer, non par la génération d'une inférence scalaire coûteuse, mais par une réponse négative plus coûteuse.

Bott et Noveck (*ibid.*) tentent donc de répliquer les résultats de la première expérience dans une seconde expérience en contournant le biais potentiel dû au type de réponse en ajoutant un niveau narratif. Dans la tâche suivante, les participants doivent ainsi dire s'ils sont d'accord ou non avec les affirmations d'un personnage. Ils reçoivent les mêmes instructions que dans l'expérience précédente, et les réponses correctes sont donc « d'accord » dans la condition pragmatique, *cf.* (33), comme dans la condition logique, *cf.* (34) :

(33) Marie dit que la phrase suivante est fausse : « certains éléphants sont des mammifères »

(34) Marie dit que la phrase suivante est vraie : « certains éléphants sont des mammifères »

Les résultats montrent que les participants fournissent leurs réponses significativement plus rapidement dans la condition logique, comme dans la première expérience.

Bott et Noveck (*ibid.*) vérifient encore que les instructions données aux participants ne créent pas de biais. Ils reproduisent donc la première tâche de jugement de vérité sans donner de consigne quant à l'interprétation à faire du quantificateur. Ils retrouvent les mêmes résultats : les réponses « logiques », *i.e.* « vrai », sont plus rapides que les réponses « pragmatiques », *i.e.* « faux » à des stimuli tels que (32) page précédente [11].

De la même façon, Breheny, Katsos et Williams (2006), dans une tâche de lecture auto-segmentée, trouvent des temps de lecture plus longs dans les contextes où l'inférence scalaire est pertinente. Par exemple, le segment « Jones or Barnes » est lu significativement plus rapidement dans la condition exemplifiée en (35) dans laquelle l'inférence scalaire « pas les deux » n'est pas pertinente par rapport à la condition exemplifiée en (36) où l'inférence scalaire est pertinente :

(35) The manager asked :| Who has| *a* report| on last year's profits| to show me ?| Her secretary replied :| Jones or Barnes| from the department of Finance| has.| Would you like| to see the report ?
« Le manager demanda :| Qui a| un rapport| sur les profits de l'année dernière| à me montrer ?| Sa secrétaire répondit :| Jones ou Barnes| du département des

11. De Neys et Schaeken (2007) ont fait le même type d'expérience en donnant en plus aux participants des patterns de points à mémoriser. Quand les ressources cognitives des participants étaient occupées pour mémoriser des patterns compliqués, le calcul des inférences scalaires était plus difficile. Il a été accompli dans 73,2 % des cas dans cette condition, par rapport à dans 79 % des cas quand le pattern de points était plus simple à retenir.

finances| l'ont.| Voulez-vous| voir le rapport ? »

(36) The manager asked :| Who has| *the* report| on last year's profits ?| Her secretary replied : |Jones or Barnes| from the department of Finance| has.| Would you like| to see the report ?
« Le manager demanda :| Qui a| le rapport| sur les profits de l'année dernière| à me montrer ?| Sa secrétaire répondit :| Jones ou Barnes| du département des finances| l'a.| Voulez-vous| voir le rapport ? »

L'étude de Chevallier et al. (2008), également sur la disjonction (*ou* exclusif ($\veebar$) *vs ou* inclusif ($\vee$)), apportent des données favorables elles aussi à l'hypothèse de la *théorie de la pertinence* selon laquelle les inférences scalaires ne sont pas générées par défaut par les termes scalaires, mais sont des enrichissements contextuels du sens de ces termes (*cf.* 8.5.1).

Noveck et Posada (2003) se sont intéressés quant à eux aux potentiels évoqués (ERPs [12]) induits par la sous-informativité, en plus des temps de réaction, dans une expérience d'électroencéphalographie.

Les anomalies *sémantiques*, *cf.* (37), provoquent une onde négative environ 400 ms après l'apparition du mot inapproprié, appelée N400. Les anomalies *syntaxiques* (de natures diverses : violations d'accord de genre ou nombre, ambiguïtés syntaxiques telles que *garden-path*s, *cf.* (38), *etc.*), provoquent une onde positive environ 600 ms après l'apparition du stimulus (P600).

(37) Luc a beurré sa tartine avec son *collier*.

(38) The boat floated quickly sank.
« Le bateau flotta/mis à flot rapidement coula. »

Noveck et Posada (*ibid.*) examinent si les anomalies pragmatiques telles qu'en (39), qui est un énoncé sémantiquement et syntaxiquement bien formé mais sous-informatif, provoquent les mêmes ERPs que les phrases fausses telles que (40), ou que les phrases vraies et informatives telles que (41) :

(39) Certaines télévisions ont un écran.

(40) Certains corbeaux ont des radios.

(41) Certaines maisons ont des briques.

Leur hypothèse est que si le N400 des phrases sous-informatives telles que (39) est similaire au N400 des phrases fausses telles que (40), cela montrerait que les inférences scalaires sont calculées automatiquement et immédiatement. Si le N400 est en revanche similaire à celui des phrases vraies et informatives, *cf.* (41), cela montrerait que les inférences scalaires ne sont pas automatiques et que ce sont bien des contenus post-sémantiques.

12. Les ERPs (*event-related potentials*) reflètent l'activité de la masse neuronale qui génère des champs électriques sur le scalp dans une certaine relation temporelle avec les stimuli (*cf. i.a.* Lemaire 2006, p. 468, 503).

Les 19 participants adultes de l'expérience de Noveck et Posada ont lu des phrases telles que (42) qui apparaissaient mot-à-mot sur l'écran. Leurs temps de réaction sont calculés à partir de l'apparition du dernier mot, l'enregistrement EEG commence également à ce moment-là.

(42) Certains livres ont des pages.

7 participants ont répondu « vrai » dans 96 % des cas aux phrases sous-informatives, et 12 participants ont répondu à 92 % « faux » à ces stimuli. Les 7 participants « logiques » ont donné leurs réponses significativement plus rapidement que les participants « pragmatiques ».

Les temps de réaction aux phrases fausses sont significativement plus rapides que les temps de réaction aux phrases vraies, informatives comme sous-informatives ; et les temps de réaction aux phrases sous-informatives sont significativement plus lents que les temps de réaction aux phrases informatives. En réalité, les participants « logiques » ont des temps de réaction similaires dans les deux conditions ; les participants « pragmatiques » mettent en revanche plus de temps à donner leurs réponses dans le cas des phrases sous-informatives.

Concernant les ERPs, les N400 sont significativement plus larges quand les phrases sont informatives par rapport aux phrases également vraies mais sous-informatives. Les N400 des phrases vraies (et informatives) et des phrases fausses ne sont pas significativement différents. Les profils des participants « logiques » sont similaires aux profils des participants « pragmatiques ».

On retrouve, concernant les temps de réaction, les résultats obtenus par Bott et Noveck (2004) : les inférences scalaires sont *a priori* coûteuses. Toutefois, les réponses des participants « pragmatiques » étaient « faux », tandis que les réponses des participants « logiques » étaient « vrai ». De plus, les temps de réaction montrent que les participants « pragmatiques » sont presque deux fois plus lents que les participants « logiques » pour traiter les phrases sous-informatives, comme pour traiter tous les stimuli en général.

Les données d'EEG montrent quant à elles une intégration sémantique assez superficielle pour les phrases sous-informatives, pour le moins plus superficielle que pour les phrases informatives ou fausses. Il est probable que « pages » en (42), ou « écrans » en (39) par exemple, soient déjà partiellement activés après la lecture de, respectivement « livres » ou « télévisions ».

Néanmoins, les profils des participants « logiques » et des participants « pragmatiques » étant similaires, le N400 ne reflète pas le calcul de l'inférence scalaire. De plus, les phrases sous-informatives provoquant des N400 « normaux », le calcul de l'inférence scalaire semble bien être post-sémantique. Ces données d'EEG sont donc favorables à l'hypothèse contextuelle selon laquelle les inférences scalaires ne sont pas sémantiques, ne sont pas automatiquement déclenchées par l'item linguistique (en l'occurrence *certains*).

Les différentes études présentées dans cette section fournissent des données qui vont à l'encontre de l'hypothèse structurelle : les inférences scalaires ne sont pas déclenchées par défaut par le terme scalaire mais sont bien contextuelles. Autrement, on aurait trouvé des temps de réaction plus longs dans les conditions où l'inférence scalaire n'est pas

pertinente, ou un pic du N400 dans les mêmes conditions.

En revanche, en ce qui concerne leur coût de traitement, les résultats des expériences ne permettent pas réellement d'abonder dans le sens de la *théorie de la pertinence* selon laquelle les inférences scalaires sont coûteuses.

Premièrement, les stimuli sans inférence scalaire pertinente sont sous-informatifs, à l'exception de ceux de l'étude de Breheny, Katsos et Williams (2006). La sous-informativité, plutôt que l'absence de calcul de l'inférence scalaire, pourrait ainsi souvent expliquer la rapidité de traitement de tels stimuli.

Deuxièmement, ce n'est peut-être pas le calcul de l'implicature en lui-même qui est coûteux, mais les opérations à effectuer sur les représentations mentales (*cf.* Katsos et Cummins 2010). En effet, quand l'inférence scalaire est pertinente, il faut introduire deux sous-ensembles, par exemple en (41) page 220, les maisons qui ont des briques et les maisons qui n'ont pas de briques ; tandis que quand l'inférence scalaire n'est pas pertinente, il suffit de se représenter un seul ensemble ; pour traiter (42) page précédente par exemple, il suffit de se représenter les livres.

On peut encore penser que dans certains cas, les temps de réaction augmentent avec les stimuli avec inférence scalaire pertinente parce qu'ils engendrent un processus plus coûteux de vérification dans les connaissances encyclopédiques (par exemple en (41), il faut vérifier en mémoire que certaines maisons n'ont pas de briques). On a aussi avancé que ce n'était peut-être pas la génération de l'inférence scalaire même qui était coûteuse, mais son intégration dans le contexte étant donné que l'inférence est facilitée quand les sous-ensembles et les contrastes sont contextuellement saillants (*cf.* Grodner et al. 2010 ; qui ne retrouvent pas le délai observé dans la résolution du référent désigné par « some x » (« certains x ») dans le même type d'expérience d'*eye tracking* que Huang et Snedeker 2009).

En résumé, si l'hypothèse contextuelle semble vérifiée, l'hypothèse du calcul coûteux des inférences scalaires est plus controversée. Toutefois, ce dernier point dépasse le cadre de ce chapitre : la question qui nous intéresse ici est celle de savoir si le sens « non-nécessaire » est automatiquement associé au verbe modal *pouvoir*.

On pourrait penser que la question ne se pose même pas, et que comme les autres termes scalaires, *pouvoir* ne déclenche d'inférence scalaire que quand cette dernière est pertinente dans le contexte. Cependant, si la plupart des expériences en pragmatique expérimentale ont utilisé des quantificateurs existentiels tels que *certains*, *quelques* ou *some* en anglais, ou la conjonction *ou* ou *or* en anglais, ce ne sont pas les seuls termes scalaires.

Des études portant sur les chiffres (*cf. i.a.* Papafragou et Musolino 2003 ; Breheny 2005 ; Hurewitz et al. 2006), réputés scalaires eux aussi (*cf.* 8.4.1), ont montré qu'ils avaient une sémantique exacte (*deux* par exemple encode « exactement deux » et non « au moins deux »).

De plus, aucune étude n'a pris pour objet le calcul des inférences scalaires déclenchées par les verbes modaux exprimant la possibilité. Seuls Noveck (2001) ou Papafragou et Ozturk (2007) se sont intéressés à ces implicatures, mais leurs études, qui comparent les compétences pragmatiques des enfants et des adultes, n'apportent pas de données

directement pertinentes pour répondre à la question de savoir si l'inférence scalaire « non nécessaire » est déclenchée par défaut avec les verbes modaux de possibilité.

8.5 Expérience : tâche de raisonnement modal

On peut poser que, si le sens par défaut du modal *pouvoir* est la possibilité bilatérale, l'effort de traitement doit être plus important quand un emploi du modal ne respecte pas la règle de conversion complémentaire puisqu'il faut annuler un sens par défaut. À l'opposé, si la conversion complémentaire n'est pas le sens par défaut mais un sens enrichi, *i.e.* si *pouvoir* n'encode qu'une possibilité unilatérale, l'effort de traitement doit être moindre quand la règle de conversion complémentaire n'est pas respectée.

Tester ces deux prédictions contradictoires est le but de l'expérience présentée ici. Nous y examinons les temps de réaction, lors d'une tâche de jugement de vérité, à des énoncés contenant le verbe modal présentés dans deux conditions :

(i) une condition `logique`, dans laquelle *pouvoir* exprime la possibilité unilatérale ;

(ii) et une condition `pragmatique` dans laquelle *pouvoir* exprime la possibilité bilatérale, condition dans laquelle est donc pertinente l'inférence scalaire « non nécessaire ».

8.5.1 Méthode

Nous avons repris pour cette expérience le scénario du raisonnement modal utilisé dans Noveck (2001). Cependant, contrairement à cette étude, nous n'avons pas proposé un ensemble exhaustif de conclusions. De plus, nos participants étant des adultes, nous avons modifié la procédure et le matériel.

L'expérience avec *might*, menée par Noveck, (*ibid.*) montre que les adultes sont moins « logiques » que les enfants, en d'autres termes, que les adultes sont plus pragmatiques. Les participants adultes de cette expérience ont en effet accepté comme vraies seulement 35 % des phrases logiquement vraies mais pragmatiquement inadéquates, *i.e.* sous-informatives (par exemple *There might be a parrot in the box*, « Il se peut qu'il y ait un perroquet dans la boite », quand la phrase informative dans le contexte était *There has to be a parrot in the box*, « Il doit y avoir un perroquet dans la boite »).

Le but de notre expérience étant de comparer le temps de réaction moyen dans la condition `logique` (possibilité unilatérale) par rapport au temps de réaction moyen dans la condition `pragmatique` (possibilité bilatérale), il fallait faire en sorte que les participants ne refusent pas *quasi* systématiquement comme faux les emplois logiques du verbe modal, logiquement vrais mais sous-informatifs, pragmatiquement inadéquats dans les contextes.

Afin que les participants soient « logiques », premièrement, nous n'avons pas présenté tous les items associés à un même contexte les uns à la suite des autres comme dans Noveck (*ibid.*), le but n'était pas en effet que les participants choisissent la meilleure solution. Deuxièmement, nous avons opté pour une présentation « rapide » des stimuli. L'expérience menée par Chevallier et al. (2008) sur la disjonction (sur *ou* inclusif —

l'un ou l'autre ou les deux – *vs ou* exclusif – l'un ou l'autre mais pas les deux) montre que les adultes acceptent plus facilement les emplois logiques (*ou* inclusif) sous-informatifs en condition « rapide » qu'en condition « lente ».

Dans l'expérience de Chevallier et al., était proposé aux participants un mot, par exemple *table*, et ces derniers devaient évaluer la vérité d'énoncés tels que « Il y a la lettre A ou la lettre B ». La réponse logique, dans le cas de *table*, était donc « vrai » (interprétation inclusive de *ou*), et la réponse pragmatique, « faux » (interprétation exclusive de *ou*). En condition « rapide », le mot restait à l'écran une seconde puis était remplacé par la phrase à évaluer. En condition « normale », le mot restait à l'écran seul une seconde puis la phrase à évaluer apparaissait en dessous. Enfin, la condition « lente » était la même que la condition « normale », à cela près qu'il était demandé aux participants d'attendre 3 secondes avant de répondre, et un message d'erreur (« trop rapide ») apparaissait si les participants donnaient leur réponse avant 3 secondes. Dans la condition lente, seulement 52 % des interprétations inclusives de *ou* ont été acceptées comme vraies, dans la condition normale, 75 %, et dans la condition rapide, 80 %. Les participants ont donc été plus « logiques » en condition rapide. Ils n'avaient pas le temps dans ce cas, selon l'hypothèse des auteurs, d'enrichir le sémantisme de *ou*.

Nous avons donc fait passer notre expérience dans une condition proche de la condition rapide de Chevallier et al. (2008) afin d'obtenir des réponses « logiques » : le texte contexte (*cf.* 8.5.1.1) apparaissait à l'écran, puis disparaissait pour faire apparaître la phrase à évaluer qui disparaissait au bout de 5 secondes si le participant n'avait pas fourni de réponse.

Dans les études de Bott et Noveck (2004) ou Noveck et Posada (2003), dans lesquelles sont comparés les temps de réaction à des phrases contenant *certains* logiquement vraies mais sous-informatives (telles que *Certains éléphants sont des mammifères*) et les temps de réaction à des phrases contenant *certains* informatives (*Certains mammifères sont des éléphants*), les participants avaient dans certaines des expériences pour consigne de traiter ou logiquement ou pragmatiquement le quantificateur (*cf.* 8.4.2). Nous aurions pu procéder de la sorte, mais nous avons préféré opter pour une condition « rapide » qui nous permettait de dissimuler aux participants le but de l'expérience et qui, de plus, nous évitait de comparer des temps de réaction de réponses « vrai » et de réponses « faux » (*cf.* 8.4.2).

Cinq collègues qui ont eu la gentillesse de passer, pour test, l'expérience avant les participants, ont tous accepté comme vraies les phrases logiquement vraies mais sous-informatives (par exemple *Dans le sac de mon père, il peut y avoir le journal* quand la phrase informative dans le contexte était *Dans le sac de mon père, il doit y avoir le journal*, *cf.* ci-dessous).

8.5.1.1 Matériel

Était d'abord présenté aux participants un court texte à lire qui constituait le contexte, par exemple :

Dans le sac de Pierre, il y a des photos et le journal. Dans le sac de Mathieu,

il y a le journal. Le sac de mon père a un contenu identique soit au sac de Pierre, soit au sac de Mathieu.

Venait ensuite une phrase à évaluer, par exemple, pour les stimuli cibles, dans la condition `pragmatique` (possibilité bilatérale), (i), et dans la condition `logique` (possibilité unilatérale), (ii) :

(i) *Dans le sac de mon père, il peut y avoir des photos.*

(ii) *Dans le sac de mon père, il peut y avoir le journal.*

Le matériel était composé de 34 textes contextes, et quatre phrases étaient associées à chaque texte. Les participants avaient donc au total 136 phrases à juger, 70 phrases vraies et 66 phrases fausses. On trouvait le verbe modal *pouvoir* dans 36 phrases : 12 phrases vraies dans la condition `logique`, 12 phrases vraies dans la condition `pragmatique` (c'est-à-dire qu'à 12 contextes était associée une paire de phrases contenant *pouvoir* soit de possibilité unilatérale soit de possibilité bilatérale), et 12 phrases fausses. Enfin, 100 phrases (46 vraies et 54 fausses) ne contenant pas le verbe modal servaient de remplisseurs (*fillers*).

La longueur des phrases cibles était contrôlée : elles comptaient toutes 14 syllabes. Leur forme l'était également : elles étaient toutes construites selon la forme « Dans/sur/-chez X, il peut y avoir Y ». X était un syntagme nominal composé d'un déterminant, d'un adjectif et d'un nom (par exemple *Dans le troisième camion*), ou d'un déterminant, d'un nom et de son complément prépositionnel (par exemple *Dans le sac de mon père*). Y était un syntagme nominal composé d'un déterminant et d'un nom dissyllabique.

Nous avons également contrôlé la fréquence des substantifs et des adjectifs utilisés. Tous étaient des mots de plus de vingt occurrences par million de mots selon la base de données LEXIQUE [13]. Les stimuli d'intérêt de cette expérience se trouvent dans l'annexe B.

Les contextes et phrases étaient présentés dans quatre ordres semi-aléatoires différents : deux ordres semi-aléatoires (comme chaque contexte apparaissait quatre fois, nous avons veillé à ce qu'un même contexte n'apparaisse pas deux fois de suite) différents, et deux ordres inverses des deux premiers.

8.5.1.2 Participants

Trente étudiants de logopédie (orthophonie) de l'Université de Neuchâtel, de langue maternelle française, âgés de vingt à vingt-trois ans, ont participé à cette expérience. La passation de l'expérience comptait pour l'obtention d'un crédit dans le cadre de leur cours de psycholinguistique.

8.5.1.3 Procédure

Les participants ont été testés individuellement dans un caisson insonorisé. La tâche était présentée comme une tâche de mémorisation. Ils avaient pour consigne de lire attentivement un court texte puis d'indiquer si la phrase qui apparaissait ensuite à

13. *Cf.* NEW, PALLIER, FERRAND et al. (2001)

l'écran leur semblait vraie ou fausse par rapport aux informations fournies par le texte précédant la phrase. Ils devaient évaluer le plus vite possible la vérité ou la fausseté des phrases apparaissant à l'écran. Ils donnaient leur réponse au moyen des boutons « vrai » et « faux » d'une boite de réponse. Le bouton « vrai » était placé à droite ou à gauche selon la main dominante du participant. Le contexte apparaissait d'abord à l'écran, quand les participants avaient lu le texte, ils déclenchaient l'apparition de la phrase à juger (et la disparition du contexte) en appuyant sur une touche de la boite de réponse.

Les stimuli étaient présentés grâce au programme DMDX [14] qui enregistrait également les réponses (« vrai » ou « faux ») et les temps de réaction.

Les textes contextes et les phrases à évaluer apparaissaient en police noire (style Arial pour les contextes et style Times New Roman pour les phrases à juger) sur un fond blanc.

L'expérience était précédée d'une phase d'entrainement constituée de sept contextes accompagnés de leur phrase à juger. Pendant la phase d'entrainement, les phrases à évaluer disparaissaient de l'écran plus vite (progressivement au bout d'une seconde et demie à quatre secondes) que pendant la phase expérimentale (au bout de cinq secondes) de manière à encourager les participants à fournir leur réponse rapidement.

Après avoir donné les instructions, l'expérimentateur restait dans la pièce uniquement pour la phase d'entrainement afin de s'assurer que les participants avaient bien compris les consignes. Une fois prêt, le participant pouvait commencer la tâche qui durait environ quarante-cinq minutes interrompues d'une pause au milieu.

8.5.2 Résultats

74,5 % des réponses fournies dans la condition `logique` ont été des réponses « vrai ». Les réponses « faux » (25,5 % des réponses dans la condition `logique`) ont été fournies pratiquement toutes par neuf participants. Neuf participants sur trente, soit presque un tiers, ont en effet refusé comme fausses la plupart des occurrences « logiques » de *pouvoir*. Ils ont ainsi refusé comme fausses les phrases qui étaient logiquement vraies mais sous-informatives, par exemple la phrase *Dans le sac de mon père, il peut y avoir le journal* présentée à la suite du contexte *Dans le sac de Pierre, il y a des photos et le journal. Dans le sac de Mathieu, il y a le journal. Le sac de mon père a un contenu identique soit au sac de Pierre, soit au sac de Mathieu.*

Le but étant de comparer des latences de réponses positives, nous n'avons pas pris en considération les réponses négatives et nous avons choisi de ne conserver que les participants qui avaient fourni des réponses logiques (réponses « vrai » dans la condition `logique` qui proposait des énoncés logiquement vrais mais sous-informatifs) de façon constante. Enfin, nous n'avons pas tenu compte des réponses « vrai » fournies par les participants qui n'acceptaient pas de façon constante les énoncés de la condition `logique`.

Nous avons ainsi retenu pour l'analyse les temps de réaction de vingt et un participants. Quinze participants ont donné douze réponses « vrai » sur douze, cinq participants

14. *Cf.* K. I. Forster et J. C. Forster (2003).

onze réponses « vrai » sur douze, et enfin un participant a donné dix réponses « vrai » sur douze.

En ce qui concerne les participants « pragmatiques » (9 participants), dans la condition `logique` toujours, quatre n'ont donné qu'une seule réponse « vrai » sur douze, deux ont donné deux réponses « vrai » sur douze, un en a fourni trois, et deux participants semblent avoir hésité toute la durée de la tâche et ont fourni six réponses « vrai » sur douze.

Afin de comparer les temps de réaction moyens dans la condition `logique` et dans la condition `pragmatique`, nous n'avons donc gardé que les temps de réaction des participants « logiques » (21). Les données ont été filtrées afin d'éliminer les temps de réaction extrêmes (inférieurs à 400 ms ou supérieurs à 4000 ms), et les réponses fausses. Les participants ont répondu plus rapidement dans la condition `logique` (moyenne 1832 ms) par rapport à la condition `pragmatique` (moyenne 2029 ms).

Des modèles de régression linéaire mixtes ont été réalisés afin d'analyser la structure des latences de réponses des participants (*cf. i.a.* Baayen, Davidson et Bates 2008 ; Baayen 2008, p. 263 *sqq.*) à l'aide du programme R [15]. Ce type de modèle a été choisi car il permet de tester si la condition (`logique` *vs* `pragmatique`, et donc le sens de *pouvoir*, respectivement possibilité unilatérale ou possibilité bilatérale) est un prédicteur fixe des temps de réaction tout en contrôlant les effets aléatoires des phrases et des participants.

Un premier modèle mixte a été implémenté de façon à tenir compte des ajustements aléatoires des variables `participant` et `item` sur l'ordonnée à l'origine (intercept) et des ajustements aléatoires de la variable `participant` sur la pente de l'effet fixe. Des tests de maximum de vraisemblance (*cf.* Baayen, Davidson et Bates 2008, p. 395–396 ; Baayen 2008, p. 276) ont ensuite été réalisés afin de sélectionner le modèle le plus approprié en ce qui concerne sa partie aléatoire. N'ont ainsi été gardés que les ajustements aléatoires des variables `participant` et `item` sur l'intercept. Enfin, la valeur de p (*cf.* note 16) a été estimée en s'appuyant sur la méthode d'échantillonnage à partir de chaines de Markov de type Monte Carlo (*cf.* pour les détails de la procédure Baayen, Davidson et Bates 2008, p. 396–399 ; Baayen 2008, p. 270).

Les tests statistiques réalisés montrent que la différence de 196 ms entre le temps de réaction moyen dans la condition `logique` (1832 ms) et le temps de réaction moyen dans la condition `pragmatique` (2028 ms) est significative ($t(397) = 3{,}153$, p [16] $= 0{,}0017$).

15. *Cf.* R Development Core Team (2008).

16. La valeur de p, calculée à partir de la valeur du test statistique (ici la valeur de t) et du degré de liberté (ici le chiffre indiqué entre parenthèses sous t, et qui correspond au nombre d'observations (N) soustrait du nombre de paramètres à effets fixes, *cf.* Baayen, Davidson et Bates 2008, p. 398) correspond à la probabilité d'obtenir une valeur du test au moins aussi extrême en supposant que l'hypothèse nulle (H_0) est vraie. H_0 est que la variable indépendante (manipulée) n'a pas d'effet sur la variable dépendante (mesurée), ou, en d'autres termes, que le phénomène observé (l'allongement des temps de réaction dans une condition par exemple) n'est dû qu'au hasard. En statistiques, on teste donc en réalité H_0, *i.e.* l'invalidité de l'hypothèse de travail. L'hypothèse à annuler est donc H_0 afin de pouvoir accepter l'hypothèse de travail. Si la valeur de p est inférieure à la valeur seuil préalablement définie (traditionnellement 5 %), on considère que H_0 peut être rejetée. La valeur de p est, en d'autres termes, la probabilité de commettre une erreur de type I, *i.e.* rejeter à tort H_0, et donc d'obtenir un faux positif (l'erreur de type II, ou faux négatif, consiste à ne pas rejeter, à tord, H_0). La mesure dans laquelle

8.5.3 Discussion

Les résultats obtenus dans cette expérience montrent que 21 participants sur 30 ont accepté de façon constante les énoncés vrais mais sous-informatifs. La sous-informativité de ces énoncés, et donc l'inadéquation pragmatique, laissait pourtant présager un taux d'acceptation moindre. En effet, dans Noveck (2001), seulement 35 % des réponses des adultes sont des réponses « vrai » à des énoncés sous-informatifs avec *might* d'un type similaire à ceux utilisés dans la présente expérience (*cf.* 8.5.1). De même, dans Noveck et Posada (2003), seuls 7 participants sur 19 acceptent de façon constante les énoncés sous-informatifs tels que *Certaines phrases ont des mots* (*cf.* 8.4.2).

Le taux élevé de réponses « vrai » dans notre expérience dans la condition `logique` (*i.e.* dans laquelle l'énoncé avec *pouvoir* est sous-informatif) s'explique vraisemblablement par le fait que les participants devaient répondre le plus rapidement possible. Ils donnaient ainsi leurs réponses dans des conditions proches de la condition rapide de Chevallier et al. (2008), condition qui, selon cette étude, gêne le processus d'enrichissement pragmatique.

Dans notre expérience, le temps de traitement des énoncés contenant le verbe modal *pouvoir* n'est pas plus important quand ceux-ci ne vérifient pas la règle de conversion complémentaire, et expriment donc la possibilité unilatérale, que quand ceux-ci respectent la règle de conversion complémentaire et expriment une possibilité bilatérale. Les temps de réaction sont même plus longs quand *pouvoir* exprime une possibilité bilatérale.

Ces résultats sont donc en faveur de l'hypothèse selon laquelle la conversion complémentaire n'est pas le sens par défaut du modal, sens par défaut qui serait à annuler quand le contexte le demande, ce qui impliquerait un temps de traitement supérieur dans les cas où le principe de conversion complémentaire n'est pas respecté. Les résultats obtenus sont au bénéfice de l'hypothèse selon laquelle la conversion complémentaire est une inférence scalaire dépendante du contexte, et qui *a priori* (*cf.* 8.4.2) demande un effort de traitement supplémentaire quand elle est générée.

On pourrait objecter que la répétition du mot *journal* par exemple, dans un contexte tel que *Dans le sac de Pierre, il y a des photos et le journal. Dans le sac de Mathieu, il y a le journal. Le sac de mon père a un contenu identique soit au sac de Pierre, soit au sac de Mathieu*, explique la vitesse de décision dans la condition `logique`. En effet, dans cette condition, l'énoncé d'intérêt à juger dans le contexte ci-dessus est *Dans le sac de mon père, il peut y avoir le journal*, tandis que dans la condition `pragmatique`, l'énoncé est *Dans le sac de mon père, il peut y avoir des photos*, contenant le mot *photos* qui

l'hypothèse de travail a été annulée ou non par le rejet ou non de H_0 est appelée *niveau de significativité*. Plus ce niveau est élevé, plus les chances que le phénomène observé ne soit dû qu'au hasard sont faibles. On considère en général les seuils de valeurs de p suivants, correspondant à des niveaux de significativité du plus élevé au plus faible : $p < 0{,}001$ (que l'on indique parfois par ***), $p < 0{,}01$ (**), $p < 0{,}05$ (*), $p < 0{,}1$ (.), et $p > 0{,}1$. Une valeur de p supérieure à 0,1, soit une probabilité supérieure à 10 % d'obtenir la même valeur du test si H_0 est vraie, ne permet pas de rejeter H_0. Pour les valeurs de p inférieures à 0,1, le rejet de H_0 dépend du seuil préalablement fixé. Habituellement, H_0 n'est rejetée que si $p < 0{,}05$, mais on reporte souvent les résultats des tests si $p < 0{,}1$ (*i.e.* quand la valeur de p est comprise entre 0,05 et 0,1).

n'est apparu qu'une seule fois dans le contexte. Une expérience de contrôle a donc été réalisée afin de vérifier que l'effet trouvé dans l'expérience ne provient pas d'un effet de facilitation dû à la répétition d'un mot.

8.5.3.1 Expérience contrôle

Dans cette expérience, les participants (13 volontaires âgés de 22 à 34 ans) avaient pour consigne de juger de la vérité ou de la fausseté d'énoncés similaires à la première expérience mais ne contenant pas le verbe modal. Était ainsi par exemple proposé l'énoncé cible *Dans le sac de mon père, il y a le journal*, ou l'énoncé contrôle *Dans le sac de mon père, il y a des photos*, à la suite d'un contexte tel que :

> *Dans le sac de Pierre, il y a des photos et le journal. Dans le sac de Mathieu, il y a le journal. Le sac de mon père a un contenu identique au sac de Pierre.*

Le matériel était composé de 12 énoncés cibles (avec mot répété dans le contexte précédent) vrais, 12 énoncés contrôles (avec mot apparu une seule fois dans le contexte précédent) vrais, et 36 énoncés *fillers* dont 30 énoncés faux et 6 énoncés vrais. Les stimuli d'intérêt de cette expérience contrôle se trouvent dans l'annexe B.1. Des énoncés *fillers* tels que *Dans le sac de Mathieu, il y a des photos* par exemple dans le contexte *supra*, encourageaient les participants à lire attentivement la totalité du texte contexte.

Après filtrage des données afin d'éliminer les temps de réaction extrêmes (inférieurs à 700 ms et supérieurs à 3500 ms), il apparaît que le temps de réaction moyen dans la condition cible est de 1673 ms et que le temps de réaction moyen dans la condition contrôle est de 1635 ms. Ces moyennes ne sont pas en faveur de l'hypothèse selon laquelle la répétition dans la condition cible diminuerait les latences de réponse par un effet de facilitation dû à la répétition. La différence entre les deux moyennes n'est pas significative ($t<1$).

Le résultat de cette expérience de contrôle suggère donc que l'effet rapporté dans la première expérience n'a pas pour origine une facilitation de traitement due à la répétition du mot dans le contexte précédent.

8.5.4 Discussion générale

L'expérience contrôle montre que le traitement rapide du modal dans son interprétation « logique » de possibilité unilatérale (interprétation sans inférence scalaire), *cf.* (ii), par rapport au traitement du modal dans son interprétation « pragmatique » (avec l'inférence scalaire « non nécessaire »), *cf.* (i), ne peut être attribué à un effet d'amorçage du syntagme nominal complément dans le contexte :

> *Dans le sac de Pierre, il y a des photos et le journal. Dans le sac de Mathieu, il y a le journal. Le sac de mon père a un contenu identique soit au sac de Pierre, soit au sac de Mathieu.*

(i) *Dans le sac de mon père, il peut y avoir des photos.*

(ii) *Dans le sac de mon père, il peut y avoir le journal.*

Le traitement plus coûteux du verbe modal dans son interprétation de possibilité bilatérale (interprétation avec inférence scalaire, condition `pragmatique`) ne peut être expliqué ni par des opérations sur les représentations mentales nécessaires à l'interprétation de l'énoncé modalisé, ni par des difficultés d'intégration contextuelle, ni par un travail de vérification dans les connaissances encyclopédiques (*cf.* 8.4.2). En effet, les deux sous-ensembles pertinents pour le traitement sont déjà créés pendant le traitement du contexte, ils sont donc facilement accessibles et ils sont saillants.

Les résultats obtenus confirment donc que la règle de conversion complémentaire n'est pas le sens par défaut du verbe modal *pouvoir*, sans quoi le traitement aurait été plus long dans la condition `logique` où il aurait fallu annuler une inférence tirée automatiquement.

Cependant, le traitement plus coûteux de *pouvoir* quand le contexte rend pertinente l'inférence scalaire « non nécessaire » pourrait encore être expliqué par un processus plus coûteux de vérification en mémoire à court terme dans la condition pragmatique par rapport à la condition logique. En effet, les participants savent, par exemple, que, dans le sac de mon père, il y a soit le journal soit le journal et des photos. Donc, pour vérifier que l'énoncé *Dans le sac de mon père, il peut y avoir des photos* est vrai, ils doivent balayer en mémoire les deux sous-ensembles de sacs ; tandis que pour vérifier la véracité de l'énoncé *Dans le sac de mon père, il peut y avoir le journal*, les participants n'ont besoin de se remémorer qu'un seul sous-ensemble. Toutefois, les recherches menées sur la mémoire à court terme, depuis l'étude pionnière de Sternberg (1966), montrent que le balayage en mémoire de listes courtes est exhaustif (*cf.* aussi Lemaire 2006, p. 36 *sqq.*). Ainsi, on peut penser que dans les deux cas, condition `logique` comme `pragmatique`, les participants ont balayé en mémoire les deux sous-ensembles avant de prendre une décision.

8.6 Conclusion

Selon Sueur (1983), le sens « ultime » de *pouvoir* est la conversion complémentaire $\Diamond\, p \rightarrow \Diamond\, \neg p$ (*cf.* 8.2). Ceci implique que le sens ultime du modal est la possibilité bilatérale qui implique la négation du nécessaire. La possibilité « logique » n'est cependant pas la possibilité bilatérale $\blacklozenge\, p$ ou $(\neg\Box\, \neg p) \wedge (\neg\Box\, p)$, mais la possibilité unilatérale $\Diamond\, p$ ou $\neg\Box\, \neg p$, qui inclut le nécessaire (*cf.* 1.1.1).

Nous avons noté à la section 8.3 que tous les emplois de *pouvoir* ne respectent pas la règle de conversion complémentaire. En effet, tous les emplois du modal n'impliquent pas que p n'est pas nécessaire ; en d'autres termes, tous les emplois du modal ne communiquent pas une possibilité bilatérale. Reliant la problématique des interprétations de *pouvoir* et du respect de la règle de conversion complémentaire à la problématique plus générale des inférences scalaires, nous nous sommes demandée si la conversion complémentaire était attachée par défaut au modal, *i.e.* si elle était tirée automatiquement à chaque occurrence du verbe modal sauf contraintes structurelles, ou si elle constituait une implicature dépendante du contexte.

Plusieurs expériences en pragmatique expérimentale ont apporté des données en fa-

veur de l'hypothèse contextuelle concernant des termes scalaires tels que *certains* (ou *some* en anglais), ou *ou* (*or* en anglais). Des expériences portant sur les chiffres ont en revanche montré que ces termes avaient une sémantique exacte (*cf.* 8.4.2). Aucune étude ne portant sur la génération, chez les adultes, des inférences scalaires déclenchées par les verbes modaux exprimant la possibilité n'ayant eu pour but de tester l'hypothèse structurelle *vs* l'hypothèse contextuelle, on manquait de données concernant les inférences scalaires et les verbes modaux.

Nous avons réalisé une expérience consistant en une tâche de jugement de vérité dans un paradigme de raisonnement modal afin de tester les prédictions de ces deux théories avec le verbe modal français *pouvoir* (*cf.* 8.5). Les résultats obtenus, montrant que les occurrences de *pouvoir* quand il exprime la possibilité bilatérale sont plus difficiles à traiter que les occurrences du verbe quand il exprime la possibilité unilatérale, laissent penser que l'inférence scalaire « non nécessaire » est une implicature contextuelle du verbe modal et non un contenu de sens déclenché automatiquement par cet item.

Pour l'analyse des interprétations de *pouvoir* (*cf.* chapitres 11 et 12), il s'agira donc de se demander dans quels contextes l'inférence scalaire est générée et pourquoi, plutôt que d'essayer de comprendre pourquoi elle serait annulée dans certains contextes. Il ne s'agira en effet pas d'expliquer comment défaire le contenu de sens « non nécessaire » quand il n'est pas pertinent puisque dans ces cas-là, nous pouvons partir du principe qu'il n'est pas dérivé.

Nous laissons de côté la question du coût des inférences scalaires (*cf.* 8.4.2) qui ne nous intéresse pas directement. L'expérience présentée dans ce chapitre ne permet pas d'apporter de nouvelles données concernant cette question puisque les stimuli utilisés dans la condition sans inférence scalaire étaient sous-informatifs. Nous ne pouvons donc pas conclure à un coût de l'inférence scalaire, le coût de traitement dans la condition pragmatique pouvant être dû à un coût de traitement de l'informativité (*cf.* 8.4.2) [17].

17. Nous avons tenté de reproduire l'effet avec des stimuli toujours informatifs dans une tâche de lecture auto-segmentée qui proposait des énoncés tels que (i) dans la condition `pragmatique` et (ii) dans la condition `logique` :

(i) Jacques regarde l'étrange objet,|il essaye|d'imaginer toutes les|fonctions|qu'il peut avoir.

(ii) Un rapport autoritaire|avec son employé,|c'est le seul|rapport|qu'il peut avoir.

Cependant, premièrement, nous ne sommes pas certaine que l'inférence scalaire est nécessairement tirée en (i) et nécessairement non pertinente en (ii). Deuxièmement, si le segment *qu'il peut avoir* a été lu significativement plus rapidement dans la condition `logique`, le segment précédent l'a été également. On ne peut dès lors conclure à un coût de traitement dû à l'inférence scalaire, il peut simplement être dû au pluriel (le segment contenant le substantif précédant le segment d'intérêt a été lu en moyenne 33 ms plus rapidement dans la condition `logique` (ii), et le segment d'intérêt « qu'il peut avoir » a été lu en moyenne 16 ms plus rapidement dans cette même condition).

Chapitre 9

La multiplicité de sens : données psycholinguistiques

9.1 Introduction

Nous n'avons pu apporter de réponse, aux chapitres 4 et 7, à la question de savoir si la multiplicité de sens de *devoir* et *pouvoir* (ou celle de leur équivalents dans d'autres langues) relève de l'*homonymie* (les significations – typiquement radicale et épistémique – constituent autant d'entrées lexicales distinctes), de la *polysémie* (un certain nombre de sens « habitant » la même entrée lexicale est représenté en mémoire), ou si cette multiplicité de sens n'est qu'apparente, entièrement imputable au contexte, ressortissant donc à la *monosémie* (un seul sens est représenté en mémoire) ou à la *sous-spécification* (seul un sens *sous-spécifié* est représenté). Cette question dépasse largement le cadre des verbes modaux et concerne de fait tous les items plurivoques des langues.

Nombre d'études en psycholinguistique s'est penché sur la problématique ; cependant, la plupart des travaux, jusqu'à récemment, ne s'est intéressée qu'aux homonymes (*cf.* Durkin et Manning 1989, p. 578 ; Pickering et Frisson 2001, p. 558 ; Frisson et Pickering 2001, p. 153 ; Klepousniotou 2002, p. 210 ; Klepousniotou, Titone et Romero 2008, p. 1534 ; Klepousniotou, Pike et al. 2012, p. 12). De plus, ne sont étudiés le plus souvent que les substantifs, ou ne sont pas distinguées les catégories grammaticales (*cf.* 9.3). Une seule étude à notre connaissance s'est intéressée aux verbes plurivoques (*cf.* 9.3) et les deux études expérimentales sur les verbes modaux français (*cf.* 10.1) ne sont à notre avis pas concluantes.

Si l'on peut penser que des mécanismes généraux d'interprétation interviennent pour tous les items linguistiques, l'intuition, ainsi que certaines études, autorisent à penser que des différences peuvent exister selon la nature de l'item en question. En effet, par exemple, l'interprétation d'un verbe dépend en grande partie de ses arguments, et notamment de son complément à droite. Ainsi les verbes apparaissent plus dépendants du contexte immédiat pour leur interprétation que les substantifs qui sont *a priori* plus au-

tonomes. Concernant les verbes modaux, on a vu au chapitre 2 que les caractéristiques du procès exprimé par le verbe à l'infinitif contraint les interprétations possibles de *devoir* et *pouvoir*. Pickering et Frisson (2001) ont fait l'hypothèse que l'interprétation, et donc la désambiguïsation le cas échéant, d'un verbe pouvait être retardée par rapport à celle d'un substantif (*cf.* 9.3).

Si la plupart des études psycholinguistiques distingue maintenant *meaning ambiguity* et *sense ambiguity*, *i.e.* homonymie et multiplicité de sens non-homonymique, pour rendre compte de ce dernier cas, seules les hypothèses du *core meaning* (*cf. i.a.* Caramazza et Grober 1976) ou de la *sous-spécification* (Frisson et Pickering 1999 ; Pickering et Frisson 2001 ; Frisson et Pickering 2001) semblent avoir été développées (*cf.* respectivement 9.2.2 et 9.2.3).

Selon la première hypothèse, les différents sens d'un mot plurivoque ne sont pas stockés ou répertoriés en mémoire, mais seul un noyau de sens ou invariant sémantique est représenté psychologiquement, et les sens ou effets de sens sont générés *on line* grâce au contexte (*cf.* modèle dérivationnel, section 4.5.3). Selon la seconde, on accède *initialement* à un sens sous-spécifié compatible avec tous les sens d'un item plurivoque. Les deux modèles ont des points communs, toutefois, le modèle de la sous-spécification est compatible avec les perspectives monosémistes comme polysémistes (*cf.* Frisson et Pickering 2001, p. 166) tandis que le modèle du *core meaning* adopte une perspective franchement monosémiste.

Peu d'études prennent en compte l'hypothèse polysémique développée en linguistique cognitive notamment sous l'impulsion de Langacker (1987) (*cf.* chapitre 4). Selon cette dernière, tous les sens ou interprétations possibles ne sont pas stockés en mémoire ni un unique noyau sémantique commun à tous ces sens mais un certain nombre des ces sens connectés à la même entrée lexicale. Comme on l'a noté au chapitre 4, la question reste de savoir quels sens exactement sont dans ce cas répertoriés dans le lexique interne, quel est le statut ou la saillance du noyau sémantique et comment on accède aux sens. Les seules études psycholinguistiques, à notre connaissance, qui aient sérieusement pris en compte cette troisième hypothèse sont celles de Williams (1992), Klein et Murphy (2001, 2002) et Pylkkänen, Llinás et Murphy (2006) (*cf.* 9.2.2). Comme on l'a déjà noté à la section 4.5, polysémie et monosémie sont toutefois difficiles à distinguer dans les faits (*cf.* aussi *i.a.* Frisson et Pickering 2001, p. 151).

Il ne s'agit pas pour nous de présenter dans ce chapitre un état de la question exhaustif des recherches menées en psycholinguistique sur la plurivocité lexicale et discuter les différents modèles d'accès au lexique proposés dans la littérature. Nous resterons également en deçà des discussions concernant les différents processus impliqués en production ou en compréhension, c'est-à-dire les différentes étapes d'encodage ou de décodage de l'information linguistique. Nous resterons concentrée sur les tâches et le matériel utilisé.

Ainsi, nous présenterons certaines études menées dans différents paradigmes qui ont pu conduire à des résultats parfois contradictoires, quelques grandes hypothèses sur la représentation en mémoire des mots plurivoques, et discuterons les points qui nous concernent plus directement. Il s'agira de déterminer (i) si l'hypothèse polysémique développée en linguistique a quelque réalité psychologique et (ii) quels effets on peut at-

tendre selon la représentation en mémoire des items linguistiques. Finalement, l'examen des études psycholinguistiques a pour but de déterminer la méthode et la manipulation qui pourraient être utilisées afin de tester la représentation, homonymique, polysémique ou monosémique, en mémoire de *devoir* et *pouvoir* (*cf.* chapitre 10).

Nous présentons d'abord en 9.2 l'*effet d'ambiguïté* (*ambiguity advantage effect*) sur la reconnaissance lexicale. Il s'avère cet effet est plus un effet de la polysémie que de la réelle ambiguïté. Pour tester cette hypothèse, il faut néanmoins utiliser des paradigmes qui assurent un accès au sens, ce que les tâches de dénomination de mots isolés ou les tâches de décision lexicale avec des mots isolés ne garantiraient pas forcément.

La section 9.2.2 présente donc des études menées grâce au paradigme d'amorçage utilisant des items plurivoques dont le sens est désambiguïsé dans une phrase ou un syntagme. Il semblerait néanmoins que les temps de réaction dans les tâches de décision lexicale ne renseigneraient en réalité que peu sur les stades initiaux de traitement tels que l'activation lexicale, ils renseigneraient surtout sur la compréhension du sens, et reflèteraient donc plutôt des processus subséquents de traitement.

Dans la section 9.2.2.3, sont donc présentées des études utilisant des méthodes (électroencéphalographie (EEG) et magnétoencéphalographie (MEG)) réputées permettre d'analyser les processus initiaux de traitement. Dans la section 9.2.3, sont présentées des études utilisant la méthode de l'*eye tracking* (oculométrie), censée également permettre de récolter des données sur les processus de traitement initiaux, et permettant la lecture (qui n'est *a priori* pas possible en EEG). C'est notamment pour ces raisons que la méthode a été utilisée pour l'expérimentation présentée dans le chapitre suivant. De plus, la seule étude que nous connaissons qui s'intéresse spécifiquement à l'ambiguïté verbale est une étude d'*eye tracking* (*cf.* section 9.3).

9.2 L'*effet d'ambiguïté* – plurivocité nominale (et adjectivale)

Dans des tâches de décision lexicale [1] et des tâches de dénomination [2], il a été reporté à plusieurs reprises un effet de facilitation de l'« ambiguïté » sur la reconnaissance lexicale (*ambiguity advantage effect*) : un mot ayant plusieurs sens ou significations est ainsi reconnu comme mot, ou prononcé plus vite, qu'un mot univoque (*cf. i.a.*, ou les travaux cités par, H. Rubenstein, Lewis et M. A. Rubenstein 1971 ; Kawamoto, Farrar et Kello 1994 ; Borowsky et Masson 1996 ; Piercey et Joordens 2000 ; Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002 ; Beretta, Fiorentino et Poeppel 2005 ; Klepousniotou et Baum 2007).

Premièrement, cet effet est contre-intuitif : un mot équivoque devrait *a priori* être plus difficile à traiter qu'un mot univoque. Deuxièmement, on trouve que l'ambiguïté lexicale provoque l'effet opposé sur les temps de fixation en lecture. Plusieurs études

1. Dans lesquelles le participant doit indiquer le plus vite possible et le plus correctement possible si la suite de lettres qu'il voit – ou de sons qu'il entend – constitue un mot dans sa langue.

2. Dans lesquelles le participant doit prononcer le plus vite possible et le plus correctement possible la suite de lettres qu'il voit.

(*cf. i.a.* Rayner et Duffy 1986 ; Rayner et Frazier 1989 ; Frazier et Rayner 1990 ; Rayner 1998) ont en effet trouvé que les substantifs ambigus étaient fixés plus longtemps que ceux non-ambigus. Cet effet ne se produit néanmoins que dans certaines conditions, que nous exposerons à la section 9.2.3.

Afin d'expliquer l'effet avantageux de l'ambiguïté lors de la reconnaissance lexicale, on a posé l'hypothèse que les mots ambigus avaient plus d'entrées dans le lexique mental que les mots non-ambigus (*cf. i.a.* Jastrzembski 1981). Les entrées multiples, plutôt que de s'inhiber les unes sur les autres, « coopèreraient » en inhibant l'activation des items compétiteurs, ou, étant plus nombreuses auraient plus de chances d'être reconnues plus rapidement (Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002, p. 247). D'autres hypothèses ou des sophistications de cette hypothèse ont été proposées (*cf.* notamment H. Rubenstein, Garfield et Millikan 1970 ; Piercey et Joordens 2000 ; Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002 ; Beretta, Fiorentino et Poeppel 2005 ; Klepousniotou et Baum 2007 ; Lupker 2007, ainsi que les études qu'ils mentionnent).

Cependant, l'effet de facilitation de l'ambiguïté lors de la reconnaissance lexicale ne se retrouve pas en lecture. Une des explications avancées est que si la multiplicité d'entrées facilite la reconnaissance, notamment orthographique, elle inhibe la reconnaissance sémantique, *i.e.* la résolution du sens en cas de multiplicité de sens, les différentes significations se trouvant en compétition. Ainsi, quand la tâche à réaliser est une tâche de compréhension plutôt qu'une tâche de décision lexicale ou de dénomination, une tâche de lecture de phrases par exemple, qui fait intervenir le sens de façon plus cruciale, l'effet avantageux de l'ambiguïté se perd (*cf.* notamment Kawamoto, Farrar et Kello 1994 ; Borowsky et Masson 1996, p. 79 ; Piercey et Joordens 2000). L'effet de facilitation due à l'ambiguïté est ainsi considéré comme un effet qui concerne des processus antérieurs au traitement sémantique complet : les participants effectuent la tâche de décision (mot ou non-mot) sans désambiguïser le sens du mot quand il en a plusieurs. Ceci expliquerait que l'effet n'émerge que quand il n'est pas nécessaire d'intégrer le sens du mot au sens d'une phrase.

L'effet de facilitation de l'ambiguïté sur la reconnaissance lexicale a néanmoins été largement débattu, plusieurs études n'ayant pas réussi à répliquer l'effet (*cf. i.a.* Clark 1973 ; Gernsbacher 1984). On a fait l'hypothèse que plusieurs variables confondues pouvaient expliquer les résultats divergents, des tests statistiques utilisés aux caractéristiques des items : fréquence, familiarité ou longueur entre autres (*cf. i.a.* Clark 1973 ; Gernsbacher 1984 ; Borowsky et Masson 1996). Toutefois, en contrôlant ou en prenant en compte ces différentes variables dans des modèles de régression, Borowsky et Masson (1996) trouvent un effet de facilitation de l'ambiguïté sur la décision lexicale (mais plus sur la dénomination).

Deux autres variables peuvent également être confondues : le nombre (plus ou moins important) de sens que peuvent avoir les items classés comme ambigus, et le lien sémantique (plus ou moins étroit) que peuvent entretenir ces sens. Ces deux dimensions n'ont pas été contrôlées dans l'étude de Borowsky et Masson (*ibid.*), et comme le note Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002, p. 250), l'effet de facilitation de l'ambiguïté trouvé dans cette étude peut refléter un effet de facilitation de la multipli-

cité importante de sens sémantiquement liés. Jastrzembski (1981) avait déjà noté que l'effet avantageux de l'ambiguïté sur la reconnaissance lexicale était plus important pour les items ayant beaucoup de sens différents.

Les deux variables – nombre de sens et lien sémantique – ne sont *a priori* pas systématiquement corrélées : il serait hâtif de poser que plus un mot a de sens, plus ces derniers sont liés sémantiquement, quoique, toutes choses égales d'ailleurs, on imagine aisément que plus un item a de sens ou d'emplois, plus ces derniers sont susceptibles d'être sémantiquement proches. De plus, il est également vrai que les homonymes n'ont généralement que deux significations différentes, alors que les items habituellement considérés comme polysémiques ont régulièrement plus de deux sens (*cf. i.a.* Pickering et Frisson 2001, p. 567). Cependant, une signification/entrée lexicale d'un item homonymique peut encore avoir différents sens ou emplois. La variable qui nous intéressera dans la section 9.2.1 et les suivantes est la nature de l'ambiguïté : homonymique ou polysémique, variable liée au moins à la variable relation sémantique.

9.2.1 L'*effet d'ambiguïté* sur la reconnaissance lexicale

Comme le note entre autres Klein et Murphy (2001) ou Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002), alors qu'en linguistique, on fait depuis longtemps une différence entre homonymie et polysémie, *i.e.* plusieurs significations sans lien sémantique *vs.* plusieurs sens sémantiquement liés (*cf. i.a.* Caramazza et Grober 1976 ; Nunberg 1979 ; Tuggy 2006), la distinction n'a pas toujours été faite dans les travaux qui se sont intéressés à l'effet de facilitation de l'« ambiguïté », sur la reconnaissance lexicale. On a par exemple utilisé des mots soi-disant ambigus tels que *duck* (*cf.* Borowsky et Masson 1996) qui peut désigner l'animal, sa viande ou encore signifier « esquiver quelque chose en baissant rapidement la tête » (*cf.* aussi, à propos de *tell*, Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002, p. 248). Les différents sens de *duck* sont clairement liés métonymiquement (animal/chair de l'animal) ou métaphoriquement (mouvement de la tête typique du canard). Ce genre d'item a été sélectionné comme « ambigu » en se basant sur l'intuition des locuteurs (*cf.* Borowsky et Masson 1996, p. 65). On a mentionné à la section 4.2 que *devoir* par exemple pouvait être considéré comme ambigu par les locuteurs, *i.e.* homonymique, contrairement à ce que beaucoup de linguistes pensent. La variable confondue *lien sémantique* (homonymie *vs* polysémie) – qui peut être corrélée à la variable *nombre de sens* et fréquence ou familiarité, un item polysémique a en effet souvent plus de sens différents qu'un item homonymique et est donc souvent plus fréquent ou familier [3] – peut expliquer une partie de l'effet de facilitation de l'homographie.

Ces hypothèses ont été testées par notamment Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002, 2004), Klepousniotou et Baum (2007) ou Beretta, Fiorentino et Poeppel (2005). Ces études tendent à montrer que le bénéfice de l'ambiguïté serait plutôt un bénéfice de la polysémie (*sense-relatedness advantage effect* Klepousniotou et Baum 2007, p. 15). Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (*cf.* 2002, p. 259–260) rapportent

3. Selon Honeste (1999, p. 27–28) par exemple, il y a une forte corrélation entre fréquence et polysémie en corpus : plus un mot est fréquent en corpus, plus il est polysémique (*ibid.*, p. 27–28).

même un effet désavantageux de la plurivocité (*ambiguity disadvantage*), réduit toutefois en cas de relation sémantique. Nous discuterons les conclusions qu'ils tirent de leur résultats concernant la représentation en mémoire des homonymes et des mots plurivoques non-homonymes. Il s'agira de déterminer notamment si l'hypothèse d'une représentation distincte dans le lexique mental pour les différents sens ou significations est valable dans les deux cas, homonymie et polysémie.

Dans la première tâche de décision lexicale de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (*cf.* 2002, p. 263) sont utilisés 60 mots « non-ambigus » [4] tels que *bus* (« bus »), *clay* (« argile ») ou *brain* (« cerveau ») et 124 mots « ambigus » tels que *static* (« statique » (immobile), « électricité statique » ou « parasites »). La moitié de ces 124 items ont deux entrées distinctes dans le dictionnaire des auteurs, et l'autre moitié sont des mots ayant plusieurs sens répertoriés mais une seule entrée dans leur dictionnaire. Ils n'indiquent pas dans l'appendice quels mots plurivoques appartiennent à quelle catégorie, le but étant de tester l'effet d'ambiguïté (*ambiguity advantage effect*). Les 25 participants doivent indiquer si la suite de lettres qui apparaît à l'écran constitue un mot ou non.

Une première analyse de régression multiple prenant en compte la catégorie du mot (« ambigu » *vs* « non-ambigu ») mais aussi entre autres le nombre de sens, la fréquence et la familiarité, montre notamment un effet désavantageux de l'ambiguïté : les temps de réaction aux mots « ambigus » – qu'ils aient une ou deux entrées dans le dictionnaire – ont été plus longs que les temps de réaction aux contrôles non-ambigus. La fréquence et la familiarité facilitent au contraire la reconnaissance lexicale ; de même que le nombre de sens : les mots ayant beaucoup de sens répertoriés sont reconnus plus rapidement.

Une seconde analyse par régression multiple des temps de réponses aux stimuli « ambigus », incluant les mêmes prédicteurs que précédemment (sauf l'ambiguïté bien sûr), additionnés de la force du lien subjectif entre les sens ainsi que le caractère polarisé ou non (un sens est fortement dominant ou la fréquence des sens est plus ou moins équilibrée) de l'item établis grâce à des tests papier-crayon (*cf. ibid.*, p. 251), montre un effet de la relation sémantique (mais pas d'effet de la fréquence relative) : les réponses aux stimuli ambigus dont les sens sont jugés sémantiquement liés sont significativement plus rapides. L'effet du nombre de sens est cette fois marginal.

Enfin, ils procèdent à une analyse de variance et comparent les temps de réponse à des items non-ambigus par rapport aux temps de réponse à des items ambigus ayant des sens jugés sémantiquement liés ou non (ou plus ou moins liés). Ils ont constitué 2 groupes de 27 items plurivoques, sélectionnés parmi les 124 utilisés selon que leurs deux sens ou significations ont été jugés soit proches soit éloignées. Il s'avère que presque tous les items « ambigus » avec lien sémantique faible ont deux entrées distinctes dans le dictionnaire utilisé tandis que *quasi* tous ceux avec lien sémantique plus fort n'ont qu'une seule entrée. Intuition des lexicographes et des locuteurs non informés concordent donc à peu près ici. Ils trouvent un effet du groupe significatif seulement par sujets [5] : les participants

4. Leurs mots « non-ambigus » ne sont pas parfaitement univoques le tableau de statistiques descriptives indique une moyenne de 2,83 sens pour les items non-ambigus (Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002, p. 252).

5. Le standard en psycholinguistique (dans les designs croisés où chaque sujet voit chaque item) est

ont reconnu plus rapidement les mots non-ambigus par rapport à ceux ambigus sans lien sémantique. Ils reconnaissent également plus rapidement les mots ambigus avec lien sémantique que ceux sans lien. La différence entre les temps de réaction aux mots non-ambigus et ambigus avec lien sémantique n'est pas significative. Ils concluent que les mots « ambigus » sont reconnus plus difficilement que les contrôles non-ambigus seulement quand le lien sémantique entre les sens est jugé faible.

La vraie ambiguïté, *i.e.* l'homonymie, inhiberait donc la reconnaissance lexicale. Les résultats allant partiellement à l'encontre de l'effet de facilitation de l'ambiguïté (*ambiguity advantage effect*, *cf. supra*) souvent obtenu, ils tentent de répliquer cet effet inhibiteur de l'ambiguïté avec une analyse factorielle afin de tester directement l'effet de l'homonymie et du nombre de sens. Dans la seconde tâche de décision lexicale, ils comparent donc les temps de réaction à des stimuli ayant des homonymes *vs* n'ayant pas d'homonymes, *i.e.* ayant deux entrées (ou plus) dans le dictionnaire *vs* une seule. Chaque groupe contient un nombre équilibré d'items ayant peu de sens et d'items ayant beaucoup de sens répertoriés dans leur dictionnaire et une base de données lexicales (*cf. ibid.*, p. 255 ; et 9.1) :

Tableau 9.1 – Design utilisé dans les expériences 2 et 3 de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (*cf. ibid.*, p. 255) et dans l'expérience de Beretta, Fiorentino et Poeppel (2005).

	deux entrées (homonyme)	une entrée (non-homonyme)
nombre de sens	faible (+/– 5)	faible (+/– 5)
	élevé (10–15)	élevé (10–15)

Ils trouvent un effet significatif du nombre de sens : les participants ont répondu plus vite aux stimuli ayant beaucoup de sens par rapport à ceux en ayant peu, mais ils ne retrouvent pas l'effet d'inhibition de l'homonymie. Les réponses aux homonymes sont un peu plus longues que les autres mais la différence n'est pas significative, et il n'y a pas d'interaction entre la variable nombre de sens et la variable ambiguïté.

L'effet de la catégorie homonymique *vs* non-homonymique est en revanche significatif dans leur troisième expérience qui reprend (à peu près tous) les stimuli de la deuxième, mais dans une tâche de décision lexicale non plus visuelle mais auditive. Quand les participants doivent indiquer si le mot qu'ils entendent est un mot ou un non-mot, ils donnent leur réponse plus rapidement quand le mot a beaucoup de sens différents comme dans l'expérience précédente, mais également quand le mot n'a pas d'homonyme. L'interaction entre ces deux facteurs n'est significative que dans l'analyse par sujets.

de procéder à une analyse des moyennes par item et une analyse des moyennes par sujet, et un prédicteur n'est considéré comme significatif que s'il est significatif dans les deux analyses, l'analyse par sujets (F_1) étant censée rendre compte de la fiabilité d'un effet parmi les sujets, et l'analyse par items (F_2), de la fiabilité de l'effet parmi les items (*cf. i.a.* Clark 1973 ; Baayen 2008, p. 286).

En définitive, Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002) n'ont pas répliqué l'effet avantageux de l'ambiguïté (homonymie et polysémie confondues) sur la reconnaissance de mots isolés. Ils trouvent même une tendance à l'effet inverse (*ambiguity disadvantage effect*) dans leur première expérience. Ce désavantage de l'ambiguïté se trouvant réduit en cas de relation sémantique entre les sens, on peut légitimement penser que cet effet est en réalité dû aux homonymes plutôt qu'aux mots plurivoques en général. En effet, dans la dernière expérience, les mots ayant deux entrées dans leur dictionnaire sont traités significativement plus lentement que ceux n'en ayant qu'une. Contrairement aux hypothèses antérieures (*cf.* 9.2), il faut donc poser que les différentes (le plus souvent seulement deux) représentations sémantiques des mots homonymes entrent en compétition durant les processus de décision lexicale.

L'effet constant, et le plus robuste, est l'effet du nombre de sens. Un mot ayant beaucoup de sens différents est traité plus facilement qu'un mot ayant moins de sens répertoriés. Cet effet ne reflète pas un effet de fréquence ou de familiarité – *a priori* des mots ayant beaucoup d'emplois ou sens sont employés plus souvent et sont donc plus fréquents et familiers – car les items utilisés ont une fréquence similaire. Les sens des items très plurivoques sont donc en réalité moins fréquents que les sens ou significations des items moins plurivoques utilisés.

Beretta, Fiorentino et Poeppel (2005) posent que l'on peut conclure de l'étude de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002) que l'effet de facilitation de l'ambiguïté (*ambiguity advantage*) reflète en réalité un effet de facilitation sur le traitement des sens multiples entretenant une relation sémantique. Ils concluent que « many related senses help, but many unrelated meanings hurt » (« Beaucoup de sens reliés aident, mais beaucoup de significations sans lien desservent », Beretta, Fiorentino et Poeppel 2005, p. 58). Cette formulation nous semble néanmoins un peu exagérée étant donné que l'interaction nombre de sens × nombre d'entrées dans le dictionnaire n'est jamais significative. Une meilleure formulation serait peut-être « Beaucoup de sens aident, et deux entrées desservent ».

Beretta, Fiorentino et Poeppel (*cf. ibid.*, p. 59, 63) considèrent dès lors que les résultats obtenus par Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002) sont en faveur de modèles qui considèrent que les mots polysémiques n'ont qu'une seule entrée dans le lexique mental au contraire des homonymes. Cependant, ils font l'hypothèse que les tâches de décision lexicale ne sont peut-être pas sensibles aux effets qui interviennent durant les stades initiaux de traitement lexical tels que la vitesse d'activation. Si à un stade tardif de l'activation lexicale, *i.e.* la décision lexicale, homonymie et polysémie peuvent montrer des effets sur le traitement différents, la relation sémantique minimisant la compétition entre les sens dans le cas de la polysémie, à un stage plus précoce, un même pattern pour homonymie et polysémie trahissant des entrées distinctes dans les deux cas pourrait émerger.

Ils reproduisent donc l'expérience 2 de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (*ibid.*) en enregistrant, en plus des temps de réaction, les corrélats neuronaux dans une expérience de magnétoencéphalographie (MEG). La magnétoencéphalographie permet de mesurer les champs magnétiques induits par l'activité électrique de populations de neu-

rones lors d'une tâche cognitive (*cf.* pour des précisions, *i.a.* Papanicolaou, Simos et Sarkari 2006). Le potentiel évoqué M350, dont le pic d'activité apparaît 300–400 ms après la présentation d'un stimulus (*cf. i.a.* Pylkkänen, Stringfellow et A. Marantz 2002), serait le premier composant neuromagnétique dont le décours temporel serait affecté par la fréquence : sa latence augmente avec la diminution de la fréquence d'un mot (*cf.* Embick et al. 2001, p. 347).

Ce qui intéresse surtout Beretta, Fiorentino et Poeppel (2005) est qu'il y aurait une dissociation entre M350 et temps de réaction. Le M350 est sensible aux effets qui affectent l'*activation* lexicale mais pas à ceux qui affecte la *décision* lexicale (*cf.* Pylkkänen, Stringfellow et A. Marantz 2002 ; Pylkkänen et L. Marantz 2003). Le composant reflèterait ainsi un processus initial d'activation lexicale et non un processus post-lexical comme les temps de réaction.

En résumé, selon les auteurs, le modèle des entrées distinctes prédit qu'à un stade initial de l'activation lexicale indexé par le composant M350, homonymie et polysémie devraient produire le même comportement bien que celui-ci diffère quant aux temps de réaction. Au contraire, si ce modèle est inexact, homonymie et polysémie devraient induire des effets différents au niveau du stage initial d'activation lexicale, et les résultats obtenus au niveau du M350 devraient être parallèles à ceux obtenus au niveau des temps de réaction.

Ils reprennent les stimuli de l'expérience 2 de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002) qui, pour rappel, comprennent quatre catégories de mots : (i) des mots ayant deux entrées dans le dictionnaire et peu de sens différents répertoriés, (ii) des mots ayant deux entrées et beaucoup de sens répertoriés, (iii) des mots n'ayant qu'une entrée et peu de sens répertoriés et (iv) des mots n'ayant qu'une entrée et beaucoup de sens répertoriés (*cf.* 9.1). Les mots n'ayant qu'une entrée (conditions (iii) et (iv)) regroupent des mots ordinairement considérés comme polysémiques comme des mots univoques monosémiques.

Au niveau des données comportementales, ils retrouvent un effet significatif du nombre de sens : les temps de réaction sont plus courts avec les mots ayant beaucoup de sens répertoriés dans le dictionnaire. Ils trouvent également un effet significatif, seulement dans l'analyse par sujets, de l'homonymie, *i.e.* dans cette étude deux *vs* une seule entrée dans le dictionnaire : les participants ont répondu plus lentement quand les mots avaient deux entrées. Cet effet n'était significatif ni par items ni par sujets dans l'étude de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (*cf. ibid.*, p. 256). L'interaction des deux variables nombre de sens et nombre d'entrées n'est pas significative (de même que dans *ibid.*).

Les mots ayant beaucoup de sens différents répertoriés sont donc plus faciles à traiter que ceux en ayant peu, et les mots ayant deux entrées dans le dictionnaire ont tendance à être plus difficiles à traiter que ceux n'en ayant qu'une. Mais ici encore, l'interaction n'étant pas significative, on ne peut pas affirmer que les mots ayant des homonymes sont toujours plus difficiles à traiter : quand ils ont beaucoup de sens répertoriés, le traitement est facilité comme pour les items n'ayant pas d'homonymes.

Concernant le composant neuromagnétique M350, le pic d'activité est plus précoce

avec les mots ayant beaucoup de sens qu'avec les mots ayant moins de sens différents répertoriés. Et le pic d'activité est plus tardif avec les mots ayant deux entrées dans le dictionnaire par rapport à ceux n'en ayant qu'une. L'interaction nombre de sens × nombre d'entrées n'est pas significative. Les effets du nombre de sens ou du nombre d'entrées ne sont pas significatifs non plus (avec un *intervalle de confiance* à 95 %), mais des comparaisons de moyennes (t test et Wilcoxon Signed Ranks test) montrent des différences significatives.

Les auteurs concluent que les effets sur les temps de réponse se reflétant dans les effets sur le M350, *i.e.* les effets sur la *décision* comme sur l'*activation* lexicale étant parallèles, l'hypothèse des entrées distinctes pour les items polysémiques est disqualifiée. Il serait ainsi plus facile de traiter des items polysémiques car ils ne nécessitent d'activer qu'une unique entrée dans le lexique mental, quand les homonymes en auraient plusieurs qui entreraient en compétition.

Cependant, comme on l'a déjà noté à propos de l'étude de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002), les items n'ayant qu'une entrée dans le dictionnaire sont polysémiques comme monosémiques. De plus, l'interaction nombre de sens par nombre d'entrée n'est jamais (ou presque [6]) significative. L'eût-elle été, on aurait pu affirmer que beaucoup de sens aident le traitement des mots « polysémiques » mais que les homonymes sont toujours difficiles à traiter du fait de leurs entrées concurrentes. En l'état, comme le note Klepousniotou, Pike et al. (2012, p. 13), on ne peut savoir si la facilitation sur le traitement est réellement confiné aux mots polysémiques. On peut simplement affirmer qu'il est plus facile de traiter les items qui ont beaucoup de sens répertoriés (ou conventionnels, *cf.* 9.2.3). L'effet de facilitation ne peut pas refléter un effet de fréquence car ils ont repris les stimuli de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002) qui ont une fréquence comparable. Les items ayant deux entrées ont *tendance* (l'effet n'est significatif que par sujets dans l'analyse des temps de réaction et que dans la comparaison de moyennes dans l'analyse des latences du M350) à être traités plus difficilement que ceux n'en ayant qu'une.

Si les deux études citées (Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002 ; Beretta, Fiorentino et Poeppel 2005) confirment l'effet avantageux sur le traitement de la multiplicité de sens, elles n'apportent pas, à notre avis, de données concluantes concernant la représentation en mémoire des mots polysémiques, d'autant plus qu'elles ne distinguent pas monosémie et polysémie. D'autres variables sont également confondues dans leurs études. La nature des items tout d'abord : leurs stimuli incluent des substantifs, des adjectifs, des verbes, des items ayant des emplois nominaux comme adjectivaux ou verbaux, nous reviendrons sur ce point plus longuement à la section 9.3. La relation sémantique qu'entretiennent les items dits polysémiques, notamment métaphorique ou métonymique, et le caractère polarisé ou non – le fait qu'un sens ou une signification soit beaucoup plus fréquent(e) que les autres, ou préférée aux autres [7] – n'ont pas non

6. Elle est significative dans l'analyse par sujets dans l'expérience 3 de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002, p. 258)

7. Cette dernière variable est prise en compte dans l'expérience 1 de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (*cf. ibid.*, p. 251, 253). L'analyse montre que le sens « préféré » n'est pas prédicteur des latence

plus été contrôlés. La contribution de ces deux dernières variables est examinée par Klepousniotou et Baum (2007), qui ignorent cependant la variable *nombre de sens*.

Klepousniotou et Baum (*ibid.*) ont testé l'effet de facilitation de l'ambiguïté sur la reconnaissance lexicale en utilisant quatre types d'items « ambigus » : (i) des homonymes équilibrés ou non-polarisés (tel *match*, « allumette » ou « match »), (ii) des homonymes polarisés qui ont donc une signification « dominante » (tels que *coach*, « autocar » ou « entraineur »), (iii) des substantifs métaphoriquement polysémiques (*mouth* par exemple qui peut désigner la bouche, partie du visage, mais aussi l'entrée d'une grotte, d'un tunnel, *etc.*, ainsi que le goulot d'une bouteille) et (iv) des substantifs métonymiquement polysémiques (tels que *glass*, « verre »).

Les homonymes, tout comme les items polysémiques, peuvent avoir un sens plus fréquent que l'autre, qui est donc dit « dominant », ou deux sens dont la fréquence est plus ou moins équilibrée. Il a été montré dans différentes études que cette caractéristique pouvait influencer le traitement (*cf. i.a.* Rayner et Duffy 1986 ; Rayner et Frazier 1989 ; Williams 1992 ; Lupker 2007, *cf.* 9.2.3 et 9.4). Un groupe de mots non-ambigus, univoques, sert de contrôle. Tous les items expérimentaux ou contrôles ne montrent pas de différence significative au niveau notamment de la fréquence, de la familiarité ou du nombre de lettres, dont on sait qu'ils peuvent influencer la reconnaissance lexicale.

Ils procèdent d'abord à une tâche de décision lexicale *auditive* dans laquelle ils trouvent un effet significatif du type de mots. Les comparaisons post-hoc montrent que les temps de réaction sont plus courts aux items polysémiques qu'aux items homonymiques (polarisés ou non) ou univoques. Les réponses sont plus rapides pour les items métonymiquement polysémiques que les items polysémiques dont le lien entre les sens est métaphorique. La différence entre les homonymes polarisés ou non, ou entre les homonymes et les contrôles non ambigus n'est pas significative. La relation de sens facilite donc le traitement des mots polysémiques par rapport aux mots homonymes mais également par rapport aux mots univoques. Ils en concluent que l'expression *effet de la relation sémantique* (*sense-relatedness advantage effect*) serait à préférer à *effet d'ambiguïté* (*ambiguity advantage effect*, *cf.* Klepousniotou et Baum 2007, p. 15).

Ils essayent ensuite de reproduire les effets dans une tâche de décision lexicale *visuelle* en utilisant le même matériel. On a en effet noté avec l'étude de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002) que les tâches de décision lexicale auditives semblent plus sensibles à certains effets que les tâches visuelles pour des raisons que nous commenterons *infra*. Dans la tâche visuelle, l'effet du type de mot n'est plus significatif que dans l'analyse par sujets. Et dans cette analyse, seuls les mots polysémiques dont le lien sémantique est métonymique sont traités par les participants plus rapidement que les items univoques ou homonymes polarisés.

Klepousniotou et Baum (2007) rapportent donc un effet de facilitation sur le traitement de la relation de sens (*sense-relatedness advantage*, *ibid.*, p. 15). Il est comme dans Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002) plus robuste dans la tâche auditive (pour une discussion, *cf. infra* et Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002, p. 256–257 ; Klepousniotou et Baum 2007, p. 15–16). Il est également plus robuste avec les

de réponse.

items métonymiquement polysémiques. On notera qu'à l'encontre de l'étude de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002), ils ne retrouvent pas d'effet désavantageux de l'homonymie sur la reconnaissance lexicale. Consistant avec une autre étude (Klepousniotou 2002), un effet du type de polysémie apparaît nettement dans leurs expériences : le traitement des mots dont les sens entretiennent un lien métaphorique se situe quelque part entre le traitement des mots ambigus et des mots métonymiquement polysémiques, nous reviendrons plus en détails sur ce point à la section 9.2.2.

Concernant la représentation en mémoire des homonymes et des mots polysémiques, ils concluent comme Klepousniotou (*ibid.*) que les derniers, au contraire des premiers n'ont qu'une seule entrée dans le lexique mental et que les sens sont dérivés en contexte. N'ayant qu'une seule représentation dans le lexique mental, les items polysémiques ne connaîtraient pas de difficulté de traitement due à une compétition entre entrées au cours du processus de reconnaissance. Ceci expliquerait la facilité de traitement des mots polysémiques par rapport aux homonymes.

L'avantage de la polysémie sur le traitement par rapport aux mots univoques est expliqué par la richesse sémantique de l'unique représentation en mémoire comparée à celle des items univoques qui n'auraient que peu de traits (Klepousniotou et Baum 2007, p. 19 ; *cf.* aussi Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002, p. 261). On pourrait néanmoins également penser que la rapidité de traitement est au contraire due à la *pauvreté* du sens enregistré en mémoire (*cf.* hypothèse de la sous-spécification de Frisson et Pickering 1999, 2001 ; Pickering et Frisson 2001, *cf.* 9.3).

On peut conclure des trois études présentées dans cette section que la reconnaissance lexicale est facilitée par la multiplicité de sens, *i.e.* la multitude de sens (*cf.* Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002 ; Beretta, Fiorentino et Poeppel 2005). Elle aurait en revanche tendance à être compliquée par l'homonymie. L'effet de facilitation de l'ambiguïté serait en réalité un effet de facilitation de la polysémie.

On pourrait questionner la pertinence des catégories faites : équivoque *vs* univoque, lien sémantique *vs* absence de lien sémantique, polysémie *vs* homonymie. En effet, on peut se demander s'il existe réellement des mots qui ne sont jamais équivoques (*cf.* Klepousniotou et Baum 2007, p. 10). On ne sait s'il est préférable de se baser sur les dictionnaires ou les corpus, ou sur l'intuition des locuteurs pour établir les catégories (*cf.* Williams 1992, note 2, p. 194 ; Klepousniotou et Baum 2007, p. 7). On se demande encore si *rabbit* ou *lapin* en français, ou *Picasso* (Klepousniotou 2002, p. 10) doivent réellement être considérés comme polysémiques car ils peuvent, respectivement désigner l'animal comme la viande ou la personne comme une de ses œuvres.

Si les études présentées apportent des éléments en faveur d'une représentation différente en mémoire des items homonymes par rapport aux autres, elles ne permettent pas de distinguer réelle polysémie et monosémie/sous-spécification.

L'hypothèse des entrées distinctes pour les homonymes n'est jamais remise en question. Cependant, à la fois le fait que l'effet d'ambiguïté (*ambiguity advantage*) s'avère être plutôt un effet avantageux du lien sémantique (*sense-relatedness advantage*) qui ne concerne de fait pas les homonymes, et le fait que l'effet désavantageux de l'ambiguïté (*ambiguity disadvantage*) ne soit qu'une tendance (*cf. i.a.* Klepousniotou et Baum

2007, p. 5, 19 ; Klepousniotou, Pike et al. 2012, p. 12), peuvent en laisser douter. Néanmoins, la compétition supposée entre les significations/entrées ne se reflètera peut-être pas dans des tâches de décision lexicale durant lesquelles l'accès au sens désambiguïsé n'est pas nécessaire. La décision lexicale peut en effet s'effectuer sans que le traitement sémantique soit complet (*cf. i.a.* Lupker 2007, p. 167 ; *cf.* 9.2).

On a également noté que la tendance à la difficulté de traitement des homonymes apparaissait plus facilement dans les tâches de décision lexicale *auditives* (*cf.* Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002 ; Klepousniotou et Baum 2007). Klepousniotou et Baum expliquent qu'étant donné que les temps de réaction sont plus courts dans les tâches de décision lexicale visuelles que dans celles auditives, il est possible que la rapidité de reconnaissance lexicale dans les tâches visuelles masque certains effets, les participants ne s'étant engagés que dans un traitement sémantique très superficiel. D'autres paradigmes ou tâches, tels que le paradigme d'amorçage ou les tâches de lecture, qui utilisent les items en contexte et donc biaisés dans un sens ou un autre, permettent d'obtenir des données peut-être plus précises que les tâches de décision lexicale concernant les processus d'accès au sens et la représentation en mémoire des sens ou significations.

9.2.2 Plurivocité et effet d'amorçage

L'effet d'amorçage est un des effets les plus robustes en reconnaissance lexicale (*cf. i.a.* Lemaire 2006, p. 318). Notamment, il a été montré depuis longtemps qu'il faut moins de temps pour décider que *flower* (« fleur ») par exemple est un mot si l'on a lu précédemment *rose* (cf. *i.a.* Meyer et Schvaneveldt 1971 ; Williams 1992 ; Lemaire 2006). L'amorçage sémantique – l'amorçage peut évidemment être autre que sémantique mais seul ce dernier nous intéressera ici – *i.e.* le fait d'avoir lu un mot précédemment (dit *amorce*) dont le sens est lié au mot cible, facilite la reconnaissance lexicale. Vraisemblablement, une partie du sens du mot cible est déjà activée, et ce dernier est ainsi plus facilement récupérable en mémoire, du fait de l'activation précédente de l'amorce (*cf. i.a.* Williams 1992, p. 195).

Il a été montré que l'effet d'amorçage – un effet de facilitation ici, des amorces peuvent aussi avoir un effet inhibiteur (*cf. i.a.* Lemaire 2006, p. 318) – persiste avec des amorces et cibles homographes mais non liées sémantiquement, ne partageant donc que la forme, il s'agit donc ici d'un effet d'amorçage phonologique. Par exemple, la phrase amorce (1) facilite la reconnaissance lexicale de la cible *flower* bien que le passé de *rise* (*rose*) n'ait *a priori* sémantiquement rien à voir avec les fleurs en général ou la rose en particulier.

(1) *The congregation all* rose. (Seidenberg et al. 1982, p. 520)
« Toute la congrégation se leva. »

Un contexte même fortement biaisé ne semble pas prévenir l'activation des différentes entrées. *Ant* (« fourmi ») comme *spy* (« espion ») sont amorcés par *bug* (« insecte » ou « mouchard » en autres) qu'il apparaisse dans le contexte neutre (2) ou biaisé (3) :

(2) *Rumor had it that, for years, the government building had been plagued with*

problems. The man was not surprised when he found several bugs *in the corner of his room.* (Swinney 1979, p. 650)
« Le bruit courait que, pendant des années, le bâtiment du gouvernement avait été aux prises avec des difficultés. L'homme ne fut pas surpris de trouver plusieurs insectes/mouchards dans le coin de sa chambre. »

(3) *Rumor had it that, for years, the government building had been plagued with problems. The man was not surprised when he found several spiders, roaches, and other* bugs *in the corner of his room.* (*ibid.*, p. 650)
« Le bruit courait que, pendant des années, le bâtiment du gouvernement avait été aux prises avec des difficultés. L'homme ne fut pas surpris de trouver plusieurs araignées, cafards et autres insectes dans le coin de sa chambre. »

Toutefois, l'effet d'amorçage disparaît dans un contexte biaisé quand le sens de la cible n'est pas contextuellement lié à l'amorce (*spy* par exemple dans le contexte (3)) si l'apparition de la cible est *retardée* (de 3 syllabes par exemple dans l'expérience 2 de Swinney dans laquelle la cible était présentée visuellement et l'amorce auditivement).

Seidenberg et al. (1982) ont effectué le même type d'expérience tout en contrôlant mieux la nature de l'ambiguïté et en ne prenant que des substantifs dont les deux acceptations principales n'entretiennent pas de relation sémantique « systématique » (*ibid.*, p. 495, 498). Dans l'expérience 1, *straw* (« paille ») facilite la décision lexicale de *hay* (« foin ») comme *sip* (« siroter » ou « gorgée ») seulement si la cible apparaît juste après l'amorce. Si l'apparition du mot cible est retardée de ne serait-ce que 200 ms, l'effet de facilitation disparaît, et ne persiste que pour des cibles qui ont un lien sémantique avec l'amorce (*stood* par exemple pour l'amorce (1), *cf.* Seidenberg et al. 1982 ; Just et Carpenter 1980, p. 340).

Il semblerait donc – bien que le choix des items soit peut-être parfois discutable (*cf. straw* dans Seidenberg et al. 1982) – que les différentes entrées lexicales des homonymes soient initialement toutes activées sans égard au contexte, bien qu'une entrée soit rapidement sélectionnée. Ces résultats ont été répliqués à de nombreuses reprises (*cf. i.a.* Conrad 1974 ; Onifer et Swinney 1981 ; Oden et Spira 1983 ; Whitney et al. 1985 ; Blutner et Sommer 1988 ; Elston-Gürrler et Friederici 2005). L'étude de Ihara et al. (2007), associant données de magnétoencéphalographie (MEG, *cf.* 9.2.1) au paradigme d'amorçage, confirme que les différentes entrées d'un mot ambigu sont initialement toutes activées quel que soit le contexte.

Partant de ces résultats, Williams (1992) fait l'hypothèse que si les mots polysémiques ont des entrées lexicales indépendantes pour chacun de leurs sens, à la manière des homonymes, on peut s'attendre à un effet seulement *initial* d'amorçage. Il utilise dans son expérience des adjectifs supposés polysémiques car reliés sémantiquement mais suffisamment distincts pour ne pas passer le test de l'anaphore (4.5.1). On peut en effet voir un lien entre le sens concret (« qui manque de propreté ») et abstrait (« grivois » par exemple) de *dirty* (« sale ») mais la phrase (4) paraîtra zeugmatique ou passera pour un jeu de mots :

(4) *The comedian's jokes were dirty and his legs were too.* (*ibid.*, p. 196)

« Les histoires drôles du comédien étaient sales et ses jambes aussi. »

Williams utilise les adjectifs polysémiques notamment dans deux conditions (les deux autres sont les conditions contrôles). Dans la première condition, le mot cible réfère au sens « central » de l'adjectif qui est utilisé dans la phrase amorce dans son sens « secondaire », *cf.* (5). Dans l'autre condition, *cf.* (6), le mot cible réfère au sens secondaire et l'adjectif est utilisé dans l'amorce dans son sens central. Le sens central (ou dominant) des adjectifs est défini en suivant le dictionnaire qui propose en premier sens le sens le plus fréquent et le plus concret. Celui-ci est souvent le sens le plus ancien et donc premier étymologiquement, mais pas systématiquement. Le sens secondaire des adjectifs utilisés n'est donc pas toujours le sens second historiquement.

(5) *The TV producer warned the comedian that he would not be able to tell* dirty *jokes.* soiled (*ibid.*, p. 217)
« Le producteur a prévenu le comédien qu'il ne pourrait pas dire d'histoires sales. »
souillé

(6) *After the rugby match the boy had very* dirty *legs.* obscene (*ibid.*, p. 218)
« Après le match de rugby, le garçon avait les jambes très sales. » obscène

La cible apparaît aux participants qui effectuent la tâche de décision lexicale tout de suite après la disparition de l'écran de la phrase amorce, ou 500 ou 850 ms après (soit des SOAs (*stimulus onset asynchronies*) de, respectivement 250, 750 et 1100 ms). Les adjectifs ont amorcé leur sens non pertinent dans le contexte même après un délai de 850 ms. Williams conclut donc qu'au contraire de ce qui a été trouvé pour les homonymes, il n'est pas possible de désactiver le sens non pertinent d'un mot polysémique *quasi* immédiatement (*ibid.*, p. 202, 207).

De façon intéressante, l'effet d'amorçage est beaucoup moins robuste dans la condition exemplifiée en (6) dans laquelle le sens dominant amorce le sens non-dominant. Il diminue notamment avec le temps alors que dans la condition exemplifiée en (5) dans laquelle le sens secondaire amorce le sens dominant, il est significatif à tous les SOAs (*cf. ibid.*, p. 201). Williams discute ces résultats en relation avec les hypothèses formulées notamment en linguistique cognitive selon lesquelles les sens d'un mot sont organisés en *réseau* et selon lesquelles certains *nœuds* de ces réseaux sont plus prototypiques que d'autres (*cf.* 4.3.1) .

Swinney (1979), comme Seidenberg et al. (1982), ont utilisé des items ambigus dont les deux principaux sens ou significations sont plus ou moins équilibrés. L'étude de Onifer et Swinney (1981) montre un effet d'amorçage immédiat avec des homonymes polarisés que la cible soit liée au sens dominant comme secondaire et que l'amorce utilise le sens secondaire comme dominant. Les deux entrées des items homonymes seraient donc initialement activées indépendamment du contexte ou de la fréquence relative. Au contraire, dans l'étude de Tabossi, Colombo et Job (1987), seule une amorce utilisant le sens secondaire amorce les cibles liées au sens secondaire comme dominant ; une amorce utilisant le sens dominant n'amorce que les cibles liées à ce même sens. Néanmoins, les résultats obtenus par Williams (1992) avec le sens dominant d'un adjectif polysémique

amorçant le sens secondaire montrent que l'effet d'amorçage est dans ce cas faible, et finalement relativement comparable à celui obtenu avec les homonymes.

Concernant la question de la représentation en mémoire des sens des mots polysémiques, l'étude de Williams (1992) ne permet pas de tirer de conclusions définitives. Si elle semble disqualifier l'hypothèse des entrées distinctes dans le lexique mental pour les sens des mots polysémiques (l'effet d'amorçage persistant, au moins entre sens secondaire et sens dominant, même après 800 ms), les résultats ne permettent pas distinguer la polysémie de la monosémie/sous-spécification. S'il semble peu probable que les sens des items polysémiques soient représentés sous des entrées distinctes, on ne sait pas comment les différents sens sont représentés, s'ils le sont, sous l'entrée unique. Si les sens des mots polysémiques n'apparaissent pas *indépendants* comme ceux des homonymes, ils peuvent toujours être représentés de façon distincte en mémoire bien qu'appartenant à la même entrée lexicale, ou les sens secondaires peuvent être générés *on line*.

L'effet de la polarisation (un sens secondaire amorce plus facilement un sens principal que l'inverse) se retrouvera avec les items métaphoriquement polysémiques dans l'expérience d'électroencéphalographie de Klepousniotou, Pike et al. (2012). Les sens des adjectifs utilisées par Williams (1992) entretiennent souvent un lien métaphorique ou pour le moins, concret–abstrait (*cf. firm*, « ferme », *dirty*, « sale », *deep*, « profond », *etc.*). Cet effet, si les différents sens ne sont pas représentés de façon hiérarchisée comme le suggère Williams, plaide en faveur d'une représentation plutôt monosémique riche que sous-spécifiée.

La problématique de la représentation exacte en mémoire des items polysémiques a été abordée de façon peut-être plus frontale par Klein et Murphy (2001) ou Pylkkänen, Llinás et Murphy (2006). Selon l'hypothèse du *core meaning* (*cf. i.a.* Caramazza et Grober 1976), seul un invariant sémantique ou noyau de sens est stocké en mémoire, et selon l'hypothèse homonymique, les différents sens constituent autant d'entrées lexicales distinctes. Entre ces deux extrêmes, les linguistes ont suggéré que, dans certains cas, un invariant sémantique serait représenté en mémoire ainsi qu'un certain nombre de sens plus spécifiés (*cf.* 4.3).

Cependant, les travaux de linguistique cognitive ne précisent pas les processus interprétatifs à l'œuvre dans la résolution du sens (*cf. i.a.* Williams 1992, p. 209 ; Klein et Murphy 2001). On peut dès lors imaginer, entre autres possibilités, que l'invariant sémantique est d'abord activé, ou que les sens sont activés en même temps que l'invariant, que seuls les sens sont activés, ou même que seul le sens le plus probable ou le plus fréquent [8] est activé. De plus, on a noté à la section 4.5 que le noyau de sens commun pouvait *a priori* être plus ou moins saillant selon les cas, et donc intervenir de façon plus ou moins cruciale dans les processus de résolution du sens. Ces différentes hypothèses produisent des prédictions différentes en ce qui concerne le traitement des items polysémiques.

8. Selon que le contexte joue un rôle plus ou moins précoce dans le processus de résolution ou de sélection du sens, *cf.* 9.2.3 et 9.3.

9.2.2.1 La question de la contribution du noyau de sens (Klein et Murphy 2001)

Dans une tâche de mémoire et plusieurs tâches de jugement de sens utilisant le paradigme d'amorçage, Klein et Murphy (2001) essayent de tester la contribution du noyau de sens commun que peuvent partager les différents sens d'un mot polysémique dans le processus interprétatif. Ils incluent également dans une de leurs expériences des homonymes pour comparaison, items qui sont absents dans l'étude de Williams (1992).

La première expérience est une tâche de mémoire dans laquelle les participants lisent d'abord des syntagmes contenant des mots polysémiques (tels que *paper* (« papier » ou « journal »), *book* (l'objet livre ou son contenu), *chicken* (l'animal ou sa viande) ou *shower* (« douche » ou « averse »), *cf.* Klein et Murphy 2001, p. 280) qui sont utilisés dans un certain sens qu'ils doivent étudier pour un test de mémoire qui va suivre. Le sens des items d'intérêt (les sens les plus courants de ces derniers sont utilisés) est désambiguïsé grâce à un adjectif. Les participants lisent donc des segments tels que *wrapping paper* (« papier d'emballage ») ou *daily paper* (« journal quotidien »). Ils voient ensuite des syntagmes avec un mot en majuscule et doivent indiquer s'ils ont vu le mot pendant la phase précédente.

Les stimuli sont présentés dans trois conditions : (i) le syntagme est identique à celui présenté pendant la phase de mémorisation (*wrapping PAPER* par exemple) ou (ii) il est différent mais utilise le mot polysémique dans le même sens (*shredded PAPER*, « papier déchiqueté »), ou (iii) il utilise le mot dans un sens différent (*liberal PAPER*, « journal libéral »). Leur prédiction est que si les différents sens des mots polysémiques sont représentés dans le lexique mental, la mémoire sera meilleure dans la condition (ii) par rapport à la condition (iii), c'est-à-dire quand le mot réapparaît avec le même sens. En revanche, si seul un invariant (ou *core meaning*) est représenté en mémoire, il ne devrait pas y avoir de différence entre les deux conditions puisque les participants accèderont dans tous les cas au sens unique ou noyau de sens sous-spécifié [9].

Les 61 participants ont répondu correctement dans la condition (i) dans 79 % des cas, ce taux élevé de réussite reflète un effet de répétition, le syntagme est en effet identique dans cette condition à celui soumis aux participants durant la phase de mémorisation. Le taux de réussite est de 64 % dans la condition (ii) dans laquelle le mot réapparaît avec le même sens, tandis qu'il n'est que de 56 % dans la condition (iii) dans laquelle

9. Leur expérience reprend le paradigme développé dans Light & Carter-Sobell (1970, cité par Klein et Murphy 2001, p. 263). Ces auteurs avaient trouvé que les participants se rappelaient moins souvent avoir vu par exemple le mot *jam* quand on leur présentait le syntagme *strawberry jam* (« confiture de fraise ») quand ils avaient précédemment vu *traffic jam* (« embouteillage ») que quand ils avaient vu auparavant *raspberry jam* (« confiture de framboise »). Selon Klein et Murphy (*ibid.*, p. 263), les stimuli utilisés dans l'étude citée étaient des homonymes, et la différence de performance des participants reflèterait un effet d'homonymie : l'absence de relation sémantique supposée entre les sens des homonymes serait responsable de l'effet d'inhibition sur la mémoire. Les différents sens des mots polysémiques sont au contraire liés sémantiquement, en tout cas plus proches que ceux des homonymes. Ils ne sont donc pas indépendants, mais s'ils sont tout de même stockés de façon distincte en mémoire, ou que l'invariant sémantique est peu saillant ou ne joue d'un rôle moindre dans les processus de traitement, on pourrait retrouver un effet d'inhibition sur la vérification en mémoire comme dans l'étude de Light & Carter-Sobell (1970).

le mot réapparaît avec un sens différent. Les participants ont significativement mieux répondu dans la condition (ii) et le taux de réussite dans la condition (iii) n'est pas significativement différent de la chance. Il semble donc que la cohérence sémantique ait facilité la vérification en mémoire. Klein et Murphy (2001) concluent que ces résultats sont en faveur de représentations distinctes des sens et en défaveur de l'hypothèse du *core meaning* selon laquelle seul le noyau de sens commun serait représenté en mémoire. Les sens des mots polysémiques seraient au moins « fonctionnellement » distincts, et le noyau de sens ne serait pas très « puissant » (*strong* dans leur texte, *ibid.*, p. 266). Le taux de réussite dans la condition (iii) proche de la chance montrerait qu'il ne sert pas de base pour la mémoire.

Les résultats obtenus dans la première expérience étant plutôt inattendus au regard des hypothèses et des résultats que l'on trouve dans la littérature, ils essayent donc de les répliquer dans une tâche cette fois de jugement de sens et non de mémoire, en ajoutant comme variable dépendante le temps de réaction. Ils reprennent les mêmes stimuli et les mêmes conditions, sauf la première qui montre un gros effet de répétition. Cette fois, les participants doivent indiquer le plus vite possible si un syntagme qui apparaît à l'écran a du sens ou non. Ils voient avant le segment à juger un syntagme qui partage un mot avec ce dernier. Ils doivent ainsi dire si *shredded paper* ou *liberal paper* a du sens après avoir vu *wrapping paper*. *Shredded paper* utilise l'item d'intérêt dans le même sens que la cible et *liberal paper* dans un sens différent. Ils utilisent une tâche de jugement de sens qui garantit un accès au sens, contrairement aux tâches de décision lexicale, pour le moins visuelles (*cf.* 9.2.1), qui pourraient nécessiter simplement de vérifier en mémoire si une suite de lettre est un mot. Les participants sont avertis que deux syntagmes à la suite auront un mot en commun, et ils doivent juger le sens de chaque stimulus (sens ou non sens) qui reste affiché jusqu'à ce qu'ils donnent leur réponse.

L'analyse des erreurs montre un effet significatif de la condition : les 27 participants ont répondu plus justement dans la condition où le sens de l'amorce et de la cible sont consistants (96 % de réussite *vs* 87 %). Les temps de réaction montrent également un effet de la condition, *i.e.* de facilitation de la cohérence de sens, mais qui n'est significatif que dans l'analyse par items (selon eux, l'absence de significativité dans l'analyse par participants pourrait s'expliquer par le nombre faible d'items par participant). Les résultats obtenus dans l'expérience 2 confirment donc ceux de la tâche de mémoire. Cependant, en l'absence de condition incluant des homonymes, on ne peut conclure à un traitement similaire des mots polysémiques et homonymes, de la même façon qu'on ne peut pas réellement conclure à un traitement différent des adjectifs polysémiques et homonymiques dans l'étude de Williams (1992, *cf. supra*).

En conséquence, l'expérience 3 utilise la méthode et les stimuli de l'expérience 2 et ajoute des items homonymes. Les 34 participants jugent ainsi le sens de syntagmes tels que *commercial bank* (« banque commerciale ») après avoir vu *savings bank* (« banque d'épargne ») dans la condition *sens consistant*, ou *creek bank* (« berges d'un ruisseau ») dans la condition *sens différent*, en plus du sens des segments contenant des substantifs polysémiques.

Concernant les items polysémiques, on retrouve pratiquement les mêmes résultats

que précédemment : les participants ont jugé « sensées » 95 % des cibles consistantes et 86 % des cibles utilisant le mot dans un sens différent de celui de l'amorce. Du côté des homonymes, on trouve 97 % de réussite quand le sens est consistant, contre 83 % quand le sens est différent. Les temps de réaction sont en moyenne 107 ms plus brefs avec les items homonymes dans la condition *sens consistant* par rapport à la condition *sens différent*. Avec les substantifs polysémiques, les temps de réaction sont en moyenne 64 ms plus courts dans la condition *sens consistant* par rapport à la condition *sens différent*. Les auteurs prédisaient une taille de l'effet de consistance plus importante pour les homonymes, elle n'est pas significativement différente de celui que l'on trouve pour les items polysémiques : l'interaction entre la condition et le type de mot n'est pas significative.

Ils reconduisent l'expérience auprès de 24 autres sujets en changeant apparemment 2 homonymes (*cf.* Klein et Murphy 2001, p. 269, 280). La taille de l'effet de consistance n'est toujours pas significativement différente d'un type de mot à l'autre, et l'effet est même inverse : il est plus petit pour les homonymes (25 ms) que pour les items polysémiques (80 ms). L'effet de la condition – sens consistant *vs* sens différent – est dans les deux expériences significatif, que les items d'intérêt soient polysémiques ou homonymes. La relation sémantique entre les sens des items polysémiques ne semble donc faciliter ni la mémoire ni la vitesse de jugement de sens dans les expériences de Klein et Murphy (*ibid.*).

Dans une dernière expérience, ils tentent de déterminer si l'effet d'amorçage observé avec les substantifs polysémiques reflète un effet de facilitation ou d'inhibition en ajoutant une condition neutre où le substantif d'intérêt n'est pas modifié par un adjectif. Les 60 sujets doivent donc indiquer si, par exemple, *daily paper* a du sens après avoir vu (i) *wrapping paper* (condition *sens différent*), (ii) *liberal paper* (condition *sens consistant*) ou (iii) _____ *paper* (condition neutre). Dans la condition neutre, l'item amorce le substantif dans un sens non spécifique.

Si les sens des items polysémiques sont stockés séparément en mémoire, on s'attend, par rapport à la condition neutre, (i) à un effet d'inhibition d'un sens sur l'autre dans la condition *sens différent*, (ii) à un effet de facilitation dans l'autre. En revanche, si ces sens ne sont pas enregistrés de façon séparée dans le lexique mental, on s'attend simplement à un effet de facilitation dans la condition *sens consistant*, un effet d'inhibition dans la condition *sens différent* n'est pas attendu.

On trouve un temps de réaction moyen de dans la condition neutre qui se situe entre le temps de réaction moyen de la condition *sens consistant* et le temps de réaction moyen de la condition *sens différent*. Les réponses sont significativement plus rapides dans la condition *sens consistant* par rapport à la condition neutre, et significativement plus longues (dans l'analyse par items) dans la condition *sens différent* par rapport à la condition neutre. Les taux d'erreurs suivent le même pattern. Utiliser un substantif dans un sens facilite donc la compréhension d'un syntagme qui utilise le mot dans le même sens et inhibe la compréhension d'un syntagme qui utilise le mot dans un sens différent.

La dernière expérience produit donc des résultats supplémentaires en faveur de l'hypothèse des représentations distinctes en mémoire des sens des mots polysémiques, et

en défaveur de l'hypothèse d'un simple *core meaning* stocké en mémoire. Toutefois, on peut penser que les représentations spécifiées interviennent dans la compréhension en contexte, à côté de la représentation permanente en mémoire du noyau de sens. Ceci ne sauve cependant pas l'hypothèse du *core meaning* en regard des résultats selon Klein et Murphy (2001). Avoir vu *liberal paper* peut faciliter la compréhension de *daily paper* puisque *paper* est saillant, mais l'effet d'inhibition (par exemple quand *liberal paper* a été présenté avant *wrapping paper*, *cf. supra*) s'explique mal. En effet, l'hypothèse est que l'effet d'inhibition s'explique par la suppression d'un sens stocké en mémoire.

De façon générale, il semble peu probable que des emplois très fréquents ne se conventionnalisent jamais pour entrer dans le lexique mental sous une forme ou une autre, même les partisans des théories les plus contextualistes, telle que la *théorie de la pertinence* (Sperber et Wilson 1998), ne nient pas la possibilité d'un tel scénario (*cf.* Wilson 2004, p. 346-347).

L'hypothèse d'un simple sens sous-spécifié représenté en mémoire pour les items polysémiques n'explique donc pas les résultats obtenus par Klein et Murphy (2001). L'hypothèse d'un noyau de sens représenté ainsi que certains sens ne rend pas non plus vraiment compte des résultats, ou pour le moins, les résultats obtenus laissent penser que si noyau de sens il y a, il ne joue qu'un rôle négligeable dans la compréhension. En effet, il n'aide pas la mémoire (*cf.* expérience 1) et passer d'un sens à l'autre produit pratiquement le même effet que passer d'une signification à l'autre d'items homonymes qui ne sont pas censés partager de lien sémantique (*cf.* expérience 3). Le noyau de sens commun n'empêche pas non plus l'effet d'inhibition d'un sens sur l'autre (*cf.* dernière expérience).

L'étude de Klein et Murphy (*ibid.*) qui a l'avantage, par rapport à l'étude de Williams (1992), de comparer homonymes et mots polysémiques, ne renseigne toutefois pas sur les processus initiaux de traitement. Au vu de leurs résultats, on pourrait imaginer que les sens « principaux » (typiquement les plus fréquents) des items polysémiques sont stockés sous différentes entrées dans le lexique mental de la même façon que les significations des homonymes. En effet, si les différents sens d'un mot sont sémantiquement liés mais que ce lien n'a que peu d'effet sur la compréhension d'un sens, on peut douter de sa réalité psychologique. Cependant, les études mentionnées dans la section 9.2.1, ainsi que l'étude de Williams (*ibid.*), montrent que le lien sémantique qui relie les sens des items polysémiques influence le traitement.

Dans l'expérience de Klepousniotou et Baum (2007), le type de polysémie, métonymique ou métaphorique, induit des comportements différents (*cf.* 9.2.1), le lien sémantique existant entre les sens étant réputé plus lâche dans le cas des mots métaphoriquement polysémiques. Comme le notent eux-mêmes Klein et Murphy (2001, p. 278), les mots polysémiques utilisés dans leurs expériences avaient peut-être pour la plupart des sens relativement distincts. La proximité entre les sens, comme le caractère polarisé ou non, des items utilisés n'ayant pas été contrôlés, on peut en effet penser que leurs résultats sont dûs par exemple à des items utilisés dans l'amorce avec leur sens dominant et dans la cible avec leur sens secondaire (*cf.* résultats obtenus par Tabossi, Colombo et Job 1987 ; Williams 1992) ; ou à des items dont les sens sont en réalité assez éloignés (*cf.*

résultats obtenus avec les items métaphoriquement *vs* métonymiquement polysémiques par Klepousniotou et Baum 2007).

La liste des items expérimentaux utilisés par Klein et Murphy (2001, p. 280) est disponible mais non les modificateurs utilisés pour biaiser le sens, on ne peut donc pas savoir dans quels sens les items ont été présentés. On remarque toutefois qu'ils ont utilisé des noms polysémiques dont les sens sont plus ou moins proches : certains entretiennent des relations métonymiques (tels que *book*, « livre »), d'autres des liens plutôt métaphoriques (ainsi *atmosphere*, « atmosphère », qui peut désigner l'ambiance d'un lieu comme la couche d'air qui entoure le globe terrestre en français comme en anglais), et certains n'en entretiennent même *a priori* que fort peu, tels *nail*, « clou » ou « ongle » (*cf.* Klepousniotou, Titone et Romero 2008, p. 1539).

9.2.2.2 La question de la contribution du lien sémantique (Klepousniotou, Titone et Romero 2008)

Klepousniotou, Titone et Romero (*ibid.*) reprennent la méthode de Klein et Murphy (2001) en manipulant les variables fréquence/préférence de sens et chevauchement (*overlap*) sémantique. Ils utilisent des items dont les sens ont été jugés [10] comme se chevauchant faiblement (tels que les sens de *company* dans *investment company*, « société d'investissement », et *pleasant compagny*, « agréable compagnie »), modérément (tels que les sens de *blood* dans *coagulated blood*, « sang coagulé », et *royal blood*, « sang royal ») ou fortement (tels que les sens de *book* dans *best-selling book*, « (livre) best-seller », et *heavy book*, « livre lourd »).

Les participants doivent juger le plus vite possible si la cible a du sens (*cf.* expérience 2 de *ibid.*). Cette cible, par exemple *tender lamb*, « agneau tendre », ou *friendly lamb*, « gentil agneau », est précédée d'un syntagme avec l'item présent dans la cible utilisé (i) dans son sens dominant (*marinated lamb*, « agneau mariné »), (ii) dans son sens secondaire (*baby lamb*, « petit agneau ») ou (iii) seul, sans modificateur biaisant son sens (***** *lamb*). 30 participants voient toujours dans les syntagmes cibles utilisé le sens secondaire des items (*friendly lamb* dans l'exemple précédent), et les 30 autres le sens dominant (*tender lamb*).

L'analyse des temps de réaction aux stimuli utilisant le sens dominant des items montre des effets généraux du contexte et du type de chevauchement sémantique, ainsi qu'une interaction significative contexte × chevauchement. Les réponses aux mots dont les sens se chevauchent faiblement ou modérément sont plus rapides quand le sens dominant apparait aussi dans l'amorce par rapport à la condition neutre ou quand le sens secondaire est utilisé dans l'amorce. Les temps de réaction de ces deux dernières conditions ne diffèrent pas significativement. Les réponses aux syntagmes utilisant des mots dont les sens se chevauchent beaucoup sont significativement plus rapides par rapport à la condition neutre, que le sens dans l'amorce soit le même ou le sens secondaire, les temps de réaction dans ces deux conditions ne sont pas significativement différents.

10. Pour les détails de la procédure d'annotation qui contrôle aussi qu'il n'y a pas d'effet d'amorçage des modificateurs utilisés, *cf.* Klepousniotou, Titone et Romero (2008, p. 1541).

Concernant les cibles employant l'item dans son sens secondaire, l'analyse montre un effet général du contexte, ainsi qu'un effet du type de chevauchement (significatif seulement dans l'analyse par sujets), mais pas d'interaction contexte × chevauchement. Les temps de réaction aux mots dont les sens se chevauchent beaucoup sont en moyenne plus courts que les temps de réaction aux autres items, mais la différence n'est pas significative. Les réponses sont en revanche significativement plus rapides quand l'amorce utilise le mot dans son sens secondaire que quand elle utilise le sens dominant ou qu'elles sont neutres.

Concernant l'effet du sens, les cibles utilisant le sens dominant des mots dont les sens sont proches ont été traitées aussi rapidement dans la condition amorce avec même sens que dans la condition amorce avec sens secondaire. Les cibles utilisant le sens secondaire des mêmes mots (dont les sens sont proches) ont en revanche été traitées significativement plus lentement dans la condition sens dominant dans l'amorce. On retrouve ici – *grosso modo* – le pattern obtenu par Williams (1992, *cf. supra*). L'interaction contexte × sens n'est pas significative pour les mots dont les sens se chevauchent peu ou modérément : les réponses sont dans ce cas toujours plus rapides quand le sens de l'amorce est consistant avec le sens de la cible, que ce soit le sens dominant ou non.

Concernant l'effet du contexte (même sens dans l'amorce, amorce neutre ou sens différent), il est le même pour tous les types de mots : un contexte consistant facilite le traitement, et un contexte inconsistant ne l'inhibe pas. Ce dernier point est intéressant, il va à l'encontre de l'effet d'inhibition trouvé par Klein et Murphy (2001, p. 272 *sqq.*) dans leur expérience 5. Il est à noter que cet effet d'inhibition n'a de toute façon pas toujours été trouvé (*cf.* Seidenberg et al. 1982).

En résumé, les résultats obtenus par Klepousniotou, Titone et Romero (2008) montrent qu'un contexte inconsistant ne ralentit le traitement que des items dont les sens ne se recoupent que modérément ou très peu quand ils sont présentés dans leur sens dominant. Quand ils sont présentés dans leur sens secondaire, tous les items sont plus difficiles à traiter quand le contexte les utilise dans leur sens dominant. Ces résultats distinguent donc les items dont les sens se chevauchent fortement des deux autres catégories (chevauchement sémantique faible ou modéré) dont le traitement diffère apparemment peu.

Concernant la représentation en mémoire des mots polysémiques, les résultats sont compatibles avec différentes hypothèses (*cf. ibid.*, p. 1538) :

(i) Les différents sens des mots polysémiques qui sont proches sont contenus dans la même représentation lexicale très riche qui contient tous les traits sémantiques possibles associés aux différents sens, tandis que les sens ou significations modérément ou faiblement liés des autres mots polysémiques sont représentés en mémoire de façon indépendante.

(ii) Les mots polysémiques avec sens proches ne sont représentés en mémoire que sous la forme de leur noyau de sens qui correspond plus ou moins au sens dominant et le ou les sens secondaires sont dérivés selon certaines règles sémantiques quand le contexte le requiert. Les sens ou significations des mots dont les sens ou significations sont moins proches sont stockés séparément.

(iii) Les différents sens des mots polysémiques qui sont proches sont en fait représentés de façon indépendante en mémoire comme les sens ou signification des autres catégories, mais le fait que le coût de traitement soit moindre avec les premiers s'explique par un processus d'intégration ou de révision facilité par le chevauchement sémantique.

Pour le moins, les résultats de Klepousniotou, Titone et Romero (*ibid.*) laissent penser que les résultats obtenus dans Klein et Murphy (2001) sont bien dûs à des items « polysémiques » dont les sens n'entretiennent pas de lien sémantique très étroit.

Comme le montrent les différentes hypothèses formulées par les auteurs, on n'a toujours pas de données très concluantes concernant la représentation en mémoire des mots polysémiques. Cependant, le paradigme d'amorçage utilisé par Klepousniotou, Titone et Romero (2008) ou Klein et Murphy (2001) ne renseigne en réalité que peu sur les stades initiaux de traitement tels que l'activation lexicale, il renseigne surtout sur la compréhension du sens.

9.2.2.3 Données d'électroencéphalographie (Klepousniotou, Pike et al. 2012) et de magnétoencéphalographie (Pylkkänen, Llinás et Murphy 2006)

Les effets intervenant pendant stades initiaux de traitement seraient plus facilement visibles avec des données d'électroencéphalographie (EEG, *cf.* 8.4.2) ou de magnétoencéphalographie (MEG, *cf.* Beretta, Fiorentino et Poeppel 2005). L'effet de l'homonymie et de la polysémie sur le traitement, et la représentation en mémoire des items concernés à été étudié grâce à ces deux méthodes associées au paradigme d'amorçage.

Avant de clore la section consacrée à l'effet d'amorçage, nous présentons ici les résultats de l'étude de Pylkkänen, Llinás et Murphy (2006) qui associe mesures comportementales comme celle de Klein et Murphy (2001), *i.e.* avec des items dont le sens est biaisé grâce à des adjectifs, et mesures de MEG ; et celle de Klepousniotou, Pike et al. (2012) qui associe mesures comportementales (taux d'erreurs seulement) et mesures des corrélats électrophysiologiques (EEG), mais qui utilise l'item ambigu comme amorce sans le modifier, la cible seule biaisant le sens de l'item d'intérêt. En procédant de la sorte, on évite, avant tout, les mouvements oculaires en EEG, mais également de biaiser l'amorce et potentiellement les résultats avec un sens spécifié qui faciliterait ou inhiberait le traitement de la cible.

Les 18 participants de l'expérience de Klepousniotou, Pike et al. ont réalisé une tâche de décision lexicale dans 3 conditions, et l'amorce y était de 4 types différents (*cf. ibid.*, p. 14–15). L'amorce est (a) un homonyme polarisé tel que *ball* (son sens de « balle » est plus fréquent que son sens de « bal ») ou *panel* (« groupe » ou « panneau ») ; ou (b) un homonyme non polarisé (équilibré) comme *coach* (son sens de « coach » n'est pas plus fréquent que son sens de « bus ») ou *mould* (« moule » (masc.) ou « moisissure »). L'amorce peut encore être (c) un mot métaphoriquement polysémique, tel que *arm* (« bras », le membre ou l'accoudoir d'un fauteuil) ou *mouth* (« bouche », la partie du visage ou l'entrée d'une grotte, *etc.*), ou (d) un mot métonymiquement polysémique comme *rabbit*

(« lapin », l'animal ou sa viande). Un pré-test de jugement de familiarité/fréquence (*cf.* Klepousniotou, Pike et al. 2012, p. 14) révèle que les items métonymiquements polysémiques ne sont pas polarisés, mais que les items métaphoriquement polysémiques ont un sens plus fréquent que l'autre.

Chaque amorce est suivi d'une cible dont le sens est (i) lié au sens dominant ou (ii) secondaire de l'amorce, ou (iii) dont le sens n'a aucun lien avec l'amorce ; soit par exemple, respectivement, pour l'amorce *ball* de type (a) : (i) *hit* (« frapper/coup »), (ii) *dance* (« danse(r) »)et (iii) *doctor* (« docteur »). Le sens « dominant » ou « secondaire » des items de type (b) ou (d) est arbitraire puisque les items n'y sont pas polarisés.

Au niveau du taux d'erreurs, très faible en général, seule la condition a un effet significatif : les participants font plus d'erreurs dans la condition (iii) dans laquelle la cible n'entretient aucun lien sémantique avec l'amorce par rapport aux conditions (i) ou (ii) dans lesquelles la cible est sémantiquement liée à l'amorce. Concernant les corrélats électrophysiologiques, les effets d'amorçage apparaissent entre 350 et 450 ms au niveau des électrodes centrales et postérieures (64 électrodes sont utilisées dans cette expérience), soit au niveau du potentiel évoqué (ERP, *event-related potential*) N400 (*ibid.*, p. 16).

Ce composant des ERPs est connu pour refléter les processus d'accès lexical et d'intégration sémantique. On a vu par exemple, à la section 8.4.2, que son amplitude augmentait avec l'improbabilité/incongruité d'un mot dans un contexte donné. Son amplitude varie également selon la fréquence : elle est réduite avec les mots fréquents. Il est de plus sensible aux effets d'amorçage : son amplitude est réduite quand la cible a été amorcée par un item relié sémantiquement, orthographiquement ou morphologiquement. Le N400 est souvent considéré comme parallèle au M350 (MEG, *cf.* 9.2.1).

Les mots biaisés (avec un sens ou une signification plus fréquent(e) que l'autre) ont provoqué un effet d'amorçage, *i.e.* ici une réduction de l'amplitude du N400, seulement dans le cas des cibles reliées au sens dominant de l'amorce. Les mots équilibrés provoquent un effet d'amorçage équivalent pour les cibles liées au sens dominant comme au sens subordonné de l'amorce. Différentes interactions significatives (*cf. ibid.*, p. 17) poussent les auteurs à analyser séparément homonymes et mots polysémiques.

L'analyses des données concernant les items homonymiques montre une triple interaction hémisphère × électrodes × type de cible significative. Les tests *post hoc* montrent que pour les cibles liées au sens dominant, un effet d'amorçage (réduction de l'amplitude du N400) est significatif dans les deux hémisphères et aux électrodes médianes comme latérales. Concernant les cibles liées au sens secondaire de l'amorce, les effets d'amorçages sont enregistrés principalement dans l'hémisphère gauche. La résolution spatiale des ERPs est insuffisante pour tirer des conclusions, mais les résultats semblent indiquer que le sens dominant des homonymes active en tout cas un réseau neuronal plus large que le sens subordonné (*ibid.*, p. 16). Les résultats sont similaires pour les homonymes polarisés et non-polarisés (l'interaction hémisphère × type d'items (polarisés *vs* non-polarisés) × type de cible n'est pas significative).

L'analyse des données avec les mots polysémiques révèle une réduction de l'amplitude du N400 avec les cibles liées au sens dominant comme secondaire par rapport aux cibles neutres : l'interaction hémisphère × électrodes × type de cible n'est pas significative.

Cependant, apparaît un traitement différent des items métonymiquement polysémiques par rapport aux items métaphoriquement polysémiques : l'interaction hémisphère × type d'items × type de cible est significative. Pour les premiers, l'effet d'amorçage est similaire avec les cibles liées au sens dominant comme secondaire et il n'y a pas de différence selon les hémisphères. Au contraire, pour les seconds, l'effet d'amorçage est moindre quand la cible est liée au sens secondaire de l'amorce, et les effets d'amorçage sont plus larges dans l'hémisphère droit quand la cible est liée au sens secondaire. Ces résultats opposent non seulement les items métaphoriquement polysémiques aux items métonymiquement polysémiques pour lesquels on ne voit pas de différence au niveau des hémisphères, mais aussi aux homonymes dont les effets d'amorçages sont localisés de façon dominante dans l'hémisphère gauche pour les cibles liées au sens secondaire.

Le sens (dominant *vs* secondaire) influence donc l'effet d'amorçage avec les homonymes : les cibles liées au sens dominant provoquent une réduction de l'amplitude du N400. L'amplitude du N400 est également (un peu moins) réduite dans le cas de cibles liées au sens secondaire, mais cet effet est plus localisé (hémisphère gauche prédominant). Pour les items polysémiques, l'effet du sens (dominant *vs* secondaire) est cantonné aux items métaphoriquement polysémiques. Ces résultats plaident en faveur d'un continuum de l'homonymie à la « pure » polysémie (*ibid.*, p. 19) en passant par la métaphore selon les auteurs. Cependant, on a noté que les mots métonymiquement polysémiques étaient non-polarisés, *cf. supra*. Partant, les résultats de Klepousniotou, Pike et al. (*ibid.*) obtenus avec les items polysémiques distinguent simplement items polarisés et items non-polarisés.

Les résultats obtenus par Klepousniotou, Pike et al. (*ibid.*) confirment néanmoins l'hypothèse des entrées distinctes pour les homonymes. Ils montrent en effet tous, qu'ils soient polarisés ou non, une préférence pour le sens dominant. Il semblerait que ce dernier soit toujours sélectionné par défaut. Du côté des items polysémiques, l'effet de dominance de sens n'apparaît pas en général. Ces résultats sont en faveur de l'hypothèse de l'entrée unique dans le lexique mental pour les mots polysémiques : leurs sens ne semblent pas être en compétition lors des processus d'activation.

Pylkkänen, Llinás et Murphy (2006) reprennent un paradigme d'amorçage similaire à celui de Klein et Murphy (2001, *cf.* 9.2.2.1), qui utilise comme amorce un mot plurivoque biaisé dans un sens grâce à un adjectif, *daily paper* par exemple, et le mot réapparait dans la cible avec le même sens (*liberal paper*) ou dans un sens différent (*wrapping paper*). L'étude de Klein et Murphy (*ibid.*) montre que quand un locuteur a traité un mot dans un sens (*daily paper* par exemple), ce sens interférait avec le traitement subséquent du mot dans un sens différent (*wrapping paper*). Pylkkänen, Llinás et Murphy (2006) proposent à leurs participants une tâche de jugement de sens (*cf.* expérience 2 de Klein et Murphy 2001, p. 267 *sqq.*) d'items ambigus biaisés dans un sens précédé d'une amorce contenant le mot (utilisé dans le même sens ou dans un sens différent) ou d'une amorce contenant un mot différent avec ou sans lien sémantique avec le substantif d'intérêt de la cible. Ils contrastent dans cette expérience homonymie, polysémie et relation sémantique, le design est reproduit dans le tableau 9.2.

Ils enregistrent les temps de réaction ainsi que les champs magnétiques induits

Tableau 9.2 – Design utilisé dans l'étude de Pylkkänen, Llinás et Murphy (*cf.* 2006, p. 99).

Items	Amorce liée	Amorce sans lien	Cible
Homonymes	river bank	salty dish	savings bank
Polysèmes	lined paper	military post	liberal paper
Sémantique	lined paper	clock tick	monthly magazine

(MEG). La variable MEG dépendante, tout comme Beretta, Fiorentino et Poeppel (2005), est le composant M350, qui, comme on l'a noté à la section 9.2.1, serait un bon indice de l'accès au lexique. C'est le premier composant magnétoencéphalographique sensible à la fréquence lexicale (*cf.* Embick et al. 2001). Il a, de plus, été suggéré qu'il constituait un index de l'accès à la racine morphologique plutôt qu'au mot entier, étant sensible à la fréquence de la racine d'un mot plutôt qu'à la fréquence du mot (*cf.* Pylkkänen, Llinás et Murphy 2006, p. 99).

L'hypothèse des auteurs est que, étant donné que le M350 reflèterait l'activation de la racine morphologique, qu'ils interprètent comme l'entrée lexicale, si les sens des items polysémiques sont représentés en mémoire mais partagent la même « racine » (hypothèse des sens représentés en mémoire sous une entrée unique), le pic d'activation du M350 devrait montrer une latence plus courte dans le cas des cibles précédées d'une amorce liée par rapport à la condition contrôle avec une amorce utilisant un mot différent. Si la polysémie est représentée en mémoire comme l'homonymie, la prédiction des auteurs est que, dans ce cas, les effets sur le M350 seront une combinaison des effets provoqués par les homonymes (qui ne partagent pas la même entrée lexicale) et des effets provoqués par la simple relation sémantique (avec des mots qui ne partagent pas non plus la même entrée, ni la même forme, mais entretiennent un lien sémantique).

Concernant les temps de réaction, ils ne permettent pas vraiment de distinguer polysémie et homonymie, comme dans l'étude de Klein et Murphy (2001). Dans la condition *lien*, *i.e.* avec le même mot dans l'amorce et la cible mais dans deux sens différents, homonymes comme mots polysémiques ont provoqués des réponses plus rapides que dans la condition *sans lien*. Les mots polysémiques ont cependant provoqués un taux de réussite supérieur dans la condition *lien* par rapport à la condition *sans lien*, tandis que le taux de réussite ne diffère pas d'une condition à l'autre pour les homonymes. De façon intéressante, et un peu surprenante, les cibles avec lien sémantique mais n'utilisant pas le même mot dans l'amorce et la cible, si elles ont provoqués un taux de réussite meilleur que les cibles *sans lien*, elles ne montrent pas d'effet d'amorçage sur les temps de réaction. La simple relation sémantique, telle qu'elle peut exister entre *lined paper* et *monthly magazine*, par rapport à entre *clock tick* et *monthly magazine*, ne produit pas d'effet d'amorçage.

Concernant les mesures magnétoencéphalographiques, et les effets des conditions *lien vs sans lien* sur la latence de la source M350 (dans l'hémisphère gauche, *cf. infra*), les cibles avec des homonymes ont provoqués des latences tardives par rapport aux cibles de la condition contrôle (avec amorce utilisant un autre mot). Ces résultats indiquent un

effet d'inhibition : *river bank* interfère sur l'accès à *bank* dans *savings bank* par exemple. Les cibles sémantiques, au contraire, montrent un effet d'amorçage. *Lined paper* par exemple élicite des pics d'activité du M350 plus précoces que *clock tick* quand les participants traitent *monthly magazine*. Aucun effet d'inhibition n'est trouvé avec les cibles contenant des mots polysémiques. Un effet de facilitation est en revanche significatif dans la condition *lien*, et cet effet d'amorçage est comparable à celui obtenu avec les items n'entretenant qu'un lien sémantique et ne partageant pas de forme morphologique.

Si le M350 reflète bien des processus d'activation lexicale, on peut conclure qu'un mot inhibe l'accès dans le lexique mental à son homonyme, qu'il facilite l'accès à un autre mot lié sémantiquement, et qu'il facilite l'accès à son homographe non-homonyme, *i.e.* lié sémantiquement. Si l'on veut maintenir l'hypothèse des entrées distinctes dans le lexique mental pour les items polysémiques, il faut poser que les homographes polysémiques ne sont en compétition pour l'accès lexical que s'ils n'entretiennent pas de lien sémantique, ce que les auteurs rejettent, aucun modèle ne prédisant un tel phénomène.

Selon l'hypothèse de l'entrée unique mais avec les sens enregistrés en mémoire, on s'attend à une compétition entre les différents sens puisque, durant le traitement, il faut sélectionner un sens parmi plusieurs stockés sous une même entrée lexicale. Neuf participants (sur 17) montrent une activité magnétique dans l'hémisphère *droit* à 300–400 ms qui suggère un effet de compétition entre les sens des mots polysémiques. Au niveau des sources de l'hémisphère droit, l'effet d'inhibition avec les homonymes n'existe pas, on trouve même un effet marginal de facilitation. La relation sémantique provoque un effet de facilitation, et la polysémie provoque un effet inverse.

Les résultats obtenus par Pylkkänen, Llinás et Murphy (2006) montrent que les homographes polysémiques partagent la même entrée lexicale, au contraire des homographes homonymiques qui ont des entrées distinctes qui entrent en compétition durant les processus d'activation lexicale. Leur étude confirme également que les temps de réaction et le M350 reflètent bien différents processus (*cf.* Beretta, Fiorentino et Poeppel 2005, mentionnés en 9.2.1) : si la relation sémantique n'a aucun effet sur les temps de réaction dans des paradigmes d'amorçages tels qu'utilisés par Klein et Murphy (2001) ou Pylkkänen, Llinás et Murphy (2006), l'effet de facilitation qu'elle provoque se reflète sur le M350.

Les résultats obtenus dans l'hémisphère droit, bien qu'ils ne concernent que la moitié des participants, laissent toutefois penser que les différents sens des mots polysémiques pourraient tout de même être représentés de façon distincte en mémoire bien que logeant sous la même entrée lexicale. Cependant, ni la fréquence des items, ni la fréquence relative, ni le type de relation entre les sens des items polysémiques ne semble avoir été contrôlé dans l'étude de Pylkkänen, Llinás et Murphy (*ibid.*). Le fait que les stimuli utilisés ne soient pas disponibles empêche toute explication alternative qui prendrait en compte ces variables.

En résumé, les différentes études examinées dans cette section 9.2.2 utilisant un paradigme d'amorçage montrent que l'effet d'amorçage est renforcé en cas de lien ou chevauchement sémantique (*cf.* Williams 1992 ; Klepousniotou, Titone et Romero 2008). Ils montrent aussi clairement un effet de la fréquence relative (*cf.* Williams 1992 ;

Klepousniotou, Titone et Romero 2008 ; Klepousniotou, Pike et al. 2012). Enfin, l'étude de Pylkkänen, Llinás et Murphy (2006) plaide en faveur de l'hypothèse polysémique « linguistique » selon laquelle les différents sens des mots polysémiques pourraient être enregistrés dans le lexique mental tout en logeant sous la même entrée lexicale. Cette étude montre pour le moins que si les items polysémiques et homonymiques peuvent provoquer des effets similaires au niveau de la décision lexicale (*cf.* aussi Klein et Murphy 2001), on peut les distinguer au niveau des processus d'activation.

La plupart des expériences présentées dans cette section biaisent le sens des items d'intérêt en les présentant en contexte dans un syntagme ou une phrase. Les mots sont rarement isolés dans le langage naturel, et le contexte doit jouer un rôle important dans les processus de résolution du sens, à côté de la fréquence relative ou de la relation sémantique entre les différents sens. Examiner le rôle du contexte dans les processus de traitement des items plurivoques a fait l'objet de nombreuses études en *eye tracking*.

9.2.3 L'*effet d'ambiguïté* en contexte : données d'*eye tracking* (oculométrie)

L'étude fondatrice en *eye tracking* de Just et Carpenter fait l'hypothèse de l'immédiateté de l'interprétation (*immediacy assumption*, Just et Carpenter 1980) dont le nom peut cependant porter à confusion : l'interprétation est plus effectuée *le plus tôt possible* qu'*immédiatement*. L'hypothèse fondamentale selon laquelle un item linguistique est interprété le plus tôt possible, qu'il s'agisse de son interprétation sémantique, syntaxique [11] ou de l'intégration contextuelle de l'information, semble maintenant peu controversée (*cf. i.a.* Frisson et Pickering 2001, p. 151–152). Le phénomène bien connu du *garden-path* ou phrase-labyrinthe est une des traces les plus évidentes de l'« immédiateté » de l'interprétation. Ainsi, en (7) par exemple, jusque « entendre », le lecteur attribuera « parlait » à l'orateur :

(7) *Bien qu'il parlait doucement l'orateur d'hier pouvait entendre le petit garçon.* (Lemaire 2006, p. 327, 502-503)

Dans des conditions « optimales », l'interprétation ne rencontre pas de problème et peut s'effectuer instantanément sans créer de *garden-path*. En cas d'ambiguïté, de quelque nature qu'elle soit – nous nous concentrerons cependant sur l'ambiguïté sémantique – certaines stratégies sont adoptées afin de pouvoir traiter les items ambigus et éviter au maximum les *garden-path*s et les coûteuses ré-interprétations. Le contexte et la fréquence jouent notamment un rôle important afin de minimiser au maximum le retardement de l'interprétation et optimiser ses chances de réussite. L'interprétation se base ainsi notamment sur la fréquence des mots, des sens, des collocations de mots ou des structures argumentales, sur le contexte et les connaissances encyclopédiques, afin d'assigner le plus tôt possible l'interprétation qui a le moins de chances d'amener à une ré-interprétation.

11. Sur l'interprétation syntaxique, *cf. i.a.* Frazier et Rayner (1987) qui montre que l'on assigne la première analyse syntaxique disponible.

Cependant, l'interprétation, si elle est, tant que faire se peut, « immédiate », elle n'est pas forcément *complète*. Une interprétation *partielle* est néanmoins supposée impossible pour les homonymes dont les différentes significations ne partagent aucun lien ou trait sémantique, un choix doit s'effectuer entre des significations réputées incompatibles. Au contraire, dans le cas d'items ayant différents sens qui ne sont pas totalement incompatibles ou sans relation, on a fait l'hypothèse que l'interprétation pouvait rester partielle. Il a notamment été suggéré que le locuteur pouvait s'engager dans l'immédiat sur un sens sous-spécifié commun à différents sens si aucune information préalable ne permet de spécifier l'interprétation (*cf. minimal semantic commitment* ou *partial commitment hypothesis*, Frazier et Rayner 1990 ; Frisson et Pickering 2001).

On pose ainsi que l'on cherchera par exemple à assigner immédiatement un référent à un mot, cependant, dans certains cas, cette assignation ne peut être complète immédiatement, *i.e.* dès que le mot est fixé. Just et Carpenter (1980, p. 341) donne l'exemple de l'adjectif *large* qui ne recevra d'interprétation complète et spécifique qu'après que le nom qu'il modifie aura été lu. *Large* est en effet un adjectif relatif qui n'aura pas exactement le même sens dans *large insect* (« gros insecte ») et *large building* (« grand bâtiment »). Pickering et Frisson (2001) défendront une hypothèse similaire concernant le traitement des verbes qui peuvent avoir des sens différents selon leurs arguments (*cf.* 9.3).

Concernant l'ambiguïté et la représentation en mémoire des différents types d'ambiguïté (homonymie et polysémie), on a déjà noté (*cf.* 9.2) que le prétendu effet avantageux de l'ambiguïté (*ambiguity advantage*) se changeait en désavantage (*ambiguity disadvantage*) en lecture, *i.e.* quand l'item ambigu se trouve une phrase (*cf.* 9.2.1). Ce désavantage de l'ambiguïté n'apparaît toutefois que dans des situations particulières, et en lecture comme dans d'autres paradigmes, la fréquence relative notamment, intervient de façon cruciale durant le traitement.

Les données obtenues notamment grâce au paradigme d'amorçage (*cf. i.a.* Swinney 1979 ; Seidenberg et al. 1982 ; Ihara et al. 2007, *cf.* 9.2.2), semblent indiquer que les significations alternatives d'un homonymes sont initialement toutes activées quelque soit le contexte. Rayner et Duffy (1986) ont testé cette hypothèse dans deux tâches de lecture. Ils ont enregistré les mouvements oculaires et comparé les temps de fixation (temps de la première fixation, temps de première lecture et temps de lecture total ; sur les mesures en lecture, *cf.* 10.3.2) de substantifs *a priori* homonymes, *cf. infra*, et de substantifs non-ambigus.

Dans la première expérience, les sujets lisent des phrases contenant un mot « ambigu » utilisé dans son sens le moins probable (*less dominant* (*ibid.*, p. 193) ou *less likely* (*ibid.*, p. 194) dans le texte de Rayner et Duffy) – ce sens est établi grâce à des tests papier-crayon (*ibid.*, p. 194) – ou les mêmes phrases dans la condition contrôle employant des mots univoques, *cf.* (8) ou (9). Les items ambigus comme contrôles ont un nombre de syllabes, une longueur et une fréquence comparables. Le contexte désambiguïsant l'item ambigu suit toujours ce dernier. En (8), le caractère homonymique d'*organ* (organe ou orgue) est moins contestable que dans le cas de *straw* (paille) en (9) :

(8) *He thought the* organ *was badly infected.*

He thought the liver *was badly infected.*
« Il a trouvé que l'organe/le foie était gravement infecté. »

(9) *He put the* straw *in the barn for the cows.*
He put the wheat *in the barn for the cows.*
« Il a mis la paille/le blé dans la grange pour les vaches. »

Aucun effet d'ambiguïté ne ressort au niveau du temps de première fixation ou du temps de première lecture (*gaze duration*) du mot-cible ou du mot le précédant ou le suivant. Les substantifs ambigus ne sont donc pas plus longs à traiter *au premier passage* (première lecture) que les substantifs univoques.

Cependant, les mots ambigus utilisés ont des sens non-dominants plus ou moins fréquents. Rayner et Duffy font l'hypothèse qu'une difficulté de traitement ne pourrait intervenir que dans le cas d'items ambigus non-polarisés (dont les deux sens sont aussi fréquents l'un que l'autre). Dans le cas des items polarisés, le sens subordonné pourrait ne pas affecter le traitement. Ils divisent donc les 8 items ambigus en deux groupes : 4 ayant un sens très dominant et 4 qui sont plus équilibrés. Les temps moyens de première lecture sont respectivement de 236 ms *vs.* 269 ms. Ces moyennes allant dans le sens de l'hypothèse de la difficulté de traitement seulement dans le cas des items ambigus non-polarisés, ils procèdent à une seconde expérience dans laquelle ils contrôlent la variable fréquence des sens ou significations, *cf. infra*.

Concernant le temps de fixation total du mot-cible, ainsi que de la région contenant l'information désambiguïsant le sens, le mot-cible a été fixé significativement plus longuement que le mot contrôle (314 ms *vs.* 262 ms). De même, le contexte a été fixé significativement plus longuement dans la condition « mot ambigu » par rapport à la condition contrôle (82 ms/caractère *vs.* 64 ms/car.). Ces résultats montrent un effet désavantageux de l'ambiguïté en contexte neutre : en l'absence d'information désambiguïsant le sens d'un mot ambigu, sa signification la plus fréquente lui est assignée par défaut, et étant donné que dans cette expérience, c'est la signification la moins fréquente qui s'avère pertinente dans le contexte, un processus coûteux de réanalyse est probablement intervenu qui explique les temps de lecture plus longs de la région contenant le contexte.

La seconde expérience reproduit le design de la première mais utilise 9 substantifs ambigus non-polarisés et 9 substantifs ayant un sens dominant l'autre ou les autres, comme exemplifié en, respectivement (10) et (11) :

(10) *He found the* coach *was too hot to sleep in.*
He found the cabin *was too hot to sleep in.*
« Il trouvait que l'autocar/la cabine était trop chaud(e) pour dormir dedans. »

(11) *Last night the* port *had a strange flavor.*
Last night the soup *had a strange flavor.*
« Hier soir le porto/la soupe avait un drôle de goût. »

Les deux significations de *coach* (« autocar » ou « coach ») auraient donc une fréquence relative comparable selon Rayner et Duffy ; le mot figure au contraire parmi les items

polarisés chez Klepousniotou et Baum (2007, *cf.* 9.2.1) ou Klepousniotou, Pike et al. (2012, *cf.* 9.2.2), nous reviendrons sur le problème du classement des items à la section 9.4.

Comme prédit, les substantifs ambigus n'ont été fixés significativement plus longtemps au premier passage (les temps de première fixation ne sont cela dit pas significativement différents, sur les mesures d'*eye tracking* et leur discussion, *cf.* section 10.3.2 chapitre 10) que quand il s'agissait de substantifs non-polarisés. On peut penser que les deux significations d'un item ambigu ne sont activées que quand ces significations sont équilibrées. Quand une signification domine, si les deux entrées sont activées, elle seule est rapidement sélectionnée par défaut en l'absence de contexte désambiguïsant. Les études de Swinney (1979) ou Seidenberg et al. (1982) qui concluaient que toutes les entrées d'un item ambigu étaient activées, utilisaient également des items non-polarisés. Le processus de sélection pourrait donc être rendu plus difficile dans le cas des items non-polarisés, pour lesquels l'interprétation ne peut se baser sur la fréquence.

Concernant l'analyse des temps de lecture de la région contenant le contexte désambiguïsant, il apparaît un effet de l'ambiguïté : les contextes ont été lus au premier passage plus longuement quand les phrases contenaient des items ambigus. Les sujets passent en outre plus de temps à lire le contexte quand il suit un item polarisé. Ainsi les items équilibrés seraient plus difficiles à traiter en cas de contexte précédent neutre, tandis que c'est le contexte (qui suit l'item d'intérêt dans cette expérience) qui serait plus compliqué à traiter dans le cas d'items ambigus dont un sens domine qui ne s'avère pas le sens pertinent à la lecture du contexte. Dans le second cas, une ré-interprétation coûteuse serait nécessaire. Dans le cas des items ambigus non-polarisés, *a priori*, une ré-interprétation n'a été nécessaire que dans la moitié des cas. Finalement, on peut s'attendre à ce que la ré-interprétation ait été plus coûteuse dans le cas des items polarisés puisque le sens pertinent était celui le moins fréquent, et donc vraisemblablement plus difficilement accessible qu'un sens d'un item non-polarisé.

En conclusion, si complexité de traitement due à l'ambiguïté il y a, elle ne se reflète pas sur les temps de fixations des items ambigus quand ces derniers ont une signification qui domine l'autre. Dans ce cas-là, une difficulté de traitement apparaît toutefois au niveau du contexte biaisant la signification non-dominante, due probablement à un *garden-path*. Au contraire, la difficulté de traitement se reflète sur les temps de fixations au niveau de l'item ambigu quand celui-ci a deux significations plus ou moins équilibrées. Ces résultats laissent également penser que, dans les deux cas, l'interprétation est *immédiate* et *complète*. Ils vont également dans le sens de l'hypothèse des entrées distinctes dans le lexique mental pour les significations des homonymes, entrées qui se trouvent en compétition quand l'interprétation ne peut se baser ni sur la fréquence ni sur le contexte. Ils défendent en conclusion un modèle (*reordered access model*) dans lequel toutes les significations des substantifs homonymes sont initialement activées mais dont le degré d'activation est influencé par la fréquence et le contexte précédent (*cf.* aussi Duffy, Morris et Rayner 1988 ; Dopkins, Morris et Rayner 1992). Reste à savoir si les mêmes phénomènes se produisent si l'item ambigu a des sens qui ne sont pas incompatibles, ou, pour le moins, qui sont plus proches que ceux des items considérés

comme homonymes.

Le but de l'expérience de Frazier et Rayner (1990) était donc de tester si l'interprétation des items polysémiques, *i.e.* dont les sens sont sémantiquement liés, doit être *immédiate* et *complète* comme dans le cas des mots homonymes dont les significations n'entretiennent aucun lien sémantique. En d'autres termes, il s'agissait de déterminer si le noyau de sens ou les traits sémantiques communs au différentes interprétations des polysèmes peut servir de base pour l'interprétation en l'absence d'information contextuelle désambiguïsant le sens précédant l'item aux sens multiples.

Ils enregistrent les mouvements oculaires de 20 locuteurs anglophones qui lisent des phrases contenant 4 sortes d'items présentées dans 4 conditions. Sont utilisés des substantifs homonymes, des substantifs polysémiques et des substantifs contrôles non-ambigus. Les items plurivoques sont contrôlés au niveau de la préférence/fréquence de sens ou de signification (*cf. ibid.*, p. 186). Ils manipulent la présentation de l'information désambiguïsant l'interprétation de l'item d'intérêt : elle apparaît avant ou après celui-ci.

Le premier ensemble de stimuli comprend des phrases contenant un substantif ambigu pouvant référer à un être animé ou à une entité non animée, *cf.* (12). Le deuxième ensemble comprend également des phrases contenant un substantif ambigu mais qui a une signification soit concrète soit abstraite, *cf.* (13) :

(12) a. *Being so elegantly designed, the* pitcher *pleased Mary.*
« Comme elle était très élégamment conçue, la cruche plaisait à Marie. »
b. *Throwing so many curve balls, the* pitcher *pleased Mary.*
« Comme il lançait beaucoup de balles courbes, le lanceur plaisait à Marie. »
c. *Of course the* pitcher *pleased Mary, being so elegantly designed.*
« Bien sûr que la cruche plaisait à Marie, comme elle était très élégamment conçue. »
d. *Of course the* pitcher *pleased Mary, throwing so many curve balls.*
« Bien sûr que le lanceur plaisait à Marie, comme il lançait beaucoup de balles courbes. »

(13) a. *After they were scratched, the* records *were carefully guarded.*
« Après avoir été rayés, les disques ont été soigneusement protégés. »
b. *After the political takeover, the* records *were carefully guarded.*
« Après le coup d'état, les dossiers ont été soigneusement protégés. »
c. *The* records *were carefully guarded after they were scratched.*
« Les disques ont été soigneusement protégés après avoir été rayés. »
d. *The* records *were carefully guarded after the political takeover.*
« Les dossiers ont été soigneusement protégés après le coup d'état. »

Le troisième ensemble de phrases contient des substantifs pouvant recevoir également une interprétation concrète ou abstraite, mais étant cette fois polysémiques et non homonymes, *cf.* (14). Enfin l'ensemble contrôle contient des phrases avec des substantifs non-ambigus, *cf.* (15).

(14) a. *Lying in the rain, the* newspaper *was destroyed.*

« Comme il était resté sous la pluie, le journal a été détruit. » « Comme la gestion de la publicité était mauvaise, le journal a été détruit. »

b. *Unfortunately the* newspaper *was destroyed, lying in the rain.*
« Malheureusement le journal a été détruit, comme il était resté sous la pluie. »

c. *Unfortunately the* newspaper *was destroyed, managing advertising so poorly.*
« Malheureusement le journal a été détruit, comme la gestion de la publicité était mauvaise. »

(15) a. *Because the pirates sank the ship, the* treasure *was lost.*
« Comme les pirates ont coulé le bateau, le trésor a été perdu. »

b. *Because the pirates sank the ship, the* treasure *was lost.*

c. *Apparently, the* treasure *was lost because the pirates sank the ship.*
« Apparemment, le trésor a été perdu, comme les pirates ont coulé le bateau. »

d. *Apparently, the* treasure *was lost because the pirates sank the ship.*

Dans les versions a. et b., l'information biaisant le sens précède le substantif d'intérêt tandis qu'elle le suit dans les versions c. et d. Les versions a. et c. utilisent le substantif dans son sens préféré et les versions b. et d. dans un sens non-préféré. Le facteur *préférence* est artificiel dans le cas de l'ensemble 4 (*cf.* (15)) puisqu'il ne contient que des substantifs *a priori* univoques. Les stimuli sont répartis dans 4 listes, et chaque liste est donc lue par 5 participants.

Au niveau du temps total de lecture des phrases (en millisecondes par caractère, *cf.* chapitre 10), ils trouvent un effet général du type d'items, de la préférence de sens, et surtout une interaction du type d'items avec la position de l'information désambiguïsant le sens, ainsi qu'une interaction du type d'items avec la préférence de sens.

Les phrases des ensembles 3 et 4 (contenant des substantifs polysémiques ou non-ambigus) ont été lues plus rapidement que celles des ensembles 1 et 2 (avec des substantifs homonymes). Les ensembles 3 et 4, bien qu'en moyenne les phrases contenant des mots univoques aient été lues plus rapidement que celles contenant les mots polysémiques, ne diffèrent pas significativement l'un de l'autre. Les ensembles 1 et 2 sont également comparables. On trouve encore un effet significatif de la préférence de sens : les phrases employant le substantif dans son sens ou sa signification préféré(e) ont été lues plus rapidement.

Enfin, les interactions ensemble × position de l'information biaisant le sens, et ensemble × préférence, sont significatives. Ces interactions sont dues au fait que ni la position de l'information désambiguïsant (avant ou après le substantif), ni le sens, n'ont influencé significativement la vitesse de lecture des phrases dans les ensembles 3 et 4 (items polysémiques et non-ambigus). Au contraire, pour les ensembles de phrases contenant des substantifs homonymes (1 et 2), et le fait que l'information biaisant la signification du substantif suive ce dernier, et le fait que le substantif se trouve employé dans sa signification non-préférée, ont ralenti les temps de lecture des phrases.

Le fait que la lecture des phrases contenant des homonymes bénéficie d'un contexte précédant l'item désambiguïsant, mais non la lecture des phrases contenant des mots polysémiques montrerait que dans le cas des homonymes, le contexte les précédant prévient une compétition entre les différents significations, voire un *garden-path* ; tandis que dans le cas des polysèmes, il n'y a pas de compétition ou de *garden-path* à prévenir puisqu'il est évité par le fait que, dans un contexte neutre, les traits communs aux différents sens peuvent être activés. Les homonymes n'ayant *a priori* pas de traits communs, on s'attend effectivement à un effet de compétition entre les significations dans le cas d'un contexte précédent neutre, et à un phénomène de *garden-path* si le contexte ultérieur montre que la signification pertinente était celle secondaire, qui n'a donc pas été choisie par défaut.

Concernant les temps de première lecture (*first-pass reading time*) du substantif d'intérêt, on retrouve un effet du type d'items. L'effet du sens n'est significatif que dans l'analyse par sujets, et l'on trouve un effet de la position de l'information biaisant le sens. Les substantifs homonymes ont été fixés en moyenne plus longuement (type animé/inanimé : 49 ms/car., et type concret/abstrait : 53 ms/car.) que les substantifs polysémiques ou univoques (42 ms/car.). En général, les participants ont fixé moins longtemps le substantif d'intérêt quand l'information biaisant son sens le suivait (44 ms/car. *vs.* 48 ms/car.). Enfin l'analyse par sujets montre une tendance à fixer moins longtemps le mot quand il est employé dans son sens préféré. Aucune interaction n'est significative. On trouve ici un effet inhibiteur de l'homonymie ou *ambiguity disadvantage effect* (*cf.* Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002, *cf.* 9.2.1).

De façon intéressante, le contexte désambuiguïsant, quand il *précède* l'item d'intérêt, provoque des temps de fixation plus longs, les auteurs interprètent cela comme un effet d'intégration du sens du mot dans la phrase. On notera également que dans l'analyse des temps de lecture en ms par mot (*gaze duration*), l'effet du type d'item disparaît : les homonymes n'y sont pas plus difficiles à traiter. Le fait que ces derniers auraient en moyenne un caractère de moins que les items polysémiques ou univoques expliquerait selon les auteurs la disparition de l'effet (*cf.* Frazier et Rayner 1990, p. 190).

Frazier et Rayner analysent encore les temps de première lecture (en ms/car) du syntagme verbal suivant le substantif d'intérêt, *pleased Mary* par exemple en (12). Ce segment est fixé plus longtemps à la première lecture quand l'information biaisant le sens de l'item le précède (conditions a. et b.), ce qui peut toujours être interprété comme un effet de clôture de la phrase (*wrap-up effect,* cf. Just et Carpenter 1980 ; Field 2004, p. 328 ; A. Gautier, Barbet et Perret 2013) comme le segment en question précède le point. La préférence de sens a cette fois un effet général de facilitation : la région post-cible est fixée moins longtemps quand le substantif est utilisé dans son sens préféré. Une interaction position de l'information contextuelle × préférence de sens × type d'items montre que quand l'information suit l'item d'intérêt, la préférence de sens ne facilite pas significativement la lecture pour aucun type d'item, tandis que quand elle précède l'item, le sens préféré facilite la lecture du syntagme verbal seulement dans le cas des homonymes.

Ils analysent également les temps de première lecture du segment désambiguïsant le sens de l'item plurivoque. Un effet de la position de ce segment, reflétant ici aussi vraisemblablement un effet *wrap-up* est significatif. Apparaît également un effet du type d'item : les segments ont été fixés plus longuement dans les phrases contenant des substantifs homonymes. Aucune interaction n'est cependant significative.

Ils procèdent encore à une analyse des temps de lecture totaux (incluant donc la relecture) du syntagme verbal suivant le substantif et du segment désambiguïsant. Concernant le syntagme verbal, ils retrouvent sur le temps de fixation total l'effet de la position de l'information biaisant le sens et l'effet de facilitation du sens préféré. Ils trouvent également cette fois un effet du type d'item. Concernant le segment désambiguïsant, ils retrouvent l'effet de la position de ce segment, du type d'item, mais aussi un effet de la préférence de sens. Les interactions significatives position du segment × préférence de sens, et position × préférence × type d'item confirmerait selon les auteurs un traitement différent des items homonymes par rapport aux autres (*cf.* Frazier et Rayner 1990, p. 193).

Finalement, l'analyse des saccades régressives de la fin de la phrase au mot-cible, ou du mot-cible à une région précédente, montre que les participants ont fait plus de régressions quand l'information désambiguïsant le sens précède le mot-cible et quand il est employé dans son sens non-préféré. Ils retrouvent également l'effet du type d'item : les participants ont fait plus de régressions quand le mot-cible était un homonyme. Les interactions type d'item × préférence de sens, position de l'information désambiguïsant le sens × préférence de sens et position × préférence × type d'item sont toujours significatives.

En conclusion, l'étude de Frazier et Rayner (*ibid.*) confirme que l'interprétation est bien *immédiate* : quand le contexte permet d'assigner une signification ou un sens spécifique à un item plurivoque dès qu'il est rencontré, cette signification ou ce sens spécifique est assigné. Preuve en serait les temps de lecture du substantif d'intérêt plus longs dans les conditions où le contexte précède (ce qui montrerait une intégration du sens) pour tous les types de mots, l'interprétation n'est donc pas retardée. De ce point de vue là, homonymie et polysémie (et monosémie) n'induisent pas de comportements différents. Au niveau du sens (préféré ou non), les deux types d'items sont également tendance à être traités plus rapidement quand ils sont employés dans leur sens préféré.

Les temps de fixation diffèrent cependant d'un type de mot à l'autre durant la lecture du segment contenant l'information contextuelle désambiguïsant le sens. Le contexte est lu plus longuement (temps de fixation total) dans les phrases contenant les homonymes, et il est également lu plus longuement quand il suit le mot-cible dans ces conditions. Ce coût de traitement reflèterait un processus de ré-analyse coûteux quand la signification la plus probable ou préférée assignée par défaut ne se trouve pas être la signification pertinente à la lecture du texte qui suit.

Concernant les items polysémiques (et univoques), la position du contexte désambiguïsant le sens n'ayant pas d'effet sur les temps de lecture des phrases entières, et la taille de l'effet de la position du contexte sur la lecture de ce dernier étant moindre que celui trouvé avec les phrases contenant des homonymes, un phénomène de *garden-path* comme

celui suspecté dans certaines conditions avec les phrases contenant des homonymes est peu plausible. Frazier et Rayner (1990) concluent que dans le cas des mots polysémiques, l'interprétation peut se baser, en l'absence d'information contextuelle spécifiant le sens, sur le noyau de sens ou les traits sémantiques communs. Ainsi, si l'interprétation doit être complète et immédiate dans le cas des homonymes, dans le cas des mots polysémiques, l'interprétation immédiate peut être *partielle* et l'interprétation complète retardée.

Les sens de la plupart de leurs stimuli polysémiques entretiennent cependant une relation métonymique : *newspaper* désignant soit le journal-papier soit le journal-entreprise, *book* désignant ou le livre-objet ou le contenu d'un livre, *city* désignant la ville physique ou la ville-autorité, *etc.* Les études de Klepousniotou et Baum (2007) (*cf.* 9.2.1) ou de Klepousniotou, Pike et al. (2012) (*cf.* 9.2.2.3), montrent que la relation de sens métonymique, supposée plus étroite que la relation métaphorique, facilite la reconnaissance lexicale et renforce les effets d'amorçage. Partant, on peut se demander si l'on aurait trouvé les mêmes résultats avec des items dont les sens entretiennent un lien sémantique par exemple métaphorique, ou en tout cas un lien moins systématique ou prévisible que les relations métonymiques partie-tout (synecdoques), producteur-produit, place-institution, place-événement, *etc.*

Pickering et Frisson (2001) ont examiné dans une expérience d'eye-tracking le traitement de *verbes* polysémiques dont les sens entretiennent un lien plutôt métaphorique. Cette expérience, qui a produit des résultats qui concordent avec ceux obtenus par Frazier et Rayner (Frazier et Rayner 1990), apporte des données supplémentaires en faveur de l'hypothèse de l'engagement minimal (*minimal commitment hypothesis*) pour les items polysémiques. Pickering et Frisson (2001) développent l'hypothèse sous la forme du modèle de la *sous-spécification* (*underspecification model*), modèle initialement proposé pour rendre compte du traitement des métonymies conventionnelles ou familières (telles que *Vietnam* pour parler de la guerre du Vietnam, *cf.* Frisson et Pickering 1999).

9.3 La plurivocité verbale

L'étude de Pickering et Frisson (2001) est la seule à notre connaissance qui s'intéresse directement à la plurivocité des verbes. Dans les sections précédentes, nous avons traité de ce que nous avons appelé un peu rapidement plurivocité nominale, cependant dans plusieurs études, les homographes utilisés appartiennent à différentes catégories grammaticales. Par exemple, les stimuli utilisés par Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson comprennent des noms tels que *article* (« article ») ou *organ* (« orgue » ou « organe »), des adjectifs, *rare* (« rare » ou « bleu, saignant ») par exemple, comme des verbes, *cf. swear* (« jurer ») (*cf.* 2002, p. 263). Les homographes utilisés peuvent aussi avoir des emplois nominaux comme verbaux, tels *watch* (« montre » ou « regarder » notamment) utilisé par Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (*ibid.*, p. 263) [12], hors contexte, comme dans

12. Ou des emplois nominaux comme adjectivaux, *cf.* par exemple *firm* (« firme » ou « ferme, dur » notamment) dans Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002, p. 263).

les tâches de décision lexicale, cette variable n'est pas contrôlée, et pourrait expliquer une partie des résultats parfois contradictoires obtenus (*cf.* Seidenberg et al. 1982, p. 496).

Des travaux (*cf. i.a.* Seidenberg et al. 1982 ; Frazier et Rayner 1987) qui ont étudié l'ambiguïté substantif-verbe – *cf. train*, « le train » ou « former, entraîner », ou *rose*, « la rose » ou le passé de *rise* « (se) lever, augmenter » en anglais par exemple – tendent à montrer que l'ambiguïté substantif-verbe n'est pas résolue aussi rapidement que l'ambiguïté substantif-substantif.

Pickering et Frisson (2001) interprètent le délai observé dans la résolution de l'ambiguïté nom-verbe comme dû au fait que l'on attend le complément du verbe avant de sélectionner son sens. Ils donnent l'exemple du fragment *The man ruled...* pour lequel on attendrait le complément (*a country*, « un pays », ou *a line on something*, « une ligne sur quelque chose », par exemple) avant d'assigner une interprétation (« gouverner » ou « tracer ») au verbe (*ibid.*, p. 556). Au contraire, pour les substantifs, dans le fragment *The ball was...* par exemple, on assignerait immédiatement la signification la plus fréquente (« balle ») sans attendre la suite de la phrase pour déterminer s'il s'agit d'une balle ou d'un bal.

Le but premier de l'expérience de Pickering et Frisson (*ibid.*) est d'examiner le traitement des verbes homonymes et polysémiques afin de déterminer si l'on retrouve le même pattern avec les verbes qu'avec les substantifs. En effet, des études précédentes ont montré que la résolution de la signification des noms homonymes se réalisait dès que l'item ambigu était rencontré, tandis que le noyau de sens ou les traits sémantiques communs permettaient de retarder l'interprétation *complète* (spécifique) des items polysémiques. Le fait que, dans le cas des verbes, l'interprétation puisse être retardée jusqu'au complément du verbe prédit que la fréquence relative des significations des verbes homonymes jouera un rôle lors de l'intégration du sens dans la phrase plutôt que lors de la sélection des significations. Si la résolution du sens est retardée, signification fréquente comme moins fréquente ont en effet toutes les deux le temps d'être activées et accessibles. Dans un contexte neutre, on s'attend donc à une compétition entre les significations, telle celle observée avec les substantifs homonymes non polarisés, même quand le verbe homonyme est fortement polarisé (dont une des significations est beaucoup plus fréquente que l'autre ou les autres). Dans le cas des verbes polysémiques, Pickering et Frisson (*ibid.*) font l'hypothèse que ni le contexte ni la fréquence des sens ne joueront un rôle crucial durant les processus de traitement initiaux, l'interprétation pouvant se baser dans tous les cas sur le noyau de sens sous-spécifié.

Ils réalisent trois expériences, examinant respectivement, les verbes homonymes, *cf.* (16), les verbes polysémiques, *cf.* (17), et les verbes univoques, *cf.* (18) :

(16) a. *As he had all the power, that sultan* ruled *this very nice country as he thought best.*
« Comme il avait tout le pouvoir, ce sultan gouverna ce très beau pays comme il pensait être le mieux. »

b. *By using a fine artist's pencil, Max* ruled *this very nice line on all his papers.*

« En utilisant un crayon d'artiste, Max traca cette très belle ligne sur tous ses papiers. »

c. *As there was no one to ask, Mr. Jones* ruled *this very nice country as he thought best.*
« Comme il n'avait personne à qui demander, M. Jones gouverna ce très beau pays comme il pensait être le mieux. »

d. *As there was no one to ask, Mr. Jones* ruled *this very nice line on all his papers.*
« Comme il n'avait personne à qui demander, M. Jones traca cette très belle ligne sur tous ses papiers. »

(17) a. *After the capture of the village, we* disarmed *almost every rebel and sent them to prison for a very long time.*
« Après la prise du village, nous avons désarmé quasi tous les rebelles et les avons envoyés en prison pour très longtemps. »

b. *With his wit and humour, the speaker* disarmed *almost every critic who was opposed to spending more money on art.*
« Avec son esprit et son humour, le conférencier désarma quasi tous les critiques qui étaient opposés à dépenser plus d'art pour l'art. »

c. *Mr. Graham is quite certain that they* disarmed *almost every rebel and sent them to prison for a very long time.*
« M. Graham est quasi certain qu'ils ont désarmé quasi tous les rebelles et les ont envoyés en prison pour très longtemps. »

d. *Mr. Graham is quite certain that they* disarmed *almost every critic who was opposed to spending more money on art.*
« M. Graham est quasi certain qu'ils ont désarmé quasi tous les critiques qui étaient opposés à dépenser plus d'art pour l'art. »

(18) a. *When he was a police officer, Philip* fined *almost every driver on the spot until he got a ticket himself.*
« Quand il était officier de police, Philip mettait une amende à tous les conducteurs à cet endroit jusqu'au moment où il eut une contravention lui-même. »

b. *As everybody will remember, that man* fined *almost every driver on the spot until he got a ticket himself.*
« Ainsi que tout le monde se rappellera, cet homme mettait une amende à tous les conducteurs à cet endroit jusqu'au moment où il eut une contravention lui-même. »

Dans les versions a. et b. des stimuli (16) et (17), le contexte précédant le verbe favorise un des sens de ce verbe. Dans les versions c. et d., le contexte précédant le verbe est neutre, et il faut donc attendre le complément du verbe pour désambiguïser le sens. Le sens du verbe est soit le sens dominant (versions a. et c.) soit le sens secondaire (versions b. et d.) En (18), comme les verbes y sont univoques, seul le contexte est manipulé : il est favorable (*cf.* a.) ou neutre (*cf.* b.).

La préférence de sens (sens dominant *vs.* sens secondaire) et le lien sémantique entre les sens ont été établis grâce à des tests papier-crayon (Pickering et Frisson 2001, p. 560–561). Ils ont ainsi sélectionné 20 verbes homonymes et 20 verbes polysémiques clairement polarisés. Les significations des premiers ont été jugés peu liées sémantiquement (ratio 0,63 sur une échelle de 0 à 7, min. : 0,15, max. : 1,30) et les sens des seconds liés (ratio 4,17, min. : 2,85, max. : 6,45). Ils ont également vérifié que les contextes neutres étaient bien neutres et que les contextes favorisant tel ou tel sens étaient bien favorables au sens pertinent sans être prédictifs du verbe (*ibid.*, p. 561).

40 locuteurs anglophones ont participé à l'expérience. Les 200 phrases stimuli ont été réparties dans 4 listes, et chaque liste a donc été lue par 10 participants. Pour l'analyse, les phrases stimuli ont été divisées en 6 régions d'intérêt comme en (19). La région 1 est le contexte neutre ou favorable à un sens ou une signification. La région 2 est le verbe d'intérêt ; la région 3, une région neutre entre le verbe et son complément ; la région 4, la tête nominale du complément verbal. La région neutre entre le verbe et son complément sert à faciliter la distinction durant l'analyse entre les effets dûs au verbe et les effets dûs au complément. La région 5 est formée du reste des mots qui apparaissent sur la première ligne, et la région 6 contient des mots qui apparaissent sur une seconde ligne. La dernière région n'a pas été pris en compte lors des analyses pour une raison qui n'est pas précisée.

(19) After the capture of the village, we|disarmed|almost every|rebel|and sent them| to prison for a very long time.

Ils comparent les temps de première lecture (*first-pass time*), les saccades régressives à la première lecture (*first-pass regressions*), mesures qui sont censées refléter les stades initiaux de traitement ; ainsi que les temps de relecture (*second-pass time*) et les temps de lecture totaux (*total time*) qui incluent premier passage et relecture. Les mesures utilisées en lecture seront discutées dans le chapitre suivant, notamment à la section 10.3.2.

Concernant les verbes homonymes comme exemplifiés en (16), un effet du contexte émerge à la région 3 (la région neutre entre le verbe et son complément) sur les temps de fixation à la première lecture. Cette région neutre est fixée significativement moins longtemps quand le contexte favorise le sens, qu'il s'agisse du sens dominant ou secondaire du verbe (respectivement versions a. et b. de (16)). Dans cette région, les participants effectuent également moins de saccades régressives dans la condition contexte favorable. Dans les régions 4 et 5, l'analyse suggère que les temps de fixation au premier passage sont réduits dans un contexte favorable (les résultats des expériences de Pickering et Frisson (*ibid.*) seront détaillés dans la section 10.4.2). Des effets de préférence n'émergent que dans la région de la tête nominale que les participants ont fixé moins longtemps au premier passage quand la signification du verbe était, de façon contre-intuitive, la signification secondaire du verbe d'intérêt. Plus de saccades régressives ont été effectuées dans la région 5 (la fin de la ligne) quand le contexte était neutre et la signification secondaire.

Dans la région du verbe lui-même, aucun effet significatif n'émerge sur les temps de

première lecture, bien que le verbe ait été lu plus lentement quand il apparaissait avec sa signification dominante et dans un contexte favorable. Pickering et Frisson (2001) ne commentent pas ces différences car elles ne sont pas significatives, mais il semble que l'on retrouve ici le phénomène d'intégration du sens dans les contextes non neutres qui produit des temps de fixation plus longs que l'on trouvait chez Frazier et Rayner (1990, *cf.* section 9.2.3).

Concernant les temps de relecture et les temps de lecture totaux, un contexte favorisant telle ou telle signification facilite en général la lecture, ainsi que la signification centrale, quoique de façon plus marginale. Dans la région du verbe d'intérêt, la relecture est significativement plus rapide quand le contexte n'est pas neutre. Dans la région suivante, ce sont les temps de fixation totaux qui sont significativement plus courts dans la condition *contexte favorisable*. Dans la région 4 (la tête nominale), la relecture comme la lecture générale sont facilitées par un contexte favorisable. La lecture générale est facilitée également dans la région suivante dans cette condition.

L'hypothèse selon laquelle de la résolution du sens seraient retardée pour les verbes homonymes se trouverait donc confirmée : le contexte n'intervient de façon cruciale qu'à partir de la région suivant le verbe, et la préférence de sens n'a que peu d'effet sur le traitement. Si la résolution du sens avait été immédiate, on aurait dû retrouver des effets immédiats de difficulté de traitement, au moins dans un contexte neutre et la signification secondaire pertinente (Rayner et Duffy 1986, *cf.* effets de *garden-path* obtenus dans ; ou Frazier et Rayner 1990, *cf.* 9.2.3).

Concernant les verbes *polysémiques*, *cf.* (17), aucun effet de préférence de sens n'apparaît sur les temps de premières lecture ou sur le nombre de saccades régressives. Un effet du contexte n'émerge que dans la région 5 (la fin de la ligne) : quand le contexte est neutre, le nombre de régressions augmente, ainsi que les temps de fixation lors de la première lecture. Les effets du contexte et de la préférence de sens émergent dès la région contenant le verbe sur les temps de relecture. Le temps total de lecture est également significativement réduit dans la région du verbe quand il est employé dans son sens dominant. La relecture est aussi facilitée par ce sens dans cette région, comme dans les régions suivantes.

Dans le cas des verbes polysémiques, l'effet du contexte n'intervient donc que tardivement, ou au moins plus tardivement qu'avec les verbes homonymes. Pickering et Frisson (Pickering et Frisson 2001, p. 564–566) en concluent donc qu'avec ces derniers, le contexte aide à sélectionner une signification, tandis que dans le cas des verbes polysémiques, il n'est pas utilisé pour sélectionner un sens, mais facilite la spécification du sens. Ces résultats appuient donc modèle de la sous-spécification proposé pour le traitement des métonymies (Frisson et Pickering 1999, *cf.* 9.2.3).

Une différence de traitement entre les verbes homonymes et polysémiques est confirmée par la comparaison directe des temps de lectures entre les deux conditions *type de verbe* (en ms/car., la longueur des régions d'intérêt variant d'une condition à l'autre). Ces comparaisons indiquent que les phrases contenant les verbes homonymes ont été plus difficiles à traiter que les phrases contenant les verbes polysémiques, notamment quand le contexte précédant le verbe était neutre (*cf.* pour le détail des analyses Pickering et

Frisson 2001, p. 565–566).

Finalement, dans l'analyse des temps de lecture des stimuli contenant des verbes univoques, pour lesquels seul le contexte pouvait être manipulé, il apparaît que ce dernier n'a eu aucun effet sur les temps de première lecture ou sur le nombre de saccades régressives durant cette dernière. Un contexte non-neutre provoque en revanche des temps de relecture et des temps de lecture totaux plus courts dans la région du verbe. Pour les verbes univoques, le contexte n'intervient donc, comme pour les verbes polysémiques, que tardivement durant le traitement. Il n'aurait en conséquence, selon les auteurs, qu'un rôle durant l'intégration du sens dans les deux cas.

Selon l'hypothèse de la sous-spécification, dans le cas des mots dont les sens sont sémantiquement liés, à un stade initial de l'interprétation, un unique sens sous-spécifié serait activé. Ce sens serait ensuite progressivement spécifié grâce au contexte jusqu'à ce que le sens approprié soit obtenu (*cf.* Frisson et Pickering 1999, p. 1379 ; 2001, p. 158–159 ; Pickering et Frisson 2001, p. 558–559). Le contexte ne serait donc pas utilisé pour sélectionner à proprement parler un sens. Le modèle de la sous-spécification est donc *a priori* compatible avec une perspective monosémique comme avec une perspective polysémique tant que cette dernière postule une signification de base sous-spécifiée. Dans l'analyse de Pickering et Frisson (2001, p. 166–167), l'information contextuelle est néanmoins plus utilisée pour raffiner un sens sous-spécifié, spécifier l'interprétation, que pour sélectionner un sens établi ; partant, le modèle de la sous-spécification est plus proche de la perspective monosémique.

9.4 Conclusion : différents paramètres pertinents dans la résolution du sens

On a noté dans ce chapitre différents paramètres qui interviennent à différents niveaux dans la résolution du sens. La *fréquence* tout d'abord : un mot fréquent sera toujours traité plus rapidement qu'un mot moins fréquent (*cf. i.a.* Lemaire 2006, p. 319). Cette variable est constamment contrôlée dans les différentes expériences citées dans ce chapitre. Un mot plurivoque est souvent plus fréquent qu'un mot univoque puisqu'ayant plus de sens différents, il est susceptible d'être plus souvent employé. La fréquence seule n'explique toutefois pas l'effet d'homographie. En effet, un mot ayant des homographes a tendance à être reconnu plus vite qu'un mot n'en ayant pas même s'il a une fréquence comparable (*cf.* 9.2.1).

La fréquence relative ensuite, est un paramètre tout aussi important : les mêmes effets ne seront pas obtenus avec des mots polarisés (ayant une signification ou un sens central(e)) et des mots dont la fréquence relative des significations ou sens est plus équilibrée. Un mot polysémique polarisé (on n'a pas de données concernant les homonymes polarisés) employé dans un sens secondaire amorcera plus facilement son sens dominant qu'un mot employé dans son sens dominant n'amorcera un sens secondaire (*cf.* 9.2.2). En lecture, on a montré que la polarisation d'un item ambigu facilite le traitement en cas de contexte neutre, la signification centrale étant choisie par défaut, tandis que le traitement est compliqué si l'item n'est pas polarisé, les deux significations entrant en

compétition. Le traitement subséquent est néanmoins compliqué avec les items polarisés si la signification pertinente s'avère être la signification secondaire.

Cependant, il semble que l'effet de la fréquence relative sur le traitement de verbes plurivoques soit réduite, l'interprétation étant dans ce cas retardée par rapport aux substantifs qui sont plus « autonomes » que les verbes (*cf.* 9.3). L'interprétation étant quelque peu différée, les significations auraient toutes le temps d'accéder à un degré similaire d'accessibilité, qu'elles soient centrales ou secondaires.

La fréquence relative n'est toutefois pas facile à déterminer. Certaines études se basent sur le choix des lexicographes (*cf.* Williams 1992). D'autres sur les résultats de tests papier-crayon impliquant l'intuition des locuteurs (*cf. i.a.* Duffy, Morris et Rayner 1988 ; Dopkins, Morris et Rayner 1992 ; Pickering et Frisson 2001 ; Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002), ou encore sur le nombre d'occurrences en corpus (*cf.* Frisson et Pickering 1999). Le choix des lexicographes et les intuitions des locuteurs (non informés) ne coïncident cependant pas toujours, ni les ratios dans des corpus et dans les productions spontanées (*cf.* section 10.4.3.2) ; les résultats de différents tests auprès des locuteurs non plus.

Ainsi, par exemple dans l'expérience de Frazier et Rayner (*cf.* 1990, p. 187), dans l'ensemble de phrases 1, le sens préféré par les locuteurs coïncide avec la signification inanimée pour la moitié des stimuli et avec la lecture animée pour l'autre moitié ; pour les ensembles 2 et 3, le sens abstrait coïncide avec le sens préféré dans la moitié des stimuli et avec le sens concret dans l'autre. Cependant, il est noté ensuite que les ensembles 1 et 2, *i.e.* avec les phrases comprenant des homonymes, contiennent des mots-cibles équilibrés n'ayant pas de signification dominant l'autre, mais aussi des mots-cibles polarisés ayant une signification dominante (*ibid.*, p. 190). La préférence de sens a été évaluée grâce à un test papier-crayon auprès de 16 locuteurs (*ibid.*, p. 186) ; les auteurs n'indiquent pas comment ils ont évalué les significations dominantes mais on imagine qu'ils se sont basés sur la fréquence en corpus ou le dictionnaire. Quoiqu'il en soit, il semble donc que la fréquence relative ne coïncide pas toujours avec la familiarité (ou préférence). De plus, on trouve aussi des items tels que *coach* (« autobus » ou « entraineur ») classés comme polarisés chez les uns (Klepousniotou et Baum 2007 ; Klepousniotou, Pike et al. 2012) et non-polarisés chez les autres (Rayner et Duffy 1986). Il semble qu'il serait donc nécessaire de croiser les données issues de différentes sources afin d'établir – tant que faire se peut – la *saillance* des sens déterminée par la fréquence, la familiarité, la conventionnalité et la prototypicalité (*cf.* Durkin et Manning 1989 ; Giora 1997, 2003).

Un autre paramètre important lors de la résolution du sens est la relation sémantique que peuvent entretenir les différents sens d'un mot. Il apparaît clairement que le processus de résolution est facilité par la proximité entre les sens : elle facilite la reconnaissance lexicale dans les études de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002) ou Klepousniotou et Baum (2007), elle renforce les effets d'amorçage (*cf.* Williams 1992 ; Klepousniotou, Titone et Romero 2008) et évite les *garden-path*s en lecture (Rayner et Duffy 1986 ; Frazier et Rayner 1990).

Le lien sémantique qui existe entre les différents sens des items polysémiques (les

significations des items homonymes ne sont pas censées partager de traits sémantiques) peut toutefois être plus ou moins étroit et de natures diverses, notamment *métonymique* ou *métaphorique*. Ce paramètre ne semble pas influencer le traitement en lecture : Frisson et Pickering trouvent des effets similaires avec des items métonymiquement polysémiques et métaphoriquement polysémiques, bien qu'ils n'aient pas directement comparé les deux types d'items (*cf.* Frisson et Pickering 1999, 2001). Le paramètre est en revanche significatif dans les tâches de décision lexicale avec ou sans amorçage. Dans l'expérience de Klepousniotou et Baum (2007), les items métonymiquement polysémiques sont reconnus plus rapidement que ceux qui sont métaphoriquement polysémiques. Dans l'expérience de Klepousniotou, Titone et Romero (2008), un lien sémantique lâche fait disparaître les effets d'amorçage.

Le contexte quant à lui, semble intervenir de façon plus ou moins précoce dans les processus de résolution du sens (*cf.* 9.2.3 et 9.3). Il intervient apparemment de façon cruciale dans la sélection de la signification d'un homonyme dont les significations sont incompatibles et qui peuvent donc entrer en compétition. Il interagit cependant avec la fréquence relative : un sens central sera toujours activé malgré un contexte forçant le sens secondaire (*cf. i.a.* Tabossi, Colombo et Job 1987 ; Williams 1992 ; Coney et Evans 2000 ; Klepousniotou, Titone et Romero 2008, *cf.* 9.2.2). Le contexte intervient plus tardivement dans la spécification (ou sélection, *cf.* 9.3) du sens des items polysémiques dont les sens partagent des traits sémantiques sur lesquels l'interprétation peut se baser en l'absence d'information supplémentaire.

Finalement, nous voudrions attirer l'attention sur un paramètre qui semble avoir été négligé mais qui apparaît cependant comme le prédicteur principal des temps de réaction dans les tâches de décision lexicale de Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson (2002) ou Beretta, Fiorentino et Poeppel (2005) : le nombre de sens conventionnels plus ou moins important que peut avoir un item. Sa contribution n'a été testée que dans ces deux études, il est donc difficile d'en tirer des conclusions. Cependant, le fait que plus un item a de sens différents plus il est reconnu rapidement (*cf.* Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002 ; Beretta, Fiorentino et Poeppel 2005, *cf.* 9.2.1) doit être pris en compte.

Notons encore que les différences inter-individuelles, que l'on trouve dans les pré-tests servant à déterminer la proximité de sens par exemple (*cf. supra*), peuvent se retrouver à d'autres niveaux. Dans l'expérience de MEG de Pylkkänen, Llinás et Murphy (2006, *cf.* 9.2.2) par exemple, les données suggèrent un effet de compétition entre les sens des substantifs polysémiques pour neuf participants seulement sur dix-sept. On peut penser que tous les items plurivoques ne sont pas forcément représentés en mémoire exactement de la même façon chez tous les locuteurs d'une langue [13].

Concernant la représentation en mémoire des items qui ont plusieurs sens conventionnels qui entretiennent une relation sémantique, *i.e.* concernant la représentation en

13. Sans parler du fait que les participants des expériences sont ce que l'on appelé en psychologie des « WEIRD people », c'est-à-dire issus de sociétés occidentales, éduquées, industrialisées, riches et démocratiques (*Western, Educated, Industrialized, Rich, Democratic*), dont les comportements ou les représentations ne sont peut-être pas généralisables à l'entier de la population (*cf.* Henrich, S. Heine et Norenzayan 2010b,a).

mémoire de la polysémie, le fait que les différents sens n'entrent pas en compétition en lecture (*cf.* 9.2.3 ou 9.3), que les effets d'amorçage sont plus robustes avec les items polysémiques que les homonymes (*cf.* 9.2.2), ou que les premiers sont reconnus plus rapidement que les seconds (*cf.* 9.2.1), laissent penser que les différents sens ne correspondent pas à différentes entrées dans le lexique mental.

Néanmoins, d'autres données, notamment celles de Klein et Murphy (2001, *cf.* 9.2.2) qui montrent que le noyau de sens partagé par les items polysémiques n'aide pas la mémoire ou le traitement en général, ou celles de Williams (1992, *cf.* 9.2.2) entre autres, qui montrent que les effets d'amorçage sont plus ou moins robustes selon que l'amorce correspond au sens central ou secondaire de l'item polysémique, ou encore les données de MEG de Pylkkänen, Llinás et Murphy (2006, *cf. supra*), laissent penser que les différents sens des items polysémiques pourraient être représentés *séparément* en mémoire, tout en logeant sous la même entrée lexicale. Enfin, les données obtenues par Klepousniotou et Baum (2007, *cf.* 9.2.1), qui montrent que les items métonymiquement polysémiques sont reconnus plus rapidement que les items métaphoriquement polysémiques qui diffèrent peu des homonymes (*cf.* aussi les données d'EEG de Klepousniotou, Pike et al. 2012, *cf.* 9.2.2), semblent indiquer que le type de relation sémantique existant entre les différents sens pourrait induire des stockage en mémoire différentes.

Il semble raisonnable de nous orienter maintenant vers l'expérimentation et l'application aux verbes modaux, ce qui forme l'objet du chapitre suivant (chapitre 10) qui présente les résultats d'une expérience d'*eye tracking*. La méthode de l'*eye tracking* est utilisée pour les raisons annoncées à la fin de l'introduction du présent chapitre (*cf.* section 9.1), ainsi que pour d'autres motifs qui seront développés dans le chapitre 10.

Chapitre 10

Représentation des verbes modaux en mémoire : expérience d'*eye tracking*

Ce chapitre a deux objectifs. Le premier est de tenter de déterminer expérimentalement si les sens radical et épistémique des verbes modaux ne constituent pas deux *significations* différentes, *i.e.* un cas de réelle ambiguïté ou homonymie. La question peut paraître non justifiée, les études sur les verbes modaux ayant abandonné depuis longtemps l'approche homonymique (*cf.* chapitre 4). Néanmoins, l'intuition des locuteurs non-informés, comme l'étude de l'ambiguïté des verbes modaux en contexte (*cf.* 4.5.2), ne permettent pas d'exclure avec certitude l'hypothèse homonymique en ce qui concerne *devoir*.

Les études menées en psycholinguistique, décrites dans le chapitre 9, montrent que l'interprétation, ou résolution du sens, des mots homonymes ne se base pas sur les mêmes heuristiques que l'interprétation des mots non-homonymes étant donné que les premiers auraient deux entrées distinctes dans le lexique interne tandis que les seconds n'en auraient qu'une seule. Différents paradigmes et manipulations ont été utilisés qui confirment cette hypothèse.

Le second objectif du chapitre est plus délicat étant donné qu'il semble qu'aucune manipulation n'ait encore été développée pour distinguer expérimentalement polysémie et monosémie (sous-spécification). Il s'agit de tenter d'établir, concernant les verbes modaux, s'il s'avère que l'hypothèse homonymique est bel et bien falsifiée, s'ils n'encodent qu'un sens sous-spécifié ou si les principaux sens – radical et épistémique – sont également représentés en mémoire.

La section suivante rapporte les résultats des deux seules études expérimentales à notre connaissance qui portent sur le traitement des verbes modaux français chez les adultes et qui s'intéressent à toutes leurs interprétations (Le Goff et Caron 1987 ; Caron, Le Goff et Caron-Pargue 1989). Dans la section 10.2, nous formulons des prédictions sur le traitement des verbes modaux que l'on peut tirer des trois perspectives homonymique, polysémique et monosémique. La section 10.3 présente la méthode de l'oculométrie (*eye tracking*) utilisée dans l'expérience et les différentes mesures oculométriques pertinentes en lecture. La section 10.4 présente l'expérience, décrit les pré-tests

réalisés afin de contrôler le matériel utilisé et formule les hypothèses et prédictions précises de l'expérimentation. Finalement, la méthode et les résultats sont décrits dans la section 10.5.

10.1 Précédentes études expérimentales sur le traitement de *devoir* et *pouvoir* chez les adultes

Alors que les études expérimentales ou longitudinales sur l'acquisition de la modalité ou des verbes modaux en français ou dans d'autres langues sont relativement nombreuses (*cf. i.a.* Day et Caron 1991 ; Day 1994 ; Noveck, Ho et Sera 1996 ; Berthoud-Papandropoulou et Kilcher 1997 ; Noveck 2001), le traitement des verbes modaux chez les adultes semble n'avoir que peu attiré l'attention des psycholinguistes ou des expérimentalistes.

Les études en acquisition basées sur l'observation sont limitées à la performance des enfants, ce qui ne renseigne que de façon partielle sur leur réelle compétence (Noveck, Ho et Sera 1996, p. 623–624), et renseigne encore moins sur la compétence des locuteurs adultes. Les seuls travaux, à notre connaissance, portant sur l'acquisition des verbes modaux français, réalisés dans des conditions expérimentales, sont ceux de Day et Caron (1991), Day (1994) et Berthoud-Papandropoulou et Kilcher (1997), cependant, ces études sont restreintes à l'examen de la compréhension des enfants des états épistémiques – ou états des connaissances – qui peuvent être communiqués notamment par *devoir* et *pouvoir* dans leurs interprétations épistémiques.

Les études de Le Goff et Caron (1987) et Caron, Le Goff et Caron-Pargue (1989) sont en revanche consacrées à l'interprétation des verbes modaux chez les adultes et prennent en compte toutes leurs interprétations. Ces études rapportent les résultats de tâches de classement et de paraphrase d'énoncés contenant *devoir* ou *pouvoir*.

Les auteurs ont d'abord créé un ensemble de 20 phrases contenant *devoir* et un ensemble de 20 phrases contenant *pouvoir*. Les phrases ont été sélectionnées parmi celles proposées en exemple dans divers dictionnaires. Les ensembles de phrases sont censés constituer des échantillons *représentatifs* des différents emplois des verbes modaux en français (*cf. ibid.*, p. 118). L'ensemble de phrases contenant *pouvoir* est reproduit dans Caron, Le Goff et Caron-Pargue (*ibid.*, p. 125), on y trouve des occurrences épistémiques, radicales et post-modales. L'ensemble de phrases contenant *devoir* n'est pas disponible, néanmoins, d'après l'analyse que l'on trouve dans Le Goff et Caron (1987, p. 132–133), on peut savoir qu'il contient des occurrences aléthiques, épistémiques, déontiques et futurales.

Il a d'abord été demandé aux participants de regrouper les phrases de chaque ensemble selon la proximité du sens des verbes modaux. Deux à trois semaines plus tard, les participants ont effectué une tâche de paraphrase du sens du verbe modal dans les mêmes phrases. Suite à la tâche de classement, des groupes de valeurs ont été identifiés, puis, grâce aux paraphrases fournies, des axes ont été constitués et interprétés.

En ce qui concerne *pouvoir*, le classement par les locuteurs permet de former cinq groupes. Le premier groupe rassemble les occurrences épistémiques. Le deuxième groupe

réunit les occurrences sporadiques et les suggestions (*On peut demander aux gens de faire une pétition* par exemple). Le troisième groupe rassemble les occurrences dynamiques, le quatrième, les occurrences déontiques. Enfin, le cinquième groupe réunit les occurrences ayant diverses valeurs illocutoires de souhait, de requête, *etc.* (*cf. ibid.*, p. 130–131).

Les expressions utilisées dans les paraphrases permettent de constituer deux axes. Sur le premier axe, sont opposés les groupes I et II aux autres groupes, c'est-à-dire que l'on distingue les gloses dans lesquelles la quantification joue un rôle important (utilisant *parfois*, *environ*, *etc.*) aux paraphrases utilisant *être* ou *avoir* (*être autorisé*, *avoir la permission*, *etc.*). Sur le second axe, sont opposés les groupes I, III et V aux groupes II et IV, c'est-à-dire que l'on distingue les paraphrases avec des marqueurs de prise en charge (*je pense* par exemple) ou des gloses de type *être capable*, aux paraphrases avec *il arrive que* et *être autorisé*.

Le premier axe montrerait que l'on peut considérer quelque chose comme possible soit en le sélectionnant dans un ensemble de possibles préalablement envisagé, soit en justifiant son insertion dans cet ensemble. Le second axe montrerait que l'ensemble des possibles peut avoir pour origine, soit l'énonciateur ou l'agent, soit la situation elle-même ou une instance extérieure (*cf. ibid.*, p. 131).

On pourrait ainsi reconstituer les *opérations cognitives* liées à *pouvoir* suivantes : « en premier lieu, l'énonciateur pose un ensemble P de possibles ; en second lieu, il effectue dans cet ensemble le pointage d'un élément p » (*ibid.*, p. 131). Sur ce canevas général et abstrait peuvent ensuite intervenir les spécifications liées au contexte selon les deux axes : origine de l'ensemble des possibles (axe 2) et pointage de p (axe 1, *cf.* Le Goff et Caron 1987, p. 131 ; Caron, Le Goff et Caron-Pargue 1989, p. 124). Le modèle est raffiné dans Caron, Le Goff et Caron-Pargue (1989) grâce à la mise en œuvre d'un troisième axe.

En ce qui concerne *devoir*, le classement des énoncés par les participants permet de dégager trois groupes de valeurs. Le premier regroupe les occurrences dans lesquelles le modal est interprété comme exprimant une nécessité logique (aléthique) ou une obligation morale (la seule interprétation radicale de *devoir* que les auteurs semblent avoir considérée). Le groupe II réunit les occurrences épistémiques, et le groupe III les occurrences futurales (*cf.* Le Goff et Caron 1987, p. 132).

S'opposent sur l'axe 1, le groupe I, avec des paraphrases en *il faut que*, *il est nécessaire que*, *etc.*, aux groupes II et III, avec des gloses utilisant les adverbes *certainement*, *vraisemblablement*, *etc.* pour le groupe II, ou une suppression du modal au profit d'un temps verbal pour le groupe III. S'opposent sur l'axe 2, le groupe II au groupe III, c'est-à-dire les occurrences épistémiques aux occurrences à valeur future.

Le Goff et Caron (*ibid.*, p. 132–133) reconstituent l'opération cognitive liée à *devoir* suivante :

> sélection d'un possible avec exclusion des autres ; processus de décision qu'on pourrait schématiser : X décide que Y. La thématisation peut alors se faire soit sur le résultat (Y) de cette décision, soit sur l'activité qui la produit ; l'axe 1 correspondrait à cette opposition. Quant à l'axe 2, il opposerait les sources (X) de cette décision : le sujet énonciateur (groupe II) ou l'ordre des

choses (groupe III).

Le but des ces études était de vérifier l'hypothèse selon laquelle les effets de sens de *devoir* et *pouvoir* se construisent en contexte selon certaines « opérations psychologiques élémentaires » à partir d'un noyau ou schéma de sens unique (Caron, Le Goff et Caron-Pargue 1989, p. 117 ; Le Goff et Caron 1987, p. 129). Le noyau serait de nature *procédurale* (Caron, Le Goff et Caron-Pargue 1989, p. 117 ; Le Goff et Caron 1987, p. 129), c'est-à-dire qu'il commanderait « un certain nombre d'opérations cognitives de construction d'une représentation » (Le Goff et Caron 1987, p. 129).

Les études sont intéressantes en ce qu'elles renseignent sur le jugement des locuteurs quant à la proximité de sens des différentes interprétations de *devoir* ou *pouvoir*. Elles renseignent également sur l'interprétation spécifique que les locuteurs font des verbes modaux en contexte. On notera notamment que les mêmes expressions *il faut que* ou *il est nécessaire que* ont été utilisées pour paraphraser et *devoir* aléthique et *devoir* déontique. Toutefois, en ce qui concerne la question de la représentation en mémoire des verbes modaux, l'apport de ces études reste limité.

Les expériences rapportées dans Le Goff et Caron (*ibid.*) ou Caron, Le Goff et Caron-Pargue (1989) ne testent pas de prédictions précises, bien que les auteurs posent en introduction deux possibilités alternatives concernant la représentation en mémoire des verbes modaux : différents sens représentés dans le lexique mental *vs* seul un noyau sémantique enregistré en mémoire (*ibid.*, p. 117). La première hypothèse peut faire référence aux cas dits d'homonymie comme de polysémie. En effet, comme nous l'avons déjà noté, la différence entre les deux perspectives réside dans le fait que, dans le second cas, les différents sens sont représentés sous la même entrée dans le lexique interne et partagent un invariant plus ou moins saillant, tandis que dans le premier, les sens sont supposés autonomes et correspondre à autant d'entrées différentes. La seconde hypothèse peut être rapprochée de l'hypothèse monosémique de la sous-spécification (*cf.* 4.4 et 9.3).

Les résultats obtenus dans Le Goff et Caron (1987) ou Caron, Le Goff et Caron-Pargue (1989) ne prouvent premièrement pas l'hypothèse monosémique, et deuxièmement ne disqualifient pas les hypothèses homonymique ou polysémique, les axes ayant été reconstitués *a posteriori*, de même que les invariants sémantiques. Le fait que de telles entités puissent être reconstituées, ou que des locuteurs analysent certains emplois comme plus ou moins proches, ne garantit pas l'existence effective et psychologique d'un unique noyau de sens. Le fait que les tests *off line* ne peuvent renseigner que de manière limitée sur la façon dont sont traités les items polysémiques *on line* a été notée depuis longtemps (*cf. i.a.* Durkin et Manning 1989, p. 590 ; ou Williams 1992, p. 194–195). Selon Williams (1992, p. 194) par exemple, le jugement des locuteurs du degré de relation sémantique existant entre deux sens d'un même item ne peut pas distinguer l'homonymie de la polysémie car il existe de nombreux cas pour lesquels les jugements des locuteurs sont opposés. Des méthodes *on line* sont nécessaires pour récolter des données concernant le traitement interprétatif effectif et la représentation en mémoire des items plurivoques.

10.2 Prédictions des trois théories : homonymie, polysémie et monosémie/sous-spécification

Dans le chapitre 9, nous avons noté que les significations des mots ambigus (homonymes) entrent en compétition lors des processus de traitement quand l'interprétation ne peut se baser ni sur le contexte ni sur la fréquence relative. Cette compétition s'explique par le fait que si les homonymes partagent une forme phonologique (ou orthographique), leurs significations ne partagent *a priori* aucun matériel sémantique et seraient stockées de façon distincte dans le lexique mental.

Concernant les mots polysémiques, le matériel sémantique commun aux différents sens conventionnels, qui peuvent se trouver plus ou moins sémantiquement proches, brouille quelque peu les pistes. Il est pour cette raison difficile d'obtenir des données claires concernant leur représentation en mémoire qui permettraient de les distinguer des items homonymiques aussi bien que des items monosémiques. Néanmoins, l'hypothèse polysémique selon laquelle certains sens, en plus du noyau de sens, seraient représentés en mémoire semble confirmée dans certaines expériences de *priming* (*cf.* 9.2.2). Les différents sens conventionnels d'un mot polysémique pourraient ainsi être représentés en mémoire tout en logeant sous la même entrée lexicale.

Les différentes approches des verbes modaux (*cf.* chapitre 4) n'ont pas formulé de prédictions claires concernant le traitement interprétatif de ces verbes, cependant, étant donné les effets relevés en psycholinguistique avec différents items plurivoques, il semble possible de former certaines prédictions.

Ainsi, dans un contexte neutre, c'est-à-dire dans un contexte ne fournissant pas d'indication quant à l'interprétation pertinente du modal, l'hypothèse homonymique prédit un effet de compétition entre les sens stockés séparément en mémoire. Dans le même contexte neutre, l'hypothèse polysémique comme l'hypothèse monosémique ne prédisent pas de compétition étant donné que l'interprétation peut se baser sur le noyau de sens en attendant les informations contextuelles nécessaires à la spécification du sens. Toutefois, si le modèle de la monosémie/sous-spécification prévoit *a priori* que le sens peut rester sous-spécifié, le modèle de la polysémie prévoit une spécification du sens. On peut ainsi faire l'hypothèse que la polysémie produit, dans un contexte neutre, un effet de compétition non immédiat, c'est-à-dire une fois le verbe ou le syntagme infinitif suivant le verbe modal traité si ce verbe ou syntagme ne permet pas de spécifier le sens, *i.e.* de sélectionner un des sens représentés en mémoire. En d'autres termes, le noyau de sens pourrait servir de base à l'interprétation dans un premier temps, mais si le contexte ne permet pas de filtrer le sens spécifique pertinent, les sens entreraient en compétition. En réalité, l'hypothèse de la monosémie/sous-spécification prévoit certainement une spécification du sens en contexte, un sens sous-spécifié étant rarement pertinent, néanmoins, elle ne prévoit pas d'effet, même tardif, de compétition des sens puisqu'ils ne sont pas représentés en mémoire.

Toujours dans un contexte neutre, si tous les sens n'ont pas été activés avec l'activation de l'entrée lexicale, ou s'ils n'ont pas eu le temps d'atteindre tous le même degré d'activation, on peut même faire l'hypothèse que le sens le plus fréquent sera adopté par

défaut (à la lecture du verbe modal selon l'hypothèse homonymique, ou à la lecture du complément infinitif selon l'hypothèse polysémique) si les sens sont polarisés, *i.e.* si un sens est beaucoup plus fréquent que les autres, ce qui provoquerait un effet de *garden-path* si le sens pertinent dans la phrase s'avère être le sens le moins fréquent. Si les sens sont en revanche équilibrés (ou plus ou moins équiprobables, *i.e.* à la fréquence similaire), le processus de traitement sera simplement ralenti ; ce que l'on attend également si tous les sens ont eu le temps d'être activés, hypothèse que défendent Pickering et Frisson (2001, *cf.* 9.3) à propos du traitement des verbes homonymiques.

10.3 Remarques générales sur la lecture et l'oculométrie (*eye tracking*)

Afin de récolter des données concernant la résolution en temps réel de la multiplicité de sens des verbes modaux, une tâche de lecture, associée à l'oculométrie (*eye tracking*), a été élaborée. Seule une tâche de lecture de phrases permet de tester les prédictions que nous venons de formuler (10.2). De plus, les tâches de décision lexicale, et le paradigme d'amorçage (à moins peut-être d'y associer des mesures d'électroencéphalographie ou de magnétoencéphalographie, *cf.* 9.2.2), ne permettent pas vraiment de différencier polysémie et sous-spécification (*cf.* chapitre 9).

De façon générale, les tâches de lecture permettent de récolter des données peut-être plus naturelles par rapport aux tâches de décision lexicale, ou de dénomination, étant donné que l'on lit ou même prononce rarement des mots isolés et que l'on n'a pas à effectuer de décision consciente à chaque mot ou groupe de mots. (*cf. i.a.* Rayner, Sereno et al. 1989, p. 22 ; Rayner et Juhasz 2006, p. 373).

Dans les tâches de lecture, l'*eye tracking*, par rapport à la lecture auto-segmentée (*self-paced reading*) ou la présentation visuelle sérielle rapide (*rapid serial visual presentation*, RSVP), a l'avantage de fournir des mesures précises des mouvements des yeux durant un processus de lecture *relativement* naturel [1] qui n'est pas encombré de pressions manuelles sur un clavier ou une boite de réponse, et dénaturé par la présentation séquentielle, non cumulative et parfois rapide du texte (*cf.* Rayner, Sereno et al. 1989, p. 22–23 ; Inhoff et Radach 1998, p. 16, 18 ; Rayner et Juhasz 2006, p. 373–374).

Si les résultats obtenus grâce à la lecture auto-segmentée ou la RSVP et à l'oculométrie sont parfois comparables, le choix de la méthode dépend bien évidemment des questions de recherche : l'analyse des temps de relecture ou du nombre de régressions lors d'une tâche de lecture est impossible avec la lecture auto-segmentée ou la RSVP. L'oculométrie permet également de prendre des mesures plus fines reflétant les stages initiaux de traitement d'un item et les stages subséquents. Nous détaillons ces mesures, néanmoins controversées quant à leur reflet exact des processus cognitifs, à la section 10.3.2.

1. Le caractère naturel de la lecture est néanmoins relatif aux conditions d'enregistrement : il est certainement moindre quand un mors (*bite bar*) est utilisé pour minimiser au maximum les mouvements de la tête comme le souligne Richardson, Dale et Spivey (2007, p. 333–334) ou le manuel d'*iView X™* (2009, p. 17).

Finalement, l'expérimentation que nous rapportons dans ce chapitre s'inspire largement de l'étude de Pickering et Frisson (2001) qui sont les seuls à notre connaissance à s'être intéressés à la multiplicité de sens des *verbes* et qui ont utilisé la méthode de l'*eye tracking* (*cf.* section 9.3), leur étude nous sert donc plus ou moins de référence.

L'expérience présentée dans ce chapitre a ainsi une triple visée :

(i) répliquer dans une certaine mesure les résultats obtenus par Pickering et Frisson (*ibid.*) avec des verbes homonymiques et polysémiques ;

(ii) comparer la résolution du sens de ces verbes avec celle des verbes modaux ;

(iii) tester nos prédictions afin de distinguer polysémie et monosémie.

Comme le notent Pickering et Frisson (2001, p. 166–167), leurs résultats, et le modèle de la sous-spécification qu'ils proposent afin d'en rendre compte (*cf.* 9.3), sont en réalité compatibles avec la perspective monosémique comme avec la perspective polysémique tant que cette dernière postule un noyau de sens sous-spécifié. Il s'agit donc de mettre au point une manipulation qui permette de distinguer polysémie et monosémie (*cf.* 10.2 et 10.4.2).

10.3.1 Les « mouvements » oculaires

La lumière entrant par la pupille et se projetant sur la rétine nous donne la possibilité de voir. Cependant, seule une infime partie de la rétine, la *fovéa*, permet d'acquérir une image nette (*cf. i.a.* Holmqvist et al. 2011, p. 22). L'image n'a de bonne résolution que dans ce cas, et la vision n'est donc précise que dans l'angle couvert par la fovéa, c'est-à-dire moins de 2° du champ visuel [2] (Holmqvist et al. 2011, p. 21, 42 ; Richardson, Dale et Spivey 2007, p. 323). Pour acquérir une image nette d'une cible qui est hors du champ de la fovéa, l'œil doit donc se mouvoir afin d'amener la lumière au centre de cette dernière. Ce déplacement de l'œil est appelé *saccade*, et quand l'œil est (relativement, *cf.* note 3) immobile, on parle de *fixation* (*cf. i.a.* Inhoff et Radach 1998 ; Rayner 1998, p. 373 ; Holmqvist et al. 2011, p. 21–23).

La vision fovéale, dite parfois centrale, détermine la précision à laquelle sont enregistrés les mouvements oculaires. La précision d'enregistrement de la position du regard ne peut *a priori* pas être meilleure que l'angle couvert par la vision centrale, soit en général 1,5–2°.

La vision périphérique, *i.e.* hors fovéa, quoique moins nette, ne joue pas pour autant aucun rôle. Le champ visuel duquel on peut tirer de l'information est en effet plus large que le champ de vision fovéale (*cf.* Holmqvist et al. 2011, p. 380–381). Il semblerait, par exemple, que, durant la lecture, un mot puisse être traité de façon para-fovéale avant d'être fixé (*cf.* Rayner 1998 ; Inhoff et Radach 1998). Si l'on pense notamment au fait que certains mots ne sont pas fixés, principalement les mots courts, fonctionnels et hautement prévisibles (*cf. i.a.* Just et Carpenter 1980 ; Inhoff et Radach 1998 ; Rayner 1998), on peut imaginer que la vision périphérique peut servir à décider de la

2. Par exemple, on a une vision nette de notre pouce dans toute sa largeur (environ 2–3 cm) en tendant le bras.

prochaine cible. Ce qui n'est pas fixé ne serait donc pas pour autant non vu ou non traité. D'une façon générale, il n'est pas sûr que le traitement cognitif d'un item commence et s'arrête avec sa fixation (*cf.* Inhoff et Radach 1998, p. 37).

En lecture, les deux principaux mouvements, ou plutôt *événements*, oculaires étudiés sont les *fixations* et les *saccades*. La mesure de ces deux événements peut paraître simple : l'œil est (relativement) immobile durant une fixation [3] tandis qu'il se déplace lors d'une saccade pour aller fixer la cible suivante. On peut donc se baser sur la vitesse ou la dispersion pour détecter ces événements oculaires. Si l'algorithme de détection est basé sur la dispersion (*dispersion-based algorithm*), il détecte les fixations, c'est-à-dire les moments où la position du regard reste relativement stable ; s'il est basé sur la vitesse (*velocity-based algorithm*), il détecte les saccades, c'est-à-dire les moments où l'œil se déplace très rapidement, et est considéré comme temps de fixation le temps qui s'écoule entre deux saccades successives (*cf. i.a.* Holmqvist et al. 2011, p. 171–174). Les algorithmes de détection utilisés en lecture sont le plus souvent des algorithmes basés sur la vitesse, les algorithms basés sur la dispersion étant plus robustes avec une fréquence d'échantillonnage faible qui ne convient pas pour les études de lecture (*cf.* 10.5.1.5).

Un autre type d'événement que nous appellerons *glissade* à la suite de Holmqvist et al. (*ibid.*, p. 183) dont les caractéristiques ou les traces qu'il laisse peuvent l'amener à se qualifier comme saccade ou fixation, complique la détection des mouvements oculaires pertinents. La glissade est souvent définie comme le mouvement post-saccadique dû au vacillement de l'œil à la fin d'une saccade (Holmqvist et al. 2011, p. 23 ; Inhoff et Radach 1998, p. 32). Il semble que l'œil, à la fin d'une saccade a tendance à dépasser un peu sa cible dans la direction du mouvement oculaire. Une micro-saccade se produirait alors comme une petite secousse à la fin de la saccade, servant en quelque sorte à corriger le tir (Holmqvist et al. 2011, p. 183). Des micro-saccades se produisent également quand l'œil a dérivé du centre de sa fixation (*cf.* note 3). Ces micro-saccades, si elles sont détectées, produisent des micro-fixations. Nous reviendrons en 10.5.1.5 aux glissades dont la question est de savoir si on doit les considérer comme appartenant aux fixations ou non, sous-jacente la question de savoir si toute information utile peut être extraite durant ces micro-événements post-saccadiques.

La question de la possibilité de l'extraction et du traitement d'informations se pose en réalité également des saccades. Étant donné que la saccade est un mouvement très rapide, le plus rapide que l'être humain puisse exécuter, on peut dire que ce dernier est *quasi* aveugle durant une saccade, il est toutefois moins évident de déterminer si tout processus cognitif s'interrompt pour autant (*cf. i.a.* Inhoff et Radach 1998, p. 41 ; Rayner 1998, p. 373, 378). Néanmoins, il est très peu probable que quelque information que ce soit puisse être extraite pendant une saccade, puisque la vision est pour ainsi dire supprimée durant ce mouvement (*cf. i.a.* Rayner et Juhasz 2006, p. 374 ; Richardson, Dale et

3. L'œil n'est jamais totalement immobile. Trois micro-mouvements sont réputés avoir lieu (*cf. i.a.* Rayner 1998, p. 373–374) : le nystagmus physiologique (micro-tremblement dû au contrôle plus ou moins précis des muscles oculomoteurs ; le nystagmus dit *pathologique* survient quand à lui en cas de troubles de la vision ou de lésions nerveuses), des « dérives » (*drifts*, l'œil peut dériver légèrement du centre de sa fixation) et des micro-saccades. Les micro-saccades serviraient à repositionner l'œil au centre de la fixation quand il a dérivé (*cf.* Holmqvist et al. 2011, p. 22–23).

Spivey 2007, p. 323).

10.3.2 Événements oculaires et traitement cognitif : mesures des processus d'extraction et de traitement de l'information lue

Depuis l'étude fondatrice de Just et Carpenter (1980), on fait l'hypothèse que regard et cognition sont liés (*eye-mind hypothesis*), en d'autres termes, que les mouvements des yeux reflètent les processus cognitifs (*cf. i.a.* Rayner et Duffy 1986 ; Inhoff et Radach 1998 ; Holmqvist et al. 2011).

Selon le même principe que celui de la chronométrie mentale (*cf.* 8.4.2), un mouvement oculaire constituant une réponse à un stimulus comme une autre, on considère donc que la longueur des fixations et la fréquence des saccades égale l'intensité du traitement cognitif. La variation de la durée de fixation ou du nombre de saccades dépend aussi d'autres facteurs, tels que le degré de compétence en lecture, mais une part de la variation est due aux processus cognitifs impliqués. Le traitement linguistique se reflète ainsi sur les événements oculaires. Les mots les moins fréquents, les moins familiers, les textes ou les structures syntaxiques compliqués par exemple, provoquent des temps de fixation plus longs et un plus grand nombre de saccades (*cf. i.a.* Rayner, Sereno et al. 1989 ; Rayner 1998 ; Rayner et Juhasz 2006 ; Richardson, Dale et Spivey 2007 ; Clifton, Staub et Rayner 2007 ; Holmqvist et al. 2011).

Il reste cependant encore relativement difficile de déterminer la fonction exacte des mesures oculométriques étant donné le manque de constance dans les mesures prises, les variations dans la façon de les calculer, le manque de précision terminologique et le manque de réflexion méthodologique dans la littérature (*cf. i.a.* Inhoff et Radach 1998 ; Holmqvist et al. 2011).

En lecture, quatre mesures principales se retrouvent néanmoins dans la plupart des études (*cf. i.a.* Rayner et Duffy 1986 ; Rayner, Sereno et al. 1989 ; Inhoff et Radach 1998 ; Rayner 1998 ; Pickering et Frisson 2001 ; Clifton, Staub et Rayner 2007 ; Holmqvist et al. 2011) :

(i) Le temps de première lecture ou temps de lecture au premier passage (*first-pass reading time*, désormais fprt ; ou *gaze duration*, durée du regard, quand la cible ne contient qu'un mot) qui correspond au temps de fixation d'une cible la première fois qu'elle est fixée, c'est-à-dire avant toute saccade à droite ou à gauche de cette cible.

(ii) Le nombre de saccades régressives, ou plus simplement régressions. En lecture, ce sont principalement les régressions au premier passage (*first-pass regressions*) qui sont comptées.

(iii) Le temps de relecture (*rereading time*, rrt) ou temps de fixation au second passage (*second-pass reading time*) qui est la somme de toutes les fixations sur une cible qui ont lieu après une fixation sur cette position et une fixation suivante à droite de la cible.

(iv) Le temps total de fixation (*total fixation time*, tft) qui est la somme de toutes les fixations sur une position. Le tft comptabilise donc le temps de première lecture

et le ou les temps de relecture.

On considère souvent que le FPRT est une mesure du traitement précoce d'un mot tandis que le RRT est une mesure de traitement non-initial. Les processus de traitement que reflètent les régressions au premier passage et les TFT sont encore plus débattus (*cf. i.a.* Rayner 1998 ; Pickering et Frisson 2001 ; Clifton, Staub et Rayner 2007 ; Holmqvist et al. 2011).

Le FPRT est supposé refléter le traitement initial, *i.e.* l'accès au lexique (*cf. i.a.* Pickering et Frisson 2001, p. 562 ; Holmqvist et al. 2011, p. 390), c'est-à-dire l'activation et la récupération du sens associé aux représentations d'un mot en mémoire (Lemaire 2006, p. 493). Typiquement, un mot fréquent sera fixé moins longtemps dès la première lecture qu'un mot rare. Il a néanmoins été montré que le temps de fixation au premier passage augmente quand le mot est sémantiquement informatif ou inattendu dans le contexte (*cf.* Holmqvist et al. 2011, p. 390). Le FPRT semble donc être refléter et l'accès lexical et le traitement sémantique (et syntaxique) précoce (Demberg et Keller 2008, p. 197).

On considère parfois que le temps de la première fixation est une mesure plus pure des processus d'accès lexical (*cf. i.a.* Rayner, Sereno et al. 1989, p. 29–30 ; Rayner et Duffy 1986, p. 193 ; Clifton, Staub et Rayner 2007, p. 29–30 ; Holmqvist et al. 2011, p. 385). Cependant le FPRT inclut le temps de la première fixation, et pour les mots qui ne sont pas trop longs, selon les conditions de présentation bien sûr, il est souvent égal au temps de la première fixation qui constitue l'unique fixation au premier passage. La mesure, le temps de la première fixation, a été critiquée car elle confond les cas où un mot ne reçoit qu'une fixation et les cas où un mot en reçoit plusieurs (*cf. i.a.* Inhoff et Radach 1998, p. 40). La mesure ne permet donc pas de distinguer ce qui est dû aux processus d'accès lexical et ce qui est dû aux propriétés physiques de la cible, mot ou groupe de mots (Demberg et Keller 2008, p. 197).

Le RRT est supposé refléter des processus de traitement non-initial d'intégration d'un mot ou d'un groupe de mots dans la phrase. Le TFT est souvent également considéré comme reflétant des processus de traitement non-initial de compréhension du sens d'un mot ou d'un syntagme en relation avec d'autres mots ou un groupe de mot plus large (*cf.* Inhoff et Radach 1998, p. 41–42), cependant, étant la somme du temps de premier passage et du temps de re-fixation, le TFT est plutôt une mesure du traitement général. La variation est immense dans la littérature concernant l'appellation même et la fonction de cette mesure (*cf.* Holmqvist et al. 2011, p. 389). Le TFT reflètera de toute façon plus le FPRT, *i.e.* des processus de traitement précoce, si l'item n'a pas ou peu été re-fixé, et le RRT, *i.e.* des processus de traitement non-initial, si l'item a été re-fixé plus longtemps qu'il n'a été fixé au premier passage. Le TFT peut donc refléter et des processus d'intégration textuelle et des processus de traitement sémantico-syntaxique et des processus d'activation lexicale (Demberg et Keller 2008, p. 197).

L'occurrence d'une régression au premier passage reflétant vraisemblablement une difficulté à intégrer un mot dans la phrase dès qu'il est fixé, on considère souvent que les régressions au premier passage reflètent des stades précoces du processus de traitement (Pickering et Frisson 2001 ; Clifton, Staub et Rayner 2007). Cependant, si les

régressions reflètent aussi des processus d'intégration du mot dans la phrase, elles ne reflètent pas que l'accès au lexique (*cf.* Holmqvist et al. 2011, p. 425–426).

L'étude de Pickering et Frisson (2001) nous servant en quelque sorte de référence, bien qu'il ne soit pas évident de déterminer si les effets obtenus sur les mesures sont dûs à des processus d'activation lexicale ou à des processus d'intégration sémantique (Rayner, Sereno et al. 1989, p. 33–34) ou textuelle, voire les trois, nous adopterons dans la section 10.5.2 leur classification et considérons que les temps de lecture et le nombre de régressions au premier passage reflètent principalement des processus initiaux d'activation lexicale, et que les temps de relecture et les temps totaux de lecture reflètent des processus de traitement qui ne sont plus liés à l'accès au lexique.

10.4 Présentation de l'expérience d'*eye tracking*

10.4.1 Test préliminaire

On pourrait questionner la prise en compte dans l'expérience de l'hypothèse homonymique étant donné qu'elle semble actuellement unanimement rejetée dans la littérature concernant les verbes modaux (*cf.* 4.1). Cependant, comme nous l'avons noté en introduction de ce chapitre, l'étude de l'ambiguïté des verbes modaux en contexte (*cf.* 4.5.2) ne permet pas d'exclure avec certitude l'hypothèse, pour le moins concernant *devoir*. De plus, comme le note Huot (1974, note 4, p. 14–15), les locuteurs non-informés ont tendance à considérer *devoir* radical et *devoir* épistémique comme deux items différents, l'un verbe au sémantisme plein exprimant l'obligation, et l'autre auxiliaire dépourvu de sémantisme propre servant à modaliser l'énoncé dans lequel il se trouve (*cf.* 4.2).

Afin d'obtenir des éléments concernant l'intuition des locuteurs, nous avons demandé à des locuteurs francophones natifs de noter la proximité de sens entre deux emplois d'un même verbe dans deux contextes différents. Nous avons choisi, pour comparaison avec les verbes modaux, des verbes que l'*intuition* autorise à considérer comme plutôt ambigus – tels *voler* ou *entendre* – ou plutôt polysémiques ou au sens sous-spécifié – tels *sentir* ou *voir*.

La méthode utilisée est la même que la méthode utilisée pour les pré-tests qui est détaillée à la section 10.4.3. Soizante-six locuteurs francophones natifs ont ainsi noté de 0 (sens très différent) à 7 (sens très proche) 21 paires de phrases telles que (1) ou (2). En (1-a.), le verbe modal a un sens de possibilité matérielle et en (1-b.), un sens de capacité. En (2-a.), *voler* a le sens de « dérober » et en (2-b.), le sens de « se déplacer dans l'air » :

(1) a. La route n'était plus en travaux, il *pouvait* passer en voiture.
b. Mon père était très fort, il *pouvait* porter des sacs de ciment de 75 kg.

(2) a. Pierre *a volé* une pomme dans le jardin des voisins.
b. Pierre *a volé* en hélicoptère au dessus de Paris.

La liste des phrases utilisées se trouve dans l'annexe C.1, et les résultats du test de jugement de proximité de sens dans le tableau 10.1.

Ce test pilote reste limité, et par là même le sont les conclusions que l'on peut en tirer. On remarque néanmoins que l'intuition des locuteurs place les verbes modaux, quand on contraste une interprétation radicale et épistémique, dans une situation intermédiaire entre ce que nous avons considéré *a priori* comme relevant de l'homonymie (les deux acceptions de *voler*, d'*entendre*, ainsi que de *tirer* (« envoyer au loin un projectile au moyen d'une arme » *vs* « exercer un effort sur quelque chose ou quelqu'un de manière à le faire mouvoir ») et ce que nous avons considéré *a priori* comme ressortissant à la polysémie ou à la sous-spécification (les sens de *voir*, *sentir* et les sens de *tirer* relevant de l'idée d'« exercer un effort sur quelque chose ou quelqu'un »). Ce résultat encourage à considérer et tester l'hypothèse homonymique.

Tableau 10.1 – Scores moyens obtenus dans le test préliminaire de jugement de proximité de sens.

Verbes	Sens	M	ET
voler	dérober *vs* se déplacer dans l'air	0,33	0,59
entendre	avoir l'intention *vs* percevoir par l'ouïe	0,61	0,96
tirer	envoyer un projectile *vs* entraîner avec soi	1,06	1,39
tirer	envoyer un projectile *vs* faire sortir	1,12	1,36
devoir	épistémique *vs* obligation théorique	1,26	1,53
tirer	envoyer un projectile *vs* exercer une traction sur	1,42	1,78
devoir	épistémique *vs* obligation pratique	1,56	1,67
pouvoir	épistémique *vs* capacité	1,68	1,72
pouvoir	épistémique *vs* permission	2,03	1,98
pouvoir	épistémique *vs* possibilité matérielle	2,09	2,08
sentir	concret(odorat) *vs* concret(toucher)	2,38	1,97
voir	concret *vs* abstrait	2,61	2,09
sentir	abstrait *vs* concret(odorat)	2,95	2,17
sentir	abstrait *vs* concret(toucher)	3,12	2,12
pouvoir	permission *vs* capacité	3,5	2,36
tirer	exercer une traction sur *vs* faire sortir	3,92	2,14
tirer	entraîner avec soi *vs* exercer une traction sur	4,29	2,22
tirer	entraîner avec soi *vs* faire sortir	4,39	2,08
devoir	obligation théorique *vs* obligation pratique	4,59	2,09
pouvoir	possibilité matérielle *vs* permission	5,08	2,12
pouvoir	possibilité matérielle *vs* capacité	5,09	1,84

Note. M = moyenne, ET = écart-type.

On remarque encore que les emplois radicaux sont en revanche toujours considérés comme plutôt proches, ce qui concorde avec les hypothèses des études théoriques (*cf.* chapitres 2 et 4).

10.4.2 Hypothèses et prédictions

Comme nous l'avons noté en ouverture de ce chapitre, il s'agit d'essayer de déterminer, d'une part, si le traitement des verbes modaux est similaire à celui des verbes homonymiques ou à celui des verbes non-homonymiques, et d'autre part, s'il s'avère, ainsi qu'il est suggéré dans la littérature dominante (*cf.* chapitre 4), que les verbes modaux ne sont pas ambigus, *i.e.* homonymiques, si leur sémantique relève de la sous-spécification ou de la réelle polysémie. Étant donné les résultats obtenus dans des expériences notamment d'*eye tracking* (*cf.* 9.2.3 et 9.3), on peut formuler plusieurs prédictions.

Tout d'abord, on s'attend à ce que la résolution du sens des verbes modaux, comme celle des verbes en général, soit quelque peu retardée par rapport à la résolution du sens des substantifs, et n'ait donc pas lieu dès que le verbe est fixé. De ce fait, on s'attend également à ce que la fréquence relative des sens biaise moins le traitement des verbes que celui des substantifs (*cf.* Pickering et Frisson 2001, et section 9.3).

Nous résumons ci-dessous, avant de formuler des hypothèses concernant l'effet du contexte et du sens sur le traitement des verbes modaux, les résultats précis sur les différentes mesures obtenus par Pickering et Frisson (*ibid.*, *cf.* section 9.3) avec (i) les verbes qu'ils ont considérés comme homonymiques (*verbs with multiple meanings*), (ii) les verbes qu'ils ont considérés comme polysémiques (*verbs with multiple senses*) et (iii) les verbes univoques :

(i) Les mesures de traitement initial (fprt et nombre de régressions) des phrases contenant des verbes ambigus (homonymiques) révèlent un effet de facilitation des contextes précédents favorables au sens du verbe pertinent dans la phrase dès la région intermédiaire (désormais RI [4]) entre le verbe ambigu et la tête nominale de son complément [5].

L'effet du sens (dominant ou secondaire) n'apparaît qu'à partir du substantif complément et est relativement marginal. Les mesures suggèrent néanmoins que le sens secondaire aurait en réalité facilité la lecture du substantif, et qu'il y aurait une

4. Les phrases contenant les verbes ambigus sont divisées en régions d'intérêt, par exemple, comme suit (*cf.* 9.3) :

(i) As he had all the power, that sultan|ruled|this very nice|country|as he thought|... (Pickering et Frisson 2001, p. 562)

La première région contient le contexte, ci-dessus favorable au sens du verbe, la deuxième région contient le verbe ambigu, la troisième région est la RI, la quatrième contient le substantif complément, la cinquième contient les mots qui apparaissent à la fin de la ligne, et la dernière région, qui apparaissait sur une seconde ligne, n'est pas prise en compte dans les analyses.

5. En réalité, seuls les fprt au niveau de cette région intermédiaire (RI) sont significativement réduits (à $p < 0{,}05$) dans cette condition par rapport à la condition contexte précédent neutre. Dans la région du substantif complément et dans la région suivante, les fprt ne sont significativement réduits dans la condition contexte précédent favorable que dans l'analyse par sujet (F_1) ou par item (F_2, *cf.* note 5 dans le chapitre 9), de même pour les régressions au niveau de la RI (*cf. ibid.*, p. 562). Dans tous les cas, les valeurs de p restent tout de même inférieures à 0,1 (*cf.* note 16 dans le chapitre 8 concernant les degrés de significativité). Nous précisons les degrés de significativité des effets rapportés dans l'étude de Pickering et Frisson (*ibid.*) afin de signaler que les effets peuvent être relativement faibles dans ce type de tâche de lecture.

interaction entre l'effet du contexte et du sens dans la région suivante indiquant que plus de régressions auraient été effectuées dans la condition contexte précédent neutre et sens secondaire par rapport à toutes les autres conditions (contexte précédent neutre et sens dominant, contexte précédent favorable et sens secondaire, contexte précédent favorable et sens dominant, *cf.* PICKERING et FRISSON 2001, p. 563).

Les temps de relecture (RRT) et les temps de lecture globale (TFT) montrent également un effet du contexte, et un effet du sens plus localisé (*cf. ibid.*, p. 563). Dans la région du verbe, ce dernier a été relu significativement moins longtemps quand le contexte est favorable. Dans la RI, les TFT sont significativement réduits (ici le TFT reflète donc plutôt le traitement initial puisque l'on trouve l'effet du contexte sur les FPRT mais non sur les RRT). Dans la région du substantif complément, RRT et TFT sont significativement réduits quand le contexte est favorable. Dans la région d'intérêt suivante, les RRT sont également significativement réduits dans la même condition.

L'effet du sens est restreint à la RI mais les mesures de temps de lecture globale comme de relecture suggèrent que le sens dominant a un effet de facilitation sur la lecture (*cf. ibid.*, p. 563).

En résumé, le sens dominant ne facilite que marginalement et localement la lecture. Un contexte favorable facilite en revanche la relecture du verbe même, la première lecture et la lecture globale de la RI et du substantif complément, ainsi que la relecture du substantif complément et de la région suivante.

(ii) Les mesures de traitement initial des phrases contenant des verbes polysémiques ne révèlent aucun effet du sens, et l'effet du contexte n'apparaît qu'au niveau de la dernière région d'intérêt, *i.e.* au niveau des mots qui suivent la tête nominale du complément du verbe [6].

Les participants ont effectué significativement plus de saccades régressives à la première lecture depuis la dernière région (qui suit le substantif complément) quand le contexte est neutre, et l'analyse des FPRT suggère qu'ils sont plus longs dans cette condition (*cf. ibid.*, p. 564).

Les mesures de traitement non initial (RRT et TFT) révèlent un effet du contexte et du sens dès la région d'intérêt contenant le verbe. Le verbe même est relu moins longtemps quand le contexte est favorable. La RI entre le verbe et son complément,

6. Les phrases contenant les verbes polysémiques sont divisées en régions d'intérêt, par exemple, comme suit (*cf.* 9.3) :

(i) After the capture of the village we|disarmed|almost every|rebel|and sent them|... (PICKERING et FRISSON 2001, p. 571)

Comme pour les phrases contenant des verbes ambigus, la première région contient le contexte, ci-dessus favorable au sens du verbe, la deuxième région contient le verbe polysémique, la troisième région est la RI, la quatrième contient le substantif complément, la cinquième contient les mots qui apparaissent à la fin de la ligne, et la dernière région, qui apparaissait sur une seconde ligne, n'est pas prise en compte dans les analyses.

ainsi que la région contenant le substantif complément, sont relues significativement moins longtemps dans cette même condition. Un contexte favorable au sens du verbe dans la phrase facilite également la lecture globale (TFT) au niveau de la RI, du complément et de la dernière région (*cf. ibid.*, p. 564).

Le sens dominant facilite la relecture du verbe même, de la RI, du complément et de la dernière région, *i.e.* la relecture de toutes les régions d'intérêt à partir du verbe. Les mesures de lecture globale (TFT) ne montrent un effet de facilitation du sens dominant qu'au niveau de la région du verbe (*cf. ibid.*, p. 564).

En résumé, le sens du verbe ou le contexte ne semblent pas avoir d'influence sur le traitement initial des phrases contenant des verbes polysémiques avant la dernière région d'intérêt après la tête nominale du complément du verbe. Un contexte favorable au sens du verbe ou un sens dominant facilitent en revanche la lecture globale ou la relecture de presque toutes les régions d'intérêt à partir du verbe même.

(iii) Concernant le traitement des phrases contenant des verbes univoques, aucun effet du contexte n'apparaît sur les mesures de traitement initial (*cf. ibid.*, p. 566). Un contexte non neutre facilite en revanche la relecture comme la lecture globale du verbe même [7]. L'effet du contexte est pour ainsi dire limité à cette région d'intérêt : il ne réapparaît que dans l'analyse des TFT au niveau du complément.

L'effet du contexte sur le traitement initial des phrases contenant des verbes que PICKERING et FRISSON (*ibid.*) ont considérés comme ambigus et l'absence de cet effet sur le traitement initial des phrases contenant des verbes qu'ils ont considérés comme polysémiques ou des phrases contenant des verbes univoques, suggèrent que dans le cas des verbes polysémiques, un sens sous-spécifié peut initialement être activé et servir de base à l'interprétation tandis que dans le cas des verbes homonymiques, un choix entre deux sens non liés sémantiquement doit être effectué rapidement, expliquant les difficultés de traitement quand le contexte est neutre dès les mesures de traitement initial (*cf. ibid.*, p. 563–564). L'absence d'effet immédiat du sens confirmerait l'hypothèse que la résolution du sens des verbes est quelque peu retardée (l'interprétation attend typiquement un complément) par rapport à la résolution du sens des substantifs.

Afin d'examiner la résolution du sens des verbes modaux, nous avons donc manipulé le contexte et le sens. Nous avons ainsi créé des phrases contenant les verbes modaux précédés d'un contexte soit favorable au sens du modal soit neutre, et au sein de chaque condition `contexte` (`contexte précédent favorable` ou `contexte précédent`

7. Les phrases contenant les verbes univoques, pour lesquelles n'est manipulé que le contexte étant donné que le verbe n'a qu'un seul sens, sont divisées en régions d'intérêt, par exemple, comme suit (*cf.* 9.3) :

(i) For some documentaries, Attenborough|filmed|some remarkable|tribes|in the South|...
(*ibid.*, p. 572)

Comme pour les phrases contenant les autres types de verbes, la première région contient le contexte, ci-dessus non neutre, la deuxième région contient le verbe, la troisième région est la RI, la quatrième contient le substantif complément, la cinquième contient les mots qui apparaissent à la fin de la ligne, et la dernière région, qui apparaissait sur une seconde ligne, n'est pas prise en compte dans les analyses.

`neutre`), les verbes modaux apparaissent une fois dans leur sens radical et une fois dans leur sens épistémique (*cf.* tableau 10.2 *infra*).

Si les verbes modaux sont ambigus, on s'attend à un effet facilitateur précoce (sur les mesures de traitement initial) des contextes favorables. Si l'un est ambigu mais l'autre non, on s'attend à une interaction `verbe modal` × `contexte`. Si les verbes modaux ne sont pas ambigus, ni le contexte favorable ni le sens le plus fréquent/familier ne devraient avoir d'effet facilitateur sur le traitement initial au niveau du verbe modal et du syntagme infinitif régi. Afin de distinguer, ce second cas échéant, entre réelle polysémie et monosémie/sous-spécification, les stimuli contenant les verbes modaux sont, dans la condition `contexte précédent neutre`, ambigus jusqu'à la région suivant le syntagme infinitif qui les suit. Le sens n'est ainsi désambiguïsé qu'au niveau du dernier segment, *cf.* (3) par exemple, avec en (3-a.), un exemple de la condition `sens épistémique` et en (3-b.), l'exemple dans la condition `sens radical` :

(3) a. ...il *devait* simplement fumer sa cigarette dehors *et il ne t'aura pas entendu frapper.*
b. ...il *devait* simplement fumer sa cigarette dehors *s'il voulait respecter le règlement.*

Nous faisons l'hypothèse que dans le cas des items polysémiques, si l'interprétation peut se baser initialement sur le noyau de sens sous-spécifié, elle doit choisir entre les sens spécifiques enregistrés en mémoire à un certain moment, alors que dans le cas des items au sémantisme simplement sous-spécifié, bien qu'un processus de spécification du sens puisse avoir lieu, une opération de *sélection* d'un sens spécifique n'intervient pas (*cf.* 10.2).

Si les sens radical et épistémique des verbes modaux sont enregistrés en mémoire (hypothèse polysémique), on peut donc s'attendre à des difficultés de traitement au niveau du verbe infinitif ou du complément du verbe infinitif dans la condition `contexte précédent neutre` dues à une compétition entre les sens activés avec l'activation de l'entrée lexicale. Le sens radical étant le plus fréquent et familier (*cf.* 10.4.3.2), on peut aussi s'attendre à un effet général, que le contexte soit neutre ou favorable, de facilitation de ce sens, *a priori* le plus facile à activer et dont le concept est le plus facile à intégrer.

L'hypothèse de la sous-spécification ne prévoit pas *a priori* d'effet quelconque lié aux sens, à moins peut-être de postuler comme Papafragou (2000a) que la dérivation du sens épistémique requiert une opération cognitive sophistiquée de type métareprésentation.

Trois conditions contrôles ont été ajoutées : `verbe ambigu`, `verbe polysémique` et `verbe univoque`. Ont donc été construites des phrases avec (i) des verbes modaux, (ii) des verbes homonymiques, (iii) des verbes polysémiques et (iv) des verbes univoques. Les propositions contenant les verbes d'intérêt sont précédées, soit (i) d'un contexte favorable au sens dans lequel apparaît le verbe (condition `contexte précédent favorable`), soit (ii) d'un contexte neutre (condition `contexte précédent neutre`). Chaque verbe apparaît dans chaque condition `contexte` dans un sens ou dans l'autre, sauf dans le cas des verbes univoques qui n'ont qu'un seul sens et pour lesquels seul le contexte est donc

manipulé. Le design de l'expérience est résumé dans le tableau 10.2 :

Tableau 10.2 – Design de l'expérience

Condition		
type de verbe	contexte précédent	sens
modal	neutre	a
		b
	favorable	a
		b
ambigu	neutre	a
		b
	favorable	a
		b
polysémique	neutre	a
		b
	favorable	a
		b
univoque	neutre	
	favorable	

Note. Dans la condition `verbe modal`, le sens a correspond au sens radical et le sens b au sens épistémique ; dans la condition `verbe polysémique`, le sens a correspond au sens concret et le sens b au sens abstrait (*cf.* respectivement 10.5.2.1 et 10.5.2.3). Dans ces deux conditions, le sens a est le plus familier. Dans la condition `verbe univoque`, le sens n'est évidemment pas manipulé (*cf.* 10.5.2.4). Dans la condition `verbe ambigu`, le sens a est le sens le plus fréquent ou premier étymologiquement (*cf.* 10.5.2.2).

Les résultats obtenus dans les conditions `verbe ambigu`, `verbe polysémique` et `verbe univoque` serviront de comparaison pour l'interprétation des résultats obtenus avec les verbes modaux que l'on ne saurait interpréter simplement sur la base des résultats obtenus dans l'expérience de Pickering et Frisson (2001) dans d'autres conditions d'enregistrement et avec des stimuli différents.

Dans la section suivante sont détaillés la procédure et les pré-tests qui ont permis de préparer le matériel. Des exemples des phrases stimuli figurent dans le tableau 10.3, et la liste complète des stimuli se trouve en annexe D.

Les caractéristiques des phrases dans les différentes conditions `type de verbe` sont détaillées dans la partie méthode (10.5.1.2) et les sections résultats correspondantes (10.5.2.1, 10.5.2.2, 10.5.2.3 et 10.5.2.4). Notons déjà que pour les verbes autres que les verbes modaux, il n'a pas été possible de ne pas désambiguïser le sens dès le complément nominal, et que pour les verbes ambigus, il n'a pas été possible de les faire suivre d'un verbe à l'infinitif comme les autres types de verbes. Il n'a pas été non plus possible de contrôler la fréquence des verbes d'intérêt (*cf.* 10.4.3.1). Les analyses des résultats ont donc été effectuées par type de verbe, comme dans l'étude de Pickering et Frisson (*ibid.*). Les verbes mêmes ont été ajoutés comme prédicteurs des temps de fixation et du

nombre de régressions (*cf.* 10.5.1.5 et 10.5.2).

TABLEAU 10.3 – Exemples de phrases utilisées dans l'expérience d'*eye tracking* selon le type de verbe et les conditions.

Type de verbe	Condition	Exemple
modal	F – R	John voulait son appartement à lui quand il était étudiant, mais ce n'était pas possible, il *devait* à l'époque loger à Churchill College, il n'avait pas le choix.
	N – R	Kenneth a étudié pendant deux ou trois ans à Cambridge au début des années quatre-vingt, il *devait* à l'époque loger à Churchill College, il n'avait pas le choix.
	F – E	Non, John Smith ne m'a jamais précisé où il habitait à Cambridge quand il était étudiant, il *devait* à l'époque loger à Churchill College j'imagine, puisque c'était son college.
	N – E	Kenneth a étudié pendant deux ou trois ans à Cambridge au début des années quatre-vingt, il *devait* à l'époque loger à Churchill College j'imagine, puisque c'était son college.
polysémique	F – C	On devait surveiller les voies d'accès par le nord, alors on s'était posté sur la colline, on *voyait* ce jour-là venir de loin les ennemis et leurs 4X4 qui soulevaient la poussière.
	N – C	D'ordinaire, on était toujours désorganisé, mais cette fois, on s'était mieux débrouillé, on *voyait* ce jour-là venir de loin les ennemis et leurs 4X4 qui soulevaient la poussière.
	F – A	On présageait des suites terribles à l'assassinat du président du Rwanda le 6 avril 1994, on *voyait* ce jour-là venir la catastrophe mais aucun pays n'est intervenu.
	N – A	C'est ce que la presse disait le 6 avril, juste après l'assassinat du président du Rwanda: on *voyait* ce jour-là venir la catastrophe mais aucun pays n'est intervenu.
ambigu	F – P	On apprit que l'appareil avait percuté mercredi un porte-avions dans l'océan Atlantique, il *volait* ce jour-là trop bas et le pilote n'a pas pu éviter l'obstacle.
	N – P	De nouvelles informations viennent juste de nous parvenir sur ce qui s'est passé samedi: il *volait* ce jour-là trop bas et le pilote n'a pas pu éviter l'obstacle.
	F – S	Les jurés lui trouvèrent un côté presque sympathique: ce n'était pas un bandit sans cœur, il *volait* à l'époque aux riches uniquement et redonnait une partie aux pauvres.
	N – S	En tout cas, c'est ce que j'ai lu l'autre jour dans un bouquin qui trainait chez Romain: il *volait* à l'époque aux riches uniquement et redonnait une partie aux pauvres.
univoque	F	Le Prof. Walter Smith, invité aux États-Unis par des collègues, pensait être mieux reçu, il *croyait* évidemment loger à l'hôtel à Chicago, il se retrouva dans un motel miteux.
	N	Le Dr. John Smith avait été invité par ses collègues américains à donner une conférence, il *croyait* évidemment loger à l'hôtel à Chicago, il se retrouva dans un motel miteux.

Note. Les phrases apparaissent sur deux lignes avec une chasse fixe comme elles l'étaient pendant l'expérience. Les verbes d'intérêt sont en italiques. Dans la condition verbe modal, F – R = contexte précédent favorable – sens radical, F – E = contexte précédent favorable – sens épistémique, N – R = contexte précédent neutre – sens radical, N – E = contexte précédent neutre – sens épistémique. Dans verbe polysémique, F – C = contexte précédent favorable – sens concret, F – A = contexte précédent favorable – sens abstrait, N – C = contexte précédent neutre – sens concret, N – A = contexte précédent neutre – sens abstrait. Dans verbe ambigu, F – P = contexte précédent favorable – sens premier (étymologiquement), F – S = contexte précédent favorable – sens second, N – P = contexte précédent neutre – sens premier, N – S = contexte précédent neutre – sens second.

10.4.3 Pré-tests

Une série de pré-tests a été effectuée afin de (i) sélectionner des verbes ambigus et polysémiques utilisés dans les conditions contrôles, (ii) déterminer l'interprétation dominante et l'interprétation secondaire des verbes retenus et des verbes modaux, (iii) vérifier l'interprétation voulue des phrases avec *devoir* et *pouvoir*, (iv) contrôler le caractère non-prédictif des contextes favorables, ainsi que (v) leur caractère neutre ou favorable à tel sens.

Les participants de cette série de pré-tests, tous adultes francophones natifs et ignorant le but des tests, ont répondu par internet grâce à la plateforme Qualtrics ©, et ont été recrutés majoritairement grâce au panel de participants du RISC[8] et à la liste de diffusion *Parislinguists*[9].

10.4.3.1 Sélection des verbes selon leur caractéristiques formelles et sémantiques

Ayant deux verbes modaux, il nous fallait deux verbes univoques, deux verbes ambigus et deux verbes polysémiques, si possible pouvant être suivis d'un infinitif et étant de longueur similaire.

Nous pensions utiliser la troisième personne du singulier présent – *a priori* la moins marquée – mais devant la difficulté de créer un grand nombre d'énoncés avec *doit* et *peut* indéterminés entre interprétations épistémique et radicale, nous avons opté pour l'imparfait. *Devait* et *pouvait* comptent donc tous deux deux syllabes, et respectivement 6 et 7 caractères.

Croire et *vouloir* ont été sélectionnés comme verbes non-ambigus : ils sont régulièrement suivis d'un infinitif et comptent 2 syllabes et 7 caractères à l'imparfait à la troisième personne.

Concernant les verbes polysémiques, nous avons sélectionné *voir* et *sentir* qui peuvent être suivis d'un infinitif et comptent 2 syllabes et, respectivement 6 et 7 caractères à l'imparfait de la troisième personne. Ces verbes, en plus de leur sens concrets de, respectivement, « percevoir par les yeux » et « dégager une odeur ou avoir la sensation d'une odeur », ont les sens abstraits, respectivement de « se représenter par la pensée » et « connaître ou reconnaître par l'intuition » (*cf. Le Petit Robert*).

Les verbes de perception ont tendance à développer des sens liés aux processus mentaux, et selon E. Sweetser (1990) par exemple, le lien entre perception et processus mentaux ou entre sens radical et sens épistémique est métaphorique. *Voir* et *sentir* sont donc, dans cette mesure, comparables à *devoir* ou *pouvoir*. Le lien, métaphorique ou métonymique, existant entre interprétations épistémiques et interprétations radicales est néanmoins débattu (*cf.* chapitre 4 et partie II). *Voir* et *sentir* restent toutefois, étant donné le lien plutôt métaphorique entre leurs sens, relativement similaires aux verbes polysémiques utilisés dans l'expérience de Pickering et Frisson (2001).

8. Relais d'information sur les sciences de la cognition, CNRS UMS 2551.
9. `http://fr.groups.yahoo.com/group/parislinguists/`

Finalement, concernant les verbes ambigus, après lecture du dictionnaire des homonymes (Bertrand 1980), il s'est avéré qu'aucun verbe pouvant avoir un syntagme infinitival comme complément n'est homonymique en français. Les verbes homonymique, *i.e.* réellement ambigus, y sont d'ailleurs très rares. Nous avons donc dû opter pour des verbes qui ne sont pas suivis d'un infinitif. Nous avons choisi *voler* et *parer*, qui sont les deux seuls verbes bi-syllabiques, à notre connaissance, ayant deux entrées distinctes dans les dictionnaires (*cf. Le Petit Robert* ; *Le Trésor de la langue française informatisé*) [10].

Afin de vérifier que *voler* et *parer* peuvent être considérés comme plutôt homonymiques, et *voir* et *sentir* comme plutôt polysémiques, il a été demandé à 44 locuteurs de juger la proximité de leurs sens. Pour ce faire, une phrase pour chaque sens de chaque verbe a été construite.

Ces phrases, *cf.* par exemple (4), apparaissaient imprimés sur deux lignes, chaque sens de chaque verbe apparaissant en premier de façon égale, et les stimuli étaient présentés aux participants de façon aléatoire.

(4) a. Le ciel n'était plus sûr depuis que les ennemis avaient pris possession de la région, on *volait* ce jour-là à très basse altitude pour éviter les radars allemands.
b. L'un bavardait avec le fermier et l'autre prenait discrètement un sac de pommes de terre, on *volait* à l'époque aussi beaucoup de blé aux fermiers.

La liste complète des stimuli utilisés dans ce pré-test se trouve en annexe C.2. Ils ressemblent, du point de vue de leur forme, aux stimuli de l'expérience. Les participants devaient indiquer si le sens du verbe exprimé dans les deux phrases leur semblait proche ou éloigné sur une échelle de 0 (sens très différent) à 7 (sens très proche) (*cf.* Pickering et Frisson 2001, p. 561 ; Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002, p. 251).

Les scores obtenus par chaque type de verbes et par chaque verbe sont indiqués dans le tableau 10.4. Nous avons inclus dans le test des phrases avec les verbes modaux.

On remarque que les écart-types sont plus élevés dans le cas des verbes modaux ou polysémiques par rapport aux verbes ambigus, ce qui suggère plus de variation dans le jugement de relation sémantique des locuteurs concernant les premiers par rapport aux seconds. On voit également qu'en général les sens de *pouvoir* ont été jugés plus proches que ceux de *devoir*.

L'analyse de la structure des scores obtenus montre un effet général du type de verbe ($F(262) = 6{,}9059$, $p = 0{,}0012$). L'analyse des contrastes révèle que les verbes polysémiques ont obtenu des scores significativement plus élevés que les verbes ambigus (*cf.* tableau 10.5). Les scores des verbes modaux sont également significativement supérieurs aux scores des verbes ambigus (*cf.* tableau 10.5). Ils ne sont en revanche pas différents des scores obtenus par les verbes polysémiques ($p < 0{,}4$).

10. *Entendre* eût pu être un bon candidat à l'homonymie selon les résultats du test *off line* préliminaire (*cf.* 10.4.1) mais il n'a qu'une seule entrée dans les dictionnaires consultés (*Le Petit Robert* ; *Le Trésor de la langue française informatisé*) et compte 3 syllabes à l'imparfait. *Tirer* eût également pu être un bon candidat selon le même test préliminaire, il compte de plus 2 syllabes à l'imparfait, néanmoins, il n'a également qu'une seule entrée dans les dictionnaires consultés.

TABLEAU 10.4 – Scores moyens par type de verbe et par verbe obtenu lors du pré-test de jugement de proximité de sens.

Condition	M	ET
verbe ambigu	0,74	1,30
voler	0,35	1,14
parer	1,14	1,46
verbe polysémique	4,13	1,93
sentir	3,82	2,06
voir	4,45	1,80
verbe modal	3,20	1,80
devoir	2,17	1,84
pouvoir	4,24	1,80

TABLEAU 10.5 – Contrastes au sein de l'effet fixe du type de verbe sur les scores du modèle de régression linéaire mixte avec les participants et les verbes comme effets aléatoires, N=264.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	0,7432	0,6711	1,107	0,2693	
verbe=modal	2,4614	0,9405	2,617	0,0094	*
verbe=polysémique	3,3909	0,9405	3,605	0,0004	***

Note. Dans ce tableau des coefficients, la première ligne liste les valeurs concernant l'origine à l'ordonnée (Intercept) qui représente le niveau de référence du prédicteur dans le modèle, ici `verbe ambigu`. En d'autres termes, l'estimation (β) de cet intercept est le score moyen de `verbe ambigu`.
La deuxième ligne indique que les observations avec facteur `verbe modal` ont un score moyen de 2,4614 plus élevé que l'intercept. La deuxième colonne donne l'erreur type associée à cette estimation, *i.e.* la mesure de la dispersion de l'estimation, en d'autres termes, la mesure de l'incertitude la concernant. La troisième colonne donne la valeur de t, obtenue en divisant l'estimation par l'écart-type. Elle correspond à la valeur du test de Student utilisé pour tester la nullité du coefficient. La quatrième colonne donne la valeur de p, *i.e.* la probabilité d'observer une plus grande valeur pour le coefficient correspondant (quand les degrés de liberté (N-nombre de paramètres) > 30, t $> 1{,}96$ indique que la probabilité de commettre une erreur de type I qui consiste à rejeter de façon abusive H_0 est inférieure à 0,05). Le score moyen de 3,2046 que l'on peut calculer en ajoutant l'estimation du paramètre à l'estimation de l'intercept (2,4614+0,7432) correspond au score moyen de `verbe modal`.
La troisième ligne se lit comme la deuxième.
Nous indiquons dans la dernière colonne le code du seuil de significativité (*cf.* note 16 dans le chapitre 8). Étant donné qu'il y a ici 3 comparaisons, le seuil de significativité α doit être ajusté selon la correction de Bonferroni (*cf. i.a.* BAAYEN 2008, p. 114 ; HOLMQVIST et al. 2011, p. 95), ou de Bonferroni-Holm. Dans tous les cas, la plus petite valeur de p doit être inférieure à 0,0167 pour que H_0 puisse être rejetée concernant le paramètre correspondant avec un intervalle de confiance à 95 %.

Les locuteurs estiment donc les verbes que nous avons considérés comme ambigus ont des sens significativement moins proches que les verbes que nous avons estimés polysémiques.

Les contraintes dans le choix des verbes n'a pas permis d'en contrôler la fréquence. Ainsi les verbes considérés comme ambigus sont par exemple moins fréquents que tous les autres, *pouvoir* est plus fréquent que *devoir*, *voir* est plus fréquent que *sentir*, *etc.* Les fréquences des lemmes des verbes, selon la base de données Lexique 3.80 (*cf.* New, Pallier, Ferrand et al. 2001 ; New, Pallier, Brysbaert et al. 2004), figurent dans le tableau 10.6 :

Tableau 10.6 – Fréquence (par million d'occurrences) des verbes selon un corpus de sous-titres de films et un corpus de textes.

	Fréquence du lemme	
Verbe	films	livres
modal	4378,52	1988,99
devoir	3232,57	1318,18
pouvoir	5524,47	2659,80
ambigu	134,66	54,16
voler	238,82	88,65
parer	30,50	19,66
polysémique	2327,42	1560,27
voir	4119,43	2401,76
sentir	535,40	718,78
univoque	3480,65	1293,69
vouloir	5249,30	1640,14
croire	1711,99	947,23

10.4.3.2 Préférence de sens

Le sens dominant ou le sens plus familier d'un item n'est pas toujours son sens premier (*cf. i.a.* Williams 1992, p. 197). Dans ce pré-test, il a donc été demandé à des locuteurs d'écrire la première phrase qui leur venait à l'esprit en utilisant tel ou tel verbe (*cf.* Pickering et Frisson 2001, p. 560 ; pour une autre manière d'évaluer la familiarité des sens, *cf.* Rodd, Gaskell et Marslen-Wilson 2002, p. 251).

Pour *voler*, sur 63 réponses, 6 sont totalement ambiguës (telles que *La pie vole* par exemple), 28 utilisent le verbe dans le sens de « dérober » et 29 dans celui de « se déplacer dans l'air ». Aucun sens n'apparaît donc dominant ou plus familier que l'autre.

Concernant *parer*, 5 réponses sur 71 ne sont pas interprétables, 23 utilisent le verbe dans le sens de « préparer, apprêter » et 43 dans celui de « défendre, prévenir ». Le second sens, qui est le sens étymologiquement second, est donc le sens dominant à 65 %.

Concernant les verbes polysémiques, leur sens concret domine clairement : on le trouve dans 77,6 % des 58 phrases interprétables (sur 63) avec *voir*, et dans 79 % des 62 phrases (sur les 64 réponses, 2 sont ambiguës) avec *sentir*.

En ce qui concerne les verbes modaux, le sens radical est largement dominant. On le rencontre dans 74,6 % des cas pour *devoir* (soit dans 47 des 63 réponses interprétables sur 64) et dans 96,6 % des cas pour *pouvoir* (soit dans 56 des 58 réponses interprétables sur 63).

La fréquence et la familiarité relative d'un sens, quoique liées, peuvent cependant être parfois dissociées (*cf.* Williams 1992, p. 212). Nous avons noté dans le chapitre 9 à plusieurs reprises la variation dans les procédures de notation de la fréquence ou de la familiarité relative et le potentiel intérêt de croiser les données afin de déterminer de façon peut-être plus fiable la saillance d'un sens.

Dans le pré-test pour déterminer l'interprétation préférée de *devoir*, 29,8 % des réponses radicales utilisaient et le verbe modal et le substantif *devoir* (*Je dois faire mes devoirs* par exemple) vraisemblablement élicitées par l'homonymie verbe modal – substantif. Néanmoins, nous n'avons pas obtenu une seule réponse de type *Un dictateur peut avoir les pleins pouvoirs* par exemple, utilisant et le verbe modal *pouvoir* et le substantif homonyme. Des facteurs autres que l'homographie verbe modal – substantif, peut-être socio-culturels, doivent sans doute expliquer une partie des résultats obtenus avec *devoir*. Nous faisons donc la prédiction que le déséquilibre épistémique – radical ne sera pas aussi prononcé avec *devoir* en corpus. Nous avons donc réalisé une étude de la fréquence relative en corpus qui permet de plus de déterminer le sens le plus fréquent des formes à l'imparfait des verbes modaux utilisées dans l'expérience d'*eye tracking*.

Deux assistants de la chaire de linguistique et analyse du discours de l'Université de Neuchâtel, qui ont été rémunérés pour cette tâche, ont annoté un corpus d'occurrences de *devait* et *pouvait*. Le corpus est constitué de 150 occurrences de chaque item sélectionnées de façon aléatoire parmi toutes les occurrences des deux formes dans les textes postérieurs à 1950 de la base de données Frantext (*cf.* section 4.5.2). Les listes d'interprétations possibles des verbes modaux, accompagnées d'exemples, fournies aux annotateurs se trouvent en annexe C.3.

Sur les 150 occurrences de *devait*, les deux annotateurs n'ont donné que 98 réponses identiques, soit un taux d'accord de 65,3 %. Trois occurrences sont des occurrences du verbe plein (*Le romancier nous devait tous les détails de l'inversion du songe* par exemple). La plupart des désaccords entre les deux annotateurs concernent les interprétations radicales (l'un note une obligation théorique où l'autre note une obligation pratique ou considère l'interprétation radicale sous-spécifiée, *etc.*). Si l'on ne tient pas compte des différences entre les interprétations radicales, le taux d'accord augmente à 76,2 %. Selon ce calcul, 36 occurrences ont été jugées radicales, 38 épistémiques, 3 aléthiques et 37 futurales.

On remarque que l'on ne retrouve pas les mêmes résultats que ceux obtenus dans le test de préférence. Dans le corpus, les occurrences épistémiques semblent ainsi aussi fréquentes que les occurrences radicales alors que dans le test, les locuteurs employaient beaucoup plus souvent le verbe modal dans un sens radical que dans son sens épistémique.

Dans le grand corpus de Kronning (3339 occurrences de *devoir*, *cf.* Kronning 1996, p. 138–139), 26 % des occurrences sont épistémiques, *i.e.* montrables, et 74 % radicales ou aléthiques, *i.e.* véridicibles. L'auteur n'a pas calculé la répartition exacte entre interprétations radicales et aléthiques, mais selon lui, il est « fort probable que la signification déontique [*i.e.* radicale] est la signification la plus fréquente des trois » (*ibid.*, p. 139). Cependant, si l'on compte, comme il le fait, les interprétations futurales parmi les interprétations aléthiques, dans le corpus d'occurrences de *devait*, les trois interprétations épistémique, aléthique et radicale, sont équiprobables.

Concernant le corpus d'occurrences de *pouvait*, le taux d'accord entre annotateurs n'est que de 32,7 % (49 réponses congruentes sur 150). Cependant, de la même façon qu'avec le corpus d'occurrences de *devait*, si l'on ne tient pas compte des différentes interprétations radicales, et que l'on ne considère qu'une grande catégorie radicale, le taux d'accord augmente. Il double même ici puisque l'on passe à 65,3 % d'accord, soit à 98 réponses congruentes sur 150 (l'examen des désaccords des annotateurs se trouve à la section 4.5.2). Sur ces 98 occurrences, 70 ont été jugées radicales, 17 épistémiques et 11 autre chose.

On retrouve donc ici des résultats assez proches de ceux obtenus lors du test de préférence : 71,4 % des occurrences sont jugées radicales et 17,3 % épistémiques. La prédominance du sens radical réapparaît donc clairement.

Pouvoir semble ainsi être un verbe nettement polarisé (*i.e.* avec un sens plus fréquent et familier que l'autre, *cf.* chapitre 9). Les résultats obtenus avec *devoir* ne permettent pas de le considérer comme un verbe franchement polarisé, mais son sens le plus familier semble bien être son sens radical.

10.4.3.3 Paraphrase

La tâche de paraphrase avait pour but de vérifier que les stimuli contenant les verbes modaux exhibaient bien le sens voulu. Il fallait 10 paires de phrases pour chacun des deux verbes modaux. Chaque paire devait avoir une interprétation épistémique et une radicale, le sens n'étant désambiguïsé qu'après le complément du verbe infinitif (*cf.* tableau 10.3 pour des exemples de ces phrases, en ignorant le contexte qui n'apparaissait pas dans le pré-test).

Il a fallu construire et tester plus de 80 phrases afin d'obtenir les 10 paires par verbe nécessaires. Les paires retenues l'ont été suite à des tâches de paraphrase auxquelles 32 à 63 locuteurs (moyenne 44,9 participants par test) ont participé.

Les locuteurs avaient pour consigne de sélectionner la meilleure glose pour le verbe *devoir* ou *pouvoir* tel qu'il apparaissait dans une phrase. Pour les phrases contenant *devoir*, les participants avaient le choix entre 4 réponses : « être obligé de », « probablement », « aucune expression proposée ne convient » et « je ne suis pas sûr(e) ». Pour les phrases contenant *pouvoir*, 6 réponses étaient possibles : « être capable », « avoir le droit de », « avoir la possibilité matérielle de », « peut-être que », « aucune expression proposée ne convient » et « je ne suis pas sûr(e) ».

Les phrases retenues ont été paraphrasées par l'élément attendu, épistémique ou radical, dans 82,8 % des cas (*cf.* annexe D.1 pour les scores individuels).

Les phrases radicales avec *devoir* ont été paraphrasées par « être obligé de » dans 84,2 % des réponses, et les phrases épistémiques par « probablement » dans 82,8 % des cas, soit une moyenne pour *devoir* de 83,5 % de congruence par rapport à l'interprétation attendue. Concernant *pouvoir*, les phrases radicales ont été paraphrasées par une expression radicale dans 89,6 % des cas, et les phrases épistémiques par « peut-être que » dans 74,7 % des cas, soit une moyenne pour *pouvoir* de 82,2 %.

10.4.3.4 Complétion

En plus des 10 paires de phrases avec les verbes modaux, ont été construites 10 paires de phrases avec chacun des verbes polysémiques ou ambigus. Pour chaque phrase, a été fabriqué un contexte précédant le verbe favorisant l'un ou l'autre sens du verbe, et il a été demandé à des locuteurs de terminer (à l'écrit) ces contextes, les énoncés étant interrompus juste avant le verbe. Il s'agissait ici de vérifier que les contextes favorables à tel sens d'un verbe n'étaient cependant pas prédictifs, *i.e.* n'amorçaient pas le verbe en question.

Les suites produites ont été notées 1 si le verbe était utilisé et 0,5 si le verbe était utilisé modalisé ou aspectualisé (*pouvoir* V, *être sur le point de* V, *se mettre à* V, *venir de* V, *etc.*). Les suites employant l'un des dérivés de *voler* (*s'envoler*, *voleter* ou *survoler*) ou l'emploi plein de *devoir* (*devoir quelque chose à quelqu'un*) ont également été notées 0,5 [11].

La procédure a été répétée, et les contextes modifiés, jusqu'à ce que les fragments obtiennent tous une probabilité de complétion par le verbe inférieure à 15 % (*cf.* Pickering et Frisson 2001, p. 561). Les contextes favorables retenus ont été complété par 19 à 36 locuteurs (moyenne : 23,5) et ont obtenu une moyenne de 0,84 points, soit moins de 4 % de chance de complétion par le verbe d'intérêt (les moyennes individuelles se trouvent en annexe D). Les contextes favorables ne sont donc pas prédictifs du verbe.

10.4.3.5 Force des contextes

Un second contexte précédant le verbe, neutre cette fois, a également été construit pour chaque phrase. A ensuite été testée la force de tous contextes, favorables et neutres, en menant une seconde série de tâches de complétion dans lesquelles il était demandé aux participants de terminer des énoncés interrompus *après* le verbe. La prédiction était que les contextes favorables éliciteraient des suites dans le sens attendu du verbe, tandis que les contextes neutres produiraient des suites utilisant l'un ou l'autre sens de façon aléatoire, sous réserve du biais dû à la prédominance d'un sens sur l'autre pour la plupart des verbes.

11. Nous n'avons pas noté 0,5 comme Pickering et Frisson (*cf.* 2001, p. 561) les suites utilisant des verbes de sens proche ou synonymes car l'utilisation de ces verbes montre que le contexte est bien favorable sans amorcer le lexème même. De plus, il est extrêmement compliqué de décider que tel verbe a un sens proche mais non tel autre, en d'autres termes, de décider où commence et où s'arrête la synonymie.

Au total, 420 informateurs ont participé à ces tâches de complétion. Les énoncés à terminer ont été répartis dans 19 tests dans lesquels il étaient présentés de façon aléatoire. Chaque test comptait 12 ou 13 énoncés à terminer et a été complété par 15 à 27 participants (moyenne 18,3).

En moyenne, les contextes neutres ont été complétés dans le sens dominant du verbe impliqué (ou dans le sens premier de « se déplacer dans l'air » pour *voler*, celui-ci ne présentant pas de préférence de sens marquée, *cf.* 10.4.3.2) dans 53,4 % des cas. Les contextes favorisables ont été complétés dans le sens du verbe attendu dans 87,5 % des cas.

En ce qui concerne les verbes modaux, les contextes neutres ont été complétés par des suites radicales dans 62,4 % des cas. Les contextes favorables à l'interprétation radicale ont élicité des suites radicales dans 94,7 % des cas, et les contextes favorables à l'interprétation épistémique des suites épistémiques dans 76,1 % des cas.

Pour les verbes ambigus, les contextes neutres ont élicité des suites utilisant le sens dominant ou premier dans 54,1 % des cas. Les contextes favorables au sens dominant ou premier ont été complétés par des suites dans ce sens dans 88 % des cas, et les contextes favorables au sens secondaire des suites dans ce sens dans 93,7 % des cas.

Enfin, les contextes neutres des verbes polysémiques ont été complétés par des suites utilisant le sens dominant de sensation concrète dans 43,6 % des cas. Les contextes favorisant le sens concret ont élicité des suites utilisant ce sens dans 79 % des cas, et ceux favorisant le sens abstrait des suites utilisant ce sens dans 88,8 % des cas.

Le caractère favorable au sens ou neutre des contextes semble donc effectif. Les moyennes individuelles se trouvent en annexe D.

10.4.3.6 Discussion des pré-tests

Au terme de ces pré-tests, le matériel préparé est donc relativement contrôlé au niveau du degré de relation des sens des verbes utilisés, de l'interprétation épistémique ou radicale des stimuli contenant les verbes modaux et des contextes précédents en général, favorables à tel sens d'un verbe mais non prédictifs, ou neutres. Plusieurs points méritent néanmoins d'être relevés et discutés.

Premièrement, les résultats obtenus pour les verbes modaux concernant la proximité de sens de leur interprétation radicale et de leur interprétation épistémique diffèrent sensiblement d'un pré-test à l'autre. Dans le test préliminaire (*cf.* 10.4.1), la proximité de sens des interprétations épistémiques et radicales a été noté en moyenne 1,7 (ou 2,1 si l'on ne considère que les oppositions épistémique – possibilité matérielle et nécessité épistémique – obligation pratique, seules gardées dans le second test de jugement de proximité de sens), tandis que dans le pré-test suivant, elle augmente à 3,2 (*cf.* tableau 10.1 *vs* 10.4). Le score des verbes modaux s'éloigne donc du score de *voler* (qui était présent dans les deux pré-tests et dont le score moyen se maintient à 0,3) pour s'approcher de celui des verbes polysémiques.

Cependant, les verbes polysémiques voient également leur score augmenter d'un test à l'autre. Ils passent en effet d'un score moyen de 2,8 à 4,1. Ces résultats s'expliquent certainement par la variabilité de jugement des locuteurs concernant les verbes modaux

et polysémiques (*cf.* 10.4.3.1). Moins de variation aurait probablement été obtenue si nous avions testé un plus grand nombre de phrases différentes, néanmoins elle est *a priori* peu étonnante si l'on considère que les items non-ambigus, verbes modaux compris *a priori*, ont différentes interprétations ou sens reliés appartenant à la même entrée lexicale, si ce n'est qu'un sens sous-spécifié, et non différentes entrées stockées séparément en mémoire comme les items homonymiques. On peut ainsi faire l'hypothèse que les sens des homonymes auront tendance à être unanimement considérés comme très différents puisqu'ils nécessitent l'activation d'entrées distinctes dans le lexique interne, tandis que la proximité entre deux interprétations d'un item polysémique sera plus sujette à variation entre les locuteurs.

Concernant les verbes ambigus, la frontière entre polysémie et homonymie n'est en réalité pas si évidente. Nous avons sélectionné *voler* et *parer* qui ont tous deux deux entrées distinctes dans les dictionnaires, cependant, des verbes tels que *tirer* ou *entendre* par exemple eussent pu être de bons candidats si l'on en croit l'intuition des locuteurs (*cf.* 10.4.1) qui ne se reflète pas dans les choix des lexicographes.

Voler et *parer* ont chacun deux entrées distinctes dans les dictionnaires consultés mais leurs deux sens ont en réalité une origine commune (*cf. Le Petit Robert*; *Le Trésor de la langue française informatisé*). Comme nous l'avons déjà noté à la section 4.5, on ne peut que souligner de nouveau que polysémie et homonymie forment une espèce de continuum, plutôt que des catégories franchement discrètes, sur lequel il n'est pas toujours évident de classer les items linguistiques.

Concernant le pré-test de paraphrase (*cf.* 10.4.3.3), l'interprétation épistémique, notamment de *pouvoir*, a été extrêmement difficile à obtenir, les phrases ont dû être modifiées et testées de nouveau à de nombreuses reprises. Ceci s'explique peut-être par l'existence de l'adverbe épistémique *peut-être* en français et par la forte prédominance du sens radical (*cf.* 10.4.3.2). Les résultats de Durkin et Manning (1989, p. 589) montrent que le sens dominant d'items qu'ils considèrent comme polysémiques est souvent considéré comme ayant une certaine saillance par les locuteurs dans des contextes biaisant pourtant le sens secondaire (*cf.* aussi Williams 1992).

Le sens radical de *devoir* utilisé dans tous les stimuli est l'obligation théorique, c'est le sens radical premier en diachronie (*cf.* chapitre 7) et celui qui est jugé le plus éloigné du sens épistémique par les locuteurs (*cf.* 10.4.1). Étant donné la difficulté de créer des énoncés ambigus entre interprétations épistémique et radicale de *pouvoir* n'ayant qu'un sens radical possible de capacité (*i.e.* le sens radical premier, *cf.* chapitre 7, et celui qui est également jugé le plus éloigné du sens épistémique, *cf.* 10.4.1), les phrases radicales utilisent *pouvoir* dans ses trois sens radicaux. Le pré-test de paraphrase (10.4.3.3), comme la tâche d'annotation (*cf.* 10.4.3.2), nous a cependant conforté dans l'idée que ces sens sont parfois indécidables en contexte. Le choix des locuteurs de la paraphrase radicale la plus satisfaisante est en effet extrêmement variable d'un participant à l'autre, nous n'avons trouvé que très rarement la paraphrase radicale exacte attendue à un seuil supérieur au hasard.

10.5 Expérience d'*eye tracking*

10.5.1 Méthode

10.5.1.1 Participants

Quarante-huit locuteurs adultes francophones natifs, âgés de 18 ans à 60 ans (moyenne d'âge : 30,3) ont participé à l'expérience. Ils avaient tous une vue normale ou corrigée. Ils ont reçu £10 pour leur participation. Les enregistrements ont eu lieu à Cambridge (Royaume-Uni) dans les locaux du Cognition and Brain Sciences Unit du Medical Research Council. Tous les participants ignoraient le but de l'expérience, et aucun n'avait pris part aux pré-tests.

10.5.1.2 Matériel

Le matériel était composé de 468 phrases au total, 280 phrases d'intérêt et 188 phrases de remplissage (*fillers*) ou distracteurs. Les phrases contenant les verbes d'intérêt se répartissaient dans les 14 conditions présentées dans les tableaux 10.2 ou 10.3 :

$$2 \text{ verbes} \times 14 \text{ conditions} \times 10 \text{ phrases} = 280 \text{ phrases}$$

Les stimuli ont été répartis dans 4 listes comptant donc chacune 117 phrases, 70 phrases d'intérêt et 47 phrases de remplissage. Chaque liste a donc été lue par 12 participants. 30 % des phrases d'intérêt ou de remplissage étaient suivis d'une question de compréhension afin de motiver une lecture attentive [12].

Un ordre semi-aléatoire a été créé pour chaque participant à l'aide du programme Mix [13]. Créer des ordres de présentation des stimuli différents permet d'éviter un effet d'ordre de présentation. De plus, les ordres de présentation semi-aléatoires étaient générés de sorte que deux phrases d'une même condition ou contenant le même verbe soient séparées d'au moins cinq stimuli.

Les stimuli étaient présentés grâce au programme E-Prime® 2.0. Les énoncés apparaissaient en police Courier New noire sur fond blanc, affichés sur deux lignes, le contexte sur la première ligne et le reste de l'énoncé à partir du pronom sujet du verbe d'intérêt sur la seconde ligne (*cf.* exemples dans le tableau 10.3), les lettres majuscules n'étaient utilisées que pour les premières lettres des phrases ou les noms propres (hauteur maximale des lignes : 21 px et espace entre les deux lignes : 26 px).

Le pronom sujet étant toujours *on* ou *il*, les verbes d'intérêt apparaissaient donc toujours au même endroit de l'écran. La position des mots suivant variait de la largeur d'un caractère selon que le verbe d'intérêt comptait 6 ou 7 lettres. Le détail des caractéristiques des phrases selon le type de verbe figure dans les sections résultats correspondantes (10.5.2.1, 10.5.2.2, 10.5.2.3 et 10.5.2.4).

12. Les réponses aux questions n'ont pas été analysées, en *eye tracking*, il n'est pas nécessaire de regarder les réponses aux questions qui suivent les phrases pour savoir qu'un participant a lu ou non les phrases.

13. *Cf.* van Casteren et Davis (2006).

10.5.1.3 Appareillage

La position du regard des participants a été enregistrée grâce à un système iView X™Hi-Speed [14]. L'*eye tracker* a été utilisé avec une fréquence d'échantillonnage de 500 Hz. À cette fréquence, la position du regard est enregistrée toutes les 2 millisecondes.

Plus précisément, c'est la fenêtre temporelle entre deux échantillons qui est de 2 ms. En lecture, on rapporte parfois des différences de durée de fixation de moins de 20 ms. Il faut donc utiliser un système avec une fréquence assez élevée afin de mesurer précisément le début et la fin des saccades, des fixations et des autres événements oculaires. Avec une fréquence de 50 Hz par exemple, la fenêtre temporelle entre deux échantillons est de 20 ms, une saccade ou une fixation pouvant commencer ou finir n'importe quand pendant le laps de temps qui s'écoule entre deux enregistrements, plus il est court, plus la probabilité d'erreur de calcul des saccades ou des fixations est faible.

Il n'y a pas de consensus concernant la question de savoir s'il vaut mieux enregistrer les mouvements d'un seul œil ou des deux yeux quand le système le permet. *A priori*, les deux yeux exécutent le même mouvement au même moment [15]. Le système utilisé n'ayant qu'une seule caméra, pour filmer les deux yeux, il doit effectuer un zoom arrière. Ce zoom arrière réduit la résolution de l'image, et donc la précision, il n'est pas sûr que l'avantage de filmer les deux yeux compense cette perte de précision (*cf.* Holmqvist et al. 2011, p. 37–38). Un enregistrement monoculaire a donc été préféré.

Le même œil a été enregistré pour tous les participants plutôt que l'œil dominant car les données ainsi obtenues sont plus consistantes entre sujets, les mouvements oculaires sont en effet relativement différents selon que l'œil se déplace vers le nez ou dans l'autre direction (*cf. i.a.* Rayner 1998, p. 373 ; Inhoff et Radach 1998, p. 35–36 ; Holmqvist et al. 2011, p. 24) [16]. L'œil du participant était à environ 55 cm de l'écran d'ordinateur qui présentait les stimuli. 1° du champ de vision couvrait donc environ la largeur de 2,4 caractères au centre de l'écran.

10.5.1.4 Procédure

Une session, comportant le réglage des appareils, la calibration et la tâche de lecture elle-même, durait au maximum une heure. Les participants lisaient d'abord une fiche d'information sur l'expérience et remplissaient un formulaire de consentement. L'expérimentateur expliquait ensuite de nouveau de vive voix les consignes et répondait aux questions le cas échéant.

14. SensoMotoric Instruments, *cf.* manuel *iView X™*, p. 129 *sqq.*

15. Un enregistrement binoculaire est surtout recommandé avec les enfants (ou certains patients). La distance entre la position du regard de l'œil droit et de l'œil gauche est en effet plus large chez les enfants que chez les adultes (*cf.* Holmqvist et al. 2011, p. 59).

16. Les mouvements oculaires enregistrés ont été ceux de l'œil gauche de tous les participants car l'*eye tracker*, pour des raisons qui nous ont échappées, fournissait de meilleures images de l'œil gauche que de l'œil droit. On enregistre plus souvent l'œil droit pour les enregistrements monoculaires car il est l'œil dominant de la majorité de la population. L'œil non-dominant a tendance a effectué plus de micro-saccades pour aligner sa fixation sur celle de l'œil dominant. Cependant, ces micro-saccades de l'œil non-dominant provoquent des micro-fixations qui ne sont pas retenues pour l'analyse (*cf.* 10.5.1.5).

Le participant s'installait ensuite à la table sur laquelle étaient fixés l'écran de l'ordinateur qui contrôlait la présentation des stimuli, ainsi que le système d'*eye tracking*. Le participant posait le menton sur la mentonnière, appuyait le front contre l'appui-tête et réglait la hauteur de la table afin d'être confortablement installé. L'expérimentateur réglait le cadrage et le focus de la caméra et le miroir de l'*eye tracker* afin d'obtenir une image nette de l'œil, de la pupille et du reflet cornéen. Le système d'*eye tracking* était ensuite contrôlé depuis un autre ordinateur dans une pièce attenante.

Suivait une courte phase d'entrainement, le participant lisait cinq phrases similaires aux stimuli dont trois étaient suivis d'une question. Il pouvait refaire l'entrainement s'il le souhaitait et poser des questions. Il avait pour consigne de lire normalement les phrases et de répondre aux questions de compréhension à propos de ces phrases le cas échéant.

Une fois l'entrainement terminé et les consignes de la tâche comprises, on procédait à la calibration, il était alors demandé au participant de ne plus bouger. La calibration était réalisée dans les mêmes conditions de luminosité que la tâche de lecture. Elle était réalisée grâce à 13 points (noirs sur fond blanc) suivis de 4 points de validation. La phase de calibration était répétée jusqu'à ce que la déviation (entre la position du regard enregistrée et la position réelle du regard) à chaque point de validation soit inférieure à 1°, si possible 0,5°.

Il fallait en moyenne 20 à 30 minutes aux participants pour réaliser la tâche de lecture. Cette dernière comportait une pause au milieu pendant laquelle le participant pouvait s'éloigner de l'*eye tracker* et sortir de la pièce dans laquelle il était isolé pendant la tâche. L'expérience reprenait quand le participant le souhaitait, précédée d'une nouvelle phase de calibration.

Chaque stimulus était précédé d'une croix de fixation noire apparaissant à la même position sur l'écran que la première lettre de la première ligne de texte. La croix restait affichée 2 secondes puis disparaissait pour laisser apparaître le texte qui restait affiché jusqu'à ce que le participant appuie sur une des touches de la manette de réponse. Apparaissait alors le cas échéant une question de compréhension portant sur le texte qu'il venait de lire, ou la croix de fixation précédant le texte suivant. Il était demandé aux participants d'essayer de cligner des yeux à la croix de fixation. Le participant répondait aux questions par « oui » ou par « non » grâce à une manette de réponse.

10.5.1.5 Pré-analyses

Les mouvements oculaires ont été détectés grâce à un algorithme basé sur la vitesse (*velocity-based algorithm*, *cf.* 10.3.1) implémenté pour le programme de calcul statistique R [17]. Le progiciel saccades [18] est l'implémentation de l'algorithme de détection des saccades présenté dans Engbert et Kliegl (2003).

Les saccades, dans les algorithmes basés sur la vitesse, sont détectées quand la vitesse du mouvement oculaire dépasse un certain seuil (*cf.* Holmqvist et al. 2011, p. 153–154,

17. R Development Core Team, *cf.* `http://www.r-project.org/`.
18. von der Malsburg, *cf.* `http://www.ling.uni-potsdam.de/malsburg/saccades/`.

167, 186). L'avantage de l'algorithme de Engbert et Kliegl (2003) réside dans le fait que le seuil est calculé à partir des données (*data-driven threshold*, *cf.* aussi von der Malsburg 2009a ; Holmqvist et al. 2011, p. 161, 174) et non *a priori*. L'algorithme de détection utilisé est ainsi efficace pour réduire une partie du bruit. Nous avons calculé le seuil pour chaque participant pour chaque essai. Les mouvements oculaires étant idiosynchrasiques (*cf.* Holmqvist et al. 2011, p. 83–84, 312, 333, 378), le seuil d'accélération est ainsi plus réaliste par rapport à l'accélération réelle de l'œil des participants. Un seuil ainsi déterminé permet également de pallier les effets de fatigue et d'habituation à la tâche notamment (*cf. ibid.*, p. 328–329).

Un certain nombre de fixations très courtes a été enregistré. Ces fixations sont probablement dues à des glissades ou des dérives (*cf.* 10.3.1). La durée minimale des fixations est un débat de longue date en oculométrie et en lecture. Selon les domaines, les chercheurs ou les constructeurs, elle peut varier de 40 à 200 ms. En lecture, la durée minimale est souvent comprise entre 40–50 ms et 70–100 ms (*cf. i.a.* Inhoff et Radach 1998, p. 34–35 ; Holmqvist et al. 2011, p. 154–157). Le plus souvent, les fixations express ne sont pas gardées pour l'analyse, mais certains les considèrent (*cf.* Holmqvist et al. 2011, p. 157, 380). On assigne ainsi parfois la glissade à la fixation ou à la saccade (*cf. ibid.*, p. 183).

En admettant que ces fixations express soient des glissades [19], il n'est en effet pas certain qu'elles ne soient qu'un simple mouvement de correction de la position du regard (*ibid.*, p. 183). Les glissades, termineraient – quasi aucune saccade ne commence par une glissade – 20–40 % des saccades (*ibid.*, p. 165). Inhoff et Radach (1998, p. 32) rapportent quand à eux 5–15 % de ce que l'on imagine être des glissades. Les taux dépendent évidemment des conditions d'enregistrement des données, du système d'*eye tracking* et de l'algorithme de détection des mouvements oculaires utilisés. Les glissades peuvent être un ré-alignement du regard sur la cible désirée quand celui-ci a dérivé, ou un bref « flash », si l'on pense à la lecture, sur les lettres, voire le mot, suivant(es) (*ibid.*). Elles peuvent sans doute avoir encore d'autres fonctions qu'il reste à déterminer.

Pickering et Frisson (2001, p. 562) ont exclu de leurs analyses, selon une procédure utilisée par leurs prédécesseurs avec le même système d'*eye tracking* (*cf. i.a.* Rayner 1998, p. 374), les fixations de moins de 80 ms qui ne se trouvaient pas à proximité (dans l'espace d'un caractère) d'une plus longue fixation. On imagine que cette procédure leur permet d'incorporer le temps d'une glissade à la fixation la plus proche (*cf. ibid.*, p. 374). Certains pensent en effet que la glissade doit être assignée à la fixation, le traitement ne commençant pas à la fixation mais dès la glissade qui peut terminer la saccade. Cependant le mouvement de la glissade altérant l'image rétinienne, un traitement fin de l'information visuelle demeure improbable (*cf.* Holmqvist et al. 2011, p. 380). De plus, si elle n'est qu'un dépassement non-intentionnel de la cible, il n'est pas justifié de l'ajouter au temps de fixation.

19. Les glissades, les micro-saccades et d'autres événements ont des caractéristiques de durée, d'amplitude ou de vitesse similaires aux fixations ou aux saccades qui rend difficile leur identification précise. De plus, ils ne sont parfois pas distingués les uns des autres dans les études (Holmqvist et al. 2011, p. 184).

Le rôle dans le traitement cognitif de l'information des glissades est très controversé, il n'est pas certain que, pour dire les choses simplement, l'œil puisse voir quoique ce soit durant ces glissades, et donc qu'un processus d'extraction d'information puisse avoir lieu (*cf. ibid.*, p. 183, 380). Si l'on considère qu'aucun réel traitement de l'information visuelle ne peut s'effectuer durant ces glissades, elles peuvent produire, si l'œil a « glissé » d'un mot à un autre, ce qui est plus ou moins probable selon la présentation du texte, une glissade ayant une amplitude de 0,5 à 2°, des temps de première fixation ou de première lecture d'un mot extrêmement brefs, *i.e.* des temps de première lecture dans ce cas plus que suspectes, et des régressions d'un mot au précédent également douteuses. Nous avons décidé de supprimer ces glissades de nos données pour l'analyse.

Les fixations extrêmement longues, *i.e.* de plus de 1000 ms, vraisemblablement dues à des pertes de signal du système (*cf.* Pickering et Frisson 2001, p. 562), ont été supprimées pour l'analyse, elles représentaient 0,033 % des données (N=308 303).

Les glissades durent en moyenne 10 à 40 ms (Holmqvist et al. 2011, p. 23), il a été proposé 24 ms en moyenne en lecture (*ibid.*, p. 183). Les fixations de moins de 50 ms représentent 19,1 % des fixations que nous avons enregistrées (19,9 % des fixations de moins de 1 s (N=308 201)). Les fixations longues (de plus de 500 ms, 7,9 % des fixations de moins de 1 s, la durée moyenne de la fixation d'un mot en lecture est d'environ 200 ms, *cf.* Rayner 1998, p. 373 ; Holmqvist et al. 2011, p. 381) sont idiosyncrasiques, les fixations courtes sont en revanche présentes dans les enregistrements de tous les participants de façon beaucoup plus constante. En observant notre jeu de données, il s'avère que la plupart des fixations de moins de 50 ms a une durée d'environ 10 ms (*cf.* figure E.1 en annexe E).

La limite est bien évidemment relativement arbitraire, mais nous avons décidé, au vu de nos données, d'exclure de l'analyse les fixations de moins de 20 ms. Elles représentent 15,1 % des fixations de moins 1 s.

Ce seuil de 20 ms peut paraître conservateur au regard des limites à 50, 80 ms, voire plus, adoptées par la plupart des chercheurs ou des constructeurs. Cependant, ces derniers motivent rarement leurs critères d'exclusion ni même ne précisent l'algorithme de détection utilisé (Holmqvist et al. 2011, p. 155, 156) [20].

Une seconde question liée aux fixations courtes est celle des clignements d'yeux. Les clignements, qui sont des mouvements de la paupière, et non des mouvements oculaires, peuvent scinder une fixation en deux. Les clignements peuvent bien évidemment également se produire pendant une saccade, ils ont tendance dans ce cas à en allonger la durée (*cf. ibid.*, p. 321).

Un clignement ressemble dans les données à une saccade vers le bas suivi d'une période sans donnée puisque que la paupière recouvre l'œil, suivie d'une saccade vers le haut. Les clignements sont donc *a priori* faciles à détecter (bien qu'il n'y ait pas non plus de consensus dans la littérature sur ce point, *cf. ibid.*, p. 177–178), la difficulté est de savoir ce qu'il convient d'en faire. On ne sait encore s'il convient de fusionner

20. Après discussion avec Titus von der Malsburg, l'auteur de `saccades`, il s'est avéré qu'il s'est également donné ce même seuil de 20 ms. Nos observations, basées sur des données obtenues grâce au même algorithme de détection des saccades, concordent donc.

les périodes précédant et suivant le clignement en une fixation, ajouter dans ce cas à la durée de la fixation la durée du clignement, ignorer le temps de clignement, voire ignorer les fixations qui l'entourent. La solution la plus simple est bien sûr de les éviter, en demandant aux participants de cligner des yeux entre les essais, mais des clignements demeurent toujours.

Si tout texte ou autre stimulus visuel est bien évidemment non visible quand la paupière recouvre l'œil, et si l'œil est *quasi* aveugle durant tout le temps d'un clignement, il est moins évident de déterminer si tout traitement cognitif s'interrompt pour autant (*cf. i.a.* Inhoff et Radach 1998, p. 34). Une étude récente (Nakano et al. 2013) a néanmoins montré que l'attention se relâche durant les clignements, il est donc possible que le traitement cognitif soit également quelque peu suspendu.

La plupart des algorithmes commercialisés ont un système de détection des clignements, et certains manuels recommandent d'éliminer toute fixation de moins de 120 ms précédant ou suivant un clignement car elle peut être artificielle ou corrompue par ce dernier (Holmqvist et al. 2011, p. 176). Le problème des clignements se pose surtout pour les études sans régions d'intérêts précises qui ont besoin d'éliminer les fausses fixations qui pourraient être détectées entre deux pseudo-saccades dues au mouvement de la paupière.

Une fois les fixations artificielles repérées et éliminées, la recommandation d'éliminer toute fixation de moins de 120 ms précédant ou suivant un clignement est discutable. Si un clignement scinde une fixation sur un mot en deux fixations, l'une de 100 ms et l'autre de 150 ms, seule la seconde fixation sera retenue comme fixation sur le mot, fixation considérablement réduite par rapport à la fixation réelle. Si deux fixations de 100 ms sont enregistrées sur un même mot par exemple, mais sont en réalité une seule fixation scindée en deux par un clignement, il paraît aberrant d'éliminer ces deux fixations, sans le clignement, la fixation d'environ 200 ms se qualifierait sans ambiguïté comme fixation, et si l'on élimine ces fixations précédant et suivant le clignement, le mot est considéré comme non fixé.

Dans notre étude, toute fixation en dehors du texte – *a priori* un artefact dû à un clignement si le participant ne regardait pas volontairement une zone hors du texte – est de toute façon éliminée. Un nettoyage trop drastique des données ne nous semble pas motivé pour les raisons exposées *supra*, il peut conduire à une perte de données plus ou moins importante, sans pour autant fournir un jeu de données plus fiable.

En conclusion, étant donné ces différentes remarques sur les fixations courtes, et étant donné que notre étude comporte des régions d'intérêt précises, nous avons opté pour la solution conservatrice de ne rejeter que les fixations de moins de 20 ms durant lesquelles toute extraction d'information semble improbable.

Les données de 12 participants n'ont pas été gardées pour les analyses, certaines parties (avant ou après la pause) ont également dû être ignorées, ou simplement les données de certains essais. Ou la précision de l'enregistrement de la position du regard était insuffisante, ou les participants avait bougé, compromettant la précision, précision nécessaire pour l'analyse, une trop grande déviation pouvant enregistrer une fixation sur

un mot alors que le mot précédant ou suivant était en réalité fixé [21].

Pour l'analyse, les phrases ont été divisées en régions d'intérêt, comme en (5) par exemple :

(5) Il a été prouvé que le culte de Déméter à Rome était un culte dépouillé, sans fioritures :|on|devait|simplement|orner|la statue du temple|de couronnes de fleurs selon la coutume.

Le détail des régions examinées selon le type de verbe (modal, ambigu, polysémique ou univoque) figure dans les sections suivantes (respectivement 10.5.2.1, 10.5.2.2, 10.5.2.3 et 10.5.2.4).

Quelque soit le type de verbe, la région 1, la première ligne de texte (*cf.* tableau 10.3), contient le contexte (favorable au sens du verbe ou neutre, favorable en (5)), la région 2 contient le pronom sujet du verbe (toujours *il* ou *on*), la région 3 contient le verbe même (de 6 ou 7 caractères) et la région 4 (toujours 10 caractères) est une région intermédiaire entre le verbe et son complément contenant un adverbe ou une expression qui n'apporte que des informations circonstancielles. Les temps de fixation et le nombre de saccades régressives sont examinées à partir de la région 3.

Les mesures (FPRT, RBRC, RRT et TFT) ont été calculées à l'aide du progiciel `em` [22] implémenté pour R. Le FPRT (*first pass reading time*) ou temps de première lecture, est la somme de toutes les fixations sur une position (mot ou groupe de mots selon la région d'intérêt) avant qu'une autre position ne soit fixée. Le FPRT est donc la somme de toutes

21. Un taux de rejet de 25 % peut paraître énorme, cependant, il n'est pas rare dans les études avec régions d'intérêt précises et relativement petites comme en lecture et quand on cherche à obtenir des données à peu près naturelles (*cf.* par exemple Kliegl, Risse et Laubrock 2007 ; Demberg et Keller 2008). L'utilisation d'un mors (*bite bar*) aurait supprimé la plupart des mouvements de la tête des participants, mais son utilisation peut être inconfortable et intimidante pour le participant et peut compromettre sévèrement la spontanéité des données obtenues (*cf. i.a.* Richardson, Dale et Spivey 2007, p. 333–334).

La précision d'enregistrement de la position du regard et la calibration du système, hormis la précision du système même et l'immobilité de la tête, dépend aussi de divers facteurs Le port de lentilles, lunettes, la physiologie de l'œil, la couleur même de l'iris, peuvent en effet l'altérer (*cf. i.a.* Holmqvist et al. 2011, p. 42–43), et l'on compte en général de toute façon, avec à peu près l'ensemble des systèmes d'*eye tracking*, un taux de rejet dû à une précision insuffisante de 5-10 % (Richardson, Dale et Spivey 2007, p. 338) à plus de 20 % (Holmqvist et al. 2011, p. 141). Il n'est pas évident de ne recruter que des participants avec vue correcte sans lentilles, sans lunettes, qui n'ont pas l'iris trop clair, qui n'ont pas la paupière un peu tombante, qui ont les yeux absolument reposés et bien ouverts, *etc.*

Une phase de calibration encore plus contraignante, voire une re-calibration partielle à chaque essai, aurait évité un partie du manque de précision, cependant les phases de calibration peuvent être extrêmement fastidieuses ; il nous paraissait peu probable qu'un participant puisse encore exécuter la tâche de lecture spontanément et même correctement après avoir passé 10 minutes à regarder des points apparaissant à divers endroits de l'écran pour la calibration ou en exécutant une phase de re-calibration partielle toutes les quelques phrases.

Finalement, utilisant des modèles mixtes pour l'analyse des données (*cf. infra*) qui sont robustes aux jeux de données moins équilibrés par rapport aux analyses par sujets et par items (F_1, F_2) standards, notre stratégie a été d'épargner le participant quitte à perdre quelques données afin d'obtenir des données plus spontanées.

22. Logacev et Vasishth.

les fixations sur une position avant une saccade vers la droite ou la gauche de cette position. Le TFT (*total fixation time*) ou temps de fixation ou lecture total, est la somme de toutes les fixations sur une position. Le RRT (*rereading time*) ou temps de relecture, et la somme de toutes les fixations sur une position qui ont lieu après une fixation sur cette position et une fixation suivante à droite de cette position. Enfin, le RBRC (*right bounded regression count*), est le compte des saccades régressives depuis une position quand, après la première fixation sur cette position, aucune autre position à droite n'a été fixée. Le RBRC est donc le nombre de saccades régressives exécutées depuis un mot par exemple avant que tout mot suivant ne soit fixé.

Pour l'analyse, le verbe a été inclus comme prédicteur fixe des temps de fixation ou du nombre de régressions étant donné que la variable n'a que deux niveaux par type de verbe et qu'elle est répétée dans la condition `contexte`, et dans la condition `sens` le cas échéant (dans la condition `verbes univoques`, il n'y a évidemment pas de variable `sens` ; dans la condition `verbe ambigu`, la variable `sens` n'a pas pu être prise en compte car *parer* est polarisé tandis que *voler* ne l'est pas (*cf.* 10.4.3.2).

De plus, les verbes choisis ont des fréquences différentes. Par exemple les deux verbes modaux sont des verbes très fréquents en français, mais *pouvoir* est plus fréquent que *devoir* (*cf.* tableau 10.6), on peut donc s'attendre à un effet général de fréquence. Toutefois, ce sont principalement les interactions potentielles du facteur `verbe` avec les autres variables manipulées qui nous intéressent. Comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, il est possible que *devoir* et *pouvoir* ne soient pas tous deux représentés en mémoire et traités exactement de la même manière. Dans le même ordre d'idée, les verbes des conditions `verbe ambigu` et `verbe polysémique` ont été sélectionnés *a priori* selon l'intuition linguistique et les dictionnaires (*cf.* 10.4.3), cependant, l'intuition des locuteurs ou les classifications des lexicographes ne reflètent pas toujours les réalités psychologiques.

Finalement, bien qu'une différence d'un seul caractère ne doit pas *a priori* avoir beaucoup de conséquence sur les temps de lecture, l'occurrence de *devoir* ou de *voir* compte 6 caractères tandis que l'occurrence de *pouvoir* ou de *sentir* en compte 7, ce qui pourrait influencer les temps de fixation dans la région du verbe (région 3). Dans les conditions `verbe modal` et `verbe polysémique`, dans cette région, les analyses des temps de lecture ont donc été systématiquement réalisées en millisecondes et en millisecondes par caractère (ms/car), et les résultats des deux analyses comparés (*cf.* RAYNER, SERENO et al. 1989 ; FRAZIER et RAYNER 1990 ; PICKERING et FRISSON 2001). Nous avons procédé de même dans la région 5 des phrases contenant un verbe polysémique (*cf.* 10.5.2.3) et dans la dernière région des phrases contenant un verbe modal dont la longueur diffère de plus d'un caractère (*cf.* 10.5.2.1). Dans les conditions `verbe ambigu` et `verbe univoque`, les régions d'intérêt ont toujours la même longueur.

Des modèles de régression mixtes ont été réalisés à l'aide du programme de calcul statistique R (*cf.* BAAYEN 2008 ; BAAYEN, DAVIDSON et BATES 2008 ; BAAYEN et MILIN 2010, et section 8.5.2) afin d'analyser la structure des temps de fixation ou des comptes de régressions. Les modèles mixtes permettent en effet de tester si les facteurs `contexte`, `sens` ou `verbe` constituent des prédicteurs fixes des temps de fixation ou du nombre de

régressions tout en contrôlant les effets aléatoires des participants et des phrases. De plus, ils permettent des ajustements aléatoires de la variable participant sur la pente des effets fixes, tous les locuteurs ne sont en effet pas tous sensibles au même degré aux propriétés des items. Les pentes aléatoires permettent d'éviter et les erreurs de type I (faux positif) et les erreurs de type II (faux négatif, *cf.* note 16 dans le chapitre 8) (Baayen 2008 ; Baayen, Davidson et Bates 2008) [23].

Des modèles de régression linéaire ont été utilisés pour analyser la structure des temps de fixation, et des modèles de régression logistique ont été utilisés pour analyser la structure des comptes de saccades régressives. Les temps de fixation constituent en effet des variables dépendantes continues (ayant des valeurs distribuées autour de la moyenne) pour lesquelles la régression linéaire est appropriée, tandis que les comptes de saccades régressives constituent une variable non continue pour laquelle la régression logistique est appropriée.

Quand les participants n'ont effectué que 0 ou 1 saccade régressive depuis une région d'intérêt, ont été réalisés des modèles de régression binomiale comme la variable dépendante n'a que deux options possibles (présence ou absence d'une saccade régressive), ce qui permet d'analyser la probabilité d'une saccade régressive. Quand les participants ont effectué plus d'une saccade régressive au maximum, ont été réalisés des modèles de régression dite de poisson qui conviennent aux comptes. Quand la région d'intérêt ne contient qu'un seul mot, plus d'une régression ou 2 est rare, mais le nombre de régressions peut augmenter quand la région contient plusieurs mots.

Nous suivons toujours la même procédure : un premier modèle mixte est implémenté de façon à tenir compte des ajustements aléatoires des variables participants et phrases sur l'ordonnée à l'origine (l'*intercept*) et des ajustements aléatoires de la variable participant sur la pente des effets fixes. Des tests de maximum de vraisemblance sont ensuite réalisés afin de sélectionner le modèle le plus approprié en ce qui concerne la partie aléatoire. De tels tests sont également réalisés pour tester la justification de l'inclusion d'un prédicteur fixe ou d'une interaction dans le modèle (pour les détails de la procédure, *cf.* Bates 2005 ; Baayen 2008 ; Baayen, Davidson et Bates 2008).

Les valeurs de p (*cf.* note 16 dans le chapitre 8) sont estimées en s'appuyant sur la méthode d'échantillonnage à partir de chaines de Markov de type Monte Carlo (grâce à la fonction pvals.fnc du package languageR, Baayen 2011) quand le modèle de régression linéaire n'inclut pas de pentes aléatoires (*cf.* Baayen 2008 ; Baayen, Davidson et Bates 2008). Dans ce dernier cas, les valeurs de p sont calculées selon la méthode suggérée par Baayen (2008, p. 269–270) en considérant comme degrés de liberté le nombre d'observations (N) soustrait du nombre de paramètres fixes (ce que pvals.fnc fait aussi, *cf.* Baayen, Davidson et Bates 2008). Dans le cas des modèles de régression de poisson mixtes incluant ou non des pentes aléatoires, les valeurs de p sont fournies par

23. Pour l'analyse des résultats de l'expérience de raisonnement modal (*cf.* chapitre 8) dans laquelle les pentes aléatoires n'étaient pas nécessaires, les modèles mixtes ne servaient qu'à nous épargner des analyses plus longues par sujets et par items, le jeu de données étant parfaitement équilibré et les données manquantes rares. Dans cette expérience d'*eye tracking*, les modèles mixtes, plus robustes aux données non équilibrées ou manquantes trouvent tout leur sens.

la fonction lmer du package lme4[24] (*cf.* Bates 2010).

Les temps de fixation, comme les temps de réaction en général, ont rarement une distribution normale, *i.e.* des valeurs symétriquement distribuées autour de la moyenne avec de moins en moins de valeurs plus on s'éloigne de cette dernière (*cf. i.a.* Holmqvist et al. 2011, p. 89). Les modèles de régression linéaire testant la nullité d'un coefficient grâce au test paramétrique de Student (*cf.* note du tableau 10.5), on assume une distribution normale des valeurs. Cependant, si l'on supprime par exemple toutes les valeurs inférieures ou supérieures à 2 ou 3 écart-types de la moyenne, on peut perdre une partie de la variance qui est due aux facteurs. Différentes stratégies sont adoptées dans les études (*cf.* Baayen 2008 ; Holmqvist et al. 2011, p. 88–91). Pour notre part, nous avons gardé toutes les fixations non aberrantes, *i.e.* de plus de 20 ms et de moins de 1 s, et vérifié à chaque analyse que le modèle obtenu n'était pas dû à des valeurs extrêmes (*cf.* Baayen 2008, p. 279–280), les résultats sont d'ailleurs présentés sans ces valeurs extrêmes.

La distribution des temps de fixation a été inspectée pour chaque mesure dans chaque région d'intérêt et testée grâce à la fonction boxcox (package R MASS) afin de déterminer si une transformation des données était souhaitable et quelle transformation appliquer le cas échéant. A été appliquée systématiquement une transformation logarithmique (logarithme népérien ou naturel), les estimations (β) des modèles de régression dans les sections suivantes ne sont donc pas des temps de fixations en ms moyens mais les logarithmes moyens.

10.5.2 Résultats

Dans les sections suivantes, sont examinés l'effet du contexte, et du sens le cas échéant, dans les quatre conditions `type de verbe` (`verbe modal` section 10.5.2.1, `verbe ambigu` section 10.5.2.2, `verbe polysémique` section 10.5.2.3, `verbe univoque` section 10.5.2.4). La section 10.5.2.1 examine ainsi les heuristiques impliquées dans la résolution du sens des verbes modaux et les sections suivantes permettent d'obtenir des références pour l'interprétation des résultats obtenus avec les verbes modaux.

10.5.2.1 Verbes modaux

Sont examinés ici l'effet du contexte précédant le verbe modal (`favorable` ou `neutre`), l'effet du sens (`radical` ou `épistémique`) et l'effet du verbe modal même (***`devoir`*** ou ***`pouvoir`***), ainsi que les interactions (d'ordre deux ou d'ordre trois) potentielles entre les différents facteurs, sur les temps de première lecture (FPRT), le nombre de saccades régressives (RBRC), les temps de relecture (RRT) et les temps totaux de lecture (TFT) dans la région du verbe modal (région 3), dans la région intermédiaire (désormais RI) entre le verbe modal et le verbe infinitif (région 4), dans la région du verbe infinitif (région 5), dans la région du complément ambigu (région 6) et dans la dernière région (région 7) qui contient le matériel désambiguïsant dans la condition `contexte précédent neutre`.

24. Bates, Maechler et Bolker (2012).

On trouve, ci-dessous, un exemple des stimuli contenant des verbes modaux, avec la condition `contexte précédent neutre` – `sens radical` en (6-a.), la condition `contexte précédent neutre` – `sens épistémique` en (6-b.), la condition `contexte précédent favorable` – `sens radical` en (6-c.), et la condition `contexte précédent favorable` – `sens épistémique` en (6-d.) :

(6) a. Kenneth a étudié pendant deux ou trois ans à Cambridge au début des années quatre-vingt|il|devait|à l'époque|loger|à Churchill College|, il n'avait pas le choix.
b. Kenneth a étudié pendant deux ou trois ans à Cambridge au début des années quatre-vingt,|il|devait|à l'époque|loger|à Churchill College|j'imagine, puisque c'était son college.
c. John voulait son appartement à lui quand il était étudiant, mais ce n'était pas possible,|il|devait|à l'époque|loger|à Churchill College|, il n'avait pas le choix.
d. Non, John Smith ne m'a jamais précisé où il habitait à Cambridge quand il était étudiant,|il|devait|à l'époque|loger|à Churchill College|j'imagine, puisque c'était son college.

Nous avons essayé de garder le même contexte neutre d'une condition `sens` à l'autre comme ci-dessus mais cela n'a pas toujours été possible. Les régions 3, 4 et 5 contiennent les mêmes mots quel que soit le contexte ou le sens. La dernière région est différente selon le sens. La liste complète des stimuli contenant des verbes modaux trouve dans l'annexe D.1.

La région 3 qui contient le verbe modal, selon le modal, compte 6 (*devait*) ou 7 caractères (*pouvait*), des analyses supplémentaires sur les temps de lecture (FPRT, RRT et TFT) en millisecondes par caractère (ms/car) ont donc été effectuées.

La région 4 (la RI) a toujours la largeur de 10 caractères (compte 10 caractères quand il s'agit d'un adverbe ou 9 caractères et un espace quand il s'agit d'une expression comme en (6)). Nous avons essayé d'utiliser le plus souvent les mêmes expressions d'une condition `verbe modal` à l'autre, mais cela n'a été possible que dans 5 cas sur 10 (*cf.* discussion *infra*). La région 5 correspond au verbe infinitif qui compte toujours 5 caractères, cependant seuls 4 verbes infinitifs ont pu être répétés d'une condition `verbe modal` à l'autre. La région 6 (toujours 19 caractères de largeur) contient le complément nominal, identique dans 3 phrases sur dix d'une condition `verbe modal` à l'autre.

La région 7 contient les derniers mots de la phrase qui désambiguïsent le sens, elle varie donc selon le sens. La longueur de cette dernière région variant de 26 à 44 caractères (moyenne : 38,9), les temps de lecture ont été transformés en ms/car. Ont cependant été systématiquement réalisées également les analyses des temps de fixation en millisecondes (ms), et les résultats des deux analyses comparés.

Les temps de fixation moyens et les taux de régressions moyens dans les différentes régions d'intérêt selon le contexte, le sens et le verbe figurent dans le tableau 10.7.

TABLEAU 10.7 – Temps de première lecture (FPRT), de lecture (TFT), de relecture (RRT) moyens et taux de régressions (RBRC) moyens dans les différentes régions d'intérêt des phrases contenant les verbes modaux selon le contexte et le sens, et moyennes par verbe modal [25].

	Condition							
	F – R		F – E		N – R		N – E	
Variable	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET
Région 3 (verbe modal)								
FPRT (ms)	272,5	155,1	255,8	157,9	267,6	152	246,1	126
devoir	260,4	141,4	273	174,5	281,5	170,3	243,5	122,3
pouvoir	283,1	166,4	238,4	138	253,9	131,3	248,6	130
RBRC (%)	9,9	30	14,6	35,4	15,7	38,2	17,4	41,2
devoir	8,2	27,7	12	32,8	15,8	36,7	16,5	43,6
pouvoir	11,5	32,2	17,3	38	15,6	40	18,3	38,9
RRT (ms)	398,7	310,6	426,5	309,7	396,5	290,1	462,9	366,3
devoir	444,7	346,5	429,8	322,8	362,8	240	485,4	406,4
pouvoir	375,8	293	423,2	300,9	419	320	445,9	336,3
TFT (ms)	435,2	331	451,6	333,9	456,4	323,4	498,1	388,7
devoir	389,3	332	466,4	355,7	420,6	277,9	476,7	401,9
pouvoir	475,8	326,9	436,6	311,8	491,8	361,2	518,4	377,1
Région 4 (intermédiaire)								
FPRT (ms)	218,1	138,1	227,4	135,2	208,1	118,1	222,1	151,3
devoir	207,5	132,7	211,1	114,4	196,8	116,6	204,3	146
pouvoir	227,9	143,1	244,1	152,6	218,6	119,4	238,9	155,2
RBRC (%)	57	65,8	44,5	55,7	49,7	58,6	51,6	64,3
devoir	54,8	60,2	45,8	54,8	53,9	59,9	58,2	67,2

25. F – R = `contexte précédent favorable` – `sens radical`, F – E = `contexte précédent favorable` – `sens épistémique`, N – R = `contexte précédent neutre` – `sens radical`, N – E = `contexte précédent neutre` – `sens épistémique`.

Tableau 10.7 – (suite)

	F – R		F – E		N – R		N – E	
Variable	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET
pouvoir	59	71,1	43,2	56,9	45,5	57,5	45,1	61,2
RRT (ms)	421	313,5	429,3	347,5	444,2	358,1	439	380
devoir	427,7	393,3	445,2	373,1	363,9	283,5	401,5	347,7
pouvoir	415,8	240,2	433,5	324,3	518,5	404,1	481,1	412,5
TFT (ms)	465,1	319,7	490,5	367	512,2	372,6	512,9	390,7
devoir	433,2	344,7	471,7	372,6	444,5	315,8	494,8	367,5
pouvoir	494,4	294	509,7	362,5	575,5	410,8	529,9	412,8
Région 5 (infinitif)								
FPRT (ms)	221,6	90,8	223,2	96,8	226,2	90,1	209,1	82,7
devoir	224	92,4	227,1	84,13	236	96,4	208,2	80,3
pouvoir	219,2	89,8	218,9	109,3	215,9	82,5	209,8	85,3
RBRC (%)	11,9	34,5	7,9	33,2	13,7	34,5	13,7	37,9
devoir	8,2	27,7	6	23,9	10,5	30,9	11,4	32
pouvoir	15,4	39,7	9,9	40,6	16,9	37,7	15,9	42,9
RRT (ms)	326,5	237,9	381,1	339,5	322,2	244,6	372,1	316,8
devoir	353,4	300,8	430,4	395,5	370,9	295,1	398,8	391,3
pouvoir	307,7	185,2	325,6	260,1	287,9	199	347,8	232,7
TFT (ms)	345,8	249,4	354,5	295,6	372,2	250,3	371,4	297,6
devoir	336,5	278,8	378,1	340,8	371,9	278,3	382,3	360,2
pouvoir	354,9	218,9	329	236,8	372,5	219,3	361,4	228,2
Région 6 (complément)								
FPRT (ms)	516,4	322,3	506,6	271,6	481,9	285,2	501,9	293
devoir	466,3	260,3	464,1	256,6	444,3	238,8	417,7	254

Tableau 10.7 – (suite)

	F – R		F – E		N – R		N – E	
Variable	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET
pouvoir	563,3	366,6	549,6	281,1	519,1	321,8	583,1	306,3
RBRC (%)	15,2	36,1	17,7	42,8	28,1	50,6	27,3	57
devoir	12,3	33,1	20,5	46,2	21,1	44,2	26,6	63,5
pouvoir	17,9	38,6	14,8	39,1	35,1	55,6	28	50,4
RRT (ms)	735,6	734,8	752,2	689,1	756,2	804,3	658,4	653,4
devoir	818,5	970	770,9	636,3	688,2	1016,1	646,8	665,8
pouvoir	673,3	494,9	730	754,3	809,1	595,3	670,1	647,5
TFT (ms)	891,5	745	931,1	721,6	956,4	793,3	894,5	654,4
devoir	836,3	843,2	934,1	689,7	824,57	900,1	810,7	642,4
pouvoir	943,2	641	928,1	756,7	1086,5	651,7	975,3	659,5
Région 7 (fin de la ligne)								
FPRT (ms/car)	31,1	15,6	31,9	15,4	30,3	15,1	30,1	17,6
devoir	29,4	15,5	33,3	17,3	29,2	14,4	27,9	18
pouvoir	32,7	15,6	30,6	13,2	31,5	15,7	32,2	17,1
RBRC (%)	127,2	111,3	145,1	118,4	147,7	131,3	149,7	123
devoir	130,1	124,4	162,7	123,7	152,6	145,6	158,2	127,7
pouvoir	124,4	98,3	127,2	110,7	142,9	116,3	141,6	118,6
RRT (ms/car)	34	33,8	32,7	26,3	34,4	34,5	38,6	51,5
devoir	37,6	43,9	36,5	27,1	33,3	35,5	42,5	53,8
pouvoir	30,5	20,1	28	24,9	35,3	34	34,4	49,3
TFT (ms/car)	45,9	29,6	46,9	29,9	48,6	31,8	50,7	43,2
devoir	45,9	35,9	51,3	33,4	45	33,1	51,6	45,6
pouvoir	46	22,3	42,3	25,1	52,1	30,3	49,8	41

10.5.2.1.1 Mesures de traitement initial Les effets du contexte ou du sens sur les mesures de traitement initial (FPRT et RBRC) sont très localisés.

Au niveau des FPRT dans la région 3 correspondant au verbe modal, les moyennes (*cf.* tableau 10.7) semblent indiquer que le verbe a été lu plus longuement dans la condition `contexte précédent favorable` par rapport à la condition `contexte précédent neutre`. On peut en effet s'attendre à un processus d'intégration du sens dans un contexte favorable au sens qui ne se produit pas dans un contexte neutre. Ceci explique que les temps de lecture au premier passage d'une région peuvent parfois être plus longs quand le contexte précédent est favorable au sens par rapport à un contexte précédent neutre (*cf.* Frazier et Rayner 1990 ; Pickering et Frisson 2001).

Les moyennes indiquent également que le verbe a été lu plus longuement dans la condition `sens radical` par rapport à la condition `sens épistémique`. Cependant, les moyennes suggèrent encore que, dans la condition `contexte précédent favorable`, dans la condition ***devoir***, les FPRT dans la condition `sens radical` sont réduits par rapport aux FPRT dans la condition `sens épistémique`, tandis que dans la condition ***pouvoir***, se sont les FPRT de la condition `sens épistémique` qui sont réduits par rapport aux FPRT dans la condition `sens radical`.

L'analyse de la structure des FPRT révèle de fait une interaction d'ordre trois marginale (*cf.* tableau 10.8) [26]. La triple interaction suggère comme les moyennes que l'effet du sens pourrait être différent selon le verbe et le contexte.

L'analyse de la structure des FPRT des items de la condition ***pouvoir*** révèle une interaction `sens` × `contexte` non significative mais améliorant le modèle de régression (*cf.* tableau 10.9), tandis que l'analyse des FPRT des items de la condition ***devoir*** ne révèle aucun prédicteur.

Dans la condition ***pouvoir*** – `contexte précédent favorable`, le `sens` constitue un prédicteur significatif des FPRT qui sont réduits quand le verbe a un sens épistémique ($t(153) = -2{,}26$, $p = 0{,}025$) [27]. Dans la condition `contexte précédent neutre`, le `sens` ne constitue pas un prédicteur des FPRT, ce qui est attendu étant donné que le contexte est neutre.

En résumé, dans la région 3 contenant le verbe modal même, l'effet du sens est restreint à la condition ***pouvoir*** – `contexte précédent favorable` dans laquelle la première lecture est en fait facilitée par le sens épistémique, *i.e.* le sens le moins fréquent (*cf.* figure E.2 en annexe E).

Concernant les régressions (RBRC) depuis cette région 3 contenant le verbe modal, comme on peut s'y attendre, les participants ont, en moyenne, effectué plus de saccades régressives quand le contexte précédent est neutre et quand le sens est le moins fréquent (*cf.* tableau 10.7). L'analyse de la structure des RBRC ne révèle cependant aucun facteur

26. Dans l'analyse de la structure des FPRT en ms/car, les résultats sont strictement identiques hormis au niveau du verbe. Dans cette analyse, les FPRT en ms/car sont plus long dans la condition *devoir*, les interactions restent néanmoins les mêmes (*cf.* tableau F.1 en annexe F.1).

27. Effet fixe du sens sur les FPRT du modèle de régression linéaire mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires. Nous notons la valeur t du test de Student avec entre parenthèses le nombre d'observations (N) soustrait du nombre de coefficients du modèle, ici 2, l'intercept (`sens radical`) et `sens épistémique`, et la valeur de p de ce test (*cf.* note du tableau 10.5).

TABLEAU 10.8 – Effets fixes des prédicteurs sur les FPRT en ms (log) dans la région 3 des phrases contenant les verbes modaux du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte et le sens) et les phrases comme effets aléatoires, N=600.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,425 97	0,069 40	78,18	0	
contexte=favorable	−0,085 66	0,064 13	−1,34	0,1807	
sens=radical	0,001 59	0,072 98	0,02	0,9840	
verbe=*devoir*	−0,037 65	0,061 67	−0,61	0,5420	
contexte : sens	0,168 18	0,088 59	1,90	0,0579	.
contexte : verbe	0,176 13	0,087 08	2,02	0,0438	*
sens : verbe	0,079 79	0,089 49	0,89	0,3738	
contexte : sens : verbe	−0,241 03	0,126 59	−1,90	0,0579	.

Note. Ce tableau des coefficients se lit comme le tableau 10.5. La première ligne liste les valeurs concernant l'origine à l'ordonnée (Intercept) qui représente ici les niveaux de référence de tous les facteurs prédicteurs dans le modèle simultanément. En d'autres termes, l'estimation (β) de cet intercept est le log FPRT moyen pour ***pouvoir*** – `sens épistémique` – `contexte précédent neutre` (ajustés selon les effets aléatoires des participants). Les effets du contexte, du verbe et du sens entrant ici dans des interactions, on ne peut se fier aux valeurs des coefficients. Il faut analyser les contrastes et les interactions d'ordre deux le cas échéant au sein des conditions.

TABLEAU 10.9 – Effets fixes des prédicteurs sur les FPRT (log) dans la région 3 des items de la condition ***pouvoir*** du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le sens) et les phrases comme effets aléatoires, N=305.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,346 77	0,063 93	83,63	0	
contexte=neutre	0,080 28	0,063 85	1,26	0,2086	
sens=radical	0,158 01	0,068 84	2,30	0,0221	*
contexte : sens	−0,139 08	0,091 99	−1,51	0,1321	

prédicteur significatif du nombre de régressions ($ps > 0{,}15$).

Dans la région 4 suivante (la RI), les FPRT sont en moyenne plus longs dans la condition `contexte précédent favorable`, dans la condition `sens épistémique` et dans la condition ***pouvoir*** (*cf.* tableau 10.7). Les moyennes individuelles ne suggèrent pas cette fois d'interaction.

L'analyse de la structure des FPRT ne révèle effectivement aucune interaction entre les paramètres. Le verbe et le sens constituent en revanche des prédicteurs, respectivement significatif et marginal, des FPRT (*cf.* tableau 10.10). Les FPRT dans la RI des phrases contenant *pouvoir* sont significativement plus longs. Les résultats suggèrent également un allongement des FPRT dans la condition `sens épistémique`.

TABLEAU 10.10 – Effets fixes des prédicteurs sur les FPRT (log) dans la région 4 (RI) des phrases contenant les verbes modaux du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le sens) et les phrases comme effets aléatoires, N=608.

	Estimation	écart-type	t	*p*	
(Intercept)	5,138 93	0,062 43	82,32	0	
verbe=*pouvoir*	0,114 42	0,037 86	3,02	0,0026	**
contexte=favorable	0,029 06	0,037 73	0,77	0,4415	
sens=épistémique	0,069 98	0,038 55	1,82	0,0692	.

L'analyse de la structure des RBRC depuis la région 4 (RI) ne révèle aucun prédicteur.

Dans la région 5 contenant le verbe infinitif, on ne relève pas non plus de prédicteur des FPRT. En ce qui concerne les RBRC depuis cette région, les participants ont effectué significativement plus de régressions dans la condition `contexte précédent neutre` et dans la condition ***pouvoir***, *cf.* tableau 10.11 :

TABLEAU 10.11 – Effets fixes des prédicteurs sur les RBRC dans la région 5 (infinitif) des phrases contenant les verbes modaux du modèle de régression de poisson mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte) et les phrases comme effets aléatoires, N=596.

	Estimation	écart-type	z	*p*	
(Intercept)	−5,6212	0,6788	−8,282	0	
contexte=neutre	1,1114	0,4750	2,340	0,0193	*
verbe : *pouvoir*	0,7546	0,3841	1,965	0,0495	*

Dans la région 6 du complément du verbe infinitif, seul le verbe constitue un prédicteur des temps de première lecture. Les FPRT sont significativement plus longs dans la condition ***pouvoir*** ($t(619) = 3{,}96$, $p = 0$) [28].

Au niveau des RBRC depuis cette région 6 du complément, les moyennes (*cf.* tableau 10.7) suggèrent que dans la condition `contexte précédent favorable`, le nombre de

28. Effet fixe du verbe sur les FPRT (log) du modèle de régression linéaire mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires.

régressions augmente avec *pouvoir* quand le sens est radical tandis qu'il augmente avec *devoir* quand le sens est épistémique. L'analyse de la structure des RBRC dans la région 6 montre en effet une interaction `contexte` × `verbe`, *cf.* tableau 10.12 :

TABLEAU 10.12 – Effets fixes des prédicteurs sur les RBRC dans la région 6 des phrases contenant les verbes modaux du modèle de régression de poisson mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe et le contexte) et les phrases comme effets aléatoires, N=605.

	Estimation	écart-type	z	p	
(Intercept)	−2,8001	0,3419	−8,190	$2{,}62 \times 10^{-16}$	***
verbe=*pouvoir*	−0,2281	0,3949	−0,578	0,5634	
contexte=neutre	0,5664	0,3535	4,228	$2{,}36 \times 10^{-5}$	***
verbe : contexte	1,0079	0,4692	2,148	0,0317	*

L'analyse de la structure des RBRC dans la condition ***devoir*** (*cf.* tableau 10.13), comme dans la condition ***pouvoir*** (z = 2,646, p = 0,008) [29], montre que le `contexte` est un prédicteur significatif du nombre de régressions : les participants ont effectué significativement plus de saccades régressives dans la condition `contexte précédent neutre`. L'effet du contexte est néanmoins plus prononcé dans la condition ***pouvoir***.

TABLEAU 10.13 – Effets fixes des prédicteurs sur les RBRC dans la région 6 des phrases contenant les verbes modaux dans la condition ***devoir*** du modèle de régression de poisson mixte avec les participants (avec pente aléatoires pour le contexte) et les phrases comme effets aléatoires, N=295.

	Estimation	écart-type	z	p	
(Intercept)	−3,5223	0,5412	−6,508	$7{,}59 \times 10^{-11}$	***
contexte=neutre	1,1077	0,5234	2,116	0,0343	*
sens=épistémique	0,0760	0,4856	0,156	0,8756	

Finalement, dans la dernière région, qui désambiguïse le sens quand le contexte précédant le verbe est neutre, l'analyse de la structure des FPRT, en ms/car comme en ms, ne révèle aucun prédicteur significatif des FPRT [30].

Au niveau des RBRC dans cette dernière région, les participants semblent avoir effectué plus de régressions dans la condition `contexte précédent neutre`, dans la condition `sens épistémique` et dans la condition ***devoir*** (*cf.* tableau 10.7). Néanmoins, seul le verbe constitue un prédicteur des RBRC. Les résultats suggèrent que les participants ont fait plus de régressions dans la condition ***devoir*** (z = 1,713, p = 0,087) [31].

29. Effet fixe du contexte sur les RBRC du modèle de régression de poisson mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires, N=318.

30. L'analyse de la structure des FPRT non transformés en ms/car révèle néanmoins un effet marginal du verbe, les items de la condition ***devoir*** seraient lus relativement plus rapidement ($p < 0{,}08$).

31. Effet fixe du verbe sur les RBRC du modèle de régression de poisson mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires, N=629.

10.5.2.1.2 Mesures de traitement subséquent L'analyse des mesures de traitement non initial (RRT et TFT) révèle un effet du contexte relativement faible et restreint à la dernière région d'intérêt (la fin de la phrase).

Un effet du sens, toutefois restreint à la condition ***devoir***, émerge en revanche sur les TFT dès la région du verbe modal même et dans la RI.

Dans la dernière région, l'effet du sens réapparaît dans la condition ***devoir***, et apparaît inversé dans la condition ***pouvoir*** où ce sont les items de la condition `sens épistémique` (*i.e.* le sens le moins fréquent) dont la (re)lecture est plus rapide.

Les temps de relecture dans la région d'intérêt 3 contenant le verbe modal semblent plus longs dans la condition `sens épistémique` et les moyennes suggèrent une possible interaction `contexte` × `sens` (*cf.* tableau 10.7). Cependant, l'analyse de la structure des RRT dans la région 3 ne révèle aucun prédicteur.

Les temps totaux de lecture dans la région 3 semblent être plus longs dans la condition `contexte précédent neutre` et dans la condition `sens épistémique` (*cf.* tableau 10.7). On s'attend en effet à ce que les temps de lecture globale soient réduits dans le cas d'un contexte favorable au sens et dans le cas du sens le plus fréquent. Les moyennes par verbe suggèrent cependant que dans la condition ***pouvoir***, dans la condition `contexte précédent favorable`, les TFT ne sont pas plus longs dans la condition `sens épistémique` mais plus courts.

L'analyse de la structure des TFT révèle effectivement une interaction `sens` × `verbe` significative, ainsi qu'une interaction d'ordre trois non significative mais justifiée dans le modèle de régression [32], *cf.* tableau 10.14 :

TABLEAU 10.14 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT en ms (log) dans la région 3 des phrases contenant les verbes modaux du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte et le sens) et les phrases comme effets aléatoires, N=604.

	Estimation	écart-type	t	*p*	
(Intercept)	5,7266	0,1092	52,42	0	
contexte=neutre	0,1194	0,1164	1,03	0,3034	
sens=épistémique	0,2181	0,1153	1,89	0,0592	.
verbe=*pouvoir*	0,2213	0,1105	2,00	0,046	*
contexte : sens	−0,1425	0,1602	−0,89	0,3738	
contexte : verbe	−0,1160	0,1559	−0,74	0,4596	
sens : verbe	−0,3430	0,1552	−2,21	0,0275	*
contexte : sens : verbe	0,3596	0,2194	1,64	0,1015	

L'interaction `sens` × `verbe` semble confirmer que les TFT sont plus longs dans la condition `sens épistémique` seulement quand le verbe modal est *devoir*.

Étant donné la triple interaction, on s'attend à une interaction `sens` × `contexte` dans une des deux conditions `verbe`. Cependant, cette interaction n'est significative (ni

32. Dans l'analyse en ms/car, les interactions sont identiques, disparaît néanmoins l'effet du verbe (*cf.* tableau F.2 en annexe F.1).

justifiée dans les modèles de régression) ni dans la condition ***pouvoir*** ($p < 0{,}2$) ni dans la condition ***devoir*** ($p < 0{,}3$).

Le sens constitue en revanche effectivement un prédicteur significatif des temps de lecture dans la condition ***devoir*** dans laquelle les TFT sont significativement plus longs dans la condition `sens épistémique` ($t(292) = 1{,}99$, $p = 0{,}0473$) [33], tandis que le sens ne constitue pas un prédicteur des TFT dans la condition ***pouvoir***. Le contexte ne constitue un prédicteur significatif des TFT ni dans la condition ***devoir*** ($p < 0{,}6$) ni dans la condition ***pouvoir*** ($p = 0{,}2$).

En résumé, dans la région du verbe modal même, le contexte n'a pas d'effet significatif sur les temps totaux de lecture, et l'effet du sens est restreint à la condition ***devoir*** dans laquelle les temps de lecture sont réduits quand le sens est le plus familier, *i.e.* radical (*cf.* figure E.3 en annexe E).

Dans la région intermédiaire entre le verbe modal et l'infinitif (région 4), seul le verbe constitue un prédicteur des RRT, ni le sens ni le contexte ne sont prédicteurs. Les RI ont été relues significativement moins longuement dans la condition ***devoir*** ($t(385) = -2{,}03$, $p = 0{,}043$) [34].

Au niveau des temps totaux de lecture dans cette RI, les moyennes suggèrent une interaction `sens` × `verbe` (*cf.* tableau 10.7) que suggère également l'analyse de la structure des TFT (*cf.* tableau 10.15). L'effet du sens épistémique semble restreint à la condition ***devoir***.

TABLEAU 10.15 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT (log) dans la région 4 des phrases contenant les verbes modaux du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte et le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=610.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,833 36	0,090 54	64,43	0	
contexte=neutre	0,071 25	0,054 47	1,31	0,1907	
sens=épistémique	0,123 52	0,072 23	1,71	0,0878	.
verbe=*pouvoir*	0,229 34	0,073 07	3,14	0,0018	**
sens : verbe	−0,176 75	0,099 23	−1,78	0,0756	.

Le sens constitue en effet un prédicteur (marginal) des TFT de la condition ***devoir*** dans laquelle les items de la condition `sens épistémique` ont été lus relativement plus longtemps que ceux de la condition `sens radical` ($t(296) = 1{,}79$, $p = 0{,}0745$), tandis que le sens n'est pas prédicteur des TFT de la condition ***pouvoir***.

En résumé, on retrouve donc dans la RI le même effet facilitateur du sens radical restreint à la condition ***devoir***.

Dans la région du verbe infinitif (région 5), aucun facteur ne constitue de prédicteur significatif ni des RRT ($ps > 0{,}24$) ni des TFT ($ps > 0{,}13$).

33. Effet fixe du sens sur les TFT (log) du modèle de régression linéaire mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires.

34. Effet fixe du verbe sur les RRT du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires) et les phrases comme effets aléatoires.

Dans la région suivante, le complément du verbe infinitif (région 6), aucun facteur ne constitue de prédicteur significatif des RRT ($ps > 0{,}2$) ; et seul le verbe est prédicteur des TFT. Les items de la condition ***devoir*** ont été lus significativement plus rapidement que les items de la condition ***pouvoir*** ($t(616) = -2{,}71$, $p = 0{,}0069$) [35].

Au niveau de la dernière région (région 7), les RRT semblent plus longs dans la condition `contexte précédent neutre`. Les moyennes suggèrent également une interaction `sens` × `verbe` (*cf.* tableau 10.7).

L'analyse de la structure des RRT dans cette région finale révèle effectivement un effet du `contexte` et une interaction `sens` × `verbe` (*cf.* tableau 10.16) [36]. Un contexte favorable a donc réduit les temps de relecture. Le sens épistémique n'a, *a priori*, réduit les RRT que dans la condition ***pouvoir***.

TABLEAU 10.16 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT en ms/car (log) dans la région 7 des phrases contenant les verbes modaux du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte et le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=299.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	3,060 86	0,129 94	23,555	0	
contexte=neutre	0,172 43	0,083 49	2,065	0,0398	*
sens=épistémique	−0,205 39	0,108 57	−1,892	0,0595	.
verbe=*devoir*	−0,025 75	0,125 04	−0,206	0,8369	
sens : verbe	0,393 99	0,154 23	2,555	0,0111	*

L'analyse de la structure des RRT dans la condition ***pouvoir*** montre de fait un effet significatif du sens : les RRT sont significativement réduits dans la condition `sens épistémique` ($t(150) = -2{,}246$, $p = 0{,}0262$) [37].

L'analyse des RRT dans la condition ***devoir*** montre également un effet significatif du sens, mais les RRT sont cette fois significativement réduits dans la condition `sens radical` (*cf.* tableau 10.17) [38].

En résumé, dans la dernière région d'intérêt, le sens radical facilite la relecture dans la condition ***devoir***, tandis que c'est le sens épistémique qui la facilite dans la condition ***pouvoir*** (*cf.* figure E.4 en annexe E).

Concernant les TFT dans la région 7, les moyennes semblent indiquer qu'ils sont plus longs pour les items de la condition ***devoir*** quand le sens est épistémique, tandis que les TFT de la condition ***pouvoir*** sont plus longs quand le sens est radical, quelque soit le contexte (*cf.* tableau 10.7).

L'analyse de la structure des TFT révèle effectivement une interaction significative

35. Effet fixe du `verbe` sur les TFT dans la région 6 du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires) et les phrases comme effets aléatoires.

36. Les résultats sont similaires dans l'analyse des RRT non transformés, *i.e.* en ms (*cf.* tableau F.3 en annexe F.1)

37. Dans l'analyse des RRT en ms, le contexte n'est pas non plus prédicteur ni justifié dans le modèle, et l'effet du sens apparaît marginal ($t(150) = -1{,}95$, $p = 0{,}0531$).

38. Dans l'analyse des RRT en ms, les résultats sont similaires (*cf.* tableau F.4 en annexe F.1).

TABLEAU 10.17 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT en ms/car (log) dans la région 7 des phrases contenant les verbes modaux de la condition ***devoir*** du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le sens) et les phrases comme effets aléatoires, N=148.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	3,0836	0,1360	22,67	0	
contexte=neutre	0,1394	0,0993	1,403	0,1628	
sens=épistémique	0,2315	0,1033	2,241	0,0265	*

`sens` × `verbe` et un effet non significatif du contexte [39] (*cf.* tableau 10.18) [40].

TABLEAU 10.18 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT en ms/car (log) dans la région 7 des phrases contenant les verbes modaux du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le sens et le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=620.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	3,7472	0,0679	55,15	0	
contexte=neutre	0,0634	0,0390	1,62	0,1057	
sens=épistémique	−0,0846	0,0554	−1,53	0,1265	
verbe=*devoir*	−0,1442	0,0571	−2,53	0,0117	*
sens : verbe	0,2455	0,0785	3,13	0,0018	**

Dans la condition ***devoir***, le sens est prédicteur des TFT qui sont significativement plus longs dans la condition `sens épistémique` (t(303) = 2,52, p = 0,0123) [41]. Le contexte n'est pas prédicteur des TFT dans cette condition [42].

Dans la condition ***pouvoir***, le sens ne constitue pas un prédicteur significatif, néanmoins, un effet marginal du contexte apparaît (*cf.* tableau 10.19, et *cf.* tableau F.5 et note 39 concernant l'effet du contexte.) [43].

Dans la dernière région qui contient le matériel désambiguïsant dans la condition `contexte précédent neutre`, la lecture générale (TFT) est donc facilitée par un contexte favorable dans la condition ***pouvoir***, et par le sens radical dans la condition ***devoir*** (*cf.* figure E.5 en annexe E).

39. Dans le modèle incluant l'interaction `contexte` × `verbe`, le contexte est un prédicteur significatif mais interagissant avec le verbe, l'interaction n'étant cependant pas significative (*cf.* tableau F.5 à l'annexe F.1), et n'améliorant pas significativement le modèle de régression, elle n'a pas été conservée dans le modèle définitif.

40. Dans l'analyse des TFT non transformés, les résultats sont similaires à l'analyse de la structure des TFT en ms/car (*cf.* tableau F.6 en annexe F.1).

41. Effet fixe du `sens` sur les TFT en ms/car du modèle de régression linéaire mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires.

42. Dans l'analyse de la structure des TFT non transformés, les résultats sont similaires, seul le sens est prédicteur des log TFT en ms (t(302) = 2,08, p = 0,0383).

43. Dans l'analyse de la structure des TFT en ms (log), le sens n'est ni prédicteur ni justifié dans le modèle, et l'effet du contexte est encore plus marginal (t(313) = 1,78, p = 0,0752).

TABLEAU 10.19 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT en ms/car (log) dans la région 7 des phrases contenant les verbes modaux de la condition ***pouvoir*** du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le sens) et les phrases comme effets aléatoires, N=314.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	3,711 04	0,071 72	51,75	0	
sens=épistémique	−0,066 36	0,056 94	−1,17	0,2428	
contexte=neutre	0,107 52	0,056 28	1,91	0,057	.

10.5.2.1.3 Discussion L'effet facilitateur du contexte favorable n'apparaît sur les mesures de traitement initial que sur le nombre de régressions à partir de la région 5 contenant le verbe infinitif. Un effet du sens émerge quand le contexte est favorable au sens, restreint à *pouvoir* dans la région 3 du verbe modal même, où c'est en réalité le sens épistémique, c'est-à-dire le moins fréquent ou familier, qui facilite la première lecture du verbe.

L'effet du contexte favorable est restreint à la dernière région sur les mesures de traitement subséquent. Un effet du sens radical apparaît sur les temps de lecture totaux dans la condition ***devoir*** dans la région du verbe modal même et dans la RI. Dans la dernière région, le sens a un effet opposé selon le verbe modal : le sens radical facilite la relecture dans la condition ***devoir***, tandis que c'est le sens épistémique qui facilite la relecture dans la condition ***pouvoir***. Le sens radical facilite également la lecture générale (TFT) dans la condition ***devoir*** dans la dernière région. Dans cette dernière région, qui désambiguïse le sens dans les contextes neutres, la lecture est facilité par le contexte favorable dans le cas des phrases contenant *pouvoir*. Les principaux résultats obtenus avec les phrases contenant les verbes modaux sont résumés sous forme graphique dans l'annexe E.

D'après les résultats obtenus par PICKERING et FRISSON (2001), si les verbes modaux étaient ambigus, un effet du contexte aurait dû émerger dès la RI sur les temps de première lecture trahissant une compétition entre les sens dans un contexte neutre. On aurait également pu s'attendre à un effet du contexte relativement constant sur toutes les mesures subséquentes dans presque toutes les régions. Un effet du contexte apparaît dans nos données, mais restreint au nombre de régressions et n'émergeant que dans les régions du verbe infinitif et de son complément.

Toutefois, nos résultats ne sont pas exactement comparables à ceux de PICKERING et FRISSON (*ibid.*), dans la section suivante (*cf.* 10.5.2.2), nous examinons donc l'effet du contexte sur le traitement de verbes que nous avons considéré comme ambigus (*cf.* 10.5.2.2) afin de vérifier que, dans notre expérience, un effet précoce du contexte émerge bien avec des items ambigus.

S'il se confirme que les verbes modaux ne sont pas ambigus, notre hypothèse était que s'ils sont réellement polysémiques, un effet du contexte devrait émerger au niveau du

verbe infinitif ou du complément nominal [44] ; tandis que si leur sémantique est simplement sous-spécifiée, on ne pourrait s'attendre qu'à un allongement des temps de lecture dans la dernière région dans un contexte initial neutre dû à un processus d'intégration du sens dans la phrase.

L'effet du contexte sur les RBRC semble aller dans le sens de la prédiction polysémique. Néanmoins, il reste difficile de se prononcer avant d'avoir examiné l'effet du contexte sur les mesures de lecture dans les autres conditions (`verbe ambigu`, `verbe polysémique` et `verbe univoque`). Si un effet du contexte sur les RBRC est également trouvé notamment avec les verbes univoques dès la région contenant le verbe infinitif complément, l'effet du contexte sur les RBRC avec les verbes modaux ne pourra être considéré comme un signe de leur polysémie.

On notera néanmoins trois résultats intéressants en eux-mêmes obtenus avec les phrases contenant des verbes modaux.

Premièrement, dans un contexte favorable au sens, le verbe modal *pouvoir* est plus facile à traiter à la première lecture quand il occurre dans son sens épistémique que dans son sens radical, et cette différence de traitement liée au sens n'apparaît pas dans les phrases contenant *devoir*. Pour les items ambigus, l'effet de biais du sens secondaire (*subordinate biais effect*, *cf.* Clifton, Staub et Rayner 2007) prédit que dans un contexte favorable, le sens le moins fréquent ou familier est le plus difficile à traiter, et non l'inverse. L'effet du sens épistémique dans un contexte favorable pour *pouvoir* ne peut donc premièrement pas trahir une ambiguïté sémantique, mais de plus surpasse tout effet de fréquence relative. Le sens épistémique de *pouvoir* est donc vraisemblablement plus facile à traiter que le sens radical.

Si le sens épistémique a un effet de facilitation sur les FPRT censés refléter l'accès au lexique, soit *pouvoir* est ambigu et le sens épistémique est en réalité le sens le plus fréquent ou familier, soit *pouvoir* n'est pas ambigu et dans le cas du sens radical, un autre processus, en addition du processus d'activation lexicale, a dû se produire à ce moment-là. Étant donné que le sens épistémique n'est pas le sens le plus fréquent ou familier, ni même le sens le plus proche du sens de *pouvoir* substantif ou *pouvoir* verbe plein, la première hypothèse doit être écartée. Nous faisons donc l'hypothèse que dans le cas des occurrences radicales, dans un contexte favorable, un processus quelconque d'enrichissement du sens a dû se produire qui ne se produit pas dans la même condition quand l'occurrence est épistémique.

Le deuxième résultat intéressant en lui-même est que le sens radical facilite la lecture (TFT) dans la région du verbe modal même comme dans la RI suivante seulement quand le verbe modal est *devoir*. Le sens familier facilite donc le traitement en général (le TFT constitue en effet une mesure de traitement général plutôt qu'une mesure de traitement non-initial, *cf.* 10.3.2, il ne reflète d'ailleurs ici pas plus les FPRT que les RRT puisque l'effet n'émerge pas sur ces deux mesures) des phrases contenant *devoir* mais non des phrases

44. S'il est vrai que la résolution du sens des verbes n'est pas immédiate (Pickering et Frisson 2001), pour des verbes qui reçoivent d'abord comme complément un autre verbe, on peut s'attendre à un certain délai dans le processus de résolution, dans notre expérience, au mieux au niveau du verbe infinitif, et peut-être plus probablement au niveau du complément de ce verbe infinitif.

contenant *pouvoir*. Le paragraphe précédent explique au moins en partie pourquoi on ne trouve pas d'effet du sens le plus fréquent ou familier avec *pouvoir*. En ce qui concerne *devoir*, l'effet du sens familier va dans le sens de l'hypothèse polysémique (*cf.* 10.4.2).

Le troisième résultat notable confirme les hypothèses que l'on peut tirer des deux précédents. Dans la dernière région d'intérêt qui comporte les derniers mots de la phrase, et qui suit le verbe modal, la RI et le complément nominal du verbe infinitif, le sens épistémique facilite la lecture des items de la condition ***pouvoir*** tandis que c'est le sens radical qui facilite la lecture dans la condition ***devoir***. La familiarité relative des sens semble donc n'influencer que le traitement des phrases contenant *devoir*.

Les régions d'intérêt 4, 5 et 6 (la RI, le verbe infinitif et son complément) ont été en général plus faciles à traiter quand le verbe modal utilisé est *devoir*.

Dans la RI, la première lecture comme la relecture sont facilitées dans la condition ***devoir***. Cette région ne contient cependant les mêmes mots ou expressions d'une condition à l'autre que dans 5 cas sur 10. L'effet de facilitation dans la condition ***devoir*** peut être attribué à la fréquence des mots ou expressions constituant la RI : l'expression *ce jour-là* notamment, répétée dans la condition ***pouvoir***, est moins fréquente que *à l'époque* qui est répétée dans la condition ***devoir*** (7 400 000 occurrences *vs* 424 000 000 occurrences dans Google France) [45].

Dans la région suivante contenant le verbe infinitif régi par le modal, l'effet de facilitation de *devoir* s'explique plus difficilement par la fréquence : les verbes suivant *pouvoir* se trouvent en moyenne être plus fréquents, notamment du fait de la répétition du verbe *faire*. Néanmoins, l'effet n'émerge que sur le nombre de régressions.

Dans la région 6, la fréquence peut expliquer de nouveau l'effet : les expressions utilisées dans la condition ***devoir*** sont en moyenne plus fréquentes (7 290 557 occurrences en moyenne (ET : 17 486 647) *vs* 178 329 (ET : 269 733) occurrences dans Google France). L'effet de facilitation de *devoir*, étant souvent corrélé à la fréquence des items, apparaît donc suspect.

10.5.2.2 Verbes ambigus

Dans cette section, sont examinés l'effet du contexte (`favorable` ou `neutre`) précédant les verbes que nous avons considérés comme ambigus sur les temps de première lecture (FPRT), le nombre de saccades régressives (RBRC), les temps de relecture (RRT) et les temps totaux de lecture (TFT) dans la région du verbe (région 3), dans la région intermédiaire (RI) entre le verbe et son complément (région 4) et dans la région du complément (région 5).

En (7), figure un exemple de stimulus contenant un verbe ambigu, avec en (7-a.), l'énoncé dans la condition `contexte précédent favorable`, et en (7-b.), l'énoncé dans la condition `contexte précédent neutre` :

45. Le moteur de recherche sur internet a dû être utilisé pour déterminer la fréquence des expressions, des études ont en effet montré que la fréquence du mot tête ne reflétait pas forcément la fréquence du syntagme (*cf.* Janssen et Barber 2012). En général, l'estimation de la fréquence d'un mot grâce aux moteurs de recherche est consistante avec les estimations obtenues grâce aux bases de données (*cf.* Blair, Urland et Ma 2002 ; Keller et Lapata 2003).

(7) a. L'un bavardait avec le fermier et l'autre prenait discrètement un sac de pommes de terre,|on|volait|à l'époque|aussi beaucoup de blé|aux fermiers.
b. Oui, c'était le bon vieux temps, j'en garde un excellent souvenir ; et ce n'était pas tout,|on|volait|à l'époque|aussi beaucoup de blé|aux fermiers.

La région 3 contient le verbe d'intérêt (6 caractères), la région 4 la RI (largeur 10 caractères), la région 5 le complément (largeur 21 caractères). La dernière région n'est pas prise en compte dans l'analyse, le sens étant désambiguïsé le cas échéant dans la région précédente.

Est également inclus comme prédicteur fixe potentiel des différentes mesures dans les différentes régions d'intérêt le verbe (*voler* ou *parer*) pour les raisons exposées à la section 10.5.1.5. Nous intéressent cependant particulièrement les potentielles interactions entre le `verbe` et le `contexte`.

L'effet du sens n'est pas testé étant donné que *parer* est polarisé tandis que *voler* ne l'est pas (*cf.* 10.4.3.2). Ceci constitue néanmoins une motivation supplémentaire à l'inclusion du verbe dans les prédicteurs fixes des temps de fixation et du nombre de régressions. En effet, si des interactions `verbe` × `contexte` apparaissent, elles justifieront l'analyse par verbe incluant le sens comme prédicteur des temps de fixation ou du nombre de régressions.

Les temps de fixation moyens et les taux de régressions moyens dans les différentes régions d'intérêt selon le contexte figurent dans le tableau 10.20.

10.5.2.2.1 Mesures de traitement initial Un effet du contexte n'émerge que sur le nombre de régressions.

Dans la région du verbe même (région 3), ni le contexte ni le verbe ne constituent des prédicteurs des FPRT. Depuis cette région, l'analyse suggère que les participants ont effectué moins de régressions quand le contexte est favorable ($z = -1{,}781$, $p = 0{,}0749$) [46].

Dans la région suivante, la RI entre le verbe et son complément, ni le contexte ni le verbe ne constituent des prédicteurs des FPRT.

L'analyse de la structure des RBRC depuis cette région ne révèle comme seul prédicteur que le verbe. Les participants ont effectué significativement moins de régressions dans la condition *voler* ($z = -3{,}067$, $p = 0{,}0022$) [47].

Dans la région 5 contenant le complément nominal, les items ont été lus, en moyenne, plus rapidement au premier passage dans la condition `contexte précédent favorable` (*cf.* tableau 10.20), cependant, l'analyse de la structure des FPRT dans cette région ne révèle aucun prédicteur significatif ($ps < 0{,}3$).

Néanmoins, depuis cette région, les participants ont effectué significativement moins de régressions dans la condition `contexte précédent favorable` et dans la condition *voler* (*cf.* tableau 10.21) [48].

46. Effet fixe du contexte sur les RBRC du modèle de régression de poisson mixte avec les participants (avec pentes aléatoires) et les phrases comme effets aléatoires, N=599.

47. Effet fixe du `verbe` sur les RBRC du modèle de régression de poisson mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires, N=622.

48. On retrouve les mêmes prédicteurs des RBRC (*cf.* tableau F.7 en annexe F.2) dans la région suivante

Tableau 10.20 – Temps de première lecture (FPRT), de lecture (TFT), de relecture (RRT) moyens des différentes régions d'intérêt, et taux de régressions moyens (RBRC) depuis ces régions, des phrases contenant des verbes ambigus selon le contexte précédant le verbe.

	Condition			
	F		N	
Variable	M	ET	M	ET
Région 3 (verbe)				
FPRT (ms)	260,2	143,5	265,5	141
RBRC (%)	17,5	39,7	17,4	40,4
RRT (ms)	423,2	383	468	383,2
TFT (ms)	519,5	394,9	566,5	415
Région 4 (RI)				
FPRT (ms)	215,1	124,4	217,8	145,3
RBRC (%)	70,4	68,2	66,2	67,2
RRT (ms)	509,5	464,5	561,8	465,2
TFT (ms)	612,8	470,8	701,9	483,9
Région 5 (complément)				
FPRT (ms)	517,2	277	561,2	390,7
RBRC (%)	33,4	55,9	47	67,3
RRT (ms)	815,2	842,7	969,1	869,7
TFT (ms)	1049,4	753,6	1306,4	912,4

Note. F = `contexte précédent favorable` et N = `contexte précédent neutre`.

Tableau 10.21 – Effets fixes des prédicteurs sur les RBRC dans la région 5 des phrases contenant les verbes ambigus du modèle de régression de poisson mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=612.

	Estimation	écart-type	z	p	
(Intercept)	−0,6519	0,1149	−5,671	0	
verbe=*voler*	−0,8354	0,1835	−4,552	$5{,}31 \times 10^{-6}$	***
contexte=favorable	−0,3160	0,1424	−2,219	0,0265	*

10.5.2.2.2 Mesures de traitement subséquent L'effet du contexte émerge dès la région d'intérêt contenant le verbe ambigu sur les mesures de traitement non initial (RRT et TFT).

Dans la région du verbe (région 3), seul le verbe constitue un prédicteur significatif des temps de relecture. Les RRT sont significativement plus longs dans la condition ***parer***, mais ne sont pas significativement plus longs dans la condition `contexte précédent neutre`, *cf.* tableau 10.22 :

TABLEAU 10.22 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT (log) dans la région 3 (le verbe) des phrases contenant les verbes ambigus du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=383.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,547 36	0,071 59	77,48	0	
contexte=neutre	0,105 43	0,065 48	1,61	0,1082	
verbe=*parer*	0,349 98	0,073 16	4,78	$2{,}51 \times 10^{-6}$	***

L'effet du contexte émerge plus nettement dans la région contenant le verbe sur les TFT. La région 3 a été lue significativement plus longuement dans la condition `contexte précédent neutre` et dans la condition ***parer***, *cf.* tableau 10.23 :

TABLEAU 10.23 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT (log) dans la région 3 (le verbe) des phrases contenant les verbes ambigus du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=608.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,900 92	0,072 21	81,71	0	
contexte=neutre	0,094 84	0,040 86	2,32	0,0207	*
verbe=*parer*	0,316 48	0,052 47	6,03	$2{,}85 \times 10^{-9}$	***

Dans la région suivante, la RI (région 4), on retrouve l'effet du contexte et l'effet du verbe sur les RRT et les TFT qui sont significativement plus longs dans la condition `contexte précédent neutre` et dans la condition ***parer*** (*cf.* tableaux 10.24 [49] et 10.25).

Dans la région du complément du verbe (région 5), le contexte et le verbe ne constituent pas des prédicteurs significatifs des RRT (p `contexte` = 0,13 et p `verbe` = 0,12 [50]). En revanche, dans cette région, l'effet du contexte sur les TFT est significatif, ainsi que l'effet du verbe (*cf.* tableau 10.26).

qui est la dernière et comprend les derniers mots de la phrase (*cf.* (7)).

49. Une interaction marginale et faiblement justifiée dans le modèle de régression semble indiquer que dans la RI, un contexte favorable profite surtout aux RRT de la condition ***voler*** (*cf.* tableau F.8 en annexe F.2).

50. Les deux prédicteurs sont significatifs dans le modèle sans pentes aléatoires, *cf.* tableau F.9 en annexe F.2, mais ces dernières améliorant significativement le modèle de régression, nous les avons maintenues dans le modèle définitif.

Tableau 10.24 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT (log) dans la région 4 (RI) des phrases contenant les verbes ambigus du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=502.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,772 28	0,065 31	88,39	0	
contexte=neutre	0,138 30	0,055 34	2,50	0,0127	*
verbe=*parer*	0,282 52	0,064 84	4,36	$1{,}58 \times 10^{-5}$	***

Tableau 10.25 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT (log) dans la région 4 (RI) des phrases contenant les verbes ambigus du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=614.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	6,038 73	0,058 05	104,03	0	
contexte=neutre	0,179 89	0,040 13	4,48	$8{,}91 \times 10^{-6}$	***
verbe=*parer*	0,297 75	0,047 52	6,27	$6{,}83 \times 10^{-10}$	***

Tableau 10.26 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT (log) dans la région 5 (le complément du verbe) des phrases contenant les verbes ambigus du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe et le contexte) et les phrases comme effets aléatoires, N=621.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	6,707 11	0,066 38	101,05	0	
contexte=neutre	0,228 14	0,060 43	3,77	0,0002	***
verbe=*parer*	0,156 66	0,061 86	2,53	0,0117	*

10.5.2.2.3 Discussion PICKERING et FRISSON (2001, *cf.* sections 9.3 et 10.4.2) rapportent un effet précoce du contexte sur les mesures de traitement initial des phrases contenant des verbes ambigus à partir de la région intermédiaire entre le verbe et son complément. Dans notre expérience, l'effet du contexte n'émerge significativement que sur le nombre de régressions (RBRC) dans la région du complément du verbe. L'effet se manifeste beaucoup plus distinctement sur les mesures de traitement subséquent de relecture et de lecture globale (RRT et TFT) dès la région d'intérêt contenant le verbe ambigu même.

On trouve un effet constant, c'est-à-dire émergeant sur presque toutes les mesures dans presque toutes les régions d'intérêt, de facilitation du verbe *voler* par rapport au verbe *parer*. Cet effet du verbe n'interagissant cependant jamais avec le contexte, nous l'attribuons à la fréquence beaucoup plus élevée de *voler* en français par rapport à *parer* (*cf.* tableau 10.6). Une analyse par verbe n'est pas justifiée.

Un effet du contexte sur les RBRC à partir de la région suivant la RI émerge également dans les phrases contenant les verbes modaux (*cf.* 10.5.2.1). Cependant, l'effet du contexte est absent des mesures de traitement non-initial dans la condition `verbe modal` jusqu'aux derniers mots de la phrase. Dans notre expérience, si les verbes modaux étaient ambigus, nous aurions probablement dû voir émerger un effet du contexte sur les RRT et les TFT dès la région du verbe même comme dans la condition `verbe ambigu`. La présence de l'effet du contexte sur les temps totaux de lecture dans la condition `verbe ambigu` et son absence dans la condition `verbe modal` semble confirmer que *devoir* et *pouvoir* ne sont pas ambigus.

10.5.2.3 Verbes polysémiques

Sont examinés dans cette section l'effet du contexte (`favorable` ou `neutre`) précédant les verbes considérés comme polysémiques, l'effet du sens (`concret` ou `abstrait`) et l'effet du verbe même (***`voir`*** ou ***`sentir`***, pour les raisons exposées à la section 10.5.1.5), ainsi que les interactions (d'ordre deux ou d'ordre trois) potentielles entre les différents facteurs, sur les temps de première lecture (FPRT), le nombre de saccades régressives (RBRC), les temps de relecture (RRT) et les temps totaux de lecture (TFT) dans la région du verbe (région 3), dans la région intermédiaire (RI) entre le verbe et l'infinitif (région 4), dans la région du verbe infinitif (région 5) et dans la région du complément (région 6).

Le complément désambiguïse le sens du verbe dans la condition `contexte précédent neutre`, *cf.* (8-a.) dans lequel le verbe a un sens concret, et (8-b.) dans lequel le sens est abstrait. En (8-c.) et (8-d.), figurent les exemples dans la condition `contexte précédent favorable` :

(8) a. D'ordinaire, on était toujours désorganisé, mais cette fois, on s'était mieux débrouillé,|on|voyait|ce jour-là|venir|de loin les ennemis|et leurs 4X4 qui soulevaient la poussière.

b. C'est ce que la presse disait le 6 avril, juste après l'assassinat du président du Rwanda :|on|voyait|ce jour-là|venir|la catastrophe mais|aucun pays n'est

intervenu.

c. On devait surveiller les voies d'accès par le nord, alors on s'était posté sur la colline,|on|voyait|ce jour-là|venir|de loin les ennemis|et leurs 4X4 qui soulevaient la poussière.

d. On présageait des suites terribles à l'assassinat du président du Rwanda le 6 avril 1994,|on|voyait|ce jour-là|venir|la catastrophe mais|aucun pays n'est intervenu.

La région 3 contient le verbe d'intérêt (6 ou 7 caractères), la région 4 la RI (largeur 10 caractères), la région 5 le verbe infinitif (5 ou 6 caractères), la région 6 le complément désambiguïsant (largeur 19 caractères), la dernière région contient les derniers mots de la phrase et n'a pas été prise en compte pour les analyses.

La RI contient le même mot ou la même expression quelque soit le contexte ou le sens (sauf dans 2 cas dans la condition ***sentir*** pour lesquels il n'a pas été possible d'utiliser le même adverbe pour les deux sens), mais ces expressions diffèrent d'une condition `verbe polysémique` à l'autre (*cf.* discussion *infra*). La région 5 contient le même verbe infinitif quelque soit le contexte ou le sens, mais ces verbes diffèrent d'une condition `verbe` à l'autre, et les verbes utilisés dans la condition ***voir*** se trouvent être plus fréquents que ceux utilisés dans la condition ***sentir***. La région 6 contient les mêmes mots dans quel que soit le contexte, mais ces mots diffèrent selon le sens puisqu'ils le désambiguïsent, ils diffèrent également d'une condition `verbe` à l'autre.

La région 3 du verbe contenant 6 ou 7 caractères (7 dans la condition ***sentir*** et 6 dans la condition ***voir***), et la région 5 du verbe infinitif contenant 5 ou 6 caractères (6 dans la condition ***sentir*** et 5 dans la condition ***voir***), des analyses des temps de fixation transformés en millisecondes par caractère (ms/car) ont été systématiquement réalisées en plus des analyses en millisecondes (ms), et les résultats des deux analyses comparés.

Les temps de fixation (en ms) moyens et les taux de régressions moyens dans les différentes régions d'intérêt selon le contexte et le sens figurent dans le tableau 10.27.

10.5.2.3.1 Mesures de traitement initial Un effet marginal du contexte n'émerge sur les mesures de traitement initial qu'au niveau de la région contenant le verbe infinitif (région 5).

Un effet du sens apparaît dès la région contenant le verbe d'intérêt (région 3), mais interagissant souvent avec le verbe ou le contexte.

Dans la région 3 contenant le verbe, les temps moyens de première lecture (*cf.* tableau 10.27) suggèrent une interaction `contexte` × `sens`. L'analyse de la structure des FPRT révèle de fait une interaction d'ordre trois (*cf.* tableau 10.28 [51]).

On s'attend donc à une interaction `contexte` × `sens` dans l'une des deux conditions `verbe`. Cependant, dans l'analyse de la structure des FPRT, dans la condition ***sentir***

51. Dans l'analyse de la structure des FPRT en ms/car, les résultats sont similaires, l'effet général du verbe est moins prononcé mais les interactions restent strictement identiques (*cf.* tableau F.10 en annexe F.3).

TABLEAU 10.27 – Temps de première lecture (FPRT), de lecture (TFT), de relecture (RRT) moyens des différentes régions d'intérêt, et taux moyens de régressions (RBRC), des phrases contenant des verbes polysémiques selon le contexte et le sens.

	Condition							
	F – C		F – A		N – C		N – A	
Variable	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET
Région 3 (verbe)								
FPRT (ms)	273,1	157,8	253,1	120,1	264,4	123,7	267	140,5
RBRC (%)	13,6	36,3	17	41	12,3	38,4	20,7	43,6
RRT (ms)	331,4	383,9	448,8	431,7	407,2	348,5	315,7	178,8
TFT (ms)	419,1	344,2	426	371,2	470,8	362,8	440,6	260,6
Région 4 (intermédiaire)								
FPRT (ms)	204,6	123,8	231,6	154,6	214,8	119,4	213	130,4
RBRC (%)	51	73,4	52,3	61,9	41,9	54,5	45,1	61
RRT (ms)	429,8	450,2	515,8	474	480	437	387,8	251,4
TFT (ms)	472,9	406,6	512	457,5	526,4	437,2	446,1	292,4
Région 5 (infinitif)								
FPRT (ms)	226,5	101,4	215,9	83,1	227,6	85	230,1	101,8
RBRC (%)	10,9	31,3	11,1	37,3	11	35,3	12,8	37
RRT (ms)	306	324,3	396,7	345,6	382	318,2	322,2	205,7
TFT (ms)	347	277,9	360,9	305,9	415,9	303,5	360,6	227,6
Région 6 (complément)								
FPRT (ms)	497,5	260,8	421,4	228,1	520	238,3	454,2	277,6
RBRC (%)	19,7	41,6	22,9	51,9	18,7	40,8	25,6	50,3
RRT (ms)	618,8	580,9	660,9	606,4	823,5	835,1	663	544,6
TFT (ms)	883,2	613,6	782,7	575,7	1094,3	796,3	866,5	569,7

Note. F – C = `contexte précédent favorable – sens concret`, F – A = `contexte précédent favorable – sens abstrait`, N – C = `contexte précédent neutre – sens concret`, N – A = `contexte précédent neutre – sens abstrait`.

TABLEAU 10.28 – Effets fixes des prédicteurs sur les FPRT en ms (log) dans la région 3 (le verbe) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe et le contexte) et les phrases comme effets aléatoires, N=585.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,651 09	0,066 77	84,64	0	
contexte=favorable	−0,186 31	0,064 17	−2,90	0,0039	**
sens=concret	−0,160 84	0,063 31	−2,54	0,0113	*
verbe=*voir*	−0,287 49	0,062 44	−4,60	$5{,}2 \times 10^{-6}$	***
contexte : sens	0,199 82	0,090 54	2,21	0,0275	*
contexte : verbe	0,252 90	0,089 19	2,84	0,0047	**
sens : verbe	0,316 41	0,089 39	3,54	0,0004	***
contexte : sens : verbe	−0,323 63	0,127 56	−2,54	0,0113	*

comme dans la condition ***voir***, l'interaction `contexte` × `sens` n'est pas significative et n'améliore pas significativement les modèles de régression.

Le sens est le seul prédicteur significatif des temps de première lecture dans la condition ***voir*** dans laquelle les FPRT sont significativement plus longs dans la condition `sens concret` (t(295) = 2,00, p = 0,0464) [52]. Dans la condition ***sentir***, ni le contexte ni le sens ne constituent des prédicteurs significatifs des FPRT.

En résumé, dans la région du verbe, seul le sens est prédicteur des temps de première lecture, et seulement dans la condition ***voir*** dans laquelle ils sont en réalité réduits quand le sens est le moins familier, *i.e.* abstrait.

Dans cette région 3, seul le sens constitue un prédicteur des RBRC. Les participants ont effectué significativement moins de régressions dans la condition `sens concret` (z = −3,053, p = 0,0023) [53].

Dans la région 4 suivante (la RI), les temps de première lecture moyens suggèrent une interaction `contexte` × `sens` que révèle effectivement l'analyse de la structure des FPRT (*cf.* tableau 10.29).

Dans la condition `contexte précédent favorable`, l'analyse de la structure des FPRT montre qu'ils sont significativement réduits dans la condition `sens concret`, ainsi que dans la condition ***sentir*** (*cf.* tableau 10.30).

Dans la condition `contexte précédent neutre` en revanche, comme on s'y attend puisque le contexte est neutre, le sens ne constitue pas un prédicteur des FPRT.

La première lecture de la RI est donc facilitée, dans les contextes favorables au sens, par le sens le plus familier.

Dans la RI, on ne relève aucun prédicteur significatif des RBRC.

Dans la région 5 contenant le verbe infinitif, le sens n'est pas prédicteur des FPRT,

52. Effet fixe du sens sur les FPRT (log) dans la condition ***voir*** du modèle de régression linéaire mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires.

53. Effet fixe du sens sur les RBRC du modèle de régression de poisson mixte avec les participants et les phrases comme effet aléatoire, N=586

TABLEAU 10.29 – Effets fixes des prédicteurs sur les FPRT (log) dans la région 4 (la RI) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe et le contexte) et les phrases comme effets aléatoires, N=592.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,1820	0,0574	90,23	0	
contexte=favorable	0,0719	0,0483	1,49	0,1368	
sens=concret	0,0290	0,0476	0,61	0,5421	
verbe=*voir*	0,0910	0,0351	2,60	0,0096	**
contexte : sens	−0,1339	0,0684	−1,96	0,05	*

TABLEAU 10.30 – Effets fixes des prédicteurs sur les FPRT (log) dans la région 4 (la RI) des phrases contenant les verbes polysémiques de la condition `contexte précédent favorable` du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le sens) et les phrases comme effets aléatoires, N=283.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,2347	0,074 12	70,62	0	
sens=concret	−0,1022	0,050 26	−2,03	0,0433	*
verbe=*voir*	0,1117	0,049 36	2,26	0,0246	*

et le contexte et le verbe ne constituent pas des prédicteurs significatifs (p `contexte` $<$ 0,23 et p `verbe` $<$ 0,16).

Dans l'analyse de la structure des FPRT en ms/car, le sens ne constitue toujours pas un prédicteur des temps de fixation, cependant, un effet du contexte émerge marginalement et l'effet du verbe est significatif, *cf.* tableau 10.31 :

TABLEAU 10.31 – Effets fixes des prédicteurs sur les FPRT en ms/car (log) dans la région 5 (l'infinitif) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=556.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	3,6009	0,0357	100,93	0	
contexte=favorable	−0,048 71	0,0276	−1,76	0,0789	.
verbe=*voir*	0,153 63	0,0289	5,31	$1{,}59 \times 10^{-7}$	***

Concernant le nombre de régressions depuis cette région 5 du verbe infinitif, l'analyse de la structure des RBRC ne révèle que le verbe comme prédicteur significatif (`contexte`, $p = 0{,}17$, et `sens`, $p < 0{,}7$). Les participants ont effectué significativement plus de régressions dans la condition ***voir*** ($z = 2{,}479$, $p = 0{,}0132$) [54].

54. Effet du verbe sur les RBRC du modèle de régression de poisson mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le sens et le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=582.

Dans la région suivante, la région 6 du complément, le contexte ne constitue pas un prédicteur significatif des FPRT, en revanche, le `sens` est un prédicteur significatif, les temps de première lecture sont significativement plus longs dans la condition `sens concret`, *cf.* tableau 10.32) :

TABLEAU 10.32 – Effets fixes des prédicteurs sur les FPRT (log) dans la région 6 (le complément) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte) et les phrases comme effets aléatoires, N=606.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,969 30	0,062 95	94,82	0	
contexte=favorable	−0,046 49	0,053 30	−0,87	0,3846	
sens=concret	0,183 87	0,053 05	3,47	0,0006	***

Depuis cette région 6, seul le verbe est prédicteur des RBRC : les participants ont effectué significativement plus de saccades régressives dans la condition `voir` (z = 3,889, $p = 0{,}0001$) [55].

10.5.2.3.2 Mesures de traitement subséquent Un effet du contexte émerge dès la région d'intérêt contenant le verbe sur les temps totaux de fixation.

L'effet du sens apparaît principalement sur les temps de relecture dans la condition ***voir*** – `contexte précédent favorable`.

Dans la région 3 qui contient le verbe d'intérêt, les moyennes suggèrent une interaction `sens` × `contexte` (*cf.* tableau 10.27). L'analyse de la structure des RRT montre de fait une interaction d'ordre trois marginale (*cf.* tableau 10.33) [56].

Dans la condition ***voir***, l'analyse révèle une interaction `sens` × `contexte` (*cf.* tableau 10.34), tandis que dans la condition ***sentir***, l'analyse ne révèle aucun prédicteur significatif des RRT ($ps < 0{,}24$).

Dans la condition ***voir***, dans la condition `contexte précédent favorable`, le sens constitue un prédicteur significatif des RRT qui sont réduits quand le sens est le sens concret ($t(61) = -2{,}49$, $p = 0{,}0155$) [57] ; tandis qu'il ne constitue pas un prédicteur des RRT dans la condition `contexte précédent neutre`.

En résumé, dans la région 3, la relecture n'est facilitée par le sens le plus familier, c'est-à-dire le sens concret, que quand le contexte est favorable et le verbe *voir*.

Au niveau des temps totaux de lecture dans cette région 3 contenant le verbe, seul le contexte constitue un prédicteur des TFT qui sont significativement réduits dans la

55. Effet fixe du verbe sur les RBRC du modèle de régression de poisson mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires, N=619.

56. L'analyse de la structure des RRT en ms/car révèle la même interaction d'ordre trois (*cf.* tableau F.11 en annexe F.3).

57. Effet fixe du sens sur les RRT du modèle de régression linéaire mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires.

TABLEAU 10.33 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT en ms (log) dans la région 3 (le verbe) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le sens) et les phrases comme effets aléatoires, N=280.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,394 91	0,106 87	50,48	0	
contexte=neutre	0,191 08	0,118 06	1,62	0,1064	
sens=concret	0,034 79	0,129 69	0,27	0,7874	
verbe=*voir*	0,523 27	0,130 34	4,01	$7{,}85 \times 10^{-5}$	***
contexte : sens	0,085 72	0,172 05	0,50	0,6175	
contexte : verbe	−0,584 36	0,168 96	−3,46	0,0006	***
sens : verbe	−0,462 42	0,180 59	−2,56	0,0110	*
contexte : sens : verbe	0,420 13	0,238 78	1,76	0,0795	.

TABLEAU 10.34 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT (log) dans la région 3 (le verbe) des phrases contenant les verbes polysémiques de la condition *voir* du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte) et les phrases comme effets aléatoires, N=151.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,8360	0,1454	40,14	0	
contexte=neutre	−0,2664	0,1393	−1,91	0,0580	.
sens=concret	−0,3808	0,1296	−2,94	0,0038	**
contexte : sens	0,4578	0,1672	2,74	0,0069	**

condition `contexte précédent favorable` dans l'analyse de la structure des TFT en ms (t(587) = −3,46, p = 0,0006) comme en ms/car (t(587) = −2,97, p = 0,0031) [58].

Dans la RI (région 4), les temps de relecture moyens suggèrent une interaction `contexte` × `sens` (*cf.* tableau 10.27). L'analyse montre un effet du verbe et une interaction `contexte` × `sens` non significative mais améliorant significativement le modèle de régression, *cf.* tableau 10.35 :

TABLEAU 10.35 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT (en ms) dans la région 4 (la RI) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le sens) et les phrases comme effets aléatoires, N=360.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,958 11	0,098 61	60,42	0	
contexte=favorable	−0,096 56	0,097 44	−0,99	0,3228	
sens=abstrait	−0,048 88	0,103 32	−0,47	0,6386	
verbe=*sentir*	−0,321 50	0,069 56	−4,62	$5{,}38 \times 10^{-6}$	***
contexte : sens	0,217 15	0,138 43	1,57	0,1173	

L'interaction suggère qu'un effet du sens pourrait être restreint aux contextes favorables. Effectivement, seul le verbe est un prédicteur significatif des RRT dans la condition `contexte précédent neutre` (*cf.* tableau 10.36), tandis qu'un effet marginal du sens émerge dans la condition `contexte précédent favorable` (*cf.* tableau 10.37). Dans la condition `contexte précédent favorable`, l'analyse de la structure des RRT suggère donc qu'ils sont réduits dans la condition `sens concret` par rapport à la condition `sens abstrait`.

TABLEAU 10.36 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT (log) dans la région 4 (la RI) des phrases contenant les verbes polysémiques de la condition `contexte précédent neutre` du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le sens) et les phrases comme effets aléatoires, N=194.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,619 17	0,124 87	45,00	0	
sens=abstrait	−0,036 48	0,112 24	−0,33	0,7418	
verbe=*voir*	0,339 26	0,105 89	3,20	0,0016	**

Concernant la lecture globale dans cette région intermédiaire, seul le verbe est prédicteur des TFT. Les items de la condition ***voir*** ont été lus significativement plus longuement que les items de la condition ***sentir*** (t(593) = 5,81, p = 0) [59].

58. Effet fixe du contexte sur les TFT en ms ou en ms/car (log) des modèles de régression linéaire mixtes avec les participants et les phrases comme effets aléatoires.

59. Effet fixe du verbe sur les TFT (log) du modèle de régression linéaire mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires.

TABLEAU 10.37 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT (log) dans la région 4 (la RI) des phrases contenant les verbes polysémiques de la condition `contexte précédent favorable` du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le sens et le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=165.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,6135	0,1019	55,10	0	
sens=abstrait	0,1914	0,1144	1,67	0,0969	.
verbe=*voir*	0,2271	0,1135	2,00	0,0472	*

Dans la région suivante, la région 5 contenant le verbe infinitif, l'analyse de la structure des RRT révèle une triple interaction non significative mais améliorant le modèle de régression (*cf.* tableau 10.38) [60].

TABLEAU 10.38 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT en ms (log) dans la région 5 (l'infinitif) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte et le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=232.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,477 72	0,113 67	48,19	0	
contexte=favorable	0,230 95	0,125 77	1,84	0,067	.
sens=concret	0,161 39	0,1144	1,44	0,1513	
verbe=*sentir*	−0,013 53	0,145 68	−0,09	0,9284	
contexte : sens	−0,466 95	0,168 21	−2,78	0,0059	**
contexte : verbe	−0,308 94	0,188 88	−1,64	0,1024	
sens : verbe	−0,142 67	0,178 15	−0,80	0,4246	
contexte : sens : verbe	0,407 23	0,265 69	1,53	0,1274	

Dans la condition ***voir***, l'analyse de la structure des RRT montre une interaction significative `contexte` × `sens` (*cf.* tableau 10.39) ; tandis que dans la condition ***sentir***, ni le contexte ni le sens ne constituent des prédicteurs des RRT.

Dans la condition ***voir*** – `contexte précédent favorable`, le sens est prédicteur des RRT qui sont significativement réduits quand le sens est concret ($t(59) = -2{,}90$, $p = 0{,}0052$) [61], tandis que dans la condition ***voir*** – `contexte précédent neutre`, le sens ne constitue pas un prédicteur des RRT.

En résumé, dans la région 5, comme c'était le cas dans la région 3, la relecture est facilitée par le sens le plus familier quand le contexte est favorable et le verbe *voir*.

60. Dans l'analyse de la structure des RRT en ms/car, les résultats sont strictement identiques, sauf pour le verbe (*cf.* tableau F.12 en annexeF.3). Ceci s'explique par le fait que le nombre de caractères de la région 5 est corrélé au verbe.

61. Effet fixe du sens sur les RRT (log) du modèle de régression linéaire mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires.

TABLEAU 10.39 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT (log) dans la région 5 (l'infinitif) des phrases contenant les verbes polysémiques de la condition ***voir*** du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte) et les phrases comme effets aléatoires, N=140.

	Estimation	écart-type	t	*p*	
(Intercept)	5,5326	0,1058	52,28	0	
contexte=favorable	0,1702	0,1225	1,39	0,1668	
sens=concret	0,1211	0,1089	1,11	0,2689	
contexte : sens	−0,3886	0,1649	−2,36	0,0197	*

L'analyse de la structure des TFT dans la région 5 montre un effet significatif du contexte et du verbe (*cf.* tableau 10.40). Les temps de lecture sont significativement réduits dans la condition `contexte précédent favorable` et dans la condition ***sentir***[62].

TABLEAU 10.40 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT en ms (log) dans la région 5 (le verbe infinitif) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte et le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=560.

	Estimation	écart-type	t	*p*	
(Intercept)	5,657 35	0,067 25	84,13	0	
contexte=favorable	−0,105 83	0,045 12	−2,35	0,0191	*
sens=concret	0,065 08	0,044 86	1,45	0,1476	
verbe=*voir*	0,167 44	0,055 87	3,00	0,0280	**

Dans la région 6 contenant le complément du verbe infinitif, l'analyse de la structure des RRT suggère une interaction `contexte` × `sens` (*cf.* tableau 10.41). Cependant, dans l'analyse des contrastes dans la condition `contexte précédent favorable` comme dans la condition `contexte précédent neutre`, le sens ne constitue pas un prédicteur significatif des RRT (p `contexte précédent favorable` $< 0{,}4$ et p `contexte précédent neutre` $= 0{,}16$).

Dans cette région 6, les trois facteurs constituent des prédicteurs significatifs des TFT (*cf.* tableau 10.42), et on ne relève aucune interaction. Le complément est donc lu plus rapidement quand le contexte est favorable au sens, quand le sens est abstrait et le verbe *sentir*.

10.5.2.3.3 Discussion Dans l'expérience de PICKERING et FRISSON (2001, p. 564–565) utilisant des verbes considérés comme polysémiques (*verbs with multiple senses*), aucun effet du sens (dominant ou secondaire) n'apparaît sur les mesures de traitement initial, et sur ces mesures, un effet du contexte favorable émerge seulement dans la

62. Dans l'analyse de la structure des TFT en ms/car, les résultats sont similaires (*cf.* tableau F.13 en annexe F.3).

TABLEAU 10.41 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT (log) dans la région 6 (le complément) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=378.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,940 64	0,115 43	51,46	0	
contexte=favorable	0,041 51	0,112 40	0,37	0,7116	*
sens=concret	0,153 48	0,105 62	1,45	0,1479	
verbe=*voir*	0,325 20	0,095 14	3,42	0,0007	***
contexte : sens	−0,256 34	0,155 40	−1,65	0,0998	.

TABLEAU 10.42 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT (log) dans la région 6 (le complément) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires, N=606.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	6,4996	0,077 67	83,68	0	
contexte=favorable	−0,1483	0,051 44	−2,88	0,0041	**
sens=concret	0,1844	0,051 41	3,59	0,0004	***
verbe=*voir*	0,2266	0,051 38	4,41	0	***

dernière région d'intérêt (les mots qui suivent la tête nominale du complément du verbe, *cf.* 10.4.2).

Au niveau de l'effet du contexte, nos résultats concordent relativement avec les résultats obtenus par PICKERING et FRISSON (2001) puisqu'ils ne suggèrent qu'un effet marginal du contexte sur les temps de première lecture localisé dans la région du verbe infinitif. Au niveau du sens, nos résultats diffèrent en revanche de ceux obtenus par PICKERING et FRISSON (*ibid.*). Un effet du sens émerge dans notre expérience dès le verbe même, le sens le plus fréquent (concret) réduisant le nombre de régressions à la première lecture dans cette région. Dans la région suivante, il réduit les temps de première lecture quand le contexte est favorable. Dans la région du complément nominal, c'est en revanche le sens abstrait qui facilite la première lecture. Le sens n'interagit pas qu'avec le contexte, il interagit également avec le verbe. Dans la région contenant le verbe même, le sens abstrait facilite la première lecture quand le verbe est *voir*.

Sur les mesures de traitement non-initial (temps de relecture et temps totaux de lecture), un effet du contexte et un effet du sens apparaissent dès la région contenant le verbe d'intérêt dans l'expérience de PICKERING et FRISSON (*ibid.*). Nos résultats révèlent également un effet de facilitation des contextes favorables dès la région du verbe. L'effet du sens familier (concret) apparaît également dès la région du verbe, mais seulement quand le contexte est favorable, et pour ainsi dire restreint aux phrases contenant *voir*. Dans la dernière région d'intérêt, le complément du verbe infinitif, comme pour les FPRT, c'est en réalité le sens abstrait qui réduit les TFT. Cependant, dans cette région, les items de la condition `sens concret` sont moins fréquents que ceux de la condition

`sens abstrait` (152 894 résultats en moyenne sur Google France (ET : 283 833) *vs* 970 984 (ET : 1 940 245)). L'effet du sens dans la région du complément ne reflète donc vraisemblablement qu'un effet de fréquence des items qui font partie des conditions `sens abstrait` et `sens concret`.

L'effet du sens fréquent n'apparaissant pratiquement que quand le contexte initial est favorable au sens doit refléter un effet de fréquence : quand un seul sens est possible dans un contexte, le sens concret qui est le plus familier est plus facile à traiter que le sens abstrait qui est moins familier. Il est aussi possible, comme le notent Pickering et Frisson (*ibid.*, p. 565), que l'intégration d'un sens métaphorique dans une phrase soit plus compliquée que l'intégration d'un sens littéral, en admettant que le lien entre sens abstrait et sens concret de *sentir* et *voir* soit métaphorique. Plus simplement, on peut dire que l'intégration d'un sens abstrait semble plus compliquée que l'intégration d'un sens concret, que ce phénomène soit dû à la fréquence ou aux concepts véhiculés par les sens.

Les résultats concernant l'effet du contexte ne permettent pas réellement de différencier les verbes que nous avons considérés comme polysémiques des verbes considérés comme ambigus pour lesquels l'effet du contexte émerge seulement plus significativement sur plus de mesures, mais à peu près dans les mêmes régions d'intérêt : après la RI sur les mesures de traitement initial et dès le verbe sur les mesures de traitement subséquent.

On trouve encore un effet récurrent de facilitation, à partir de la RI, sur presque toutes les mesures, du verbe *sentir*, pourtant moins fréquent que *voir*. L'effet ne peut donc s'expliquer par la fréquence du lexème, il ne peut s'expliquer non plus par un effet de fréquence des items dans la RI ou dans la région suivante, les items de la condition *voir* étant plus fréquents en moyenne que ceux de la condition *sentir*[63]. La condition *voir* prenant une partie l'effet de facilitation du sens concret dans les contextes favorables, les phrases avec *voir* sont peut-être plus ambiguës que celles avec *sentir*, ou *voir* est peut-être plus ambigu que polysémique.

10.5.2.4 Verbes univoques

Dans cette section, sont examinés l'effet du contexte (`favorable` ou `neutre`) précédant les verbes univoques et l'effet du verbe (*vouloir* ou *croire*, pour les raisons exposées à la section 10.5.1.5), ainsi que l'interaction éventuelle de ces deux variables, sur les temps de première lecture (FPRT), le nombre de saccades régressives (RBRC), les temps de relecture (RRT) et les temps totaux de lecture (TFT) dans la région du verbe (région 3), dans la région intermédiaire (RI) entre le verbe et le verbe infinitif (région 4), dans la région du verbe infinitif (région 5) et dans la région du complément (région 6).

63. RI : 176 770 000 occurrences en moyenne (ET : 207 233 983) *vs* 91 125 000 (ET : 121 070 981) occurrences dans Google France, et moyennes pondérées par nombre d'apparitions de l'adverbe ou de l'expression : 457 690 000 (ET : 598 918 020) *vs* 149 687 500 (ET : 177 006 244). Verbe infinitif : 1661 occurrences en moyenne par million d'occurrences (ET : 1560) dans le corpus de sous-titres de films de Lexique 3.80 *vs* 197 (ET : 114), 966 occurrences en moyenne par million d'occurrences (ET : 775) dans le corpus de livres *vs* 262 (ET : 202).

On trouve en (9-a.), un exemple de la condition `contexte précédent favorable`, et en (9-b.), l'énoncé dans la condition `contexte précédent neutre` :

(9) a. Charles-Henri et moi, on était persuadé que personne n'était au courant de notre arrivée,|on|croyait|évidemment|créer|la surprise de tous|en débarquant, un apéro nous attendait...
b. Mon ami Antoine et moi sommes arrivés avant-hier soir à Montpellier par le dernier train,|on|croyait|évidemment|créer|la surprise de tous|en débarquant, un apéro nous attendait...

Les temps de fixation moyens et les taux de régressions moyens dans les différentes régions d'intérêt figurent dans le tableau 10.43 :

TABLEAU 10.43 – Temps de première lecture (FPRT), de lecture (TFT), de relecture (RRT) moyens des différentes régions d'intérêt, et taux moyens de régressions (RBRC) depuis ces régions, des phrases contenant des verbes univoques selon le contexte favorable ou neutre précédant le verbe.

	Condition			
	F		N	
Variable	M	ET	M	ET
Région 3 (verbe)				
FPRT (ms)	268,4	126,4	259,6	144
RBRC (%)	9,9	32,2	10,6	30,9
RRT (ms)	324,7	218,4	398,3	305,2
TFT (ms)	417,4	258,7	447,9	323,2
Région 4 (intermédiaire)				
FPRT (ms)	192,2	104,1	192,9	97,5
RBRC (%)	33,8	52,8	36,4	53,5
RRT (ms)	347	220,8	404	324,5
TFT (ms)	381	232,6	455,8	333,9
Région 5 (infinitif)				
FPRT (ms)	222,5	102,8	229,1	97,7
RBRC (%)	11,9	36,4	13,9	34,7
RRT (ms)	279,6	210,1	391,1	339,8
TFT (ms)	340,3	226,4	434,6	319,3
Région 6 (complément)				
FPRT (ms)	446,7	266,1	454,3	313,4
RBRC (%)	25,2	49,3	32,5	56
RRT (ms)	658,3	463,4	910,2	990,4
TFT (ms)	860,9	491	1081,2	956,1

Note. F = `contexte précédent favorable` et N = `contexte précédent neutre`.

10.5.2.4.1 Mesures de traitement initial Les moyennes (*cf.* tableau 10.43) ne suggèrent que très peu de différence entre les conditions `contexte précédent neutre` et `contexte précédent favorable`. De fait, aucun effet significatif du contexte ne se dégage sur les FPRT ou les RBRC[64].

10.5.2.4.2 Mesures de traitement subséquent L'effet du contexte apparaît sur les mesures de traitement non-initial (RRT et TFT) à partir du verbe à l'infinitif (région d'intérêt 5).

Les RRT sont significativement réduits dans la région du verbe infinitif dans la condition `contexte précédent favorable` par rapport à la condition `contexte précédent neutre` ($t(125) = -2{,}18$, $p = 0{,}0312$)[65].

Les TFT sont également significativement réduits dans cette région dans la condition `contexte précédent favorable`, ainsi que dans la condition ***vouloir***, *cf.* tableau 10.44 :

TABLEAU 10.44 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT (log) dans la région 5 (l'infinitif) des phrases contenant les verbes univoques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires, N=265.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	6,026 21	0,099 81	60,38	0	
contexte=favorable	−0,255 89	0,099 48	−2,57	0,0107	*
verbe=*vouloir*	−0,242 48	0,099 58	−2,44	0,0156	*

Dans la région d'intérêt suivante, le complément du verbe à l'infinitif (région 6), les RRT sont significativement réduits dans la condition `contexte précédent favorable`, mais le verbe ne constitue pas un prédicteur significatif, *cf.* tableau 10.45 :

TABLEAU 10.45 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT (log) dans la région 6 (le complément) des phrases contenant les verbes univoques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pente aléatoire pour le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=194.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	6,2475	0,1394	44,82	0	
contexte=favorable	0,3061	0,1474	2,08	0,0389	*
verbe=*vouloir*	−0,2323	0,1501	−1,55	0,1228	

64. FPRT région 3 ($p = 0{,}2$), RBRC région 3 ($p < 0{,}8$), FPRT région 4 ($p < 0{,}6$), RBRC région 4 ($p < 0{,}6$), FPRT région 5 ($p < 0{,}3$), RBRC région 5 ($p < 0{,}4$), FPRT région 6 ($p = 0{,}7$), RBRC région 6 ($p < 0{,}3$).

Seul un effet du verbe émerge dans la région du complément (région 6) : les FPRT de la condition ***vouloir*** sont significativement plus longs que ceux de la condition ***croire*** ($t(296) = 2{,}43$, $p = 0{,}0158$), mais le verbe n'interagit pas avec le contexte qui ne constitue pas un prédicteur des FPRT dans cette région.

65. Effet fixe du contexte sur les RRT (log) du modèle de régression linéaire mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires.

Le contexte ne constitue pas un prédicteur significatif des TFT dans cette région 6 contenant le complément ($p = 0{,}19$).

10.5.2.4.3 Discussion De même que dans l'étude de PICKERING et FRISSON (2001, p. 566–567), aucun effet significatif du contexte n'émerge sur les mesures de traitement initial (FPRT et RBRC) des phrases contenant des verbes univoques.

L'effet du contexte favorable n'émerge que sur les mesures de traitement non-initial (RRT et TFT) à partir du verbe à l'infinitif qui suit la RI. Dans l'expérience de PICKERING et FRISSON (*cf. ibid.*, p. 566), l'effet du contexte émerge sur les mesures de relecture et de lecture globale dès le verbe d'intérêt, mais reste limité à cette région et à la région de la tête nominale du complément qui se situe après la RI qui suit le verbe.

L'effet du contexte émerge donc encore un peu plus tard dans notre expérience par rapport à celle de PICKERING et FRISSON (*ibid.*). Néanmoins, les conclusions que l'on peut tirer restent les mêmes : le contexte n'a pas un effet immédiat sur l'interprétation du verbe, mais joue un rôle plus tardif, il facilite vraisemblablement l'intégration du sens dans la phrase.

10.6 Discussion générale

Nous avons fait l'hypothèse que si les verbes modaux étaient ambigus, apparaîtrait un effet précoce (sur la première lecture et le nombre de régressions) du contexte trahissant un processus de sélection entre les deux entrées lexicales différentes activées. Un tel effet du contexte n'émerge pas dans notre expérience sur la première lecture, cependant, il n'émerge pas non plus avec les verbes que nous avons considérés comme ambigus. Un effet du contexte apparaît en revanche sur le nombre de régressions, avec les verbes modaux comme avec les verbes ambigus. Toutefois, un effet du contexte apparaît avec ces derniers sur la relecture et la lecture générale qui est complètement absent avec les verbes modaux.

L'effet du contexte sur la relecture et la lecture générale réapparaît cependant avec les verbes considérés comme polysémiques. Étant donné les résultats de l'étude de PICKERING et FRISSON (*ibid.*) (*cf.* 9.3 et 10.4.2), soit les verbes que nous avons considérés comme ambigus sont en réalité polysémiques, soit les verbes que nous avons considérés comme polysémiques sont en réalité ambigus. Quoiqu'il en soit, avec les verbes modaux, un contexte favorable ne réduit que le nombre de régressions à partir du verbe infinitif régi, il ne semble avoir aucun effet sur les temps de lecture au niveau du verbe, de la RI ou de la région suivante comme c'est (plus ou moins) le cas avec les verbes ambigus et polysémiques.

Si les verbes modaux étaient réellement polysémiques, nous attendions des difficultés de traitement à partir du verbe infinitif ou du complément qui ne spécifient pas le sens dans les contextes neutres. Les résultats n'indiquent pas de telles difficultés, un contexte favorable facilite la relecture et la lecture totale au niveau des derniers mots des phrases, mais cet effet de facilitation du contexte sur ces mesures et dans cette région est prédit par l'hypothèse polysémique comme par l'hypothèse de la sous-spécification.

L'effet que nous prédisions selon l'hypothèse polysémique semble néanmoins se produire avec les verbes que nous avons considérés *a priori* comme polysémiques : au niveau du verbe infinitif qui ne spécifie pas le sens dans les contextes neutres, on a des indications qu'un contexte favorable facilite la première lecture, l'effet de facilitation du contexte favorable n'émerge cependant plus distinctement que sur les temps de lecture totaux. Néanmoins, comme nous l'avons noté plus haut, on ne saurait dire si cet effet du contexte trahit la polysémie ou l'ambiguïté de ces verbes.

Les conditions contrôles `verbe ambigu` et `verbe polysémique` n'éclairent finalement pas beaucoup l'interprétation des résultats obtenus avec les verbes modaux. Les verbes modaux sont de toute façon des verbes particuliers plus proches des auxiliaires que des verbes pleins, mais nous n'avons pas trouvé de semi-auxiliaires plurivoques qui pourraient être utilisés dans l'expérience pour comparaison.

Cependant, nous prédisions encore un effet du sens le plus fréquent ou familier sur le traitement des phrases contenant des verbes modaux s'ils étaient polysémiques, *i.e.* si leurs sens étaient représentés en mémoire d'une façon ou d'une autre bien qu'appartenant à la même entrée lexicale. En effet, si plusieurs sens, ou un réseau de sens (*cf.* 4.3.1 et 9.2.2), se trouvent activés quand est activée l'entrée lexicale d'un item polysémique, on peut s'attendre à ce que le sens le plus fréquent ou familier soit le plus accessible et donc le plus facile à intégrer dans une phrase. Cet effet du sens n'apparaît qu'avec *devoir*.

L'interprétation radicale et l'interprétation épistémique de *devoir* apparaissent à peu près équiprobables dans les textes, en revanche, l'interprétation radicale est celle qui vient en premier à l'esprit des locuteurs et qui est donc, vraisemblablement, la plus familière (*cf.* 10.4.3.2). Que cette interprétation facilite le traitement ne disqualifie pas l'hypothèse de la sous-spécification jusqu'à ce qu'on ne retrouve pas l'effet avec *pouvoir*. *Pouvoir* est sans ambiguïté polarisé, son interprétation radicale est la plus fréquente dans les textes comme l'interprétation qui vient en premier à l'esprit des locuteurs (*cf.* 10.4.3.2). Si l'on considère que l'effet de facilitation du sens le plus familier n'est que le reflet de la simplicité de dériver une interprétation fréquente, ou d'une certaine façon plus concrète et au concept véhiculé plus simple, on n'explique pas pourquoi l'effet ne se retrouve pas avec *pouvoir*. L'effet du sens familier avec *devoir* doit donc être un signe de sa polysémie. Nous discuterons néanmoins une explication alternative potentielle dans le chapitre 12.

L'absence d'effet du sens familier avec *pouvoir* s'explique mieux dans les termes de l'hypothèse de la sous-spécification. En effet, si un item n'encode qu'un sens sous-spécifié, seule la spécification du sens est coûteuse, et, à moins de faire l'hypothèse d'opérations cognitives sophistiquées potentiellement coûteuses nécessaires à la dérivation du sens épistémique (*cf.* Papafragou 2000a, et 4.4.2.2.1), on ne s'attend à aucun effet du sens radical. Le coût cognitif potentiel de la dérivation de l'interprétation épistémique ne se vérifie pas dans notre expérience avec *pouvoir* : quand bien même il faudrait effectuer une opération de métareprésentation pour dériver cette interprétation, elle n'induit pas de coût de traitement supplémentaire. Bien plus, dans un contexte favorable, c'est l'interprétation épistémique de *pouvoir* qui est la plus facile à traiter à la première lecture. Cette interprétation doit donc être la plus proche du sens sous-spécifié encodé, et l'interprétation radicale doit nécessiter des opérations de spécification du sens plus

coûteuses.

En conclusion, nous faisons donc l'hypothèse que *devoir* est bel et bien polysémique, tandis que *pouvoir* n'encode qu'un sens sous-spécifié. Selon cette hypothèse, *devoir* n'a qu'une entrée dans le lexique mental, mais, pour le moins, son sens radical et son sens épistémique sont également représentés en mémoire en plus de son noyau de sens. Concernant *pouvoir*, selon notre hypothèse, son entrée unique dans le lexique interne correspond à un sens sous-spécifié, et seul ce sens est représenté. Dans le chapitre 8, nous avons essayé de montrer que le noyau de sens de *pouvoir* ne correspond pas à la possibilité bilatérale (⧫), on peut donc poser qu'il correspond à la possibilité unilatérale (ou *pur possible* ou *possible large* (◊), *cf.* chapitre 1). Dans les chapitres suivants 11 et 12 nous tenterons, entre autres, de vérifier que le sens de possibilité unilatérale suffit à dériver toutes les interprétations du verbe modal.

Quatrième partie

Sémantique et pragmatique des verbes modaux

Chapitre 11

Les emplois dits *post-modaux* ou *discursifs* de *pouvoir*

Ce chapitre traite des interprétations dites *post-modales* ou *discursives* de *pouvoir* qui ont été présentées au chapitre 2, puis évoquées de nouveau dans la partie II et au chapitre 8, sans avoir cependant été examinées en détail.

Comme nous l'avons noté à plusieurs reprises, le verbe modal *pouvoir* n'a pas que des interprétations finales strictement radicales ou épistémiques. Il peut également avoir un sens proche d'un quantificateur existentiel tel que *parfois* ou *certains* (*cf.* section 2.6) comme en (1) par exemple. Il peut servir à marquer une concession (*cf.* section 2.7.3), *cf.* (2) ; ou à communiquer que quelque chose est légitime ou justifié (*cf.* section 2.7.4), *cf.* (3). Il joue parfois un rôle que l'on a décrit comme d'intensification dans les exclamatives (*cf.* section 2.7.1), *cf.* (4). Enfin, il peut encore apparaître comme marquant la délibération dans les interrogatives (*cf.* section 2.7.2), *cf.* (5) :

(1) Les lions *peuvent* être dangereux. (d'après Leech 1969, p. 223)

(2) *Dieu sait ce qui se passe dans leurs entrailles ! Tu* peux *être moche, boiteux, bossu, mais si tu as la voix douce et que tu sais chanter, tu leur fais tourner la tête.* (*Alexis Zorba*, p. 121)

(3) – *Il était bon le pommeau hein ?*
– *Ça* peut *être bon à ce prix-là.* (oral) [1]

(4) *Qu'est-ce qu'il* a pu *souffrir ! Un grand martyr, vraiment, tu peux me croire, patron, j'en sais quelque chose !* (*Alexis Zorba*, p. 246)

(5) – *C'est comme ça qu'elle s'appelait ? Comment savoir qui* a bien pu *la tuer, et pourquoi...* (*Trois souris*, p. 18)

1. Nous ponctuons les énoncés oraux selon nos souvenirs, cependant un point comme un point d'exclamative pourraient souvent convenir dans le cas des énoncés communiquant une justification de la relation prédicative ou légitimation.

Le Querler (1996, 2001) parle dans tous ces cas, sauf dans celui du sporadique (*cf.* (1)), d'effets de sens *discursifs* car, « encore plus difficilement attribuables à *pouvoir* seul [que les effets de sens radicaux, épistémique et sporadique], [ils] sont la résultante de la prise en compte de l'énoncé dans son ensemble, voire même d'une partie plus large du discours, ou encore de la communication » (2001, p. 22).

Nous avons parlé dans Barbet et Vetters (2013) d'emplois *post-modaux*, à la suite de van der Auwera et Plungian (1998), car leurs sens s'éloignent des modalités épistémiques ou radicales et que ces interprétations sont souvent postérieures aux interprétations radicales ou épistémiques en diachronie (*cf.* partie II). De ce point de vue, on peut considérer que l'interprétation sporadique est également un emploi post-modal.

Nous avons conclu à la fin du chapitre 10 que la multiplicité de sens du verbe modal *pouvoir* ressortait vraisemblablement à la sous-spécification de son sens. Au chapitre 8, nous avons montré que la possibilité unilatérale doit être le sens encodé de *pouvoir*, tandis que la possibilité bilatérale est une inférence scalaire qui n'est pas tirée par défaut. Si ces hypothèses sont exactes, toutes les interprétations dites discursives ou post-modales de *pouvoir* doivent pouvoir être calculées uniquement sur la base du sens de possibilité unilatérale et du contexte.

Nous examinons d'abord l'interprétation sporadique dans la section 11.1. Sont ensuite traitées les interprétations dites *concessives* (section 11.2) et de *légitimation* (section 11.3), interprétations qui ne sont pas accessibles dans les énoncés sans le verbe modal. Finalement, sont examinées la *délibération* (section 11.4) et l'*intensification* (section 11.5) avec *pouvoir*. Dans ces deux derniers cas, le verbe modal semble d'une certaine façon *facultatif* (*cf.* Le Querler 1987).

11.1 Interprétation sporadique de *pouvoir*

Les lions sont parfois dangereux, ou *Certains lions sont dangereux*, ne marque que la quantification, *les lions peuvent être dangereux* fait savoir que la quantification a une raison, si l'on peut détourner la formule de Grize à propos de *devoir* et les actes de langage directifs (*cf.* Grize, 1996, p. 113, cité par Gilbert 2001, p. 123)[2]. La phrase résume *grosso modo* l'analyse que nous avons proposée de *pouvoir* sporadique dans Barbet et Saussure (2012). Nous y arguons que l'interprétation sporadique se déclenche à partir d'une interprétation, le plus souvent radicale dynamique, sous-informative dans le contexte, et que l'explicature que constitue le sens sporadique est pertinente car elle produit différents effets contextuels.

Ainsi, par exemple, (6) serait enrichi selon l'enchainement (6-a.) qui mène du dynamique au *sporadique référentiel* (Kleiber 1983, *cf.* section 2.6) quand le référent est générique, et (7) serait enrichi selon l'enchainement (7-a.) qui mène du dynamique au *sporadique temporel* (*ibid.*, *cf.* 2.6) quand le référent est spécifique :

(6) Les Alsaciens *peuvent* être obèses. (*ibid.*, p. 184)

2. « *Partez !* n'est qu'un ordre, *Vous devez partir* fait savoir que l'ordre a une raison »

a. Il est matériellement (/virtuellement) possible que les Alsaciens soient obèses étant donné les propriétés intrinsèques des Alsaciens [ce sont des hommes] ;
Le locuteur mentionne ce fait sous-informatif ;
donc il est vrai qu'un certain nombre pertinent d'Alsaciens est obèse. (d'après Barbet et Saussure 2012, p. 36, 38)

(7) Pierre *peut* être charmant. (Vetters 2007, p. 73)

a. Il est matériellement (/virtuellement) possible que Pierre soit charmant étant donné les propriétés intrinsèques de Pierre [c'est un homme] ;
Le locuteur mentionne ce fait sous-informatif ;
donc il est vrai que Pierre est charmant un certain nombre pertinent de fois. (d'après Barbet et Saussure 2012, p. 36, 39)

Une quantité plus importante que les attentes du destinataire sera considérée comme pertinente (*cf. ibid.*, p. 39).

En (8), la proposition « une maladie peut générer des maux terribles » serait presque aussi tautologique que *un homme est un homme* sans le démonstratif *cette* :

(8) *Bien sûr que je ne souhaite pas qu'elle souffre. Ni elle, ni personne ; dans tous les cas la souffrance m'est insupportable. Mais je ne peux pas me départir de l'idée que sa guérison – au vu des terribles maux que cette maladie* peut *générer, au vu des combats homériques que livrent, pour leur survie improbable,* certains *malades atteints du même mal – que sa guérison donc a quelque chose d'impudemment indécent.* (*Ma mère à boire*, p. 40)

Le fait d'utiliser le verbe modal plutôt qu'un quantificateur tel que *certains* ou *parfois*, montrerait, entre autres possibles contenus de sens dérivables, en (9) ci-dessous par exemple, (i) que le caractère sporadiquement ennuyeux des cocktails tient à certaines de leurs propriétés, les personnes qui y participent par exemple, ou la durée de telles réceptions, (ii) que le locuteur a une certaine connaissance directe ou indirecte du référent (part d'évidentialité de *pouvoir* sporadique, *cf. ibid.*, p. 39). Les contenus de type (i) ne seraient pas présents dans les énoncés avec *certains* ou *parfois* car ils constitueraient une explicature radicale dynamique déclenchée par le verbe modal. Les contenus de type (ii) seraient moins saillants avec les quantificateurs (*ibid.*, p. 39).

(9) Les cocktails *peuvent* être ennuyeux. (d'après Boyd et Thorne 1969, p. 72) [3]

Le contenu de type (i) est explicité en (10) :

(10) *Cela contribue peut-être à expliquer pourquoi les hommes politiques font* parfois

3. *Cocktail parties* can *be boring.* (Boyd et Thorne 1969, p. 72). Cet énoncé peut recevoir les deux lectures hors contexte : sporadique référentielle ou sporadique temporelle, tout comme l'énoncé en (1) ou l'énoncé *Elephants* can *kill crocodiles* (Pullum & Wilson, 1977, cités par M. Perkins 1982, p. 248) mentionné à la section 2.6. Il faudrait vérifier que les référents génériques contraignent toujours une interprétation sporadique référentielle en contexte. La spécification temporelle ou référentielle de la quantification n'est peut-être pas toujours pertinente en contexte .

des folies. Ils sont tellement dépendants *que soudain ils* peuvent*, par exemple pour certaines subventions associatives, donner une somme délirante parce que, pendant une fraction de seconde, ils ont reçu la petite dose de morphine qui leur manquait.* (*Je suis à l'Est!*, p. 134)

On notera encore que l'interlocuteur doit avoir une certaine connaissance du référent. S'il ne possède aucune connaissance encyclopédique de ce dernier, ou s'il ne peut en inférer aucune sur la base d'informations fournies par l'énoncé ou le contexte, l'enrichissement en termes de quantification n'aura pas lieu, et le modal ne pourra être interprété que comme exprimant une possibilité épistémique (subjective selon la distinction que nous avons faite au chapitre 3). Nous avons ainsi suggéré que des énoncés tels que (11), ou (12) si le destinataire n'a aucune idée de ce qu'est un ligre [4], ne déclenchent pas de processus d'enrichissement sporadique (*cf.* Barbet et Saussure 2012, p. 36-37) :

(11) Les extraterrestres *peuvent* être dangereux. (*ibid.*, p. 36)
≅ Les extraterrestres sont *peut-être* dangereux.

(12) Les ligres *peuvent* être dangereux. (*ibid.*, p. 36)
≅ Les ligres sont *peut-être* dangereux.

Il a été noté à la section 2.6 que l'interprétation sporadique de *pouvoir* impliquait effectivement souvent l'interprétation radicale dynamique, mais il nous semble que le processus d'enrichissement ne passe pas nécessairement par cette interprétation. Les cas décrits dans Barbet et Saussure (*ibid.*) ou dans d'autres travaux, ne sont probablement que des contextes ou instances typiques de *pouvoir* sporadique.

Nous avons déjà signalé à la section 2.6, que le procès du verbe régi par le modal, même dans son interprétation sporadique *temporelle* (*contra* Vetters 2007, *cf.* 2.6), ne suppose pas nécessairement d'agent le contrôlant, *cf.* (13) à (15) par exemple, tandis que la possibilité dynamique *a priori* requiert un procès intentionnel puisqu'elle est *de re* (*cf.* 2.4). En (13), on peut néanmoins récupérer l'agent implicite qui a la possibilité de faire x être condamné. En (14), on peut encore penser que le soleil couché est l'agent de la fraîcheur des nuits. En (15) cependant, on ne trouve plus d'agent potentiel, néanmoins la possibilité énoncée semble toujours être liée à certaines propriétés des plaines, leur altitude ou leur situation géographique (*cf.* Barbet et Saussure 2012, p. 33) :

(13) *On* peut *aujourd'hui, en France, être condamné à un an de prison ferme pour le vol d'une bouteille de pastis, payer 12 000 euros d'amende pour avoir installé sur la voie publique des tentes à l'intention des SDF.* (*Télérama* n°3080, janvier 2009)

(14) *Mais ce raisonnement présentait une faille : les nuits africaines* peuvent *être fraîches. Au coucher du soleil, la fourrure ne devenait-elle pas un sacré avantage évolutif ?* (*Au fond du labo*, p. 44)

(15) *Il* peut *faire très froid la nuit dans les plaines, même au printemps.* (*Un tout*

4. *Ligre* ou *ligron*, félin hybride né d'une tigresse et d'un lion.

petit monde, p. 332)

Si l'on accepte que *pouvoir* n'encode que la possibilité unilatérale, le processus d'enrichissement sporadique du sens suit une routine ordinaire. La possibilité unilatérale est en effet sous-informative dans la plupart des contextes (*cf. i.a.* Horn 1972, et chapitre 8), on dérivera donc, selon le contexte, une possibilité bilatérale plus informative sur le modèle des inférences scalaires, un sens radical quelconque fournissant les causes déontiques ou dynamiques de la possibilité, ou un sens sporadique faisant passer notamment la représentation du domaine du *pur possible* au domaine du *potentiel*[5], *i.e.* du *possible unilatéral* au *contingent* (*cf.* Gosselin 2010, p. 448, et 1.1.1).

Ainsi, l'énoncé (16) est faux s'il est prouvé qu'aucun footballeur n'a jamais été un obsédé sexuel, tandis que (17) reste vrai :

(16) Les footballeurs *peuvent*$_{S}$[6] être des obsédés sexuels. (d'après Lakoff 1972 cité par Kleiber 1983, p. 185)[7]

(17) *Il se peut que* les footballeurs soient des obsédés sexuels.

Une interprétation radicale dynamique n'aurait pas besoin d'être d'abord dérivée, bien que des causes dynamiques, ou même déontiques en réalité (*cf.* (13) ou (i) en note 8), soient souvent récupérables. L'interprétation sporadique peut être déclenchée par le fait que l'énoncé serait sous–informatif s'il n'était interprété qu'en termes de possibilité pure étant donné ce que l'on sait de la classe générale à laquelle appartient le référent spécifique ou non. N'importe quelle réception peut être ennuyeuse (*cf.* (9)), n'importe quel homme peut être obèse (*cf.* (6-a)) ou obsédé (*cf.* (16)), *etc.* Le fait que le locuteur mentionne un référent (générique ou spécifique) particulier de la classe invite à inférer que Yx est plus que théoriquement possible. Le verbe modal invite certainement aussi à inférer, quand elles ne sont pas exprimées, les raisons pour lesquelles *certains* x sont Y ou pour lesquelles x est *parfois* Y, typiquement, les propriétés particulières du référent par rapport à la classe générale à laquelle il appartient : les cocktails sont des soirées *mondaines*, les Alsaciens consomment des plats alsaciens qui sont traditionnellement *riches*, *etc.*

En réalité, dans les exemples attestés, l'interprétation sporadique se déclenche souvent quand il est énoncé une possibilité d'Être *a priori* non partagée par le destinataire. Le locuteur énonçant par exemple (13), (14), (15), ou (18) ci-dessous, n'énonce pas une possibilité triviale. Il n'est *a priori* – tout dépend évidemment du lecteur et des hypothèses qu'il entretient – pas trivial d'être emprisonné pour avoir volé une bouteille ou de payer 12 000 euros d'amende pour avoir « campé » (*cf.* (13)), on pourrait avoir tendance à imaginer que les nuits sont plutôt douces en Afrique (*cf.* (14)), qu'il fait bon dans les plaines, surtout au printemps (*cf.* (15)), ou tout le monde n'a pas en tête les

5. La distinction nous est inspirée par les remarques – qui ne concernent toutefois pas la sporadicité – de Papafragou (2000a, *cf.* 4.4.2.2) à propos des représentations accessibles depuis un arrière-plan conversationnel, et de Rocci (2005a, p. 72) à propos de la possibilité chez Aristote.

6. $_{S}$ est mis pour sporadique.

7. Lakoff (1972) oppose *Football players* can *be sex maniacs* à *Football players* may *be sex maniacs.*

caractéristiques du cocotier ou de son fruit :

(18) *L'article rappelle opportunément qu'un cocotier adulte* peut *mesurer jusqu'à 35 mètres, et que la noix de coco* peut *peser jusqu'à 4 kilogrammes. Voyez les dégâts au pied de l'arbre.* (*Au fond du labo*, p. 85-86)

Il n'est toutefois pas garanti que tous les destinataires s'engagent dans un processus d'enrichissement sporadique, la simple possibilité d'ÊTRE, enrichie éventuellement de causes déontiques (*cf.* (13)) [8] ou dynamiques concernant les propriétés du référent selon le cas, peut être suffisamment pertinente dans le contexte. Dans le contexte de (18), on n'envisage néanmoins la possibilité comme quelque chose de plus qu'une possibilité simplement théorique puisque le chapitre relate une étude médicale de cas blessures graves dues à des chutes de noix de coco. De même en (14), le co(n)texte encourage une interprétation sporadique. En (13), sans contexte plus large, on ne sait pas en réalité si la chose est déjà arrivée ou si elle ne reste encore qu'un simple instrument législatif nouvellement mis en place mais qui n'a pas encore été appliqué.

Il faudrait sans doute examiner encore d'autres exemples, mais il semble que l'on puisse poser que l'interprétation sporadique est l'enrichissement du *pur possible* en *contingent* quand cet enrichissement est pertinent dans le contexte (concernant les divers effets contextuels que peut produire l'interprétation sporadique, *cf.* BARBET et SAUSSURE 2012). Ce n'est jamais un sens à proprement parler dynamique qui est dérivé dans ces contextes, la portée du verbe modal étant *de dicto* (*cf.* section 2.4), le contexte permet néanmoins souvent de récupérer des causes dynamiques, *i.e.* liées à des propriétés quelconques des référents, de la possibilité énoncée. Dans tous les cas, il semble que ce ne soit pas tant les causes de la possibilité mais les conséquences de cette possibilité qui importent dans les contextes, que les causes soient en réalité dynamiques ou déontiques.

Nous avons par exemple suggéré dans BARBET et SAUSSURE (*ibid.*, p. 39–40) qu'un des effets contextuels possible de l'interprétation sporadique est de type « il est (en réalité) relativement *probable* que x soit Y » ce qui permet par exemple au destinataire d'ajuster son comportement la prochaine fois qu'il rencontre x. En (19), ce type de contenus de sens est explicité dans le texte par *il faut se méfier*, *induit en effet deux types de risques*, voire *l'exercice est tentant* qui laisse entendre qu'un nombre non négligeable

8. Il semble que l'on puisse user à des fins quelque peu fallacieuses de la sous-spécification de *pouvoir*. Par exemple, la proposition contenant le modal en (i), étant donné le contexte de la réglementation, pourrait être interprétée d'abord comme communiquant qu'il est autorisé de posséder des armes de guerre dans les banlieues. Il est manifeste que ceci est faux, il est simplement vrai que des armes de guerre ont déjà été retrouvées dans des banlieues (sens sporadique), l'homme politique essaye vraisemblablement d'insinuer que les banlieues sont des zones de non-droit :

(i) a) 1ère injustice : celle sur les armes
Des armes de guerre *peuvent* circuler sans contrôle dans les banlieues, mais les fusils de chasse, eux, font l'objet de 20 décrets et arrêtés pour les réglementer.
b) 2ème injustice : celle sur l'environnement et l'éconconditionnalité [...] (J.–M. Le Pen, Discours au forum Chasse et Ruralité le 20 février 2007, extrait trouvé sur `http://www.veronis.fr/discours/transcript/2007-02-20/LePenJM`)

de personnes a grimpé déjà à un cocotier :

(19) *Le cocotier* [...] *est un arbre dont il faut se méfier* [...]. *La fréquentation des cocotiers induit en effet deux types de risques. D'une part, on* peut *recevoir une noix de coco sur la tête – ou toute autre partie du corps – si l'on passe au mauvais moment. D'autre part, on peut tomber soi–même du cocotier, si l'on y a grimpé (l'exercice est tentant).* (*Au fond du labo*, p. 85)

On pourrait objecter à l'hypothèse selon laquelle le sens de possibilité unilatérale suffit à dériver le sens sporadique en contexte sans passer par la dérivation d'un (pseudo) sens radical dynamique ou déontique, qu'elle est trop générale et ne prédit pas par exemple qu'une expression telle que *il est possible que* ne semble pas utilisée en français pour communiquer la sporadicité. *Il est possible*, dans un énoncé tel que (20), d'après (18), ne nous semble néanmoins pas *bloquer* un enrichissement sporadique :

(20) L'article rappelle opportunément qu'*il est possible qu'*un cocotier adulte mesure jusqu'à 35 mètres, et qu'*il est possible que* la noix de coco pèse jusqu'à 4 kilogrammes. Voyez les dégâts au pied de l'arbre.

L'interprétation sporadique s'est vraisemblablement développée à partir d'emplois radicaux étant donné la connexion contextuelle qu'elle garde souvent avec le sens radical. *Pouvoir*, dans son emploi personnel (opposé à son emploi impersonnel *il se peut que*), quelle que soit sa portée, garde une proximité, au moins de surface, dans la linéarité de l'énoncé, avec le sujet grammatical, ce qui facilite peut-être les inférences dynamiques ou déontiques. Partant, on peut penser que *pouvoir* est plus pertinent que *il est possible que* pour les mêmes raisons qu'il peut être plus pertinent que *certains* ou *parfois* (*cf. ibid.*, et *supra*), tandis que *il est possible que* ne semble pas inviter à inférer plus de contenus de sens que la possibilité d'ÊTRE. En contexte, *certains* ou *parfois* déclenchent souvent les inférences scalaires *pas tous* ou *pas toujours* (*cf.* chapitre 8), on peut penser que *il est possible que* peut également déclencher une inférence scalaire de type *il n'est pas nécessaire que*, alors que la visée de *pouvoir* sporadique n'est pas de communiquer que Yx n'arrive pas toujours ou que Y n'est pas vrai de tous les x, mais bien qu'*il arrive que* Yx (plus souvent qu'on ne le croit).

11.2 Interprétation concessive de *pouvoir*

Dans d'autres énoncés, *pouvoir* semble jouer le même rôle qu'un marqueur concessif tel que *même si*, *cf.* (21), ou *bien que*, *cf.* (22) (*cf. i.a.* BOISSEL et al. 1989 ; GUIMIER 1989 ; LE QUERLER 1996, 2001 ; BARBET et VETTERS 2013, et section 2.7.3.1) :

(21) *Et, sans doute, l'histoire* pourrait *être inventée de toutes pièces qu'elle laisserait à chacun, de la même façon, la possibilité d'y croire — ou non – et ces déviations successives, dans un sens ou dans l'autre, n'en modifieraient la nature que d'une manière tout identique.* (*Les Gommes*, p. 176)

≅ Et, sans doute, *même si* l'histoire était inventée de toutes pièces, elle laisserait à chacun, de la même façon, la possibilité d'y croire…

(22) *À quoi ça sert que Sarkozy et sa ministre des Finances se décarcassent ? Le Président* a beau *exhorter les banquiers à modérer leur voracité, Christine Lagarde* peut bien *menacer de leur couper les vivres, rien n'y fait. Les établissements financiers continuent, en toute discrétion, d'augmenter les marges qu'ils réalisent sur les crédits aux entreprises et aux particuliers.* (*Le Canard Enchaîné*, 21 janvier 2009)
≅ Le Président a beau exhorter les banquiers à modérer leur voracité, *bien que* Christine Lagarde menace de leur couper les vivres, rien n'y fait. Les établissements financiers continuent, en toute discrétion, d'augmenter les marges…

Dans la plupart des exemples discutés dans la littérature, le fait évoqué dans la proposition contenant le verbe modal est hypothétique (concession type *même si*), et *pouvoir* est souvent paraphrasable par *peut-être* ou par *il se peut que*, qui ont d'ailleurs également des emplois concessifs (*cf.* respectivement (23) et (24)– (25)). Pour ces raisons, entre autres (*cf.* 2.7.3.1), *pouvoir*, que nous appellerons « concessif » à des fins de simplicité, est souvent rapproché de l'interprétation épistémique (*cf. i.a.* Guimier 1989 ; Le Querler 1996, 2001).

(23) *Vous êtes* peut-être *à votre aise,* mais*, moi, je fais de la tension !* (*Envoyez la soudure!*, p. 60)

(24) Il se peut que *je sois un mordu du « hi-fi »,* mais*, au moins, j'en suis conscient.* (*Envoyez la soudure!*, p. 58)

(25) Il se peut que *l'amour soit la joie la plus intense sur cette terre.* C'est possible*. Mais maintenant que je vois cette main de bronze, je voudrais m'échapper.* (*Alexis Zorba*, p. 60-61)

Selon l'analyse de *may* concessif en anglais de Papafragou (2000b), il s'agirait d'un usage *interprétatif* du langage (sur la distinction entre usage interprétatif et descriptif dans la *théorie de la pertinence cf.* 51) : le locuteur signalerait ainsi qu'il représente une représentation, cette dernière pouvant être échoïque ou non. Le fait d'utiliser un modal de possibilité, qui aurait une interprétation épistémique, manifestement trop faible dans les contextes où l'état de fait est avéré (concessions type *bien que*), *cf.* (26), servirait à communiquer que le locuteur ne s'engage pas sur tous les effets contextuels que la proposition non modalisée pourrait induire (qu'il est intelligent notamment en (26)). Dans le cas des concessives de type *même si*, *cf.* (27), le locuteur soulèverait une possibilité pour montrer qu'elle est sans conséquence, qu'elle n'affecte pas l'idée principale qu'il souhaite communiquer. La présence relativement récurrente de *but* (« mais ») facilite de telles inférences (*cf. i.a.* Blakemore 1987 ; Papafragou 2000b).

(26) He *may* be a university professor, *but* he sure is dumb. (E. Sweetser 1990, p. 70)

« Il est *peut-être*[9] professeur d'université, mais il est stupide. »

(27) X : I hate modern art. Look at this : what is it supposed to mean ?
Y : Well, this sculpture is famous. It was the winner in the Royal Academy contest last summer.
X : It *may* be the masterpiece of the century, *but* I still don't understand it. (Papafragou 2000b, p. 529)
« X : Je déteste l'art moderne. Regarde-moi ça : qu'est-ce que c'est sensé représenter ?
Y : Bon, cette sculpture est célèbre. Elle a gagné le concours de l'Académie Royale l'été dernier.
X : *Il se peut que*[10] ce soit le chef-d'œuvre du siècle, mais je ne le comprends quand même pas. »

L'analyse en termes de méta-représentation s'adapte bien à certains énoncés en français, *cf.* (28) à (31) par exemple :

(28) *Je* peux *vivre aussi vieille que la reine Victoria, ça restera le pire moment de ma vie.* (*Les Soupers du Prince*, p. 125)

(29) *Mais le trépidant trio* pourrait *aussi bien se faire courser dans la forêt de Brocéliande qu'on s'en ficherait totalement.* (*Télérama* n° 3103, juillet 2009)

(30) – *J'ai encore un petit peu de cognac. Vous allez en boire une gorgée.*
– *Vous* pourriez aussi bien *me faire avaler du kérozène : je ne fais pas un pas de plus !* (*Tintin au Tibet*, pl.43)

(31) – *Debout, capitaine ! Une lamasserie !...*
– *M'en fiche ! Le monde* peut *crouler : je ne bouge plus !* (*Tintin au Tibet*, pl. 43)

Dans ces exemples, le locuteur représente comme possible des faits ou états de choses relativement improbables, semblant montrer ainsi que même le cas de figure le plus extrême ne changerait rien à la vérité de la proposition principale.

L'analyse en termes de sens épistémique ne semble en revanche pas adaptée à tous les contextes. Dans certains exemples, une paraphrase avec *il se peut que*[11] ne nous semble d'ailleurs pas toujours possible en contexte, comme en (32) à (39) dans lesquels le fait mentionné est actuel, réalisé au moment de l'énonciation :

(32) *Ça te fait rire, patron, mais va, tu* peux bien *rire ! C'est comme ça que l'homme se libère, écoute bien ce que je te dis, c'est comme ça qu'il se libère : en se*

9. La traduction nous semble meilleure avec *peut-être* qu'avec *il peut*. Les concessives de type *bien que/certes* sont *a priori* relativement rares avec *pouvoir*, il semble que ce soit plutôt l'adverbe que l'on emploie dans ce cas, ou la tournure impersonnelle *il se peut que*.

10. Ici, *il se peut que* nous semble meilleur que *peut-être*, le locuteur n'admettant pas forcément la vérité de la proposition.

11. Une paraphrase avec *peut-être*, pour des raisons qu'une étude spécifique de la sémantique de l'adverbe mettrait au jour, semblerait souvent moins malheureuse. Dans les énoncés contenant une expression de type « tout ce/tant que x veut », une glose avec l'adverbe resterait néanmoins relativement bizarre.

gavant de tout à en avoir par-dessus la tête, pas en se faisant ascète. (*Alexis Zorba*, p. 222)

(33) *Tu* peux *faire ha ha toi, bête à lait, si tu t'imagines que ton Orange spéciale dessus du panier va te faire problème !...* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 142)

(34) *Tu* peux *rire, patron ! Mais si le dieu-diable fait que nos affaires marchent bien – ça me paraît impossible, mais enfin ! – tu sais ce que je vais ouvrir comme boutique ? Une agence de mariage !* (*Alexis Zorba*, p. 247)

(35) *Je* pouvais bien *crier. Comment voulez-vous que Zorba entendît les cris de la terre ? Ses entrailles étaient devenues comme celles de l'oiseau.* (*Alexis Zorba*, p. 85)

(36) *Les des Grassins* ont beau faire*, ma fortune, celle de mon frère et celle de mon neveu montent en somme à onze cent mille francs. Les des Grassins en ont tout au plus la moitié, et ils ont une fille : ils* peuvent *offrir* ce qu'ils voudront *! héritière et cadeaux, tout sera pour nous un jour.* (*Eugénie Grandet*, p. 55)

(37) *Après tout – se disait-il, absolument convaincu d'être sincère – il lui importait seulement que Laïde vînt de temps en temps avec lui, pour le reste elle* pouvait bien *agir* comme elle l'entendait*, il n'avait assurément pas l'intention de l'entretenir complètement, et d'ailleurs où aurait-il trouvé l'argent nécessaire ?* (*Un Amour*, p. 603)

(38) *Pourquoi lui en vouloir ? Tu* peux *dire* ce que tu veux*, la femme c'est quelque chose d'autre, ce n'est pas un humain ! Pourquoi lui en vouloir ?* (*Alexis Zorba*, p. 104)

(39) *Alexis Zorba. On m'appelle aussi Pelle-à-four pour me blaguer de ce que je suis long avec un crâne aplati comme une galette. Mais on* peut bien *dire* ce qu'on veut *!* (*Alexis Zorba*, p. 18)

Dans ces exemples, le locuteur semble donner une permission. Cependant, l'interlocuteur étant effectivement en train de rire en (32) ou (34), ou de faire ah ah en (33), les des Grassins ayant effectivement offert un cadeau à Eugénie en (36), *etc.*, la permission est manifestement non pertinente. Il semble que *pouvoir* se trouve de la sorte interprété comme communiquant le *facultatif* ou l'*indifférent* (*cf.* VON WRIGHT 1951, 2, et chapitres 1 et 2). Il est indifférent que tu ris, que tu fasses ah ah, que les des Grassins offrent quelque chose, *etc.* Dans les exemples (36) à (39), *cf.* aussi (40) et (41), l'expression du type « (tout) ce/tant que *x* veut » participe à cet effet de sens :

(40) [...] *il goûtait d'avance la satisfaction de regarder le téléphone avec indifférence et mépris il* pouvait *sonner* tant qu'il voudrait [12] *il le laisserait sonner sept ou huit fois avant de décrocher et peut-être même ne décrocherait-il pas* [...] (*Un Amour*, p. 663)

12. Ce n'est évidemment pas l'appareil téléphonique même qui est visé, mais Laïde qui devrait appeler.

(41) *Tu fermes tout, et tu pars, il disait. C'est très facile, avec l'exercice ça vient tout seul, clic t'es plus là bye bye, ils* peuvent *faire* tout ce qu'ils veulent. (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 30)

On trouve encore des exemples où le locuteur semble donner une permission insensée, *cf.* (42), ce qui produit le même effet que les éventualités improbables en (28) à (31). L'éventualité même la plus extrême n'aurait aucune conséquence :

(42) [...] *je te jure que je l'ai vue et c'est vraiment arrivé comme ça on* peut *me taper dessus on ne me fera pas dire que c'est pas arrivé comme ça.* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 31–32)

Selon Morel (1996, p. 74–75), « c'est plutôt l'interprétation épistémique que met en avant *pouvoir* dans son emploi concessif, sans que soit totalement exclue la valeur de permission ». Sur les cartes sémantiques de van der Auwera et Plungian (1998), c'est le sens épistémique qui est prévu comme source possible du sens concessif des marqueurs modaux (*cf.* aussi Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, p. 226–228). Le sens de permission est cependant également une source attestée de marqueurs concessifs (*cf.* par exemple *licet*, « il est permis », en latin qui peut être employé comme subordonnant concessif ayant le sens de « bien que », *cf.* Spevac 2005).

A priori, les deux cas de figure semblent possibles concernant *pouvoir* : ou le locuteur pose comme possible quelque chose qui a peu de chances de l'être jamais ou donne une permission absolue ou dérisoire. La permission se signale comme non pertinente dans le contexte en tant que telle, d'une part car le fait permis est souvent déjà actualisé, au moins en partie, et d'autre part à cause de sa nature exagérée (cas avec des expressions de type « tout ce/tant que *x* veut » notamment) ou déplacée, par exemple, quand Zorba parle à son patron en (34), quand Maître Cruchot, qui n'a pas à ce moment-là d'autorité particulière mais est un invité comme un autre à un repas festif, donne en pensée une permission aux des Grassins en (36), ou quand le narrateur, qui ne sait malheureusement que trop bien qu'il n'a aucun pouvoir sur Laïde, lui donne, en pensée, vraisemblablement pour se convaincre lui-même, la permission de fréquenter d'autres hommes.

En résumé, soit l'arrière-plan conversationnel est épistémique, soit il est déontique (*cf.* section 4.4.2), dans tous les cas, il s'agit de montrer que le fait possible ou permis n'aurait aucune conséquence. Il n'est toutefois pas toujours aisé de distinguer les cas relevant de la méta-représentation (ou plus simplement de l'énonciation d'une possibilité pure) et les cas relevant de la pseudo-permission, *cf.* (43) par exemple :

(43) *Pourtant c'est, en fait, comme si Dupont avait rallumé : Garinati* aurait bien pu *éteindre tant qu'il aurait voulu, si l'autre en arrivant avait rallumé avant de pousser le battant à fond, ça revenait bien au même.* (*Les Gommes*, p. 38)

Il faudrait également examiner la contribution du conditionnel et de *bien* quand ils apparaissent dans les concessions avec *pouvoir*.

Le fait que l'on ne puisse pas nier *pouvoir* concessif n'est pas forcément dû à sa portée extra-prédicative (*contra* Le Querler 2001 ; Guimier 1989). Si le but est de poser

comme possible une éventualité improbable ou de donner une permission absolue ou dérisoire afin de montrer que tout est vain, poser une impossibilité ou interdire quelque chose n'aurait aucun sens étant donné cette visée argumentative de la proposition contenant *pouvoir*.

Finalement, autant l'occurrence *quasi* systématique de *pouvoir* sporadique avec des procès non intentionnels l'éloigne de l'interprétation strictement radicale, autant l'occurrence régulière de *pouvoir* concessif avec un procès intentionnel le rapproche d'une interprétation radicale. Nous ne saurions affirmer que la pseudo-permission que nous voyons dans les concessives n'est pas un artefact de l'analyse induit par la présence d'un procès intentionnel.

11.3 Légitimation ou justification de la relation prédicative

Dans d'autres contextes [13], *pouvoir* aurait un effet de sens de *justification de la relation prédicative* (Le Querler 1996, 2001) ou de *légitimation* (Fuchs et Guimier 1989, *cf.* 2.7.4 et 8.3.1), *cf.* (44) à (49) :

(44) – Il était bon le pommeau hein ?
– Ça *peut* être bon *à ce prix-là*. (oral)

(45) Elle *peut* être contente, *elle n'a rien fait*. (oral)

(46) *Parce que c'est pas pour dire mais c'est un vrai diamant hein ça* peut *la vache* (Film *Je vous trouve très beau*, Mergault, I., 2005)

(47) [à la fin d'un spectacle équestre]
– Regardez le cheval fait son tour d'honneur !
– Ils *peuvent* les chevaux hein. (oral)

(48) *J'ai mis tellement de temps pour le faire*, ça *pouvait* être bien. (oral)

(49) – *Elle* [une maison] *a l'air vachement belle*
– *Elle* peut au prix où je vais la payer (Film *La maison du bonheur*, Boon, D., 2005)

En effet, dans ces exemples, le locuteur semble communiquer qu'il est légitime ou justifié que le pommeau soit bon, qu'elle soit contente, que le diamant soit véritable, *etc.* Les raisons de cette légitimité – le prix en (44), (46) et (49), ou le travail fourni en (45), (47) et (48) – sont explicitées dans les énoncés ou récupérables dans le contexte. L'effet de sens ne semble donc effectivement pas imputable à *pouvoir* seul (*cf.* Le Querler 1996, 2001 ; Honeste 2004). Le verbe modal n'apparaît cependant pas ici relativement

13. Certains contextes sont néanmoins relativement proches de ceux de *pouvoir* concessif, *cf.* par exemple (i) :

(i) *On* peut bien *être aussi vicieux* qu'on veut*, un jour pareil tout est permis. Voyeur, filou, peloteur-frôleur, qu'est-ce qu'on s'en fout. Personne ne dira rien.* (Bayon, B., *Le Lycéen*, 1987, p. 182, Frantext)

optionnel comme dans les énoncés interrogatifs (*cf.* 11.4 *infra*) ou exclamatifs (*cf.* 11.5 *infra*) avec *pouvoir*. La contribution de *pouvoir*, qui semble avoir un sens plus de nécessité que de possibilité dans ce type de contextes (*cf.* 2.7.4 et 8.3.1), n'est toutefois pas claire.

Selon Honeste (2004, p. 154), le locuteur présenterait la « réalisation de p comme *éventuelle*, alors que ses savoirs sur le monde le conduisent à envisager p comme *réelle* ». L'auteur rapproche ainsi *pouvoir* dans ces contextes de son interprétation épistémique. Cependant, les hypothèses par rapport auxquelles est posée la possibilité sont des normes sociales ou morales, ce qui rapproche plutôt le modal dans ce cas de ses interprétations déontiques (*cf.* 2.2.1).

Si cette analyse en termes d'arrière-plan conversationnel déontique rend bien compte d'un énoncé tel que (47) page ci-contre, que l'on pourrait paraphraser par « les chevaux ont bien le droit de faire le tour d'honneur aussi », elle paraît toutefois plus problématique quand le sujet est inanimé ou le procès non intentionnel. On peut néanmoins récupérer un agent contextuellement (*cf.* 2.4.2) : les fabricants qui peuvent faire en sorte que le pommeau soit bon en (44), que la bague soit en diamant véritable en (46), la personne qui n'avait pas de raison de ne pas se réjouir en (45), le locuteur qui pouvait faire son travail correctement en (48).

Dans les exemples oraux relevés, le procès est le plus souvent non intentionnel, mais on trouve des attestations régissant un procès intentionnel, *cf.* (50) à (52). Ces énoncés sont toutefois un peu différents des énoncés oraux précédents, nous y reviendrons à la fin de cette section.

(50) *Ce n'est pas excessif. Dix millions, Léon-Charles les perd en une soirée, s'il le veut, au casino de Monte-Carle. Il* peut bien *s'offrir quatre tableaux de toi, qui vaudront cinq fois plus dans quelques années, non ?* (Dutourd, J., *Pluche ou l'amour de l'art*, 1967, p. 114, Frantext)

(51) – *Si je peux, volontiers : on ira dîner quelque part...*
– *Bah, Annie* peut bien *nous faire à bouffer.* (Sarrazin, A., *L'Astragale*, 1965, p. 141, Frantext)

(52) *Si un jour tu étais malade ou retenu, fais-moi passer une lettre par ton ami le petit poète. Qu'il me guette, il* peut bien *faire ça pour toi.* (Clavel, B., *Le Cœur des vivants*, 1964, p. 79, Frantext)

Selon Honeste (*ibid.*, p. 154), ce serait par antiphrase que l'on comprendrait « il est impossible que $\neg p$ », en d'autres termes, « il est nécessaire que p », à partir du sens de possibilité communiqué par *pouvoir*. Cette analyse implique que *pouvoir* communiquerait par défaut la non nécessité, ce qui ne semble pas être le cas (*cf.* Barbet, Perret et al. 2010 ; Barbet 2012a, et chapitre 8). Dans les contextes (44) à (49), la possibilité unilatérale ou pure possibilité semble bien sous-informative, mais l'inférence scalaire *non nécessaire* n'est pas pertinente, c'est même le sens inverse *et même nécessaire* qui paraît communiqué.

L'antiphrase créerait un effet d'ironie (Honeste 2004). Nous sommes d'accord concernant l'effet d'ironie, qui n'est néanmoins pas systématique (*cf.* (50) à (52), et *infra*), mais

nous avons suggéré dans Barbet (2012a) que ces emplois de *pouvoir* relevaient de la litote plus que de l'antiphrase. Le locuteur, en utilisant *pouvoir*, *i.e.* un modal de possibilité, dans un contexte où énoncer une nécessité serait plus approprié, voire où la vérité de p relève d'une sorte d'évidence, dit « moins pour en faire entendre plus » (*Littré*), en d'autres termes, communique des contenus de sens supplémentaires.

Le destinataire doit reconnaître que la possibilité énoncée est sous-informative pour que l'effet ironique se déclenche. En effet, *a priori*, on s'attend à ce qu'un produit cher soit bon, qu'un travail pour lequel on a investit beaucoup de temps soit bien, *etc.* Néanmoins, une nécessité ou une obligation, énoncée dans de tels contextes, serait également quelque peu sous-informative puisque les représentations selon lesquelles un produit cher est bon, *etc.* sont sensées être partagées. L'effet d'ironie, selon l'avis de nos informateurs (qui y voyaient plus un effet de sarcasme que d'ironie considérant que l'ironie implique l'antiphrase, *cf. infra*), serait d'ailleurs également présent en anglais avec *ought to* (« devoir ») :

(53) A : its a jolly good beer
NS : is it
A : well it *ought to* be at that price (Coates 1983, p. 78)
« A : c'est une sacrée bonne bière
NS : vraiment ?
A : bon ça doit l'être à ce prix-là »

Dans cet exemple, *ought to* aurait un sens tant déontique qu'épistémique selon l'analyse de Coates (cas de *merger* (fusion des sens), *cf. i.a. ibid.*, p. 78-79). Il nous semble qu'un effet d'ironie/sarcasme pourrait également être présent avec *devoir* en français (*contra* Honeste 2004, p. 154), *cf.* par exemple (54) d'après (46) :

(54) – Parce que c'est pas pour dire mais c'est un vrai diamant hein ça *doit* la vache !

On définit souvent l'ironie comme le fait de dire quelque chose tout en pensant son contraire[14]. Grice (1968) suggère que le destinataire comprend que le locuteur est ironique dès lors qu'il reconnaît la fausseté évidente de l'énoncé de ce dernier, en d'autres termes, lorsqu'il reconnait une violation manifeste de la maxime de vérité. L'ironie est ainsi définie comme une implicature par antiphrase. Cependant, dans l'exemple (55) par exemple, aucune vérité n'est déniée :

(55) *Enfin, tandis que les deux rois faisaient chanter des Te Deum chacun dans son camp, il prit le parti d'aller raisonner ailleurs des effets et des causes.* (Voltaire, *Candide*, cité par Sperber et Wilson 1989, p. 361–362 ; Reboul 2008)

Dupriez (1984) remarque que l'antiphrase n'est qu'un des procédés ironiques et qu'il y a « des ironies sans antiphrase, et [que] le plus simple est donc de considérer que l'ironie englobe l'antiphrase comme une de ses variétés ». La litote peut être un procédé

14. *Cf.* Fontanier (1995) qui définit l'ironie comme « dire par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser ».

ironique. Étant donné ses deux niveaux de sens – indifférence superficielle et engagement sous–jacent – elle est en effet parfois traitée comme une catégorie d'ironie (*cf. i.a.* Gibbs 1979 ; Sperber et Wilson 1995 ; Bonhomme 2005).

La question de la définition de l'ironie et de ses procédés fait encore couler beaucoup d'encre. Selon Sperber et Wilson (1995, 1990), qui s'inspirent de Ducrot (1984), l'ironie est échoïque : l'énoncé ironique ferait écho à une représentation, c'est-à-dire à une phrase qui a été énoncée ou une croyance quelconque, appartenant à une personne particulière ou relevant de l'opinion publique. L'analyse en terme de mention échoïque posant problème dans certains cas tel que (55), Reboul (2008) pose plus généralement que « les énoncés ironiques *montrent* (plutôt qu'ils ne *disent*) un comportement, une croyance ou un raisonnement déraisonnable ». L'ironie ne relève peut-être pas toujours d'un usage *interprétatif* (*cf.* note 25 page 113) du langage.

Les énoncés en (44) à (49) semblent néanmoins effectivement échoïques. Le locuteur reprend, modalisé, la proposition qu'il vient d'énoncer lui même ou que vient d'énoncer son interlocuteur – en faisant même l'économie d'une partie en (46), (47) et (49) – ou ce qu'a dit un collègue en (45) ou le directeur de mémoire en (48). C'est vraisemblablement cet écho qui fait qu'à la limite, la force du modal importe peu. L'essentiel semblant être de faire comprendre que $\neg \mathrm{Y}x$ ne serait pas normal et que ce qui vient d'être énoncé ($\mathrm{Y}x$) est ridicule, on pourrait tout aussi bien utiliser un marqueur de nécessité/obligation comme en anglais.

Toutefois, c'est *pouvoir* qui semble le plus souvent utilisé en français. Les informations contenues dans le co(n)texte montrent que l'arrière-plan conversationnel est déontique (ce qu'il faut, ce qui convient). Le verbe modal *pouvoir* communique que $\mathrm{Y}x$ est possible/permis, la possibilité s'avérant trop faible dans ce contexte, le destinataire comprend que le locuteur est ironique ou sarcastique. En disant moins, ce dernier fait entendre plus. Tout d'abord, on comprend qu'il ne serait pas normal qu'un pommeau aussi cher ne soit pas bon, qu'elle ne soit pas contente, que le diamant ne soit pas véritable, *etc.* [15] L'énoncé peut aussi produire d'autres effets contextuels selon la situation d'énonciation, tel que par exemple que le pommeau en (44), la bague en (46) ou la maison en (49) sont excessivement chers ; que ce sont les chevaux qui font tout le travail en (47) ; que le directeur de mémoire ne réalise pas le travail fourni par l'étudiant en (48), *etc.*

Comme nous l'avons mentionné plus haut, tous les énoncés avec *pouvoir* communiquant que quelque chose est légitime, justifié ou plus simplement normal, ne sont cependant pas ironiques, *cf.* (51) ou (52) page 365 (et peut-être (50)), par exemple. Dans ces exemples, l'adverbe *bien* – dont la nature exacte reste encore à déterminer (*cf.* Barbet 2012c) – semble faciliter la dérivation du sens de légitimation. Dans ces exemples avec *pouvoir bien* ((50) à (52)), une paraphrase avec *devoir* changerait de façon plus drastique le sens des énoncés que celui des énoncés oraux. Ceci est certainement dû au fait que les énoncés avec *pouvoir bien* ne sont pas échoïques, et qu'*a priori*, le verbe modal de possibilité n'est pas sous-informatif, les énoncés ne faisant pas référence à des hypothèses relevant des assomptions collectives.

15. Il nous semble que ces contenus de sens seraient également accessibles si le locuteur utilisait *devoir* – quand c'est possible – au lieu de *pouvoir*.

Une étude plus poussée serait nécessaire afin de déterminer la contribution de l'adverbe *bien* quand il est présent, qui semble *au moins* favoriser le sens de légitimation. Il faudrait sans doute également réussir à évaluer l'effet ironique ou moqueur exact des énoncés échoïques avec *pouvoir* par rapport à ceux utilisant un marqueur de nécessité/obligation. De plus, nous avons traité en parallèle les cas où l'infinitif était exprimé et les cas où il ne l'était pas, cependant, ils ne sont vraisemblablement pas analogues, une paraphrase avec *devoir* ne semblant produire l'effet d'ironie que dans le second cas.

Finalement, comme *pouvoir* concessif ou sporadique, *pouvoir* de légitimation n'apparaît pas sans lien en contexte avec le sens radical ; et comme *pouvoir* sporadique, son occurrence régulière avec un procès non intentionnel l'éloigne d'une interprétation strictement radicale, sans pour autant, semble-t-il, couper le lien avec cette dernière, un agent de FAIRE ÊTRE étant souvent récupérable en contexte.

11.4 La délibération ou *pouvoir* dans les interrogatives

Comme nous l'avons noté en 2.7.2, les interrogatives contenant *pouvoir* peuvent être de vraies demandes d'information, ou peuvent avoir une valeur plus « exclamative ou ruminative » (GUIMIER 1989, p. 16) comme en (56) par exemple :

(56) – *Des bas nylon ? murmura Molly. Du foie gras ? Qu'est-ce que* peut bien *être Mr Paravicini ? Le Père Noël ?* (*Trois souris*, p. 125)

Dans l'analyse de GUIMIER (*ibid.*, p. 16), « aucune réponse [à ces interrogatives avec *pouvoir* (*bien*)] n'est attendue ». Le locuteur reconnaîtrait son ignorance et laisserait entendre que l'interlocuteur, quand il y en a un, ou même quiconque, serait également incapable d'apporter une réponse (*cf.* TASMOWSKI et DENDALE 1994, p. 53). DEFRANCQ (2001, p. 45) aboutit à une conclusion similaire : les interrogatives PB (avec *pouvoir bien*) seraient « un type particulier de question rhétorique » qui montrerait que la réponse est impossible à trouver, *cf.* (56), ou, dans certains contextes, *par généralisation*, qu'elle est négative.

L'interrogative avec *pouvoir* (*bien*) ressemble effectivement parfois à une question rhétorique suggérant sa propre réponse négative, telle que « ça ne fait rien » en (57) ou (58), par exemple (*cf. on s'en fiche* en (57)) :

(57) *Pfff, qu'est-ce que ça* peut bien *faire ? On s'en fiche.* (Bayon, B., *Le Lycéen*, 1987, p. 137, FRANTEXT)

(58) *Ou dimanche ? C'était dimanche : Antoine avait son chapeau ; ça lui donne l'air malin son chapeau ! Son chapeau et sa cravate rose ! Tiens mais il l'avait hier aussi la cravate. Non. Et puis qu'est-ce que ça* peut *foutre ?* (*Les Gommes*, p. 13)

Le point d'interrogation disparaît d'ailleurs parfois au profit d'un point d'exclamation, ce qui renforce l'effet rhétorique en (59) [16], ou l'effet exclamatif noté par GUIMIER

16. Cet exemple pourrait presque être analysé dans la section suivante comme ayant un sens proche de l'intensification (« ça ne me fait rien du tout ! »). *Pouvoir*, dans les exclamatives comme dans les

(1989, p. 16) en (60) :

(59) [...] *Dormons encore un peu.*
– Non, j'ai quelqu'un à voir. Oh, ce n'est pas une fille !... Qu'est-ce que ça peut bien *me faire ! Je fourre mon nez dans l'épaule de Julien* [...] (Sarrazin, A., *L'Astragale*, 1965, p. 166, Frantext)

(60) *Qu'est-ce qui* peut bien *se passer là-haut ! murmura-t-il.* (*Alexis Zorba*, p. 303)

Comme le note Defrancq (*cf.* 2001, p. 45), quand l'interrogative PB n'est pas une question rhétorique, la présupposition – Mr Paravicini est quelqu'un en (56), il se passe quelque chose là-haut en (60)– n'est pas annulée, mais *pouvoir bien* montrerait que le locuteur rejette toutes les hypothèses possibles (*cf.* aussi pour une analyse similaire, Tasmowski et Dendale 1994), d'où l'effet, selon le contexte, de perplexité ou de réponse impossible.

On rapproche souvent *pouvoir* dans ces interrogatives de *pouvoir* épistémique, ou pour le moins de la modalité extra-prédicative (*cf.* Guimier 1989 ; Tasmowski et Dendale 1994 ; Le Querler 2001 ; Defrancq 2001). Cependant, les formes interrogatives bloquent les inférences scalaires (*cf.* 8.4), la possibilité communiquée par le verbe modal ne pourra donc pas être une possibilité bilatérale. Tout porte à croire que *pouvoir* a ici son sens de possibilité unilatérale, et le fait de questionner la possibilité théorique d'un fait ou d'un état de choses, *a fortiori* quand il est pourtant manifestement avéré, laisse entendre que le locuteur n'a pas de réponse en l'état actuel de ses connaissances.

L'adverbe *bien* serait responsable de l'effet de réponse impossible ou négative (*cf.* Tasmowski et Dendale 1994 ; Defrancq 2001). Selon Defrancq (2001, p. 43-45), nous aurions affaire, dans les interrogatives, à l'adverbe *bien* adverbe de phrase dit de *confirmation* (*cf. i.a.* Martin 1990 ; Péroz 1992). Cet adverbe est utilisé d'ordinaire pour « donne[r] pour incontestablement vérifié ce qui, *de dicto*, a pu paraître douteux (à soi-même ou à quelqu'un d'autre) » (Martin 1990, p. 87). Il a ainsi un sens proche de *bel et bien*, *cf.* (61) par exemple. Quand *bien* confirmatif apparaît dans une interrogative, celle-ci devient une demande de confirmation, *cf.* (62) d'après (61) :

(61) *Car c'est* bien *lui qui s'avance ; c'est à son propre corps qu'appartient ce mouvement, non à la toile de fond que déplacerait un machiniste ; il peut suivre dans ses membres le jeu des articulations, la contraction successive des muscles* [...] (*Les Gommes*, p. 52)

(62) Est-ce/C'est *bien* lui qui s'avance ?

Dans l'analyse de Defrancq (2001, p. 43-44), *bien* confirmatif pourrait néanmoins déclencher parfois une interprétation rhétorique de l'interrogative (*contra* Borillo 1981, où l'adverbe des questions rhétoriques est analysé comme un adverbe d'intensité), *cf.* (63). Dans ces cas-là, au lieu de souligner la vérité de Yx, *bien* en inverserait la valeur

interrogatives, semble d'ailleurs impliciter que p est réputée impossible dans l'univers de croyance du locuteur ou dans l'état actuel de ses connaissances, *i.e.* que p n'est pas une représentation appartenant à l'ensemble des hypothèses qu'il entretient.

de vérité, se trouvant dans une interrogative :

(63) Est-il *bien* compétent en la matière ? (Borillo 1981 : 10, cité dans Defrancq 2001, p. 44)
≫ Il n'est pas compétent en la matière.

Concernant les interrogatives PB, « l'inversion de polarité [due à *bien*] concerne[rait] l'existence de valeurs possibles correspondant au terme interrogatif ; le locuteur rejette[rait] en fait toutes les hypothèses qu'il construit » (*ibid.*, p. 44). Toutefois, si l'on suit cette hypothèse, il semble que l'interrogative PB devrait toujours produire le même type d'implicature qu'une question rhétorique si « l'existence de valeurs possibles correspondant au terme interrogatif » se trouve orientée vers le négatif. On devrait ainsi passer en (60) par exemple, de l'hypothèse « il se passe quelque chose là-haut », à l'hypothèse « il ne se passe rien ». L'effet rhétorique n'est cependant pas toujours présent, et l'analyse de Defrancq (*ibid.*) ne permet en réalité pas d'expliquer comment la présupposition d'existence peut être maintenue. Inversement, il semble que l'effet rhétorique puisse apparaître sans l'adverbe (*cf.* (58)).

L'analyse de Defrancq (*ibid.*) se base sur l'analyse en termes évidentiels de *pouvoir* épistémique proposée par Tasmowski et Dendale (1994) qui pose que la fonction du modal serait dans ce cas de « signaler que l'information transmise dans l'énoncé est sous-tendue par la production d'une série d'hypothèses » (*ibid.*) et qu'au terme de son raisonnement inférentiel, le locuteur n'exclut pas d'autres conclusions (quand avec *devoir* épistémique, il montrerait qu'il ne retient qu'une seule hypothèse, *cf.* section 3.3.1). L'analyse de Defrancq (2001) se base également sur l'analyse de Guimier (1989) en termes de modalité épistémique extra-prédicative réputée échapper à la négation, et à l'interrogation d'ailleurs (*cf.* section2.4.1). En d'autres termes, son analyse part du principe que le verbe modal des interrogatives PB doit être le modal épistémique défini comme ayant une portée large et un sens de possibilité bilatérale.

Si l'on accepte que *pouvoir* puisse ne signifier que la possibilité unilatérale, *de dicto* mais non obligatoirement propositionnelle appartenant au *modus* (en d'autres termes, une possibilité aléthique, *cf.* section 2.5.2), *cf.* (64) d'après (65), le simple fait que cette possibilité soit interrogée, *a fortiori* quand Yx est manifestement réalisé, permet de tirer l'inférence que cette possibilité n'appartient pas aux hypothèses entretenues par le locuteur :

(64) Elle peut lui raconter quelque chose.
≅ Il est vrai qu'il est possible qu'elle lui raconte quelque chose
≅ vrai ($\Diamond$ (Yx))

(65) *Il est vrai que la femme ne cesse pas de parler, sans le regarder. Lui a l'air de s'en foutre. Qu'est-ce qu'elle* peut bien *lui raconter ? ça y est, le gosse a renversé son verre ! Taloche. Beuglements.* (Caradec, F., *La Compagnie des zincs*, 1986, p. 113, Frantext)

L'effet de réponse impossible à trouver, serait dans ce cas, contextuel, comme l'effet rhétorique (*cf.* Defrancq 2001, p. 45). En (65), le locuteur est dans l'ignorance, mais il ne semble pas qu'il faille comprendre qu'il le restera toujours, ou que personne ne pourrait lui apporter de réponse. En (66) ou (67), à défaut de réelle réponse, des éléments d'explication sont tout de même apportés :

(66) *Encore faudrait-il examiner ce que* peut bien *signifier la petite-bourgeoisie à Bahia, dans la seconde moitié du XIX^e^. Certainement pas la même chose que la petite-bourgeoisie, vers la même époque, à Marseille ou à Tours* [...]. (D'Ormesson, J., *Le Vent du soir*, 1985, p. 89, Frantext)

(67) *Qu'est-ce qui* peut bien *se passer ? Elle a une vie ailleurs ou quoi ? Elle n'est plus jamais chez elle, un jour c'est le médecin, l'autre la conduite* [...]. (Delay, F., *Le Aïe Aïe de la corne de brume*, 1975, p. 186, Frantext)

L'effet rhétorique des interrogatives avec *pouvoir* (*bien*) s'explique de la même façon que les questions rhétoriques partielles ordinaires qui annulent, dans le contexte, la présupposition. Quand le locuteur se pose la question à lui-même, il montre par là-même son déficit d'hypothèses, qu'il souhaiterait en avoir une (effet de rumination ou de délibération) ou non (effet rhétorique) dépend du contexte.

Nous laissons pour des travaux plus informés sur les adverbes et les interrogatives, l'explication de l'effet, au moins intuitif, de gradation dans l'aveu d'ignorance de l'interrogative avec *pouvoir* à l'interrogative PB (*cf.* 2.7.2).

11.5 L'intensification ou *pouvoir* dans les exclamatives

Finalement, on peut encore trouver le verbe modal *pouvoir* dans des énoncés exclamatifs. Ces énoncés, *cf.* par exemple (4) page 353 ou (68) ci-dessous, ont la forme : marqueur exclamatif *x pouvoir* Y (!). Le marqueur exclamatif est le plus souvent *ce que* ou *qu'est-ce que* (et, *a priori*, on pourrait obtenir un effet similaire d'intensification sans marqueur exclamatif, *cf.* Barbet 2012d).

(68) – *Alors, madame en a pris plein ses miches ? gouailla Rachel.*
Sa fille haussa les épaules :
– Ce que *tu* peux *être mal embouchée, ma pauvre mère ! Tu ne t'exprimes correctement que pour parler politique.* (*Les Soupers du Prince*, p. 18)

On a noté à la section 2.7.1 que cet emploi du modal dans les exclamatives est décrit comme ayant un effet de sens d'*intensification* (*cf.* Le Querler 1996, 2001), comme ressortissant à l'*appréciation* du locuteur (*cf.* Kleiber 1983 ; Le Querler 1996, 2001), et que Kleiber (1983) en propose une glose explicitant l'impossibilité :

(69) Qu'est-ce qu'il *peut* être odieux !
≅ *Ce n'est pas possible* ce qu'il est odieux ! (*ibid.*, p. 197)

Nous avons cependant également noté que, relativement souvent, *pouvoir* pouvait simplement recevoir une interprétation sporadique temporelle, *cf.* (70) qui pourrait également constituer une paraphrase de (69) :

(70) Qu'est-ce qu'il est odieux *parfois* !

Dans ces cas-là, *cf.* aussi (71) à (76), on enrichirait le possible en contingent (*cf.* 11.1) et l'intensification ne serait pas due au verbe modal mais simplement à l'exclamation :

(71) *Nic,* ce que *tu* peux *être dégoutant !* (Schlumberger, *Saint Saturnin*, cité par Damourette et Pichon 1911–1940, t. V, p. 160)

(72) *Pourtant un temps j'ai vraiment essayé de leur plaire, merde* ce qu'*on* peut *être bête quand on est môme...* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 68)

(73) – *Oh* ce que *tu* peux *être embêtante.* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 114)

(74) *Ce que tu* peux *être grincheux tout de même. Quand je pense que je voulais te demander un service...* (*Un Amour*, p. 608)

(75) C'que *tu* peux *être belle*
Quand tu t'y mets [...]
C'que *tu* peux *être garce*
Quand tu t'y mets [...]
C'que *tu* peux *m'faire mal*
Quand tu t'y mets [...]
(Gainsbourg, S., *Quand tu t'y mets*)

(76) Ce que *tu* peux *être méchante avec moi quand tu veux* (*Belle de jour*, Buñuel)

Les restricteurs temporels *quand on est môme* en (72), *quand tu t'y mets* en (75), ou *quand tu veux* en (76), encouragent une lecture sporadique (si la sporadicité communiquée ne leur est pas entièrement due, *cf.*).

On retrouve, notamment en (71), (75) ou (76), la connexion avec le sens radical dynamique. La interprétation agentive du procès non intentionnel est contrainte en (75) par *quand tu t'y mets* et en (76) par *quand tu veux*. (75) semble communiquer que tu fais parfois en sorte d'être belle, garce ou de faire mal et que, dans ce cas, tu es très belle, très garce et tu fais très mal ; (76) que tu te comportes parfois méchamment et que, à ces moments-là, tu es très méchante.

Toutefois, au moins intuitivement, il n'est pas certain que la sporadicité temporelle épuise la contribution de *pouvoir* dans ces énoncés. De plus, une interprétation sporadique temporelle n'est pas toujours possible, *cf.* par exemple (77) à (79) :

(77) – *Comment ça va à présent, Nicolaki, avec ta nouvelle femme ? lui demandait-elle.*
– *Ne m'en parle pas, Marie, répondait mon oncle,* ce que *je* peux *être content : elle ne m'attache pas !* (*La Lettre au Gréco*, p. 51)
≠ *Ce que* je suis content *parfois* : elle ne m'attache pas !

(78) *J'en ai sorti juste une fois le bout de l'oreille pour apprendre que j'allais mourir. Mais* ce que *je* pouvais *m'en foutre, ah ! là là !* (Benzimra, A., *La mort dans le fossé*, Le Masque 1454, p.167)
≠ Mais *ce que* je m'en foutais *parfois* !

(79) *Regarde, Maman,* ce que *cela* peut *pleuvoir !* (Mme A., le 2 août 1925, citée par *ibid.*, t. V, p. 160)
≠ Regarde, Maman, *ce que* cela pleut *parfois* !

Damourette et Pichon (*cf.* 1911–1936, p. 160 ; et section 2.7.1) sont les premiers, à notre connaissance, à avoir remarqué ces constructions avec *pouvoir* qui marqueraient une « nuance sémantique spéciale ». La construction se serait développée au début du XX^e^ siècle, mais trouverait ses racines dans l'expression médiévale avec *tant* et *aimer*[17] (*cf.* section 7.2.4.2). L'hypothèse de Damourette et Pichon d'une construction moderne semble juste : pour le moins, il sera difficile de trouver des énoncés avec *ce que* ou *qu'est-ce que* avant le XX^e^ siècle. Ce sont en effet des formes renforcées de *que* – encore considérées comme familières dans *Le Bon Usage* (2007, §402) – qui n'apparaîtront qu'à la fin du XIX^e^ en ce qui concerne *ce que* et encore plus tardivement en ce qui concerne *qu'est-ce que* (*cf.* Gérard 1980).

Dans l'analyse de Le Querler (1996, 2001, *cf.* 2.7.1), *pouvoir*, que nous appellerons « exclamatif » à des fins de simplicité, est extra-prédicatif. Il ne peut en tout cas pas *a priori* exprimer de possibilité bilatérale, l'exclamation portant sur un fait attesté (Zanuttini et Portner 2003). Comme *pouvoir* sporadique, *pouvoir* exclamatif semble donc « avoir basculé du côté du "certain" » (Kleiber 1983, p. 185). Toutefois, comme nous l'avons noté *supra*, un enrichissement sporadique ne suffit pas à expliquer tous les exemples, un autre enrichissement, ou un enrichissement supplémentaire, du sens de possibilité encodé par le modal doit être pertinent avec *pouvoir* exclamatif.

Le destinataire fait une interprétation intensive des exclamatives, qui expriment ainsi le haut degré. Selon Rys (2003, 2006) ou Gérard (1980), c'est par inférence que se réalise cette interprétation intensive. En effet, aucun marqueur de degré n'a besoin d'être exprimé, *cf.* (80), ou bien l'exclamative a la forme d'une consécutive tronquée, *cf.* (81) :

(80) (Qu'est-ce qu') elle est jolie !

(81) Elle est si jolie !

L'intensification est donc un effet déjà tiré de l'exclamation : « elle est jolie » est enrichi par le destinataire en « elle est très (très…) jolie ». L'intuition demeure tout de même

17. *cf.* par exemple :

(i) *Li quens Rollant, quant il veit mort ses pers*
E Oliver, qu'il tant poeit amer,
Tendrur en out, cumencet a plurer. (*Roland*, v. 2215–2217)
« Le comte Roland, quand il voit ses pairs morts,
et Olivier qu'il aimait tant, ô combien !
il s'attendrit et commence à pleurer. »

que *pouvoir* renforce l'exclamation. Selon Gérard (1980, p. 133), la contribution de *pouvoir* ne se cantonnerait d'ailleurs plus qu'à ce rôle de renforcement de l'exclamation. La question reste de savoir comment *pouvoir*, *i.e.* un marqueur de possibilité, peut renforcer une exclamation marquant le haut degré.

Dans Barbet (2012d) nous avons suggéré qu'en utilisant *pouvoir*, le locuteur montrerait que son univers de croyance vient d'être ou a été modifié. L'exclamative communique un haut degré, et le modal que ce haut degré ne faisait pas partie des hypothèses entretenues par le locuteur. Cette hypothèse est compatible avec la glose proposée par Kleiber (« ce n'est pas possible ce que… » 1983, *cf. supra*). Néanmoins, l'énoncé exclamatif n'a pas besoin de *pouvoir* pour marquer la surprise. De plus, on trouve des énoncés employant et le modal et *c'est pas possible*, *cf.* (82) par exemple :

(82) *C'est pas possible ce que* ça *peut* m'agacer ce genre de réponse […] (`http://forum.doctissimo.fr/`, consulté le 23 mars 2012)

De tels exemples rendent obsolète l'analyse selon laquelle *pouvoir* servirait justement à communiquer un contenu de sens de type « ce n'est pas possible », à moins peut-être d'y voir, dans ces cas-là, un cas d'harmonie ou *complémentation* (*cf. i.a.* Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994 ; van der Auwera et Plungian 1998 ; Nicolle 1998, *cf.* 6.3).

On pourrait postuler aussi que *pouvoir* garde son sens de possibilité dans les subordonnées exclamatives (*cf.* aussi (83)), tandis que quand il n'est pas sous la portée d'une expression type « c'est fou/incroyable/pas possible… », il peut monter et prendre la place de cette dernière.

(83) *C'est fou, se dit-elle,* ce que *les hommes* peuvent *se ressembler sous leur livrée de bipèdes civilisés.* (*Trois souris*, p. 19) Toutefois, nous ne savons pas comment expliquer que le verbe modal y peut avoir un sens proche de sa contradiction (« ce n'est pas possible », voire « je ne le crois pas » [18]) et porter sur la structure qui, en surface, l'accueille.

Dans le cas des interrogatives avec *pouvoir*, l'interrogation même pouvait rendre compte de la modification contextuelle de la possibilité en (quasi-)impossibilité, tandis que si *pouvoir* exclamatif porte sur le haut degré, en d'autres termes sur l'exclamation, cette dernière ne peut expliquer la dérive du sens vers l'impossible. Finalement, comme nous l'avons noté *supra*, *pouvoir* n'apparaît pas non plus, qu'il se trouve dans une subordonnée ou non, toujours déconnecté du concept de possibilité dynamique.

11.6 Remarques conclusives

Ce chapitre n'épuise ni la description ni l'explication des emplois post-modaux de *pouvoir*. Étant donné que le verbe modal interagit souvent avec l'adverbe *bien*, adverbe plurivoque s'il en est (*cf. i.a.* Martin 1990 ; Péroz 1992 ; Barbet 2012c), ou qu'il se

18. *Cf.* les expressions orales de type « j'le crois pas comme… ! ».

trouve dans des structures particulières, phrases exclamatives, interrogatives, ou propositions non principales, une étude approfondie de l'adverbe et des structures en question serait nécessaire pour rendre compte des divers effets de sens communiqués. Un examen précis des emplois de *il se peut que*, *peut-être* ou *il est possible que*, aiderait sans doute également à comprendre la contribution de *pouvoir* dans certains de ses emplois post-modaux.

Une étude plus systématique permettrait également de déterminer si l'on n'aurait pas affaire, parfois, à des structures figées, notamment dans le cas de ce qui ressemble à des concessions elliptiques sans apodose réalisée telles que « Tu peux toujours courir/rêver », ou dans le cas des interrogatives/exclamatives de type « Qu'est-ce que ça peut (bien) faire ?/ ! ». C'est une hypothèse que nous ne sommes pas en mesure d'écarter.

Dans les exclamatives ou les interrogatives, le modal apparaît d'une certaine façon optionnel, il peut en tout cas être supprimé dans la plupart des contextes sans que le sens s'en trouve radicalement modifié. Il semble néanmoins servir des fins argumentatives ou expressives. Dans les subordonnées exclamatives, sa contribution au sens paraît tellement faible qu'il ne semble se trouver là que par harmonie (*cf. i.a.* Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994 ; Nicolle 1998, *cf.* 6.3). Plus généralement, sans que l'on puisse pour autant parler d'harmonie proprement dite, on remarque que *pouvoir* est rarement le seul élément de l'énoncé qui produit l'interprétation post-modale. Hormis les cas de présence du verbe modal dans les interrogatives ou les exclamatives, le phénomène est particulièrement notable dans le cas de l'interprétation sporadique.

Les études examinant des énoncés hors contexte ou des énoncés fabriqués peuvent l'impression que le modal déclenche à lui seul toutes sortes de contenus de sens (*cf.* Barbet et Saussure 2012). Or, dans la plupart des énoncés attestés et en contexte, *pouvoir* n'est pas le seul élément qui déclenche l'interprétation sporadique et les explicatures ou implicatures qui peuvent l'accompagner. Le quantificateur *certains* apparaît dans l'énoncé (8) page 355, *parfois* apparaît dans l'énoncé (10) page 356, énoncé dans lequel sont également précisées les causes dynamiques de la sporadicité. Le contexte large des exemples (18) page 358, ou (19) page 359, explicite clairement la sporadicité et les implicatures de type « x est plus souvent Y qu'on ne le croit, il faut se méfier » sont explicitées en (19). En d'autres termes, la dérivation de ces contenus semble rarement laissée au seul soin du destinataire sur la base du sens de *pouvoir* et de ses connaissances encyclopédiques du référent (ou quand elle l'est partiellement, elle semble avoir un but quelque peu fallacieux, *cf.* (i) en note 8 page 358).

Nous avons souligné à plusieurs reprises le lien que pouvaient garder certaines interprétations post-modales avec les sens radicaux dynamique ou déontique. Néanmoins, nous n'excluons pas que ce lien ne pourrait être qu'un artefact de l'analyse. Les contenus de sens dynamique ou déontique ne sont peut-être que purement contextuels, provoqués par des arrière-plans conversationnels dynamiques ou déontiques, et non par le verbe modal.

Dans l'analyse de Coates (*cf. i.a.* 1983, p. 16 *sqq.*) des modaux anglais, les cas de proximité (plus que d'indétermination), *grosso modo* entre possibilité d'être et possibilité de faire (être), soit entre sens épistémique (incluant l'aléthique) et sens radical,

sont traités comme des cas de fusion de sens (*merger*, *cf.* 11.3). Les tenants de la *théorie de la grammaticalisation* y verraient peut-être un cas de persistance sémantique ou rétention du sens ancien (*cf. i.a.* Bybee, R. Perkins et Pagliuca 1994, et section 6.2.4). Cependant, les emplois ne souffrant pas *a priori* de réelles contraintes au niveau du sujet grammatical du verbe modal ou du procès du verbe infinitif, on ne peut pas parler de rétention *sémantique* proprement dite.

Dans l'analyse de Nicolle (*cf.* 1998, p. 23 *sqq.*), qui redéfinit, dans le cadre de la *théorie de la pertinence*, la grammaticalisation comme une procéduralisation (*cf.* 6.2.7), le sens procédural d'un marqueur grammatical est automatiquement récupéré étant donné qu'il contraint l'interprétation, mais le sens originel lexical d'un item peut rester *encodé* et être récupéré également quand il est pertinent dans le contexte. Ainsi, certains contenus de sens lexical, ou plutôt *conceptuel* selon son analyse, pourraient toujours (à un certain stade de la grammaticalisation) être encodés et activés durant le processus de décodage (qui est modulaire dans l'analyse de Nicolle).

L'hypothèse de la persistance conceptuelle rendrait compte d'emplois de marqueurs grammaticaux dans certains contextes qui donnent lieu à des interprétations typiquement lexicales (par exemple un sous-entendu d'intention accompagnant le sens futur de *be going to* en anglais) qui ne peuvent ni être dérivées du sens procédural ni constituer de réelles implicatures (*cf. ibid.*, p. 26 *sqq.*). Un examen plus minutieux des interprétations post-modales de *pouvoir en contexte* serait nécessaire pour déterminer si les contenus de sens radicaux que l'on peut souvent récupérer constituent des inférences plus ou moins invitées dans les contextes et calculables sur la seule base du sens de possibilité et des informations co(n)textuelles, ou s'il faut postuler une persistance du sens radical.

Finalement, si notre hypothèse de départ, posée en introduction, selon laquelle *pouvoir* n'encoderait qu'un unique sens sous-spécifié de possibilité unilatérale, ne se trouve pas falsifiée, l'examen des emplois post-modaux dans ce chapitre ne nous a pas réellement donné les moyens de la prouver.

Chapitre 12

La multiplicité de sens de *devoir* et *pouvoir* en français moderne : conclusions et perspectives

12.1 Récapitulatif des données obtenues dans les parties précédentes

Les parties précédentes, l'état de la question critique (partie I), l'étude diachronique (partie II) et l'étude expérimentale (partie III), nous ont permis de récolter les données et relever ou formuler les hypothèses suivantes :

(i) Les dichotomies modalité *de re vs de dicto*, modalité intra-prédicative *vs* extra-prédicative ou modalité véridicible *vs* montrable ne suffisent pas à distinguer tous les emplois des verbes modaux (*cf.* section 3.2).
Il faut distinguer trois catégories comme le propose Gosselin (2010, p. 96 *sqq.*) : *opérateur prédicatif* (modalité *de re*, véridicible), *métaprédicat* (modalité *de dicto*, véridicible) et *opérateur propositionnel* (modalité *de dicto*, non véridicible) (*cf.* tableau 2.1 page 41)

(ii) Toutes les interprétations des verbes modaux, épistémiques incluses, sont véri-conditionnelles, *i.e.* appartiennent aux conditions de vérité des énoncés (*cf.* section 4.4.2.2.1) ; les interprétations épistémiques subjectives restent néanmoins « insondables de l'extérieur » (*externally inscrutable*, Papafragou 2006, *cf.* 3.4.1).

(iii) La sous-détermination en contexte entre interprétation épistémique et interprétation radicale de *devoir* est rare. La sous-détermination en contexte existe en revanche bel et bien entre interprétation épistémique et interprétation radicale de *pouvoir*.
Dans ce dernier cas, l'interprétation est souvent ambiguë entre interprétation épis-

témique et possibilité matérielle ou possibilité radicale sous-spécifiée. (*cf.* 4.5.2)
Concernant *devoir*, quand il y a sous-détermination en contexte entre une interprétation aléthique et une autre interprétation, c'est le plus souvent avec une interprétation radicale, et non avec une interprétation épistémique comme on pourrait s'y attendre étant donné que l'on considère souvent que les interprétations aléthiques sont réductibles aux interprétations épistémiques (*cf.* 2.5) [1].

(iv) Les verbes modaux *devoir* et *pouvoir* ne sont pas des marqueurs évidentiels (*cf.* chapitre 3). Néanmoins, on peut considérer avec Kronning (1996, 2001c) que *devoir* est un marqueur mixte evidentio-modal.
En effet, bien que l'indication que l'information communiquée a été obtenue par inférence ne suffit pas à rendre compte de son sens de nécessité – la conclusion d'un raisonnement inférentiel pouvant être une simple possibilité – il semble toujours possible de récupérer un raisonnement inférentiel, ce qui n'est pas le cas pour *pouvoir*.
Cette part évidentielle inférentielle de *devoir* reste néanmoins indiquée, et non nécessaire pour la récupération du sens (*cf.* Rocci 2005b ; Gosselin 2010 ; Saussure 2012, et section 3.2).

(v) Afin de rendre compte de l'évolution du sens radical au sens épistémique, il faut postuler un passage par le sens aléthique ou épistémique objectif.
L'évolution du sens radical au sens aléthique/épistémique objectif au sens épistémique subjectif s'explique mieux par des processus de conventionnalisation d'implicature que par des processus de métaphorisation du sens (*cf.* section 7.3).

(vi) Dans le cadre de la *théorie de la grammaticalisation*, ou du modèle de la procéduralisation (Nicolle 1998, 2011), les inférences qui sont susceptibles de devenir conventionnelles sont des inférences invitées. Ces inférences invitées émergeraient quand le locuteur/scripteur formule son énoncé de telle façon que le destinataire/lecteur se sente invité à tirer l'implicature, garantissant ainsi que l'implicature soit entendue comme faisant partie du sens communiqué (*cf.* Traugott 2008 ; Nicolle 2011, et section 6.4.2).

(vii) Le sens de possibilité bilatérale, ou le contenu de sens $\neg\Box\ p$, que communique parfois *pouvoir* n'est pas obtenu par défaut, mais relève d'une inférence scalaire contextuelle, c'est-à-dire une inférence scalaire non tirée si elle n'est pas pertinente dans le contexte (*cf.* chapitre 8).

(viii) Dans l'expérience d'*eye tracking* (*cf.* chapitre 10), le traitement est facilité par le sens radical, *i.e.* le plus fréquent/familier, dans le cas de *devoir* ; tandis que le traitement ne se base pas sur la fréquence relative des sens dans le cas de *pouvoir*. Avec *pouvoir*, le traitement est même facilité par le sens épistémique, *i.e.* par le

1. Un résultat similaire est obtenu dans la tâche de paraphrase menée par Le Goff et Caron (1987, p. 131-132) dans laquelle la *nécessité logique* (aléthique) et la *nécessité morale* (la seule interprétation radicale qu'ils aient considérée semble-t-il) se trouvent regroupées.
Ces données concordent également avec le fait que les interprétations radicales peuvent parfois être reprises par le substantif *nécessité*, ce qui n'est pas le cas des interprétations épistémiques (*cf.* 2.5.1).

sens le moins fréquent/familier, pendant la première lecture (premier passage) du verbe modal même. Finalement, l'interprétation épistémique de *pouvoir* apparaît donc plus *basique* que son interprétation radicale.
Étant donné l'effet de fréquence obtenu avec *devoir*, et absent avec *pouvoir*, nous avons fait l'hypothèse qu'une représentation en mémoire réellement polysémique était plus vraisemblable pour *devoir*, tandis qu'une représentation unique et sous-spécifié est plus vraisemblable pour *pouvoir* (*cf.* section 10.6)

(ix) L'examen des emplois dits post-modaux de *pouvoir* ne falsifie pas l'hypothèse monosémique selon laquelle le verbe modal n'encoderait qu'un sens sous-spécifié correspondant à la possibilité unilatérale/logique ou pure (*cf.* chapitre 11).
Néanmoins, un contenu de sens radical semble souvent récupéré en contexte.

En définitive, il apparaît surtout que les interprétations de *devoir* et *pouvoir* ne sont pas exactement parallèles.

Remarquant qu'en italien, les occurrences de *potere* (« pouvoir ») à la forme personnelle clairement épistémiques sont rares en corpus par rapport aux occurrences de *dovere* (« devoir ») épistémiques, et que le premier ne semble pas véhiculer de sens évidentiel inférentiel que le second induit presque systématiquement, Rocci (2005a,b) fait l'hypothèse que les (soi-disant) interprétations épistémiques de *dovere* et *potere* relèvent en réalité de deux types de modalités sémantiquement distinctes (*cf.* Rocci 2005b, p. 229). Dans son analyse, le soi-disant *potere* épistémique est en réalité propositionnel et ne peut référer déictiquement/indexicalement (*cf.* section 2.4.3) aux croyances du locuteur, tandis que *dovere* épistémique peut sembler y référer déictiquement car il n'est pas propositionnel.

Dans la section suivante (12.2), nous suggérons, à l'exemple de Rocci (2005a,b) à propos de *potere* en italien, ou de Bertocchi et Orlandini (2001) à propos du latin *potest* (« il peut »), que *pouvoir* épistémique ne relève peut-être pas de la modalité épistémique telle qu'elle est souvent entendue en linguistique (*cf.* section 1.1.2 et ouverture du chapitre 3), c'est-à-dire comme marquant l'attitude du locuteur par rapport à la vérité de la proposition qu'il énonce (« il asserte sous toute réserve l'ensemble du contenu propositionnel » avec *pouvoir* dans l'analyse de Le Querler 2001, p. 25).

Si *pouvoir* et *devoir* ont des interprétations épistémiques sémantiquement différentes, une variable se trouve potentiellement confondue dans notre expérience d'*eye tracking* (*cf.* chapitre 10) : le sens épistémique émerge comme plus difficile à traiter que le sens radical seulement dans le cas de *devoir*, mais il ne s'agirait pas du même sens épistémique avec *devoir* qu'avec *pouvoir*. À la section 12.3, nous discutons cette objection, et ses implications sur l'hypothèse que nous avons formulé de la monosémie de *pouvoir vs* polysémie de *devoir* (*cf.* 10.6).

12.2 La (soi-disant) interprétation épistémique[2] de *pouvoir* : retour aux tests linguistiques

Nous avons noté à la section 2.4.5 que *pouvoir* dit épistémique peut en réalité être nié ; il n'échappe ainsi pas toujours à la négation comme *devoir* épistémique[3].

Vetters (2007, 2003b) relève par exemple les énoncés (1) ou (2) :

(1) Je sais déjà que *ce ne* peut *pas être quelqu'un d'ici ! fit-il* (Frédéric Dard, *Une seconde de toute beauté*, cité par Vetters 2007, p. 75)

(2) *Vous* pouvez pas *êt' aussi mauvaise que l'nèg que vous voyez là, déclara Doosy, la langue un peu épaisse.* (Richard Jessup, *Un bruit de chaînes*, cité *ibid.*, p. 75).

La possibilité d'être en (1) ou (2) est considérée comme épistémique dans l'analyse de Vetters (2003b, 2007), certainement parce que le locuteur fait référence à ses savoirs ou croyances. Cependant, un « vrai » marqueur épistémique est un opérateur propositionnel, il marque l'attitude du locuteur par rapport à la vérité de la proposition, il n'est donc pas censé entrer dans le champ de la négation (*cf.* Gosselin 2010, p. 99 ; Rocci 2005b, p. 237). Partant, (1) ou (2) s'analysent mieux comme relevant d'une possibilité d'être *aléthique*. L'exemple (1) serait ainsi paraphrasable par (3), et l'énoncé (2), par quelque chose comme (4) :

(3) Je sais déjà qu'il est impossible que ce soit être quelqu'un d'ici !

(4) Je pense/crois qu'il est impossible que vous soyez aussi mauvaise...

Cependant, les opérateurs propositionnels échappent également au temps (*cf.* Gosselin 2010, p. 99). Nous avons noté à la section 5.4 que *pouvoir* épistémique semblait effectivement échapper au temps (aux compléments temporels) comme *devoir* épistémique.

Néanmoins, en (5) ou (6) par exemple, on ne sait si le verbe modal échappe au

2. *Cf.* Rocci (2005b, p. 229)

3. En réalité, on pourrait se demander si *devoir* épistémique échappe lui aussi toujours à la négation. *Ne pas devoir* épistémique semble bien équivalent à *devoir ne pas* (*cf.* (i-a)). Dans le contexte de (i), *ne pas devoir* n'est effectivement pas aléthique (*cf.* (i-b)) ; cependant « il est probable que $\neg p$ » nous semble équivalent à « il est $\neg$probable que p » (*cf.* (i-c)) :

(i) *Un chien de chasse il nous prend pour des lapins quelle horreur et le chasseur* ne doit pas *être loin que faire ?* (*Encore heureux qu'on va vers l'été*, p. 76)

a. ≅ Un chien de chasse il nous prend pour des lapins quelle horreur et le chasseur doit *ne pas* être loin que faire ?
≅ Un chien de chasse il nous prend pour des lapins quelle horreur et il est probable que le chasseur ne soit pas loin que faire ?

b. ≠ Un chien de chasse il nous prend pour des lapins quelle horreur et il n'est pas nécessaire que le chasseur soit loin que faire ?

c. ≅ Un chien de chasse il nous prend pour des lapins quelle horreur et il est improbable que le chasseur soit loin que faire ?

marquage temporel ou non, et si l'attitude du locuteur est marquée par le verbe modal ou induite par *il n'est pas absolument certain* en (5) ou par *il suggère* en (6) :

(5) *Cependant, la certitude de son chef n'est pas sans le troubler ;* il n'est pas, non plus, absolument certain *de n'avoir atteint le professeur qu'au bras ; celui-ci, touché à mort,* a pu *faire quelques pas pour battre en retraite, guidé par l'instinct de conservation, et s'écrouler un peu plus loin...* (*Les Gommes*, p. 107)

(6) *Pour prolonger un peu cette trêve avant de reprendre ses pérégrinations, Wallas pose encore deux ou trois questions ;* il suggère *différents bruits qui* ont pu *frapper l'oreille de la jeune femme, à son insu : un coup de revolver, des pas précipités sur le gravier, une porte qui claque, un moteur d'automobile...* (*Les Gommes*, p. 113)

La modalité propositionnelle est également montrable, et non véridicible (*cf.* section 2.4.3), le destinataire ne peut pas questionner, approuver ou désapprouver l'attitude du locuteur. Que *devoir* épistémique relève le plus souvent d'une modalité seulement montrable semble assez clair, la chose est moins évidente à établir à propos de *pouvoir* épistémique (qui est également plus rare que *devoir* épistémique). On trouve d'ailleurs des exemples dans lesquels le destinataire acquiesce :

(7) – *Alors pourquoi ne m'en parliez-vous pas ?*
– *Vous me disiez qu'il s'agissait d'un assassinat politique !*
– *Elle* peut *y avoir pris part.*
– *Bien sûr. Pourquoi pas ?* (*Les Gommes*, p. 74)

On pourrait arguer que le locuteur, en (7), énonce une possibilité aléthique (ou *objective*, *cf.* Vetters 2007, p. 71–72), ou une possibilité dynamique, qui sont véridicibles, ou que l'interlocuteur est ironique.

Toutefois, comme nous avons essayé de le montrer au chapitre 3, la modalité épistémique n'est en réalité insondable de l'extérieur (*externally inscrutable*, Papafragou 2006, *cf.* 3.4.1) que quand elle est subjective, c'est-à-dire non intersubjective (*cf.* Nuyts 2001), *i.e.* quand les *evidences* (tout le contenu de l'arrière-plan conversationnel épistémique (*i.e.* « ce qui est su », *cf.* 4.4.2.1, ou plutôt « ce qui est su/cru », *cf.* 4.4.2.2.1, pertinent, en d'autres termes, tout ce qui constitue une hypothèse de l'univers de croyance du locuteur pertinente dans l'énoncé) ne sont pas partagées ou accessibles. Partant, même *devoir* épistémique est véridicible tant que les *evidences*/toutes les hypothèses de l'arrière-plan conversationnel épistémique pertinentes sont accessibles (*cf.* 3.4.1).

Finalement, s'il est facile de montrer que *pouvoir* peut avoir des interprétations aléthiques/épistémiques objectives/intersubjectives (*cf.* aussi section 3.4), il n'est pas aisé de montrer qu'il ne peut avoir d'interprétation épistémique au sens des linguistes, montrant l'attitude du locuteur par rapport à la vérité de p. Tous les exemples que nous relevons semblent pouvoir recevoir les deux lectures, aléthique/épistémique objective ou épistémique appartenant au *modus*, *cf.* (8) ou (9) par exemple :

(8) *Ou bien l'agent spécial saurait-il également que Dupont s'est suicidé ? Il* peut *avoir simplement pour mission de récupérer des papiers importants dans le pavillon de la rue des Arpenteurs, et sa visite au commissariat général n'était qu'une marque de courtoisie.* (*Les Gommes*, p. 147)

(9) *Laurent cache à peine sa pensée ; il est à peu près persuadé d'avoir affaire à un détraqué, qui n'a peut-être même pas connu le professeur et que seul le délire de la persécution* a pu *conduire à des imaginations aussi dénuées de sens.* (*Les Gommes*, p. 150)

12.3 Discussion

Si l'on fait l'hypothèse que le sens épistémique de *pouvoir* est différent du sens épistémique de *devoir*, une variable se trouve confondue dans notre expérience d'*eye tracking* (chapitre 10) : le sens épistémique ne complique le traitement que dans le cas de *devoir*, cependant, ce ne serait pas le même sens épistémique que le dans le cas de *pouvoir*. Il semble néanmoins que l'on puisse maintenir l'hypothèse monosémique concernant *pouvoir* et l'hypothèse polysémique concernant *devoir*, ce que nous allons essayer de montrer ci-dessous.

Rocci (2005b) fait l'hypothèse que l'interprétation épistémique de *potere* (« pouvoir ») en italien (sous sa forme personnelle) comme exprimant l'attitude du locuteur par rapport à la vérité de la proposition, pourrait émerger par implicature :

> En fait, *dans la mesure où il se produit réellement*[4], l'emploi personnel de *potere* comme une expression de l'attitude épistémique du locuteur envers une proposition, pourrait bien être considérée comme émergeant par implicature. Dans certaines conditions contextuelles, du fait que le locuteur affirme que « *p* est compatible avec un certain ensemble de faits du monde réel », le destinataire pourrait être amené à inférer que le locuteur veut communiquer son degré d'engagement sur la vérité de *p*, *plus précisément, qu'il n'adhère pas à la fausseté de p*[5]. *La modalité aléthique restreinte donnant lieu à une telle implicature peu être une modalité dynamique comme une modalité aléthique plus abstraite*[6].[7] (d'après *ibid.*, p. 241–242)

Dans l'analyse de Rocci (*ibid.*), la modalité aléthique encodée par *potere* correspond à la modalité logique (aléthique) avec une base modale *réaliste* au sens de Kratzer (1981,

4. Nous soulignons.
5. Nous soulignons.
6. Nous soulignons.
7. In fact, to the extent to which it really occurs, the use of personal *potere* as an expression of an epistemic attitude of the speaker towards a proposition may well be seen as arising from an implicature. Under certain contextual conditions, from the fact that the speaker asserts 'p is compatible with a certain set of real world facts', the hearer may be entitled to infer that the speaker intends to communicate his/her degree of commitment towards the truth of proposition p, and more precisely that he/she does not subscribe to the falsity of p. The restricted alethic modality giving rise to such an implicature may be either a dynamic modality or a more abstract alethic modality. (Rocci 2005b, p. 241–242)

cf. section 4.4.2.1) restreinte aux *faits disponibles* (*cf.* Rocci 2005b, p. 241).

L'implicature qui donnerait naissance à l'interprétation épistémique avec prise en charge du locuteur serait similaire aux implicatures de la *théorie de la grammaticalisation* susceptibles de se conventionnaliser et qui expliqueraient le développement du sens épistémique (notamment de *may* en anglais, *cf. ibid.*, note 10, p. 242, *cf.* section 6.4.2). Nous avons noté que ces implicatures étaient considérées comme des inférences invitées. Étant donné le sens épistémique avec engagement du locuteur sur la vérité de p que l'on attribue souvent à *pouvoir* (ou *potere*), cette inférence semble bien invitée si elle ne fait pas partie du sens du modal.

Les résultats obtenus dans la tâche de raisonnement modal (*cf.* 8.5) confirment que le sens aléthique de *pouvoir* est la possibilité unilatérale ou pur possible ($\neg\Box\,\neg p$), et non la possibilité bilatérale. Le sens de possibilité bilatérale n'est pas récupéré par défaut. *Pouvoir* ne communique pas par défaut que p n'est pas nécessaire, ou que p est à la fois non impossible et non nécessaire ($\blacklozenge$), mais simplement que *pouvoir* n'est pas impossible ($\Diamond$).

Dans l'expérience d'*eye tracking*, dans un contexte favorisant l'interprétation épistémique ou radicale de *pouvoir*, le traitement du verbe modal même est plus lent dans les contextes radicaux que dans les contextes épistémiques. On peut donc faire l'hypothèse que dans les contextes radicaux, en plus du sens activé à la lecture de *pouvoir*, un sens abstrait de possibilité aléthique (dans le sens de Rocci 2005b ; ou Kratzer 1981), un enrichissement de ce sens, ou une intégration du sens radical se produit : les causes de la possibilité sont intégrées au sens du verbe modal et est dérivé ainsi un sens spécifique de capacité, permission ou possibilité matérielle.

Si le sens radical et le sens épistémique de *pouvoir* étaient représentés en mémoire, on aurait dû trouver un effet de fréquence, c'est-à-dire que les occurrences radicales auraient été plus faciles à traiter. Néanmoins, c'est surtout à cause de l'interaction obtenue (le sens radical aide le traitement de *devoir* mais pas celui de *pouvoir*) que nous avons fait cette hypothèse, hypothèse qui peut être invalidée étant donné la variable potentiellement confondue du sens épistémique.

Dans l'analyse de Rocci (2005b), *dovere* (« devoir ») garde sa sémantique de base de modal de nécessité (*cf.* Kratzer 1981), mais son emploi épistémique n'est pas propositionnel. L'emploi épistémique de *dovere* correspondrait à un cas de métareprésentation au sens de Papafragou (2000a, *cf.* section 4.4.2.2.1), ce qui expliquerait qu'il semble référer déictiquement aux croyances du locuteur.

Si l'on applique cette analyse à *devoir* en français, le verbe modal ne doit pas être considéré comme polysémique mais comme monosémique, l'effet du sens obtenu dans l'expérience d'*eye tracking* s'expliquant alors, non par le fait de représentations distinctes en mémoire, mais par l'opération de dérivation de la métareprésentation dans le cas du sens épistémique.

Cependant, dans l'analyse de Papafragou (*ibid.*), la métareprésentation concerne également les emplois aléthiques (*cf.* section 4.4.2.2.1). Dès lors, on explique pas pourquoi un processus de dérivation de la métareprésentation induirait des complications de traitement dans le cas de l'épistémique mais pas dans le cas de l'aléthique, ou, en

d'autres termes, dans le cas de *devoir* mais pas dans le cas de *pouvoir*.

De plus, dans les contextes des phrases utilisées dans l'expérience, le participant/lecteur était tout autant invité à inférer que le verbe modal faisait référence à un arrière-plan conversationnel épistémique dans le cas de *pouvoir* que dans le cas de *devoir*. Il paraît de ce fait peu plausible que l'inférence invitée ait été tirée dans le cas de *devoir* mais non dans celui de *pouvoir*.

Finalement, il n'est pas prouvé que toutes les implicatures soient réellement coûteuses, *a fortiori* dans des contextes qui encouragent leur dérivation (*cf.* section 8.4.2 et Barbet, Hauk et al. 2013).

En conclusion, nous maintenons donc l'hypothèse d'une représentation en mémoire monosémique sous-spécifiée pour *pouvoir*, et l'hypothèse d'une représentation polysémique pour *devoir*, sans quoi on n'explique pas l'effet de facilitation du sens radical/le plus familier avec *devoir*, et son absence avec *pouvoir*. Il faudrait néanmoins vérifier ces hypothèses, et des explications alternatives à l'effet du sens avec *devoir* existent probablement. Il faudrait également réussir à expliquer comment et pourquoi le sens épistémique de *devoir* se serait enregistré en mémoire.

12.4 Perspectives

Cette thèse avait trois objectifs (*cf.* Préambule) et se proposait ainsi de croiser les données synchroniques, diachroniques et expérimentales afin d'expliquer la sémantique et la pragmatique des verbes modaux du français *devoir* et *pouvoir*. Cette démarche nous a permis de faire émerger certains éléments, cependant le sujet, ou plutôt les sujets, ne sont pas épuisés.

Au terme de ce travail, il apparaît clairement que les emplois, radicaux comme épistémiques, de *devoir* et *pouvoir* ne sont pas strictement parallèles. Cet élément qui nous est peut-être apparu un peu tard, et qui n'a probablement pas été suffisamment pris en compte dans certains chapitres, méritera d'être considéré dans les recherches futures sur les verbes modaux.

Le premier objectif de cette thèse était de décrire de façon précise les emplois des verbes modaux en français moderne. Dans le cas de *pouvoir*, il s'avère qu'il faudrait étudier la forme impersonnelle *il se peut que* et l'adverbe *peut-être* (*que*), parallèlement à la forme personnelle de *pouvoir* afin de délimiter plus précisément les interprétations épistémique et aléthique de cette dernière.

L'étude des emplois post-modaux notamment nécessiterait d'être mieux informée sur les interrogatives, les exclamatives, l'adverbe *bien*, le conditionnel ou des phénomènes tel que la métareprésentation ou l'ironie, afin de mieux faire la part entre la contribution du verbe modal au sens des énoncés et la contribution d'autres éléments de l'énoncé, ou de phénomènes rhétoriques ou ressortissant à un usage interprétatif du langage.

L'étude diachronique, pour laquelle nous avons déjà dépouillé les textes les plus anciens du domaine français, doit se tourner vers le latin dans le cas de *pouvoir*. Dans le cas de *devoir*, l'interprétation épistémique, sans être totalement absente du français médiéval, étant rare, un corpus plus important d'occurrences permettrait certainement

d'isoler les mécanismes à l'origine de son développement.

De façon générale, il semble que la notion d'inférence invitée devrait être examinée plus avant. De telles inférences ne semblent en effet pas étrangères à l'évolution du sens des marqueurs modaux (*cf.* chapitres 6 et 7). Elles semblent intervenir également dans la dérivation de certaines interprétations de *pouvoir*, telles que l'interprétation sporadique (*cf.* chapitre 11) ou épistémique, ou encore dans certains emplois avec des verbes de perception notamment, emplois que l'on a pu dire *facultatifs* (Le Querler 1987, 1989), tels que *D'ici on peut voir la mer* (Le Querler 1989, p. 70).

Dans le cas de l'interprétation sporadique ou des emplois « facultatifs », le prédicat semble être validé par inférence invitée (« on voit la mer », *cf.* Gosselin 2010, p. 442–443). Dans le cas de l'interprétation épistémique, le marquage de l'engagement du locuteur sur la vérité du contenu propositionnel de son énoncé ne pourrait être qu'une inférence invitée (*cf.* 12.3).

Bibliographie

Références

Abouda, L. (2001). « Les emplois journalistique, polémique et atténuatif du conditionnel ». Dans : *Le conditionnel en français*. Sous la dir. de Patrick Dendale et Liliane Tasmowski. Paris : Klincksieck, p. 277–294.

Antinucci, F. et D. Parisi (1971). « On English Modal Verbs ». Dans : *Papers from the Seventh Regional Meeting*. Chicago Linguistic Society, p. 28–39.

Aristote (1936). *De Interpretatione, Organon*. Trad. et annot. par J. Tricot. Paris : Vrin.

Austin, J. L. (1975). *How to Do Things With Words*. 2e éd. Harvard University. Harvard : Harvard University Press.

Baayen, R. Harald (2008). *Analysing Linguistic Data. A practical introduction to statistics*. preprint. Cambridge : Cambridge University Press.

— (2011). *languageR: Data sets and functions with « Analyzing Linguistic Data: A practical introduction to statistics »*. R package version 1.4. url : `http://cran.r-project.org/web/packages/languageR/index.html`.

Baayen, R. Harald, D. J. Davidson et Douglas Bates (2008). « Mixed-effects modeling with crossed random effects for subjects and items ». Dans : *Journal of Memory and Language* 59, p. 390–412.

Baayen, R. Harald et Petar Milin (2010). « Analyzing reaction times ». Dans : *International Journal of Psychological Research* 3.2, p. 12–28.

Bally, Charles (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. 3e éd. Berne : A. Francke.

Barbet, Cécile (2006). « La modalité en diachronie, l'exemple de *devoir* et *pouvoir* en ancien et moyen français ». Mém.de mast. Université du Littoral Côte d'Opale.

— (2010). « Le verbe modal *devoir* en français médiéval et contemporain: hypothèses pragmatiques sur le changement linguistique ». Dans : *Etudes de linguistique diachronique*. Sous la dir. de Bernard Combettes et al. Berne : Peter Lang, p. 19–41.

— (2011). *Lexical constraints on scalar inferences: Evidence from French*. Poster presenté à la conférence XPrag. Barcelone.

— (2012a). « "Ca *peut* être bon à ce prix-là": une ironie par antiphrase? » Dans : *Etudes de sémantique et pragmatiques françaises*. Sous la dir. de Louis de Saussure et Alain Rihs. Sciences pour la communication. Peter Lang, p. 101–122.

Barbet, Cécile (2012b). « *Devoir* et *pouvoir*, des marqueurs modaux ou évidentiels? » Dans : *Langue française* 173, p. 49–63.
— (2012c). « *Pouvoir bien* ». Dans : *Travaux de Linguistique* 65, p. 65–84.
— (2012d). « *Pouvoir* dans les exclamatives ». Dans : *L'Information grammaticale* 133, p. 51–57.
Barbet, Cécile, Olaf Hauk et al. (2013). *Generating scalar implicatures: context, defaultness, and sense-selection*. Communication présentée au Congrès International des Linguistes. Genève.
Barbet, Cécile et Yves Le Bozec (2010). « De l'auxiliarité et des verbes modaux dans *Essai de grammaire de la langue française* de Damourette & Pichon ». Dans : *De la grammaire à l'inconscient, dans les traces de Damourette & Pichon*. Sous la dir. de Michel Arrivé, Valelia Muni Toke et Claudine Normand. Limoges : Lambert Lucas, p. 17–26.
Barbet, Cécile, Cyril Perret et al. (2010). « Le verbe modal *pouvoir* et la règle de conversion complémentaire ». Dans : *2e Congrès Mondial de Linguistique Française — CMLF 2010*. Sous la dir. de F. Neveu et al., p. 305–318.
Barbet, Cécile et Louis de Saussure (2012). « Sporadic aspect as a pragmatic enrichment of dynamic root modality ». Dans : *Cahiers Chronos* 25, p. 25–43.
Barbet, Cécile et Carl Vetters (2013). « Pour une étude diachronique du verbe modal *pouvoir* en français: les emplois "postmodaux" ». Dans : *Cahiers Chronos* 26, p. 315–336.
Baron-Cohen, Simon (1997). *Mindblindness. An Essay on Autism and Theory of Mind*. Learning, Development, and Conceptual Change. MIT Press.
Frantext (2011). *Base textuelle* Frantext. ATILF. url : `http://www.frantext.fr/`.
Bates, Douglas (2005). « Fitting linear mixed models in R ». Dans : *R news* 5.1, p. 27–30.
— (2010). *lme4: Mixed-effects modeling with R*. Springer.
Bates, Douglas, M. Maechler et B Bolker (2012). *lme4: Linear mixed-effects models using S4 classes*. R package version 0.999999–0. url : `http://lme4.r-forge.r-project.org/`.
Béguelin, Marie-José et Gilles Corminboeuf (2005). « De la question à l'hypothèse: étude d'un phénomène de coalescence ». Dans : *Les États de la question, actes du Colloque de Fribourg, mai 2003*. Sous la dir. de C. Rossari et al., p. 67–89.
Benveniste, Emile (1974). *Problèmes de Linguistique générale*. tome 2. Paris : Gallimard.
Berbeira Gardón, J. L. (1998). « Relevance and Modality ». Dans : *Revista Alicantina de Estudios Inglese* 11, p. 3–22.
— (2008). « Hacia un estudio léxico-pragmático de la gramaticalización: convencionalización de inferencias y conceptos ad hoc ». Dans : *Cognición & Lenguaje. Estudios en homenaje a José Luis Guijarro Morales*. Sous la dir. de M.L. Mora Millán. Cádiz : University of Cádiz, Servicio de Publicaciones, p. 19–44.

Beretta, A., R. Fiorentino et D. Poeppel (2005). « The effects of homonymy and polysemy on lexical access: an MEG study ». Dans : *Cognitive Brain Research* 24, p. 57–65.

Bergen, Leon et D. J. Grodner (2012). « Speaker knowledge influences the comprehension of pragmatic inferences ». Dans : *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory & Cognition* 38 (5), p. 1450–1460.

Berthoud-Papandropoulou, I. et H. Kilcher (1997). « The role of language in the metacognitive understanding of epistemic states ». Dans : *Archives de Psychologie* 65, p. 117–129.

Bertocchi, Alessandra et Anna Orlandini (2001). « L'expression de la possibilité épistémique en latin ». Dans : *Cahiers Chronos* 8, p. 47–65.

Bien, Heidrun, R. Harald Baayen et Willem JM Levelt (2011). « Frequency effects in the production of Dutch deverbal adjectives and inflected verbs ». Dans : *Language and Cognitive Processes* 26.4–6, p. 683–715.

Birkelund, Merete (2005). « Négation et modalité ». Dans : *Cahiers Chronos* 12, p. 97–108.

Birkelund, Merete, G. Boysen et P. S. Kjaersgaard, éds. (2003). *Aspects de la modalité*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.

Blair, Irene, Geoffrey Urland et Jennifer Ma (2002). « Using Internet search engines to estimate word frequency ». Dans : *Behavior Research Methods* 34.2, p. 286–290.

Blakemore, Diane (1987). *Semantic Constraints on Relevance*. Oxford : Blackwell.

— (2004). « Discourse markers ». Dans : *The Handbook of Pragmatics*. Sous la dir. de L. R. Horn et G. Ward. Oxford : Blackwell, p. 221–240.

— (2007). « Constraints, concepts and procedural encoding ». Dans : *Pragmatics*. Sous la dir. de N. Burton-Roberts. Basingstoke : Palgrave, p. 45–66.

Blanché, Robert (1966). *Structures intellectuelles. Essai sur l'organisation systématique des concepts*. Paris : Vrin.

— (1970). *La logique et son histoire d'Aristote à Russel*. Paris : Colin.

Blanche-Benveniste, Claire (2001). « Auxiliaires et degrés de « verbalité » ». Dans : *Syntaxe & Sémantique* 3, p. 75–97.

Blass, Regina (1990). *Relevance Relations in Discourse*. Cambridge : Cambridge University Press.

Blutner, R. et R. Sommer (1988). « Sentence processing and lexical access: the influence of the focus-identifying task ». Dans : *Journal of Memory and Language* 27, p. 359–367.

Boehner, Philotheus (1952). *Medieval Logic. An Outline of Its Development from 1250 to c.1400*. University of Manchester : The University Press.

Boissel, P. et al. (1989). « Paramètres énonciatifs et interprétations de "pouvoir" ». Dans : *Langue française* 84, p. 24–69.

Bonhomme, Marc (2005). *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Honoré Champion.

Borowsky, Ron et Michael E. J. Masson (1996). « Semantic Ambiguity Effects in Word Identification ». Dans : *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory, and Cognition* 22 (1), p. 63–85.

Bott, L. et Ira Noveck (2004). « Some utterances are underinformative: the onset and time course of scalar inferences ». Dans : *Journal of Memory and Language* 51, p. 437–457.

Boyd, J. et J. P. Thorne (1969). « The Deep Grammar of Modal Verbs ». Dans : *Journal of Linguistics* 5, p. 57–74.

Breheny, Richard (2005). « Some scalar implicatures really aren't quantity implicatures - but "some"'s are ». Dans : *Proceedings of the 9th annual meeting of the Gesellschaft fur Semantik, (Sinn und Bedeutung VIIII)*. Sous la dir. d'E Maier, C Bary et J. Huitink. Nijmegen, p. 57–71.

Breheny, Richard, Napoleon Katsos et John Williams (2006). « Are generalised scalar implicatures generated by default? » Dans : *Cognition* 100 (3), p. 434–463.

Buridant, Claude (1980). « Les binômes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Age au XVIIe siècle in Synonymies. » Dans : *Bulletin du Centre d'Analyse du discours* 4, p. 5–76.

Burton-Roberts, N., éd. (2007). *Pragmatics*. Palgrave Advances in Language and Linguistics. Basingstoke : Palgrave Macmillan.

Busquets, J. et P. Denis (2001). « L'Ellipse modale en français ». Dans : *Cahiers de Grammaire* 26, p. 55–74.

Bybee, Joan (2003). « Mechanisms of Change in Grammaticization: The Role of Frequenccy ». Dans : *The handbook of historical linguistics*. Sous la dir. de B. D. Joseph et R. D. Janda. Wiley Online Library, p. 602–623.

Bybee, Joan, Revere Perkins et William Pagliuca (1994). *The Evolution of Grammar: Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*. Chicago : University of Chicago Press.

Camblin, C. C. et al. (2007). « Processing new and repeated names: Effects of coreference on repetition priming with speech and fast RSVP ». Dans : *Brain Research* 1146, p. 172–184.

Campbell, Lyle (2000). « What's wrong with grammaticalization? » Dans : *Language sciences* 23.2, p. 113–161.

Caramazza, A. et E. Grober (1976). « Polysemy and the structure of the subjective lexicon ». Dans : *Georgetown University roundtable on languages and linguistics. Semantics: Theory and application*. Sous la dir. de C. Rameh. Washington, DC : Georgetown University Press, p. 181–206.

Caron, Jean (1988). « Schéma de sens et effets de sens: la sémantique des termes fonctionnels ». Dans : *Actes du colloque de l'A.R.C. Cognition et connaissance: où va la science cognitive?* Toulouse, p. 283–297.

— (1989). *Précis de psycholinguistique*. Le psychologue. Paris : Presses Universitaires de France.

Caron, Jean, Maryline Le Goff et Josiane Caron-Pargue (1989). « Analyse multidimensionnelle d'un corpus de paraphrases d'énoncés avec "pouvoir" ». Dans : *Langue française* 84, p. 95–117.

Carston, Robin (1995). « Quantity maxims and generalized implicature ». Dans : *Lingua* 96, p. 213–244.

— (1996). « Metalinguistic negation and echoic use ». Dans : *Journal of Pragmatics* 25, p. 309–330.

— (2009). « The Explicit/Implicit Distinction in Pragmatics and the Limits of Explicit Communication ». Dans : *International Review of Pragmatics* 1, p. 35–62.

Chafe, W. L. (1986). « Evidentiality in English conversation and academic writing ». Dans : *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*. Chafe, W. L. et Nichols, J., p. 261–272.

Chevallier, C. et al. (2008). « Making disjunctions exclusive ». Dans : *Quarterly Journal of Experimental Psychology* 61 (11), p. 1741–1760.

Chierchia, G. (2004). « Scalar implicatures, polarity phenomena and the syntax/pragmatic interface ». Dans : *Structures and Beyond*. Sous la dir. d'A. Beletti. Oxford : Oxford University Press, p. 39–103.

Chomsky, Noam (1957). *Syntactic Structures*. Mouton classic. éd. 2002. Berlin : Mouton De Gruyter.

Chu, Xiaoquan (2008). *Les verbes modaux du français*. Paris : Ophrys.

Clark, H. H. (1973). « The Language as fixed effect fallacy: a critique of language statistics in psychological research ». Dans : *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior* 12, p. 335–359.

Clifton C., Jr., A. Staub et Keith Rayner (2007). « Eye movements in reading words and sentences ». Dans : *Eye movements: A window on mind and brain*. Sous la dir. de R. Gompel van. preprint. Amsterdam : Elsevier, p. 341–372.

Coates, Jennifer (1983). *The Semantics of the Modal Auxiliaries*. London : Croom Helm.

Langue française (2009) 162 : *La notion de « prise en charge » en linguistique*.

Coney, J. et K. D. Evans (2000). « Hemispheric asymmetries in the resolution of lexical ambiguity ». Dans : *Neuropsychologia* 38, p. 272–282.

Conrad, C. (1974). « Context effects in sentence comprehension: a study of the subjective lexicon ». Dans : *Memory and Cognition* 2, p. 130–138.

Conte, M.E. (1995). « Epistemico, deontico, anankastico ». Dans : *From Pragmatics to Syntax*. Sous la dir. d'A. Giacalone Ramat et G. Crocco Galèas. Tübingen : Gunter Narr Verlag, p. 3–9.

Cornillie, Bert (2009). « Evidentiality and epistemic modality: on the close relationship of two different categories ». Dans : *Functions of Language* 16 (1), p. 44–62.

Croft, William (1998). « Linguistic evidence and mental representations ». Dans : *Cognitive Linguistics* 9 (2), p. 151–173.

Damourette, Jacques et Edouard Pichon (1911–1936). « Verbe (fin). Auxilaires – Temps – Mode – Voix ». Dans : *Des mots à la pensée*. T. 5. Paris : d'Artrey.

David, Jean et Georges Kleiber (1983a). Introduction. Dans : *La notion sémantico-logique de modalité*. Sous la dir. de Jean David et Georges Kleiber. T. 8. Collection Recherches Linguistiques. Paris : Klincksieck, p. 9–12.

— (1983b). *La Notion sémantico-logique de modalité: Actes du colloque de Metz*. Paris : Klincksieck. 220 p.

Day, C. (1994). « Evolution de la représentation mentale de la modalité: aspects pragmatiques du fonctionnement de marqueurs modaux français (le cas de « pouvoir » et « devoir ») ». Dans : *Archives de Psychologie* 62, p. 247–274.

Day, C. et Jean Caron (1991). « Le développement de la compréhension des verbes modaux “pouvoir” et “devoir” chez des enfants de six à treize ans ». Dans : *Archives de Psychologie* 59, p. 55–69.

De Mulder, Walter (2008). « Grammaticalisation, métonymie et pertinence ». Dans : *Congrès Mondial de Linguistique Française — CMLF 2008*. Sous la dir. de J. Durand, B. Habert et B. Laks, p. 359–365.

— (2010). « Force Dynamics ». Dans : *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*. Sous la dir. de Dirk Geeraert et Hubert Cuyckens. Oxford : Oxford University Press, p. 294–317.

De Mulder, Walter et Anne Vanderheyden (2010). « Grammaticalisation et évolution sémantique du verbe *aller* ». Dans : *Etudes de linguistique diachronique*. Sous la dir. de Bernard Combettes et al. Berne : Peter Lang, p. 21–44.

De Neys, Wim et Walter Schaeken (2007). « When People Are More Logical Under Cognitive Load. Dual Task Impact on Scalar Implicature ». Dans : *Experimental Psychology* 54 (2), p. 128–133.

Defrancq, Bart (2001). « Que peuvent bien *pouvoir* et *bien*? » Dans : *Cahiers Chronos* 8, p. 33–46.

Demberg, Vera et Frank Keller (2008). « Data from eye-tracking corpora as evidence for theories of syntactic processing complexity ». Dans : *Cognition* 109.2, p. 193–210.

Dembowski, P.F. (1976). « Les binômes synonymiques en ancien français ». Dans : *Kwartalnik Neofilologiczny Warszawa* 23.1–2, p. 80–90.

Dendale, Patrick (1994). « Devoir épistémique, marqueur modal ou évidentiel? » Dans : *Langue française* 102, p. 24–40.

— (1999). « « Devoir » au conditionnel: valeur évidentio-modale et origine du conditionnel ». Dans : *Cahiers Chronos* 4, p. 7–28.

Dendale, Patrick et Walter De Mulder (1996). « Déduction ou abduction: le cas de “devoir” inférentiel ». Dans : *L'énonciation médiatisée*. Sous la dir. de Zlatka Guentchéva. Louvain : Peeters, p. 305–318.

Dendale, Patrick et Liliane Tasmowski (1994). Présentation. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir. Dans : *Langue française* t. 102 : *Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*. Sous la dir. de Patrick Dendale et Liliane Tasmowski, p. 3–7.

— (2001). Introduction: evidentiality and related notions. Dans : *Journal of Pragmatics* t. 33 (3), p. 339–348.

Dendale, Patrick et Julie Van Bogaërt (2012). « Réflexion sur les critères de définition et les problèmes d'identification des marqueurs évidentiels en français ». Dans : *Langue française* 173, p. 13–29.

Desclés, Jean-Pierre (2003). « Interactions entre les valeurs de *pouvoir*, *vouloir*, *devoir* ». Dans : *Aspects de la modalité*. Sous la dir. de Merete Birkelund, G. Boysen et P. S. Kjærsgaard. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, p. 49–66.

Desclés, Jean-Pierre et Zlatka Guentchéva (2001). « La notion d'abduction et le verbe devoir « épistémique » ». Dans : *Cahiers Chronos* 8, p. 103–122.

Dik, Simon C. (1997). *The Theory of Functional Grammar*. réédition, éd. originale 1989. Berlin; New York : Mouton de Gruyter.

Ditman, T., P. J. Holcomb et G. R. Kuperberg (2007). « An investigation of concurrent ERP and self-paced reading methodologies ». Dans : *Psychophysiology* 44, p. 927–935.

Dopkins, S., Robin Morris et Keith Rayner (1992). « Lexical Ambiguity and Eye Fixations in Reading: A Test of Competing Models of Lexical Ambiguity Resolution ». Dans : *Journal of Memory and Language* 31, p. 461–476.

Dubois, Jean et Françoise Dubois-Charlier (1970). *Eléments de linguistique française: syntaxe*. Langue et langage. Paris : Larousse.

Ducrot, Oswald (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Les Éditions de Minuit.

— (1993). « À quoi sert le concept de modalité? » Dans : *Modalité et Acquisition des Langues*. Sous la dir. de N. Dittmar et A. Reich. Berlin : de Gruyter, p. 111–129.

Duffy, Susan, Robin Morris et Keith Rayner (1988). « Lexical Ambiguity and Fixation Times in Reading ». Dans : *Journal of Memory and Language* 27, p. 429–446.

Durkin, Kevin et Jocelyn Manning (1989). « Polysemy and the Subjective Lexicon: Semantic Relatedness and the Salience of Intraword Senses ». Dans : *Journal of Psycholinguistic Research* 18 (6), p. 577–612.

Elston-Gürrler, K. E. et A. D. Friederici (2005). « Native and L2 processing of homonyms in sentential context ». Dans : *Journal of Memory and Language* 52, p. 256–283.

Embick, D. et al. (2001). « A magnetoencephalographic component whose latency reflects lexical frequency ». Dans : *Cognitive Brain Research* 10 (3), p. 345–348.

Engbert, Ralf et Reinhold Kliegl (2003). « Microsaccades uncover the orientation of covert attention ». Dans : *Vision research* 43.9, p. 1035–1045.

Escandell-Vidal, Victoria, Manuel Leonetti et Aoife Ahern, éds. (2011). *Procedural Meaning: Problems and Perspectives*. 25. Emerald Group Publishing Limited.

Falkum, Ingrid Lossius (2009). « A pragmatic solution to the polysemy paradox ». Dans : *UCL Working Papers in Linguistics* 21, p. 27–54.

Fauconnier, Gilles (1994). *Mental Spaces. Aspects of meaning construction in natural language*. Cambridge : Cambridge University Press.

— (2010). « Mental Spaces ». Dans : *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*. Sous la dir. de Dirk Geeraert et Hubert Cuyckens. Oxford : Oxford University Press, p. 351–376.

Field, J., éd. (2004). *Psycholinguistics: The Key Concepts*. Routeledge Key Guides. London : Routeledge.

Fontanier, P. (1995). *Les Figures du discours*. Paris : Flammarion.

Forster, K. I. et J. C. Forster (2003). « DMDX: A Windows Display Program with Millisecond Accuracy ». Dans : *Behavior Research Methods Instruments and Computers* 35 (1), p. 116–124. url : `http://www.u.arizona.edu/~kforster/dmdx/dmdx.htm`.

Fraser, B. (2006). « On the conceptual-procedural distinction ». Dans : *Style*. url : `http://findarticles.com/p/articles/mi_m2342/is_1--2_40/ai_n17113874/`.

Frazier, L. et Keith Rayner (1987). « Resolution of Syntactic Category Ambiguities: Eye Movements in Parsing Lexically Ambiguous Sentences ». Dans : *Journal of Memory and Language* 26, p. 505–526.

— (1990). « Taking on semantic commitments: Processing multiple meanings vs. multiple senses ». Dans : *Journal of Memory and Language* 29 (2), p. 181–200.

Frisson, Steven et Martin J. Pickering (1999). « The Processing of Metonymy: Evidence from eye movements ». Dans : *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory, and Cognition* 25.6, p. 1366–1383.

— (2001). « Obtaining a Figurative Interpretation of a Word: Support for Underspecification ». Dans : *Metaphor and Symbol* 16.3 & 4, p. 149–171.

Fuchs, Catherine, éd. (1989a). *Langue française* 84 : *Modalité et interprétation: l'exemple de* pouvoir.

— (1989b). « L'opérateur "pouvoir": valeurs, interprétations, reformulations ». Dans : *Langue française* 84, p. 83–93.

Fuchs, Catherine et Claude Guimier (1989). Langue française. Dans : t. 84 : *Modalité et interprétation: l'exemple de* pouvoir. Sous la dir. de Catherine Fuchs, p. 4–8.

Garde, P. (1991). « Analyse et synthèse dans la subordination circonstancielle (russe et français) ». Dans : *Analyse et synthèse dans les langues slaves et romanes*. Sous la dir. d'Harro Stammerjohan. Tübingen : Gunter Narr Verlag, p. 49–60.

Gardies, Jean-Louis (1983). « Tentative d'une définition de la modalité ». Dans : *La notion sémantico-logique de modalité*. Sous la dir. de Jean David et Georges Kleiber. T. 8. Collection Recherches Linguistiques. Paris : Klincksieck, p. 13–23.

Gaskell, G., éd. (2007). *The Oxford Handbook of Psycholinguistics*. Oxford : Oxford University Press.

Gautier, Antoine, Cécile Barbet et Cyril Perret (2013). « Le traitement syntaxique des compléments après le point: données expérimentales ». Dans : *ComplémentationS*. Peter Lang. sous presse.

Geeraerts, Dirk (1993). « Vagueness's puzzles, polysemy's vagaries ». Dans : *Cognitive Linguistics* 4 (3), p. 223–272.

Geerts, W. et L. Melis (1976). « Remarques sur le traitement des modalités en linguistique ». Dans : *Langages* 43, p. 108–115.

Geis, M.L. et A.M. Zwicky (1971). « On invited inferences ». Dans : *Linguistic inquiry* 2.4, p. 561–566.

Gérard, J. (1980). *L'exclamation en français*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.

Gernsbacher, M. A. (1984). « Resolving 20 years of inconsistent interactions between lexical familiarity and orthography, concretness, and polysemy ». Dans : *Journal of Experimental Psychology: General* 113, p. 256–281.

Gibbs, R. (1979). « Process and products in making sense of tropes. » Dans : *Metaphor and thought*. Sous la dir. d'A. Ortony. Cambridge : Cambridge University Press.

Gilbert, Eric (2001). « A propos de *will* ». Dans : *Cahiers Chronos* 8, p. 123–139.

Giora, Rachel (1997). « Understanding figurative and literal language: The graded salience hypothesis ». Dans : *Cognitive Linguistics* 8 (3), p. 183–206.

— (2003). *On our mind. Salience, Context, and Figurative Language*. Oxford : Oxford University Press. 272 p.

Gosselin, Laurent (2005). *Temporalité et modalité*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

— (2010). *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam-New York : Rodopi. 509 p.

Gougenheim, Georges (1929). *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris : Nizet. 416 p.

Granger, Gilles Gaston (1976). *La théorie aristotélicienne de la science*. Paris : Aubier Montaigne.

Grice, H. P. (1968). « Logic and conversation ». Dans : *Studies in the Way of Words*. Harvard : Harvard University Press, p. 22–40.

Grodner, D. J. et al. (2010). « "Some," and possibly all, scalar inferences are not delayed: Evidence for immediate pragmatic enrichment ». Dans : *Cognition* 116.1, p. 42–55.

Groefsema, Marjolein (1995). « *Can*, *may*, *must* and *should*: A relevance theoretic account ». Dans : *Journal of Linguistics* 31, p. 53–79.

Guentchéva, Zlatka (1994). « Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français ». Dans : *Langages* 102, p. 8–23.

— (1996). *L'énonciation médiatisée*. Louvain-Paris : Peeters. 324 p.

Guimier, Claude (1989). « Constructions syntaxiques et interprétations de "pouvoir" ». Dans : *Langue française* 84, p. 9–23.

Haan, F. de (1999). « Evidentiality and epistemic modality: Setting boundaries ». Dans : *Southwest Journal of Linguistics* 18, p. 38–101.

— (2001). « The relation between modality and evidentiality ». Dans : *Modalität und Modalverben im Deutschen*. Sous la dir. de R. Müller et M. Reis. Hamburg : Helmut Buske, p. 201–216.

Heine, Bernd (2003). « Grammaticalization ». Dans : *The handbook of historical linguistics*. Sous la dir. de B. D. Joseph et R. D. Janda. Wiley Online Library, p. 575–601.

Henrich, Joseph, Steven Heine et Ara Norenzayan (2010a). « Most people are not WEIRD ». Dans : *Nature* 466.7302, p. 29–29.

— (2010b). « The weirdest people in the world ». Dans : *Behavioral and Brain Sciences* 33.2–3, p. 61–83.

Holmqvist, Kenneth et al. (2011). *Eye Tracking: A comprehensive guide to methods and measures*. Oxford : Oxford University Press. 552 p.

Honeste, Marie-Luce (1999). « Un mode de classification sémantique: la polysémie ». Dans : *Faits de langues* 7 (14), p. 27–36.
— (2004). « Langue et contexte : deux sources de signification. L'exemple du verbe modal pouvoir ». Dans : *Le Français Moderne* 72 (2), p. 146–156.
Horn, L. R. (1972). « On the Semantic Properties of Logical Operators in English ». Thèse de doct. UCLA.
— (1989). *A Natural History of Negation*. Chicago : University of Chicago Press.
Huang, Yi Ting et Jesse Snedeker (2009). « Online interpretation of scalar quantifiers: Insight into the semantics-pragmatics interface ». Dans : *Cognitive Psychology* 58.3, p. 376–415.
Huang, Yi Ting, Jesse Snedeker et E. Spelke (2004). « What exactly do numbers mean ». Dans : *26th annual meeting of the Cognitive Science Society*. T. 1570. Citeseer.
Huddleston, R. B. (1971). *The sentence in written English*. Cambridge : Cambridge University Press.
Huot, Hélène (1974). *Le verbe « devoir ». Etude synchronique et diachronique*. Paris : Klincksieck.
Hurewitz, F. et al. (2006). « Asymmetries in the acquisition of numbers and quantifiers ». Dans : *Language learning and development* 2.2, p. 77–96.
Hyrskykari, Aulikki (2006). « Utilizing eye movements: Overcoming inaccuracy while tracking the focus of attention during reading ». Dans : *Computers in Human Behavior* 22, p. 657–671.
Ihara, A. et al. (2007). « Lexical access and selection of contextually appropriate meaning for ambiguous words ». Dans : *NeuroImage* 38, p. 576–588.
Inhoff, A. W. et R. Radach (1998). « Definition and computation of oculomotor measures in the study of cognitive processes ». Dans : *Eye guidance in reading and scene perception*. Sous la dir. de Geoffrey Underwood. Oxford : Elsevier Science, p. 29–53.
iView X™ (2009). *iView X™System Manual*. Version 2.4. SMI SensoMotoric Instruments.
Janssen, Niels et Horacio Barber (2012). « Phrase Frequency Effects in Language Production ». Dans : *PloS one* 7.3, e33202.
Jastrzembski, J. E. (1981). « Multiple meanings, number of related meanings, frequency of occurrence, and the lexicon ». Dans : *Cognitive Psychology* 13, p. 278–305.
Joseph, B. D. et R. D. Janda (2003). *The handbook of historical linguistics*. Wiley Online Library.
Just, M. A et P. A. Carpenter (1980). « A theory of reading: From eye fixations to comprehension ». Dans : *Psychological Review* 87 (4), p. 329–354.
Kalinowski, Georges (1983). « Deux espèces de sémantique pour la logique modale ». Dans : *La notion sémantico-logique de modalité*. Sous la dir. de Jean David et Georges Kleiber. T. 8. Collection Recherches Linguistiques. Paris : Klincksieck, p. 25–42.
Kant, Immanuel (1835). *Critique de la raison pure*. Trad. par C.-J. Tissot. Tome premier. Paris : Ladrange.

Katsos, Napoleon (2012). « Empirical investigations and pragmatic theorising ». Dans : *The Cambridge Handbook of Pragmatics*. Sous la dir. de Keith Allan et Kasia Jaszczolt. Cambridge Handbooks in Language and Linguistics. Cambridge University Press Cambridge, p. 275–290.

Katsos, Napoleon, Richard Breheny et John Williams (2005). « The interaction of structural and contextual constraints during the on-line generation of scalar inferences ». Dans : *Proceedings of the 27th Annual Conference of the Cognitive Science Society*. Sous la dir. de B. Bara, L. Barsalou et M Bucciarelli, p. 1108–1113.

Katsos, Napoleon et Chris Cummins (2010). « Pragmatics: From Theory to Experiment and Back Again ». Dans : *Language and Linguistics Compass* 4, p. 282–295.

Kawamoto, A. H., W. T. Farrar et C. T. Kello (1994). « When two meanings are better than one: Modelling the ambiguity advantage using a recurrent distributed network ». Dans : *Journal of Experimental Psychology: Human Perception and Performance* 20, p. 1233–1247.

Keller, Frank et Mirella Lapata (2003). « Using the web to obtain frequencies for unseen bigrams ». Dans : *Computational linguistics* 29.3, p. 459–484.

Kjærsgaard, P. S. (2003). « Les équivalents danois de la construction *devoir/pouvoir* + infinitif ». Dans : *Aspects de la modalité*. Sous la dir. de Merete Birkelund, G. Boysen et P. S. Kjaersgaard. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, p. 89–112.

Kleiber, Georges (1983). « L'emploi « sporadique » du verbe pouvoir en français ». Dans : *La notion sémantico-logique de modalité*. Sous la dir. de Jean David et Georges Kleiber. T. 8. Collection Recherches Linguistiques. Paris : Klincksieck, p. 183–203.

Klein, D. E. et G. L. Murphy (2001). « The Representation of Polysemous Words ». Dans : *Journal of Memory and Language* 45, p. 259–282.

— (2002). « Paper has been my ruin: conceptual relations of polysemous senses ». Dans : *Journal of Memory and Language* 47, p. 548–570.

Klepousniotou, E. (2002). « The Processing of Lexical Ambiguity: Homonymy and Polysemy in the Mental Lexicon ». Dans : *Brain & Language* 81, p. 205–223.

Klepousniotou, E. et S. R. Baum (2007). « Disambiguating the ambiguity advantage effect in word recognition: An advantage for polysemous but not homonymous words ». Dans : *Journal of Neurolinguistics* 20, p. 1–24.

Klepousniotou, E., G. B. Pike et al. (2012). « Not all ambiguous words are created equal: An EEG investigation of homonymy and polysemy ». Dans : *Brain & Language* 123, p. 11–21.

Klepousniotou, E., D. Titone et C. Romero (2008). « Making Sense of Word Senses: The Comprehension of Polysemy Depends on Sense Overlap ». Dans : *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory & Cognition* 34 (6), p. 1534–1543.

Kliegl, Reinhold, Sarah Risse et Jochen Laubrock (2007). « Preview benefit and parafoveal-on-foveal effects from word n+ 2. » Dans : *Journal of Experimental Psychology: Human Perception and Performance* 33.5, p. 1250–1255.

Klinge, A. (1993). « The English modal auxiliaries: from lexical semantics to utterance interpretation ». Dans : *Journal of Linguistics* 29, p. 315–357.

Kratzer, Angelika (1977). « What “Must” and “Can” Must and Can Mean ». Dans : *Linguistics and Philosophy* 1 (3), p. 337–355.
— (1981). « The notional category of modality ». Dans : *Words, Worlds, and Contexts. New Approaches in World Semantics*. Sous la dir. de H. Eikmeyer et H. Rieser. Berlin : de Gruyter.
Kronning, Hans (1990). « Modalité et diachronie : du déontique à l'épistémique. L'évolution sémantique de *debere/devoir* ». Dans : *Actes du XIe Congrès des Romanistes Scandinaves*. Trondheim, p. 301–312.
— (1996). *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal « devoir »*. Uppsala ; Stockholm : Almqvist et Wiksell International.
— (2001a). « Au-delà du déontique et de l'épistémique ». Dans : sous la dir. de M. Prandi et P. Ramat.
— (2001b). « Nécessité et hypothèse : “devoir” non déontique au conditionnel ». Dans : *Le conditionnel en français*. Sous la dir. de Patrick Dendale et Liliane Tasmowski. Metz : Presses Universitaires de Metz, p. 251–276.
— (2001c). « Pour une tripartition des emplois du modal *devoir* ». Dans : *Cahiers Chronos* 8, p. 67–84.
— (2003a). « Auxiliarité, énonciation et rhématicité ». Dans : *Cahiers Chronos* 11, p. 231–249.
— (2003b). « Modalité et évidentialité ». Dans : *Aspects de la modalité*. Sous la dir. de Merete Birkelund, G. Boysen et P. S. Kjaersgaard. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, p. 131–152.
— (2005). « Polyphonie, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique ». Dans : *Dialogisme et polyphonie*. Sous la dir. de J. Bres et al. Bruxelles : De Boeck Université, p. 297–312.
— (2012). « Le conditionnel épistémique: propriétés et fonctions discursives ». Dans : *Langue française* 173, p. 83–97.
Lakoff, G. (1970). « Pronominalization, negation and the analysis of adverbs ». Dans : *Readings in English transformational grammar*. Sous la dir. de R. Jacobs et P. Rosenbaum. Waltham, MA : Ginn & Co, p. 145–165.
Lamiroy, B. (1994). « Les compléments nominaux dans une perspective typologique et la question de l'auxiliarité ». Dans : *Langages* 28.115, p. 64–75.
Lampert, Günther et Martina Lampert (2000). *The conceptual structure(s) of modality: essences and ideologies. A study in linguistic (meta-)categorization*. Frankfurt am Main : Peter Lang.
Langacker, R. W. (1987). *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford : Stanford University Press.
Lazard, Gilbert (2001). « On the grammaticalization of evidentiality ». Dans : *Journal of Pragmatics* 33 (3), p. 359–367.
Le Goff, Maryline et Jean Caron (1987). « Etude sémantique expérimentale des verbes “pouvoir” et “devoir” ». Dans : *L'ambiguïté et la paraphrase*. Sous la dir. de Catherine Fuchs. Caen : Centre de publication de l'Université de Caen, p. 129–133.

Le Querler, Nicole (1987). « Ambiguïté et paraphrase rhétoriques dans les emplois facultatifs du verbe “pouvoir” ». Dans : *L'Ambiguïté et la Paraphrase*. Sous la dir. de Catherine Fuchs. T. 84. Caen : Centre de publication de l'Université de Caen, p. 99–103.
— (1989). « Quand “voir c'est pouvoir voir” ». Dans : *Langue française* 84, p. 70–82.
— (1996). *Typologie des modalités*. Caen : Presses Universitaires de Caen.
— (2001). « La place du verbe modal “pouvoir” dans une typologie des modalités ». Dans : *Cahiers Chronos* 8, p. 17–32.
Leech, G. N. (1969). *Towards a Semantic Description of English*. London : Longman.
Lemaire, Patrick (2006). *Psychologie cognitive*. Ouverture Psychologiques. 2e édition. Bruxelles : De Boeck Université. 582 p.
Levelt, W. J. M. (1989). *Speaking*. Cambridge, MA : MIT Press.
Levinson, S. C. (2000). *Presumptive Meanings: The Theory of Generalized Conversational Implicature*. Cambridge : MIT Press.
Logacev, Pavel et Shravan Vasishth (2011). *em*. R package version 0.03.
Lupker, S. J. (2007). « Representation and processing of lexically ambiguous words ». Dans : *The Oxford Handbook of Psycholinguistics*. Sous la dir. de M. G. Gaskell. Oxford : Oxford University Press, p. 159–174.
Lyons, John (1977). *Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
Marchello-Nizia, C. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck Université.
Mari, Alda (2012). « *Pouvoir* au passé composé: effet épistémique et lecture habilitative ». Dans : *Etudes de sémantique et pragmatiques françaises*. Sous la dir. de Louis de Saussure et Alain Rihs. Sciences pour la communication. Peter Lang, p. 67–100.
Marque-Pucheu, Christiane (2001). « Valeurs de devoir dans les énoncés comportant selon N ». Dans : *Cahiers Chronos* 8, p. 85–101.
Martin, Robert (1987). *Langage et croyance: les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Philosophie et langage. Bruxelles : Pierre Mardaga Editeur.
— (1990). « Pour une approche vériconditionnelle de l'adverbe *bien* ». Dans : *Langue française* 882, p. 80–89.
Martinet, André (1996). *Éléments de linguistique générale*. 4e éd. Paris : Armand Colin.
Mazaleyrat, Hélène (2010). « Vers une approche linguistico-cognitive de la polysémie. Représentation de la signification et construction du sens ». Thèse de doct. Université Blaise Pascal – Clermont II.
Meillet, Antoine (1912). « L'évolution des formes grammaticales ». Dans : *Linguistique historique et linguistique générale*. 1948e éd. Paris : Champion, p. 130–148.
Meunier, André (1974). « Modalités et communication ». Dans : *Langue française* 21, p. 8–25.
— (1979). « Points de repère historiques pour l'étude de la notion de modalité ». Dans : *DRLAV* 21, p. 17–24.

Meyer, D.E. et R.W. Schvaneveldt (1971). « Facilitation in recognising pairs of words: Evidence of a dependence between retrieval operations ». Dans : *Journal of Experimental Psychology* 90 (2), p. 227–234.

Millis, M. L. et S. B. Button (1989). « The effect of polysemy on lexical decision time: now you see it, now you don't ». Dans : *Memory and Cognition* 17, p. 141–147.

Millot, G. (2009). *Comprendre et réaliser les tests statistiques avec R. Manuel pour les débutants*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Mithun, Marianne (1986). « Evidential diachrony in Northern Iroquoian ». Dans : *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*. Chafe, W. L. et Nichols, J., p. 89–112.

Moeschler, Jacques (2002). « Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural ». Dans : *Cahiers de Linguistique française* 24, p. 265–292.

Moeschler, Jacques et Antoine Auchlin (1997). *Introduction à la linguistique contemporaine*. cursus. Paris : Armand Colin.

Moeschler, Jacques et Anne Reboul (1998). *La pragmatique aujourd'hui*. Points Essais. Paris : Editions du Seuil.

Morel, Marie-Annick (1996). *La concession en français*. Collection l'Essentiel français. Gap : Ophrys.

Mortelmans, Tanja (2010). « Modality in Cognitive Linguistics ». Dans : *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*. Sous la dir. de Dirk Geeraert et Hubert Cuyckens. Oxford : Oxford University Press, p. 869–889.

Nakano, T. et al. (2013). « Blink-related momentary activation of the default mode network while viewing videos ». Dans : *Proceedings of the National Academy of Sciences* 110.2, p. 702–706.

Nef, Frédéric (1976). « *De dicto*, *de re*, formule de Barcan et sémantique des mondes possibles ». Dans : *Langages* 10 (43), p. 28–38.

New, B., C. Pallier, C. Brysbaert et al. (2004). « Lexique 2 : A New French Lexical Database ». Dans : *Behavior Research Methods, Instruments, & Computers* 36 (3), p. 516–524.

New, B., C. Pallier, L. Ferrand et al. (2001). « Une base de données lexicales du français contemporain sur internet : lexique ». Dans : *L'année psychologique* 101, p. 447–462. url : `http://www.lexique.org`.

Nicolle, Steve (1996). « Conceptual and procedural encoding in relevance theory: a study with reference to English and Kiswahili ». Thèse de doct. University of York.

— (1997). « Conceptual and Procedural encoding: Criteria for the Identification of Linguistically Encoded Procedural Information ». Dans : *Proceedings of the University of Hertfordshire Relevance Theory Workshop 1995*. Sous la dir. de M. Groefsema. Chelmsford : Peter Thomas et Associates, p. 47–56.

— (1998). « A relevance theory perspective on grammaticalization ». Dans : *Cognitive Linguistics* 9 (1), p. 1–35.

— (2011). « Pragmatic aspects of grammaticalization ». Dans : *The Oxford Handbook of Grammaticalization*, p. 401–12.

Nølke, H. (2003). « Modalité(s) énonciative(s) adverbiale(s) ». Dans : *Aspects de la modalité*. Sous la dir. de Merete Birkelund, G. Boysen et P. S. Kjaersgaard. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, p. 180–192.

Noveck, Ira (2001). « When children are more logical than adults : Experimental investigations of scalar implicature ». Dans : *Cognition* 78 (2), p. 165–188.

— (2004). « Pragmatic inferences related to logical terms ». Dans : *Experimental Pragmatics*. Sous la dir. d'Ira Noveck et Dan Sperber. Palgrave Studies in Pragmatics, Language and Cognition. Basingstoke : Palgrave Macmillan, p. 301–321.

Noveck, Ira, S. Ho et M. Sera (1996). « Children's understanding of epistemic modals ». Dans : *Journal of Child Language* 23 (3), p. 621–643.

Noveck, Ira et A. Posada (2003). « Characterising the time course of an implicature ». Dans : *Brain & Language* 85, p. 203–210.

Noveck, Ira et Dan Sperber, éds. (2004). *Experimental Pragmatics*. Palgrave Studies in Pragmatics, Language and Cognition. Basingstoke : Palgrave Macmillan.

— (2007). « The why and how of experimental pragmatics ». Dans : *Pragmatics*. Sous la dir. de N. Burton-Roberts. Palgrave Advances in Language and Linguistics. Basingstoke : Palgrave Macmillan, p. 184–212.

Nunberg, G. (1979). « The non-uniqueness of semantic solutions: Polysemy ». Dans : *Linguistics and Philosophy* 3, p. 143–184.

Nuyts, Jan (2001). « Subjectivity as an evidential dimension in epistemic modal expressions ». Dans : *Journal of Pragmatics* 33 (3), p. 383–400.

Oden, G. C. et J. L. Spira (1983). « Influence of context on the activation and selection of ambiguous word senses ». Dans : *Quarterly Journal of Experimental Psychology* 35 (1), p. 51–64.

Onifer, W. et D. A. Swinney (1981). « Accessing lexical ambiguities during sentence comprehension: effects of frequency of meaning and contextual biais ». Dans : *Memory and Cognition* 15, p. 225–236.

Ortony, A. (1979). *Metaphor and thought*. Cambridge : Cambridge University Press.

Palmer, F. R (1965). *A Linguistic Study of the English Verb*. London : Longman.

— (1974). *The English Verb*. London : Longman.

— (1979). *Modality and the English Modals*. London : Longman.

— (1986). *Mood and modality*. Cambridge : Cambridge University Press.

— (1988). *The English Verb*. Second revised edition. London : Longman.

Papafragou, Anna (2000a). *Modality: Issues in the Semantics-Pragmatics interface*. Amsterdam : Elsevier.

— (2000b). « On speech-act modality ». Dans : *Journal of Pragmatics* 32, p. 519–538.

— (2006). « Epistemic modality and truth conditions ». Dans : *Lingua* 116, p. 1688–1702.

Papafragou, Anna et Julien Musolino (2003). « Scalar implicatures: experiments at the semantics-pragmatics interface ». Dans : *Cognition* 86, p. 253–282.

Papafragou, Anna et O. Ozturk (2007). « Children's acquisition of epistemic modality ». Dans : *Proceedings of the 2nd Conference on Generative Approaches to*

Language Acquisition North America (GALANA). Sous la dir. d'Alyona Belikova, Luisa Meroni et Mari Umeda. Somerville, MA : Cascadilla Press.

Papanicolaou, A.C., P.G. Simos et S Sarkari (2006). « Magnetoencephalography ». Dans : *Encyclopedia of Language & Linguistics*. Sous la dir. de Keith Brown. 2e éd. Amsterdam : Elsevier Science, p. 437–444.

Perkins, Michael (1982). « The Core Meanings of the English Modals ». Dans : *Journal of Linguistics* 18 (2), p. 245–273.

— (1987). « Modality and explicitness ». Dans : *L'Ambiguïté et la Paraphrase*. Sous la dir. de C. Fuchs. Caen : Centre de publication de l'université, p. 89–97.

Péroz, Pierre (1992). *Systématique des valeurs de bien en français contemporain*. Genève : Droz.

Pickering, Martin J. et Steven Frisson (2001). « Processing ambiguous verbs: Evidence from eye movements ». Dans : *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory, and Cognition* 27.2, p. 556–573.

Piercey, C. D. et S. Joordens (2000). « Turning an advantage into a disadvantage: Ambiguity effects in lexical decision versus reading tasks ». Dans : *Memory & Cognition* 28 (4), p. 657–666.

Plungian, Vladimir A. (2001). « The place of evidentiality within the universal grammatical space ». Dans : *Journal of Pragmatics* 33 (3), p. 349–357.

Portner, Paul (2009). *Modality*. T. 1. Oxford Surveys in Semantics and Pragmatics. Oxford : Oxford University Press.

Pouscoulous, N. et al. (2007). « Processing costs and implicature development ». Dans : *Language Acquisition* 14 (4), p. 347–375.

Pylkkänen, L., R. Llinás et G. L. Murphy (2006). « The Representation of Polysemy: MEG Evidence ». Dans : *Journal of Cognitive Neuroscience* 18 (1), p. 97–109.

Pylkkänen, L. et L. Marantz (2003). « Tracking the time course of word recognition with MEG ». Dans : *TRENDS in Cognitive Sciences* 7 (5), p. 187–189.

Pylkkänen, L., A. Stringfellow et A. Marantz (2002). « Neuromagnetic evidence for the timing of lexical activation: an MEG component sensitive to phonotactic probability but not to neighborhood density ». Dans : *Brain & Language* 81, p. 666–678.

R Development Core Team (2008). *R: A Language and Environment for Statistical Computing*. Vienna, Austria. url : `http://www.r-project.org/`.

Rayner, Keith (1995). « Eye movements and cognitive processes in reading, visual search, and scene perception ». Dans : *Eye movement research: Mechanisms, processes and application*. Sous la dir. de J. M. Findlay, R. Walker et R. W. Kentridge. New York : Elsevier Science, p. 3–22.

— (1998). « Eye movements in reading and information processing: 20 years of research ». Dans : *Psychological Bulletin* 124, p. 372–422.

Rayner, Keith et Susan Duffy (1986). « Lexical complexity and fixation times in reading: Effects of word frequency, verb complexity, and lexical ambiguity ». Dans : *Memory & Cognition* 14, p. 191–201.

Rayner, Keith et L. Frazier (1989). « Selection mechanisms in reading lexically ambiguous words ». Dans : *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory & Cognition* 15, p. 779–790.

Rayner, Keith et Barbara Juhasz (2006). « Reading processes in adults ». Dans : *Encyclopedia of Language and Linguistics*. Sous la dir. de K. Brown. 2e éd. T. 10. Oxford : Elsevier, p. 373–378.

Rayner, Keith, Sara Sereno et al. (1989). « Eye movements and on-line language comprehension processes ». Dans : *Language and Cognitive Processes* 4.3–4, p. 21–49.

Reboul, Anne (2008). « L'ironie auctoriale: une approche gricéenne est-elle possible? » Dans : *Philosophiques* 35.1, p. 25–55.

Récanati, François (2004). *Literal Meaning*. Cambridge : Cambridge University Press.

Richardson, Daniel, Rick Dale et Michael Spivey (2007). « Eye movements in language and cognition. A brief introduction ». Dans : *Methods in cognitive linguistics*. Sous la dir. de Monica Gonzalez-Marquez et al. T. 18. Human cognitive processing. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 323–344.

Rocci, Andrea (2005a). *La modalità epistemica tra semantica e argomentazione*. Milano : Pubblicazioni dell'I.S.U. Università Cattolica.

— (2005b). « On the nature of the epistemic readings of the Italian modal verbs: the relationship between propositionality and inferential discourse relations ». Dans : *Cahiers Chronos* 13, p. 229–246.

Rodd, J., G. Gaskell et W. Marslen-Wilson (2002). « Making Sense of Semantic Ambiguity: Semantic Competition in Lexical Access ». Dans : *Journal of Memory and Language* 46, p. 245–266.

— (2004). « Modelling the effects of semantic ambiguity in word recognition ». Dans : *Cognitive Science* 28, p. 89–104.

Rossari, Corinne et al. (2007). « *Devoir* et l'évidentialité en français et en roumain ». Dans : *Discours[Online]* 1.

Roulet, Eddy (1980). « Modalité et illocution. Pouvoir et devoir dans les actes de permission et de requête ». Dans : *Communications* 32, p. 216–239.

Rubenstein, H., L. Garfield et J. A. Millikan (1970). « Homographic entries in the internal lexicon ». Dans : *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior* 9, p. 487–494.

Rubenstein, H., S. S. Lewis et M. A. Rubenstein (1971). « Evidence for phonemic recoding in visual word recognition ». Dans : *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior* 10, p. 645–657.

Ruwet, Nicolas (1967). *Introduction à la grammaire générative*. Recherches en sciences humaines 22. Paris : Plon.

Rys, K. (2003). « L'exclamation de degré et l'absence d'ancrage ». Dans : *Travaux de Linguistique* 46 (1), p. 89–115.

— (2006). « L'exclamation : assertion non stabilisée ? Le cas des exclamatives à mot *qu-* ». Dans : *Revue Romane* 41 (2), p. 216–238.

Saussure, Louis de (2003). *Temps et Pertinence. Eléments de pragmatique cognitive du temps*. Bruxelles : De Boeck/Duculot.
— (2011). « On Some Methodological Issues in the Conceptual/Procedural Distinction ». Dans : *Procedural Meaning: Problems and Perspectives*. Sous la dir. de Victoria Escandell-Vidal, Manuel Leonetti et Aoife Ahern. 25. Emerald Group Publishing Limited, p. 55–79.
— (2012). « Modalité épistémique, évidentialité et dépendance contextuelle ». Dans : *Langue française* 173, p. 131–143.
Searle, John R. (1972). *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*. Savoir: Lettres. Paris : Hermann.
— (1982). *Sens et expression. Etudes de théorie des actes de langage*. Trad. par Joëlle Proust. Le Sens commun. Paris : Les Éditions de Minuit.
Seidenberg, M. S. et al. (1982). « Automatic access of the meanings of ambiguous words in context: Some limitations on knowledge-based processing ». Dans : *Cognitive Psychology* 14, p. 489–532.
Soutet, Olivier (1990). *La concession en français: des origines au XVI^{e} siècle*. Publications Romanes et Françaises. Genève : Droz.
Spector, Benjamin (2006). « Aspects de la pragmatique des opérateurs logiques ». Thèse de doct. Université Paris 7 – Denis Diderot.
Sperber, Dan et Ira Noveck (2004). Introduction. Dans : *Experimental Pragmatics*. Sous la dir. d'Ira Noveck et Dan Sperber. Palgrave Studies in Pragmatics, Language and Cognition. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
Sperber, Dan et Deirdre Wilson (1989). *La Pertinence. Communication et cognition*. Trad. par Abel Gerschenfeld et Dan Sperber. Paris : Les Éditions de Minuit.
— (1990). « Rhetoric and relevance ». Dans : *The ends of rhetoric: History, theory, practice*. Sous la dir. de J. Bender et D. Wellbery, p. 140–156.
— (1995). *Relevance. Communication and cognition*. 2^{e} éd. Oxford : Blackwell. 340 p.
— (1998). « The Mapping between the mental and the public lexicon ». Dans : *Thought and language*. Sous la dir. de P. Carruthers et J. Boucher. Cambridge : Cambridge University Press, p. 184–200.
Spevac, O. (2005). *La Concession en latin*. Bruxelles : Latomus.
Squartini, Mario (2004). « Disentangling evidentiality and epistemic modality in Romance ». Dans : *Lingua* 114 (7), p. 873–895.
— (2008). « Lexical vs. grammatical evidentiality in French and Italian ». Dans : *Linguistics* 46 (5), p. 917–947.
Stahl, Gerold (1983). « Quelques caractéristiques des modalités logiques ». Dans : *La notion sémantico-logique de modalité*. Sous la dir. de Jean David et Georges Kleiber. T. 8. Collection Recherches Linguistiques. Paris : Klincksieck, p. 43–53.
Sten, H. (1954). « "Devoir" + infinitif ». Dans : *Le Français Moderne* 22, p. 263–265.
Sternberg, S. (1966). « High-speed scanning in human memory ». Dans : *Science* 153, p. 652–654.
Sueur, Jean-Pierre (1975). « Étude sémantique et syntaxique des verbes devoir et pouvoir ». Thèse de doct. Université de Paris X Nanterre.

— (1979). « Une analyse sémantique des verbes “devoir” et “pouvoir” ». Dans : *Le français moderne* 47 (2), p. 97–120.
— (1983). « Les verbes modaux sont-ils ambigus? » Dans : *La notion sémantico-logique de modalité*. Sous la dir. de Jean David et Georges Kleiber. T. 8. Collection Recherches Linguistiques. Paris : Klincksieck, p. 165–182.
Swaab, T., C. Brown et P. Hagoort (2003). « Understanding words in sentence contexts: The time course of ambiguity resolution ». Dans : *Brain & Language* 86, p. 326–343.
Sweetser, Eve (1990). *From etymology to pragmatics. Metaphorical and cultural aspects of semantic structure*. Cambridge Studies in Linguistics 54. Cambridge : Cambridge University Press.
Swinney, D. A. (1979). « Lexical access during sentence comprehension: (Re)consideration of context effects ». Dans : *Journal of Verbal Learning and Verbal Behaviour* 18, p. 645–659.
Tabossi, P., L. Colombo et R. Job (1987). « Accessing lexical ambiguity: effects of context and dominance ». Dans : *Psychological Research* 49, p. 161–167.
Tagliamonte, Sali et R. Harald Baayen (2012). « Models, forests, and trees of York English: Was/were variation as a case study for statistical practice ». Dans : *Language Variation and Change* 24.2, p. 135–178.
Talmy, Leonard (1988). « Force Dynamics in language and cognition ». Dans : *Cognitive Science* 12 (1), p. 49–100.
Tasmowski, Liliane (1988). « Un *devoir* opérateur ». Dans : *Travaux de Linguistique* 7, p. 43–58.
Tasmowski, Liliane et Patrick Dendale (1994). « Pouvoir$_{\mathrm{E}}$, un marqueur d'évidentialité ». Dans : *Langue française* 102, p. 41–55.
Taylor R., John (2003). « Polysemy's paradoxes ». Dans : *Language Sciences* 25, p. 637–655.
Traugott, E. C. (1989). « On the rise of epistemic meanings in English: An example of subjectification in semantic change ». Dans : *Language*, p. 31–55.
— (2008). « Historical Pragmatics ». Dans : *The handbook of pragmatics*. Wiley Online Library, p. 538–561.
Traugott, E. C. et R. B. Dasher (2001). *Regularity in Semantic Change*. Cambridge Studies in Linguistics. Cambridge : Cambridge University Press.
Traugott, E. C. et E. König (1991). « The semantics-pragmatics of grammaticalization revisited ». Dans : *Approaches to Grammaticalization*. Sous la dir. d'E. C. Traugott et B. Heine. T. 1. Typological Studies in Language 19. Amsterdam : John Benjamins, p. 189–218.
Tuggy, David (2006). « Schematic network: Ambiguity, polysemy, and vagueness ». Dans : *Cognitive linguistics: Basic Readings*. Sous la dir. de Dirk Geeraerts. 2$^{\mathrm{e}}$ éd. ré-édition de Tuggy 1993. Berlin : Mouton de Gruyter, p. 167–184.
van Casteren, Marteen et M. H. Davis (2006). « Mix, a program for pseudorandomization ». Dans : *Behavior research methods* 38.4, p. 584–589.

van der Auwera, Johan (1996). « Modality: the three-layered scalar square ». Dans : *Journal of semantics* 13.3, p. 181–195.

— (2001). « On the typology of negative modals ». Dans : *Perspectives on Negation and Polarity Items*. Sous la dir. de Jack Hoeksema et al. Linguistics Today. Amsterdam : John Benjamins, p. 23–48.

— (2003). « La grammaire de la modalité ». Dans : *Développements récents en grammaire fonctionnelle*. Sous la dir. de M. Jadir. Mohammedia : Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, p. 109–120.

van der Auwera, Johan et Vladimir A. Plungian (1998). « Modality's semantic map ». Dans : *Linguistic Typology* 2, p. 79–124.

Vaugelas, Claude Favre de (1647). *Remarques sur la langue françoise*. fac-similé de l'édition originale publié sous le patronage de La Société des Textes Français Modernes. Paris : Droz.

Verstraete, J.-C. (2005). « Scalar quantity implicatures and the interprétatation of modality. Problems in the deontic domain ». Dans : *Journal of Pragmatics* 37, p. 1401–1418.

Vetters, Carl (2003a). « "Lance Armstrong peut remporter le Tour de France". Quelques remarques sur les verbes modaux « pouvoir » et « devoir » ». Dans : *La grammaire en roue libre. Variations cyclo-linguistiques offertes à Marc Wilmet*. Bruxelles : Maison de la Francité, p. 37–56.

— (2003b). « "pouvoir" épistémique et la négation. A propos d'une erreur d'analyse tenace ». Dans : *Dix ans de S.D.U.* Craiova : Editura Universitaria Craiova, p. 321–334.

— (2004). « Les verbes modaux "devoir" et "pouvoir" en français ». Dans : *Revue belge de philologie et d'histoire* LXXXIII, p. 657–671.

— (2007). « "Pouvoir sporadique" est-il aléthique? » Dans : *Cahiers Chronos* 19, p. 63–78.

— (2012). « Modalité et évidentialité dans *devoir* et *pouvoir*: typologie et discussions ». Dans : *Langue française* 173, p. 31–47.

Vetters, Carl et Cécile Barbet (2006). « Les emplois temporels des verbes modaux en français: le cas de *devoir* ». Dans : *Cahiers de praxématique* 47, p. 191–214.

Victorri, Bernard et Catherine Fuchs (1996). *La polysémie, construction dynamique du sens*. Paris : Hermès.

von der Malsburg, Titus (2009a). « Choice of Saccade Detection Algorithm Has a Considerable Impact on Eye Tracking Measures ». Dans : *Proceedings of European Conference on Eye Movements*. Southampton, UK.

— (2009b). *saccades*. R package. URL : `http://www.ling.uni-potsdam.de/~malsburg/saccades/`.

von Wright, Georg Henrik (1951). *An Essay in Modal Logic*. Amsterdam : North Holland Publishing Co.

Whitney, P. et al. (1985). « Semantic activation of noun concepts in context ». Dans : *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory and Cognition* 11, p. 126–135.

Willett, T. (1988). « A Cross-Linguistic Survey of the Grammaticization of Evidentiality ». Dans : *Studies in language* 12 (1), p. 51–97.

Williams, John (1992). « Processing polysemous words in context: Evidence for interrelated meanings ». Dans : *Journal of Psycholinguistic Research* 21, p. 193–218.

Williamson, T. (2010). « Barcan formulas in second-order modal logic ». Dans : *Themes from Barcan Marcus*. Sous la dir. de M. Frauchiger et W.K. Essler. Frankfurt.

Wilson, Deirdre (2004). « Relevance and lexical pragmatics ». Dans : *UCL Working Papers in Linguistics* 16, p. 343–360.

Wilson, Deirdre et Robin Carston (2007). « A Unitary Approach to Lexical Pragmatics: Relevance, Inference and Ad Hoc Concepts ». Dans : *Pragmatics*. Sous la dir. de N. Burton-Roberts. London : Palgrave, p. 230–259.

Wilson, Deirdre et Dan Sperber (1993). « Linguistic form and Relevance ». Dans : *Lingua* 90, p. 1–25.

Zanuttini, R. et Paul Portner (2003). « Exclamative Clauses : At the Syntax-Semantics Interface ». Dans : *Language* 79 (1), p. 39–81.

Dictionnaires et grammaires

Dictinnaire pratique des homonymes (1980). Paris : Nathan.

Buridant, Claude (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes.

Dizionario grammaticale (2005). *Dizionario grammaticale: dizionario pratico di grammatica e linguistica*. Dizionari della lingua italiana. De Agostini.

Nouveau dictionnaire grec-français (1902). 13e éd. édition, revue, corrigée et augmentée. Paris : Garnier Frères.

Cobuild (2006). *Collins Cobuild Advanced Learner's English Dictionary*. 5e éd. HarperCollins Publishers.

Des mots à la pensée (1911–1940). *Essai de grammaire de la langue française*. 7 t. Paris : d'Artrey.

Dendien, Jacques (2002). *Le Trésor de la langue française informatisé*. ATILF. url : `http://atilf.atilf.fr/`.

Gradus: Les procédés littéraires (1984). *dictionnaire*. 10/18. Union générale d'ESditions.

Dictionnaire étymologique de la langue latine (1951). 3e éd. Paris : Klincksieck.

Ferdeghini, M. et P. Niggi (2005). *Grammaire de l'italien*. éd. originale 1996. Paris : Nathan.

Gaffiot (1934). *Dictionnaire latin français*. Paris : Hachette.

Dictionnaire de l'ancien français (1968). *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIVe siècle*. Paris : Larousse.

Le Bon Usage (2007). 14e éd. Louvain : De Boeck-Duculot.

Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne (2000). 4e éd. Louvain : De Boeck-Duculot.

Garzanti (2005). *Il Grande Dizionario Garzanti della Lingua Italiana*. Novara : Garzanti Linguistica.

Littré (1987). *Dictionnaire de la langue française*. réédition. Chicago[Paris] : Encyclopaedia Britannica.

Précis de grammaire des lettres latines (1994). Paris : Maganard.

Dictionnaire étymologique du français (1994). Le Robert.

Rey, A., éd. (2000). *Dictionnaire historique de la langue française*. Le Robert.

Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

Le Petit Robert (2001). *Le nouveau petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Dictionnaires le Robert.

Le petit dictinnaire suisse romand (2000). *Particularités lexicales du français contemporain*. Version condensée. Carouge–Genève : Éditions Zoé.

Textes médiévaux et traductions

Adam de la Halle (1989a). *Le Jeu de la Feuillée*. Éd. établie et trad. par J. Dufournet. Paris : Garnier-Flammarion.

— (1989b). *Le Jeu de Robin et de Marion*. Éd. établie et trad. par J. Dufournet. Paris : Garnier-Flammarion.

Brereton, G. E. et J. M. Ferrier, éds. (1994). *Le Mesnagier de Paris*. Trad. par K. Ueltschi. Lettres Gothiques. Paris : Le Livre de Poche.

Dubuis, R. (1991). *Les Cent Nouvelles Nouvelles*. Trad. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

Dufournet, J. et A. Méline, éd.et trad. (1985). *Le Roman de Renart*. Branches I. Ia et Ib et II (découpage E. Martin). Paris : Garnier-Flammarion.

Gautier, L., éd et trad. (1876). *La Chanson de Roland*. Tours : Alfred Mame et fils.

Perugi, M., éd. (1972). *La Vie de Saint Alexis*. Trad. par G. R. Mermier et H. Melhado White. Paris : Honoré Champion.

— éd. (2000). *La Vie de Saint Alexis*. Textes littéraires français. Genève : Droz.

Rutebeuf (1987). *Le Miracle de Théophile*. Éd. établie et trad. par J. Dufournet. Paris : Garnier-Flammarion.

Segre, C., éd. (2003). *La Chanson de Roland*. Genève : Droz.

Short, I. (1997). *La Chanson de Roland*. Trad. Paris : Le Livre de Poche.

Sweetser, F. P., éd. (1996). *Les Cent Nouvelles Nouvelles*. Textes Littéraires Français. Genève : Droz.

Tissier, A., éd et trad. (1984). *Farces du Moyen Âge*. Paris : Garnier-Flammarion.

Autres textes cités

Balzac, Honoré de (1972). *Eugénie Grandet*. Folio classique. Paris : Gallimard.

Brown, C. (1959). *Envoyez la soudure!* Trad. par C. Wourgaft. Carré Noir. Paris : Gallimard.

— (1973). *Adios, Chiquita!* Trad. par H. Collard. Carré Noir. Paris : Gallimard.

Buzzatti, D. (2006). *Un Amour*. Paris : Robert Laffont.

Christie, Agatha (1991). *Le Train bleu*. Trad. par E. Lethel. Masque Christie. Paris : Le Masque.

— (2010). *Trois Souris...* Trad. par R. Nobret. Masque Christie. Paris : Le Masque.

Darcis, P. (1964). *Un pavé pour l'enfer*. Le Masque. Paris : Librairie des Champs-Élysées.

Dumas, A. (1990). *La Comtesse de Charny*. Bouquins. Paris : Robert Laffont.

Hadley Chase, J. (1979). *Le Vautour attend toujours*. T. 31. Carré Noir. Paris : Gallimard.

Hergé (1963). *Tintin au Tibet*. Tournai : Casterman.

— (1974). *Le Lotus bleu*. Tournai : Casterman.

Kazantzaki, N. (1961). *La Lettre au Gréco. Souvenirs de ma vie*. Trad. par M. Saunier. Paris : Librairie Plon.

— (2002). *Alexis Zorba*. Trad. par Y. Gauthier, G. Prassinos et P. Fridas. Romans étrangers. Paris : Pocket.

Launet, E. (2006). *Au fond du labo à gauche. De la vraie science pour rire*. Points sciences. Paris : Seuil.

— (2007). *Au fond du zoo à droite. Découvertes récentes et intéressantes sur le règne animal*. Science ouverte. Paris : Seuil.

Lodge, D. (1992). *Un tout petit monde*. Trad. par M. Couturier et Y. Couturier. Rivages Poche. Paris : Rivages.

Nothomb, A. (2003). *Antéchrista*. Paris : Albin Michel.

Potocki, J. (1958). *Manuscrit trouvé à Saragosse*. L'Imaginaire. Paris : Gallimard.

Robbe-Grillet, Alain (1954). *Les Gommes*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Rochefort, C. (1975). *Encore heureux qu'on va vers l'été*. Paris : Grasset.

San-Antonio (1992). *Les Soupers du Prince*. Paris : Fleuve Noir.

Schovanec, Josef (2012). *Je suis à l'Est! Savant et autiste: un témoignage unique*. Paris : Plon.

Stendhal, A. (2000). *La Chartreuse de Parme*. Classiques de Poche. Paris : Le Livre de Poche.

Vandamme, R. (2001). *Ma mère à boire*. Escales du Nord. Bordeaux : Le Castor Astraél.

Annexes

Annexe A

Corpus d'occurrences de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval

Sont listées ci-dessous les occurrences de *devoir* et *pouvoir* relevées dans des textes en ancien français (*cf.* A.1) et en moyen français (*cf.* A.2), accompagnées des traductions des extraits. La description des œuvres choisies se trouve à la section 7.1, et les références des textes et des traductions utilisés dans la bibliographie à la rubrique *Textes en français médiéval et traductions*.

A.1 Corpus d'occurrences de *devoir* et *pouvoir* en ancien français

A.1.1 *La Vie de Saint Alexis*

1. *Dunc vint errant dreitement a la mer :*
   La nef est prest ou il dut *entrer,*
   Dunet sum pris ed enz est aloët (v. 76–78)
   Il se dirigea donc en hâte vers la mer ;
   La nef dans laquelle il devait entrer est prête,
   Il paye sa place et dedans on l'installe.

2. *Dunet as povres u qu'il les* pout *trover :*
   Pur nul aver ne volt estra ancumbrét. (v. 94–95)
   Il donne aux pauvres, où qu'il les pût trouver :
   Par nulle possession il ne veut être encombré.

3. *Reçut l'almosne quant Deus la li tramist :*
   Tant an retint dunt ses cors puet *guarir,*
   Se lui'n remaint, sil rent as poverins. (v. 98–100)
   Il reçut l'aumône, quand Dieu la lui transmit ;

Il n'en gardait que de quoi soutenir son corps ;
S'il lui en reste, il le rend aux pauvres.

4. *Or sui si graime que ne* puis *estra plus.* (v. 110)
   Je suis maintenant si triste que je ne peux l'être davantage.
5. *Cil s'en repairent a Rome la cité́t,*
   Nuncent al pedre que nel pourent *truver* (v. 126–127)
   Ceux-ci regagnent la cité de Rome,
   Ils informent le père qu'ils ne le purent trouver.

6. *Ja n'avras mal dunt te* puisse *guarir.* (v. 153)
   Jamais tu n'auras de mal pour autant que je pourrai t'en protéger.
7. *Ne* poet *estra altra, turnent el consirrer,*
   Mais la dolur ne pothent *ublïer.* (v. 156–157)
   Il ne peut en être autrement, elles se résignèrent ;
   Mais elles ne peuvent oublier leur douleur.
8. *Danz Alexis en Alsis la cité́t*
   Sert sun seinur par bone volentét :
   Ses enemis nel poët *anganer.* (v. 158–160)
   Sire Alexis en la cité d'Alsis
   Sert son seigneur de bonne volonté :
   Son Ennemi ne peut le tromper.
9. *Andreit Tarson espeiret ariver*
   Mais ne puet *estra, ailurs l'estot aller :*
   Andreit a Rome les portet li orez. (v. 193–195)
   On espère arriver droit à Tarse,
   Mais ce ne peut être, ailleurs il faut aller :
   Le vent les porte droit à Rome.
10. *Quant ot li pedre le clamor de sun filz,*
    Plurent si oil, ne s'en puet *astenir* (v. 221–222)
    Quand le père entend la plainte de son fils,
    Ses yeux pleurent, il ne peut s'en empêcher
11. *Dunc le menat andreit suz le degrét,*
    Fait li sun lit o il deit *reposer* (v. 231–232)
    Donc il le mena droit sous l'escalier :
    Il fait son lit où il peut reposer
12. *Contra seinur ne s'en volt mesaler,*
    Par nule guise ne l'em puet *hom blasmer.* (v. 234–235)
    Il ne veut pas mal se conduire envers son maître ;
    En aucune façon on ne peut l'en blâmer.
13. *Nel reconut nuls sons apartenanz*
    Ne nuls hom ne sout les sons ahanz,

<Mais que le lit u il ad jeü tant :
Ne puet *müer ne seit aparissant.>* (v. 272–275)
Aucun de ses parents ne le reconnut
Et personne ne connut ses souffrances
A l'exception seule du lit sur lequel il a tant couché ;
Il ne peut empêcher que cela n'apparaisse.

14. *Or set il bien qued il s'en* deit *aller,*
Cel son servant ad a sei apelét (v. 279–280)
Il sait bien maintenant qu'il lui faut s'en aller :
Il a rappelé à lui son serviteur.

15. *An la sameine qued il s'en* dut *aller*
Vint une voiz treis feiz en la citét (v. 291–292)
Au cours de la semaine qui devait voir sa mort,
Une voix par trois fois se fit entendre dans la cité

16. *Co li deprient, la süe pïetét,*
Que lur anseinet ol poissent *recovrer* (v. 311–312)
Ils le supplient que par pitié
Il leur enseignent où ils peuvent le trouver.

17. – *Iceste cose nus* doüses *nuncier,*
A tut le pople ki ert desconseilét :
Tant l'as celét, mult i as grant pechét. (v. 318–320)
– Tu aurais dû annoncer cette nouvelle,
A nous et tout le peuple qui était désemparé ;
Tu l'as tant caché que c'est grand péché de ta part.

18. *Suz mun degrét gist uns morz pelerins,*
Tent une cartre mais na li puis *tolir.* (v. 355)
Un pèlerin gît mort sous mon escalier ;
Il tient une lettre, mais je n'ai pu la lui enlever.

19. *Cist apostolies* deit *les anames baillir* (v. 366)
A ce Pape il convient de gouverner les âmes.

20. *Co nus dirrat qu'enz trov<e>rat escrit,*
E ço duinst Deus qu'or en puisum *grarir.* (v. 370)
Il nous dira ce qu'il trouvera écrit dedans,
Et ce que Dieu nous donne pour que nous soyons sauvés.

21. *Alas pecables, com par fui avoglét,*
Tant l'ai vedud, si nel poi *aviser.* (v. 395)
Hélas, pécheur que je suis, comme je fus aveugle !
Je l'ai tant vu, et pourtant je ne pus pas le reconnaître.

22. *E grant maisnede* doüses *guverner* (v. 413)
Et tu aurais dû gouverner une grande maison

23. *E d'icel bien ki toen* doüst *estra*
Quer am perneies en ta povre herberge ? (v. 418–419)
Et de tous ces biens qui auraient dû être tiens,
Pourquoi n'en prenais-tu pas en ton pauvre logis ?

24. *Se Deu ploüst, sire en* doüsses *estra.* (v. 420)
S'il avait plû à Dieu, tu aurais dû être Seigneur.

25. *Ne* puis *tant faire que mes quors s'en sazi<s>t :*
N<en> est merveile, n'ai mais filie ne filz. (v. 464–465)
Je ne saurais faire que mon cœur s'en rassasie ;
Ce n'est pas surprenant : je n'ai plus fille ni fils.

26. *E ! gentils hom, cum marie* puis *estra :*
Jo atendeie de te bones noveles,
Ore les vei si graimes e si pesmes. (v. 478–480)
Oh ! bon ami, comme je suis triste !
J'attendais de bonnes nouvelles de toi,
Mais, maintenant, je les vois pénibles et mauvaises !

27. *Ja mais ledece n'avrai, quar ne* pot *estra,*
Ne charnel hume n'avrai an tute terre (v. 492–493)
Je n'aurai plus jamais de joie, car cela ne se peut,
Et je n'aurai un autre homme d'où qu'il vienne

28. *Trestuz li prenent ki* pourent *avenir,*
Cantant enportent le cors saint Alexis (v. 506–507)
Tous ceux qui purent s'approcher le prennent ;
En chantant ils emportent le corps de Saint Alexis

29. *Plus tost i vint ki plus tost i* pout *curre* (v. 512)
C'était à qui y accourrait le plus vite.

30. *Par mi les rues an venent si granz turbes,*
Ne reis ne quons n'i poet *faire entrarote*
Ne le saint cors ne pourent *passer ultra.* (v. 513–515)
Dans les rues se presse une si grande foule
Que ni roi ni comte ne peut s'y frayer un passage,
Ni dépasser le corps du saint.

31. *Granz est la presse, nus n'i* poduns *passer,*
<Pur> cest saint cors que Deus nus ad donét (v. 517–518)
La foule est grande, nous ne pouvons passer
A cause de ce corps saint que Dieu nous a donné

32. *E l'amena en est enz el paradis Deu,*
Bien poet *liez estra chi si est alüéz.* (v. 544–545)
Et son âme est auprès de Dieu, au Paradis :
Celui peut bien être heureux qui est aussi logé.

33. *Ki ad pechét bien s'en* pot *recorder,*
Par penitence mult bien s'en pot *saner* (v. 546–547)
Celui qui a péché peut bien s'en souvenir,
Et il peut bien s'en sauver en faisant pénitence.

34. *Co depreums la sainte Trinitét*
Que Deu ansemble poissum *el ciel regner.* (v. 549–550)
Prions Dieu, la sainte trinité,
Que nous puissions avec Dieu régner au ciel.

35. *De tutes parz l'unt si avirunét,*
C'est avis unches hom n'i poet *habiter.* (v. 574–575)
De tous côtés ils l'ont entouré
De telle sorte que nul ne le peut approcher.

36. *Voillent o nun sil laissent metra an terre :*
Co peisent els, mais altre ne puet *estra.* (v. 579–580)
Qu'on le veuille ou non, on le laisse mettre en terre ;
Cela leur pèse, mais il n'en peut être autrement.

37. *D'or e de gemmes fut li sarqueus parez*
Pur cel saint cors qu'il i deivent *poser* (v. 586–587)
Le cercueil fut paré d'or et de pierres précieuses
Pour ce saint corps qu'ils doivent y déposer.

38. *Pluret li seigles de Rome la citét,*
Suz ciel n'at home kis puisset *akeser.* (v. 589–590)
Le peuple de la cité de Rome pleure :
Nul sous le ciel ne s'en peut empêcher.

39. *Desur<e> terre nel* pourent *mais tenir,*
Voilent o non, sil laissent enfodir (v. 596–597)
Mais ils ne purent le retenir davantage sur terre :
Qu'ils le veuillent ou non, ils le laissent enterrer

40. *Par cest saint home* doüssum *ralumer.* (v. 620)
Par ce saint homme puissions-nous revoir la lumière.

A.1.2 *La Chanson de Roland*

41. *N'i ad castel ki evant lui remaigne ;*
Mur nr citét n'i est remés a fraindre,
Fors Sarraguce, ki est en une montaigne.
Li reis Marsilie la tient, ki Deu nen aimet,
Mahumet sert e Apollin recleimet :
Ne·s poet *guarder que mals ne l'i ateignet.* (v. 4–9)
aucun château devant lui ne résiste,
il n'est ni mur ni cité qui reste à forcer
sauf Saragosse, qui est sur une montagne.

Le roi Marsile la tient, qui n'aime pas Dieu ;
c'est Mahomet qu'il sert, Appolyon qu'il invoque ;
il n'en peut mais : le malheur le frappera.

42. *Vos li durrez urs e leons e chens,* [...]
Ben en purrat *lüer ses soldeiers.* (v. 30–34)
envoyez-lui des ours, des lions, des chiens, [...]
il en pourra bien payer ses soldats.

43. *En ceste tere ad asez osteiét :*
En France, ad Ais, s'en deit *ben repairer.* (v. 35–36)
Dans ce pays il a déjà mené longue guerre :
il devrait bien s'en retourner en France, à Aix.

44. *Dïent paien : « Issi* poet *il ben estre ».* (v. 61)
Les paiens disent : « C'est peut-être bien vrai ! »

45. *Par voz saveirs se·m* püez *acorder,*
Jo vos durrai or e argent asez (v. 74–75)
Si par votre adresse vous me trouvez un accord avec lui,
je vous donnerai or et argent en grande quantité

46. *Vindrent a Charles, ki France ad en baillie ;*
Ne·s poet *guarder quë alques ne l'engignent.* (v. 94–95)
Ils viennent à Charles qui gouverne la France ;
il n'en peut mais : ils l'induiront quelque peu en erreur.

47. *E dist al rei : « Salvét seiez de Deu,*
Le glorius, que devuns *aürer !* (v. 123–124)
et dit au roi : « Salut au nom de Dieu,
Dieu le glorieux que nous devons adorer !

48. *Tant i avrat de besanz esmerez*
Dunt bien purrez *voz soldeiers lüer.* (v. 132–133)
il y aura tant de besants d'or pur
que vous pourrez bien payer vos soldats.

49. *En cest païs avez estét asez :*
En France, ad Ais, bien repairer devez. (v. 134–135)
Dans ce pays vous avez déjà séjourné fort longtemps ;
en France, à Aix, vous devriez bien rentrer

50. *De cez paroles que vos avez ci dit,*
En quel mesure en purrai *estre fiz ?* (v. 145–146)
à ces paroles que vous venez de prononcer,
comment pourrai-je prêter foi ?

51. *Charles respunt : « Uncor* purrat *guarir ».* (v. 156)
Charles répond : « Il pourra encore être sauvé. »

52. *U par ostage vos voelt faire soürs,*
Ceste grant guerre ne deit *munter a plus.* (v. 241–242)

puisqu'il vous offre des otages en garantie,
une guerre si grande ne doit pas se prolonger.

53. *« Seignurs baruns, qui* purruns *enveier*
Al Sarrazin ki Sarraguce tient ? » (v. 252–253)
« Seigneurs barons, qui donc pourrons-nous envoyer
au Sarrasin qui tient Saragosse ? »

54. *Respunt Rollant : « Jo i* puis *aller mult ben ! »* (v. 254)
Roland répond : « Moi, je puis très bien y aller ! »

55. *Se li reis voelt, jo i* puis *aler ben.* (v.258)
Si le roi veut, je puis bien y aller.

56. *Dïent Franceis : « Car il le* poet *ben faire !*
Se lui lessez, n'i trametrez plus saive ». (v. 278–279)
Les Français disent : « Il peut bien le faire.
Le refuser, c'est envoyer quelqu'un de moins avisé. »

57. *Mais saives hom, il* deit *faire message :*
Si li reis voelt, prez sui por vus le face. (v. 294–295)
C'est un homme sage, pourtant, qui doit faire le message.
Si le roi veut, je suis prêt, je prendrai votre place.

58. *Hom qui la vait, repairer ne s'en* poet. (v. 311)
Qui va là-bas ne peut en revenir.

59. *« Jo i* puis *aller, mais n'i avrai guarant. »* (v. 329)
« J'irai sans doute, mais je n'aurai aucun protecteur. »

60. *Quant le* dut *prendre, si li caït a tere.* (v. 333)
quand il alla pour le saisir, il lui tomba des mains.

61. *Dïent Franceis : « Deus, que* purrat *ço estre ? »* (v. 334)
Les Français disent : « Dieu, que cela pourrait-il signifier ? »

62. *De guarnemenz se prent a cunreer,*
De ses meillors quë il pout *recuvrer.* (v. 343–344)
Il se met à revêtir ses armes,
les meilleures armes qu'il puisse se procurer.

63. *Ki ço jugat que* doüsez *aler,*
Par Charlemagne n'ert guariz ne tensez. (v. 353–354)
celui qui vous a désigné pour aller là-bas
ne trouvera chez Charlemagne ni protecteur ni défenseur.

64. *Li quens Rollant ne·l se* doüst *penser,*
Quë estrait estes de mult grant parentéd. (v. 355–356)
Le comte Roland n'eût jamais dû y songer,
car vous êtes né d'un très haut lignage.

65. *Li soens orgoilz le* devreit *ben cunfundre,*
Kar chascun jur de mort si s'abandunet. (v. 389–390)

Un tel orgueil devrait bien le perdre,
car tous les jours il s'expose à la mort.

66. *E dist al rei : « Salvez seiez de Deu,*
Le glorius, que devum *aürer !* (v. 428–429)
et dit au roi : « Salut au nom de Dieu,
Dieu le glorieux que nous devons adorer !

67. *Dist l'Algalifes : « Mal nos avez baillit,*
Que li Franceis asmastes a ferir.
Vos doüssez *esculter e oïr ».* (v. 453–455)
Le calife dit : « Vous nous avez mis en mauvaise posture
en menaçant de frapper le Français.
Vous auriez dû l'écouter et l'entendre. »

68. *Si ceste acorde ne volez otrïer,* [...]
Par poëstét serez pris e lïez,[...]
Vus n'i avrez palefreid ne destrer,
Ne mul ne mule que puissiez *chevalcher :*
Getét serez sur un malvais sumer. (v. 475–481)
Si vous voulez refuser cet accord, [...]
vous serez pris de force et mis aux fers, [...]
vous n'y aurez ni palefroi ni destrier,
ni même mulet ni mule à chevaucher ;
on vous jettera sur un ignoble cheval de somme.

69. *Sa grant valor ki* purreit *acunter ?* (v. 534)
Sa grande valeur, qui pourrait la détailler ?

70. *Dist li Paiens : « Mult me* puis *merveiller*
De Carlemagne ki est canuz e vielz :
Men escïentre, dous cenz anz ad e mielz. (v. 537–539)
Le païen dit : « J'ai bien sujet d'être étonné
par Charlemagne qui est chenu et vieux :
il a, je pense, plus de deux cents ans.

71. *Jo ai tel gent, plus bele ne verreiz :*
Quatre cenz milie chevalers puis *aveir.* (v. 564–565)
j'ai une armée, vous n'en verrez pas de plus belle ;
je peux avoir quatre cent mille chevaliers.

72. puis *m'en cumbatre a Carle e a Franceis ?* (v. 566)
Puis-je avec eux combattre Charles et les Français ?

73. *« Bel sire Guenes, ço dist li reis Marsilies,*
Cum faitement purrai *Rollant ocire ? »* (v. 580–581)
« Beau sire Gamelon », dit le roi Marsile,
« par quel moyen pourrais-je tuer Roland ? »

74. *« Chi* purreit *faire que Rollant i fust mort,*
Dunc perdreit Carles le destre braz del cors (v. 596–597)

Si l'on pouvait y faire mourir Roland,
Charles perdrait ainsi le bras droit de son corps

75. *Co ad jurét li Sarrazins espans,*
Se en rereguarde troevet le cors Rollant,
Cumbatrat sei a trestute sa gent,
E, së il poet*, murrat i veirement.* (v. 612–615)
Il a juré ainsi, le Sarrasin d'Espagne :
s'il trouve Roland à l'arrière-garde,
il se battra contre toute son armée,
et, s'il le peut, Roland y mourra à coup sûr.

76. *Par amistiez, bel sire, la vos duins,*
Que nos aidez de Rollant le barun,
Qu'en rereguarde trover le poüsum. (v. 622–624)
par amitié, beau sire, je vous la donne [son épée]
à vous, notre allié contre Roland le preux,
que nous puissions le trouver à l'arrière-garde. »

77. *« Tenez mun helme, unches meillor ne vi ;*
Si nos aidez de Rollant li marchis,
Par quel mesure le poüssum *hunir ».* (v. 629–631)
« Acceptez donc mon heaume ; jamais je n'en vis de meilleur,
vous, notre allié contre Roland le marquis,
que nous trouvions moyen de le déshonorer. »

78. *Se·l* pois *trover a port në a passage,*
Liverrai lui une mortel bataille. (v. 657–658)
Si je le trouve à un col ou à un défilé,
c'est une bataille à mort que je lui livrerai. »

79. *E si vos mandet reis Marsilies li ber*
De l'Algalifes ne·l devez *pas blasmer* (v. 680–681)
Le vaillant roi Marsile vous fait dire
que vous ne devez pas le blâmer au sujet du calife

80. *« Sire parastre, mult vos* dei *aveir cher :*
La rereguarde avez sur mei jugiét ! (v. 754–755)
« Seigneur beau-père, je vous dois beaucoup d'affection :
vous m'avez fait désigner pour l'arrière garde !

81. *N'i perdrat Carles, li reis ki France tient,*
Men escïentre palefreid ne destrer,
Ne mul ne mule que deiet *chevalcher,*
Ne n'i perdrat ne runcin ne sumer
Quë as espees ne seit einz eslegiét. (v. 755–759)
Charles, le roi qui gouverne la France, n'y perdra,
je crois, palefroi ni destrier,
mulet ni mule à chevaucher,

il ne perdra cheval de charge ni bête de somme
qui n'ait été d'abord payé à coups d'épée.

82. *Ne* poet *müer que de ses oilz ne plurt.* (v. 773)
il ne peut faire qu'il ne pleure des yeux.

83. *Hom sui Rollant, jo ne li* dei *faillir.* (v. 801)
« homme de Roland, je ne lui ferai pas défaut.

84. *Respunt Gualter : « Pur vos le* dei *ben faire.* (v. 807)
Gautier répond : « Pour vous je dois bien le faire.

85. *Pitét l'en prent, ne* poet *müer n'en plurt.* (v. 825)
Il s'attendrit, ne peut se retenir de pleurer.

86. *Si grant doel ai, ne* puis *müer ne·l pleigne :*
Par Guenelun serat destruite France. (v. 834–835)
J'ai tant de peine qu'il me faut la montrer :
la France sera par Ganelon démunie !

87. *Carles li magnes ne* poet *müer n'en plurt.* (v. 841)
Charles le Grand ne peut se retenir de pleurer.

88. *Pur sa beltét dames li sunt amies :* [...]
Quant ele·l veit, ne poet *müer ne riet.* (v. 957–959)
Par sa beauté il plaît beaucoup aux femmes : [...]
aucune ne sait, en le voyant, réprimer son rire

89. *Jusqu'à un an avrum France saisie ;*
Gesir porrum *el burc de seint Denise.* (v. 972–973)
D'ici un an nous aurons pris possession de la France,
et nous pourrons coucher au bourg de Saint-Denis.

90. *Icele tere, ço dit, dunt il se seivret,*
Soleill n'i luist ne blet n'i poet *pas creistre* (v. 979–980)
Dans le pays, dit-on, dont il est seigneur,
on ne voit pas le soleil, le blé ne peut pas croître

91. *Dist Oliver : « Sire cumpainz, ce crei,*
De Sarrazins purum *bataille aveir ».* (v. 1006–1007)
Olivier dit : « Sire compagnon, je crois
que nous pourrons avoir bataille avec les sarrasins. »

92. *Ben* devuns *ci estre pur nostre rei* (v. 1009)
Notre devoir est de nous tenir ici pour notre roi

93. *Pur sun seignor* deit *hom susfrir destreiz,*
E endurer e granz chalz e granz freiz (v. 1010–1011)
pour son seigneur on doit subir des souffrances
et endurer de grandes chaleurs et de grands froids

94. *Si·n* deit *hom perdre e del quir e del peil.* (v. 1012)
on doit aussi perdre du cuir et du poil.

95. *Sul les escheles ne* poet *il acunter :*
Tant en i ad que mesure n'en set. (v. 1034–1035)
Il ne peut même pas compter les bataillons :
il n'en sait pas le nombre ; il y en a tant et plus.

96. *Cum il einz* pout*, del pui est avalét* (v. 1037)
de la hauteur il est redescendu le plus vite qu'il pouvait

97. *Guardez amunt ça devers les porz d'Aspre :*
Veeir poëz *dolente rereguarde* (v. 1103–1104)
Regardez, là, vers les cols d'Aspe :
vous pouvez voir une bien triste arrière-garde

98. *Pur sun seignor* deit *hom susfrir granz mals*
E endurer e forz freiz e granz chalz (v. 1117–1118)
pour son seigneur on doit souffrir de grands maux,
et endurer de grands froids et de grandes chaleurs

99. *Si·n* deit *hom perdre del sanc e de la char.* (v. 1119)
on doit aussi perdre du sang et de la chair.

100. *Se jo moerc, dire* poet *ki l'avrat :*
Iceste espee fut a noble vassal. (v. 1122–1123)
et si je meurs, celui qui l'aura pourra dire
que cette épée appartint à un bien noble vassal.

101. *Pur nostre rei* devum *nus ben murir.* (v. 1128)
pour notre roi notre devoir est de bien mourir.

102. *Li emperere nos* devreit *ben venger !* (v. 1149)
L'empereur devrait bien nous venger.

103. *Kar chevalchez a quanque vos* püez *!* (v. 1175)
Chevauchez donc le mieux que vous pouvez !

104. *L'enseigne Carle n'i* devum *ublïer.* (v. 1179)
Qu'on n'oublie pas le cri de guerre de Charles !

105. *Ki dunc oïst « Munjoie ! » demander,*
De vasselage li poüst *remembrer.* (v. 1181–1182)
Qui les eût alors entendus crier « Monjoie ! »
aurait souvenance de ce qu'est le courage.

106. *Vait le ferir li quens quanquë il* pout*.* (v. 1198)
de toutes ses forces le comte va frapper Aëlroth

107. *Entre dous oilz mult out large le front,*
Grant demi piéd mesurer i pout *hom.* (v. 1217–1218)
D'un œil à l'autre il avait le front très large :
on y pouvait mesurer un bon demi-pied.

108. *« Ceste bataille, ben la* puum *tenir,*
Kar de Franceis i ad asez petit. (v. 1238–1239)

« Nous pouvons bien poursuivre ce combat,
car des Français, il y en a bien peu.

109. *Cels ki ci sunt* devum *aveir mult vil,*
Ja pur Charlun n'i ert un sul guarit (v. 1240–1241)
Nous devons bien mépriser ceux qui sont là :
quoi que fasse Charles, aucun n'en réchappera.

110. *E Oliver de ferir ne se target :*
Li .XII. per n'en deivent *aveir blasme ;*
E li franceis i fierent e si caplent. (v. 1345–1347)
Et Olivier n'est pas lent pour frapper,
ni les douze Pairs, qui n'ont rien à se reprocher,
ni les français, qui frappent et refrappent.

111. *Ço dist Rollant : « Cumpainz, que faites vos ?*
En tel bataille n'ai cure de bastun :
Fers e acers i deit *aveir valor.*
U est vostre espee, ki Halteclere ad num ?
D'or est li helz e de cristal li punz ». (v. 1360–1364)
Roland lui dit : « Compagnon, que faites-vous ?
Moi, le bâton, je ne m'en sers pas dans une telle bataille ;
il faut l'acier et le fer pour montrer sa valeur.
Mais où est donc votre épée Hauteclaire ?
Sa garde est d'or, de cristal son pommeau. »

112. *« Ne la* poi *traire, Olivier li respunt,*
Kar de ferir oi jo si grant bosoign ! » (v. 1365–1366)
« Je n'ai pas pu la tirer », lui répond Olivier,
« car à frapper j'avais tant à faire. »

113. *Franceis i ferent de coer e de vigur ;*
Paien sunt morz a millers e a fuls :
De cent millers n'en poënt *guarir dous.* (v. 1438–1440)
De tout leur cœur les Français frappent, et avec vigueur,
et les païens sont morts en foule, par milliers :
sur les cent mille, il n'en est pas deux qui survivent.

114. *Ço dist Rollant : « Olivier, compaign, frere,*
Guenes li fels ad nostre mort juree :
La traïson ne poet *estre celee ;*
Mult grant venjance en prendrat l'emperere. (v. 1456–1459)
Roland dit : « Olivier, compagnon, frère,
c'est le félon Ganelon qui a juré notre mort.
La trahison ne peut être cachée ;
Charles en prendra une terrible vengeance.

115. *Male chançun n'en* deit *estre cantee.* (v. 1466)
Il ne faut pas qu'on chante sur elles de chansons déshonorantes.

116. *Ne·l* poet *guarir sun escut ne sa bronie :*
De sun espiét el cors li met la mure (v. 1495–1496)
ni son écu ni sa brogne ne le peuvent protéger ;
de son épieu il lui plonge la pointe dans le corps

117. *Li quens Rollant, quant il veit Sansun mort,*
podez *saveir que mult grant doel en out.* (v. 1537–1538)
Le comte Roland, quand il voit Samson mort,
en souffre fort, vous pouvez bien le penser.

118. *Vait le ferir li bers, quanquë il* pout (v. 1541)
il va le frapper, le vaillant, tant qu'il peut

119. *Respont Rollant : « Ne* pois *amer les voz ;*
Devers vos est li orguilz e li torz ». (v. 1548–1549)
Roland répond : « Je ne puis aimer les vôtres ;
l'orgueil se trouve chez vous, le tort aussi. »

120. *Siet el ceval qu'il cleimet Salt Perdut :*
Beste nen est ki poisset *curre a lui.* (v. 1554–1555)
Il monte le cheval qu'il appelle Saut-Perdu ;
il n'y a bête qui puisse courir aussi vite que lui.

121. *Ne* poet *müer qu'il ne s'en espoënt.* (v. 1599)
il s'épouvante, ne peut s'en empêcher.

122. *Li Sarrazin ne·l* poënt *susfrir tant :*
Voelent u nun, si guerpissent le camp (v. 1625–1626)
Les Sarrasins ne peuvent tenir davantage :
bon gré mal gré, ils abandonnent le champ.

123. *Cels qu'il unt mort, ben les* poet *hom preiser :*
Il est escrit es cartres e es brefs ;
Co dit la Geste : plus de .IIII. milliers. (v. 1683–1685)
On peut savoir le nombre de ceux qu'ils ont tués :
cela est écrit dans les chartes et les diplômes,
quatre milliers et plus, c'est ce que dit la Geste.

124. *Pleindre* poüms *France dulce, la bele :*
De tels barons cum or remeint deserte ! (v. 1695–1696)
Nous pouvons plaindre France la douce, la belle,
si démunie à présent de tels chevaliers !

125. *E ! reis, amis, que vos ici nen estes !*
Oliver, frere, cum le purrum *nus faire ?*
Cum faitement li manderum nuveles ? (v. 1697–1699)
Ah ! roi, ami, que n'êtes-vous ici !
Olivier, frère, comment pourrons-nous faire ?
De quelle façon lui envoyer des nouvelles ?

126. *Cil ki la sunt n'en* deivent *aveir blasme.* (v. 1718)
Ceux qui sont là-bas avec lui ne méritent aucun reproche.

127. *Dist Oliver : « Par ceste meie barbe,*
Se puis *veeir ma gente sorur Alde,*
Ne jerreiez ja mais entre sa brace ! (v. 1719–1720)
Olivier dit : « Par ma barbe que voici,
s'il m'est donné un jour de revoir ma noble sœur Aude,
entre ses bras jamais vous ne coucherez !

128. *Mais nepurquant si est il asez melz*
Venget li reis, si nus purrat *venger* (v. 1743–1744)
mais cependant mieux vaut encore sonner :
revienne le roi, il pourra nous venger.

129. *Ja cil d'Espaigne n'en* deivent *turner liez !* (v. 1745)
Il ne faut pas que ceux d'Espagne repartent joyeux.

130. *De ço qui calt ? Car ne lur valt niënt :*
Demurent trop, n'i poedent *estre a tens.* (v. 1840–1841)
Mais à quoi bon ? Cela ne leur sert à rien :
ils tardent trop et ne peuvent y être à temps.

131. *Barons franceis, pur mei vos vei murir ;*
Jo ne vos pois *tenser ne guarantir* (v. 1863–1864)
Barons français, je vous vois mourir pour moi,
et je ne peux ni vous défendre ni vous protéger.

132. *Oliver, frere, vos ne* dei *jo faillir ;*
De doel murrai, se altre ne m'i ocit. (v. 1866–1867)
Olivier, frère, je ne dois pas vous faire défaut.
Je mourrai, certes, de douleur, si rien d'autre ne me tue.

133. *Itel valor* deit *aveir chevaler*
Ki armes portet e en bon cheval set (v. 1877–1878)
Voilà comment doit montrer sa valeur
un chevalier armé et monté sur un bon destrier

134. *En la bataille* deit *estre forz e fiers,*
U altrement ne valt .IIII. deners (v. 1879–1880)
dans la bataille, il doit être fort et farouche,
ou autrement il ne vaut pas quatre deniers.

135. *Einz* deit *monie estre en un de cez mustiers,*
Si prïerat tuz jurz por noz peccez. (v. 1881–1882)
il doit se faire moine, plutôt, dans quelque monastère
où toute sa vie il priera pour nos péchés.

136. *Ki lui veïst Sarrazins desmembrer,*
Un mort sur altre a la tere getét,
De bon vassal li poüst *remembrer.* (v. 1970–1972)
Qui l'aurait vu démembrer les Sarrasins,
jeter les morts les uns sur les autres,
aurait souvenance de ce qu'est la vaillance.

137. *Tant ad seinét, li oil li sunt trublét,*
Ne loinz ne prés ne poet *vedeir si cler*
Que reconoistre poisset *nuls hom mortel.* (v. 1991–1993)
Sa vue est trouble, il a tant perdu de sang :
il ne peut pas voir assez clair, de près ou de loin,
pour reconnaître qui que ce soit.

138. *« E ! gentilz hom, car me dunez cungét !*
Noz cumpaignuns, quë oümes tanz chers,
Or sunt il morz, ne·s i devuns *laiser.*
Joe s voell aller querrë e entercer
Dedevant vos juster et enrenger ». (v. 2177–2181)
« Noble seigneur, donnez-m'en la permission :
nos compagnons, que nous avons tant aimés
les voilà morts, mais nous ne devons pas les laisser ainsi.
Je veux aller les chercher, les reconnaître,
les réunir et les ranger devant vous. »

139. *Si cum il* poet *a l'arcevesque en vent,* (v. 2203)
vers l'archevêque il revient comme il peut,

140. *Li quens Rollant, quant il veit mort ses pers*
E Oliver, qu'il tant poeit *amer,*
Tendrur en out, cumencet a plurer. (v. 2215–2217)
Le comte Roland, quand il voit ses pairs morts,
et Olivier qu'il aimait tant, ô combien !
il s'attendrit et commence à pleurer.

141. *Si grant doel out que mais ne* pout *ester :*
Voeillet o nun, a tere chet pasmét. (v. 2219–2220)
il souffrait tant qu'il ne pouvait plus rester debout :
bon gré mal gré, il tombe évanoui à terre.

142. *Sun petit pas s'en turnet cancelant :*
Il est si fieble qu'il ne poet *en avant.* (v. 2227–2228)
À petits pas il va en chancelant,
il est si faible qu'il ne peut plus avancer.

143. *Plus qu'arcbaleste ne* poet *traire un quarrel,*
Devers Espaigne en vait en un guarét. (v. 2265–2266)
Plus loin encore qu'une portée d'arbalète,
il se dirige vers l'Espagne, dans un guéret.

144. *Co sent Rollant la veüe ad perdue ;*
Met sei sur piez, quanqu'il poet *s'esvertuet ;*
En sun visage sa culur ad perdue. (v. 2297–2299)
Quand Roland sent qu'il a perdu la vue,
il se redresse, rassemble ses forces tant qu'il peut ;
tout son visage a perdu sa couleur.

145. *Quant il ço vit que n'en* pout *mie freindre,*
A sei meïsme la cumencet a pleindre. (v. 2314–2315)
Quand Roland voit qu'il ne peut la briser,
tout bas, pour lui, il commence à faire sa plainte.

146. *Il nen est dreiz que paiens te baillisent ;*
De chrestïens devez *estre servie.* (v. 2349–2350)
il n'est pas juste que des païens te possèdent ;
par des chrétiens tu dois être servie.

147. *Ne* poet *müer n'en plurt e ne suspirt.* (v. 2381)
il ne peut faire qu'il ne pleure ni ne soupire.

148. *« Deus ! dist li reis, tant me* pois *esmaier*
Que jo ne fui a l'estur cumencer ! » (v. 2412–2413)
« Dieu ! » dit le roi, « j'ai tant à me reprocher !
Que n'ai-je été au début de la bataille ? »

149. *« Veez avant de dous liwes de nus,*
Vedeir püez *les granz chemins puldrus,*
Qu'asez i ad de la gent paienur.
Car chevalchez ! Vengez ceste dulor ! » (v. 2425–2428)
« Regardez là, à deux lieues devant nous
vous pouvez voir la poussière qui s'élève des grands chemins,
de la grande foule de l'armée des païens.
Chevauchez donc ! Vengez cette douleur ! »

150. *La flur de France as perdut, ço set Deus :*
Venger te poez *de la gent criminel.* (v. 2455–2456)
La fleur de France, Dieu sait que tu l'as perdue,
mais tu peux bien te venger de cette race d'impies.

151. *Livrent lur prez, asez i ad fresche herbe ;*
D'altre cunreid ne lur poeent *plus faire.* (v. 2492–2493)
là ils les lâchent, dans les prés où l'herbe fraîche abonde,
ils ne peuvent pas leur donner d'autres soins.

152. *Baruns franceis ne·l* deivent *ublïer :*
Enseigne en unt de « Munjoie ! » crïer ;
Pur ço ne·s poet *nule gent cuntrester.* (v. 2509–2511)
Il ne faut pas que les chevaliers français l'oublient ;
ils ont tiré de là leur cri de guerre « Monjoie »,
et c'est pourquoi nul peuple ne peut leur résister.

153. *Ne* poet *müer n'en plurt e ne·s dement* (v. 2517)
il ne peut faire qu'il ne pleure ni ne se lamente

154. *Las est li reis, kar la peine est mult grant :*
Endormiz est, ne pout *mais en avant.* (v. 2519–2520)
Le roi est las, car ses peines sont très grandes :
il n'en peut plus, il est endormi.

155. *N'i ad cheval ki* puisset *estre en estant :*
Ki herbe voelt, il la prent en gisant. (v. 2522–2523)
Pas un cheval qui puisse rester debout :
celui qui veut de l'herbe, il la mange couché.

156. *Il nen est dreiz quë il seit mais od vos ;*
Nostre parent devum *estre a sucurs.* (v. 2561–2562)
Il n'est pas juste qu'il soit avec vous plus longtemps ;
notre devoir est de secourir notre parent.

157. *Carles li reis, l'emperere des Francs,*
Ne deit *manger se jo ne li cumant.* (v. 2658–2659)
Charles le roi, l'empereur des Francs,
ne doit manger que si je le lui commande.

158. *Dist Bramimunde : « Mar en irat itant !*
Plus pres d'ici purrez *truver les Francs. »* (v. 2734–2735)
Bramimonde dit : « Inutile de partir si loin !
Plus près d'ici vous pourrez trouver les Francs. »

159. *Fuiant s'en vint, qu'il n'i* pout *mes ester* (v. 2784)
Marsile alors s'enfuit, il ne pouvait plus tenir.

160. *Ne* pois *a vos tenir lung parlement :*
Jo sai asez que Carles ne m'atent,
E nepurquant de vos receif le guant. (v. 2836–2838)
je ne peux vous parler longuement :
Je sais fort bien que Charles ne m'attend pas,
et cependant j'accepte de vous le gant.

161. *Pitét en ad, ne* poet *müer n'en plurt.* (v. 2873)
Pris de pitié, il ne peut s'empêcher de pleurer.

162. *Carles se pasmet, ne s'en* pout *astenir.* (v. 2891)
Charles s'évanouit, il ne peut s'en garder.

163. *« En tels vassals* deit *hom aveir fiance !*
Asez est fols ki entr'els se demente. (v. 3009–3010)
« De tels vassaux inspirent bien confiance !
Entouré d'eux, seul un fou s'inquiéterait.

164. *Naimes li dux puis establist la sedme*
De Peitevins e des barons d'Alverne ;
.XL. milie chevalers poeent *estre.* (v. 3061–3063)
Puis le duc Naimes établit le septième
de Poitevins et de barons d'Auvergne ;
ils peuvent bien être quarante mille chevaliers.

165. *Par ta mercit, se tei plaist, me cunsent*
Que mun nevold poisse *venger, Rollant !* (v. 3108–3109)
Par ta bonté, accorde-moi de pouvoir,
je t'en supplie, venger mon neveu Roland.

166. *Le cheval brochet, li sancs en ist tuz clers,*
Fait son eslais, si tressalt un fossét,
Cinquante pez i poet *hom mesurer.* (v. 3165–3167)
Il pique des deux, fait jaillir un sang tout clair,
prend son galop, saute par-dessus un fossé
de cinquante pieds – on peut les mesurer.

167. *Le grant orgoill se ja* püez *matir,*
Jo vos durrai un pan de mun païs (v. 3206–3207)
Si vous pouvez mater leur grand orgueil,
je vous donnerai une partie de mon pays.

168. *Li amiralz en juret quanqu'il* pout
De Mahumet les vertuz e le cors (v. 3232–3233)
Tant qu'il le peut, l'émir jure
par la puissance de Mahomet et son corps.

169. *Li emperere, s'il se cumbat od mei,*
Desur le buc le teste perdre en deit. (v. 3288–3289)
Si contre moi l'empereur livre combat,
il en perdra la tête sur ses épaules.

170. *Entr'els nen at ne pui ne val ne tertre,*
Selve ne bois : asconse n'i poet *estre* (v. 3292–3294)
Ni mont ni val ni tertre ne les séparent,
pas de forêt, de bois où s'embusquer.

171. *N'escut ne bronie ne* pout *sun colp tenir :*
L'espiét a or li ad enz el cors mis (v. 3355–3356)
Ni son écu ni sa brogne ne peuvent parer le coup :
l'épieu doré, il le lui a plongé dans le corps.

172. *Dïent Franceis : « Damnesdeus nos aït !*
Carles ad dreit, ne li devom *faillir ».* (v. 3358–3359)
Les Français disent : « Que notre Seigneur nous aide !
Charles a le droit pour nous, nous ne devons pas lui faire défaut ! »

173. *« Ferez, paien, por el venud n'i estes !* [...]
Paien respundent : « Nus le devuns *ben fere ».* (v. 3396–3400)
« Frappez, païens ; vous n'êtes là que pour cela ! [...]
« Nous devons bien le faire », répondent les païens.

174. *Cez chevalers ki dunc veïst caïr*
E humes braire, contre tere murir,
De grant dulor li poüst *suvenir.* (v. 3486–3487)
qui aurait vu alors les chevaliers tomber,
les hommes hurler, mourir par terre,
aurait souvenance d'une grande douleur.

175. *« Mi damnedeu, jo vos ai mult servit ;* [...]
Cuntre Carlun devez *mei guarantir ».* (v. 3492–3494)

« Dieux, mes seigneurs, je vous ai beaucoup servis ; [...]
vous devez bien me protéger contre Charles. »

176. *Carles est fiers e si hume vaillant :*
Unc ne vi gent ki si fust cumbatant.
Mais reclamez les barons d'Occiant,
Turcs e Enfruns, Arabiz e Jaianz.
Ço que estre en deit*, ne l'alez demurant.* (v. 3515–3519)
Charlemagne est intrépide, et ses hommes vaillants ;
je n'ai jamais vu de peuple aussi combatif.
Faites donc appel aux barons d'occïant :
Turcs et Enfruns, Arabes et Géants.
Quoiqu'il arrive, ne tardez surtout pas !

177. *Ceste bataille nen ert mais destornee :*
Seinz hume mort ne poet *estre achevee.* (v. 3577–3578)
Et cette bataille ne peut que suivre son cours :
elle ne pourra finir sans que l'un d'eux ne meure.

178. *Ceste bataille ne* poet *remaneir unkes,*
Josque li uns sun tort i reconuisset. (v. 3587–3588)
Et cette bataille ne s'arrêtera pas
jusqu'à ce que l'un d'eux reconnaisse son tort.

179. *Carles respunt : « Mult grant iltét me semblet :*
Pais në amor ne dei *a paien rendre !* (v. 3595–3596)
Charles lui répond : « Cela me semble fort déshonorant :
à un païen, je ne dois rendre ni paix ni amour.

180. *Cascuns i fiert tanz granz colps cum il* poet *;* (v. 3631)
Et chacun frappe d'aussi grands coups qu'il peut.

181. *Que que Rollant Guenelun forsfesist,*
Vostre servise l'en doüst *bien guarir.* (v. 3827–3828)
que Roland eût, ou non, fait tort à Ganelon,
il aurait dû être protégé par le fait même d'être à votre service.

182. *Puis fait porter .IIII. bancs en la place :*
La vunt dedeir cil ki·s deivent *cumbatre.* (v. 3853–3854)
puis fait porter quatre bancs sur la place :
là vont s'asseoir ceux qui doivent combattre.

183. *Il ne* poet *estre qu'il seient desevrez :*
Seinz hume mort ne poet *estre afinét.* (v. 3913–3914)
Nul ne pourrait dès lors les séparer ;
le duel ne peut finir sans que l'un d'eux meure.

A.1.3 *Le Roman de Renart*

Branche I. Ia. et Ib.

184. *Dist Brun li ors : « Biaux gentix sire,*
Ja porrïez *asez meuz dire.*
Est Ysengrin ne mort ne pris,
Se Renart a vers lui mespris,
Que bien n'en puist *avoir venchance ?* (v. 55–59)
Brun l'ours dit : « Cher et noble roi,
vraiment, vous pourriez tenir un bien meilleur discours.
Isengrin est-il mort ou prisonnier
pour ne pouvoir tirer une bonne vengeance
de Renart, si celui-ci l'a offensé ?

185. *S'Isengrins se pleint de Renart,*
Fetes le jugement seoir :
C'est li meuz que g'en puis *veoir.* (v. 70–72)
Dans la mesure où Isengrin accuse Renart,
ordonnez que justice soit faite :
je ne vois pas de meilleure solution.

186. *Renart a fait tante moleste*
Et conchiee tante beste
Que ja nus ne li doit *aidier.* (v. 85–87)
Renart a causé tant de dommages,
humilié tant de bêtes
que personne ne doit plus l'aider.

187. *Comment* doit *Ysengrin plaider*
De chose qui si est aperte
Et conneüe et descoverte ? (v. 88–90)
Comment ? Isengrin devrait plaider
dans une affaire si claire,
si évidente, si manifeste ?

188. *– Sire Bruiant, dist li tessons,*
Cist maux, se nos ne l'abesson,
porra *encore trop monter,*
Car tex porra *le mal conter*
Et bien espandre et essaucier
Qui nel porra *pas abessier.* (v. 103–108)
– Seigneur Bruyant, reprit le blaireau,
ce mal, si nous ne le ramenons pas à de justes proportions,
risque encore de grossir démesurément
car il est beaucoup plus facile de rapporter un malheur,
de le propager, de l'amplifier

que de le réduire.

189. *Certes l'en vos* devroit *larder,*
S'il vos apele bele suer,
Se jamés li portés bon cuer. (v. 130–132)
Vraiment, vous mériteriez qu'on vous larde de coups
si jamais il vous appelle « ma chère sœur »
et que vous lui répondiez tendrement.

190. *Sire Grinbert, je n'en* puis *mes.* (v.137)
Seigneur Grimbert, qu'y puis-je ?

191. *Onc, foi que doi sainte Marie,*
Ne fis de mon cors puterie
Ne mesfet ne maveis afere
Q'une none ne poïst *fere.* (v. 175–178)
jamais, par la foi que je dois à sainte Marie
je n'ai livré mon corps à la débauche
ni au dévergondage, ni à rien
qu'une nonne n'aurait pu faire.

192. *Mes li secles est si maveis,*
Si mesdisans et si pugnés,
Qu'il tesmoinne ce qu'il ne voit
Et blame ce que loer doit. (v. 195–198)
Mais le monde est si méchant,
si médisant, si répugnant
qu'il jure avoir vu ce qu'il ignore
et qu'il blâme ce qu'il faut louer !

193. *Tel os* poes *vos bien ronger,*
S'aucun de vos me mene orgoil,
Ce meïme vos pent a l'ueil. (v. 230–232)
Si l'un de vous fait le malin devant moi,
de ce plat de votre façon
vous goûterez aussi.

194. *Meuz me vaut il, selonc le plet,*
Soufrir la honte qu'il me fet
Tant que je me puisse *venger.* (v. 247–249)
J'ai intérêt, dans ces conditions,
à supporter l'humiliation qu'il me fait,
jusqu'à ce que je puisse me venger.

195. *Mez, einz qu'en* doive *vendenger,*
Quit ge Renart movoir tel gerre
Ne le garra ne clef ne serre
Ne mur ne fosse desfensable. (v. 250–253)
Mais, avant le temps des vendanges,

je compte lancer une guerre si terrible contre Renart
que rien ne pourra le préserver : ni clé, ni serrure,
ni muraille ni fossé de défense.

196. *Ge connois tant les arz Renart*
Plus tost vos puet *il fere ennui,*
Honte et damaje que vos lui. (v.260–262)
je connais suffisamment les tours de Renart pour affirmer
qu'il peut causer tourment, honte et dommage
beaucoup plus vite que vous ne le pouvez vous-même.

197. *Dame Pinte, fet l'enperere,*
Foi que doi a l'amre mon pere [...]
Il me poisse de vostre anui,
Se ge le peüsse *amender.* (v. 367–371)
Dame Pinte, dit l'empereur,
par la foi que je dois à l'âme de mon père [...]
votre malheur me désole
et je voudrais pouvoir le réparer.

198. *Molt en serés par tot loés,*
Se vos Pinte venger poes (v. 381–382)
On chantera partout vos louanges
si vous parvenez à venger Pinte

199. *Qui lors veïst Pintein plorer,*
Renart maudire et devorer,
Et Chantecler les piez estendre,
Molt grant pitié l'en poïst *prendre.* (v. 429–432)
Personne alors n'aurait pu voir Pinte pleurer,
maudire Renart et le vouer à l'enfer,
ni voir Chantecler tendre les pattes
sans en éprouver une immense pitié.

200. *Mes se ne fust bone creance*
Dont nus ne doit *avoir dotance,* [...]
La cort quidast ce fust mençoingne. (v. 465–468)
Mais, s'il ne s'était agi d'un article de loi
que nul ne doit mettre en doute [...]
la cour aurait cru que c'était un mensonge.

201. *Ge m'en* devoie *ja aller,*
Mes que j'aie mangié ançois
D'un mervellos mangier françois (v. 502–504)
Je m'apprêtais justement à partir,
tout de suite après avoir mangé
une délicieuse spécialité française...

202. *Quant li vileins vit Brun l'ors pendre*
Au cesne que il devoit *fendre,*
A la vile s'en vient le cors.
« Harou ! Harou ! fait il, a l'ors !
Ja le porrons *as poins tenir. »* (v. 627–631)
A la vue de l'ours Brun pendu
au chêne qu'il devait fendre,
le vilain retourne au village en courant :
« Haro, haro, crie-t-il, sus à l'ours !
Pour sûr, nous allons pouvoir l'attraper ! »

203. *Quant il oï venir la rage,*
Fremist et pense en son corage
Que meus li vient le musel perdre
Que Lanfroi le poüst *aerdre,*
Qui devant vient a une hace. (v. 637–641)
A entendre ce déchainement,
il tremble et juge préférable
de sacrifier son museau
plutôt que de se laisser capturer par Lanfroi
qui arrive en tête avec une hache.

204. *Entor son vis n'ot tant de pel*
Dont en poïst *fere une borse.* (v. 650–651)
sur sa face il ne reste pas assez de peau
pour faire une bouse.

205. *Et li ors fut si amatés*
Qu'il ne li pot *respondre mot.* (v. 700–701)
Et l'ours était si hébété
qu'il ne trouva rien à répondre.

206. *« Rois, fet il, ainsi m'a bailli*
Renart com vos poes *veoir »* (v. 718–719)
« Roi, c'est Renart
qui m'a mis dans l'état que vous voyez »

207. *Qar, s'il s'en* poüst *escuser,*
Encor fust sans lui li senters (v. 738–739)
S'il avait pu se défiler,
le sentier attendrait encore sa visite.

208. *Ge vivrai tant con je* porrai. (v. 795)
Je vivrai aussi longtemps que je le pourrai.

209. *Et or se* pot *tenir por fol,*
Que li las l'a pris par le col. (v. 855–856)
Maintenant il peut mesurer sa folie
car le lacet l'a saisi à la gorge.

210. *« Ahi, fait il, Renart, Renart !*
Ja Dex n'ait en vostre arme part !
Bien doüsse *estre chastïez*
Qui tantes fois sui conchïez
Par le barat Renart le rox ! (v. 899–903)
« Ah ! Ah ! Renart, Renart, fait Tibert,
que Dieu n'ait jamais votre âme en partage !
Pourtant j'aurais dû me méfier
après toutes les fois où j'ai été roulé
par ce rouquin de Renart !

211. *Mes d'un des pendanz n'a il mie.*
A tot le meins en sa paroche
Ne puet *soner qu'a une cloche.* (v. 908–910)
Mais il a perdu un de ces grelots
et il reste que dans sa paroisse
on ne peut plus sonner que d'une cloche.

212. *Ne je ne* puis *trover nullui*
Qui me venche de cest ennui. (v. 925–926)
et je ne peux trouver personne
qui me venge de cet affront !

213. *– Sire, ce ne* puis *je pas fere.*
Renart est si de put afere
Bien sai que pas ne l'amenroie,
Si je vos letres n'en avoie. (v. 932–936)
– Sire, c'est impossible.
Considérez la grande malice de Renart :
je suis certain que je ne le ramènerai pas
sans lettres de créance.

214. *Ne vos en* puis *doner confort :*
Ja n'en aurés el que la mort (v. 985–986)
Je ne puis vous dire aucune parole d'espoir :
seule la mort vous attend.

215. *Qar se ge vos di ma confesse* [...]
De ce ne pot *venir nus max,*
Et, se je muir, si serai sax. (v. 1025–1028)
En effet, si je me confesse à vous [...]
il ne peut m'en venir aucun mal
et si je meurs, je serai sauvé.

216. *Ysengrin ai ge tant forfet*
Que nel puis *neer a nul plet.* (v. 1037–1038)
J'ai tant fait de mal à Isengrin
que je ne puis le nier devant aucune instance.

217. *Il n'a beste en la cort le roi*
Qui ne se püist *pleindre de moi.* (v. 1071–1072)
Il n'y a pas de bête à la cour du roi
qui n'ait une raison de se plaindre de moi.

218. *« Enfant, fet il, de haut lignaje,*
Pensez de mes casteax tenir,
Que que de moi doie *avenir,*
Contre contes et contre rois (v. 1112–1115)
« Enfants de haut lignage, dit-il,
veillez à défendre mes châteaux,
quoiqu'il puisse m'arriver,
contre rois et comtes

219. *Quant Ysengrin m'accusera,*
De quanqu'il me demandera,
Que je li puisse *reson rendre*
Ou del noier ou del defendre (v. 1133–1136)
lorsque Isengrin m'accusera ;
permets que je me justifie
point par point
en niant ou en me défendant

220. *S'en cort se* poënt *alever,*
Molt se peinent d'autrui grever. (v. 1232–1233)
Si on les laisse s'élever à la cour,
ils s'acharnent à nuire aux autres.

221. *Il est voirs, se li rois conmande,*
Que bien me poënt *fere let.* (v. 1240–1241)
Oui, c'est vrai, si le roi le veut,
ils peuvent me porter des coups sévères.

222. *Or sui devant lui, si me tiegne*
Et si me face ardoir ou pendre,
Qar ne me puis *vers lui deffendre.* (v. 1272–1274)
Me voici devant lui, qu'il se saisisse de moi,
qu'il me fasse brûler ou pendre,
car je ne peux pas me défendre contre lui.

223. *Hui estes venus a juïse*
Tel con jugeront mi baron,
Que l'en doit *fere de laron*
Et con de felon traïtor. (v. 1294–1297)
Voici venue l'heure de la sentence
que prononceront mes barons
comme il se doit contre les voleurs
et les traîtres sans foi.

224. *N'en partirés sans mavés tor,*
Se ne vos poes *escondire*
De quanque l'en vos voldra dire. (v. 1298–1300)
Vous n'échapperez pas à votre triste sort
si vous ne pouvez vous disculper
de toutes les accusations.

225. *Se nos vers vos nos abessons*
Por droit fere et por afetier,
Ne devez *pas por ce tretier*
Vostre baron vilainement,
Mes par loi et par jugement. (v. 1302–1306)
si nous nous inclinons devant vous
pour rendre la justice et rétablir la paix,
vous ne devez pas pour autant
traiter votre baron avec mépris
mais avec équité et justice.

226. *Renart se vit molt entrepris,*
De totes parz lïez et pris,
Mes il ne pot *engin trover*
Comment il s'en puist *escaper.* (v. 1372–1376)
Renart se vit en mauvaise posture,
lié, retenu de tous côtés,
mais il ne put trouver la moindre ruse
pour s'échapper.

227. *Ne set s'il fornira la voie,*
Mes conment que il en doie *estre,*
La crois est en l'espaule destre. (v. 1416–1418)
Il ne sait pas s'il accomplira le pèlerinage
mais, en attendant,
la croix est sur son épaule droite.

228. *– Dame, fet il, vostre proiere*
devroie *ge avoir molt chere ;*
Et molt par devroit *estre liez*
Por qui proier dengnerïez. (v. 1443–1446)
Dame, fait-il, il serait normal que votre prière
me fût infiniment précieuse
et que celui pour qui vous daigneriez prier
fût transporté de joie.

229. *Ne set conseil que fere* doie. (v. 1571)
Il hésite sur le parti à prendre.

230. *Molt le manachent tuit et jurent*
Que nel puet *garir plasseïz,*

Mur ne fosse ne rolleïz [...]
Que il ne soit pris [...] (v. 1576–1581)
tous le couvrent de menaces, jurent
que rien – ni clôture,
ni murailles, ni fossés, ni palissades [...]
ne pourra empêcher qu'il ne soit pris [...]

231. *Renart voit qu'il ne* puet *durer*
Ne por foïr ne por aller. (v. 1583–1584)
Renart voit qu'il ne peut leur résister
ni par la fuite, ni par la course.

232. *Li rois tant con il* puet *l'aproce,*
Devant la porte a pié descent (v. 1634–1635)
Le roi s'en approcha le plus possible,
et mit pied à terre devant la porte

233. *Or* puet *avoir peor Renarz,*
Mes par asaut n'iert ja conquis (v. 1640–1641)
Renart, maintenant, a des raisons d'avoir peur
mais aucun assaut ne viendra à bout de lui.

234. *Et d'une rien me* puis *vanter :*
Ne puet *tant plovoir ne venter,*
Se l'eve chaoit del ciel tote,
Que ja chaens n'en caroit gote. (v. 1729–1732)
et s'il est une chose dont je puis me vanter,
c'est que, même s'il pleuvait et ventait tant et plus,
même si toute l'eau du ciel se déversait,
eh bien ! il n'en tomberait pas une seule goutte à l'intérieur.

235. *Onc nel* pourent *de tant grever*
Que piere en poïssent *oster.* (v. 1757–1758)
Mais, à aucun moment ils purent endommager le château,
pas même en arracher une seule pierre.

236. *Onques n'i furent un sol jor*
Que n'asaillissent a la tor,
Mes ne la porent *enpirier*
Dunt el vausist meins un denier. (v. 1761–1764)
Il ne se passa pas de jour
sans qu'ils attaquent la tour,
mais ils furent incapables de l'abîmer,
si peu que se fût.

237. *Or* poëz *oïr grant merveille,*
Il li fist et ele s'esveille. (v. 1789–1790)
Maintenant, vous pouvez entendre quelque chose de tout à fait extraordinaire :
pendant que Renart la besognait, elle s'éveilla.

238. *Envers lo roi s'en vienent tuit*
Si cum il pueent *de grant bruit.* (v. 1819–1820)
Tous se dirigent vers le roi
dès qu'ils le peuvent, en grand tapage.

239. *Tant veïssez bestes venir*
Li tierz n'i puet *pas avenir.* (v. 1869–1870)
Quelle cohue ! Une bête sur trois
ne réussit pas à atteindre Renart.

240. *Tant en i vient parmi la rue,*
Qui n'i puet *avenir s'i rue.* (v. 1871–1872)
La foule est si dense que ceux qui n'arrivent pas
à leur but se bousculent dans la rue.

241. *Ne set sos ciel que fere* doie (v. 1875)
mais il est à court d'idées

242. *Que, puis que hon est entrepris*
Et par force loiez et pris,
Bien puet *l'en veoir au besoing*
Qui l'eime et que de lui a soing. (v. 1881–1884)
dès que vous vous trouvez en difficulté,
ligoté ou pris de force,
vous pouvez savoir, en cette occasion,
qui vous aime ou se soucie de vous.

243. *Car, s'il en* puet *estordre viz*
Encor sera molt vostre amis. (v. 1939–1940)
Car, si Renart peut en sortir vivant,
il sera désormais le meilleur de vos amis.

244. *Hui estes venus a joïse,* [...]
Si vos doüssiez *confesser*
Et fere lez a vos enfanz (v.1962–1965)
votre dernière heure est arrivée, [...]
Aussi devriez-vous vous confesser
et faire votre testament en faveur de vos enfants.

245. *S'ele veit home a son plaisir,*
Ne puet *pas son voloir tessir* (v. 2001–2002)
si elle trouve un homme à son goût,
elle est incapable de réprimer son désir

246. *Se mon sennor le roi plesoit*
Et une chose me fesoit
Qu'il voussist que je fusse moines, [...]
Et me laissast vestir la haire,
Certes ce li devroit *molt plaire.* (v. 2007–2012)

Si le bon plaisir de monseigneur le roi
était d'accepter
que je devinsse moine, [...]
et de consentir que je revêtisse la haire,
il ne pourrait qu'en éprouver une vive satisfaction.

247. *Ce dist li rois : « Pensés del pendre,*
Car ne puis *mie tant atendre. »* (v. 2033–2034)
Le roi intervint : « Occupez-vous de le pendre,
car je ne peux attendre aussi longtemps. »

248. *Q'a mes omes a trop mesfet*
Que nus nel poroit *retrere.* (v. 2068–2069)
Il a tant nui à mes vassaux
qu'il est impossible de tout vous raconter.

249. *Por ce en* doi *vengance fere,*
Quant de son mesfet ne s'amende.
Bien a deservi qu'en le pende. (v. 2070–2072)
C'est pourquoi je dois les venger.
Puisqu'il refuse de s'amender,
il a bien mérité la corde.

250. *Li rois s'est tres un pois or destre*
Por savoir que ce pooit *estre* (v. 2123–2124)
Le roi s'est légèrement déplacé vers la droite
pour voir ce qui pouvait bien se passer.

251. *Les barons voit toz arengiez ;* [...]
Ne set conment s'en puisse *aler.* (v. 2175–2177)
Il voit les barons, en rangs serrés, [...]
il ne sait comment il pourra s'en sortir.

252. *Li rois a fait son ban crïer,*
Par tot plevir et afïer
Que qui porra *Renart tenir,*
Que ja nel fache a cort venir (v. 2205–2209)
Le roi a fait battre tambour
et proclamer solennellement partout
que celui qui pourra s'emparer de Renart
ne devra pas le conduire à la cour

253. *« Hé Dex, qui meins en trinité,*
Qui de tans perilz m'as jeté
Et m'as soufert tans malz a fere
Que je ne doüsse *pas fere* [...] (v. 2221–2224)
« O Dieu de Trinité,
Toi qui m'as délivré de tant de périls,

et qui m'as laissé faire
tant de mauvaises actions [...]

254. *Le cortil a trestot chercié*
Et tot environ reverchié,
N'i puet *trover rien qu'il manjuce.* (v. 2251–2253)
il a parcouru tout le jardin
et fouillé tout les environs
sans rien trouver qui se mange.

255. *« Baus sire, ne me ferez mie !*
Je sui beste de ton mester,
Si te puis *bien avoir mester.* (v. 2280–2283)
« Cher seigneur, ne me frappez pas !
Je suis une bête de ta corporation
et je peux, pour cette raison, t'être fort utile.

256. *Et por autres forfez asez*
Dont onc ne pot *estre lassez.* (v. 2409–2410)
et pour mille autres méfaits
qu'il n'est jamais las de commettre.

257. *Se gel* pooie *as poinz tenir,*
Molt tost le convendroit morir (v. 2413–2414)
Ah ! si je pouvais le tenir entre mes mains,
il faudrait qu'il meure au plus vite !

258. *Se* pot *aver moi un vïel,*
Fot moi diser bon rotruel (v. 2463–2464)
Si moi pouvoir avoir un vielle
moi dire foutue bonne ritournelle

259. *Atent moi ci, g'irai veoir*
Comment je la porrai *avoir.* (v. 2509–2510)
attends-moi ici, je vais voir
comment il me sera possible de la prendre.

260. *Or* doüssiez *estre endormie*
Et avoir dit vo patrenostre (v. 2652–2653)
Vous devriez, à l'heure qu'il est, être endormie
après avoir réciter vos prières.

261. *Je ne quier mes o lui cocher,*
Qu'en ne doit *mes o lui toucher.* (v. 2715–2716)
Je n'ai plus envie de coucher avec lui
puisqu'il ne faut plus le toucher.

262. *Puis qu'il ne* puet *la chose fere,*
Q'ai ge donques de lui a fere ? (v. 2717–2718)
Du moment qu'il ne peut plus faire l'amour,
à quoi donc peut-il me servir ?

263. *Einssi* doit *l'en mener celui*
Qui sa feme a et tient l'autrui. (v. 2731–2732)
Ainsi doit-on traiter celui
qui a une femme et prend celle d'un autre.

264. *S'un des barons le* poïst *prendre,*
Que meintenant le feïst pendre. (v. 2779–2780)
que si un des barons pouvait l'attraper,
il devait le faire pendre sur-le-champ.

265. *Renart ne se* pot *plus tenir,*
Ainz a fet un molt grant sopir. (v. 2783–2784)
Incapable de se retenir davantage,
Renard poussa un très grand soupir.

266. *Salué l'ont si con il* durent. (v. 2798)
ils le saluèrent poliment.

267. *Lor pere quident bien venger*
Ainz que l'en doive *vendenger.* (v. 2825–2826)
Ils espèrent avoir vengé leur père
avant le moment des vendanges.

268. *Tant veïssiez bestes venir*
Nus n'en poïst *conte tenir.* (v. 2871–2872)
Si vous aviez vu toutes les bêtes qui vinrent !
Impossible de les compter.

269. *Quant Poncet* dut *aller gesir,*
Si l'a fet devant lui venir (v. 2929–2930)
A l'heure où Poncet devait aller se coucher,
il le fit venir devant lui

270. *Pute vielle, pute remese,*
En vos doüst *ardoir en brese* (v. 3105–3106)
Vielle putain, pute endurcie,
vous mériteriez de finir brûlée

271. *Molt par estes de maveis estre,*
De poior ne poiez *vos estre* (v. 3131–3132)
Vous êtes si pourrie
que vous ne pouvez pas tomber plus bas

272. *Trestot li dist et tot li conte*
Conment il dut *recevoir honte,*
Qant en la cuve fu sailliz,
Con il dut *estre malbailliz* [...] (v. 3199–3202)
Il lui a raconté de long en large
comment il avait failli se couvrir de honte,
en sautant dans la cuve, comment il avait failli être mis à mal [...]

273. *Conment il fist la coille perdre*
A Ysengrin qui ne puet *serdre.* (v. 3205–3206)
Il lui a raconté comment il fit perdre ses couilles
à Isengrin qui, depuis, ne peut plus faire l'amour.

Branche II

274. *Moult fu Renart de grant pourchaz,*
Mais la force des espinars
Li destourne si son affaire
Que il n'en puet *a bon chief traire,*
Ne pour mucier ne pour saillir ;
N'aus gelines ne veult faillir. (v. 53–58)
Il était très entreprenant
mais, trop robuste, la haie d'épines
contrarie ses projets :
impossible d'en venir à bout,
même en se cachant ou en sautant.
Il ne veut pas pour autant renoncer aux poules.

275. *Il se pourpense que s'il saut,*
Pour quoi il chiece auques de haut,
Il iert veüz et les gelines
Se ficheront souz les espines,
Si pourroit *tost estre seurpris*
Ainz qu'il eüst gaires acquis. (v. 61–66)
Il calcule que, s'il saute,
comme il retombera d'une certaine hauteur,
on le verra et les poules
iront se tapir sous les ronces ;
quant à lui, on pourrait le surprendre
avant qu'il en ait retiré quelque profit.

276. *– Pourquoi ? quel chose avez veüe ?*
– Je ne sai quel beste sauvage
Qui tost nous puet *faire damage,*
Se nous ne vuidons ce pourpris. (v. 94–97)
– Pourquoi ? Qu'avez-vous vu ?
– Je ne sais quelle bête sauvage
qui ne tardera pas à nous faire du mal
si nous ne vidons ces lieux.

277. *Ne m'en tenés a mençonger,*
Car il sonja (ce est la voire,
Trover le poëz *en l'estoire)* [...] (v. 132–134)
Ne me prenez pas pour un menteur,

si je vous dis qu'il rêva (c'est la vérité,
vous pouvez le vérifier dans la chronique) [...]

278. *Grant poor ai d'estre traïz*
D'oisel ou de beste sauvage.
Qui tost nos puet *fere damage.* (v. 174–176)
Je redoute d'être surpris
par un oiseau ou une bête sauvage
qui peut bientôt nous faire du mal.

279. – *Avoi ! fait Pinte, baus dos sire,*
Icee ne deves *vos pas dire ;*
Mau fetes qui nos esmaiés. (v. 177–179)
– Eh là ! fait Pinte, mon cher seigneur
vous ne devez pas parler de la sorte.
C'est mal de nous effrayer.

280. *C'est li gorpils, jel sai de voir.*
Bien le poes *apercevoir*
Au peliçon qui ros estoit
Et qui par force vos vestoit. (v. 227–230)
c'est le renard, j'en suis sûr et certaine.
Ce qui le prouve,
c'est la pelisse rousse
qu'il vous enfilait de force.

281. *Se Chantecler le paratent*
Que cil le puisse *as denz tenir,*
Il li fera son jou poïr. (v. 288–290)
Si Chantecler a la patience d'attendre
jusqu'au moment où il l'attrapera,
il lui fera payer cher son insouciance.

282. *Or se conmence a porpenser*
Conment il porroit *Chantecler*
Engignier, car s'il nel manjue,
Dont a il sa voie perdue. (v. 299–302)
puis aussitôt il cherche
le moyen de tromper Chantecler
car, s'il ne le mange pas,
alors il aura perdu son temps.

283. *Quant voit que prendre nel* porra,
Porpense soi qu'el crïera. (v. 381–382)
Quand elle voit qu'elle ne réussira pas à l'attraper,
elle décide de crier.

284. *Par les seinz Deu, je nel* poi *prendre.*
– Por quoi ? – Il ne me volt atendre. (v. 395–396)

Par les saints du ciel, je n'ai pas pu le rattraper.
– Et pourquoi ? – Il n'a pas voulu m'attendre.

285. *– Sel ferissiez ? – Je n'oi de quoi.*
– De cest baston. – Par Deu, ne poi,
Car il s'en vet si grant troton
Nel prendroient deus chen breton. (v. 397–300)
– Et si vous l'aviez frappé ? – Je n'avais rien sous la main.
– Et ce bâton ? – Par Dieu, je n'ai pas pu,
il trotte si vite
que même deux chiens bretons ne le rattraperaient pas.

286. *Quant il dira « Renars l'enporte »,*
« Maugrez vostre », ce poes *dire.*
Ja nel porres *mais deconfire.* (v. 426–428)
Quand il dira : « Renart l'emporte ! »
vous pouvez lui rétorquer : « Bien malgré vous ! »
Rien ne pourrait le mortifier davantage.

287. *« La boce, fait il soit honie,*
Qui s'entremet de noise fere
A l'ore qu'el se doit *tere !* (v. 446–448)
« Maudite soit la bouche
qui s'avise de faire du bruit
alors qu'il lui convient de se taire !

288. *La male gote li cret l'oil*
Qui s'entremet de someller
A l'ore que il doit *veillier !* (v. 450–452)
que la male goutte crève l'œil
qui s'abandonne au sommeil
au moment où il doit être vigilant !

289. *Cosins Renart, dist Chantecler,*
Nus ne se puet *en vos fier :* (v. 453–454)
Cousin Renart, dit Chantecler,
personne ne peut vous faire confiance.

290. *Dahez ait vostre cosinage !*
Il me dut *torner a damage.* (v. 455–456)
La peste soit de votre cousinage !
Il a failli m'en cuire.

291. *Maufés vos ont si deserté*
Qu'en ne vos puet *prendre a verté.* (v. 483–484)
Les diables vous ont tant corrompu
qu'il est devenu impossible de vous croire.

292. *– Dame, ce respont li gorpilz,* [...]
Onques ne fis semblant ne emme

De rien qui vos doüst *desplaire.* (v. 485–489)
– Dame, répond le goupil, [...]
jamais je ne vous ai donné aucune raison
de vous plaindre de moi.

293. *Bien set que il ert malvenuz,*
Se il puet *estre retenuz,*
Car itel gent entor lui voit,
N'i a celui, s'il le tenoit,
Que bien ne li ostast la pel
A la pointe de son cotel. (v. 611–616)
bien conscient qu'il lui en cuira
si l'on parvient à le capturer
car, parmi tous ceux qui l'entourent,
il n'en est pas un pour manquer, s'il l'attrape,
de l'écorcher soigneusement
avec la pointe de son couteau.

294. *Li convers qui autre part muse,*
Et Renars, qui pas ne rehuse,
Ne puet *mucier, ne* puet *guenchir,*
Ne nule part ne puet *foîr*
Ne trestorner en nule guise ! (v. 621–625)
Voici donc le moine qui arrive tranquillement de son côté
et Renart qui ne peut reculer
ni se cacher, ni obliquer,
ni fuir nulle part,
ni s'échapper d'aucune manière.

295. *Car seins hom estes et ermites,*
Si ne devez *en nul endroit*
A nul home tolir son droit. (v. 630–632)
quand on est comme vous un saint homme et un ermite,
on doit s'interdire
de causer le moindre tord à son prochain.

296. *Il fu recuiz, si s'en eschive,*
Mes danz Tibers n'a nule trive,
S'il puet *au braion atrere,*
Qu'il ne li face un mal jor traire. (v. 729–732)
Comme il est rusé, Renart l'esquive,
mais aucune trêve n'empêchera Tibert,
si l'autre peut l'attirer dans le piège,
de passer un bien mauvais quart d'heure.

297. *Forment li cuit et dout la plaie.*
Ne set li laz que fere puisse *:*

A pou qu'il n'a perdu la cuisse (v. 834–836)
Sa plaie le brûle et lui fait mal.
Le malheureux ne sait que faire :
il s'en est fallu de peu qu'il n'ait perdu la cuisse

298. *Cele qui garder* devoit
En sa meson entree estoit. (v. 867–868)
La femme chargée de les garder
était entrée chez elle.

299. *« Vielle, fet il, s'en en parole,*
Ce porroiz *dire, jei l'en port,*
Ou soit a droit ou soit a tort. (v. 878–880)
« La vielle, réplique t-il, si l'on en parle,
tu pourras dire que je l'emporte,
à bon droit ou non.

300. *Sel* puis *porter jusqu'à mon ni,*
De cuit en eve et de rosti
En mangerai tot a mon cois. (v. 891–893)
Si je parviens à le transporter jusqu'à mon nid,
je le mangerai tout à mon aise
ou cuit à l'eau ou bien rôti.

301. *Li lecheres, qui trestoz art*
Et se defrit de lecerie,
N'en atoca onc une mie,
Car encor, s'il puet *avenir,*
Voldra il Tiecelin tenir. (v. 946–950)
Le coquin, dévoré
par la gourmandise,
se garda bien d'y toucher
car, en outre, s'il en a la possibilité
il a l'intention de s'emparer de Tiécelin.

302. *La m'avint ceste mesestance :*
Onques ne m'en poi *destorner.* (v. 972–973)
C'est un malheur
auquel je n'ai pu échapper.

303. *Or me covient a sejorner,*
Enplastre metre et en loer
Tant que je puisse *renoer.* (v. 974–976)
Maintenant, je dois prendre du repos,
appliquer et étendre des emplâtres
jusqu'à la réduction de la fracture.

304. *Il descent jus, que ert en haut ;*
Mes mar i acointa te saut,

Se danz Renars le puet *tenir.* (v. 979–981)
il descent de son arbre
mais son bond risque de lui coûter cher,
si Renart peut l'attraper.

305. *« Por Deu, fait il, ça vos traiés !*
Quel mal vos puet *fere un plaiés ? »* (v. 985–986)
« Par Dieu, dit-il, rapprochez-vous donc !
Quel mal peut vous faire un blessé ? »

306. *Tiecelin saut tos esmaiés,*
Qui dut *estre molt mal paiés* (v. 993–994)
Tiécelin s'écarte, boulversé
par tant d'ingratitude.

307. *Faus et traïtres est por voir,*
Or m'en puis *bien apercevoir.* (v. 1003–1004)
oui, vraiment, c'est un fourbe, un traitre,
j'en ai maintemant la preuve.

308. *Et Hersent qui se reconforte,*
Le connut bien a la pel rousse ;
Ne puet *müer que ne s'escousse,*
Si li a dit tout en rïant (v. 1056–1059)
Hersant est rassurée,
lorsqu'elle le reconnaît à son pelage roux.
Comme il ne peut s'empêcher de bouger,
elle s'adresse à lui en riant

309. *Cilz a tel paour et tel hide*
Ne puet *müer qu'il ne responde* (v. 1074–1075)
Saisi d'effroi et d'épouvante, Renart ne peut s'empêcher de répondre

310. *Mais li mien cors ait cent deshet,*
Se onc li fis chose nezune
Dont me deüst *porter rancune.* (v.1086–1088)
J'accepte de subir mille tortures,
si je lui ai jamais fait
le moindre tort.

311. *Ja se* peüst *Hersent doloir,*
S'ele n'eüst acreanté
Tout son bon et sa volenté (v. 1190–1192)
Et vraiment, Hersant aurait eu à se plaindre
si elle ne lui avait pas promis
de faire ses quatre volontés.

312. *Jel feroie par tel devise*
C'on me feïst ardoir ou pendre,

Se ne m'en pooie *desfendre* (v. 1198–1200)
je le ferais de telle manière
que j'accepterais d'être brûlée ou pendue
si je ne pouvais prouver mon innocence.

313. *Ses mautalens fu trespassez,*
Mais que il li a fait jurer
Que jamais ne laira durer
Renart, s'elle em puet *aise avoir.* (v. 1206–1209)
C'en est fini de sa colère
mais il lui a fait jurer
de ne jamais laisser la vie
à Renart, si elle en a l'occasion.

314. *Ainsi conme la voie change,*
Lez un vergier d'un essart clos,
La dut *estre Renars enclos.* (v. 1218–1220)
A un tournant de la route,
près d'un verger clôturé, dans un essart,
Renart faillit être encerclé.

315. *Venus i estoit por forgier*
Et pour enquerre et porcachier
Dont il peüst *avoir viande.* (v. 1225–1227)
Il était venu
y fureter et fouiner
en quête de nourriture.

316. *Ysengrins, qui el ne demande*
Mais que il tenir le peüst*,*
Baisse la teste, sel connist :
Gete un brait, si s'escrïa. (v. 1228–1231)
Isengrin, qui ne demandait rien d'autre
que de pouvoir le capturer,
baisse la tête et le reconnaît :
il pousse un cri pour l'appeler.

317. *Il se painent de lui chacier,*
Mais ne le püent *devancier.* (v. 1237–1238)
mais, malgré leurs efforts,
ils ne parviennent pas à le rattraper.

318. *Et Hersent par si grant esfors*
Se feri dedenz la tesniere
Que ne se pot *retraire arriere.* (v. 1258–1260)
Hersant s'élança avec une telle violence
dans la tanière
qu'il lui fut impossible de s'en dégager.

319. *Ez vous poignant par mi les broces*
Ysengrin qui s'embat es noces ;
Ne se puet *mi tant tenir*
Que il peüst *a eus venir,*
Aïnz s'escrïe moult hautement (v. 1297–1301)
Là dessus, éperonnant à travers les fourrés,
voici Ysengrin qui tombe au milieu de la noce.
Il ne peut s'empêcher
d'aller vers eux
et de crier à tue-tête

320. *– Avoi, ce dist Renars, biau sire,*
Vous pourrïez *asez miex dire :*
Ice maintenir ne devez. (v.1327–1329)
– Eh ! là, cher seigneur, dit Renart,
vous avez mieux à dire :
vous ne devez pas persévérer dans l'erreur.

321. *En quel terre empaint on et boute*
Chose que on doit *a soi traire,*
Con je vous vi a Hersent faire ? (v. 1332–1335)
Dans quel pays avez-vous vu que l'on enfonce et que l'on pousse
ce que l'on cherche à tirer vers soi,
ainsi que je vous ai vu faire avec Hersant ?

322. *Et elle est moult espesse et grosse :*
En nul sens traire ne l'en puis
A reculons par ce pertuis. (v. 1340–1342)
comme elle est très épaisse et très grosse,
il est tout à fait impossible pour moi
de la tirer à reculons de ce trou

323. *Or en avez oï la voire,*
Si m'en devez *bien atant croire,*
Se vous controuver ne voulez
Achoison, si con vous soulez. (v. 1349–1352)
Voilà toute la vérité,
vous devez me croire
si vous n'êtes pas en train de chercher un prétexte,
comme vous en avez l'habitude.

324. *Or voit bien que se la charriere*
N'estoit un petit ala chie,
Hersens n'en puet *estre sachie.* (v. 1374–1376)
il voit bien que si le trou
n'est pas un peu élargi,
Hersant ne pourra être dégagée.

A.1.4 *Le Jeu de Robin et de Marion*

325. *Et si amenrai chi Baudon,*
Se trouver le puis*, et Gautier.* (v. 218–219)
Et je ramènerai ici Baudon,
Si je puis le trouver, et Gautier.

326. *Que j'ai ? Las ! Je suis si lassés*
Que je ne puis *m'alaine avoir.* (v. 234–235)
Ce que j'ai ? Hélas ! je suis si fatigué
que je ne puis reprendre mon souffle.

327. *Ne de rien ne me* poes *plaire.* (v. 372)
Vous ne pouvez me plaire en rien.

328. *Qu'est che ? Ne* porrai *je dont faire*
Chose qui te viengne a talent ? (v. 373–374)
Quoi donc ? Ne pourrai-je rien faire
qui te cause du plaisir ?

329. *Mais quant li cose est bien alee,*
De legier doit *estre ouvliee,*
Ne nus ne le doit *point reprendre.* (v. 410–412)
Mais puisque l'affaire s'est bien terminée,
On doit rapidement l'oublier
Et ne plus s'en préoccuper.

330. *Aveuc tele compaignie*
doit *on bien joie mener.* (v. 421–422)
Avec telle compagnie
On doit bien joie mener.

331. *Quiconques rira* [...]
Ens ou lieu saint Coisne doit *sir,*
Et qui en puist *avoir s'en ait.* (v. 432–436)
Quiconque rira [...]
A la place de Saint Côme devra s'asseoir,
et que le meilleur gagne !

332. *Volentiers, sire. Commandés*
Tel cose que je puisse *faire*
Et qui ne soit a moi contraire :
Je le ferai tantost pour vous. (v. 504–507)
Volontiers, sire. Commandez
quelque chose que je puisse faire
et qui ne me soit pas nuisible :
je le ferai aussitôt pour vous.

333. *Ne* puet *caloir : che fu de haste*
Quant je le pris. (v. 593–594)

Ca n'a pas d'importance : j'étais si pressé
Quand je l'attrapai.

334. *Car vous et li estes doi sot,*
S'en porroit *tost venir bataille.* (v. 636–637)
Car vous et lui êtes deux sots :
Il pourrait vite en sortir une bagarre.

335. *Dieu ! Robin, que ch'est bien alé !*
Tu dois *de tous avoir le los.* (v. 760–761)
Mon Dieu ! Robin, comme c'est bien mené !
Tu dois de tous avoir les louanges.

A.1.5 *Le Jeu de la Feuillée*

336. *Or ne* porront *pas dire aucun que j'ai antés*
Que d'aller a Paris soie pour nient vantés. (v. 5–6)
Maintenant, certaines de mes relations ne pourront plus prétendre que mon voyage à Paris
n'était qu'une vaine vantardise.

337. *Chascuns* puet *revenir, ja tant n'iert encantés* (v. 7)
Chacun peut retrouver sa lucidité, malgré l'envoûtement qui le tient

338. *S'ele se* puet *metre a le voie,* [. . .]
Que demain iroit sans respit. (v. 38–41)
Si elle peut se mettre en route, [. . .]
Elle s'y rendrait pas plus tard que demain.

339. *Ensi n'en* poes *vous aler,*
Car, puis que sainte eglise apaire
Deus gens, che n'est mie a refaire. (v. 47–49)
Vous ne pouvez pas partir ainsi,
car, dès que la Sainte Eglise unit
deux personnes, impossible de rien changer.

340. *Or* puis *seur chou estre escoliers !* (v. 194)
Il m'est facile, dans ces conditions, d'être étudiant !

341. *Car li ventres aussi me tent*
Si fort que je ne puis *aler ;* (v. 248–249)
Car j'ai aussi le ventre si tendu
Que je ne puis plus avancer ;

342. *Et d'une abenguete petite*
Vous poes *bien faire du saint.* (v. 336–337)
Et avec une seule toute petite pièce de monnaie
Vous pouvez gagner ses faveurs.

343. *Et li fil a putain, laron,*
Ou nous devons *prendre peuture,*
Mainent en pechié de luxure. (v. 452–454)
Et les enfants de putain, les canailles,
Qui doivent nous donner notre nourriture,
Se vautrent dans la luxure

344. doivent *eles par chi venir ?* (v. 599)
Doivent-elles venir par ici ?

345. *Bien* doivent *falir a don bel,*
Puis que j'ai fali a coutel. (v. 673–674)
Ils doivent bien se passer d'un beau cadeau,
Puisque je me suis passée de couteau.

346. *Mout me repenc, mais je ne* puis,
C'onques hui de riens vous requis. (v. 697–698)
Je me repens fort – mais que faire ?–
De vous avoir fait une requête aujourd'hui.

347. *Je cuidoie, par ches deus mains,*
Qu'il deüssent *avoir au mains*
Chascuns de vous un bel jouel. (v. 699–701)
Je m'imaginais, par ces deux mains-ci,
que chacun d'eux dût obtenir
de vous au moins un beau joyau.

348. *Ne pourquant ne* poes *amer,*
Dame, nul plus vaillant de lui. (v. 714–715)
Quoi qu'il en soit, vous ne pouvez aimer,
Madame, quelqu'un de plus valeureux que lui.

349. *Si* puis *bien faire.* (v. 716)
Si, je le puis.

350. *Pour chou n'i* doit *avoir fianche* (v. 778)
Aussi ne doit-on pas avoir confiance en elle

351. *Chis, c'est Leuris li Cavelaus*
Qui ne puet *ja mais relever.* (v. 822–823)
Cet homme, c'est Leurin le Cavelau
Qui n'arrive plus à se relever.

352. *Dame, si* puet *bien parlever*
Aucune bele cose amont. (v. 824–825)
Madame, il peut pourtant bien relever
Quelque belle chose vers le haut.

353. *Mais, se je* puis*, il ert en biere* (v. 861)
Mais, si je peux, il sera dans un cercueil

354. *Bien* puet *estre qu'il nous donra.* (v. 884)
Peut-être bien qu'il nous en donnera.

355. *On ne se* puet *mais aaisier !* (v. 920)
On ne peut plus être tranquille !

356. *Che ne fustes vous point, Rikier ;*
De vous ne me doi *loer waires.* (v. 921–922)
Ah ! Ce n'est pas vous, Riquier ;
Je n'ai guère à me louer de vous.

357. *Vois que maistre Adans fait le sage*
Pour che qu'il doit *estre escoliers.* (v. 949–950)
Voyez comme maître Adam fait le sage
Parce qu'il va être étudiant !

358. *Or* puis *preeschier* (v. 1018)
Maintenant je puis prêcher

359. *Bien vous* poes *estre vanté,*
C'onques mais si bien dit ne fu. (v. 1027–1028)
Vous avez eu raison de vous vanter,
Car jamais on ne chanta si bien.

A.1.6 *Le Miracle de Théophile*

360. *Je ne m'en* puis *pas a Dieu prendre*
C'on ne puet *a lui venir.*
Ha ! qui or le porroit *tenir*
Et bien batre a la retornee (v. 22–25)
Je ne puis m'en prendre à Dieu,
Car il est hors d'atteinte.
Ah ! si on pouvait le tenir
Et le rouer de coups en retour

361. *Més il s'est en si haut leu mis,* [...]
C'on n'i puet *trere ne lancier.* (v. 27–29)
Mais il s'est logé si haut, *[...]*
Qu'on ne peut rien lui jeter à la tête.

362. *Se or* pooie *a lui tancier* [...]
La char li feroie fremir. (v. 30–32)
Si je pouvais à cette heure le provoquer [...]
Je le ferais frémir dans sa chair.

363. *Je n'oserai nului veoir,*
Entre gent ne devrai *seoir,*
Que l'en m'i moustrerroit au doi. (v. 39–41)
Je n'oserai plus voir personne,

je ne pourrai plus m'asseoir parmi les autres,
car on m'y montrerait du doigt.

364. *Or ne sai je que fere* doi (v. 42)
Je ne sais plus ce que je dois faire

365. *Salatin frere, or est ensis ;*
Se tu riens pooies *savoir*
Par qoi je peüsse *ravoir*
M'onor, ma baillie et ma grace,
Il n'est chose que je n'en face. (v. 76–80)
Salatin mon frère, les choses en sont au point
Que, si tu connaissais un moyen
Qui me permît de recouvrer
Honneur, charge et faveur,
Je ne reculerais devant rien.

366. *Voudriiez vous Dieu renoier* [...]
Et si devenissiez, mains jointes,
Hom a celui qui ce feroit
Qui vostre honor vous renderoit,
Et plus honorez seriiez, [...]
C'onques jor ne peüstes *estre ?* (v. 81–89)
Accepteriez-vous de renier Dieu [...]
et de devenir, mains jointes,
le vassal de celui qui ferait tant
qu'il vous rendrait votre dignité
Et que vous seriez plus honoré, [...]
Que vous ne l'avez jamais été ?

367. *Alez vous en seürement ;*
Maugrez qu'il en puissent *avoir,*
Vous ferai vostre honor ravoir. (v. 94–96)
Allez-vous-en rassuré ;
Si mécontent qu'on en soit,
je vous ferai recouvrir votre honneur.

368. *Ha ! laz, que* porrai *devenir ?* (v. 101)
Ah ! Malheureux, que vais-je devenir ?

369. *Bien me* doit *li cors dessenir*
Quant il m'estuet a ce venir. (v. 102–103)
J'ai des raisons de m'affoler,
Puisque j'en viens à cette extrémité.

370. *Ja nus n'en* porra *riens savoir* (v. 131)
Jamais personne n'en pourra rien savoir

371. *J'ai toz jors eü a lui guerre*
C'onques jor ne le poi *conquerre.* (v. 187–188)

J'ai toujours été en guerre contre lui
sans jamais pouvoir faire sa conquête

372. *Je m'en vois.Diex ne m'i* puet *nuire.*
Ne riens aidier,
ne je ne puis *a lui plaidier.* (v. 227–229)
Je m'en vais. Dieu ne peut me nuire
Ni m'aider en rien,
et moi, je ne puis discuter avec lui.

373. *Je ferai ce que fere* doi.
Bien est droiz vostre plesir face,
Puis que j'en doi *ravoir ma grace.* (v. 285–287)
Je ferai ce que je dois faire.
Il est bien juste que j'agisse selon votre plaisir,
Car ainsi rentrerai-je en grâce.

374. *Sire, bien* puissiez *vous venir !* (v. 320)
Seigneur, soyez le bienvenu !

375. *Encor* porrai *nuire et aidier.* (v. 378)
Je puis encore faire le mal ou le bien.

376. *Hé ! laz, chetis, dolenz, que* porrai *devenir ?* (v. 384)
Hélas ! Pauvre malheureux, que pourrai-je devenir ?

377. *Terre, comment me* pues *porter ne soustenir*
Quant j'ai Dieu renoié [...] *?* (v. 385–386)
Terre, comment peux-tu me porter sans fléchir,
moi qui ai renié Dieu [...] ?

378. *Or ai Dieu renoié, ne* puet *estre teü* (v. 388)
Oui, j'ai renié Dieu, on ne peut pas le taire

379. *Les richeces du monde que je voloie avoir*
M'ont geté en tel leu dont ne me puis *ravoir.* (v. 402–403)
Les trésors de ce monde que je voulais avoir
M'ont jeté en un lieu dont je ne puis sortir.

380. *Ame* doit *l'en amer ; m'ame n'ert pas amee* (v. 408)
On doit aimer son âme, je n'aimais pas la mienne

381. *Ors sui, et ordoiez* doit *aller en ordure* (v. 416)
Ordure je suis et l'ordure doit finir en ordure.

382. *Or n'ai-je remanance ne en ciel ne en terre.*
Ha ! las, ou est li lieus qui me puisse *soufferre ?* (v. 420–421)
Interdit de séjour au ciel et sur la terre,
hélas ! où est l'endroit qui voudrait m'accueillir ?

383. *Je n'os Dieu ne ses saintes ne ses sainz reclamer,*
Ne la tres douce Dame que chacuns doit *amer* (v. 428–429)

Je n'ose invoquer Dieu, ni ses saints, ni ses saintes,
Ni la très douce Dame que chacun doit aimer

384. *Se je li cri merci, nus ne m'en* doit *blasmer.* (v. 431)
Si j'implore son pardon, nul ne doit m'en blâmer.

385. *Les iex du cuer m'esclaire* [...]
Si qu'a toi puisse *plaire* (v. 505–507)
Eclaire-moi les yeux du cœur, [...]
Pour que je puisse te plaire

386. *Aussi voir comme est Evangile*
Est ceste chose ;
Si vous doit *bien estre desclose.* (v. 636–638)
Cette histoire est aussi véritable
Que l'Evangile ;
Aussi doit-on vous la révéler.

387. *Et dist qu'il li feroit molt volentiers hommage*
Se rendre pooit *s'onor et son domage.* (v. 646–647)
Et lui dit qu'à Satan il rendrait hommage
S'il lui rendait son honneur et réparait son dommage.

388. *« Je le guerroiai tant com mena sainte vie,*
C'onques ne poi *avoir desor lui seignorie :* (v. 648–649)
Je lui fis la guerre tant qu'il mena sainte vie,
Sans jamais pouvoir sur lui prendre d'empire

A.2 Corpus d'occurrences de *devoir* et *pouvoir* en moyen français

A.2.1 *Le Mesnagier de Paris*

Prologue

389. [...] *ayant piteuse et charitable compassion de vous qui n'avez de long temps a pere ne mere ne ycy aucunes de voz parentes pres de vous ne a qui de voz privees necessitez vous* peussiez *avoir conseil et recours, fors a moy seul* [...] (l. 69–73)
[...] parce que je suis rempli de tendre et affectueuse compassion pour vous qui n'avez plus depuis longtemps ni père ni mère, ni aucune de vos parentes ici près de vous, ni personne à qui vous pourriez demander conseil et aide en cas de préoccupations secrêtes sinon à moi seul [...]

390. [...] *ay pensé pluseurs foiz et intervalles se je* peusse *ou sceuse trouver de moy mesmes aucune generale introduction legiere pour vous apprendre, et par laquelle, sans moy donner charge telle comme dit est dessus, par vous mesmes vous* peussiez *introduire par my vostre paine et labour.* (l. 75–80)

[...] j'ai cherché à trouver à maintes reprises moi-même quelque moyen de vous donner une instruction générale et facile qui vous servirait de guide dans vos peines et vos efforts en me dispensant de la tâche désagréable envisagée plus haut.

391. *Et a la fin me semble que, se vostre affection y est telle comme vous m'avez monstré le semblant par voz bonnes paroles, il se* peut *acomplir en ceste maniere : c'estassavoir que une lecçon generale vous sera par moy escripte et a vous baillee sur trois distinctions contenans dixneuf articles principalment.* (l. 80–82)
Enfin, il me semble que si votre zèle est tel qu'il paraît à travers vos bonnes paroles, on pourrait procéder de la manière suivante : j'écrirai un enseignement général que je vous donnerai, en trois distinctions contenant dix-neuf articles principaux.

392. *Le tier article est que vous saichez choisir varlez, portefaiz, aydes ou autres fortes gens pour faire les dures besoingnes qui d'ure en autre se* peuent *achever* [...] (l. 145–147)
Le troisième article vous enseigne comment choisir des valets, des portefaix et d'autres personnes vigoureuses pour vous seconder et vous décharger des besognes dures et pontuelles.

I,i

393. *Lequel vostre lever* doit *estre entendu matin, et matin en l'entendement que l'en* peut *prendre selon la matiere dont nous avons a traictier est dit de matines.* (l. 2–5)
Votre lever doit avoir lieu au matin, et le matin, par rapport à la matière dont nous avons à parler, correspond à l'heure de matines.

394. [...] *et non mie pour ce que je vueille dire que vous, belle seur, ne les femmes qui sont mariees, vous* doiez *lever a celle heure.* (l. 14–16)
Mais je ne veux pas dire par là que vous, chère amie, ni les femmes mariées en général, vous deviez vous lever à cette heure.

395. *Et maintenant je te requier que tu me daignes par ta sainte misericorde ce jour trespasser sans pechié, tellement que au vespre je te* puisse *comme a mon Dieu et a mon Seigneur regracier, adourer et donner salut.* (l. 41–45)
A présent, je Te prie de me permettre, dans Ta sainte miséricorde, de passer ce jour sans pécher, de telle manière que je puisse à nouveau, au soir, Te rendre grâces, T'adorer et Te saluer, Toi, mon Dieu et mon Seigneur.

396. [...] *par ta sainte vertu garde moy d'encourir aucun peril; si que je ne* puisse *decliner aucun mortel pechié* [...] (l. 55–57)
[...] garde-moi, par Ta sainte puissance, de tout péril, afin que je ne commette aucun péché mortel [...]

397. *Glorieuse vierge Marie, je te prie maintenant que en icelle heure que mes yeulx seront si aggravez de l'oscurté de la mort que je ne* pourray *veoir la clerté de ce siecle, ne ne* pourray *mouvoir la langue pour toy prier ne pour toy appeler,* [...], *lors, Dame tresdoulce et tresprecieuse, me daignez regarder en pitié et moy aidier,*

avoir avec toy la compaignie des anges et aussi la chevalerie de Paradis, si que les ennemis troublez et espoventez de ton secours ne puissent *avoir aucun regart, presumpcion ou souspeçon de mal a l'encontre de moy* [...] (l. 84–97)
Glorieuse Vierge Marie, je te prie maintenant qu'au moment où mes yeux seront tant noyés dans les ténébres de la mort que je serai incapable de voir la clarté de ce monde, où ma langue entravée ne pourra ni te prier ni t'appeler, [...] je te prie, Dame très douce et très chère, qu'à ce moment-là tu daignes me regarder avec pitié et me secourir, pour que je sois avec toi en la compagnie des anges et de la chevalerie du Paradis, si bien que les démons, décontenancés et épouvantés par ton intervention, ne puissent avoir aucune occasion de revendiquer ou de soupçonner quelque mal qu'ils puissent me reprocher [...]

398. *Dame, soiez a m'ame confort et refuge et entendz curieusement a la garder, si ques les ennemis trescrueux d'enfer, qui tant sont orribles a veoir, ne me* puissent *mectre audevant les pechiez que j'ay faiz.* (l. 116–119)
Dame, sois la consolation et le refuge de mon âme et protège-la avec soin, pour que les très cruels démons de l'enfer, si horribles à voir, ne puissent pas faire état des péchés que j'ai commis.

399. *Ces oroisons* pouez *vous dire a matines ou a vostre esveilier du matin, ou a l'un et a l'autre* [...] (l. 125–126)
Vous pouvez dire ces oraisons soit à l'heure de matines, soit quand vous vous réveillez, ou les deux [...]

400. *Gardez dont, belle seur, que voz cheveux, vostre coiffe* [...] *soient bien arengeement et simplement ordonnez, et tellement que aucuns de ceulx qui vous verront ne s'en* puissent *rire ne moquer.* (l. 159–163)
Veillez donc, belle amie, à ce que vos cheveux, votre coiffe [...] soient bien arrangés et ordonnés nettement, de manière à ce que quiconque qui vous verra ne puisse rire ou se moquer.

401. *Mais* doit *l'en faire de vous exemple de bon arroy, de simplesse et de honnesteté a toutes les autres.* (l. 163–165)
Au contraire, vous devez être un modèle de bonne tenue, de netteté et d'honnêteté pour toutes les autres.

402. *Et ce vous* doit *souffire quant a ce premier article.* (l. 165–166)
Cela doit vous suffire pour ce premier article.

I,ii

403. *Et ce que dit est dessus* doit *souffire quant a ce commancement, car les bonnes preudefemmes entour qui vous repairiez,* [...] *les bonz vielz prestres saiges et preudommes a qui vous vous confesserez, et le bon sens naturel que Dieu vous a donné vous attraira et donra le ramenant quant a ce second article.* (l. 24–31)
Cela doit suffire pour ce début : les bonnes prudefemmes qui vous entourent, [...] les bons vieux prêtres sages et vertueux auxquels vous vous confesserez et le bon

sens naturel que Dieu vous a donné vous guideront et compléteront l'enseignement de ce second article.

I,iii

404. *Le tier article dit que vous* devez *amer Dieu et vous tenir en sa grace.* (l. 2–3)
Le troisième article enseigne comment aimer Dieu et vous maintenir en Sa grâce.

405. *C'est le commancement ou entree de la messe, ouquel endroit* doit *lors chascun homs et chascune femme refraindre ses pensees endroit lui, et qu'il ne pense a chose mondaine qu'il ait onques mais veue ou oye.* (l. 20–24)
[...] c'est le début ou l'introduction de la messe. Alors, chaque homme et chaque femme doit recueillir ses pensées en lui, ce qui veut dire ne plus penser à aucune chose du monde qu'on aurait vue ou entendue.

406. *Car quant li hom ou la femme est au moustier pour ouyr le service divin son cuer ne* doit *mie estre en sa maison, ne es champs, ne es autres choses mondaines ; et si ne* doit *mie penser es choses temporelles, mais a Dieu proprement* [...] (l. 24–28)
Car lorsque l'homme ou la femme sont à l'église pour entendre le service divin, leur cœur ne doit être ni à la maison, ni dans les champs, ni être absorbé par d'autres choses mondaines ; on ne doit penser à rien qui relève de ce monde, mais à Dieu uniquement [...]

407. *Si* doit *chascun prier a ces sains anges qu'ilz prient pour lui a nostre Seigneur, en disant :* [...] (l. 35–36)
Chacun doit demander à ces saints anges de prier Notre-Seigneur pour lui en ces termes : [...]

408. *Aprez dit on Gloria in excelsis Deo. Lors* doit *on louer doulcement Nostre Seigneur en disant :* [...] (l. 40–41) Ensuite vient le Gloria in excelsis Deo. On doit alors louer Notre-Seigneur très dévotement et dire : [...]

409. *Aprez dit on les oroisons des sains et de Nostre Dame. Si* doit *on prier a la tresdoulce mere Dieu et aux sains qu'ilz prient pour nous, en disant :* [...] (l. 44–46)
Ensuite on adresse des oraisons aux saints et à Notre-Dame. On doit demander en ces termes à la très douce Mère de Dieu et aux saints de prier pour nous : [...]

410. *Et lors se* doit *chascun taire et soy tenir droit, mectre s'entende a ouyr et retenir ce que l'euvangile dit.* (l. 65–67)
Chacun doit alors se taire, se tenir droit et mobiliser ses facultés pour entendre et retenir ce que dit l'Evangile.

411. *Et pour ce* doit *estre chascun curieux et ententif a oyr icelles paroles de l'euvangile et a icelles retenir.* (l. 70–72)
[...] voilà pourquoi chacun doit écouter avec application et attention les paroles de l'Evangile et les retenir.

412. *Aprez fait on l'offrande, en laquelle on* doit *offrir en la main du prestre aucune chose en signiffiance que l'en offre son cuer a Dieu* [...] (l. 73–75)
Ensuite on fait l'offrande : on doit poser quelque chose dans la main du prêtre pour signifier que l'on offre son cœur à Dieu [...]

413. *Et en ce disant* doit *l'on baillier son offrande* (l. 77)
En disant ces paroles, on doit donner son offrande.

I,iv

414. *Le quart article de la premiere distinction dit que vous* devez *garder continence et vivre chastement.* (l. 1–2)
Le quatrième article de la première distinction vous enseigne à garde la continence et à vivre chastement.

415. [...] *et dy que aussi* devez *vous endoctrinez voz amies, et par especial voz filles* [...] (l. 6–7)
J'ajoute que vous devez, vous aussi, instruire vos amies et plus particulièrement vos filles.

416. *Ne richesse, ne beauté, ne sens, ne hault lignaige, ne nul autre bien ne* peut *jamaiz effacer la renommee du vice contraire* [...] (l. 10–12)
Ni richesse, ni beauté, ni intelligence, ni noblesse du lignage, ni aucune autre qualité ne peuvent jamais effacer une mauvaise réputation [...]

417. *Pour lequel nom les saintes escriptures [...] dient et tesmoingnent que les preudefemmes qui ont esté, sont et seront, de quelque estat qu'elles soient ou aient esté,* peuent *estre dictes et appellees vierges.* (l. 17–22)
En ce qui concerne ce terme, les saints écrits [...] disent et attestent que les preudefemmes du passé, du présent et de l'avenir, quelle que soit ou que fût leur condition, peuvent être dites et appelées vierges.

418. [...] *une femme qui est espouse a un homme, puis qu'elle vive chastement sans penser a avoir afaire a autre homme,* peut *estre dicte vierge et presentee a Nostre Seigneur Jesucrist.* (l. 25–29)
[...] une femme mariée, lorsqu'elle vit chastement sans penser à avoir affaire à un autre homme que son mari, peut être dite vierge et être présentée à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

419. *Par le tresor trouvé ou champ de terre et par la pierre precieuse nous* pouons *entendre chascune bonne preudefemme ; car en quelque estat qu'elle soit, pucelle, mariee, ou vesve, elle* peut *estre comparee au tresor et a la pierre precieuse ; car ellest si bonne, si pure, si necte, qu'elle plaist a Dieu* [...] (l. 40–45)
Ce trésor découvert dans le champ et la pierre précieuse signifient chaque bonne preudefemme ; car quelle que soit sa condition, pucelle, mariée ou veuve, elle est comparable au trésor et à la pierre précieuse ; elle est en effet si bonne, si pure, si nette qu'elle plaît à Dieu [...]

420. *Et, pour certain, homme en quelque estat qu'il soit, noble ou non noble, ne* peut *avoir meilleur tresor que de preude femme et saige.* (l. 47–49)
Pour sûr, un homme, noble ou non, ne peut avoir de trésor plus précieux qu'une femme modeste et sage.

421. *Et ce* peut *on bien savoir et prouver qui veult regarder aux faitz et aux bonnes meurs et aux bonnes euvres des glorieuses dames qui furent du temps de la Vielle Loy* [...] (l. 49–52)
On peut s'en assurer et le prouver en considérant les actes, les mœurs et les bonnes œuvres des dames méritantes qui vécurent au temps de l'Ancienne Loi [...]

422. *Si parlerent ensemble et regarderent comme ilz la* pourroient *decevoir, et se accorderent qu'ilz la gueteroient ou jardin dessusdit et parleroient a elle s'ilz la trouvoient seule.* (l. 78–81)
Ils se concertèrent pour trouver un moyen de la surprendre ; ils décidèrent de la guetter dans ce jardin, pour lui adresser la parole s'ils la trouvaient seule.

423. *Dieux, dit elle, angoisses sont a moy de toutes pars ; car se je fais ceste chose, morte suis comme a Dieu, et se je ne le fay, je ne* pourray *eschapper de leurs mains que ne soie tormentee et lapide.* (l. 94–97)
« Dieu, je suis cernée de tous côtés ; car si j'obtempère, je suis comme morte à Dieu, et si je refuse, je ne pourrai réchapper d'entre leurs mains sans éviter la torture et la lapidation.

424. *Et les juges dirent qu'ilz l'avoient trouvee en present mesfait avec ung jouvencel, lequel estoit fort et viguereux et si leur eschappa, et ne sorent ne ne* porent *congnoistre qui il estoit.* (l. 101–104)
Les juges racontèrent qu'ils l'avaient surprise en flagrant délit avec un jeune homme si fort et vigoureux qu'il leur avait échappé avant qu'ils aient pu le reconnaître ou apprendre qui il était.

I,v

425. *Le .v^e^. article de la premiere distinction dit que vous* devez *estre tresamoureuse et tresprivé de vostre mary par-dessus toutes autres creatures vivans* [...] (l. 1–3)
Le cinquième article de la première distinction traite de la vie de couple : vous devez aimer par-dessus toutes les autres créatures votre mari et être profondément unie à lui [...]

426. *A ce que j'ay dit tresamoureuse de vostre mary, il est bien voir que tout homme* doit *amer et cherir sa femme et que toute femme* doit *amer et cherir son homme : car il est son commencement.* (l. 13–16)
Aimez beaucoup votre mari : il est bien vrai que chaque homme doit aimer et chérie sa femme, et que chaque femme doit aimer et chérir son mari, car l'homme est à l'origine de sa vie.

427. *Je dy adonc par les raisons dictes, et prises en Bible, que femme* doit *moult amer son mary quant de la coste de l'omme elle fut faicte.* (l. 54–56)

C'est donc pour les raisons que je viens d'évoquer, et qui viennent de la Bible, que je dis que la femme doit beaucoup aimer son mari puisqu'elle fut créée à partir de la côte de l'homme.

428. *Et lit on illecques que quant Abraham fut party de Damas pour la grant famyne qui estoit en icelle terre, et il* deust *entrer en Egypte, il dist a Saire sa moullier* [...] (l. 65–68)
On lit ensuite qu'Abraham dut quitter Damas à cause de la grande famine qui régnait dans cette contrée et qu'il se rendit en Egypte. C'est alors qu'il dit à sa femme [...]

429. *Et pour ce je te prie que tu vueilles dire que tu es ma suer et non pas ma moullier, et je le diray aussi ; pour quoy je y* puisse *vivre paisiblement entre eulx, et mes gens et ma mesgniee.* (l. 72–75)
Je te prie donc de te faire passer pour ma sœur et non pas pour ma femme ; je dirai la même chose ; ainsi je pourrai vivre en paix parmi eux avec mes gens et ma famille.

430. *Mais oncques, ne lors ne depuis, en quelque heure le roy Pharaon ne* peut *venir vers elle qu'il ne la trouvast tousjours plourant du regret qu'elle avoit a son mari.* (l. 80–83)
Mais ni à ce moment-là ni par la suite, quelle que fût l'heure, le roi Pharaon ne put lui rendre visite sans la trouver en larmes, tant elle regrettait son mari.

431. *Et pour ce* peut *l'en dire que pour sa bonté et sa loyaulté que Dieu savoit en elle, laquelle estoit triste et courrouciee de ce qu'on l'avoit ostee a son mary, il la garda et deffendy par telle maniere que Pharon ne* pot *habiter a elle* [...] (l. 85–89)
Dieu connaissait la vertu et la loyauté de Sarah ; elle était triste et affligée de ce qu'on l'avait séparée de son mari. C'est pour cela qu'on peut dire que Dieu la protégea et la défendit, si bien que Pharaon ne put jamais coucher avec elle.

432. *L'Istorieur dit sur ce chappiltre que tant que Pharon tint Saire il n'ot pouoir de habiter a femme, ne tous ses hommes aussi ne* pouoyent *engendrer.* (l. 91–93)
L'auteur de l'Histoire dit au sujet de ce chapitre que tant que Pharaon retint Sarah, il ne pouvait coucher avec aucune femme, et ses hommes non plus : aucun d'eux ne pouvait engendrer.

433. *Dont regarda Sarre qu'elle estoit brehaigne et ne* pouoit *avoir enfant, dont elle estoit moult dolante.* (l. 106–108)
Sarah considéra alors qu'elle était stérile et qu'elle ne pouvait avoir d'enfant, ce qui l'affligea fort.

434. *Lors s'advisa qu'elle bailleroit Agar sa chamberiere, qu'elle avoit admenee d'Egypte, Abraham son mary pour savoir c'elle en* pourroit *avoir enfant : car elle doubtoit qu'il ne morust sans hoir.* (l. 108–111)
Elle décida de donner à son mari Abraham sa servante Hagar qu'elle avait amenée d'Egypte, afin de voir si elle pourrait avoir un enfant de lui, car elle craignait qu'il ne mourût sans descendance.

435. *Je te baillay ma meschine pour ce que je ne* puis *avoir enfans de toy, et je desiroye que je* peusse *avoir filz d'elle et de toy, lesquelz je* peusse *nourrir et garder a la fin que tu ne morusses pas sans laissier lignee de toy.* (l. 118–121)
Je t'ai donné ma servante car je ne peux pas avoir d'enfant de toi. Je désirais avoir un fils de toi grâce à elle, l'éléver et le garder pour que tu ne meures pas sans laisser de descendance.

436. [...] *et si elle veoit bien qu'elle estoit brehaigne et ne* pouoit *concevoir.* (l. 131–132)
Elle savait bien qu'elle était stérile et incapable de concevoir.

I,vi

437. [...] *car toutes choses* doivent *estre de grant pris puis que cellui qui sera vostre mary le vous avra commandé.* (l. 11–13)
[...] toute chose doit être pour vous une affaire importante à partir du moment où celui qui sera votre mari vous l'aura ordonnée.

438. [...] *faictes avant au plaisir de cellui qui sera vostre mary que au vostre, car son plaisir* doit *preceder le vostre.* (l. 22–24)
[...] dans ce cas optez pour sa préférence à lui, car sa satisfaction a priorité sur la vôtre.

439. *Donques il s'ensuit que ainsi comme l'Eglise est subjecte et obeissant aux commandements grans et petis de Jesucrist comme a son chief, tout ainsi les femmes* doivent *estre subjectes a leurs maris comme a leurs chief* [...] (l. 43–47)
De même que l'Eglise est soumise et obéissante aux grands et petits commandement de Jésus-Christ, de même les femmes doivent être soumises à leurs maris, leurs chefs [...]

440. *Encores vous est il assez moustré que c'est sentence de Nostre Seigneur, pour ce qui dit par avant que femme* doit *estre subjecte a homme.* (l. 54–56)
Il vous est amplement démontré que c'est là une sentence de Notre-Seigneur car elle a été formulée bien auparavant déjà.

441. *Et pour ce se* doit *bien femme adviser de quelle condition est cellui qui le prendra avant qu'elle le preigne.* (l. 61–62)
La femme doit bien se renseigner sur la condition de son éventuel mari avant de l'épouser.

442. [...] *car quiconques, povre ou petit qu'il ait esté par avant, toutesvoyes pour le temps avenir depuis le mariage* doit *il estre et est souverain, et qui* peut *tout multiplier ou tout descroistre.* (l. 75–78)
Quelque pauvre et modeste que le mari ait été avant le mariage, il sera forcément par la suite son souverain ; il aura le pouvoir de tout multiplier ou de tout faire décliner.

443. *Et pour ce vous* devez *plus en mary penser a la condition que a l'avoir, car vous ne le* pourrez *aprez changer.* (l. 78–80)

Pour cette raison, avant de vous marier, considérez davantage la condition que la fortune de l'éventuel mari, car celle-là, vous ne pourrez pas la changer.

444. *A ce propos de desobeissance et dont il vient bien a la femme qui est obeissant a son mary,* puis *je traire ung exemple qui fut ja pieça translaté par maistre François Petrac qui a Romme fut couronné pouete.* (l. 86–89)
A propos de désobéissance et au contraire du bienfait qu'apporte à une femme l'obéissance à son mari, je peux raconter un exemple, traduit il y a longtemps déjà par maître François Pétrarque, élevé au rang de poète à Rome.

445. *Mes amis, vous me contraignez à ce qui en mon courage ne* peut *oncquesmais estre ; car je me délitoie en liberté et en franchise de voulenté laquelle est peu trouvée en mariage, ce scevent bien ceulx qui l'ont esprouvé.* (l. 145–148)
Mes amis, je n'aurais jamais pu ne résoudre à ce pas : je me plaisait dans la liberté et l'indépendance, si rares dans le cadre du mariage, comme le savent bien ceux qui en ont fait l'expérience.

446. *Toutesfois s'aucun bien vient au père, il ne* doit *mie pour ce dire qu'il luy soit deu de droit, mais vient de Dieu de lassus ; à lui je recommande le sort de mon mariage, espérant en sa doulce bonté qu'il me octroie telle avecques la quelle je* puisse *vivre en paix et en repos expédient à mon salut.* (l. 152–157)
Et si quelque bien en découle pour le père, ce n'est pas une raison pour lui de dire que cela lui revient de droit ; c'est un cadeau de Dieu le Très-Haut ; c'est à lui que je recommande le sort de mon mariage, espérant qu'en Sa tendre bonté Il m'accorde une épouse avec laquelle je puisse vivre dans la paix et le repos propice à mon salut.

I,vii

447. *Le .vii^e^. article de la premiere distinction* doit *demonstrer que vous* devez *estre curieuse et songneuse de la personne de vostre mary.* (l. 1–3)
Le septième article de la première distinction a pour objet de vous enseigner à être attentive et prévenante à l'égard de votre mari.

448. *Sur quoy, belle seur, se vous avez autre mary apres moy, sachiez que vous* devez *moult penser de sa personne.* (l. 3–5)
Sachez à ce sujet, belle amie, que si vous avez un autre mari après moi, vous devez très bien vous occuper de sa personne.

449. *Et pour ce que aux hommes est la cure et soing des besongnes de dehors, et en* doivent *les mariz songner, aller, venir et racourir deça et dela par pluyes, par vens* [. . .] (l. 12–15)
[. . .] aux hommes les occupations et les travaux de l'extérieur. Les maris doivent y pourvoir, aller, venir, courir ça et là, qu'il pleuve, vente [. . .]

450. *Faictes luy ce que les bonnes simples femmes de nostre pays dient que l'en a fait a leurs filz, quant ilz sont enamourez autre part et elles n'en* peuent *chevir.* (l. 38–41)
Prodiguez-lui ces soins dont les bonnes et simples femmes de notre pays estiment

qu'on a gâté leurs fils quand ils sont amoureux autre part et qu'elles ne parviennent pas à en venir à bout.

451. [...] *et du tout en tout estrangent de leurs meres ou peres, qui paravant n'en tenoient compte et maintenant les voulsissent retraire et ravoir ; mais ce ne* peut *estre, car iceulx enffans ont plus cher la compaignie des plus estranges que de eulx pensent et aient soing, que de leurs plus prouchains qui d'eulx ne tiennent compte, et maintenant brayent et crient, et dient que icelles femmes ont leurs enfans ensorcelez, et sont enchantez et ne les* peuent *laissier, ne ne sont aises si ne sont avecques elles.* (l. 53–61)
[...] oubliant complètement leurs beaux-parents qui auparavant les négligeaient et maintenant aimeraient les retirer à cette femme et les récupérer. Mais c'est chose impossible car ces enfants tiennent plus à ces étrangers qui s'occupent bien d'eux qu'à leurs plus proches parents qui étaient si indifférents à leur égard et qui maintenant larmoient et crient, accusant ces femmes d'avoir ensorcelé leurs enfants, prétendant que c'est par sortilège qu'ils ne peuvent plus les quitter et être heureux loin d'elles.

452. *Et par pareille parole* pourroient *dire les autres bestes, se elles parloyent, que icelles qui ainsi seroient aprivoisees seroient ensorcellees.* (l. 67–70)
Et toutes les autres bêtes tiendraient le même discours si elles savaient parler et diraient que leurs congénères apprivoisés sont ensorcelés.

453. *Et par m'ame, je ne croy mye qu'il soit autrement ensorcellement que de bien faire, ne l'en ne* peut *mieulx ensorceler ung homme que de luy faire son plaisir.* (l. 70–72)
Par mon âme, je ne crois pas qu'il existe d'autre façon d'ensorceler que le bien qu'on fait ; on ne peut mieux ensorceler un homme qu'en lui faisant plaisir.

454. *Et en esté gardez que en vostre chambre ne en vostre lit n'ait nulles puces : ce que vous* pouez *faire en six manieres, sicomme j'ay oy dire.* (l. 79–81)
En été, veillez à ce qu'il n'y ait point de puces dans votre chambre ou dans votre lit : pour l'éviter, vous avez six possibilités, d'après ce que j'ai entendu dire.

455. *Prenez du drap escru et le estendez parmy vostre chambre et sur vostre lit, et toutes les puces qui se y* pourront *bouter s'i prendront, tellement que vous les* porrez *porter avec le drap, et porter ou vous vouldrez.* (l. 88–91)
Prenez du drap rêche et étalez-le dans votre chambre et sur le lit : toutes les puces qui pourront s'y fourrer y seront prises, il ne vous restera qu'à les ramasser dans le drap pour les emporter où vous voudrez.

456. *Et aussi le* pourroit *l'en bien faire de jour, qui s'en doubteroit. Et aussi bien par ung cincenellier, qui l'a, s'en* peut *l'en garantir.* (l. 110–113)
On s'en doute, l'on pourrait faire cela aussi bien de jour, ou se protéger au moyen d'une moustiquaire si l'on en possède une.

I,viii

457. *Et jasait ce que le cuer en face mal, toutesvoyes le couvient il aucunesfoiz mestrier, et n'est pas sage qui ne le* peut *faire.* (l. 14–16)
Même si cela vous peine, il faut parfois savoir se dominer ; celui qui n'y parvient pas manque de sagesse.

458. *Car il est trouvé ung proverbe rural qui dist que : Aucun n'est digne d'avoir seignourie ou maistrise sur aultry qui ne* peut *estre maistre de luy mesmes.* (l. 17–19)
Comme le dit un proverbe campagnard : « personne n'est digne de régner sur autrui s'il n'est capable de se dominer lui-même. »

459. *Et pour ce, en ce cas et en tous autres,* devez *vous si estre maistre de vostre cuer, et de vostre langue qu'elle soit subgecte a vostre raison.* (l. 20–22)
Dans une telle situation comme dans toutes les autres, vous devez être maîtresse de toutes vos impulsions et votre langue doit rester soumise à votre raison.

460. *Car en habondance de paroles ne* peut *estre qu'il n'en y ait aucunefoiz de mal assises aucunement, et dit l'en aucunefoiz par esbatement et par jeu paroles de revel qui depuis sont prinses et recordees a part, en grant derision et moqueries de ceulx qui les ont dictes.* (l. 25–29)
Dans un flot de paroles, il est impossible de ne pas trouver des phrases mal tournées, prononcées parfois en guise de plaisanteries ou peu sérieuses, pour rire simplement, mais qui peuvent être répétées ailleurs, hors de leur contexte, faisant ainsi de celui qui les a dites un objet de dérision et de moquerie.

461. *Et en parlant pensez que riens ne ysse qui ne* doye *yssir, et que la bride soit devant les dens pour refraindre le trop.* (l. 31–33)
[. . .] que rien de secret ne franchise vos lèvres, qu'une bride devant vos dents refoule le superflu.

462. *Et ainsi vous conseille je que ce que vostre mary dira en conseil, que vous ne le revelez point a quelque personne, tant soit privee de vous, et vainquez en ce la nature des femmes qui est telle, sicomme l'en dit, qu'elles ne* peuent *riens celer.* (l. 40–45)
Ainsi, je vous conseille de ne révéler à personne ce que votre mari vous confiera, pas même à un de vos proches ; ce faisant vous triompherez de la nature des femmes dont le propre, d'après ce qu'on dit, est d'être incapable de cacher quoi que ce soit.

463. *Et quant l'enfant vit qu'il ne* pouoit *durer a sa mere, si luy fist premierement promectre qu'elle ne le diroit a nully, et elle luy promist.* (l. 60–62)
Lorsque l'enfant vit qu'il ne pouvait tenir tête à sa mère, il commença par lui faire promettre qu'elle ne le dirait à personne, et elle le lui promit.

464. *Car ne creez pas que une autre personne cele pour vous ce que vous mesmes n'*aiez peu *ou sceu celer.* (l. 121–123)
Ne croyez surtout pas en effet qu'une autre personne gardera à votre place ce que vous-même vous n'avez pas pu ou pas su garder secret.

465. *Car a celluy ne* devez *riens celer, maiz tout dire, a luy et vous ensemble.* (l. 124–126)
[...] vous ne devez rien cacher ; vous devez tout lui dire quand vous êtes ensemble tous les deux.

466. *C'est a dire que l'onme* doit *amer sa femme comme son propre corps : et pour ce vous deux, c'estassavoir l'onme et la femme,* devez *estre tout ung, et en tout et par tout l'un de l'autre conseil ouvrer. Et ainsi font et* doivent *faire les bonnes et sages gens.* (l. 129–134)
Ce qui signifie que l'homme doit aimer sa femme comme son propre corps, et pour cela vous deux, homme et femme, vous devez être un, et agir en tout et pour tout en fonction de l'avis de l'autre : ainsi font et doivent faire les bonnes et sages gens.

467. *Et veuil bien que les mariz sachent que aussi* doivent *ilz celer et couvrir les simplesses ja faictes par leurs fenmes et doulcement porveoir aux simplesses advenir.* (l. 135–137)
En même temps que les maris à leur tour doivent savoir qu'il est de leur devoir de cacher et de couvrir les maladresses que leurs femmes ont déjà commises et de prévenir avec délicatesses celles qu'elles pourraient encore commettre.

468. *Le phisicien dist qu'elle n'en* pourroit *eschapper.* (l. 145)
Le médecin dit qu'elle était condamnée.

469. *Et pour ce vous appert que les sages honmes et les sages femmes* doivent *faire l'un pour l'autre pour sauver son honneur.* (l. 171–173)
Il vous est ainsi montré que les époux sages doivent agir en sorte que l'honneur des deux soit sauvegardé.

470. *Et a ce propos* peut *estre trait autre exemple.* (l. 174)
A ce propos, on peut raconter un autre exemple.

471. [...] *car ou il est blasmé a tort ou il est blasmé a droit ; s'il est blasmé a tort, dont le* doit *elle aigrement revenchier ; s'il est blasmé a droit, dont le* doit *elle gracieusement couvrir et doulcement deffendre.* (l. 210–213)
De deux choses l'une : ou l'accusation est sans fondement, ou elle est justifiée. Dans le premier cas, la femme doit contester avec âpreté, dans le second le couvrir gentiment et le défendre avec douceur.

472. *Car tout ainsi comme celluy qui joue aux eschiez tient longuement en sa main son eschet avant qu'il l'assiee, pour l'adviser de le mectre en lieu seur, tout ainsi la femme le* doit *tenir pour adviser et choisir et se mectre en bon lieu.* (l. 217–221)
En effet, de même que le joueur d'échecs garde longuement son pion dans la main avant de le poser, après réflexion, dans la case la plus sûre, de même la femme doit-elle disposer de sa destinée, réfléchir avant de choisir afin de se mettre en un bon lieu.

473. *Et s'elle ne le fait, si luy soit reprouchié, et* doit *partir au blasme de son mary.* (l. 221–223)
Si elle ne le fait pas, qu'on le lui reproche alors, et qu'elle partage l'opprobre de son mari.

474. *Et se il est rien taché, elle le* doit *couvrir et celer de tout son pouoir ; et autel* doit *faire le mary de sa femme, comme dit est dessus et dit sera apres.* (l. 223–225)
Et s'il est un rien entaché, elle doit couvrir et dissimuler la tache de tout son pouvoir. Le mari doit agir de la même manière avec sa femme, comme on l'a dit ci-dessus ; on va y revenir.

I,ix

475. *Le .ixe. article* doit *monstrer que vous soyez saige a ce que se vostre mary folloye comment jeunes gens ou simples gens font souvent* [...]. (l. 1–3)
Le neuvième article doit vous enseigner comment agir sagement lorsque votre mari fait toutes sortes de folies à la manière des jeunes garçons ou des gens irresponsables [...].

476. *Gardez que par bonne patience et par la doulceur de voz paroles vous occiez l'orgueil de sa cruaulté ; et se ainsi le savez faire, vous l'arez vaincu, tellement qu'il ne vous* pourra *faire mal, neant plus que se il fut mort.* (l. 4–8) S'il est cruel, essayez avec patience et de douces paroles de venir à bout de son arrogance ; si vous y parvenez, vous l'aurez vaincu, si bien qu'il sera désormais incapable de vous faire du mal, pas plus que s'il était mort.

477. *Et ce vous ne le* pouez *desmouvoir qu'il ne vous courrousse, gardez que vous ne vous en plaingniez a voz amis ne autre, dont il se* puist *apparcevoir ; car il en tendroit moins de bien de vous, et luy en souvendroit autresfoiz.* (l. 10–14)
Si, au contraire, vous ne parvenez pas à le déshabituer de s'irriter contre vous, gardez-vous de vous en plaindre à vos amis ou à toute autre personne, il pourrait s'en apercevoir ; il vous en estimerait moins, et il s'en souviendrait à l'occasion.

478. *Vostre fille eschappera se Dieu plaist : se elle estoit ores morte, vous ne vous* devriez *pas pour luy destruire* [...]. (l. 45–47)
S'il plaît à Dieu, votre fille sera sauvée. Et même si elle était morte à présent, vous ne devriez pas vous détruire à cause d'elle.

479. [...] *Sénèque dit que li sages ne* doit *point prendre grant desconfort de [la mort de] ses enfans, ains* doit *souffrir leur mort aussi légièrement comme il attend la sienne propre.* (l. 47–50)
Sénèque dit que le sage ne doit pas désespérer face à la mort de ses enfants, mais au contraire la supporter en en prenant son parti comme il fait avec la sienne propre.

480. *Mellibée respondi : qui est celluy qui se* pourroit *tenir de plorer en si grant cause de douleur ?* (l. 50–52)
Mélibée répondit :
– Qui pourrait ne pas pleurer devant un si grant malheur ?

481. [...] *selon ce que dit saint Pol l'apostre en l'epistre aux Rommains, on* doit *mener joye avec ceulx qui ont joye et mainnent, et* doit-*on plourer avec ceulx qui pleurent.* (l. 55–58)

[...] comme le dit saint Paul dans l'Epître aux Romains : on doit se réjouir avec ceux qui sont heureux et qui se réjouissent, et pleurer avec ceux qui pleurent.

482. *Mais jasoit-ce que plourer atrempéement soit permis, toutesvoies plorer desmesuréement est deffendu, et pour ce l'on* doit *garder la mesure que Sénèque met.* (l. 58–61)
Cependant, s'il est permis de pleurer avec modération, il est défendu de pleurer sans retenue : voilà pourquoi il convient d'observer cette mesure pronée par Sénèque.

483. *Quant tu auras, dit-il, perdu ton amy, ton œil ne soit ne trop sec ne trop moiste, car jasoit-ce que la larme viengne à l'œil, elle ne* doit *pas issir* [...] (l. 61–64)
« Lorsque tu as perdu un ami, que ton œil ne soit ni trop sec ni trop humide : la larme doit venir à l'œil, elle ne doit pas couler [...]. »

484. *Et pour ce nous* devons *porter [patiemment] en la perte de nos enfans et de nos autres biens temporels* [...]. (l. 72–74)
Pour cette raison, nous devons supporter avec patience la perte de nos enfants et de nos autres biens temporels [...].

485. [...] *toutes les choses que tu dis sont vrayes et profitables, mais mon esperit est si troublé que je ne sçay que je* doie *faire.* (l. 80–82)
– Tout ce que tu dis là est vrai et profitable. Mais mon esprit est si troublé que je ne sais que faire.

486. [...] *et oultre adjoustèrent avec ce aucuns que tout ainsi comme selon l'art de médecine les maladies se* doivent *garir par contraires, ainsi* doit-*l'en garir guerre par vengence.* (l. 109–112)
Certains ajoutèrent cependant que selon l'art de la médecine les maladies se soignent par leur contraire et qu'au même titre on doit remédier à la guerre par la vengeance.

II,i

487. *Car je* pourroye *bien tant chargier que vous avriez cause de moy tenir pour outrageux, et que mon conseil vous donroit charge et si grant nombre de faix et si greveux que vous desepereriez de trop grant ferdel, pour ce qu'il vous sembleroit que vous ne le* pourriez *tout porter ne acomplir* [...]. (l. 3–8)
Je pourrais vous charger de tant de recommandations qu'à juste titre vous me tiendriez pour excessif ; mes multiples exhortations pourraient vous accabler d'un poids si écrasant que sous ce fardeau vous désespéreriez de pouvoir tout supporter et tout exécuter.

488. *Et pour ceste veuil ycy penser et adviser que je ne vous charge trop et que je ne vous conseille a entreprendre fors les choses tresnecessaires et honnorables – et encores sur le moins que je* pourray [...]. (l. 9–12)
Voilà pourquoi je veux réfléchir ici à la question et considérer comment éviter de trop vous accabler et comment restreindre mes exhortations aux choses indispensables et gratifiantes, et encore en les réduisant au minimum.

489. *Car je scay que vous ne* pouez *ne que une autre femme* [...]. (l. 15–16)
Je sais bien que vous ne pouvez tenir compte de tout ; aucune femme ne le peut.

490. [...] *je vueil premierement adviser combien je vous ay chargé, et se c'est du plus-grant necessaire, et se je vous* doy *plus chargier et de combien ; et se plus y a a faire que vous ne* pourriez*, je vueil donner aide.* (l. 16–20)
Je vais donc commencer par évaluer ce que je vous ai demandé jusqu'à présent et par vérifier si tout est vraiment indispensable, afin de voir s'il faut que j'en rajoute et en quelle quantité ou si, au contraire, il y a trop de recommandations ; comment je peux vous venir en aide.

491. *Par m'ame, il est necessaire a vous, ne nul autre que vostre personne n'y* peut *estre commise.* (l. 25–27)
Par mon âme, c'est là une nécessité et personne ne peut y pourvoir à votre place.

492. *Vous le* pouez *bien faire moyennant la doctrine dessusdite qui vous fera grant adventaige : les autres femmes ne l'eurent onques tel.* (l. 32–34)
Vous y réussirez bien grâce aux enseignements dispensés ci-dessus qui vous apporteront un grand avantage : jamais les autres femmes n'en reçurent de semblables.

493. *Or il est certain aussi que aprez ce que dit est vous avez a penser de vous, voz enfans et vostre chevance. Mais a ces trois choses et a chascune* pouez *vous bien avoir aide* [...]. (l. 35–38)
Il est clair aussi, après tout ce qu'on vient de dire, que vous devez vous occuper vous-même de vos enfants et de ce que vous possédez. Mais dans chacun de ces domaines vous pouvez être secondée.

494. *Or veez vous bien, chiere seur, que vous ne vous* devez *pas plaindre, et que vous n'estes gueres chargie et n'avez charge fors celle qu'autre ne* peut *faire que vous, et de chose qui vous* doit *estre bien plaisant, comme de servir Dieu et penser du corps de vostre mary ; et en somme c'est tout.* (l. 44–49)
Vous voyez donc bien, chère amie, que vous n'avez pas motif de vous plaindre, vous n'êtes guère surchargée : il n'y a que les devoirs que personne ne peut faire à votre place, puis ceux qui doivent vous être agréables, comme servir Dieu et vous occuper de la personne de votre mari ; et en somme c'est tout.

495. *Lequel article je faiz savoir a tous qu'il ne vient mie de mon sens, ne ne l'ay mis mie en la fourme qu'il est, ne a moy n'en actribue la louenge ; car je n'y ay riens mis du mien ne n'en* doy *point avoir l'onneur. Mais le* doit *avoir un bon proudome et soubtil appellé feu Jehan Bruyant* [...] *qui fit le traictié qui s'ensuit.* (l. 51–57)
Je tiens à faire savoir à tout le monde que ce qui suit n'est pas de moi ; ce n'est pas moi qui ai donné sa forme à ce poème et l'éloge ne m'en revient pas : comme rien n'est de moi il ne faut pas que j'en recueille l'honneur qui revient à un bon et fin prud'homme, nommé feu Jean Bruyant [...] : c'est lui qui fit le traité qui suit.

496. (et lequel je mectz cy aprez seulement pour moy aidier de la diligence et parseverence que son livre monstre que un nouvel marié *doit* avoir) (l. 58–60)
(et que j'inclus ici uniquement dans l'intention de m'appuyer sur son livre en ce

qui a trait à la diligence et à la persévérance dont doit faire preuve un homme qui vient de se marier)

497. *Chierre seur, par ce que dit est* pouez *veoir qu'est diligence et qu'est parseverance.* (l. 66–67)
Chère amie, d'après ce qu'on vient de dire vous voyez ce que c'est que diligence et persévérance.

II,ii

498. *Primo est a noter que tout ce que l'on seme, plante ou ente, l'en* doit *semer, planter ou enter par temps moite,* [...] *et* doit *l'en arrouser le pié et la terre et non la fueille.* (l. 1–5)
Primo, il est à noter que tout semis, toute plantation ou greffe doivent se faire par temps humide, [...] qu'il faut toujours arroser le pied de la plante et la terre qui l'entoure, et jamais le feuillage.

499. *Item, par l'ardeur du soleil l'en ne* doit *mie arrouser, mais au soir* [...] (l. 5–6)
Item, il ne faut pas arroser lorsque le soleil tape, mais le soir [...]

500. *Et quant elles se lievent hors de terre, si tost qu'elles poingnent l'en les* doit *harser et rompre le premier germe, et si tost qu'elles ont six fueilletz l'en les* doit *seurfouyr.* (l. 16–19)
Dès qu'elles sortent de terre, on doit herser et rompre le premier germe ; aussitôt qu'elles ont six feuilles, on doit les couvrir de terre.

501. *Et de toutes icelles les premieres venues sont les plus chieres ; et* doivent *estre mengees le jour qu'elles sont escossees, ou autrement elles deviennent noires et aigres.* (l. 19–22)
Ces premières fèves sont les plus chères. On doit les manger le jour même où on les écosse, autrement elles deviennent noires et aigres.

502. *Nota que marjoleine et violectes que l'en veult garder en yver contre la froidure l'en ne les* doit *mie mectre soudainement de froit a chault ne de moite a froit ; car qui longuement les garde l'iver en ung celier moite et soudainement les mect au sec, il les pert.* (l. 23–27)
Nota que la marjolaine et les violettes que l'on veut préserver en hiver du froid, il faut éviter de les passer brusquement du froid au chaud, et d'une atmosphère humide au froid : celui qui pendant l'hiver les garde longtemps dans un cellier humide puis les met brusquement dans un endroit sec, il les perd.

503. *En yver l'en* doit *oster les branches du sauger qui sont mortes.* (l. 29–30)
En hiver on doit débarasser la sauge de ses branches mortes.

504. *Item, en decours* doit *l'on planter arbres ou vignes et semer choz blans et pommes.* (l. 44–45)
Item, c'est quand la lune est vieille que l'on doit planter les arbres et les vignes, et semer les choux blancs comme les choux pommés.

505. *Nota que framboisiers et aussi framboises sont bonnes a planter a mars ; ou decours* doit *l'en enter* [...]. (l. 51–52)
Nota que l'on recommande de planter les framboisiers et aussi les framboises en mars ; les greffes se pratiquent quand la lune entre dans son dernier quartier.

506. *Item, soit l'une soit l'autre, quant les gellees approuchent l'en la* doit *en aucun decours replanter en pos, pour mectre a couvert ey garder en cave ou en cellier pour le froit, et de jour mectre a l'air ou au souleil, et arrouser de telle heure que l'eaue soit beue et la terre seche avant que l'en la mecte a couvert ; car nullement l'en ne la* doit *au vespre estuier [mouillie].* (l. 55–61)
Item, dans les deux cas, à l'approche des gelées il faut les mettre en pot quand la lune entre dans son dernier quartier, afin de pouvoir les mettre à l'abri du froid dans une cave ou un cellier, pendant la journée, on peut les sortir à l'air et au soleil. Il faut les arroser assez tôt afin que l'eau soit absorbée et la terre sèche lorsqu'on les rentre ; il ne faut surtout pas les enfermer mouillées le soir.

507. *Item, quant elle est bien reprinse adonc la* doiz *arracher par touffes et replanter a large en potz.* (l. 69–70)
Item, lorsqu'elle a bien repris, il faut l'arracher par touffes et la replanter dans de grands pots.

II,iii

508. *De la .II^e^. Distinction le .iii^e^. article qui* doit *parler de choisir varlectz, aides et chamberieres, etc.*
Le troisième article de la deuxième distinction traite du choix des valets, aides, chambrières.

509. *Et pour ce est il dit que : Qui a a faire a bonnes gens il se repose ; et par semblable* peut *l'en dire que : Qui a a faire a hargneulx, doleur luy croist.* (l. 68–71)
Voilà pourquoi on dit : « Qui a affaire à de braves gens peut se reposer », et au contraire « Qui a affaire à des gens hargneux, peine lui en vient. »

510. *Toutes voyes de ce* devez *vous a part secrectement parler a moy et faire par mon conseil, pour ce que vous estes trop jeune et y* pourriez *bien estre deceue par vos gens mesmes.* (l. 99–102)
Cependant, vous devez m'en informer en privé et agir selon mon conseil, parce que vous êtes très jeune encore ; vous pourriez être abusée par vos gens mêmes.

511. [...] *et par le service du temps passé enquerez quelle creance ou esperance l'en* peut *avoir de leur service pour le temps advenir.* (l. 112–115)
[...] informez-vous auprès de ses anciens maîtres sur le degré de confiance qu'on peut lui accorder et ce qu'on peut attendre d'elle dans son futur service à la lumière de l'expérience passée.

512. *Se vous prenez chamberiere ou varlet de haultes responses fieres, sachiez que au departir s'elle* peut*, elle vous fera injure* [...]. (l. 134–136)

Si vous engagez une chambrière – ou un valet – à la repartie orgueilleuse et arrogante, sachez qu'au moment de vous quitter elle vous fera du tort si elle peut [...].

513. *Apres, chere seur, sachiez que sur elles, apres vostre mary, vous* devez *estre maistresse de l'ostel, commandeur, visiteur, et gouverneur et souverain administrateur* [...] (l. 141–143)
Ensuite, sachez, chère amie, qu'après votre mari c'est vous qui devez être, auprès d'elles, la maîtresse de maison ; vous devez les commander et les surveiller, les gouverner en tutrice souveraine.

514. *Il semble qu'elles sachent bien qu'est senglente journee, senglente sepmaine, etc., et non font ; elles ne* doivent *point savoir qu'est senglente chose.* (l. 156–159)
Elles ont l'air de bien savoir ce que c'est que le sang d'une journée, d'une semaine, mais en fait elles l'ignorent ; elles ne doivent pas savoir ce qu'est une chose qui saigne.

515. *Et certes, femmes ne* doivent *parler de nulle laidure, non mye seulement de con, de cul ne de autres secretz membres de nature, car c'est deshonneste chose a femme d'en parler.* (l. 162–165)
Bien évidemment, les femmes ne doivent pas proférer de mots grossiers comme « con » ou « cul » ou tout autre mot évoquant d'autres parties intimes : il ne sied pas à une femme d'en parler.

516. [...] *et vous mesmes, belle seur, soyez telle en toutes choses que par voz faiz elles* puissent *en vous prendre example de tout bien.* (l. 179–181)
Et vous-même, belle amie, comportez-vous en toute occasion de façon à leur servir de modèle en toutes les qualités.

[III,ii]

517. *Et sur ce, au commencement, vous* devez *savoir que l'en tient communement que ung bon espreveteur en la saison recroist d'espreveterie .ix. chiens et troiz chevaulx, se il veut bien continuer et faire son devoir au mestier.* (l. 4–7)
Pour commencer, vous devez savoir à ce sujet qu'à l'approche de la saison, un bon éleveur prépare pour la chasse neuf chiens et trois chevaux s'il veut continuer à bien faire ce métier.

518. *Et lors se afoiblie le deduit, car depuis que les perdiaulx sont failliz et que l'en ne treuve que les peres et les meres qui sont fors, l'en ne les* peut *prendre fors au voulon* [...]. (l. 13–16)
Par la suite, le plaisir est moins grand car à partir du moment où les jeunes perdreaux ne peuvent plus être chassés, on ne trouve plus que leurs parents qui sont si vigoureux que l'épervier ne peut les prendre qu'au vol [...].

519. *Et les* doit *l'en actachier et faire leurs gistes et leur lit dessoubz ou encoste la perche ou son esprevier sera percié quant il l'avra, afin que lors l'esprevier les voye continuellement [et congnoisse], et aussi qu'ilz congnoissent l'esprevier* [...]. (l.

30–34)
Ils faut donc les attacher et préparer la niche où ils dorment sous ou à côté de la perche sur laquelle se trouvera l'épervier, une fois capturé : l'oiseau doit voir continuellement les chiens et les connaître, et vice versa.

520. *Et est assavoir que tous espaignolz qui sont bons pour la chasse du lievre ne sont pas bons pour le deduit de l'esprevier ; car ceulx qui sont bons pour le lievre queurent apres et le chacent et quant ilz l'ataignent le mordent, arrestent et tuent se a ce sont duiz, et autel* pourroient *il faire a l'esprevier.* (l. 34–40)
Mais il faut savoir que les épagneuls qui se distinguent dans la chasse au lièvre ne sont pas de bons chiens pour la chasse à vol avec l'épervier. Car dressés à courir après le lièvre et à le chasser, puis à le mordre quand ils l'ont atteint, à l'immobiliser et à le tuer, ils pourraient agir de la même manière avec l'épervier.

521. *Et quant ilz treuvent la perdriz ou autre oisel et ilz la font lever, l'esprevier qui est loing ne* peut *venir a temps, et se laisse de voler apres, et en la fin n'y* peut *actaindre et demeure lassé et blasmé* [...]. (l. 48–52)
Lorsqu'ils découvrent la perdrix ou un autre oiseau, ils la font lever et l'épervier arrivant trop tard s'épuise à voler à sa poursuite sans pouvoir l'atteindre ; il se lasse et ne récolte que du blâme [...]

522. *Et puis que ainsi est que l'en ne scet au commencement quelz ilz seront, celluy qui a entencion de les mectre en besongne en la saison d'espreveterie, les* doit *devant le temps affaictier* [...]. (l. 65–68)
Et comme au début on ignore leur nature, l'éleveur qui a l'intention de les employer à la saison de la chasse doit les entrainer à l'avance [...]

523. *Et se ainsi ne le faictes, vous* pouez *savoir que quant ilz ont traveillé et ont fain* [...] *ilz quierent soubz la table et happent sur le dressouer ou en la cuisine une piece de chair ou viande* [...]. (l. 90–94)
En revanche, si vous ne suivez pas ces conseils, vous pouvez être sûr que, tenaillés par la faim après avoir beaucoup peiné, ils quémandent sous la table, happent des morceaux de viande ou d'autres victuailles sur le dressoir ou à la cuisine [...].

524. *Item, aucuns dient que a chiens qui abeent l'en leur* doit *donner a menger du poumon de mouton ou de brebis et ils n'abayeront plus.* (l. 100–102)
Item, d'aucuns disent qu'aux chiens qui aboient il faut donner du poumon de mouton ou de brebis pour les faire taire.

525. *Item, il convient estre pourveu et avoir ung cheval basset et aisié pour monter et descendre souvent, qui soit paisible au chevauchier, sans fretillier, ne tournoyer, ne tourner la bride, ne regiber, ne faire autres empeschemens qui* doient *empescher a l'esprevier quant il sera reclamé.* (l. 104–107)
Item, il faut posséder un cheval bas sur pattes pour monter et descendre aisément aussi souvent que c'est nécessaire. Il doit être calme lorsque vous le montez ; il ne doit ni frétiller, ni tourner autour de lui-même, ni tourner bride, ni regimber, ni faire d'autres caprices qui pourraient gêner l'épervier lorsqu'il sera réclamé.

526. *Et pour ce, des le temps dessus dit jusques au commencement de juing, l'en* doit *espier les ayres des espreviers ; lesquelz l'en* peut *trouver tant par leurs aires comme par leur charnier* [...]. (l. 115–118)
Dès la Saint-Georges donc, et jusqu'au début du mois de juin, il faut chercher à découvrir les aires des oiseaux. En effet, on peut les repérer grâce à leurs aires et leurs charniers.

II,iv

527. *De la deuxiesme Distinction le quart article qui vous* doit *apprendre que vous, comme souverain maistre de vostre hostel, sachiez commander et diviser a maistre Jehan disners et souppers et deviser mes et assiectes.*
Quatrième article de la seconde distinction qui doit vous apprendre, en tant que maîtresse souveraine de votre maison, à donner vos ordres à maître Jean quant à la composition des dîners et des soupers et la succession des services et des mets.

528. *Item, et sans espandre ou bailler votre argent chascun jour, vous* pourrez *envoyer maistre Jehan au bouchier et prendre char sur taille considerant ce qui s'ensuit* [...]. (l. 58–60)
Item, pour éviter de distribuer ou de dépenser chaque jour votre argent, vous pourrez envoyer maître Jean chez le boucher prendre de la viande sur taille en considérant ce qui suit [...].

529. *Et apres sera moustré a congnoistre et choisir les viandes, desquelles l'en* doit *ouvrer comme il s'ensuit.* (l. 86–89)
Ensuite sera exposée la manière de reconnaître, de choisir et de préparer les aliments.

530. *Primo que en toutes saulses et potages lyans en quoy on broye espices et pain, l'en* doit *premierement broyer les espices et oster du mortier. Car le pain que l'en broye apres requeut ce qui des espices est demouré ; ainsi on ne pert rien, ce que on perdroit qui feroit autrement.* (l. 90–94)
Primo, au sujet des sauces et des potages épaissis à base d'épices et de pain broyés : il faut commencer par broyer les épices, puis les enlever du mortier ; ainsi, le pain que l'on y broie ensuite absorbe ce qui reste des épices, si bien que l'on ne gaspille rien, contrairement à ce qui se passerait autrement.

531. *Item, des espices et lyeures mises en potages l'en ne* doit *riens couler ; combien que sausses si fait, afin que les saulses soient plus cleres et aussi plus plaisans.* (l. 95–97)
Item, l'on ne doit pas passer à l'étamine les épices ou les liaisons que l'on met dans le potage. Il faut filtrer les sauces afin qu'elles deviennent plus claires et plus agréables.

532. *Item, carpe* doit *estre trescuite, ou autrement c'est peril de la menger.* (l. 126–127)
Item, la carpe doit être très cuite, sinon il est dangereux d'en manger.

533. *Et noctez sur lesquels vous* pourrez *choisir, reconqueillir et apprendre desquelz metz qu'il vous plaira selon la saison et les viandes qui sont ou pays ou vous serez quant vous avrez a donner a disner ou a soupper.* (l. 184–188)
A partir de ces menus vous pourrez choisir, sélectionner et connaître les mets qui vous plairont selon la saison et les aliments disponibles dans le pays où vous vous trouverez lorsque vous aurez à donner un dîner ou un souper.

534. *Second mectz. Rost le meilleur qu'on* peut *et poisson doulx, ung bouly lardé* [...]. (l. 249–250)
Second service. Le meilleur rôti qu'on peut trouver, poisson d'eau douce, gruau lardé [...].

535. *Second mectz. Rost le meilleur que on* peut*, poisson doulx, poisson de mer, plaiz en l'eaue* [...] (l. 278–279)
Second service. Du meilleur rôti que l'on peut trouver, poisson d'eau douce, poisson de mer, plies à l'eau [...]

II,v

536. *Maiz primo te couvient savoir aucuns termes generaulx, lesquelz tu* pourras *recueillir plus largement par aucuns addicions qui sont ça et la parmy ce livre.* (l. 1–3)
Mais primo il te faut connaître quelques généralités que tu pourras compléter en ajoutant les indications dispersées çà et là dans le livre.

537. *Item, pour garder que ton potage ne s'aourse tu le* doiz *remuer ou fons du pot et regarder que les tisons ne touchent au fons ; et s'il est ja commencé a aourser tu* doiz *tantost rechanger en ung autre pot.* (l. 6–9)
Item, pour empêcher ton potage d'attacher, tu dois remuer le fond du pot en veillant à ce que les tisons ne le touchent pas ; s'il a déjà commencé à attacher, tu dois aussitôt le verser dans un autre pot.

538. *En potage l'en* doit *mectre les espices tresbien broyées et non coulees et au plus tart.* (l. 11–13)
Il faut mettre dans le potage des épices très bien broyées au dernier moment, sans les passer.

539. *L'en dit que l'en* doit *tuer les masles es moiz de novembre et les fumelles en decembre.* (l. 15–17)
On dit qu'il faut tuer les mâles au mois de novembre et les femelles en décembre.

A.2.2 *Les Cent Nouvelles Nouvelles*

A mon treschier et tresredouté seigneur

540. [...] *Je, vostre tresobeissant serviteur, desirant, comme je* doy*, complaire a toutes voz treshaultes et tresnobles intencions* [...] (l. 8–9)

[...] moi, votre très obeissant serviteur, désirant, comme je le dois, complaire à tous vos désirs, les plus élevés et les plus nobles [...]

541. *Et se* peut *intituler le livre de Cent Nouvelles nouvelles.* (l. 17–18)
Ce livre peut s'intituler Les Cent Nouvelles nouvelles.

542. [...] *se* peut *tresbien et par raison fondée en assez apparente verité ce present livre intituler de Cent Nouvelles nouvelles* [...] (l. 23–25)
C'est pourquoi ce présent livre peut parfaitement, c'est là une vérité tout à fait évidente, s'intituler le livre des Cent Nouvelles... nouvelles.

La première nouvelle

543. [...] *la chargea de bien se tenir a l'hostel et garder la maison, pource que ses affaires ne* povoient *souffrir que celle nuyt il retournast.* (l. 45–47)
[...] il lui demanda de bien rester chez elle et de veiller sur la maison parce que ses affaires ne lui permettaient pas de rentrer cette nuit-là.

544. *Quand vint le soir, la posterne fut desserrée, et celle qui pour la nuyt le guet y* devoit *saillit dedans* [...] (l. 55–57)
Quand vint le soir, la petite porte fut ouverte et celle qui avait été chargée, pour la nuit, de monter la garde derrière, elle se hâta de la franchir.

545. [...] *et luy chargea bien qu'elle se joignist près de luy et caichast le visage qu'on n'en* puisse *rien apercevoir.* (l. 83–85)
[...] et lui donna comme consigne de se tenir allongée près de lui, en cachant si bien son visage qu'on n'en puisse rien apercevoir.

546. *Et, cela fait au plus bref qu'on* peut*, sans soy trop haster, il commenda ouvrir la porte.* (l. 85–87)
Une fois cela fait, le plus vite possible, mais sans hâte excessive, il commanda qu'on ouvre la porte.

547. *Elle fut tantost recouverte, et il tire arriere, assez pensif; mais Dieu scet si on luy disoit bien, puis l'un, puis l'autre, que c'estoit de luy mal cogneu, et a sa femme pou d'honneur porter, et que c'estoit bien aultre chose, comme cy après il* pourra *bien veoir.* (l. 124–129)
Aussitôt on la recouvre et, lui, se retire, plongé dans ses pensées. Mais Dieu sait si, l'un après l'autre, tous lui disait que c'était se montrer bien mauvais connaisseur et faire preuve de bien peu de respect à l'égard de sa femme et qu'elle n'était nullement en cause, comme il allait pouvoir ensuite s'en rendre compte par lui-même.

548. [...] *pensoit aussi que la ceruse fust tant enrouillée qu'on ne la* pourroit *ouvrir* [...] (l. 139–141)
Il pensait aussi que la serrure était si rouillée qu'on ne pourrait pas la faire fonctinner [...]

549. [...] *elle attendoit son mary, qui le long tour viendroit, tresadvisée de son fait et des ses manieres qu'elle* devoit *tenir.* (l. 149–151)

[...] elle se mit à attendre son mari (qui, de son côté devait faire le grand tour), très maîtresse d'elle-même et sachant fort bien la conduite qu'elle devait tenir.

550. [...] *allez ailleurs, vous n'estes pas bien arrivé ; ce n'est point seans qu'on* doit *hurter a ceste heure.* (l. 161–163)
[...] passez votre chemin, vous vous êtes trompé de maison, ce n'est pas ici qu'il faut frapper à cette heure.

551. *Et lors bon mary de se courroucer ; et fiert tant qu'il* peut *de son pié contre la porte, et semble qu'il* doit *tout abatre* [...] (l. 172–174)
Alors le brave mari se met en colère ; de toutes ses forces il lance de grands coups de pied dans la porte, comme s'il voulait tout casser [...]

552. [...] *et me pardonnez au surplus que je vous* puis *avoir meffait.* (l. 211–212)
[...] et accordez-moi votre pardon pour tout le mal que j'ai pu vous faire.

553. [...] *si vous venez de voz tres inhonestes lieux et infames, est il dit pourtant que vous* devez *oser penser ne en quelque fasson croire que vostre preude femme les daignast regarder ?* (l. 225–228)
[...] si vous, vous arrivez ici venant des lieux de débauche et de perdition que vous fréquentez, faut-il, pour autant, que vous osiez vous imaginer (et, pourquoi pas, croire ?) que votre honnête femme a la faiblesse de leur porter quelque intérêt ?

La secunde nouvelle

554. [...] *quand pere et mere vindrent, qui pluseurs remonstrances luy firent, comme de dire qu'elle* pourroit *estre cause de sa mort, qui n'est pas ung petit peché* [...] (l.63–66)
[...] à la visite de son père et de sa mère qui lui firent plusieurs remontrances, lui disant, entre autres choses, qu'elle pourrait être la cause de sa propre mort, ce qui n'est pas un péché véniel [...]

555. [...] *on la print comme [l'] aultre foiz, et sur la cousche tout au plus bel qu'on* peut *fut a bouchons couchée* [...] (l. 106–108)
[...] on la prit, comme l'autre fois, et sur le lit, du mieux qu'on pût, on l'allongea à bouchon [...]

556. *Et a l'endroit du secret mal fut fait ung beau pertus, par le quel damp cordelier le* povoit *apertement choisir.* (l. 111–113)
A l'endroit du mal caché fut fait un beau trou par lequel messire Cordelier pouvait aisément l'apercevoir.

557. [...] *retourne arriere et gette l'œil de rechef sur ce dit mal, et ne se* peut *saouler de assez regarder.* (l. 118–120)
Puis il revient en arrière et, de nouveau, jette l'œil sur le mal en question sans parvenir à satisfaire son désir de regarder encore.

558. [...] *si ne se* peut *elle contenir, voyant l'estrange fasson de regarder a tout ung œil de nostre cordelier, que force de rire ne la surprint* [...] (l. 125–127)

[...] elle ne put se dominer et, à voir l'étrange façon qu'avait notre Cordelier de regarder de son œil unique, il lui prit une intense envie de rire [...]

559. [...] *et par ce point par predication ne* povoit *servir le peuple* [...] (l. 164–165)
[...] de ce coup aussi lui était otée la possibilité de servir le peuple par sa prédication [...]

560. [...] *car mendiant estoit, et non fondé sinon sur aumosnes, que plus conquester il ne* povoit. (l. 167)
[...] car il était moine mendiant, dont la seule ressource venait des aumônes que, désormais, il était hors d'état de gagner.

561. *Quelque chose qu'il allegue ne remonstre, il ne* peut *finer d'aultre response que ceste presente.* (l. 167–169)
Il a beau multiplier arguments et démonstrations, il ne peut obtenir d'autre réponse que celle qu'il a reçue.

562. *Et quand vint l'heure de plaider sa cause par ung bon advocat bien informé de ce qu'il* devoit *dire, Dieu scet que pluseurs se rendirent au consistoire pour oyr ce nouvel proces* [...] (l. 171–175)
Quand vint l'heure de plaider sa cause, confiée à un avocat de talent, bien au fait de ce qu'il devait dire, Dieu sait que beaucoup de gens se rendirent à l'audience pour écouter ce procès d'un nouveau genre [...]

La troysiesme nouvelle

563. *La simple musniere [...] devint tresebahie et courroucée, ebahie comment monseigneur* povoit *savoir ne veoir ce meschef advenir, et courroucée d'oyr la perte du meilleur membre de son corps* [...] (l. 31–35)
La simple meunière [...] fut à la fois stupéfaite et affligée ; stupéfaite, car elle se demandait comment monseigneur avait pu savoir et voir que ce malheur arrivait ; affligée d'apprendre la perte de la meilleur partie de son corps [...]

564. [...] *prie a monseigneur, pour Dieu ! que de sa grace il luy veille enseigner qu'elle* doit *faire pour garder ce pouvre devant de cheoir.* (l. 51–54)
[...] elle prie monseigneur, au nom de Dieu, de lui faire la grâce de bien vouloir lui enseigner ce qu'elle doit faire pour empêcher ce pauvre devant de tomber.

565. *Et que* doy *je dont faire, monseigneur ?* (l. 60)
Et que dois-je donc faire, monseigneur ?

566. [...] *le remede si est que plus tost et souvent vous* pourrez *le facez recoigner.* (l. 62–63)
[...] le remède c'est que, le plus tôt et le plus souvent possible, vous le fassiez retaper.

567. [...] *je vous ay advertye [...] du remede necessaire pour obvier aux inconveniens qui sourdre* pourroient *a l'occasion de vostre cas* [...] (l. 66–70)
[...] je vous ai informée du remède nécessaire pour couper court aux inconvénients qui pourraient, à l'occasion, découler de votre cas [...]

568. [...] *et vous le rendrai en tel et si tesbon estat que per tout le* pourrez *seurement porter, sans avoir crainte ne doubte que jamais il vous* puisse *cheoir* [...] (l. 73–76)
[...] je vous le remettrai en si bel et bon état que vous pourrez l'emporter partout en tout sécurité, sans vous en inquiéter ni redouter que jamais vous puissiez le voir tomber [...]

569. [...] *le mieulx qu'il* peut *il s'employa a recoingner ce devant.* (l. 90–91)
[...] il s'employa du mieux qu'il put à retaper ce devant.

570. *Et si Dieu plaist, quand il sera possible, je feray autant pour luy, si je* puis. (l. 133–135)
et, s'il plaît à Dieu, quand la chose sera possible, j'en ferai tout autant pour lui, si je le puis.

571. [...] *il advisa une maniere par laquelle bien luy sembloit, s'il en* povoit *venir a chef, que monseigneur raroit beurre pour œufs.* (l. 152–154)
[...] il trouva un moyen grâce auquel il lui paraissait évident que, s'il pouvait mettre son plan à exécution, monseigneur allait récupérer du beurre en échange de ses œufs...

572. *On serche hault et bas, dedans la cuve, sur la cuve, et partout ; mais rien n'y vault, on ne le* peut *trouver.* (l. 188–190)
On cherche en haut, en bas, dans la baignoire, sur la baignoire, partout... Rien à faire, il demeure introuvable.

573. *Madame, si trescourroucée et si desplaisante que plus ne* povoit*, demanda au musnier s'il n'avoit pas veu son dyamant.* (l. 201–203)
Madame, en proie à une irritation qui faisait d'elle la plus désagréable des femmes, demanda au meunier s'il n'avait pas vu son diamant.

574. *Helas ! dit elle, et comment le* pourra *l'on tirer ?* (l. 250)
Hélas ! dit-elle, et comment pourra-t-on l'en retirer ?

La quarte nouvelle

575. *Et, quand il sceut trouver temps et lieu, le mains mal qu'il* peut *compta son tresgracieux et piteux cas* [...] (l. 7–9)
Quand il put trouver le moment et le lieu, du moins mal qu'il put il alla lui exposer son cas, touchant et pitoyable.

576. [...] *nostre merciere, qui fut par luy humblement saluée, et de rechef d'amours si doulcement priée que les requestes du paravant* devoient *bien estre enterinées par la conclusion de cette piteuse et derreniere* [...] (l. 30–33)
Il la salua humblement et de nouveau lui déclara sa flamme, avec une telle tendresse que les tentatives précédentes ne pouvaient pas ne pas trouver leur couronnement dans le succès de cette dernière requête désespérée.

577. [...] *et si tresbien se caicha qu'il ne* povoit *estre apperceu.* (l. 70–71)
[...] si bien caché que nul ne l'y pourrait apercevoir.

578. *Comment, dit elle, le* povois *je refuser, voyant sa grand espée, dont il m'eust tuée en cas de refus ?* (l. 104–106)
Et comment, dit-elle, pouvais-je refuser devant sa grande épée dont il m'aurait tuée en cas de refus ?

579. [...] *celuy de qui je* doy *avoir et tout secours attendre, en sa presence et par son advis m'a bien souffert deshonorez !* (l. 142–144)
[...] celui de qui je sui en droit de recevoir et d'attendre toute assistance m'a bel et bien laissé déshonorer sous ses yeux et par sa faute !

La cinquiesme nouvelle

580. *Le dit herault, bien informé et aprins qu'il* devoit *dire et faire, de son maistre pertit* [...] (l. 53–55)
Le messager, sachant très bien ce qu'il devait dire et faire, quitta son maître [...]

581. *Si* devez *savoir que tantost il monta sur son chevalet* [...] (l. 58–59)
Il faut que vous sachiez qu'il monta aussitôt sur ses grands chevaux [...]

582. *Bref, je ne* peuz *estre oy, et me fut force, si je ne me vouloye laisser tuer en la place, de me rendre.* (l. 74–76)
En un mot, je ne pus pas me faire entendre et je fus bien obligé de me rendre, si je ne voulais pas me laisser tuer sur place.

583. *Et ne scay cause nulle par quoy il me* doive *avoir retenu ; si vous en demande justice.* (l. 76–78)
Je ne vois aucune raison qui l'ait autorisé à mettre la main sur moi et c'est pourquoi je vous en demande justice.

584. [...] *il avoit et a encores ses aiguillettes a armer, qui sont ung habillement de guerre, car sans elles on ne se* peut *armer.* (l. 89–91)
[...] il avait et il a encore les aiguillettes pour attacher son armure. Or c'est bien là un équipement de guerre puisque, si on ne l'a pas, on ne peut pas attacher son armure.

585. *Et ne scez tu aultre chose par quoy il* puisse *avoir enfraint son saufconduyt ?* (l. 93–94)
Ne vois-tu pas d'autre point sur lequel il aurait pu avoir fait une entorse à son sauf-conduit ?

586. *Et le pouvre Angloys s'en couroit par la chambre le plus qu'il* povoit*, et Talebot après, qui tousjours faisoit ferir par le François sur l'aultre* [...] (l. 114–116)
Le malheureux Anglais courait à travers la chambre, du mieux qu'il pouvait, suivi de Talbot qui contraignait sans cesse le Français à cogner sur l'autre [...]

La sixiesme nouvelle

587. *L'yvroigne, tant oultré que plus ne* povoit*, retourne et poursuit le prieur* [...] (l. 17–18)

Choqué par ce comportement, au point de ne pouvoir le supporter, l'ivrogne revient sur ses pas, court après le prieur [...]

588. [...] *si s'en cuide desarmer, mais il ne* peut. (l. 33–34)
[...] il s'imagine qu'il pourra s'en tirer ainsi, mais c'est tout à fait impossible.

589. *Mais vous* povez *bien penser qu'elle fut bien nouvelle et estrange !* (l. 46–48)
Vous pouvez cependant vous imaginer qu'elle fut très originale et très inattendue !

590. *Oy vrayement, dist le curé, ta cofession est tresbonne. Va t'en, tu ne* peuz *mal avoir.* (l. 52–54)
Mais oui, parfaitement, dit le curé, ta confession est excellente. Va-t'en, il ne peut rien t'arriver de mal.

591. *Non feray pas, dit le [prieur]; ung prestre ne* doit *ame tuer.* (l. 68–69)
Je ne le ferai pas, dit le prieur, un prêtre ne doit jamais tuer.

La VIII^e^ nouvelle

592. *Nostre compaignon, voyant sa dame en cest estat, ne fut pas si fol que d'actendre l'heure que son maistre le* pourroit *savoir et apercevoir.* (l. 13–16)
Notre gaillard, voyant sa dame en cet état, ne fut pas assez fou pour attendre le moment où son maître découvrirait la chose.

593. [...] *la pouvre fille de son mastre devenoit si tresgrosse que son piteux cas ne se* pouvoit *plus celer* [...] (l. 24–25)
[...] la malheureuse fille de son maître se mît à prendre un tel embonpoint que son pitoyable état ne pouvait plus passer inaperçu.

594. *Si la tira a part et luy demanda, comme assez on le* peut *penser, dont elle venoit en cest estat et qui l'y avoit mise.* (l. 27–30)
Elle la prit à part et lui demanda, comme on peut aisément se l'imaginer, pourquoi se trouvait-elle en cet état et qui l'y avait mise.

595. *Sa mere, tout enragée, forcenée et tant marrie qu'on ne* pourroit *plus, la voyant ainsi deshonorée, si prend a la tanser* [...] (l. 35–37)
Sa mère, en proie à une rage folle et aussi effondrée qu'il est possible de l'être, devant le déshonneur de sa fille se mit à l'accabler de reproches [...]

596. *Et croiez avant qu'elle en* peust *oyr nouvelle ce ne fut pas sans avoir peine et du malaise largement.* (l. 50–52)
Croyez bien qu'avant de pouvoir retrouver sa trace elle rencontra plus d'une difficulté et connut bien sa part de malheur...

597. *L'aultre entendit tantost la folie et au plustost qu'il* peut *il se deffist d'elle* [...] (l. 68–69) L'autre vit tout de suite que c'était une histoire à dormir debout et il se débarrassa d'elle au plus vite [...]

598. *Mais a ceste heure, je n'y* puis *bonnement entendre* [...] (l. 72–73)
Mais, à l'heure qu'il est, je ne peux pas m'en occuper sérieusement [...]

599. *Vous* devez *savoir que l'espousée se donna tresbien garde et perceut son mary parler a nostre fille grosse* [...] (l. 78–80)
Il faut que vous sachiez que le manège n'échappa pas à la jeune mariée qui vit son mari parler à la jeune femme enceinte [...]

600. [...] *elle se vire puis d'ung costé puis de l'aultre, tellement qu'il ne* peut *parvenir a ses attainctes* [...] (l. 85–87)
[...] elle se tourna d'un côté, puis de l'autre, tant et si bien qu'il ne put parvenir à ses fins [...]

La neufiesme nouvelle

601. [...] *comme les adventures adviennent en divers lieux et diversement, on ne* doit *pas taire comment nagueres ung gentil chevalier de Bourgoigne [...] devint amoureux d'une damoiselle de son hostel* [...] (l. 5–10)
[...] comme les bonnes histoires arrivent dans des lieux différents et sont aussi de genres très différents, il ne faut pas passer sous silence l'aventure, récente, d'un noble chevalier de Bourgogne [...] il tomba amoureux d'une jeune femme servant dans sa maison [...]

602. [...] *bref nul bien sans elle avoir il ne* povoit*, tant estoit il au vif feru de l'amour d'elle.* (l. 14–16)
[...] il était incapable d'être heureux quand elle n'était pas à ses côtés, tant au plus profond de son être il était dévoré d'amour pour cette femme.

603. *Pour obeir comme elle* doit *a sa maistresse, elle est contente d'ainsi faire.* (l.40–41)
Pour obéir comme il convient à sa maîtresse la demoiselle se ralie à ce plan...

604. *La demoiselle de sa maistresse est escollée et advoée que mieulx on ne* pourroit*, baille au bon seigneur a demain l'heure de besoigner* [...] (l. 47–50)
La demoiselle qui a parfaitement compris et retenu les consignes de sa maîtresse, invite le noble seigneur à venir la retrouver le lendemain pour songer aux choses sérieuses [...]

605. *Or* devez *vous savoir que tantdiz que les chevaliers se devisoient, madame se alla mettre dans le lict ou monseigneur* devoit *trouver sa chambriere* [...] (l. 79–81)
Or il faut que vous sachiez que, pendant que les deux chevaliers bavardaient entre eux, madame alla se mettre dans le lit où monseigneur devait retrouver sa chambrière [...]

606. [...] *la Dieu mercy ! bien deceu, car aultre que moy, pour ceste heure, n'aura ce qui* doit *estre mien.* (l. 122–124)
Mais, Dieu merci, vous avez été bien abusé, car personne d'autre que moi, à cette heure, ne possèdera ce qui doit être ma propriété.

607. *M'amye, je ne vous* puis *celer ma folie, dont beaucop il me poise que jamais l'entreprins* [...] (l. 127–128)

Mon amie, je ne peux pas vous cacher ce coup de folie que je suis bien navré d'avoir voulu tenter [...]

608. *L'aultre, tresdeplaisant de ceste male adventure, conforte le chevalier au mieulx qu'il* peut*, et promect d'accomplir sa tresraisonnable requeste.* (l. 145–148)
L'ami, que cette fâcheuse histoire a vivement contrarié, réconforte le chevalier du mieux qu'il peut et lui promet d'accéder à une requête si raisonnable.

La dixiesme nouvelle

609. [...] *nostre gentil homme, qui mignon se* povoit *bien nommer, n'en fut pas le mains contant* [...] (l. 27–28)
[...] notre gentilhomme – celui que l'on pouvait nommer, à juste titre, le favori de monseigneur – ne fut pas le moins heureux [...]

610. *Son mignon* [...] *luy respondit que sa queste en amours* doit *estre bien finée quand amours l'ont party de la nonpareille des aultres* [...] (l. 39–42)
[...] son confident lui répondit que le temps des conquètes amoureuses devait être bien révolu pour lui que l'amour avait comblé en lui donnant celle qui surpassait toutes les autres [...]

611. *Et, qui plus est, vous ne* povez *ignorer qu'en ce faisant vous ne damnez vostre ame.* (l. 59–60)
Et, qui plus est, vous ne pouvez ignorer que, ce faisant, vous damnez votre âme !

612. *Et quand il vit ce, il ne se* peut *plus tenir de demader la cause pour quoy on le servoit plus de pastez d'anguilles que les aultres* [...] (l. 101–103)
Quand il vit cela, il ne put plus se retenir de demander la raison pour laquelle on lui servait plus de pâtés à lui qu'aux autres.

613. *Par la mort bieu ! dist-il, j'en suis si treshodé que plus n'en* puis. (l. 103–105)
Sacrebleu ! dit-il, j'en suis si gavé que je n'en puis plus.

614. *Tu PEUZ penser, par ma foy, que j'en suys aussi saoul que tu es de pastez, et que aussi voluntiers me renouvelleroye d'une aultre* [...] (l. 137–139)
Tu peux bien t'imaginer, par ma foi, que j'en suis aussi rassasié que tu l'es, toi, de tes pâtés et que je pourrais avoir envie de varier les plaisirs avec une autre femme [...]

La XI^e^ nouvelle

615. *Ung lasche paillard et recreant jaloux, je ne dy pas coulx, vivent a l'ayse ainsi comme Dieu scet que les entachez de ce mal* pevent *sentir et les aultres* pevent *apercevoir et oyr dire, ne savoit a qui recourre ne soy prendre pour trouver garison de sa dolente, miserable et bien pou plaincte maladie.* (l. 4–9)
Un rustre un peu demeuré était rongé de jalousie – je n'ai pas dit qu'il était cocu – et sa vie était remplie de toutes les joies que peuvent connaître, Dieu en est témoin, tous ceux qu'a frappés une telle malédiction, les autres le savent bien pour

l'avoir vu ou en avoir entendu parler. Il ne savait à qui s'adresser ni ou courir pour trouver la guérisson d'une maladie douloureuse et affligeante.

616. [...] *tant que cest anel y fust, jaloux il ne seroit, ne cause aussi jamais venir ne luy* pourroit *qui de ce le tentast.* (l. 40–42)
[...] aussi longtemps que cet anneau resterait en place, il serait guéri de sa jalousie et n'aurait plus jamais de motifs pour connaître encore cette infortune...

La XII^e^ nouvelle

617. *Es metes du païs de Hollande, ung fol nagueres s'advisa de faire le pis qu'il* pourroit*, c'est assavoir se marier* [...] (l. 4–6)
Au pays de Hollande, un sot, naguère, prit en son idée de faire la pire chose qui soit au monde : se marier [...]

618. *Et ce ne dura pas ceste maniere ung moys ou deux seullement, mais si treslonguement que pas ne le vouldroye escripre, pour l'inconvénient qui sourdre en* pourroit *si la folie de ce grant ouvrier venoit a la cognoissance de pluseurs femmes.* (l. 15–20)
Ce comportement ne dura pas un mois ou deux seulement, mais si longtemps que je préfèrerait rester discret sur ce point pour éviter les ennuis qui risqueraient de surgir si la folie de ce bourreau de travail venait à être connu d'un certain nombre de femmes.

619. [...] *pour obeir comme elle* devoit *a son mary, jamais ne fut rebourse a l'esperon.* (l. 27–29)
[...] pour obéir comme elle le devait à son mari, jamais elle ne se montra rétive à l'éperon.

620. *Si s'advisa que a l'adventure il s'estoit bouté dedans quelque busson pour paître, ou dedans aucun fossé herbu, dont il* pourroit *bien saillir quand il auroit le ventre plain.* (l. 42–45)
Aussi, lui vint-il à l'idée qu'il était bien possible que son veau se soit enfoncer au cœur de quelque buisson pour y paître ou au creux d'un fossé herbeux d'où il pourrait bien sortir quand il aurait le ventre plein.

621. *Et, affin qu'il* puisse *mieulx veoir et a son aise,* [...] *comme il pense et il choisist le plus hault arbre et mieulx houssé du bois, et monte dessus.* (l. 45–48)
Pour pouvoir mieux observer, tout à son aise, [...] il réfléchit et choisit l'arbre le plus haut du bois, le mieux fourni en branches, et l'escalada.

622. *Toute defense du costé d'elle mise arriere, ce vaillant homme va passer temps a ce devant regarder, et, si sans honneur on le* peut *dire, il ne fut pas content si ses mains ne descouvroient a ses yeulx les secrez dont il se* devoit *bien passer d'enquerre.* (l. 86–91)
Sa femme ayant renoncé à toute velléité de défense, ce valeureux homme va passer son temps à regarder ce devant et, s'il faut dire la chose en bravant l'honnêteté, il

n'était pas satisfait si ses mains ne découvraient à ses yeux les secrets qu'il aurait bien dû se passer de chercher.

623. [...] *attendu aussy que le mary d'elle disoit qu'il voyoit tant de choses, voire a pou tout le monde, si pensoit en soy mesmes que son veau ne* povoit *gueres estre esloigné, et que avec aultres choses leans* pourroit *il bien estre embusché.* (l. 108–112)
Et puis, du fait que le mari disait qu'il voyait une telle quantité de choses – peu s'en fallait qu'il n'y vît l'univers ! – le paysan pensait en son for intérieur que son veau ne pouvait guère s'être éloigné de cet endroit et qu'il avait donc fort bien pu trouver refuge là, parmi tant d'autres choses...

La XIII^e^ nouvelle

624. [...] *ung clerc habile et diligent et bien escripvant, qui tresbeau estoit, et, qu'on ne* doit *pas oblier, pour un homme de son eage il n'en estoit point de plus subtil.* (l. 7–10)
[...] un clerc habile, zèlé, doté d'une très belle écriture et qui était un fort joli garçon ; il faut bien savoir, en outre, que, pour un homme de son âge, il était d'une subtilité à nulle autre pareille.

625. [...] *et se devisassent* [...] *comment ceste leur joye impareille continuer se* pourroit *seurement, sans que l'embusche de leur dangereuse entreprinse fust descouverte au mary d'elle.* (l. 41–44)
[...] ils envisageaient [...] comment le bonheur sans égal qu'ils vivaient pourrait se perpétuer en toute sécurité, sans que le secret de leur périlleux manège vînt à être révélé au mari de la dame.

626. *Vous* devez *savoir que l'accoinctance et alliance que le clerc eut a sa maistresse a laquelle diligemment servoit et complaisoit, qu'il n'estoit pas mains diligent de servir et complaire a son maistre* [...]. (l. 51–54)
Il faut que vous sachiez que, si les rapports privilégiés que le clerc entretenait avec sa maîtresse l'amenait à la servir et à vouloir lui plaire avec le plus grand zèle, il ne montrait pas moins de zèle pour servir son maître et vouloir lui plaire [...].

627. [...] *je vous asseure, s'en moy est de vous aider, je m'y emploiray comme je* doy. (l. 81–83)
[...] je vous promets que, si j'ai la possibilité de vous aider, je m'y emploierai, comme je dois le faire.

628. – *Ostez moy ces propos et toutes ces doleances, ce dist le maistre. Je suie celuy a qui rien ne* devez *celer. Je veil savoir que vous avez.* (l. 87–89)
– Finissons-en avec tous ces discours et toutes ces jérémiades, dit le maître. Je suis l'homme auquel vous ne devez rien cacher. Je veux savoir ce que vous avez.

629. *« Mon tresbon maistre, il est vray que jasoit que pluseurs gens et vous aussi* pourriez *penser que je fusse homme naturel comme ung aultre, ayant puissance d'avoir compaignie avecques femme, et de faire lignée, je vous ose bien dire et monstrer*

que point je ne suis tel, dont, helas ! trop me deulz. (l. 99–105)
« Mon excellent maître, il est bien vrai que, bien que beaucoup de gens, et vous le premier, puissiez penser que je suis homme comme tous les autres hommes, capable de tenir ma partie quand je suis avec une femme et d'assurer ma descenance, j'ose vous dire, et vous prouver, que je ne suis point tel, ce dont, hélas ! je souffre le martyre.

630. *Et oultre plus, treshumblement vous requier* [...] *que me facez avoir mon pain en quelque monastere devot, ou je* puisse *le surplus de mes jours au service de Dieu passer, car au monde ne* puis *je de rien servir.* (l. 112–118)
De plus, en toute humilité, je vous demande [...] que vous me fassiez obtenir mon pain en quelque saint monastère où je puisse passer le reste de mes jours au service de Dieu, car en ce monde je ne suis plus d'aucune utilité.

631. *Vous me* pourrez *doresenavant tresbien servir, que a mon povoir vous meriteray.* (l. 134–136)
Vous allez pouvoir, dorénavant, me rendre un signalé service, dont je vous témoignerai ma reconnaissance autant que je pourrai.

632. *J'ay femme, assez legiere et volage, et je suis, ainsi que vous veez, desja ancien et sur eage, qui aucunement* peut *estre occasion a pluseurs de la requerre de deshonneur.* (l. 136–139)
J'ai une femme jeune, assez légère et quelque peu volage, et je suis, moi, comme vous le voyez, d'un âge déjà fort avancé ; tout cela peut fort bien, en quelques occasions, donner à certains l'idée de lui faire des propositions déshonnêtes.

633. *Et quand il parla, Dieu scet s'il loa bien sa tresloyalle et bonne maistresse, disant que sur tous les aultres il l'avoit belle et bonne, et qu'il s'en* devoit *tenir content.* (l. 145–148)
Quand il prit la parole, Dieu sait s'il loua hautement la loyauté et l'honnêteté de sa maîtresse, disant à son mari qu'au regard de tous les autres hommes il avait une femme parée de toutes les vertus et qu'il avait tout lieu de s'en trouver comblé.

634. *Et ne laissera, pour rien que luy* puist *advenir, qu'il ne l'advertisse de tout ce que loyal serviteur* doit *faire a son maistre.* (l. 150–153)
Aussi, quoiqu'il lui puisse arriver, il ne laissera pas de faire son rapport sur tout ce qu'un loyal serviteur doit rapporter à son maître.

635. *Jamais clerc vanter ne se* peut *d'avoir eu meilleure adventure* [...]. (l. 168–169)
Jamais clerc ne se peut vanter d'avoir vécu une aventure plus extraordinaire [...].

La XIIII^e^ nouvelle

636. [...] *et d'eulx viendra ung filz eleu de Dieu et destiné au saint siege de Romme, qui tant de bien fera que a saint Pierre et a saint Paul le* pourra *l'on bien comparer.* (l. 47–50)
[...] et d'eux naîtra un fils, élu de Dieu, dont la destinée sera d'occuper un jour le

saint siège de Rome. Il y accomplira une œuvre si exceptionnelle que l'on pourra à juste titre le comparer à saint Pierre et à saint Paul.

637. *Quand ce rapport fut au long achevé dont la veillotte attendoit la response, celui qui la* doit *faire ne se haste pas.* (l. 92–94)
Quand le compte rendu eut été conduit jusqu'à sa conclusion, alors que la petite vieille attendait une réponse, celui qui devait la lui donner prit tout son temps.

638. *On ne* doit *pas trop legierement croire, ma bonne mere ; le dyable, aucunesfoiz envieux d'aultruy, bien treuve tant de cautelles et se transforme en angel de lumiere.* (l. 107–111)
Croire, ma chère sœur, exige de nous quelques précautions : le diable, quelques fois, dans sa haine des hommes connaît toutes les ruses et peut se transformer en ange de lumière.

639. *Si vous prie et requier qu'encores se* peust *passer ceste nuyt sans aultre chose a faire, attendant sur ce fait la grace de Dieu* [...] (l. 146–149)
Aussi, je vous demande instamment que cette nuit encore puisse se passer sans que rien soit accompli, dans l'attente, sur ce point, de la grâce divine.

640. *Si m'est advis que mieulx on ne* peut *faire que d'abreger l'execution en lieu de ce que trop espoir j'ay differé de baillier foy a la saincte apparicion.* (l. 180–183)
Aussi, suis-je d'avis que ce que l'on a de mieux à faire, c'est d'abréger l'éxécution pour rattraper le temps, trop long peut-être, que j'ai perdu avant d'accorder foi à la sainte apparition.

641. *Ceste pouvre mere abusée, cuidant de vray que sa belle fille* deust *faire ung tresbeau filz pour le temps advenir de Dieu eleu pape de Romme, ne se* peut *tenir que a sa plus privée voisine ne le comptast* [...] (l. 199–203)
La pauvre dupe de mère, ayant cru dur comme fer que sa charmante fille devait mettre au monde un très beau fils qui serait, un jour venant, choisi par Dieu pour être pape à Rome, ne put se retenir d'aller raconter l'histoire à une voisine, qui était sa meilleure amie [...]

642. *Elle ne cela pas longuement aux aultres voisins et voisines comment la fille d'une telle est grosse, par les œuvres du saint hermite, d'ung filz qui* doit *estre pape de Romme.* (l. 206–209)
Aussi ne tarda-t-elle guère à révéler aux autres voisins et aux autres voisines comment la fille d'une telle se trouvait grosse, des œuvres du saint ermite, d'un fils appelé à être, un jour pape de Rome.

La quinziesme nouvelle

643. *Si vous prie tant que je* puis *que anuyt vous venez avecques moy, a l'heure que me* doy *vers elle rendre, et vous me ferez le plus grand plaisir que jamais homme fist a aultre.* (l. 67–71)
Aussi je vous prie, de toutes mes forces, de m'accompagner cette nuit à l'heure où je dois me rendre auprès d'elle. Vous me ferez, de la sorte, le plus grand plaisir que jamais un homme fit à un autre.

La seiziesme nouvelle

644. *Advint ung jour que monseigneur, estant au giste, environ a six lieues de sa maison ou il* doit *trouver madame, se descoucha si tres matin et monta a cheval que bien luy semble que son cheval a sa maison le rendra ains que madame soit descouchée, qui rien de ceste sa venue ne scet.* (l. 60–65)
Un beau jour, alors que monseigneur avait fait étape à six lieues environ de sa demeure où il doit retrouver madame, il quitta le lit et enfourcha sa monture de si bonne heure qu'il lui sembla évident que son cheval allait le conduire chez lui avant même que sa femme n'ait quitté son lit, elle qui ignore tout de ce retour.

645. *Madame qui tantost a congneu monseigneur a son parler, ne fut pas des plus asseurées ; neantmains fait habiller incontinent son escuier, qui mett peine de soy avancer le plus qu'il* peut*, pensant comment il* pourra *eschaper sans dangier.* (l. 84–88)
Madame, qui, à sa voix, a immédiatement reconnu monseigneur, ne fut pas des plus rassurées ; cependant, sans plus attendre, elle demande à son écuyer de s'habiller et lui se met en quatre pour y parvenir le plus vite possible, se demandant en lui-même comment il pourra se sortir de là sans dégâts.

646. *– Quand il viendra, je le sçaray beaucop devant, pour le recevoir ainsi que je* doy*, et aussi pour mander messeigneurs ses parens et amys pour le festoier et convier a sa bien venue.* (l. 97–101)
– Quand mon mari reviendra, je le saurai longtemps à l'avance, pour que je puisse le recevoir avec les égards que je lui dois et aussi pour que je fasse venir ici messieurs ses parents et ses amis afin de fêter son retour autour d'une table bien garnie.

La dix septiesme nouvelle

647. *Et si elle ne doubtast mettre male paix entre monseigneur et madame, il ne luy chauldroit guere de la desloyaulté de monseigneur ; mais au fort elle conclud se deceler au plus tard qu'elle* pourra*.* (l. 41–45)
Si elle n'avait pas craint de semer la zizanie entre monseigneur et madame elle n'aurait pas hésité à dénoncer la déloyauté de son maître ; mais, après réflexion, elle décida d'attendre le plus longtemps possible avant de faire ses révélations.

648. *Pour abreger, rien ne luy vault. Il ne* peut *obtenir ung tout seul mot, et encores mains de semblant qu['elle] luy baille quelque pou d'espoir de jamais non pervenir a ses attainctes.* (l. 52–55)
Disons-le tout net : tout cela en pure perte. Il ne put obtenir d'elle le plus petit mot – et, moins encore, le plus petit geste – qui lui aurait donné quelque espoir de parvenir, un jour, à ses fins.

649. *Or* devez *savoir que la chambrette ou se faisoit ce mestier n'estoit guere loing de la chambre de monseigneur, et qu'il oyoit tresbien le bruyt et la noise qui se faisoit a ce coup.* (l. 62–66)
Il faut vous dire que la petite pièce dans laquelle se faisait ce travail n'était guère

éloignée de la chambre de monseigneur et qu'il entendait parfaitement le bruit et le remue-ménage qui se faisait en la circonstance.

650. [...] *si s'advisa qu'elle n'aroit pas seule ceste peine, mais luy vouldroit aider, voire et fera au surplus ce qu'il luy a bien promis, car jamais mieulx a point ne la* pourroit *trouver.* (67–71)
[...] il se dit alors qu'il n'allait pas la laisser seule se fatiguer de la sorte, mais qu'il allait lui apporter son aide ; et puis, par dessus le marché, il fera ce qu'il lui a promis, car jamais il ne pourrait la rencontrer dans des circonstances plus favorables.

651. *Dit aussy en soy mesmes : « Quelque refus que de la bouche elle m'ayt fait, se en cheviray je bien si je la* puis *a graux tenir. »* (l. 71–73)
Il se dit alors en lui-même : « Quels que soient les refus que j'ai pu entendre sortir de sa bouche, j'en viendrai bien à bout si je peux lui mettre la main dessus. »

652. *La fille, voyant qu'eschapper ne* povoit*, s'advisa d'ung bon tour* [...] (l. 93–94)
La jeune fille, voyant qu'elle ne pouvait lui échapper, s'avisa de lui jouer un bon tour [...]

La XVIII^e^ nouvelle

653. *Il n'eut gueres esté en son logis* [...] *qu'il ne perceust tantost que la chambriere de leans estoit femme qui* devoit *faire pour les gens.* (l. 7–10)
Il ne lui fallut pas bien longtemps [...] pour s'apercevoir que la femme de chambre qui était là était une personne qui devait avoir des bontés pour son prochain.

654. *« Voire, dist elle, est ce a moy que vous* devez *adrecer telles parolles ? Je veil bien que vous sachez que je ne suis pas celle qui fera tel blasme a l'ostel ou je demeure. »* (l. 14–17)
« Allons ! allons ! dit-elle, est-ce à moi que vous devez tenir des propos pareils ? Je veux absolument que vous sachiez que je ne suis pas femme à ternir la réputation de la maison où je demeure. »

655. *Pour abreger, l'eure fut prinse que l'escuier* doit *venir coucher avec elle.* (l. 58–60)
Bref, on fixa l'heure à laquelle l'ecuyer doit venir coucher avec elle.

656. [...] *si se vont despoiller, et dit nostre escuier qu'il emploira son argent s'il* peut. (l. 67–69)
[...] ils se déshabillent et notre écuyer se promet, s'il le peut, de ne pas gaspillller l'argent qu'il a donné.

657. [...] *j'ay esté contente mectre en vostre obeissance et joissance la rien que plus en ce monde* doy *cher tenir.* (l. 76–78)
[...] j'ai été ravie de vous abandonner, pour votre plus grand plaisir, ce que je dois en ce monde, tenir pour mon bien le plus précieux.

658. *Ha ! monseignur, dist elle, il ne se* peut *faire ainsi. Par mon serment, il vous convient partir.* (l. 90–91)

Ha ! non ! monseigneur, dit-elle, cela n'est pas possible. Je vous jure qu'il faut que vous partiez.

659. *Il ne me chault, moy, qu'en advienne, dit l'escuier ; mais je vous dy bien que si ne me rendez mes dix escuz, ja ne m'en partiray, advienne ce qu'en advenir* peut. (l. 95–98)
Je me moque éperdument, moi, de ce qui peut arriver, dit l'écuyer ; mais ce que je peux bien vous affirmer, c'est que, si vous ne me rendez pas mes dix écus, je ne bougerai plus d'ici, advienne que pourra.

660. *Et comme atout ce fardeau passoit par la chambre de son maistre, marchant le plus soef qu'oncques* peust [...] (l. 135–137)
Comme, ployant sous le fardeau, elle traversait la chambre de son maître, marchant le plus délicatement qu'il lui était possible [...]

La XIX^e^ nouvelle

661. *Et se partit de son royaulme assez et bien fourny d'argent content et de tres grande abundance de marchandises dont le païs d'Angleterre* peut *les autres servir* [...]. (l. 12–15)
Il quitta donc le royaume, la bourse très bien garnie de bon argent, emportant avec lui une très grande quantité de ces marchandises que le pays d'Angleterre peut fournir aux autres [...]

662. *– Saint Jehan ! nenny, dist elle, mais il est [vostre] filz. – Et comment se* peut *il faire ? dist le mary ; vous n'estiez pas grosse a mon partement.* (l. 53–56)
– Par saint Jean, certes non, dit-elle, mais il est votre fils. – Comment donc est-ce possible ? dit le mari, quand je suis parti vous n'attendiez pas d'enfant !

663. [...] *mais toutesfoiz il a dix ans que je party et cest enfant se monstre de sept : comment doncques* pourroit *il estre mien ?* (l. 59–61)
[...] mais cependant il y a dix ans que je suis parti et cet enfant, rien qu'à le voir, en a sept : dans ces conditions, comment pourrait-il bien être de moi ?

664. *Et si vous ne le me feistes au partir, je ne sçay moi penser dont il* peut *estre venu* [...] (l. 65–67)
D'ailleurs, si vous ne me l'avez pas fait au moment de partir, je ne vois vraiment pas d'où il peut être venu [...]

665. *Le marchant [...] ne tint oncques maniere envers sa femme, en parolles ne aultrement, par quoy elle* peust *penser qu'il entendist rien de son fait, tant estoit vertueux et pacient.* (l. 90–95)
Le marchand [...] n'eut jamais à l'égard de sa femme, une parole ou un geste qui aient pu lui donner à penser qu'il avait la plus petite idée de ce qui lui était arrivé, tant il était généreux et d'humeur égale.

666. *Elle ne se* peut *gueres tenir qu'elle ne demandast a son mary qu'il avoit fait de leur filz.* (l. 119–121)

Elle ne put se retenir longtemps de demander à son mari ce qu'il avait fait de leur fils.

La XX^e^ nouvelle

667. *Assez et largement d'ystoires a ce propos* pourroit *on mettre avant conformant la bestise des Champenois.* (l. 9–11)
On n'aurait aucun mal à multiplier les histoires qui attestent et illustrent la stupidité des Champenois.

668. *Mais, quant au present, celle qui s'ensuyt* pourra *souffire.* (l. 11–12)
Mais, pour aujourd'hui, celle qui suit pourra suffire…

669. […] *et luy dirent qu'il estoit temps qu'il se mariast, et que bonnement il ne* povoit *seul conduire son fait.* (l. 22–24)
[…] et ils lui dirent qu'il était temps pour lui de se marier et que, tout seul, il était bien incapable de mener à bien une telle affaire.

670. *« Vous avez aussi, dirent ilz desja xxiiij as si ne* pourriez *en meileur eage prendre ceste estat. »* (l. 24–26)
« Il est vrai, lui dirent-ils, que vous avez déjà vingt-quatre ans ; c'est l'âge idéal pour renoncer au célibat. »

671. *Et bien leur semblot, et a bonne cause, qu'il n'estoit pas homme qu'on* deust *aimer pour ses beaulx yeulx.* (l. 54–56)
Il leur semblait évident – et ils avaient cent fois raison – qu'il n'était pas homme à être aimé pour ses beaux yeux.

672. *Je suis vostre mere, a qui ne* devez *rien celer, et de qui ne* devez *estre honteuse.* (l. 79–81)
Je suis votre mère, à laquelle vous ne devez rien cacher et devant laquelle vous devez bannir toute honte.

673. *J'ay pluseurs foiz senty ses denrées d'aventure, ainsi que je me tourne et retourne en nostre lit, quand je ne* puis *dormir.* (l. 94–96)
Il m'est arrivé à plusieurs reprises de sentir sa marchandise quand je me tourne et me retourne dans notre lit à la recherche du sommeil.

674. […] *et dist a son beau filz qu'il la portast monstrer a ung medicin pour savoir qu'on* pourra *faire a sa fille, et si on y* peut *aider.* (l. 130–132)
[…] et dit à son beau-fils d'aller la montrer à un médecin pour savoir ce qui pourra être fait pour sa fille et si, le cas échéant, on peut y contribuer.

675. *– Espergner ! dist noz amis ; creez, si on luy* peut *aider pour argent je ne luy fauldray pas.* (l. 134–136)
– Epargner ! dit le benêt ; croyez bien que si on peut venir à son aide en donnant de l'argent, je ne lui ferai pas défaut.

676. *Or* devez *vous savoir que nostre bonne mere avoit, le jour devant, au partir de sa fille, forgé le medicin qui estot bien adverty de la response qu'il* devoit *faire.* (l.

139–142)
Il faut que je vous dise que la veille, après avoir quitté sa fille, la mère, toujours dévouée, avait été dire deux mots au médecin, qui avait été soigneusement informé de la réponse qu'il devait faire.

677. *« Et veez cy son urine que a vous j'apporte, affin que mieulx vous informez de son cas, et que plus seurement me* puissiez *conseiller. »* (l. 146–149)
« Voici son urine que je vous apporte pour vous donner plus d'informations sur son cas et vous permettre de me conseiller avec plus de certitude. »

678. *– Ha ! maistre, pour Dieu mercy, veillez moy dire, et je vous paieray bien, qu'on luy* peut *faire pour recouvrer santé, et s'il vous semble qu'elle n'ayt garde de mort ;* (l. 154–157)
Ha ! docteur, je vous en prie au nom de Dieu, veuillez me dire, et je vous paierai bien, ce qu'on peut lui faire pour qu'elle recouvre la santé et si vous pensez qu'elle n'est pas en danger de mort.

679. *Et le plus que vus* pourrez *a ce premier faire sera le meilleur.* (l. 166–167)
Plus vous en ferez dans ce premier temps et mieux cela vaudra.

680. *– Saint Jehan ! dit l'aultre, j'essaieray comment je* pourray *faire.* (l. 172–173)
– Par Saint Jean, dit l'autre, je vais essayer pour voir comment je vais pouvoir faire.

681. [...] *les ungs et les aultres luy demandent qu'il a ; mais a pou s'il* povoit *ou savoit respondre, tant le contraignoient ses folles larmes.* (l. 209–211)
Les uns et les autres lui demandèrent ce qu'il avait, mais c'était à peine s'il pouvait trouver le moyen de répondre, tant le suffoquaient ses folles larmes.

682. *Si m'est advis que vous* devez *estre lyé et joyeux.* (l. 218–219)
Aussi je pense que vous avez tout lieu d'être parfaitement heureux.

683. *Il n'y eut celuy de la table après ces motz a pou qui se tenist de rire, mais non pourtant il s'en garda qui* peut. (l. 225–227)
Tous les convives, en écoutant ces propos, se sentirent envahis d'une immense envie de rire ; certains parvinrent cependant à se dominer.

A.2.3 *Farces du Moyen Âge*

Le Cuvier

684. *Dea, il n'y a point de raison*
Ne de propos : par Nostre Dame,
Il fault obeyr à sa femme,
Ainsy que doibt *ung bon mary.* (v. 26–29)
Oui, il n'y a pas là raison ni matière à dicuter. Par Notre-Dame ! il faut obéir à sa femme, comme le doit faire un bon mari.

685. *Or escripvez, qu'on* puisse *lire.* (v. 67)
Écrivez donc, pour qu'on puisse lire.

686. *Gardez bien qu'il ne soit perdu.*
Si je debvois *estre pendu,*
Dès à ceste heure je propose
Que je ne feray aultre chose
Que ce qui est à mon rolet. (v. 162–166)
Prenez garde qu'il ne soit perdu. Car en devrais-je être pendu, dès cet instant je propose de ne jamais faire autre chose que ce qui est dans mon rôlet.

687. *Non est ? Si est, s'il te plaist.*
Le voyla, qui te puisse *ardre !* (v. 179–180)
Il n'y est pas ? Si, il y est, s'il te plait (et elle le gifle)
Le voilà, il t'en cuira de le nier !

688. *Retenez ! Que malle rongne*
Vous puisse *tenir par le co[rps] !* (v. 199–200)
Tenez bien le linge vers vous ! Que la gale puisse te ravager le corps !

Le Chaudronnier

689. *Où esse que je* dois *retraire ?* (v. 96)
Où dois-je aller ?

690. *Le dyable te* puist *emporter,*
Truant paillart ! (v. 163–164)
Le diable puisse-t-il t'emporter, truand paillard !

Le Savetier nommé Calbain

691. *On* doit *tenir femme pour sotte,*
Qui mary prent sans le congnoistre,
Et qui de son servant s'assotte
Pour en faire son privé maistre. (v. 1–4)
On doit tenir pour sotte la femme qui prend mari sans le connaître, et qui s'éprend d'un serviteur si sottement qu'elle en fait chez elle son maitre.

692. *Allons vers luy, et vous serez,*
Se je puis, *bien revestue.* (v. 180–181)
Allons le trouver et vous serez, si je le puis, fort bien vêtue.

693. *Voilà le meilleur cuyr de veaulx*
Que jamais puissiez-*vous veoir.* (v. 199–200)
Voilà le meilleur cuir de veau
Que jamais vous puissiez voir.

694. *Le grant dyable y* puisse *avoir part !* (v. 354)
Qu'à cela Lucifer ait part !

695. *Mais, quant je regarde à mon cas,*
Où la pourray-*je bien avoir mise ?* (v. 386–387)
Mais quand j'examine mon cas, où pourrais-je bien l'avoir mise ?

696. *Au grant dyable* puist *aller la bource !* (v. 391)
Au diable puisse aller la bourse !

697. *Mais que grant dyable* pourray-*je faire,*
Je ne sçay, pour le bien parfaire ? (v. 395–396)
Mais que diable pourrais-je faire, je ne sais, pour bien terminer cela ?

698. *Je* puisse *estre envers Dieu infame,*
Se jamais je me fie à femme ;
Car ce n'est qu'altercation. (v. 397–399)
Que je sois envers Dieu infâme, si jamais je me fie à ma femme ! en elle il n'est qu'altercation.

Le Pâté et la tarte

699. *A tel enseigne comme on* doyt,
Mais que vous preigne par le doigt. (v. 46–47)
Pour preuve, comme il se doit, il devra vous prendre par le doigt.

700. *Que la goute*
De sainct Mor et de sainct Guylain
Vous puist *trebucher à plain,*
Ainsi que les enragés font ! (v. 55–58)
Que la goutte de saint Maur et le mal de saint Ghislain puissent vous terrasser en plein ; soyez comme des enragés !

701. *A ce paticier,*
Droit là, et demande un pasté
D'anguille ; et sois affronté,
M'entends-tu bien, ainsi qu'on doit. (v. 75–78)
Chez ce pâtissier, là en face, et demande un pâté d'anguille. Sois effronté, m'entends-tu bien, comme l'on doit.

702. *C'est ainsi qu'on* doit
Bailler l'enseigne. (v. 99–100)
C'est ainsi qu'on doit me donner la preuve.

703. *Maintenant me* puis-*je venter*
Que je suis un maistre parfait. (v. 103–104)
Maintenant je puis me vanter que je suis un maître parfait.

704. *Sainct Jehan, non ! Je suis indigné ;*
Que le dyable y puist *avoir part !* (v. 121–122)
Saint Jean, non ! Je suis indigné. Que le diable y ait pris sa part !

705. *A ! saincte Agatte,*
Vas y doncques ainsi qu'on doit,
Et prends la femme par le doigt,
Puis luy dy que son mary

La renvoye encore querir. (v. 169–173)
Ah ! sainte Agathe, vas-y donc comme il se doit, et prends la femme par le doigt. Et puis dis-lui que son mari te renvoie pour nouvelle requête.

706. *Je ouy l'enseigne du pasté*
Que envoyer on vous debvoit,
Prenant vo femme par le doigt. (v. 215–217)
J'entendis la convention du pâté que l'on devait vous envoyer : prendre votre femme par le doigt.

707. *Va, qu'on te* puisse *percer la pance D'une dague, et tous les boyaulx !* (v. 272–273)
Va, puisse-t-on te percer la panse et tous les boyaux d'une dague !

708. *Et ne* devois-*tu point partir*
Aussi bien au mal comme au bien ? (v. 276–277)
Ne devais-tu pas partager aussi bien en mal comme en bien ?

Maître Minin étudiant

709. *J'ay ouy dire à maistre Mengin*
Qu'il avoit le plus bel engin
Que jamais enfant peult *porter.* (v. 27–30)
J'ai ouï-dire à maître Mengin qu'il avait le plus beau machin (elle met la main à son front et, pour marquer l'équivoque, descend jusqu'au bas-ventre) que jamais enfant pût avoir.

710. *Voicy tout : nous avons cessé*
De le tenir au pidagogue
Pour le faire un grand astrilogue
Et un maistre praticien,
Affin qu'il gardast mieulx le sien
Qu'il peust *susciter de nous deux.* (v. 78–82)
Non, voici : nous avons cessé l'enseignement de son premier « pidagogue » pour faire de lui un grand « astrilogue » et aussi un grand avocat, afin qu'il sût mieux garder le bien qu'il pourrait tenir de nous deux.

711. *Si me semble que le tost*
Que nous pourrons *aller et courir,*
Qu'il nous le fault aller querir
Affin que l'en y remedie. (v. 89–92)
Aussi il me semble que, le plus vite que nous pourrons aller et courir, il faut que nous allions le chercher, afin qu'on y porte remède.

712. *Or cherche où est le chapitre,*
C'est une science parfonde,
Des adventureux qui du monde
Prennent ce qu'ilz en peuent *avoir ;* (v. 125–128)

Eh bien ! cherche-moi le chapitre (c'est une science très profonde !), où l'on parle des aventuriers qui du monde prennent ce qu'ils peuvent en avoir.

713. *Le magister n'en* peult *mais ;*
Il a fait le mieulx qu'il a peu. (v. 209–210)
Le magister n'en peut plus ; il a fait le mieux qu'il a pu.

714. *Le magister n'en* peult *mais.* (v. 212)
Le magister n'en peut plus.

715. *Le magister n'en* peult *mais ;*
Il a fait le mieulx qu'il a peu. (v. 215–216)
Le magister n'en peut plus ; il a fait le mieux qu'il a pu.

716. *Je iray voluntiers pour l'induire*
Et veoir s'on le pourra *seduire*
A parler françoys nullement. (v. 248–250)
J'irai volontiers pour le déterminer et voir s'il est possible de l'amener à parler de quelque façon français.

717. *Et je croy qu'il n'y* pourroit *point :*
Il est si grand, si espaullu,
Si formé et si potelu,
Que à peine pourroit-*il entrer.* (v. 283–286)
Je crois qu'il n'y pourrait tenir : il est si grand, si fort d'épaules, si formé et si potelé, qu'à peine il y pourrait entrer.

718. *Un enfant qui vient des estudes*
Ne ce doit *point traicter tel voye.* (v. 334–335)
Un enfant qui sort des études ne doit pas être traité ainsi.

Jenin, fils de rien

719. *Il* peult *bien estre ;*
Par Dieu, aussy on le m'a dit. (v. 44-45)
Ce peut bien être ; pardieu ! on me l'a déjà dit.

720. *Entendre ne* puis *qui je suis.*
Je seroys doncques filz de layne ? (v. 72-73)
Je ne puis comprendre qui je suis. Mon père serait donc fabriqué en laine ?

721. *Si suis-ge le filz à quelque aultre.*
Dieu sache lequel se peult *estre !* (v. 91-92)
Alors je suis fils de quelque autre. Dieu sache lequel ce peut être !

722. *Je* puisse *souffrir passion,*
Se ne dys que c'est cestuy cy ! (v. 205-206)
J'accepte de souffrir la passion , si je ne dis pas que c'est lui !

723. *S'il y avoit quelque fumelle*
Qui ne peust *avoir des enfans,*

J'ay oingnemens si eschauffans, [...]
Elle sera incontinent prains (v. 261-266)
S'il y avait quelque femelle qui ne pût avoir des enfants, j'ai des onguents si réchauffants [...], elle sera grosse sur le champ.

724. *En bonne foy, il* peult *bien estre*
Que ce soit il. (v. 284-285)
En bonne foi, il peut bien être que ce soit lui.

725. *On verra qu'il en adviendra,*
Se une foys il puist *revenir.* (v. 296-297)
On verra ce qu'il en adviendra, si un jour il peut revenir.

726. *Je n'y* puis *juger en effect.* (v. 352)
Réellement, je n'en puis juger.

727. *Et pour bien juger ton urine*
Qui est clere comme verrine,
Il peult *bien estre, par ma foy,*
Ton pere ; pourtant je ne sçay. (v. 361-363)
Et en jugeant bien ton urine, qui est claire comme une vitrine, il peut bien être, par ma foi, ton père ; pourtant je ne sais pas.

728. *Or attendez, bien se* peult *faire*
Que j'ay failly par advanture. (v. 398-399)
Là, attendez. Il peut bien se faire que par hasard je me sois trompé.

729. *Par quoy on* peult *apercevoir*
Qu'il n'est filz d'homme ne de femme. (v. 423-425)
Par quoi, il peut être conclu qu'il n'est fils d'homme ni de femme.

730. *Je ne* puis *trouver le moyen*
Sçavoir si je suis ou suis mye. (v. 435-436)
Je ne puis trouver le moyen de savoir si je suis ou si je ne suis pas.

Le Badin qui se loue

731. *Sang bieu ! je suis en grand esmoy,*
Que je ne puis *maistre trouver* (v. 32–33)
Palsambleu ! quelle est ma détresse de ne pouvoir trouver un maître !

732. *Encores, parnenda ! aujourd'huy*
Je pensoys qu'il me deust *menger.* (v. 182–183)
Notre-Dame ! encore aujourd'hui, je croyais qu'il allait me manger.

733. *Si estroit ne me* puis *renger*
Que encores je ne luy nuyse. (v. 184–185)
Je ne puis si etroitement me ranger qu'il faut encore que je lui nuise !

734. *Apporte en un ; tant tu es fol !*
Que tu te puisse *rompre le col,*

Je prie Dieu, en retournant ! (v. 235–237)
apportes-en un ; que tu es fou ! Puisses-tu te rompre le cou, Seigneur, en retournant !

Un Amoureux

735. *Garde bien dessoubz et desseure ;*
Se autrement faicte, soyez seure,
Que doit *faire preude femme,*
Je compteray au retourner. (v. 23–26)
Veillez minutieusement à tout. Si vous agissez autrement, soyez sûre que ce que doit faire une honnête femme, j'en demanderai compte au retour.

736. *Venez çà, Roger mon amy :*
Avez-vous trouvé faulte en my,
Par quoy me devez *cela dire ?* (v. 30–32)
Venez là, Roger, mon ami : avez-vous trouvé en moi faute qui mérite que vous me disiez cela ?

737. *Ceste bouteille de vin bon*
Nous bouterons par grand delit
Icy auprès du lict,
Affin, se aucun de nous s'esveille,
Vous puist *prendre ceste bouteille*
Et en taster un sapion. (v. 86–91)
Et cette bouteille de bon vin, nous la mettrons pour notre plaisir ici tout près de notre lit pour que, si l'un de nous s'éveille, il puisse prendre la bouteille et s'en servir une ration.

738. *Pendre le* puist-*on d'un cordeau !* (v. 126)
Puisse t-on le pendre d'un lacet !

739. *Ce chemin vous convient eslire.*
Vous n'en povez *que de mieulx estre.* (v. 147–148)
Décidez de vous confesser, car vous n'en pouvez que mieux être.

740. *Rien n'y* povez *remedier,*
Ce ne faictes ce que je diray (v. 155–156)
Vous ne pouvez y remédier à moins de faire ce que je dirai

741. *Que diable esse cy ? je suis copault !*
Je ne scay de qui ce peult *estre.* (v. 223–224)
Que diable est-ce ci ? je suis cocu ! Je ne sais de qui ça peut être.

742. *Suis-je cocu ? c'est chose voire.*
Toutesfoys je ne le puis *croire.* (v. 232–233)
Suis-je cocu ? C'est chose vraie. Toutefois, je ne puis le croire.

Le Ramoneur de cheminées

743. *Encore ne scay-je tant crier*
Que gaigner puisse *ung seul denier ;*
De quoy je m'esmerveille assez. (v. 12–14)
Je ne sais même pas crier assez fort pour pouvoir gagner un petit sou ; ce dont je m'étonne beaucoup.

744. *Je sçay de vray, s'elle entendoit*
Par trop parler ou sermonner
Que ne peusse *plus ramonner,*
Vela Jehan du Houx rué jus. (v. 113–116)
Je sais que si elle apprenait, à nous entendre trop parler, que je ne puis plus ramoner, voilà Jean Lehoux terrassé.

745. *Il a perdu le plait à Romme,*
Il peult *bien apeller à Rains.* (v. 211–212)
Il a perdu procès à Rome, et il veut en appeler à Reims.

746. *Escoutez, il ne* peult *se taire !*
Il me faict enraiger d'ennuy. (v. 256–257)
Ecoutez, il ne peut se taire ! Il me fait enrager, je ne sais comme il me contrarie.

747. *Par ma foy, à ce que j'entens,*
Il ne peult *plus lever le boys*
Du ramon. (v. 275–277)
Par ma foi, à ce que j'entends, il ne peut plus lever son bâton.

748. *On dit maintes foys*
Qu'il a tant faict qu'il n'en peult *[mais].*
On doibt *bien laisser en pays,*
C'est une auctorité commune. (v. 277–280)
On dit souvent qu'il a tant fait qu'il n'en peut mais. Il faut bien le laisser en paix, c'est une maxime commune.

749. *Puis qu'en si piteulx esbatz*
On l'impugne,
Plus je ne puis *par voye aulcune,*
Pour argent ne pour pecune,
Prendre avec luy mes esbas. (v. 285–289)
Puisqu'à si piteux ébats, on l'accule, je ne veux plus, par voie aucune, pour argent et pécune, prendre avec lui mes ébats.

750. *Vous n'en* povez *plus.* (v. 312)
Vous n'en pouvez plus.

751. *Voysine, vous* povez *sçavoir*
Qu'il ne fera jamais grans fais. (v. 326–327)
Voisine, vous pouvez savoir qu'il ne fera jamais d'exploits.

Le Meunier dont le diable emporte l'âme en enfer

752. Munier
Le cueur me fault !
Femme
Bien le doy *croire.* (v. 22)
Le Meunier – Le cœur me manque !
La Femme – Je dois bien le croire.

753. *Estre vous* doybs *malicieuse,*
A tout le moins ceste journée ;
Car vie trop maulgracieuse
M'avez en tous temps demenée. (v. 28–31)
Je dois être avec vous méchante, à tout le moins aujourd'hui ; car vous m'avez toujours fait mener une vie très désagréable.

754. *Vous me voulez faire mourir ?*
Mais si je puis *ung coup guerir,*
Mort bieu ! je fe... (v. 59–61)
Vous voulez me faire mourir ? Mais si je puis un jour guérir, morbleu ! je vous fe...

755. *Bien venu soyez-vous ! J'avoye*
Vouloir de vous aller querir ;
Et maintenant partir debvoye. (v. 105–107)
Soyez le bienvenu ! Je voulais aller vous chercher ; et je m'apprêtais à partir.

756. *Curé, nous vivrons gayement,*
S'il peult *estre en terre perché.* (v. 120–121)
Curé, nous allons vivre gaiement, s'il peut être logé en terre.

757. *Je n'y* eusse peu *contredire.* (v. 123)
Je n'aurais pu m'y opposer.

758. *Que mauldit soit Dieu, sans peché*
Toutesfois le puisse-*je dire,*
Soit la pu... ! (v. 124–126)
– Que maudit de Dieu – qu'il me pardonne ! – soit la pu...

759. *La main*
Luy mectrez dessus la poitryne,
En luy affermant que demain
Le doibt *venir voir sa cousine* (v. 194–197)
Vous lui mettrez la main sur la poitrine, en lui affirmant que sa cousine viendra le visiter demain

760. *Loué soit la grace divine !*
Cousin, je ne me puis *porter.* (v. 263–264)
Louée en soit la bonté divine ! car, cousin, je me porte très mal.

761. *Je ne me* puis *plus comporter,*

Tant est ma malladie chiere. (v. 267–268)
Je ne puis plus me soutenir, tant la maladie m'est pesante.

762. *Qu'on te* puisse *au gibet deffaire,*
Filz de putain, ort et immunde ! (v. 346–347)
Qu'on puisse te pendre au gibet, fils de putain, sale et immonde !

763. *Or me fault-il, pour abreger,*
Soubs son lit ma place cy prandre.
Quant l'ame vouldra desloger,
En mon sac je la pourray *prandre.* (v. 378–381)
Maintenant je dois, pour abréger, prendre ma place sous son lit. Quand son âme voudra déloger, je pourrai dans mon sac la prendre.

764. *Commant, dea ! je ne* puis *entendre*
Vostre cas, munyer ; qu'esse cy ? (v. 382–383)
Comment, diable ! je ne puis entendre ainsi votre affaire, meunier ; qu'est-ce ci ?

765. Curé
Dictes.
Munier
Vous devez *commancer,*
Me disant mon cas en substance. (v. 390–391)
Le Curé – Dites.
Le Meunier – Vous devez commencer, me disant l'essentiel de mon affaire.

766. *Et commant ? Je ne* puis *pencer*
L'effect de vostre conscience. (v. 392–393)
Et comment ? Je ne puis savoir ce que vous reproche votre conscience.

767. *Pencer, si vous voulez, de taire,*
Pour mieulx prandre vostre delit,
Vostre cul au dehors du lit :
Par là s'en peult *vostre ame aller.* (v. 440–443)
Afin d'être mieux à votre aise, s'il vous plaît, pensez à tirer votre cul en dehors du lit : par là votre âme peut s'en aller.

Le bateleur

768. *Escoute :*
Y fault bien se montrer abille
tant qu'on ayt le bruict de la ville ;
Car cela nous poura *servyr*
Pour nostre plaisir asouvyr. (v. 21–25)
Ecoute : il faut bien se montrer habile pour qu'on ait renommée en ville. Car cela pourra nous servir pour satisfaire notre plaisir.

769. *Les fiebvres vous* puisent *saisir,*
Mon varlet ! (v. 29–30)

Que la fièvre puisse te saisir, mon valet !

770. *De dons ne* povons *avoir blames :*
Nous mesmes voulons qu'on nous donne. (v. 244–245)
De ces dons refusés, nous ne pouvons avoir blâme : nous-mêmes, nous avons besoin qu'on nous donne.

771. *Sy vous dient : Vos fiebvres cartaines,*
Incontinent je vous refere
Que leur debves *responce fere :*
Mais vous ! car cela est honneste. (v. 268–271)
Si vos maris vous disent : « Que la fièvre te prenne ! » j'affirme qu'aussitôt il faut leur répondre : « Plutôt vous ! » C'est ainsi qu'il convient de faire.

772. *De petit don ne* peult *chaloir.* (v. 297)
Que nous importe un maigre avoir !

Les Gens nouveaux

773. *Qui de nous se veult enquerir,*
Pas ne fault que trop se demente ;
Nostre renom peult *on querir,*
Com verrez, à l'heure presente. (v. 1–4)
Si l'on veut savoir qui nous sommes, inutile qu'on s'en préoccupe beaucoup. On ne peut chercher notre renom, comme vous verrez, qu'à l'heure présente.

774. *Les vieulx ont regné, il souffit ;*
Chascun doit *rener à son tour.* (v. 29–30)
Les vieux ont régné, il suffit ; chacun doit régner à son tour.

775. *Gens nouveaulx ne se* doivent *taire ;*
Car nous avons des anciens
Par succession tous leurs biens,
Quelque part qu'ilz soyent vertiz. (v. 78–81)
Les gens nouveaux ne doivent pas se taire ; car, par succession des anciens, c'est à nous que reviennent tous leurs biens, en quelque lieu qu'ils soient passés.

776. *J'en* peulx *bien dire peu ou tant.* (v. 98)
Je pourrais presqu'en dire autant.

777. *Que* peult *estre tout devenu*
Que nous n'avons le residu ?
Il nous devroit *appartenir.* (v. 99–101)
Que peut être devenu le tout dont nous n'avons plus que les restes ? Il devrait nous appartenir.

778. *Aux anciens n'appartient plus ;*
C'est nous qui devons *gouverner.* (v. 118–119)
Aux anciens, il n'appartient plus (le Monde) ; c'est à nous de le gouverner.

779. *Mais maintenant je n'en* puis *plus ;*
Le monde vit en grant balance. (v. 128–129)
Mais maintenant je n'en puis plus. Le Monde vit en grand danger.

780. *Ne me* doit-*il demourer rien ?* (v. 203)
Ne me restera-t-il rien ?

781. *Aussy t'y* doibz-*tu bien attendre.* (v. 222)
Aussi dois-tu bien t'y attendre.

782. *La[s], je pensoye qu'amender*
Il me deust *de vostre venue !* (v. 225–226)
Hélas ! je pensais que mon sort serait meilleur à votre venue !

783. *Miserable, que* doy-*je fere ?*
Faire ne puis *pas bonne chere.* (v. 252–253)
Malheureux, que dois-je donc faire ? Faire bonne figure ? Je ne le puis sans argent.

784. *Nouvellement sourdent assaulx.*
Vivre ne peult *le povre monde.* (v. 255–256)
Tant d'assauts sont livrés maintenant que le pauvre Monde ne peut vivre.

785. *Vous estes si tresaffamez*
Que ne povez *entrer en court.* (v. 281–282)
Vous êtes des gens si affamés que vous ne m'accorderiez pas de délais.

786. *Dures pleurs me convient getter,*
Sans nul espoir, fors regretter
Regretz piteulx, et lamenter
Lamentz mortelz qu'on ne peult *dire.* (v. 328–331)
Dures pleurs que je dois verser, sans espoir, n'ayant pour regrets que regrets impitoyables, et pour me lamenter que lamentations mortelles et indicibles.

787. *Vous* povez *bien veoir clerement*
Que gens nouveaulx, sans plus riens dire,
Ont bien tost et soubdainement
Mys le monde de mal en pire. (v. 352–355)
Vous pouvez voir là clairement que les gens nouveaux, pour ne plus rien en dire, ont bien vite et soudainement mis le monde de mal en pire

Annexe B

Items expérimentaux – tâche de raisonnement modal

Sont listés ci-dessous les items expérimentaux utilisés dans la tâche de raisonnement modal (*cf.* 8.5). Sous chaque contexte, est indiqué en a. la phrase cible où *pouvoir* communique une possibilité bilatérale, et en b., la phrase contrôle dans laquelle *pouvoir* communique une possibilité unilatérale.

1. Dans le sac de Pierre, il y a des photos et le journal. Dans le sac de Mathieu, il y a le journal. Le sac de mon père a un contenu identique soit au sac de Pierre, soit au sac de Mathieu.
    1. Dans le sac de mon père, il peut y avoir des photos.
    2. Dans le sac de mon père, il peut y avoir le journal.
2. Dans le frigo de Marie-Claire, il y a du poulet et du fromage. Dans celui d'Amélie, il n'y a que du fromage. Dans le frigo de Jean, il y a les mêmes aliments soit que dans le frigo de Marie-Claire, soit que dans le frigo d'Amélie.
    1. Dans le frigo de Jean, il peut y avoir du poulet.
    2. Dans le frigo de Jean, il doit y peut du fromage.
3. Dans ma classe, il y a des français et des allemands. Dans la classe de ma sœur, il n'y a que des français. Et dans la classe de Mathieu, il y a les mêmes nationalités soit que dans ma classe, soit que dans celle de ma sœur.
    1. Dans la classe de Mathieu, il peut y avoir des allemands.
    2. Dans la classe de Mathieu, il peut y avoir des français.
4. Dans le bureau du commissaire, il y a des victimes et des témoins. A l'infirmerie, il y a des victimes. Et chez l'avocat Dupont, il y a les mêmes personnes soit que dans le bureau du commissaire, soit qu'à l'infirmerie.
    1. Chez l'avocat Dupont, il peut y avoir des témoins.
    2. Chez l'avocat Dupont, il peut y avoir des victimes.

5. Dans les histoires pour les tout-petits, il n'y a que des gentils. Dans les histoires pour les grands, il y a des gentils et des méchants. Dans l'histoire pour Marie, il a les mêmes personnages soit que dans les histoires pour les tout-petits, soit que dans les histoires pour les grands.
    1. Dans l'histoire pour Marie, il peut y avoir des méchants.
    2. Dans l'histoire pour Marie, il peut y avoir des gentils.
6. Alexandre a dessiné un ciel avec des étoiles et des oiseaux. Baptiste a dessiné un ciel avec seulement des étoiles. Dans le ciel qu'a dessiné ma petite sœur, il y a soit la même chose que dans le ciel d'Alexandre, soit la même chose que dans le ciel de Baptiste.
    1. Dans le ciel de ma sœur, il peut y avoir des oiseaux.
    2. Dans le ciel de ma sœur, il peut y avoir des étoiles.
7. Un premier camion transporte des chaussures et des vêtements. Un deuxième camion transporte seulement des chaussures. Le troisième camion transporte soit le même chargement que le premier camion, soit le même chargement que le deuxième camion.
    1. Dans le troisième camion, il peut y avoir des vêtements.
    2. Dans le troisième camion, il peut y avoir des chaussures.
8. Sur la route de Montpellier, il y a des voitures et des villages. Sur la route de Grenoble, il n'y a que des voitures. Sur la route de Genève, il y a la même chose soit que sur la route de Montpellier, soit que sur la route de Grenoble.
    1. Sur la route de Genève, il peut y avoir des villages.
    2. Sur la route de Genève, il peut y avoir des voitures.
9. La boite de Jean-Philippe contient des papiers et de l'argent. La boite d'Isidore contient de l'argent. La boite de Julie contient la même chose soit que la boîte de Jean-Philippe, soit que la boîte d'Isidore.
    1. Dans la boite de Julie, il peut y avoir des papiers.
    2. Dans la boite de Julie, il peut y avoir de l'argent.
10. Dans la bande à Basile, il y a des voleurs et des gamins. Dans la bande à Bader, il n'y a que des gamins. Et la bande espagnole est composée de la même sorte de gens soit que la bande à Basile, soit que la bande à Bader.
    1. Dans la bande espagnole, il peut y avoir des voleurs.
    2. Dans la bande espagnole, il peut y avoir des gamins.
11. Tout près du Rhône il y a des forêts et de la campagne. Tout près de la Garance, il y a des forêts. Les environs du fleuve derrière chez moi sont pareils soit à ceux du Rhône, soit à ceux de la Garance.
    1. Près du fleuve derrière chez moi, il peut y avoir la campagne.
    2. Près du fleuve derrière chez moi, il peut y avoir la forêt.

12. Dans mon quartier, il y a des cafés. Dans le quartier d'à côté, il y a des cafés et des hôtels. Dans le quartier de Pierre, il y a les mêmes établissements soit que dans mon quartier, soit que dans le quartier d'à côté.
    1. Dans le quartier de Pierre, il peut y avoir des hôtels.
    2. Dans le quartier de Pierre, il peut y avoir des cafés.

B.1 Items expérimentaux – expérience contrôle

Sont listés ci-dessous les items expérimentaux utilisés dans l'expérience de contrôle de l'expérience de raisonnement modal (*cf.* 8.5.3.1). Les phrases en a. reprennent le substantif qui est apparu deux fois dans le contexte et les phrases en b. utilisent le substantif qui n'est pas répété dans le contexte.

1. Dans le sac de Pierre, il y a des photos et le journal. Dans le sac de Mathieu, il y a le journal. Le sac de mon père a un contenu identique au sac de Pierre.
    1. Dans le sac de mon père, il a le journal.
    2. Dans le sac de mon père, il a des photos.
2. Un premier camion transporte des chaussures et des vêtements. Un deuxième camion transporte des chaussures. Le troisième camion transporte le même chargement que le premier camion.
    1. Dans le troisième camion, il y a des chaussures.
    2. Dans le troisième camion, il y a des vêtements.
3. Sur la route de Montpellier, il y a des voitures et des villages. Sur la route de Grenoble, il y a des voitures. Sur la route de Genève, il y a la même chose que sur la route de Montpellier.
    1. Sur la route de Genève, il y a des voitures.
    2. Sur la route de Genève, il y a des villages.
4. La boite de Jean-Philippe contient des papiers et de l'argent. La boite d'Isidore contient de l'argent. La boite de Julie contient la même chose que la boite de Jean-Philippe.
    1. Dans la boîte de Julie, il y a de l'argent.
    2. Dans la boîte de Julie, il y a des papiers.
5. Dans la bande à Basile, il y a des voleurs et des gamins. Dans la bande à Bader, il y a des gamins. Et la bande espagnole est composée de la même sorte de gens que la bande à Basile.
    1. Dans la bande espagnole, il y a des gamins.
    2. Dans la bande espagnole, il y a des voleurs.
6. Monique a rêvé de chevaux cette nuit. Pascal a rêvé de chevaux et d'oiseaux. Et dans le rêve de leur grand-père, il y avait la même chose que dans le rêve de Pascal.

1. Dans le rêve du grand-père, il y a des chevaux.
2. Dans le rêve du grand-père, il y a des oiseaux.

7. Dans mon quartier, il y a des cafés et des hôtels. Dans le quartier d'à côté, il y a des cafés. Dans le quartier de Pierre, il y a les mêmes établissements que dans mon quartier.
   1. Dans le quartier de Pierre, il y a des cafés.
   2. Dans le quartier de Pierre, il y a des hôtels.
8. Dans le frigo de Marie-Claire, il y a du poulet et du fromage. Dans celui d'Amélie, il y a du fromage. Dans le frigo de Jean, il y a la même chose que dans le frigo de Marie-Claire.
   1. Dans le frigo de Jean, il y a du fromage.
   2. Dans le frigo de Jean, il y a du poulet.
9. Dans ma classe, il y a des français et des allemands. Dans la classe de ma sœur, il y a des français. Et dans la classe de Mathieu, il y a les mêmes nationalités que dans ma classe.
   1. Dans la classe de Mathieu, il y a des français.
   2. Dans la classe de Mathieu, il y a des allemands.
10. Dans le bureau du commissaire, il y a des victimes et des témoins. A l'infirmerie, il y a des victimes. Et chez l'avocat Dupont, il y a les mêmes personnes que dans le bureau du commissaire.
    1. Chez l'avocat Dupont, il y a des victimes.
    2. Chez l'avocat Dupont, il y a des témoins.
11. Dans les histoires pour les tout-petits, il y a des gentils. Dans les histoires pour les grands, il y a des gentils et des méchants. Dans l'histoire pour Marie, il a les mêmes personnages que dans les histoires pour les grands.
    1. Dans l'histoire pour Marie, il y a des gentils.
    2. Dans l'histoire pour Marie, il y a des méchants.
12. Alexandre a dessiné un ciel avec des étoiles et des oiseaux. Baptiste a dessiné un ciel avec des étoiles. Dans le ciel qu'a dessiné ma petite sœur, il y a la même chose que dans le ciel d'Alexandre.
    1. Dans le ciel de ma sœur, il y a des étoiles.
    2. Dans le ciel de ma sœur, il y a des oiseaux.

Annexe C

Matériel – pré-tests de l'expérience d'*eye tracking*

Figurent dans cette annexe le matériel utilisé lors de pré-tests pour la préparation et le contrôle des phrases stimuli de l'expérience d'*eye tracking* (*cf.* chapitre 10).

C.1 Test préliminaire

Sont listées ci-dessous les paires de phrases proposées aux participants lors du test pilote de jugement de proximité de sens (*cf.* 10.4.1). Le verbe d'intérêt est en italiques. Entre parenthèses figurent des indications sur le sens dans lequel apparaît le verbe.

1. Pierre *a volé* une pomme dans le jardin des voisins. (dérober)
   Pierre *a volé* en hélicoptère au dessus de Paris. (se déplacer dans l'air)
2. On *entend* arriver ta voiture à 2 kilomètres. (avoir l'intention)
   Jacqueline *entend* venir au mariage même si elle n'est pas invitée. (percevoir par l'ouïe)
3. Jean *a tiré* sur un moineau avec sa carabine. (envoyer un projectile)
   Luc *a tiré* Marie par la manche pour qu'elle se dépêche. (entraîner avec soi)
4. Jean *a tiré* sur un moineau avec sa carabine. (envoyer un projectile)
   Mathieu *a tiré* un mouchoir tout propre de sa poche. (faire sortir)
5. Marie *doit* avoir raté son train sinon elle serait déjà là. (épistémique)
   Un bon fils *doit* respecter son père. (obligation théorique)
6. Paul *a tiré* la sonnette d'alarme. (exercer une traction)
   Jean *a tiré* sur un moineau avec sa carabine. (envoyer un projectile)
7. Marie *doit* avoir raté son train sinon elle serait déjà là. (épistémique)
   Jules *doit* prendre le métro pour se rendre à son bureau. (obligation pratique)

8. Je n'ai pas regardé l'heure, mais il *pouvait* être minuit quand il est rentré. (épistémique)
   Mon père était très fort, il *pouvait* porter des sacs de ciment de 75 kg. (capacité)
9. Je n'ai pas regardé l'heure, mais il *pouvait* être minuit quand il est rentré. (épistémique)
   Il *pouvait* sortir avant la fin de l'épreuve, le règlement l'autorisait. (permission)
10. Je n'ai pas regardé l'heure, mais il *pouvait* être minuit quand il est rentré. (épistémique)
    La route n'était plus en travaux, il *pouvait* passer en voiture. (possibilité matérielle)
11. Marie *sent* la main de Paul l'effleurer. (concret (toucher))
    On sent venir ce vieux chien puant à 100 mètres. (concret (odorat))
12. De là-haut on *voyait* tout Paris. (concret)
    Il ne *voyait* vraiment pas ce qu'elle voulait dire. (abstrait)
13. Il *sent* venir le danger. (abstrait)
    On *sent* venir ce vieux chien puant à 100 mètres. (concret (odorat))
14. Il *sent* venir le danger. (abstrait)
    Marie *sent* la main de Paul l'effleurer. (concret (toucher))
15. Il *pouvait* sortir avant la fin de l'épreuve, le règlement l'autorisait. (permission)
    Mon père était très fort, il *pouvait* porter des sacs de ciment de 75 kg. (capacité)
16. Paul *a tiré* la sonnette d'alarme. (exercer une traction)
    Mathieu *a tiré* un mouchoir tout propre de sa poche. (faire sortir)
17. Luc *a tiré* Marie par la manche pour qu'elle se dépêche. (entraîner avec soi)
    Paul *a tiré* la sonnette d'alarme. (exercer une traction)
18. Luc *a tiré* Marie par la manche pour qu'elle se dépêche. (entraîner avec soi)
    Mathieu *a tiré* un mouchoir tout propre de sa poche. (faire sortir)
19. Un bon fils *doit* respecter son père. (obligation théorique)
    Jules *doit* prendre le métro pour se rendre à son bureau. (obligation pratique)
20. La route n'était plus en travaux, il *pouvait* passer en voiture. (possibilité matérielle)
    Il *pouvait* sortir avant la fin de l'épreuve, le règlement l'autorisait. (permission)
21. La route n'était plus en travaux, il *pouvait* passer en voiture. (possibilité matérielle)
    Mon père était très fort, il *pouvait* porter des sacs de ciment de 75 kg. (capacité)

C.2 Relation sémantique

Sont listées ci-dessous les paires de phrases proposées aux participants lors du test de jugement de proximité de sens (*cf.* 10.4.3.1). Le verbe d'intérêt est en italiques.

1. Le ciel n'était plus sûr depuis que les ennemis avaient pris possession de la région, on *volait* ce jour-là à très basse altitude pour éviter les radars allemands.
   L'un bavardait avec le fermier et l'autre prenait discrètement un sac de pommes de terre, on *volait* à l'époque aussi beaucoup de blé aux fermiers.

2. Les victimes du tsunami étaient nombreuses, au contraire des bénévoles, alors on *parait* uniquement au plus pressé : de l'eau, quelques vivres, des abris de fortune.
   Toute la famille se réunissait pour Noël, et tout le monde participait aux préparatifs, on *parait* à l'époque le sapin et toute la maison de boules et de guirlandes scintillantes.
3. Je suis sûr que Pierre était chez lui hier, il *devait* simplement fumer sa cigarette dehors et il ne t'aura pas entendu frapper.
   Notre Dame, c'était encore plus strict quand j'y étais : on *devait* à l'époque faire sa prière avant les repas sinon les sœurs nous punissaient.
4. Le voleur, quoique sa tentative ait échoué, était bien renseigné, il est venu jeudi car il *pouvait* ce jour-là rôder autour de la maison : le doberman était chez le vétérinaire.
   L'avion n'a peut-être pas été abattu par les ennemis, il *pouvait* simplement voler à très basse altitude et les petits radars auront perdu son signal.
5. Ce jour-là, à l'assemblée nationale, il était évident que ça allait déraper, on *sentait* clairement naître la tension entre le président et les autres députés.
   Notre hôtel à Luxor devait malheureusement se trouver non loin d'une décharge, on *sentait* clairement monter une infâme puanteur à mesure que le soleil chauffait.
6. On s'était assis à une table en terrasse Boulevard Voltaire pour être aux premières loges, on *voyait* maintenant venir l'immense défilé de manifestants et leurs pancartes bariolées.
   On pensait bien sûr que l'arrestation du parrain de la Cosa Nostra changerait la donne, on *voyait* à l'époque finir sous peu l'emprise de la mafia en Sicile, on se trompait...

C.3 Fréquence relative des sens des verbes modaux

Sont reproduites ci-dessous les listes d'interprétations possibles des verbes modaux accompagnées d'exemples, fournies pour l'annotation des corpus d'occurrences de *pouvait* (*cf.* C.3.1) et *devait* (*cf.* C.3.2).

C.3.1 *Pouvoir*

– **capacité** (source de la possibilité : propriété inhérente du SN sujet, typiquement capacités physiques ou mentales)

  (1) *En quittant son domicile Dupont n'était pas mort, il* pouvait *même marcher tant bien que mal – le docteur était forcé de le signaler, pour ne pas être contredit par la gouvernante.*

– **permission** (source : quelqu'un, *cf.* (2), ou une loi, un règlement, *etc.*, *cf.* (3))

(2) *La vieille a demandé si elle* pouvait *téléphoner. Bien sûr qu'elle* pouvait *; le patron lui a indiqué l'appareil accroché au mur.*

(3) *L'agent spécial* ne peut pas *continuer d'agir seul maintenant qu'il y a un cadavre.* [selon le règlement de la police]

– **possibilité matérielle** (source : circonstances/conditions matérielles)

(4) *Elle finit par convaincre l'obstination de l'avocat et se retrouva bientôt dans la rue avec le sentiment fort agréable de* pouvoir *dépenser sans compter et échafauder tous les projets qu'elle voudrait.* [le personnage vient de toucher un très gros héritage]

– **interprétation radicale sous-spécifiée** (source de la possibilité de faire quelque chose non spécifiée)

(5) J'ai pu rencontrer le premier ministre hier.

En (5), il n'est pas précisé dans le contexte si j'ai été en mesure de le voir, si j'en ai eu l'occasion ou si l'on m'a permis de le voir.

– **épistémique** (≅ *peut-être*, *il se peut que*)

(6) *– Oui, je sais ; il semble qu'il y ait là une contradiction ; mais il* peut *avoir eu assez de force pour aller chercher son revolver et appeler à l'aide, et perdre ensuite beaucoup de sang pendant qu'il attendait l'ambulance : il y avait une tâche relativement importante sur le dessus de lit.*

(7) *Les empreintes digitales suspectes* peuvent *appartenir à n'importe qui, venu dans la journée sans que la gouvernante le sache ; quant à la petite porte dont elle a parlé aux inspecteurs, c'est peut-être le vent qui l'a ouverte.*

– **sporadique** (≅ *parfois*, *cf.* (8), ou *certains*, *cf.* (9))

(8) *Ca doit être captivant, non, le métier que vous faites ?*
– Il peut *l'être. . . , répondit Cigüe en jetant un regard discret sur les jambes de sa voisine.*

(9) *L'article rappelle opportunément qu'un cocotier adulte* peut *mesurer jusqu'à 35 mètres, et que la noix de coco* peut *peser jusqu'à 4 kilogrammes. Voyez les dégâts au pied de l'arbre.*

– **concession** (≅ *même si* ou *bien que*, souvent accompagné de *bien* ou *toujours*)

(10) *Dieu sait ce qui se passe dans leurs entrailles ! Tu* peux *être moche, boiteux, bossu, mais si tu as la voix douce et que tu sais chanter, tu leur fais tourner la tête.*

– **intensification** (dans les exclamatives)

(11) Qu'est-ce qu'*il* a pu *souffrir !*

(12) – Ce que *tu* peux *être mal embouchée, ma pauvre mère !*

– **délibération**/interrogation (souvent une question rhétorique, *cf.* (13), verbe modal souvent accompagné de *bien*, *cf.* (14) ; ou le locuteur semble signaler ainsi qu'il cherche ou a cherché la réponse en vain)

(13) *Ou dimanche ? C'était dimanche : Antoine avait son chapeau ; ça lui donne l'air malin son chapeau ! Son chapeau et sa cravate rose ! Tiens mais il l'avait hier aussi la cravate. Non. Et puis qu'est-ce que ça* peut *foutre ?*

(14) Où *ai*-je *bien pu* mettre mes clefs ?

– **justification de la relation prédicative/légitimation** (≅ *heureusement*, *encore heureux*, *cf.* (15) ; ou quelque chose comme « avoir bien le droit » (idée de légitimité), *cf.* (16))

(15) *Enfin le vin est bon, n'est-ce pas ?*
Il peut *l'être, au prix qu'ils le comptent, répondit aigrement Shalik qui détestait gaspiller son argent.*

(16) Il *peut bien* être grognon, après ce qu'on lui a fait !

– **acte de langage indirect** (effet plus ou moins poli, plus ou moins ironique)

(17) L'examen est fini, vous *pouvez* sortir. [requête ; littéralement, le locuteur donne une permission]

(18) Est-ce que tu *peux* me passer le sel, s'il te plait ? [requête ; le locuteur demande littéralement si l'interlocuteur a la possibilité matérielle ou la capacité de passer le sel]

(19) Est-ce que tu *peux* arrêter de me marcher sur le pied, s'il te plait ? [requête, sans effet atténuatif de l'acte de langage indirect ; littéralement, capacité ou possibilité matérielle]

(20) Vous *pouvez* venir demain soir si ça vous dit. [invitation ; littéralement permission]

– **optatif** (souhait)

(21) Puissent *tes errances te ramener vers Argos !*

– **contexte insuffisant** (interprétation ambiguë entre radicale et épistémique)

(22) Nadal *peut* gagner Roland Garros cette année.

En (22), rien n'indique si Nadal peut gagner car il est en bonne forme physique (capacité), ou parce qu'il a pu s'entrainer dans de bonnes conditions (possibilité

matérielle), ou si le locuteur exprime une éventualité, une hypothèse (interprétation épistémique)

C.3.2 *Devoir*

– *non modal* (+ SN) : *devoir quelque chose à quelqu'un ou quelque chose*

(23) Tu *me dois 100 francs.*

– **obligation théorique** (dont la source est quelqu'un ou une loi, *cf.* permission avec *pouvoir*)

(24) *Ne faut-il pas de toute manière qu'il le retrouve ? Il en a reçu l'ordre. C'est cela qu'il* doit *faire.*

– **obligation pratique** (devoir faire quelque chose pour atteindre un certain but)

(25) – *Mais t'es parti avant-hier avec une ID 19 toute neuve !* [...]
– *Léon, j'*ai dû *la vendre hier,* pour payer le casino.

– **interprétation radicale sous-spécifiée** (source de la nécessité de faire quelque chose non spécifiée)

(26) Pierre *doit* manger du riz tous les jours.

En (26), on ne sait pas si c'est parce que sa mère l'y oblige, si c'est le règlement de la cantine, ou si c'est pour grandir.

– **épistémique** (≅ *sans doute*, *probablement*)

(27) *À en juger par la mine du bonhomme, elle* doit *être véritablement fameuse sa devinette.*

(28) *On avait trois chiens, deux braques et un setter gordon. Quelque part au nord-est il* devait *y avoir d'autres chasseurs car on entendit le départ d'un coup.*

– **aléthique** (≅ *nécessairement*, nécessité plus ou moins objective, *cf.* (29) et (30) *vs* (31))

(29) *Tous les hommes doivent mourir.*

(30) Si tu lances une pierre en l'air, elle *doit* retomber.

(31) *Un regret, cela* doit *être inutile, ou alors ce n'est plus un vrai regret.*

– **interprétation ambiguë entre épistémique et aléthique**

– **futur (convenu)**

(32) Jacques Chirac *doit* rencontrer Tony Blair demain soir.

(33) *Mais au bout d'un quart d'heure, Gérard* [Saint – 9e du Tour 1959] *n'était toujours pas là. On a mis un solo de Darry Gad pour patienter. C'était embêtant parce qu'en principe, il* devait *venir avec une canette de champ'. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on s'est aperçu que Gérard était resté coincé dans l'ascension.*

– **futur (« destinée »)**

(34) *À 11h40, le sergent Bleneau effectua la première tentative.* [...] *Moins de deux heures plus tard, il atteignait Dijon et pointait au contrôle, après avoir accompli le parcours en moins de deux heures, ce qui ne s'était jamais vu, et pour cause ! Pourtant, cette performance sensationnelle* devait *être pulvérisée quelques minutes plus tard par le caporal Bisilliat* [...]

(35) *Syméon les bénit et dit à Marie* [...] : *Vois ! cet enfant* doit *amener la chute et le relèvement d'un grand nombre en Israël.*

– **futur sous-spécifié**

– **contexte insuffisant** (interprétation totalement ambiguë)

Annexe **D**

Items expérimentaux – expérience d'*eye tracking*

Sont listés ci-dessous les items expérimentaux de l'expérience d'*eye tracking* (*cf.* chapitre 10). Les | marquent les régions d'intérêt à partir du verbe (région 3).

D.1 Verbes modaux

Figurent d'abord les phrases utilisant *devoir* puis celles utilisant *pouvoir*. Dans tous les cas, la version a. est la phrase dans la condition `contexte précédent favorable` – `sens radical`, la version b. est la phrase dans la condition `contexte précédent neutre` – `sens radical`, la version c. est la phrase dans la condition `contexte précédent favorable` – `sens épistémique`, et la version d. est la phrase dans la condition `contexte précédent neutre` – `sens épistémique`. Entre parenthèses à la fin des phrases en a. et c. figure le score (%) obtenu dans le pré-test de complétion (*cf.* 10.4.3.4) suivi du score (%) obtenu dans le pré-test de force des contextes (*cf.* 10.4.3.5). À la suite des versions b. et d. ne figure que le score pré-test de force des contextes puisque le contexte est neutre.

1. a. John voulait son appartement à lui quand il était étudiant, mais ce n'était pas possible, il|devait|à l'époque|loger|à Churchill College|, il n'avait pas le choix. (65,1 ; 100)
   b. Kenneth a étudié pendant deux ou trois ans à Cambridge au début des années quatre-vingt, il|devait|à l'époque|loger|à Churchill College|, il n'avait pas le choix. (50)
   c. Non, John Smith ne m'a jamais précisé où il habitait à Cambridge quand il était étudiant, il|devait|à l'époque|loger|à Churchill College|j'imagine, puisque c'était son college. (88,9 ; 100)
   d. Kenneth a étudié pendant deux ou trois ans à Cambridge au début des années quatre-vingt, il|devait|à l'époque|loger|à Churchill College|j'imagine, puisque c'était son college. (50)

2. a. Gérard se plaignait que sa maison de vacances lui coûtait trop cher, mais c'était normal, il|devait|en Espagne|payer|des impôts fonciers|comme il était devenu propriétaire. (86 ; 100)

   b. Je t'avoue que je n'ai pas pris de nouvelles de José depuis quelques mois maintenant, mais il|devait|en Espagne|payer|des impôts fonciers|comme il était devenu propriétaire. (93,75)

   c. Christophe est tellement avare, c'est certainement l'argent qui explique son déménagement, il|devait|en Espagne|payer|des impôts fonciers|exorbitants s'il est parti au Portugal. (78,8 ; 71,4)

   d. Je t'avoue que je n'ai pas pris de nouvelles de José depuis quelques mois maintenant, mais il|devait|en Espagne|payer|des impôts fonciers|exorbitants s'il est parti au Portugal. (93,75)

3. a. On ne peut plus rien leur demander ! Mercredi, mon fils m'a sorti que j'étais trop stricte : il|devait|ce jour-là|finir|son devoir de maths|avant midi pour avoir le droit de sortir. (95,2 ; 50)

   b. Je ne peux pas te renseigner, je ne sais pas ce que faisait Léo mercredi après-midi, mais il|devait|ce jour-là|finir|son devoir de maths|avant midi pour avoir le droit de sortir. (43,75)

   c. Comme si je suivais Hugo partout... Je ne sais pas, moi, ce qu'il faisait jeudi soir, mais il|devait|ce jour-là|finir|son devoir de maths|s'il n'est pas sorti avec vous. (85,1 ; 100)

   d. Je ne peux pas te renseigner, je ne sais pas ce que faisait Jo mercredi après-midi, mais il|devait|ce jour-là|finir|son devoir de maths|s'il n'est pas sorti avec vous. (43,75)

4. a. Jean s'excuse de ne pas être venu jouer au tennis avec toi lundi, il ne pouvait pas, il|devait|ce jour-là|jouer|avec sa petite sœur|, ses parents le lui avaient demandé. (75,6 ; 100)

   b. Je sais que tu as essayé de voir Paul avant-hier, tu me l'as déjà dit au moins deux fois, il|devait|ce jour-là|jouer|avec sa petite sœur|, ses parents le lui avaient demandé. (60)

   c. Tu ne vas pas nous faire une crise parce qu'il ne t'a pas répondu quand même, à mon avis, il|devait|ce jour-là|jouer|avec sa petite sœur|dehors, il ne t'aura pas entendu sonner. (100 ; 93,3)

   d. Je sais que tu as essayé de voir Paul avant-hier, tu me l'as déjà dit au moins deux fois, il|devait|ce jour-là|jouer|avec sa petite sœur|dehors, il ne t'aura pas entendu sonner. (60)

5. a. Ne te plains pas du pensionnat de Notre Dame, c'était encore bien pire quand j'y étais : on|devait|à l'époque|faire|sa prière avant les|repas sinon les sœurs punissaient. (97,7 ; 100)

b. Mes parents n'y sont pas allés, mais j'ai vu des reportages sur les pensionnats d'alors, on|devait|à l'époque|faire|sa prière avant les|repas sinon les sœurs punissaient. (35,3)

c. Je ne sais pas si Jean obligeait toute sa famille à le faire aussi, mais à mon avis, lui, il|devait|à l'époque|faire|sa prière avant les|repas, vu comme il était croyant. (72,1 ; 100)

d. Tu sais, je n'ai rencontré le père de Math que trois fois en tout et pour tout, mais oui, il|devait|à l'époque|faire|sa prière avant les|repas, vu comme il était croyant. (20)

6. a. On se conformait aux traditions dans le petit village de mes parents quand j'étais jeune : on|devait|à l'époque|bénir|toutes les demeures|avec de l'eau en respectant le rituel. (80,4 ; 100)

b. J'ai lu quelques bouquins sur la vie dans ma région natale en Italie au début du XIXe s., on|devait|à l'époque|bénir|toutes les demeures|avec de l'eau en respectant le rituel. (69,4)

c. Ces objets, retrouvés dans les chambres de plusieurs maisons, devaient être cérémoniels : on|devait|à l'époque|bénir|toutes les demeures|j'imagine, ils étaient très superstitieux. (78,6 ; 57,1)

d. J'ai lu quelques bouquins sur la vie dans ma région natale en Italie au début du XIXe s., on|devait|à l'époque|bénir|toutes les demeures|j'imagine, ils étaient très superstitieux. (69,4)

7. a. Le parti du président gagnait à chaque fois haut la main les élections depuis trente ans, on|devait|à l'époque|rayer|des listes les noms|des opposants, ordre du premier ministre. (76,5)

b. Même les syndicats, qui avaient pourtant encore une certaine autorité, n'y pouvaient rien, on|devait|à l'époque|rayer|des listes les noms|des opposants, ordre du premier ministre. (97,5 ; 100)

c. Le parti du président gagnait à chaque fois haut la main les élections, c'était louche, on|devait|à l'époque|rayer|des listes les noms|de tous les opposants, je pense. (69,6 ; 43,75)

d. Le parti du président gagnait à chaque fois haut la main les élections depuis trente ans, on|devait|à l'époque|rayer|des listes les noms|de tous les opposants, je pense. (76,5)

8. a. Il a été prouvé que le culte de Déméter à Rome était un culte dépouillé, sans fioritures : on|devait|simplement|orner|la statue du temple|de couronnes de fleurs selon la coutume. (68 ; 100)

b. J'ai lu des livres sur la Rome antique, dont quelques-uns évoquaient le culte de Déméter : on|devait|simplement|orner|la statue du temple|de couronnes de fleurs selon la coutume. (75)

c. Ceci n'a pas encore été prouvé, mais de nombreux documents récemment exhumés le suggèrent : on|devait|simplement|orner|la statue du temple|de fleurs, des gravures le laissent penser. (73,2 ; 55)

d. J'ai lu des livres sur la Rome antique, dont quelques-uns évoquaient le culte de Déméter : on|devait|simplement|orner|la statue du temple|de fleurs, des gravures le laissent penser. (75)

9. a. J'ai lu l'autre jour que l'intendant du roi était en fait une personne incontournable car il|devait|à l'époque|gérer|tous les aspects de|la vie sociale selon le cahier des charges. (83,3 ; 100)

b. A mon avis, on sous-estime l'ampleur du pouvoir du Cardinal Mazarin pendant la régence : il|devait|à l'époque|gérer|tous les aspects de|la vie sociale selon le cahier des charges. (40)

c. J'en ai lu des tas, des bouquins sur Mazarin, le Cardinal, ce n'était pas n'importe qui, il|devait|à l'époque|gérer|tous les aspects de|la vie sociale, je pense, vu son influence. (88,3 ; 87,5)

d. A mon avis, on sous-estime l'ampleur du pouvoir du Cardinal Mazarin pendant la régence : il|devait|à l'époque|gérer|tous les aspects de|la vie sociale, je pense, vu son influence. (40)

10. a. Pierre était enchanté par son nouveau travail, il n'avait que très peu d'inconvénients, il|devait|simplement|fumer|sa cigarette dehors|s'il voulait respecter le règlement. (92,9 ; 100)

b. Si, je t'assure, selon ses collègues, Auguste était très content de son nouveau boulot, il|devait|simplement|fumer|sa cigarette dehors|s'il voulait respecter le règlement. (50)

c. Tu ne vas pas nous faire une crise parce qu'il ne t'a pas répondu quand même, à mon avis, il|devait|simplement|fumer|sa cigarette dehors|et il ne t'aura pas entendu frapper. (93 ; 93,3)

d. Tu fais ce que tu veux bien sûr, mais si j'étais toi, je retournerais voir Hubert demain, il|devait|simplement|fumer|sa cigarette dehors|et il ne t'aura pas entendu frapper. (72,2)

1. a. On croyait qu'on devrait se débrouiller pour le logement toute l'année, mais c'était sûr, on|pouvait|maintenant|loger|à Churchill College|, les travaux de rénovation étant achevés. (61,3 ; 100)

b. Rien n'était vraiment sûr pour le moment, mais d'après ce que disaient certains étudiants, on|pouvait|maintenant|loger|à Churchill College|, les travaux de rénovation étant achevés. (80)

c. Je me demandais pourquoi on m'avait demandé à moi où John McGregor habitait à Cambridge, il|pouvait|maintenant|loger|à Churchill College|, ou ailleurs, je n'en savais rien, moi. (75,7 ; 80)

d. Il m'avait beaucoup déçu, alors je n'avais pas cherché à avoir de nouvelles de Rodolphe, il|pouvait|maintenant|loger|à Churchill College|, ou ailleurs, je n'en savais rien, moi. (60)

2. a. On n'allait tout de même pas plaindre Armand avec ses deux superbes villas sur la côte, il|pouvait|à l'époque|payer|des impôts fonciers|élevés, il en avait largement les moyens. (50 ; 100)

   b. M. Lamury n'a jamais dit pourquoi il avait déménagé du centre-ville en grande banlieue, il|pouvait|à l'époque|payer|des impôts fonciers|élevés, il en avait largement les moyens. (78,6)

   c. Je me demandais pourquoi on m'avait demandé à moi pourquoi Luc avait déménagé en banlieue, il|pouvait|à l'époque|payer|des impôts fonciers|trop élevés, qu'est-ce que j'en savais moi ? (81,25 ; 33,3)

   d. M. Lamuroy n'a jamais dit pourquoi il avait déménagé du centre-ville en grande banlieue, il|pouvait|à l'époque|payer|des impôts fonciers|trop élevés, qu'est-ce que j'en savais moi ? 78,6)

3. a. Mercredi après-midi, Alexandre a encore filé avant d'avoir terminé ses devoirs, il abuse, il|pouvait|ce jour-là|finir|son devoir de maths|avant le foot, il en avait pour 2 minutes. (30,8 ; 100)

   b. Christopher est parti vers 15 h 30 mercredi pour s'entrainer avec l'équipe de son collège, il|pouvait|ce jour-là|finir|son devoir de maths|avant le foot, il en avait pour 2 minutes. (78,6)

   c. Samedi ? Je ne sais pas, tu sais il ne me fait pas un compte-rendu de toutes ses activités ; il|pouvait|ce jour-là|finir|son devoir de maths|, ou aider son père, je n'en sais rien moi ! (83,7 ; 80)

   d. Pourquoi Alexandre n'est pas venu jouer avec toi mercredi ? Tu m'en poses de ces questions, il|pouvait|ce jour-là|finir|son devoir de maths|, ou aider son père, je n'en sais rien moi ! 46,7)

4. a. De nos jours, il faut vraiment être anorexique pour avoir le droit d'exercer ce métier, on|pouvait|à l'époque|peser|soixante-cinq kilos|et être quand même jockey. (60 ; 94,1)

   b. J'en ai lu plusieurs des livres sur l'histoire de l'équitation et des courses en Europe, on|pouvait|à l'époque|peser|soixante-cinq kilos|et être quand même jockey. (80)

   c. Hier, chez mamie, j'ai vu une photo de Paul quand il avait 14 ans, je ne sais pas, mais il|pouvait|à l'époque|peser|soixante-cinq kilos|je pense, il était déjà bien baraqué. (77,3 ; 66,7)

   d. Je me souviens très bien de son fils, il n'avait que 14 ans quand je l'ai rencontré, mais il|pouvait|à l'époque|peser|soixante-cinq kilos|je pense, il était déjà bien baraqué. (68,75)

5. a. Après la reconstitution jeudi de la tentative d'attentat, il n'y avait plus aucun doute : il|pouvait|simplement|viser|le fils du ministre|de l'endroit où il était embusqué. (53,4 ; 50)

   b. C'est une affaire plutôt étrange, et selon un article que j'ai lu dans le journal d'hier, il|pouvait|simplement|viser|le fils du ministre|de l'endroit où il était embusqué. (38,9)

   c. Selon le commissaire, la cible du tireur était probablement l'ambassadeur américain, mais il|pouvait|simplement|viser|le fils du ministre|, ça reste une hypothèse envisageable. (66,7 ; 87,5)

   d. C'est une affaire plutôt étrange, et selon un article que j'ai lu dans le journal d'hier, il|pouvait|simplement|viser|le fils du ministre|, ça reste une hypothèse envisageable. (38,9)

6. a. On est monté à la piste noire dimanche, et on a tous été déçus, sauf Alexandre bien sûr, il|pouvait|ce jour-là|skier|sur la piste glacée|, lui, il faut dire que c'est un pro. (67,9 ; 100)

   b. Il y avait peu de neige lundi, mais je sais que Léo est quand même monté à la piste noire, il|pouvait|ce jour-là|skier|sur la piste glacée|, lui, il faut dire que c'est un pro. (73,3)

   c. Il y a peut-être des explications plus simples à sa blessure de jeudi dernier quand même : il|pouvait|ce jour-là|skier|sur la piste glacée|et il aura fait une mauvaise chute, non ? (70,2 ; 53,3)

   d. Il y avait peu de neige lundi, mais je sais que Léo est quand même monté à la piste noire, il|pouvait|ce jour-là|skier|sur la piste glacée|et il aura fait une mauvaise chute, non ? 73,3)

7. a. Le voleur, quoique sa tentative ait échoué, était bien renseigné, il est venu jeudi car il|pouvait|ce jour-là|rôder|autour de la maison|, le doberman était chez le vétérinaire. (56,1 ; 100)

   b. Jeudi dans la matinée, la maison des voisins a été la cible d'un groupe de cambrioleurs, il|pouvait|ce jour-là|rôder|autour de la maison|, le doberman était chez le vétérinaire. (40)

   c. Non, on ne sait pas comment ce chat errant a réussi à entrer dans la maison samedi soir, il|pouvait|ce jour-là|rôder|autour de la maison|et il aura trouvé une lucarne mal fermée. (66,7 ; 70,6)

   d. Jeudi, coup de fil des voisins pour nous dire qu'ils avaient retrouvé notre chat chez eux, il|pouvait|ce jour-là|rôder|autour de la maison|et il aura trouvé une lucarne mal fermée. (83,3)

8. a. Un rien lui fait plaisir à Jean-Philippe : il était tout content dimanche après-midi car il|pouvait|ce jour-là|faire|sa sieste digestive|dehors comme il faisait très doux. (45,5 ; 100)

b. Je sais, tu as essayé de voir Justin samedi midi, tu me l'as déjà dit au moins deux fois, il|pouvait|ce jour-là|faire|sa sieste digestive|dehors comme il faisait très doux. (80)

c. Samedi ? Je ne sais pas, tu sais il ne me fait pas un compte-rendu de toutes ses activités, il|pouvait|ce jour-là|faire|sa sieste digestive|dehors et il ne t'aura pas entendu sonner. (82,4 ; 80)

d. Je sais, tu as essayé de voir Justin samedi midi, tu me l'as déjà dit au moins deux fois, il|pouvait|ce jour-là|faire|sa sieste digestive|dehors et il ne t'aura pas entendu sonner. (80)

9. a. Hector était bien content de pouvoir enfin reprendre ses bonnes vielles habitudes samedi : il|pouvait|ce jour-là|faire|son loto au bistrot|, il venait de rouvrir après des travaux. (52,4 ; 100)

b. En tout cas, il nous avait prévenu qu'il ne viendrait pas avec nous en randonnée dimanche : il|pouvait|ce jour-là|faire|son loto au bistrot|, il venait de rouvrir après des travaux. (55,9)

c. Et non, personne, pas même sa femme, ne sait ce que Marc-Antoine faisait dimanche matin, il|pouvait|ce jour-là|faire|son loto au bistrot|, ça lui arrive de temps en temps. (62,2 ; 89,5)

d. En tout cas, il nous avait prévenu qu'il ne viendrait pas avec nous en randonnée dimanche ; il|pouvait|ce jour-là|faire|son loto au bistrot|, ça lui arrive de temps en temps. (55,9)

10. a. Comme ça faisait assez longtemps qu'il attendait, Martin devait être bien soulagé samedi : il|pouvait|ce jour-là|vider|son appart rue Lisa|, il avait enfin trouvé un camion à prêter. (67,9 ; 100)

b. En tout cas, il nous avait prévenu qu'il ne viendrait pas avec nous en randonnée dimanche : il|pouvait|ce jour-là|vider|son appart rue Lisa|, il avait enfin trouvé un camion à prêter. (55,9)

c. Samedi ? Je ne sais pas, tu sais il ne me fait pas un compte-rendu de toutes ses activités, il|pouvait|ce jour-là|vider|son appart rue Lisa|, ou peut-être qu'il faisait autre chose. (81,4 ; 80)

d. En tout cas, il nous avait prévenu qu'il ne viendrait pas avec nous en randonnée dimanche ; il|pouvait|ce jour-là|vider|son appart rue Lisa|, ou peut-être qu'il faisait autre chose. (55,9)

D.2 Verbes ambigus

Figurent d'abord les phrases utilisant *voler* puis celles utilisant *parer*. Dans tous les cas, en A., les verbes sont utilisés dans leur sens premier (étymologiquement) et en B. dans leur sens second. La version a. est la phrase dans la condition `contexte précédent`

`favorable` et la version b. est la phrase dans la condition `contexte précédent neutre`. Entre parenthèses à la fin des phrases en a. figure le score (%) obtenu dans le pré-test de complétion (*cf.* 10.4.3.4) suivi du score (%) obtenu dans le pré-test de force des contextes (*cf.* 10.4.3.5). À la suite des versions b. ne figure que le score pré-test de force des contextes puisque le contexte est neutre.

A. 1. a. Le ciel n'était plus sûr depuis que les ennemis avaient pris possession de la région, on|volait|ce jour-là|à très basse altitude|pour éviter les radars allemands. (0 ; 100)

   b. C'était un 23 juin, du côté de Lille, je m'en souviens très bien, il faisait nuit noire, on|volait|ce jour-là|à très basse altitude|pour éviter les radars allemands. (75)

2. a. Les martiens débarquent ? Un pilote de Ryanair affirme avoir aperçu une soucoupe volante : il|volait|avant-hier|à bord du vol AF35321|quand il a vu un objet volant non identifié. (1,85 ; 100)

   b. J'en ai entendu parlé, j'ai même lu un article à propos de lui dans le journal ce matin : il|volait|avant-hier|à bord du vol AF35322|quand il a vu un objet volant non identifié. (18,75)

3. a. Des secousses provoquées par le franchissement d'une zone de trous d'air rêveillèrent Luc, on|volait|finalement|au-dessus de l'Italie|, entre deux nuages, on apercevait des champs. (3,33 ; 100)

   b. C'est ce que l'on avait noté dans notre journal : le vingt-deux juillet en début de soirée, on|volait|finalement|au-dessus de l'Italie|, entre deux nuages, on apercevait des champs. (72,2)

4. a. Encore un scandale lié aux frais de déplacements d'un homme politique, on l'a appris hier : il|volait|uniquement|à bord d'un jet privé|, aux frais du contribuable. (10,87 ; 42,9)

   b. C'est ce qu'on peut lire dans les mémoires de Luc B. : pendant la seconde guerre mondiale, il|volait|uniquement|à bord d'un jet privé|, aux frais du contribuable. (36,8)

5. a. Le pilote avait été affecté dans la région car il la connaissait bien, pendant la guerre, il|volait|couramment|en hydravion sur Dole|avec un officier qui s'est tué depuis à Pau. (6,52 ; 93,75)

   b. C'est ce qu'on peut lire dans les mémoires de Luc B. : pendant la seconde guerre mondiale, il|volait|couramment|en hydravion sur Dole|avec un officier qui s'est tué depuis à Pau. (36,8)

6. a. On avait eu que des problèmes pendant ce voyage, mais il touchait maintenant à sa fin : on|volait|finalement|au-dessus de la Chine|, on n'était pas mécontent d'arriver bientôt. (0 ; 94,4)

   b. Je m'en rappelle bien, j'étais avec ton oncle, c'était dans la matinée du 15 avril 1954, on|volait|finalement|au-dessus de la Chine|, on n'était pas mécontent d'arriver bientôt. (66,7)

7. a. Alexandre était muet d'admiration dimanche, il est vrai que l'on avait une vue imprenable, on|volait|ce jour-là|au-dessus de la forêt|amazonienne, et le ciel était dégagé. (0 ; 87,5)

   b. J'étais avec Sébastien, je m'en rappelle très bien, c'était le 1er ou le 2 septembre 1962, on|volait|ce jour-là|au-dessus de la forêt|amazonienne, et le ciel était dégagé. (75)

8. a. On apprit que l'appareil avait percuté mercredi un porte-avions dans l'océan Atlantique, il|volait|ce jour-là|trop bas, le pilote,|il n'a pas pu éviter l'obstacle. (6,9 ; 100)

   b. De nouvelles informations viennent juste de nous parvenir sur ce qui s'est passé samedi : il|volait|ce jour-là|trop bas, le pilote,|il n'a pas pu éviter l'obstacle. (52,9)

9. a. Le pilote se demandait bien pourquoi son appareil avait été intercepté par l'armée suisse, il|volait|simplement|au-dessus d'une forêt|, qui s'avéra être une base militaire secrête. (4,17 ; 100)

   b. On se souvient tous de cette histoire : Augustin n'avait pas compris ce qu'il lui arrivait, il|volait|simplement|au-dessus d'une forêt|, qui s'avéra être une base militaire secrête. (73,3)

10. a. Depuis qu'il avait gagné au loto, Alexandre menait la grande vie : il avait un chauffeur, il|volait|uniquement|à bord d'un jet privé|, il ne s'embêtait pas. (0 ; 100)

    b. Moi, je n'en sais rien, je ne l'ai pas connu, mais d'après ce que dit mon père, Grégoire, il|volait|uniquement|à bord d'un jet privé|, il ne s'embêtait pas. (15,4)

B. 1. a. On n'avait rien à faire avec ma soeur, on passait le temps en faisant des petites bêtises, on|volait|à l'époque|des bonbons à la rose|sur le comptoir de la boulangère. (3,85 ; 100)

   b. Oui, c'était le bon vieux temps, je m'en souviens comme si c'était hier, avec Valentine, on|volait|à l'époque|des bonbons à la rose|sur le comptoir de la boulangère. (68,75)

2. a. La lingère accusa la cuisinière : des portes fermées le soir étaient ouvertes le matin, on|volait|à l'époque|du lait, chaque nuit,|dans l'office. (4,35 ; 100)

   b. Oui, c'était le bon vieux temps, je m'en souviens comme si c'était hier, avec Valentine, on|volait|à l'époque|du lait, chaque nuit,|dans l'office. (68,75)

3. a. L'un bavardait avec le fermier et l'autre prenait discrètement un sac de pommes de terre, on|volait|à l'époque|aussi beaucoup de blé|aux fermiers. (0 ; 100)

b. Oui, c'était le bon vieux temps, j'en garde un excellent souvenir ; et ce n'était pas tout, on|volait|à l'époque|aussi beaucoup de blé|aux fermiers. (66,7)

4. a. L'enfant était très gourmand, et tous les moyens étaient bons pour obtenir des sucreries, il|volait|à l'époque|dans les armoires des|friandises qu'il dévorait en cachette. (0 ; 100)

   b. Moi, je ne dirais pas comme toi, à mon avis, Claudine s'en souvient très bien de Mathieu : il|volait|à l'époque|dans les armoires des|friandises qu'il dévorait en cachette. (71,4)

5. a. C'était un diable, même s'il entrait dans ses péchés une part d'enfantillage, par exemple,|il|volait|à l'époque|des chocolats en haut|du placard et oubliait son tabouret devant ! (8,33 ; 94,4)

   b. Je n'ai pas pu le voir, je n'étais pas né, mais Guy raconte toujours ça à propos de Félix : il|volait|à l'époque|des chocolats en haut|du placard et oubliait son tabouret devant ! (61,5)

6. a. Il fallait absolument que l'on récupère les plans dans le coffre-fort du commissariat, on|volait|finalement|les clefs au policier|, profitant qu'il s'était assoupi. (0 ; 92,3)

   b. Comment aurais-je pu oublier ça ? Bien sûr que je m'en rappelle, comme si c'était hier : on|volait|finalement|les clefs au policier|, profitant qu'il s'était assoupi. (46,2)

7. a. Notre butin : une statuette d'Elvis Presley en plastique et un seul escarpin en faux croco, on|volait|à l'époque|que des tas de choses|totalement inutiles... (0 ; 94,1)

   b. Tu as raison, c'était vraiment le bon vieux temps, je m'en souviens comme si c'était hier, on|volait|à l'époque|que des tas de choses|totalement inutiles... (62,5)

8. a. On détestait la visite dominicale à la grande tante à moitié sourde, alors pour se venger, on|volait|hâtivement|deux ou trois bonbons|dans sa boîte avant de partir. (0 ; 93,75)

   b. Tu as raison, c'était vraiment le bon vieux temps, je m'en souviens comme si c'était hier, on|volait|hâtivement|deux ou trois bonbons|dans sa boîte avant de partir. (62,5)

9. a. Les jurés lui trouvèrent un côté presque sympathique : ce n'était pas un bandit sans coeur, il|volait|à l'époque|aux riches uniquement|et redonnait une partie aux pauvres. (0 ; 93,75)

   b. En tout cas, c'est ce que j'ai lu l'autre jour dans un bouquin qui trainait chez Romain : il|volait|à l'époque|aux riches uniquement|et redonnait une partie aux pauvres. (75)

10. a. Le gang semble s'être maintenant spécialisé dans le vol de grosses berlines allemandes, il|volait|à l'époque|des voitures de sport|italiennes. (8,33 ; 100)
    b. Moi aussi, je me souviens fort bien de Jean-François V., tous les journaux en parlaient,|il|volait|à l'époque|des voitures de sport|italiennes. (75)

A. 1. a. Il faut croire que le prêtre de mon village d'enfance avait du goût pour la décoration : il|parait|à l'époque|l'église de fleurs de|citronniers et d'orangers au printemps. (0 ; 100)
    b. D'après ce qu'on dit, enfin c'est ma mère qui me raconte toujours cela à propos de Marc, il|parait|à l'époque|l'église de fleurs de|citronniers et d'orangers au printemps. (75)
2. a. Rien n'était laissé au hasard, et il fallait qu'elle resplendisse pour son anniversaire : on|parait|à l'époque|la reine de joyaux et|de tissus précieux pour impressionner la cour. (0 ; 76,9)
    b. Comme j'ai pu le lire avant-hier dans un vieux livre d'histoire qui traînait chez Fabien, on|parait|à l'époque|la reine de joyaux et|de tissus précieux pour impressionner la cour. (57,1)
3. a. C'était Georges qui s'occupait toujours des décorations à Noël, je me souviens très bien : il|parait|à l'époque|le sapin de boules de|verre auxquelles on ne devait pas toucher ! (0 ; 90)
    b. C'est vrai que je n'étais pas vieux, mais je me souviens très bien de l'oncle Maximilien : il|parait|à l'époque|le sapin de boules de|verre auxquelles on ne devait pas toucher ! (53,3)
4. a. La jeune femme devait être éblouissante, aucun ornement n'était superflu pour un mariage, on|parait|à l'époque|la mariée de ses plus|beaux bijoux, ainsi que de ceux de sa mère. (7,1 ; 80)
    b. C'est bien ce qu'ils racontaient hier soir à la télé dans un documentaire sur les gaulois : on|parait|à l'époque|la mariée de ses plus|beaux bijoux, ainsi que de ceux de sa mère. (28,6)
5. a. Le grand-père avait ses habitudes de vieux dandy : pour sortir, même pour faire une course, il|parait|à l'époque|la boutonnière de son|habit de gros œillets blancs. (0 ; 93,3)
    b. J'ai lu dans je ne sais plus quel journal, que le Général de Gaulle, quand il était jeune, il|parait|à l'époque|la boutonnière de son|habit de gros œillets blancs. (54,5)
6. a. La fête de l'Assomption était célébrée en grandes pompes là-bas, tous y participaient, et|on|parait|à l'époque|de voiles brodés d'or|les petites filles pour la procession. (0 ; 92,3)
    b. C'est ce que j'ai lu l'autre jour dans un vieux magazine qui traînait chez ma grand-mère, on|parait|à l'époque|de voiles brodés d'or|les petites filles pour la procession. (35,8)

7. a. Je suis allé voir mon ami habilleur hier à la Comédie Française : avec un soin méticuleux, il|parait|ce jour-là|de colliers de perles|les jeunes filles pour la grande scène finale. (0 ; 92,3)

   b. Je regardais Charles-Edouard hier après-midi, je ne peux pas dire qu'il ne s'activait pas, il|parait|ce jour-là|de colliers de perles|les jeunes filles pour la grande scène finale. (45,5)

8. a. On organisait toujours un immense bal en extérieur pour le 14 juillet, c'était magnifique : on|parait|à l'époque|toutes les avenues de|la ville de lampions multicolores. (4,5 ; 100)

   b. J'ai appris cela hier en feuilletant des vieux magazines que mon grand-père avait gardés, on|parait|à l'époque|toutes les avenues de|la ville de lampions multicolores. (42,9)

9. a. Louis XIV aimait particulièrement cet ébéniste auquel il faisait très souvent appel car|il|parait|à l'époque|ses meubles d'étoiles|d'or et de bronze, ce que le roi appréciait. (0 ; 91,7)

   b. Comme j'ai pu le lire avant-hier dans un vieux livre d'histoire qui traînait chez Fabien, il|parait|à l'époque|ses meubles d'étoiles|d'or et de bronze, ce que le roi appréciait. (57,1)

10. a. Selon les spécialistes, le livre était au XVIIIe s. encore rare, c'était un objet de luxe, on|parait|à l'époque|d'une reliure en cuir|, parfois sertie d'or, tous les ouvrages. (0 ; 90)

    b. Je n'en suis plus sûr, mais je crois que c'est ce que j'ai lu dans un livre sur le XVe : on|parait|à l'époque|d'une reliure en cuir|, parfois sertie d'or, tous les ouvrages. (40)

B. 1. a. Son adversaire était bien supérieur, et Antoine avait de la peine à supporter ses assauts, il|parait|maintenant|les coups de ses deux|mains, tant ils étaient violents. (0 ; 100)

   b. La caméra filmait comme au ralenti et se dirigeait lentement vers le personnage principal, il|parait|maintenant|les coups de ses deux|mains, tant ils étaient violents. (66,7)

2. a. Je me souviens de ce voyage, d'ailleurs on n'était pas très bien équipé pour le climat : on|parait|à l'époque|les attaques répétées|des moustiques en s'enduisant de citronnelle... (0 ; 71,4)

   b. On avait fini par comprendre avec mes petits frères, je m'en souviens encore très bien, on|parait|à l'époque|les attaques répétées|des moustiques en s'enduisant de citronnelle... (46,7)

3. a. Les jeunes n'étaient pas armés, au contraire des policiers, on en regardait un, le pauvre, il|parait|maintenant|les coups de matraque|tant bien que mal avec son sac à dos. (0 ; 100)

b. On était devant la télévision, à regarder ce gamin qu'ils montraient au journal de 20h : il|parait|maintenant|les coups de matraque|tant bien que mal avec son sac à dos. (50)

4. a. Au parti, on avait déjà usé de toutes les bonnes vieilles méthodes pour se défendre, alors|on|parait|maintenant|les attaques répétées|des médias en publiant des articles sur le net. (0 ; 100)

   b. Les techniques avaient bien évoluées depuis mon temps, c'était le moins qu'on puisse dire, on|parait|maintenant|les attaques répétées|des médias en publiant des articles sur le net. (75)

5. a. Son père essayait souvent de lui coller des gifles, mais Justin était agile, et accoutumé, il|parait|à l'époque|les coups en baissant|la tête comme un jeune taureau dans une arêne. (0 ; 100)

   b. Tout le monde dans la famille se rappelle de Philippe avec son père, quand il était jeune, il|parait|à l'époque|les coups en baissant|la tête comme un jeune taureau dans une arêne. (25)

6. a. La technique de défense avait été développée par l'armée romaine à la bataille de Carrhes : on|parait|à l'époque|les terribles charges|de la cavalerie en formant un « carré ». (0 ; 50)

   b. Je lisais un vieux bouquin d'histoire qui traînait chez Julien hier, d'après les auteurs, on|parait|à l'époque|les terribles charges|de la cavalerie en formant un « carré ». (46,2)

7. a. Le petit avait dû être battu ; au début, on ne pouvait pas le toucher ni même l'approcher : il|parait|à l'époque|des coups imaginaires|avec son coude levé devant son visage. (0 ; 100)

   b. Je ne l'avais vu qu'une seule fois, mais je me souvenais bien de ce petit garçon étrange, il|parait|à l'époque|des coups imaginaires|avec son coude levé devant son visage. (23,1)

8. a. Papa buvait de plus en plus et était de plus en plus violent, avec mes deux petits frères, on|parait|à l'époque|d'avance les taloches|en se protégeant le visage du bras. (0 ; 77,8)

   b. On avait fini par comprendre avec mes petits frères, je m'en souviens encore très bien, on|parait|à l'époque|d'avance les taloches|en se protégeant le visage du bras. (46,7)

9. a. A quelques pas, le maréchal Bessières lui-même, à pied, sans chapeau, une manche déchirée, il|parait|maintenant|les assauts avec deux|épées qu'il croisait au-dessus de sa tête. (0 ; 75)

   b. La caméra se déplaçait vers la droite de la scène, et zoomait sur le personnage principal, il|parait|maintenant|les assauts avec deux|épées qu'il croisait au-dessus de sa tête. (66,7)

10. a. Le 1er septembre 1939, on tentait en vain de se défendre contre le Reich surpuissant : on|parait|ce jour-là|l'offensive allemande|motorisée avec la cavalerie en Pologne... (0 ; 66,7)

    b. C'est pourtant bien ce que les livres ont toujours raconté à propos du 1er septembre : on|parait|ce jour-là|l'offensive allemande|motorisée avec la cavalerie en Pologne... (46,7)

D.3 Verbes polysémiques

Figurent d'abord les phrases utilisant *voir* puis celles utilisant *sentir*. Dans tous les cas, la version a. est la phrase dans la condition `contexte précédent favorable – sens concret`, la version b. est la phrase dans la condition `contexte précédent favorable – sens abstrait`, la version c. est la phrase dans la condition `contexte précédent neutre – sens concret`, et la version d. est la phrase dans la condition `contexte précédent neutre – sens abstrait`. Entre parenthèses à la fin des phrases en a. et b. figure le score (%) obtenu dans le pré-test de complétion (*cf.* 10.4.3.4) suivi du score (%) obtenu dans le pré-test de force des contextes (*cf.* 10.4.3.5). À la suite des versions c. et d. ne figure que le score pré-test de force des contextes puisque le contexte est neutre.

1. a. Comme c'était la grève nationale ce jour-là, on était descendu dans la rue avec Bastien, on|voyait|maintenant|venir|l'immense défilé de manifestants et leurs pancartes bariolées. (6,8 ; 93,75)

   b. Luc pensait que son forfait ne serait jamais découvert, mais vu ce que venait de dire Tim, il|voyait|maintenant|venir|avec effroi le jour prochain où il devrait tout avouer. (0 ; 100)

   c. Je m'en rappelle fort bien, c'était la grève depuis des mois à la fabrique de papier eton|voyait|maintenant|venir|l'immense défilé de manifestants et leurs pancartes bariolées. (58,8)

   d. Je n'invente rien, je t'assure, c'est le frère d'Henri qui me l'avait dit à ce moment-là : il|voyait|maintenant|venir|avec effroi le jour prochain où il devrait tout avouer. (66,7)

2. a. Il habitait dans les Alpes, et tous les soirs, il assistait au même spectacle magnifique, il|voyait|à l'époque|finir|la course du soleil dans la montagne en face qui rougeoyait. (0 ; 100)

   b. Le gouvernement était très rassurant en 1929-1930, alors on imaginait que tout irait bien, on|voyait|à l'époque|finir|la crise rapidement, elle dura encore plusieurs années. (1,9 ; 75)

   c. Quand mon grand-père maternel évoquait son adolescence, il utilisait toujours ces termes : il|voyait|à l'époque|finir|la course du soleil dans la montagne en face qui rougeoyait. (52,9)

d. Je t'assure, tout le monde le disait, et c'est même ce qu'on pouvait lire dans la presse, on|voyait|à l'époque|finir|la crise rapidement, elle dura encore plusieurs années. (61,5)

3. a. Léo, qui était bénévole au Secours Populaire en décembre, était étonné par la « clientèle » : il|voyait|ce mois-là|venir|aussi des gens bien habillés, la misère touchait tout le monde. (11,9 ; 100)

   b. Les conséquences des protestations en juin en Tunisie étaient très largement prévisibles : on|voyait|ce mois-là|venir|la révolution arabe que l'occident a encouragée. (8,7 ; 63,2)

   c. En tout cas, c'est ce qu'on peut lire dans les mémoires de Rodolphe B. : en novembre 1958, il|voyait|ce mois-là|venir|aussi des gens bien habillés, la misère touchait tout le monde. (47,1)

   d. C'est ce qu'on lisait dans les journaux suite aux protestations en décembre à Sidi Bouzid : on|voyait|ce mois-là|venir|la révolution arabe que l'occident a encouragée. (72,4)

4. a. Ludo bossait six jours sur sept quand il était boulanger, et comme il commençait très tôt, il|voyait|à l'époque|finir|la nuit et poindre le jour depuis son atelier. (2,4 ; 86,7)

   b. On pensait évidement que l'arrestation du parrain de la Cosa Nostra changerait la donne, on|voyait|à l'époque|finir|sous peu l'emprise de la mafia en Sicile, on se trompait... (0 ; 75)

   c. Le héros du roman que je suis en train de lire le formule très joliment en ces termes : il|voyait|à l'époque|finir|la nuit et poindre le jour depuis son atelier. (37,5)

   d. C'est ce qu'on lisait dans la presse suite à l'arrestation du parrain de la Cosa Nostra : on|voyait|à l'époque|finir|sous peu l'emprise de la mafia en Sicile, on se trompait... (28,6)

5. a. C'était la grève à l'usine d'en face, alors, avec mes frères, on était sorti dans la rue, on|voyait|maintenant|venir|des employés munis de mégaphones braillant des slogans. (7,1 ; 95)

   b. Le gouvernement avait décidé de réduire les taxes sur l'importation, on n'était pas dupe, on|voyait|maintenant|venir|sous peu l'invasion des produits chinois bon marché. (3,8 ; 82,4)

   c. Je m'en rappelle fort bien, c'était la grève depuis des mois à la fabrique de papier eton|voyait|maintenant|venir|des employés munis de mégaphones braillant des slogans. (58,8)

   d. Les gouvernements européens venaient d'annoncer une réduction des taxes sur l'importation, on|voyait|maintenant|venir|sous peu l'invasion des produits chinois bon marché. (36,8)

6. a. La police se fichait d'avoir mauvaise presse, et ne faisait rien pour améliorer son image : on|voyait|à l'époque|finir|même des enfants au poste sur n'importe quelle accusation. (13 ; 84,2)

   b. Je m'en rappelle bien, l'oncle Augustin fut très déçu par la carrière qu'embrassa Hugo : il|voyait|à l'époque|finir|son fils médecin ou avocat, il choisit de faire maçon... (0 ; 100)

   c. Je t'assure, tout le monde le disait, et c'est même ce qu'on pouvait lire dans la presse, on|voyait|à l'époque|finir|même des enfants au poste sur n'importe quelle accusation. (61,5)

   d. Bien sûr que si, j'étais très jeune, mais je m'en rappelle parfaitement de l'oncle Alfred, il|voyait|à l'époque|finir|son fils médecin ou avocat, il choisit de faire maçon... (71,4)

7. a. On devait surveiller les voies d'accès par le nord, alors on s'était posté sur la colline, on|voyait|ce jour-là|venir|de loin les ennemis et leurs 4X4 qui soulevaient la poussière. (14,3 ; 100)

   b. On présageait des suites terribles à l'assassinat du président du Rwanda le 6 avril 1994, on|voyait|ce jour-là|venir|la catastrophe mais aucun pays n'est intervenu. (0 ; 50)

   c. D'ordinaire, on était toujours désorganisé, mais cette fois, on s'était mieux débrouillé, on|voyait|ce jour-là|venir|de loin les ennemis et leurs 4X4 qui soulevaient la poussière. (41,7)

   d. C'est ce que la presse disait le 6 avril, juste après l'assassinat du président du Rwanda : on|voyait|ce jour-là|venir|la catastrophe mais aucun pays n'est intervenu. (66,7)

8. a. Avril, le prix de l'essence en France venait encore d'augmenter, alors c'était le défilé : on|voyait|ce mois-là|venir|des tas de français aux stations-service belges à la frontière. (14,3 ; 100)

   b. Avril 1923, français et belges envahissaient « légitimement » la Ruhr, on n'était pas dupe, on|voyait|ce mois-là|venir|de loin le désastre, et ça n'a pas manqué ! (0 ; 94,7)

   c. Suite à cette décision de l'état, en septembre, d'augmenter encore le prix de l'essence, on|voyait|ce mois-là|venir|des tas de français aux stations-service belges à la frontière. (66,7)

   d. En avril 1923, français et belges, d'un commun accord, envahissaient la région de la Ruhr, on|voyait|ce mois-là|venir|de loin le désastre, et ça n'a pas manqué ! (53,3)

9. a. Le peuple assistait impuissant à ce spectacle désolant, l'inflation était sans précédent : on|voyait|à l'époque|finir|à la benne la quasi totalité des produits frais faute de vente. (4,5 ; 87,5)

b. Luc venait enfin d'être muté dans l'établissement qu'il voulait et espérait bien y rester, il|voyait|à l'époque|finir|sa carrière dans ce lycée, il en a changé trois fois depuis. (0 ; 93,75)

c. Je t'assure, c'est mon arrière-grand-mère qui me l'avait dit : à la fin des années vingt, on|voyait|à l'époque|finir|à la benne la quasi totalité des produits frais faute de vente. (83,3)

d. Gérard fut notre collègue au lycée Condorcet pendant deux ans, c'était un drôle d'oiseau, il|voyait|à l'époque|finir|sa carrière dans ce lycée, il en a changé trois fois depuis. (30)

10. a. Le patron se demandait à quoi pouvait rimer le va-et-vient qu'il observait depuis un mois : il|voyait|à l'époque|venir|Alfonso et sa bande plusieurs soirs par semaine au club. (0 ; 75)

b. Après une « guerre éclair » à l'est, Adolf Hitler n'envisageait plus une seconde la défaite, il|voyait|à l'époque|venir|le jour prochain de la victoire du Reich sur l'Europe. (5 ; 93,75)

c. Je t'assure, c'est le patron du Central lui-même qui me l'avait dit, dans les années 80, il|voyait|à l'époque|venir|Alfonso et sa bande plusieurs soirs par semaine au club. (43,75)

d. Au début de la guerre, Hitler, d'après ce que j'avais lu dans divers bouquins d'histoire, il|voyait|à l'époque|venir|le jour prochain de la victoire du Reich sur l'Europe. (10,5)

1. a. Le père empestait l'alcool, il avait beau faire, il ne pouvait plus cacher son ivrognerie : on|sentait|à l'époque|monter|une odeur de pinard dès qu'il entrait dans une pièce. (0 ; 86,7)

b. L'IRA venait d'abattre 2 officiers de la police royale, aucun doute, l'heure avait sonné : on|sentait|à l'époque|monter|un vent de révolte impossible à calmer en Irlande du nord. (0 ; 100)

c. Et bien, à vrai dire, je n'en sais rien, je te répète simplement ce que Dominique m'a dit : on|sentait|à l'époque|monter|une odeur de pinard dès qu'il entrait dans une pièce. (35,3)

d. C'est ce que racontait toujours mon père : après les trois jours d'émeutes en 1969 à Derry, on|sentait|à l'époque|monter|un vent de révolte impossible à calmer en Irlande du nord. (29,4)

2. a. Le produit X, soi-disant miracle, était bien plus que décevant : dès qu'on en pulvérisait, on|sentait|clairement|naître|une odeur bien pire que celle que l'on cherchait à cacher. (8 ; 80)

b. Personne ne s'attendait à une colère pareille, mais maintenant il n'y avait plus de doute, on|sentait|clairement|naître|la révolte dans les campagnes des paysans délaissés par l'UE. (0 ; 100)

c. Marco était mort de rire, il en avait les larmes aux yeux ; moi, ça me faisait moins rire, on|sentait|clairement|naître|une odeur bien pire que celle que l'on cherchait à cacher. (6,25)

d. Non, je n'étais pas du tout le seul à avoir remarqué cela, mes parents aussi le disaient : on|sentait|clairement|naître|la révolte dans les campagnes des paysans délaissés par l'UE. (22,2)

3. a. Au cours de la visite, les enfants avaient surtout trouvé épatante la machine à torréfier : on|sentait|clairement|naître|les arômes du café dès que le tambour se mettait à tourner. (5 ; 80)

b. Les éducateurs, au départ très pessimistes, commençaient à entrevoir une issue positive : on|sentait|clairement|naître|une véritable envie de s'en sortir chez ce jeune garçon. (0 ; 100)

c. Bien sûr, je m'en rappelle très bien, comme tout le monde d'ailleurs : c'était épatant, on|sentait|clairement|naître|les arômes du café dès que le tambour se mettait à tourner. (53,3)

d. Le grand-père d'Eva, qui radote un peu c'est clair, me le raconte toujours en ces termes : on|sentait|clairement|naître|une véritable envie de s'en sortir chez ce jeune garçon. (57,9)

4. a. M. Dumoulin prit en la savourant une seconde gorgée de ce vin blanc au bouquet incroyable, il|sentait|maintenant|monter|des arômes de fruit de la passion et de pain d'épices. (0 ; 81,25)

b. La révolution française était prévisible : selon certains rapports d'informateurs du roi, on|sentait|à l'époque|monter|la colère du peuple à chaque apparition de la famille royale. (5 ; 100)

c. Paul Dupont s'assit dans son fauteuil favori, se servit un verre d'un excellent vin blanc, il|sentait|maintenant|monter|des arômes de fruit de la passion et de pain d'épices. (50)

d. D'après ce que j'ai lu ce week-end dans un vieux livre d'histoire qui traînait chez Max, on|sentait|à l'époque|monter|la colère du peuple à chaque apparition de la famille royale. (26,7)

5. a. L'oncle Léon avait dû aller à la chasse cette semaine, on allait manger du gibier ce midi : on|sentait|clairement|monter|le fumet délicat du rôti de cerf qui cuisait dans le four. (5,8 ; 85)

b. Eté 1936, un vent de joie et d'insouciance semblait se répandre quasi partout en France, on|sentait|clairement|monter|l'espoir de tout un peuple suite aux accords de Matignon. (5 ; 93,75)

c. Nadège a raison, c'est étrange, voire idiot, mais je m'en souviens comme si c'était hier : on|sentait|clairement|monter|le fumet délicat du rôti de cerf qui cuisait dans le four. (41,2)

d. Le grand-père d'Eva, qui radote un peu c'est clair, me le raconte toujours en ces termes : on|sentait|clairement|monter|l'espoir de tout un peuple suite aux accords de Matignon. (57,9)

6. a. On comprenait pourquoi Marcel avait été réticent à enlever ses chaussures avant d'entrer, on|sentait|réellement|monter|une odeur atroce de pieds rarement lavés. (10,4 ; 85)

   b. A la ferme, il fallait s'agrandir, se moderniser, on devinait que la donne allait changer, on|sentait|à l'époque|monter|la concurrence des agriculteurs du sud. (0 ; 100)

   c. Ludo, mon frère, avait demandé à son copain Luc d'enlever ses chaussures avant d'entrer, on|sentait|réellement|monter|une odeur atroce de pieds rarement lavés. (50)

   d. Je n'en sais rien, moi, je n'étais pas encore né, c'est Micheline qui raconte toujours ça : on|sentait|à l'époque|monter|la concurrence des agriculteurs du sud. (38,9)

7. a. La voiture de Barthélémy était vraiment en fin de vie, en plus, pour ne pas nous rassurer, on|sentait|maintenant|monter|une odeur de pneus cramés dès qu'on freinait. (0 ; 75)

   b. On venait d'arriver au casino de Cherbourg, l'ambiance était déjà chaude à la roulette, et on|sentait|maintenant|monter|l'adrénaline devant les machines à sous. (0 ; 88,9)

   c. Il n'y avait plus moyen que Marie accepte de conduire la « vieille bagnole puante » de John : on|sentait|maintenant|monter|une odeur de pneus cramés dès qu'on freinait. (16,7)

   d. C'était un dimanche soir, avec Tom, ça devait faire une demi-heure environ qu'on était là, on|sentait|maintenant|monter|l'adrénaline devant les machines à sous. (47,1)

8. a. L'apprenti, qui se voyait déjà se faire incendier par le parfumeur, pouvait se rassurer : il|sentait|finalement|naître|une odeur agréable de sa mixture improbable. (0 ; 46,7)

   b. Théophile me disait hier qu'il ne comprenait pas bien ce qui se passait avec Joséphine, il|sentait|clairement|naître|des doutes sur leur relation chez sa bien-aimée. (4,2 ; 95,2)

   c. Comme personne ne lui avait dit comment faire, il avait procédé un peu au hasard, mais il|sentait|finalement|naître|une odeur agréable de sa mixture improbable. (6,25)

   d. Pas du tout, je n'invente rien, c'est Pierre-Henri lui-même qui me l'avait dit à l'époque : il|sentait|clairement|naître|des doutes sur leur relation chez sa bien-aimée. (27,8)

9. a. L'apprenti, qui se voyait déjà se faire incendier par le parfumeur, pouvait se rassurer : il|sentait|finalement|naître|l'agréable odeur de forêt après la pluie qu'il espérait. (0 ; 46,7)
   b. Patrick n'imaginait pas qu'il s'intéresserait un jour aux ordinateurs ou à internet, mais il|sentait|finalement|naître|en lui de l'intérêt pour les nouvelles technologies. (0 ; 100)
   c. Comme personne ne lui avait dit comment faire, il avait procédé un peu au hasard, mais il|sentait|finalement|naître|l'agréable odeur de forêt après la pluie qu'il espérait. (6,25)
   d. Je ne vois pas pourquoi tu dis ça, je n'invente rien, c'est papa qui me disait ça hier : il|sentait|finalement|naître|en lui de l'intérêt pour les nouvelles technologies. (31,25)
10. a. Le maître nous faisait la démonstration de quelques astuces de parfumeur, c'était génial, on|sentait|clairement|naître|des effluves tout à fait incroyables de matières banales. (4,8 ; 86,7)
   b. On y était quand l'état d'urgence fut annoncé, l'ouragan se dirigeait droit vers la ville, on|sentait|clairement|naître|la panique chez les habitants complètement désemparés. (0 ; 70,6)
   c. C'était il y a longtemps, mais je m'en rappelle encore très bien, c'était extraordinaire, on|sentait|clairement|naître|des effluves tout à fait incroyables de matières banales. (33,3)
   d. Une journaliste, qui se trouvait là par hasard quand la catastrophe est arrivée, raconte : on|sentait|clairement|naître|la panique chez les habitants complètement désemparés. (55)

D.4 Verbes univoques

Figurent d'abord les phrases utilisant *croire* puis celles utilisant *vouloir*. Dans tous les cas, la version a. est la phrase dans la condition `contexte précédent favorable`, et la version b. est la phrase dans la condition `contexte précédent neutre`. Entre parenthèses à la fin des phrases en a. figure le score (%) obtenu dans le pré-test de complétion (*cf.* 10.4.3.4).

1. a. Mon frère Luc s'était imaginé qu'il pourrait rester sourd aux supplications de notre mère, il|croyait|simplement|venir|pour quelques jours|, il ne put partir qu'à la fin de l'été. (4,55)
   b. Mon grand frère, qu'on n'avait pas vu depuis des mois, débarqua à la maison début juillet, il|croyait|simplement|venir|pour quelques jours|, il ne put partir qu'à la fin de l'été.
2. a. C'est vrai qu'on a été des parents plutôt laxistes, mais on pensait bien faire à l'époque, on|croyait|évidemment|aider|les enfants en leur|évitant la frustration. (4,17)

b. On avait bien suivi les recommandations de différents livres destinés aux jeunes parents, on|croyait|évidemment|aider|les enfants en leur|évitant la frustration.

3. a. Charles-Henri et moi, on était persuadé que personne n'était au courant de notre arrivée, on|croyait|évidemment|créer|la surprise de tous|en débarquant, un apéro nous attendait... (8)

   b. Mon ami Antoine et moi sommes arrivés avant-hier soir à Montpellier par le dernier train, on|croyait|évidemment|créer|la surprise de tous|en débarquant, un apéro nous attendait...

4. a. Ce crétin de Tony pensait que les marques de sympathie d'Al Capone étaient désintéressées, il|croyait|réellement|nouer|avec lui une amitié|sincère, il fut bien déçu... (3,85)

   b. Patrick passait tout son temps depuis plusieurs semaines avec un collègue de l'université, il|croyait|réellement|nouer|avec lui une amitié|sincère, il fut bien déçu...

5. a. Le Prof. Walter Smith, invité aux Etats-Unis par des collègues, pensait être mieux reçu, il|croyait|évidemment|loger|à l'hôtel à Chicago|, il se retrouva dans un motel miteux. (0)

   b. Le Dr. John Smith avait été invité par ses collègues américains à donner une conférence, il|croyait|évidemment|loger|à l'hôtel à Chicago|, il se retrouva dans un motel miteux.

6. a. Deux jours après leur départ, ils s'arrêtaient à Lyon, au grand étonnement de Jean-Pierre, il|croyait|réellement|aller|directement à Nîmes|sans s'arrêter chez Julien pour une fois. (2,27)

   b. Je n'invente rien, c'est Frédéric lui-même qui me l'a dit la dernière fois que je l'ai vu, il|croyait|réellement|aller|directement à Nîmes|sans s'arrêter chez Julien pour une fois.

7. a. Sûr de lui, le chef d'état-major déclencha une guerre désastreuse sur le plan financier, il|croyait|évidemment|hâter|ainsi la Révolution|que l'on sentait en germe. (4,76)

   b. Le général en chef des armées réalisait le 4 mai 1977 un coup d'état assez spectaculaire, il|croyait|évidemment|hâter|ainsi la Révolution|que l'on sentait en germe.

8. a. L'éducation nationale pensait qu'une entrée sur concours rehausserait le niveau des facs, on|croyait|habilement|trier|ainsi les étudiants|pour ne garder que les meilleurs. (9,09)

   b. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est ce que j'ai lu dans Le Monde ou Libé je ne sais plus : on|croyait|habilement|trier|ainsi les étudiants|pour ne garder que les meilleurs.

9. a. Cet été, au camp scout, on pensait qu'en cachant toutes les boussoles on rigolerait bien, on|croyait|évidemment|jouer|un mauvais tour aux|moniteurs, il s'est retourné contre nous... (3,13)

   b. Je me rappelle, au camp scout, avec les autres enfants, on avait caché les boussoles, on|croyait|évidemment|jouer|un mauvais tour aux|moniteurs, il s'est retourné contre nous...

10. a. Le général s'imaginait venger ses troupes décimées en faisant exploser ce train allemand, il|croyait|finalement|laver|le sang des soldats|tombés dans le piège déloyal des ennemis. (4,17)

    b. Je n'en sais rien, mais c'est ce que j'ai lu dans ton bouquin à propos de ce lieutenant : il|croyait|finalement|laver|le sang des soldats|tombés dans le piège déloyal des ennemis.

1. a. On ne comprenait pas pourquoi Jean-Baptiste désirait sortir alors qu'il pleuvait à verse, il|voulait|simplement|fumer|sa cigarette dehors|pour ne pas nous déranger. (4,55)

   b. En sortant un peu précipitamment de la réunion hier, Jean-Claude s'est tordu la cheville, il|voulait|simplement|fumer|sa cigarette dehors|pour ne pas nous déranger.

2. a. Ce n'était pas vraiment le bon moment, mais Louis a insisté pour avoir un jour de congé, il|voulait|absolument|aider|les petits à vendre|leurs tickets de tombola pour l'école. (8,33)

   b. Le fils du voisin, Jules, est passé hier à la maison, c'est vraiment un garçon adorable, il|voulait|absolument|aider|les petits à vendre|leurs tickets de tombola pour l'école.

3. a. Géraldine rejoignit ses hôtes à table : Edouardo voulait faire redanser Marie-Christine, il|voulait|absolument|créer|un ballet pour elle|, par peur de le décevoir, elle refusa. (0)

   b. Le mercredi 12, Sophie Guilhem déjeuna en face de l'Opéra avec son vieil ami Noureïev, il|voulait|absolument|créer|un ballet pour elle|, par peur de le décevoir, elle refusa.

4. a. Frédéric qui tenait à faire quelque chose avant, nous laissa partir à la plage sans lui, il|voulait|simplement|garer|le yacht du marquis|dans la baie à l'abri des regards. (4,17)

   b. Nous sommes sans nouvelles de Louis depuis trois jours, pourtant, quand il nous a quitté, il|voulait|simplement|garer|le yacht du marquis|dans la baie à l'abri des regards.

5. a. Le gouvernement ne comprenait pas l'obstination du parti travailliste dans ces élections, il|voulait|simplement|élire|un nouveau ministre|pour se charger des affaires sociales. (3,85)

b. Depuis hier, la presse internationale ne parle que du renvoi du garde des sceaux italien, il|voulait|simplement|élire|un nouveau ministre|pour se charger des affaires sociales.

6. a. De façon tout à fait illégitime, le parti de droite revendiquait toujours plus de pouvoir, il|voulait|évidemment|gérer|tous les aspects de|la vie économique et sociale du pays. (7,14)

   b. La semaine prochaine, le cours portera sur le Cardinal Richelieu, comme vous le savez, il|voulait|évidemment|gérer|tous les aspects de|la vie économique et sociale du pays.

7. a. Le nouveau tarif du blé n'était que le déguisement d'un désir de faire des économies, on|voulait|simplement|voler|à chaque paysan une|heure de son travail par jour. (5)

   b. Moi, je ne suis pas économiste, mais j'avais lu ça dans je ne sais plus quel journal : on|voulait|simplement|voler|à chaque paysan une|heure de son travail par jour.

8. a. Les prétentions du gouvernement semblaient totalement inacceptables aux syndicats : il|voulait|maintenant|taxer|les primes de garde|au même taux que les salaires. (4,55)

   b. Nous avions appris dans le journal la dernière mesure proposée par le gouvernement, il|voulait|maintenant|taxer|les primes de garde|au même taux que les salaires.

9. a. Ce candidat d'extrême droite souhaitait interdire le droit de vote aux moins de 30 ans, il|voulait|évidemment|rayer|des listes les noms|des gens qui ne voteraient pas pour lui. (0)

   b. Après son putsch, la première mesure du général fut d'ôter à certains le droit de vote, il|voulait|évidemment|rayer|des listes les noms|des gens qui ne voteraient pas pour lui.

10. a. Paul-Henri disait à sa pauvre femme qu'il mourait de faim, et s'obstinait à ne pas bouger, il|voulait|absolument|dîner|avant de prendre la|route, qui serait éreintante, disait-il. (7,41)

    b. C'est normal que l'oncle César ne soit pas encore arrivé : à 20 h, il était encore chez lui, il|voulait|absolument|dîner|avant de prendre la|route, qui serait éreintante, disait-il.

Annexe E

Représentations graphiques – expérience d'*eye tracking*

Se trouvent dans cette annexe des représentations graphiques complémentaires au chapitre 10 qui rapporte les résultats d'une expérience d'*eye tracking*.

À la figure E.1, est représentée la distribution des durées de fixation enregistrées dans l'expérience (*cf.* section 10.5.1.5).

Les figures suivantes permettent de se représenter les résultats principaux obtenus avec les verbes modaux (*cf.* section 10.5.2.1).

On voit ainsi l'effet du sens et du contexte selon le verbe dans la région 3 contenant le verbe modal même sur les FPRT (figure E.2), et l'effet du sens selon le verbe sur les TFT dans la même région (figure E.3).

La figure E.4 montre l'effet du sens selon le verbe modal sur les RRT dans la région 7 contenant les derniers mots des phrases qui désambiguïsent le sens dans la condition `contexte précédent neutre` ; et la figure E.5, l'effet du sens et du contexte selon le verbe sur les TFT dans la même région.

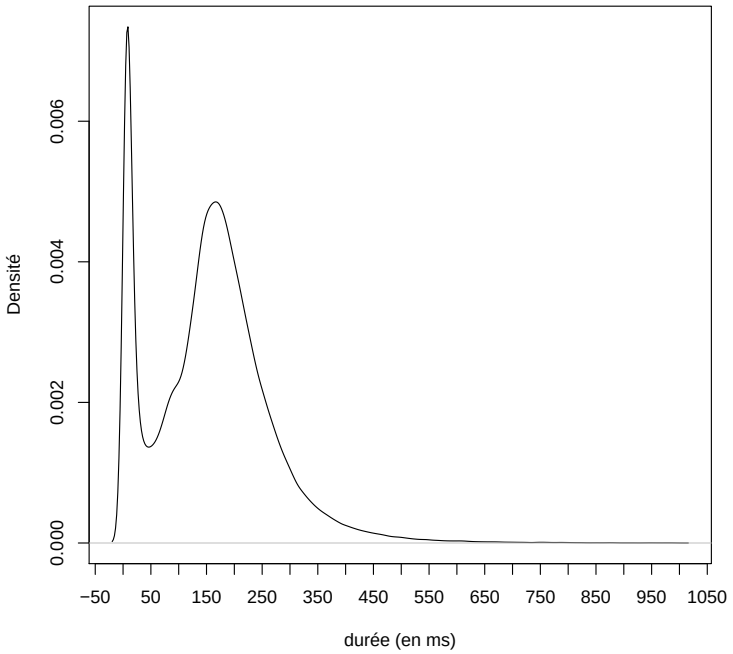

FIGURE E.1 – Distribution des durées de fixation (N=308 201)

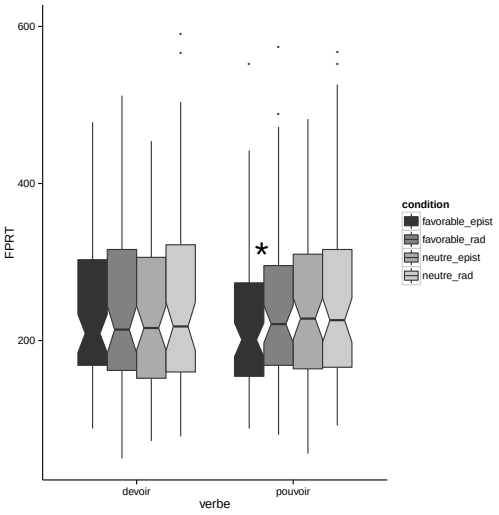

FIGURE E.2 – Effets du contexte et du sens sur les FPRT (ms) dans la condition `verbe modal` dans la région 3 (le verbe modal)

Note. favorable_epist = `contexte précédent favorable – sens épistémique`, favorable_rad = `contexte précédent favorable – sens radical`, neutre_epist = `contexte précédent neutre – sens épistémique`, neutre_rad = `contexte précédent neutre – sens radical`.

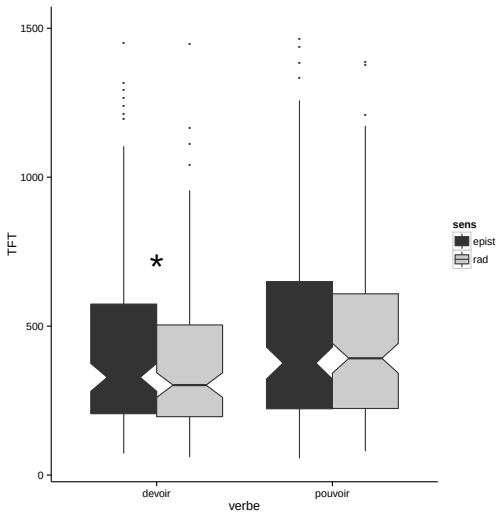

FIGURE E.3 – Effets du contexte et du sens sur les TFT (ms) dans région 3 dans la condition `verbe modal`

Note. epist = `sens épistémique`, rad = `sens radical`.

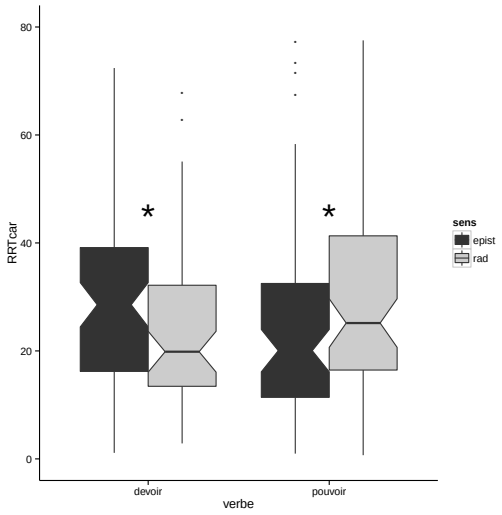

FIGURE E.4 – Effet du sens sur les RRT (ms/car) dans la région 7 selon le verbe dans la condition `verbe modal`

Note. epist = `sens épistémique`, rad = `sens radical`.

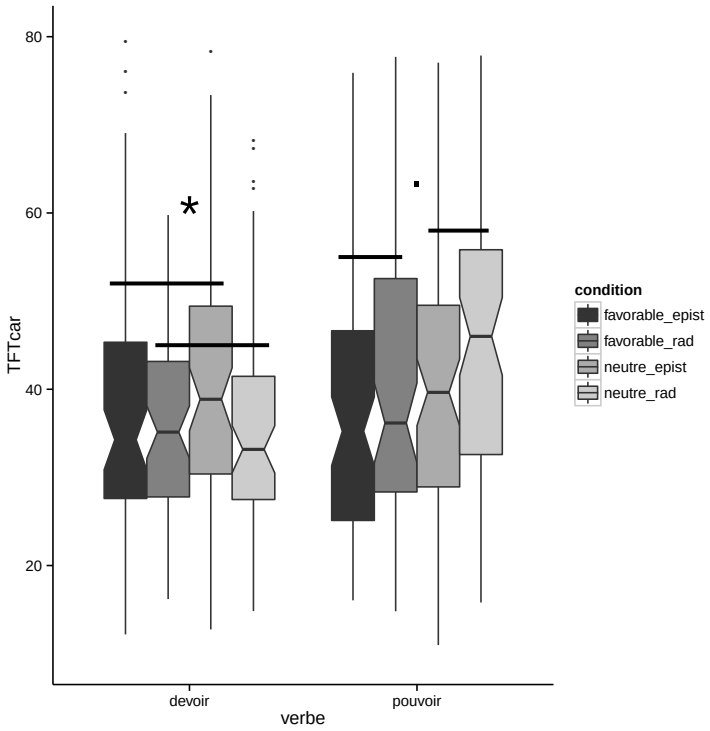

FIGURE E.5 – Effets du contexte et du sens sur les TFT (ms/car) dans la région 7 selon le verbe dans la condition `verbe modal`

Note. favorable_epist = `contexte précédent favorable – sens épistémique`, favorable_rad = `contexte précédent favorable – sens radical`, neutre_epist = `contexte précédent neutre – sens épistémique`, neutre_rad = `contexte précédent neutre – sens radical`.

Annexe F

Analyses complémentaires – expérience d'*eye tracking*

Se trouvent dans cette annexe les analyses complémentaires de la section 10.5 qui rapporte les résultats de l'expérience d'*eye tracking*.

F.1 Analyses annexes verbes modaux

Figurent ci-dessous les analyses complémentaires, notamment les analyses en millisecondes par caractère (ms/car), de la section 10.5.2.1 qui rapporte les résultats obtenus avec les phrases contenant les verbes modaux.

Tableau F.1 – Effets fixes des prédicteurs sur les fprt en ms/car (log) dans la région 3 des phrases contenant les verbes modaux du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte et le sens) et les items comme effets aléatoires, N=600.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	3,4801	0,0694	50,15	0	
contexte=favorable	−0,0857	0,0641	−1,34	0,1807	
sens=radical	0,0016	0,0730	0,02	0,9840	
verbe=*devoir*	0,1165	0,0617	1,89	0,0592	.
contexte : sens	0,1682	0,0886	1,90	0,0579	.
contexte : verbe	0,1761	0,0871	2,02	0,0438	*
sens : verbe	0,0798	0,0895	0,89	0,3738	
contexte : sens : verbe	−0,2410	0,1266	−1,90	0,0579	

TABLEAU F.2 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT en ms/car (log) dans la région 3 des phrases contenant les verbes modaux du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte et le sens) et les phrases comme effets aléatoires, N=604.

	Estimation	écart-type	t	*p*	
(Intercept)	3,934 86	0,1092	52,42	0	
contexte=neutre	0,1194	0,1164	1,03	0,3034	
sens=épistémique	0,2181	0,1153	1,89	0,0592	.
verbe=*pouvoir*	0,0671	0,1105	0,61	0,5420	
contexte : sens	−0,1425	0,1602	−0,89	0,3738	
contexte : verbe	−0,1160	0,1559	−0,74	0,4596	
sens : verbe	−0,3430	0,1552	−2,21	0,0275	*
contexte : sens : verbe	0,3596	0,2194	1,64	0,1015	

TABLEAU F.3 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT en ms (log) dans la région 7 des phrases contenant les verbes modaux du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte et le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=300.

	Estimation	écart-type	t	*p*	
(Intercept)	6,738 44	0,129 74	51,94	0	
contexte=neutre	0,162 76	0,085 33	1,91	0,0571	.
sens=épistémique	−0,198 08	0,112 72	−1,76	0,0794	.
verbe=*devoir*	−0,078 45	0,127 17	−0,62	0,5357	
sens : verbe	0,422 91	0,160 46	2,64	0,0087	**

TABLEAU F.4 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT (en ms) dans la région 7 des phrases contenant les verbes modaux dans la condition ***devoir*** du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le sens) et les phrases comme effets aléatoires, N=150.

	Estimation	écart-type	t	*p*	
(Intercept)	6,6683	0,1501	44,42	0	
contexte=neutre	0,1393	0,1135	1,23	0,2207	
sens=épistémique	0,3044	0,1200	2,54	0,0121	.

TABLEAU F.5 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT (en ms/car) dans la région 7 des items contenant des verbes modaux du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe et le contexte) et les phrases comme effets aléatoires, N=620.

	Estimation	écart-type	t	*p*	
(Intercept)	3,839 54	0,069 92	54,92	0	
contexte=favorable	−0,120 13	0,054 46	−2,21	0,0274	*
verbe=*devoir*	−0,203 96	0,068 04	−3,00	0,0028	**
sens=épistémique	−0,086 80	0,054 35	−1,60	0,1101	
contexte : verbe	0,122 29	0,076 87	1,59	0,1123	
verbe : sens	0,241 74	0,077 42	3,12	0,0019	**

TABLEAU F.6 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT en ms (log) dans la région 7 des items contenant des verbes modaux du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe et le contexte) et les phrases comme effets aléatoires, N=620.

	Estimation	écart-type	t	*p*	
(Intercept)	7,390 97	0,077 27	95,65	0	
contexte=neutre	0,060 36	0,046 64	1,29	0,1975	*
sens=épistémique	−0,033 17	0,065 56	−0,51	0,6102	
verbe=*devoir*	−0,152 97	0,067 37	−2,27	0,0236	*
verbe : sens	0,206 39	0,093 24	2,21	0,0275	*

F.2 Analyses annexes verbes ambigus

Figurent ci-dessous les analyses complémentaires de la section 10.5.2.2 qui rapporte les résultats obtenus avec les phrases contenant les verbes que nous avons considérés comme ambigus.

TABLEAU F.7 – Effets fixes des prédicteurs sur les RBRC dans la région 6 (fin de la phrase) des phrases contenant les verbes ambigus du modèle de régression linéaire mixte avec les participants et les phrases comme effets aléatoires, N=613.

	Estimation	écart-type	z	p	
(Intercept)	0,490 34	0,088 57	5,536	$3{,}09 \times 10^{-8}$	***
verbe=*voler*	−0,185 82	0,066 94	−2,776	0,0055	**
contexte=favorable	−0,166 36	0,067 25	−2,474	0,0134	*

TABLEAU F.8 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT (log) dans la région 4 des phrases contenant les verbes ambigus du modèle de régression linéaire mixte incluant l'interaction `contexte` × `verbe` (marginalement justifiée dans le modèle) avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=499.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	5,723 78	0,070 55	81,14	0	
contexte=neutre	0,259 56	0,081 02	3,20	0,0015	**
verbe=*parer*	0,369 24	0,087 13	4,24	$2{,}67 \times 10^{-5}$	***
contexte : verbe	−0,205 97	0,109 07	−1,89	0,0593	.

TABLEAU F.9 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT (log) dans la région 5 des phrases contenant les verbes ambigus du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (sans pentes aléatoires) et les phrases comme effets aléatoires, N=442.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	6,248 25	0,108 10	57,80	0	
contexte=neutre	0,174 80	0,090 77	1,93	0,0543	.
verbe=*parer*	0,182 29	0,091 05	2,00	0,0461	*

F.3 Analyses annexes verbes polysémiques

Figurent ci-dessous les analyses complémentaires, notamment les analyses en millisecondes par caractère (ms/car) dans les régions d'intérêt concernées (région 3 contenant le verbe d'intérêt et région 5 contenant le verbe infinitif), de la section 10.5.2.3 qui rap-

porte les résultats obtenus avec les phrases contenant les verbes que nous avons considérés comme polysémiques.

TABLEAU F.10 – Effets fixes des prédicteurs sur les FPRT en ms/car (log) dans la région 3 (le verbe) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le verbe et le contexte) et les phrases comme effets aléatoires, N=585.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	3,705 18	0,066 77	84,64	0	
contexte=favorable	−0,186 31	0,064 17	−2,90	0,0039	**
sens=concret	−0,160 84	0,063 31	−2,54	0,0113	*
verbe=*voir*	−0,133 34	0,062 44	−2,14	0,0328	*
contexte : sens	0,199 82	0,090 54	2,21	0,0275	*
contexte : verbe	0,252 90	0,089 19	2,84	0,0047	**
sens : verbe	0,316 41	0,089 39	3,54	0,0004	***
contexte : sens : verbe	−0,323 63	0,127 56	−2,54	0,0113	*

TABLEAU F.11 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT en ms/car (log) dans la région 3 (le verbe) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le sens) et les phrases comme effets aléatoires, N=280.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	3,640 07	0,093 61	38,89	0	
contexte=neutre	−0,191 07	0,118 06	−1,62	0,1064	
sens=concret	0,120 51	0,114 35	1,05	0,2947	
verbe=*voir*	0,093 06	0,105 70	0,88	0,3796	
contexte : sens	−0,085 72	0,172 05	0,50	0,6175	
contexte : verbe	0,584 36	0,168 96	3,46	0,0006	***
sens : verbe	−0,042 29	0,156 89	−0,27	0,7874	
contexte : sens : verbe	−0,420 13	0,238 78	−1,76	0,0795	.

TABLEAU F.12 – Effets fixes des prédicteurs sur les RRT en ms/car (log) dans la région 5 (l'infinitif) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte et le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=232.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	3,8683	0,1137	34,03	0	
contexte=favorable	0,2309	0,1258	1,84	0,067	.
sens=concret	0,1614	0,1144	1,44	0,1513	
verbe=*sentir*	−0,1959	0,1457	−1,34	0,1816	
contexte : sens	−0,4669	0,1682	−2,78	0,0059	**
contexte : verbe	−0,3089	0,1889	−1,64	0,1024	
sens : verbe	−0,1427	0,1781	−0,80	0,4246	
contexte : sens : verbe	0,4072	0,2657	1,53	0,1274	

TABLEAU F.13 – Effets fixes des prédicteurs sur les TFT en ms/car (log) dans la région 5 (le verbe infinitif) des phrases contenant les verbes polysémiques du modèle de régression linéaire mixte avec les participants (avec pentes aléatoires pour le contexte et le verbe) et les phrases comme effets aléatoires, N=560.

	Estimation	écart-type	t	p	
(Intercept)	3,8656	0,067 25	57,48	0	
contexte=favorable	−0,105 83	0,045 12	−2,35	0,0191	*
sens=concret	0,065 08	0,044 86	1,45	0,1476	
verbe=*voir*	0,349 76	0,055 87	6,26	$7{,}7 \times 10^{-10}$	***